ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

BULLETIN ITALIEN

BORDEAUX. — IMPR. G. GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11.

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXXIIIe ANNÉE

BULLETIN ITALIEN

Paraissant tous les trois mois

TOME XI

1911



Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE

Grenoble : A. GRATIER & Cie, 23, Grande-Rue
Lyon : Henri GEORG, 36-42, passage de l'Hôtel-Dieu
Marseille : Paul RUAT, 54, rue Paradis | Montpellier : C. COULET, 5, Grand'Rue
Toulouse : Édouard PRIVAT, 14, rue des Arts
Lausanne : F. ROUGE & Cie, 4, rue Haldimand
Rome : LOESCHER & Cie (BRETSCHNEIDER & REGENBERG), 307, corso Umberto I

Paris :
Albert FONTEMOING, 4, rue Le Goff



Vol. XI. Janvier-Mars 1911. N° 1.

LA TRADITION DE BURIDAN

ET LA

SCIENCE ITALIENNE AU XVIe SIÈCLE

(*Suite et fin*[1].)

VII

Des premiers progrès accomplis en la Dynamique parisienne par les Italiens (*suite*). Giordano Bruno.

Au moment où Benedetti fait imprimer ses *Spéculations diverses*, l'adversaire le plus acharné et le plus fameux de la Physique péripatéticienne est, sans doute, Giordano Bruno. Aussi est-ce à Paris, au Collège de France, que Bruno est venu enseigner ses doctrines. En 1585, alors que paraissent les *Diversæ speculationes*, il rentre à Paris, après un voyage à Londres. C'est de Paris qu'il adresse à toutes les Universités une sorte de cartel où il formule une longue suite de propositions contraires à celles qu'Aristote enseigne aux huit livres *De physico auditu* et aux deux livres *De Cælo et Mundo*[2].

Ce défi, Bruno ne s'attend sans doute pas à le voir chevaleresquement relevé et courtoisement débattu au sein des Universités averroïstes de l'Italie. Mais des Parisiens il

1. Voir le *Bull. ital.*, t. IX, 1909, pp. 338-360; t. X, 1910, pp. 24-47, 95-133 et 202-231.

2. Jordani Bruni Nolani *Camoeracensis Acrotismus seu Rationes articulorum physicorum adversus Peripateticos Parisiis propositorum*... Vitebergæ, apud Zachariam Cratonem. Anno 1588. — Réimprimé dans: Jordani Bruni Nolani *Opera latine conscripta* recensebat F. Fiorentino. Vol. I, pars I. Neapoli, 1879. Nos citations et renvois se rapportent à cette réimpression.

escompte un meilleur accueil. « Je ne vous aurais pas proposé la discussion de ces articles, » écrit-il[1] en sa lettre au Recteur Jean Filesac, « si j'avais pu croire que vous fussiez prêts à approuver perpétuellement la discipline péripatéticienne comme si elle était plus que vraie, que vous crussiez votre Université plus redevable à Aristote qu'Aristote n'est redevable à cette Université. » Assurément, Giordano connaît des Universités où règne ce respect superstitieux du Péripatétisme; mais il sait que Paris en est exempt, et c'est pourquoi il fera soutenir ses articles à Paris, et point ailleurs.

Et, en effet, en 1586, au moment des fêtes de la Pentecôte, pendant trois jours, Jean Hennequin, *nobilis Parisiensis,* se tint au Collège de Cambrai, où se donnaient alors les cours du Collège Royal, prêt à défendre contre tout péripatéticien qui affronterait la joute les cent vingt articles du Philosophe de Nole.

Quelle fut, au sujet de ce débat, l'opinion des Scolastiques parisiens? Nous l'ignorons.

Sans doute, en la forme claire et simple jusqu'à la brutalité que Giordano Bruno donnait à son argumentation, ils ne retrouvaient ni la Dialectique compliquée, ni le style hérissé de termes techniques dont ils avaient accoutumé d'user; la pensée du philosophe de Nole était habillée d'une tout autre mode que la leur. Mais s'ils écartaient ce vêtement, ne retrouvaient-ils pas, en cette pensée réduite à son essentielle nudité, une foule de traits apparentés à leurs propres idées? Très profondément, la philosophie de Bruno était imprégnée des doctrines de Nicolas de Cues, et celles-ci, à leur tour, étaient bien souvent pénétrées des enseignements que les Nominalistes parisiens donnaient au temps du Cardinal Allemand. Bruno, d'ailleurs, n'avait pas su garder à la pensée de l'Évêque de Brixen toute la délicate souplesse avec laquelle celle-ci pénétrait jusqu'au cœur des problèmes métaphysiques; il l'avait simplifiée et, pour ainsi dire, rendue plus massive et plus grossière. Or, cette transformation, en faussant bien souvent les idées de Nicolas

1. Jordani Bruni *Opera latina,* vol. I, pars I, p. 57.

de Cues, les avait rapprochées de celles qu'au début du XVIe siècle on soutenait à Montaigu ou à Sainte-Barbe. Les Nominalistes parisiens pouvaient relever, dans le cartel de Bruno, bon nombre de propositions qu'ils soutenaient eux aussi, et depuis longtemps, contre le Philosophe et contre le Commentateur.

Suivons, en quelques-uns de ses traits, la comparaison qui s'imposait sans doute à leur esprit.

Nicolas de Cues avait enseigné que le Monde n'est ni fini, ni infini; sa *docte ignorance* s'était respectueusement inclinée devant cette antinomie[1].

Une si prudente réserve ne saurait convenir à l'impétueux dogmatisme de Giordano Bruno. « Nous disons[2] que l'Univers est une substance infinie dans un espace infini, c'est-à-dire dans un infini à la fois vide et plein. L'Univers est un, mais les mondes sont innombrables; chacun des corps du Monde, en effet, est de grandeur finie, mais pris en leur ensemble, ils sont numériquement infinis. » Ces propositions dominent, peut-on dire, toute la philosophie de Giordano Bruno.

Ces propositions, Nicolas de Cues ne les eût point avouées pour siennes; mais les disciples des Nominalistes parisiens ne devaient pas se trouver fort éloignés de les accueillir; ce que le Philosophe de Nole, en effet, donnait comme réel, bon nombre d'entre eux l'avaient tenu pour possible.

Duns Scot avait, le premier[3], contesté certaines raisons qui niaient la possibilité de l'infiniment grand actuel; son « auditoire », Jean de Bassols[4], avait formellement affirmé la possibilité d'un tel infini; Grégoire de Rimini[5] et Robert Holkot[6] avaient développé avec rigueur l'enseignement de Jean de Bassols.

1. *Nicolas de Cues et Léonard de Vinci*, III : Esquisse du système philosophique de Nicolas de Cues (*Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu*, XI; seconde série, p. 112).

2. Jordani Bruni Nolani *Camoeracensis acrotismus*, art. LX (Jordani Bruni *Opera latina*, tomus I, pars I, p. 173).

3. *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu*; seconde série, p. 454.

4. *Ibid.*, pp. 373-378.

5. *Ibid.*, pp. 385-399.

6. *Ibid.*, pp. 399-403.

escompte un meilleur accueil. « Je ne vous aurais pas proposé la discussion de ces articles, » écrit-il[1] en sa lettre au Recteur Jean Filesac, « si j'avais pu croire que vous fussiez prêts à approuver perpétuellement la discipline péripatéticienne comme si elle était plus que vraie, que vous crussiez votre Université plus redevable à Aristote qu'Aristote n'est redevable à cette Université. » Assurément, Giordano connaît des Universités où règne ce respect superstitieux du Péripatétisme; mais il sait que Paris en est exempt, et c'est pourquoi il fera soutenir ses articles à Paris, et point ailleurs.

Et, en effet, en 1586, au moment des fêtes de la Pentecôte, pendant trois jours, Jean Hennequin, *nobilis Parisiensis,* se tint au Collège de Cambrai, où se donnaient alors les cours du Collège Royal, prêt à défendre contre tout péripatéticien qui affronterait la joute les cent vingt articles du Philosophe de Nole.

Quelle fut, au sujet de ce débat, l'opinion des Scolastiques parisiens? Nous l'ignorons.

Sans doute, en la forme claire et simple jusqu'à la brutalité que Giordano Bruno donnait à son argumentation, ils ne retrouvaient ni la Dialectique compliquée, ni le style hérissé de termes techniques dont ils avaient accoutumé d'user; la pensée du philosophe de Nole était habillée d'une tout autre mode que la leur. Mais s'ils écartaient ce vêtement, ne retrouvaient-ils pas, en cette pensée réduite à son essentielle nudité, une foule de traits apparentés à leurs propres idées? Très profondément, la philosophie de Bruno était imprégnée des doctrines de Nicolas de Cues, et celles-ci, à leur tour, étaient bien souvent pénétrées des enseignements que les Nominalistes parisiens donnaient au temps du Cardinal Allemand. Bruno, d'ailleurs, n'avait pas su garder à la pensée de l'Évêque de Brixen toute la délicate souplesse avec laquelle celle-ci pénétrait jusqu'au cœur des problèmes métaphysiques; il l'avait simplifiée et, pour ainsi dire, rendue plus massive et plus grossière. Or, cette transformation, en faussant bien souvent les idées de Nicolas

1. Jordani Bruni *Opera latina,* vol. I, pars I, p. 57.

de Cues, les avait rapprochées de celles qu'au début du xvie siècle on soutenait à Montaigu ou à Sainte-Barbe. Les Nominalistes parisiens pouvaient relever, dans le cartel de Bruno, bon nombre de propositions qu'ils soutenaient eux aussi, et depuis longtemps, contre le Philosophe et contre le Commentateur.

Suivons, en quelques-uns de ses traits, la comparaison qui s'imposait sans doute à leur esprit.

Nicolas de Cues avait enseigné que le Monde n'est ni fini, ni infini ; sa *docte ignorance* s'était respectueusement inclinée devant cette antinomie[1].

Une si prudente réserve ne saurait convenir à l'impétueux dogmatisme de Giordano Bruno. « Nous disons[2] que l'Univers est une substance infinie dans un espace infini, c'est-à-dire dans un infini à la fois vide et plein. L'Univers est un, mais les mondes sont innombrables ; chacun des corps du Monde, en effet, est de grandeur finie, mais pris en leur ensemble, ils sont numériquement infinis. » Ces propositions dominent, peut-on dire, toute la philosophie de Giordano Bruno.

Ces propositions, Nicolas de Cues ne les eût point avouées pour siennes ; mais les disciples des Nominalistes parisiens ne devaient pas se trouver fort éloignés de les accueillir ; ce que le Philosophe de Nole, en effet, donnait comme réel, bon nombre d'entre eux l'avaient tenu pour possible.

Duns Scot avait, le premier[3], contesté certaines raisons qui niaient la possibilité de l'infiniment grand actuel ; son « auditoire », Jean de Bassols[4], avait formellement affirmé la possibilité d'un tel infini ; Grégoire de Rimini[5] et Robert Holkot[6] avaient développé avec rigueur l'enseignement de Jean de Bassols.

1. *Nicolas de Cues et Léonard de Vinci*, III : Esquisse du système philosophique de Nicolas de Cues (*Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu*, XI ; seconde série, p. 112).

2. Jordani Bruni Nolani *Camoeracensis acrotismus*, art. LX (Jordani Bruni *Opera latina*, tomus I, pars I, p. 173).

3. *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu* ; seconde série, p. 454.

4. *Ibid.*, pp. 373-378.

5. *Ibid.*, pp. 385-399.

6. *Ibid.*, pp. 399-403.

Cette tradition de Bassols et de Rimini était d'ailleurs bien vivante, en l'Université de Paris, au commencement du xvie siècle. Jean Majoris déclarait avec insistance[1] que la réalisation actuelle d'une grandeur infinie n'implique aucune contradiction et qu'elle est au pouvoir de Dieu. Son disciple, le gantois Jean Dullaert[2], suivait, en cette question, la doctrine de son maître.

L'éclectique Jean de Celaya partageait, au sujet de l'infiniment grand actuel, les opinions de Johannes Majoris.

En son écrit sur la Physique, lorsqu'il traite *de infinito supranaturaliter loquendo*[3], Celaya commence par rapporter l'opinion de saint Thomas d'Aquin, qui refuse à Dieu le pouvoir de réaliser l'infiniment grand; il lui préfère « l'opinion de Grégoire de Rimini et d'autres modernes qui magnifient la puissance de Dieu »; cette opinion implique ces propositions : « Dieu peut produire une multitude infinie d'êtres qui ne constituent pas un tout continu... Dieu peut produire une grandeur infinie... Dieu peut produire une forme d'intensité infinie... » Après avoir longuement discuté les arguments que l'on a opposés à ces propositions, Celaya ajoute : « Quelques-uns ont coutume d'opposer à ces conclusions l'autorité du Philosophe et celle du Commentateur; mais dès là qu'il est question de la puissance de Dieu, ces opinions ne sauraient aucunement être reçues. »

Le problème de l'infini paraît avoir longuement préoccupé Louis Coronel[4] sans que ses méditations l'aient pu fermement attacher à l'une des solutions proposées par ses prédécesseurs. Il semble, cependant, que ses préférences soient celles qu'il marque en ce passage[5] :

« Lorsque nous formulons des propositions au sujet de l'infini, considéré à l'égard de la puissance divine (et c'est

1. *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu;* seconde série, pp. 47-48 et pp. 403-407.
2. *Ibid.*, pp. 48-49.
3. *Expositio* Magistri Joannis de Celaya Valentini *in octo libros phisicorum Aristotelis*; fol. cxxv, col. *c*, à fol. cxxx, col. *b*.
4. Ludovici Coronel *Physicæ perscrutationes*, lib. VIII, pars II. De infinito : Nullum infinitum magnitudine continetur sub orbe Lune. Éd. cit., fol. cxx, col. *c*.
5. Ludovici Coronel *Op. cit.*, éd. cit., fol. cxx, col. *d*.

seulement en tenant compte de cette puissance que nous traitons ici de l'infini), nous admettons les sens qui consistent à affirmer ceci : Dieu peut produire un infini syncatégorique ; et à nier ceci : Dieu peut produire un infini catégorique. Presque tous les anciens docteurs ont été de cet avis ; ils ont admis qu'un infini ne pouvait d'aucune manière être doué d'existence actuelle. »

Parmi ces anciens docteurs, il en est un dont l'opinion semble, à Louis Coronel, particulièrement respectable, et ce maître est Jean Buridan ; lisons, en effet, ce que notre philosophe espagnol dit du problème célèbre de la ligne spirale infinie ; après avoir rapporté les propos d'Hentisber et de Gaëtan de Tiène, il poursuit en ces termes [1] :

« Tout bien considéré, voici, semble-t-il, ce qu'il faut dire : Buridan a fait preuve, en règle générale, d'un jugement très droit touchant les questions qu'il a traitées en ses écrits ; son intelligence, naturellement amie de la vérité, acquiesçait avec raison à cette proposition : Il existe une ligne spirale infinie au sens syncatégorique, mais il n'existe pas de ligne spirale infinie au sens catégorique [2]. Mais il s'est trouvé en défaut lorsqu'il s'est agi de la prouver. »

Après avoir traité une première fois de la question de l'infiniment grand à l'égard de la puissance divine, Louis Coronel revient à cette question, à la demande, nous dit-il, de Maître Simon Agobert, son élève préféré. Il formule alors ces conclusions, qui semblent contradictoires les unes aux autres [3], mais qui ne le sont pas, car, nous dit l'auteur, « le mot infini est pris au sens catégorique dans les premières et au sens syncatégorique dans les secondes. »

« Même par pouvoir surnaturel, aucun corps de grandeur infinie n'a d'existence actuelle.

» Même par pouvoir surnaturel, il ne peut exister actuellement aucune multitude infinie qui ne constitue pas un tout unique.

1. Ludovici Coronel *Op. cit.*, éd. cit., fol. CXXIIII, coll. *b* et *c*.

2. Coronel emploie ici la manière de parler introduite par Albert de Saxe ; il dit *Infinita est linea girativa et nulla linea girativa est infinita.*

3. Ludovici Coronel *Op. cit.*, éd. cit., fol. CXXXVI, col. *d*, et fol. CXXXIX, col. *b*.

» Même par pouvoir surnaturel, il n'existe actuellement aucun accident corporel d'intensité infinie.

» Pour sauver la vigueur infinie de la Cause première, il n'est pas nécessaire d'accorder qu'elle puisse produire un effet infini [catégorique].

» Pour sauver la vigueur infinie de la Cause première, il faut accorder qu'elle peut produire un effet infini [syncatégorique].

» Par puissance surnaturelle, une grandeur infinie peut être produite.

» Par puissance surnaturelle, une multitude infinie peut être produite.

» Par puissance surnaturelle, un accident d'intensité infinie peut être produit. »

Ces conclusions, qui s'opposent à celles de Jean de Celaya, sont fort nettes; la discussion, assez diffuse et confuse, par laquelle Louis Coronel les appuie décèle une fermeté moindre en la pensée intime de l'auteur.

Cette incertitude se révèle encore en une sorte de repentir de deux feuillets que l'auteur ajoute à son ouvrage, après le colophon : « Je reviens, » dit-il[1], « à la question qui concerne l'infinie vigueur du premier Moteur; c'est à l'égard de cette vigueur infinie que j'ai, ici, traité de l'infini; je dis que l'opinion qui le déclare capable de produire l'infini n'implique aucune contradiction, bien que sa vigueur infinie puisse se manifester autrement. » Il est visible que Coronel n'est point absolument décidé à refuser à Dieu le pouvoir de créer un infini actuel et catégorique.

Que l'on vienne donc affirmer l'existence, au delà du ciel suprême considéré par les astronomes, d'un espace illimité occupé par des corps; notre philosophe n'est assurément pas disposé à acquiescer d'emblée à cette affirmation; mais encore moins voudrait-il la rejeter sans plus ample examen; ses intentions, à l'égard d'une telle proposition, il nous les déclare nettement[2] :

« Nous devons dire qu'au delà de la sphère ultime il n'y a

1. Ludovici Coronel *Op. cit.*, éd. cit., fol. CL, col. *a*.
2. Ludovici Coronel *Physicæ perscrutationes*, lib. VIII, pars II : De infinito. Nullum cælum est infinite magnum; éd. cit., fol. CXXIX, col. *d*, à fol. CXXX, col. *c*.

aucun corps infini, ni même, qui plus est, aucun corps fini; car aucun mouvement, aucun effet sur les corps inférieurs ne nous fournit la preuve qu'un tel corps se trouve là; celui qui affirmerait, au delà de l'orbe suprême, l'existence d'un tel corps, qu'il nous expose le motif de son opinion; nous répondrons à ce motif ou bien, s'il nous paraît efficace, nous en approuverons la conclusion.

» En cette circonstance, tenir pour la négative est un parti que justifie l'absence de motif [rationnel] et de révélation; le parti qui consiste à tenir pour l'affirmative requerrait un motif ou une révélation. »

Si Louis Coronel eût pris part à la discussion de la thèse proposée par Giordano Bruno en faveur de l'extension de l'Univers à l'infini, il eût sans doute pesé sans parti pris les arguments du philosophe de Nole.

Le 7 mars 1277, les théologiens de Paris, présidés par l'évêque Étienne Tempier, avaient condamné cet article : « *Quod prima causa non posset plures mundos facere.* » De ce jour, on compta, en l'École de Paris, de nombreux maîtres qui ne regardèrent plus la pluralité des mondes comme une absurdité. Henri de Gand[1] et Richard de Middleton[2] furent les premiers de ces maîtres. Guillaume d'Ockam[3], Walter Burley[4], Robert Holkot[5], Gaëtan de Tiène[6] soutinrent, à leur tour, que Dieu aurait pu créer plusieurs mondes.

Tous ces auteurs, il est vrai, se contentaient d'affirmer la possibilité d'un nombre fini de mondes; d'autres allaient plus loin; ils admettaient que Dieu aurait pu créer une multitude actuellement infinie de mondes distincts. Au premier rang de ceux-ci, nous trouvons Jean de Bassols[7].

La doctrine de Jean de Bassols, nous la voyons défendue à Montaigu, au début du XVIe siècle, par maître Jean Majoris[8];

1. *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu; seconde série*, pp. 447-448.
2. *Ibid.*, pp. 411-414.
3. *Ibid.*, pp. 76-78.
4. *Ibid.*, pp. 414-415.
5. *Ibid.*, pp. 417-419.
6. *Ibid.*, pp. 415-416.
7. *Ibid.*, pp. 416-417.
8. *Ibid.*, pp. 92-94.

Jean Majoris soutient que l'on ne saurait trouver une contradiction en cette hypothèse : Il existe une infinité de mondes.

Jean de Celaya se contente, au Collège de Sainte-Barbe, d'examiner[1] s'il existe plusieurs mondes; il n'examine pas si la multitude de ces mondes peut être infinie. De son enseignement, quelques passages méritent d'être ici rapportés.

« Actuellement, il n'existe qu'un seul Monde. Cette conclusion se prouve par ceci : La foi catholique ne nous fournit aucune autorité d'où découle l'existence de plusieurs mondes, et, en outre, il n'existe aucune raison capable de nous contraindre à supposer la pluralité des mondes; bien plus, quelques-unes des raisons que le Philosophe invoque contre cette pluralité ont une certaine apparence de vérité. Actuellement, donc, nous n'avons pas à supposer l'existence de plusieurs mondes...

» Si l'on parle au point de vue surnaturel, il peut exister plusieurs mondes, simultanés ou successifs, concentriques ou excentriques les uns aux autres. Prouvons cette conclusion : Dieu peut faire tout ce qui n'implique aucune contradiction; or, l'existence de plusieurs mondes, simultanés ou successifs, concentriques ou excentriques, n'implique aucune contradiction. Donc, par la puissance surnaturelle de Dieu, il peut exister plusieurs mondes.

» Les raisons du Philosophe n'ont, à l'encontre de cette conclusion, aucune valeur. Nous nierons, en effet, que ce Monde-ci contienne toute la matière possible; cette affirmation est hérétique et jamais le Philosophe ne pourrait la prouver. Il n'est pas non plus nécessaire, en ce cas, que la terre d'un monde se porte vers le centre de l'autre monde, car c'est au centre de son propre monde que résiderait la vertu qui

1. *Expositio* Magistri ioannis de Celaya Valentini, *in quatuor libros de celo et mundo Aristotelis : cum questionibus ejusdem.* Venundantur in edibus Hedmundi le Feure in via divi Jacobi prope edem sancti Benedicti sub signo crescentis Lune moram trahentis. Cum Gratia et Privilegio regis amplissimo. Colophon : Explicit expositio Magistri Joannis de Celaya Valentini in quatuor Libros Aristotelis de Celo et Mundo cum questionibus ejusdem, novissime et cum maxima vigilantia in lucem redacta : ac impressa arte ac artificio Joannis du pre et Jacobi le messier. Anno a partu virgineo Millesimo Quingentesimo decimooctavo die vicesimaprima Mensis Junii Sumptibus vero Hedmundi le feure : in vico sancti Jacobi prope edem sancti Benedicti, sub intersignio crescentis Lune moram trahentis. Fol. xv, col. *a*.

la conserve. Les raisons du Philosophe n'auront donc plus aucune apparence de vérité. »

Au sujet de la pluralité des mondes, l'opinion de Louis Coronel est très semblable à celle de Jean de Celaya.

« Il nous faut examiner, » dit-il[1], « s'il existe une infinité de mondes tels que celui en lequel nous sommes... Mais, direz-vous peut-être, nous n'avons pas le droit de regarder cette proposition comme douteuse, car nous sommes catholiques, et elle est condamnée comme hérétique[2]. »

Cette conclusion, Coronel ne la rejette pas, bien qu'il fasse cette remarque : « Gratien n'allègue aucunement le concile ou la lettre décrétale où cette opinion aurait été condamnée. » « Mais, » ajoute-t-il, « je procède ici d'une manière purement naturelle, et selon ce que l'on peut affirmer par la lumière naturelle. »

Qu'est-ce que la raison naturelle va donc dicter à notre régent de Montaigu? Le voici :

« Si, outre ce monde-ci, on admet qu'il en existe un autre, on ne voit pas qu'il en résulte aucun inconvénient; il n'y en a donc pas davantage à admettre deux autres mondes ou trois ou quatre, et ainsi sans fin... En effet, si cette supposition pouvait présenter quelque inconvénient, ce serait surtout celui qu'invoque Aristote, à savoir que la terre d'un monde se porterait au lieu naturel de la terre d'un autre monde; mais cet argument n'est pas convainquant... Car la terre du premier monde trouvant, au lieu qu'elle occupe, les conditions d'une bonne conservation, n'aurait aucune raison pour se mouvoir vers le lieu propre d'une autre terre; de même, lorsqu'une partie de la terre est logée d'une manière convenable et naturelle, elle ne se meut point naturellement vers le lieu qu'occupe une autre partie de terre. »

Notre scolastique pense donc que l'on peut, sans contradiction, admettre l'existence de plusieurs mondes concentriques ou excentriques; il ajoute que cette seconde hypothèse « contient moins d'improbabilité que la première ».

1. Ludovici Coronel *Physicæ perscrutationes*, lib. VIII, pars II : De infinito, éd. cit., fol. CXXXII, col. *a*, à fol. CXXXIII, col. *b*.
2. Gratiani *Decretum*, quæst. XXIV, cap. III.

Mais, ces mondes multiples, dont l'existence n'est pas contradictoire, existent-ils en fait? En laissant de côté la condamnation dogmatique contenue au *Décret* de Gratien, « et en procédant par voie purement naturelle, personne n'a le droit d'affirmer qu'il existe plusieurs mondes, car personne n'a de motif pour formuler cette affirmation ; si quelqu'un possède un tel motif, qu'il l'apporte...

»... La pluralité ne doit jamais être supposée sans nécessité; nous ne devons donc pas admettre l'existence de plusieurs mondes, car rien de ce que l'expérience nous enseigne ne requiert la réalité d'un autre monde...

»... Étant donné que tout ce qui arrive en ce monde-ci peut s'expliquer hors de l'hypothèse d'un autre monde, il semble que l'on n'ait pas à se demander s'il existe un autre monde tant que l'on n'aura pas manifesté, en la nature, quelque inconvénient qu'entraînerait l'absence de ce monde. »

A l'égard de la pluralité des mondes, Coronel observe la même attitude qu'à l'égard de la grandeur infinie de l'Univers; il rejette ces deux hypothèses parce qu'il n'a aucun motif de les admettre; mais il est prêt à les accepter le jour où un semblable motif lui serait fourni.

Comment les Scolastiques de Paris, gardiens de la tradition de Jean Majoris, de Louis Coronel ou de Jean de Celaya, se fussent-ils scandalisés de l'enseignement de Giordano Bruno touchant la grandeur infinie de l'Univers et la multitude infinie des mondes?

Mais, dira-t-on peut-être, au temps où Giordano Bruno proposait l'*Acrotismus Camœracensis,* les enseignements de Johannes Majoris et de Jean de Celaya devaient être oubliés et leurs livres fort peu lus. Que l'on se rassure; les plagiaires travaillaient à conserver et à répandre les enseignements de la Scolastique parisienne.

De ces plagiaires, le plus cynique que l'on ait vu depuis Nicolò Tartaglia est, sans contredit, Francesco Giuntini, de Florence; médecin, astrologue, tour à tour prêtre catholique, puis protestant, puis de nouveau catholique, Giuntini nous apparaît comme le type de ces êtres, dépourvus de tout sens

moral, que le temps de la Renaissance a produits avec une si généreuse profusion.

En 1577 et 1578, Francesco Giuntini fit imprimer à Lyon un commentaire à la *Sphère* de Jean de Sacro-Bosco. La composition de ce commentaire ne lui avait demandé qu'un fort médiocre effort[1].

Giuntini, en effet, a formé son ouvrage en copiant de longues pages empruntées à d'autres auteurs. Quand les pages copiées sont des vers du Dante, notre astrologue nomme le poète ; il lui eût été difficile de faire prendre ces vers pour son œuvre. Mais il ne se croit plus tenu à semblable probité lorsque les passages qu'il s'approprie ont été écrits par quelque Scolastique parisien. Du nom du propriétaire, alors, il n'est plus question.

C'est ainsi qu'une bonne partie du *De Cælo* d'Albert de Saxe a passé, sous le voile de l'anonyme, dans le *Commentaire* de Giuntini ; c'est ainsi que les considérations de notre astrologue sur la nature des excentriques et des épicycles sont empruntées[2] textuellement au *Commentaire* de Pedro Cirvelo.

Lorsque Giuntini veut traiter de la pluralité des mondes, il pille un nouvel auteur ; c'est l'*Expositio in libros de Cælo et Mundo* de Jean de Celaya qui est, cette fois, mise à contribution ; le *Commentaire* de Giuntini reproduit[3], de cet ouvrage, tout le chapitre dont nous avons extrait quelques passages. Ce chapitre ne pouvait, dès lors, être oublié au moment où Jean Hennequin soutenait les propositions de Giordano Bruno.

Si donc les thèses du Philosophe de Nole touchant l'infini-

1. Fr. Iunctini Florentini, Sacræ Theologiæ Doctoris, *Commentaria in Sphæram Ioannis de Sacro Bosco accuratissima*. Lugduni, apud Philippum Tinghium, MDLXXXVIII. — Fr. Iunctini Florentini, Sacræ Theologiæ Doctoris, *Commentaria in tertium et quartum capitulum Sphæræ Io. de Sacro Bosco accuratissima*. Lugduni, apud Philippum Tinghium, MDLXXXVII. — Les bibliographes pensent en général, en se fiant à ces titres, que le second volume a été imprimé avant le premier ; mais cela ne peut être, car il renferme un *Index rerum* où les matières du premier volume sont indiquées ainsi que les pages où ces matières sont traitées.

2. Fr. Junctini *Op. cit.*, pars II, pp 301-304. Ce plagiat était une récidive ; Giuntini l'avait déjà commis en sa *Sphæra Ioannis de Sacro Bosco emendata* dont la première édition, qui fut suivie de beaucoup d'autres, parut en 1564. La *Sphæra emendata* renfermait d'ailleurs bien des pages textuellement copiées au *De Cælo* d'Albert de Saxe.

3. Fr. Junctini, *Op. cit.*, lib. I, cap. I, pp. 85-87.

tude de l'Univers et la pluralité des mondes rencontraient, au Collège de Cambrai, des contradicteurs obstinés, décidés à les rejeter comme contradictoires ou hérétiques, ce n'est point dans les rangs des Nominalistes qu'elles les pouvaient trouver. Bien plutôt risquaient-elles de heurter les convictions des Humanistes fidèles aux traditions de Lefèvre d'Étaples. Écoutons ce que ce dernier mettait dans la bouche de ses interlocuteurs lorsqu'il écrivait, sous forme de dialogues, son Introduction à la Métaphysique d'Aristote[1] :

« THEORETICUS : Par là, Eutycherus, tu pourras imaginer pourquoi quelques philosophes, qui ont eu du mystère de l'unité, de l'égalité et de la connexion une intelligence défectueuse, comme Anarque d'Abdère, ont affirmé qu'il existait une infinité de mondes.

» EUTYCHERUS : Pourquoi cela?

» THEORETICUS : Afin que l'infinie plénitude de la Bonté divine se communiquât et se propageât à l'infini, pour que d'aucune part ils ne fussent contraints de la déclarer vaine ou oiseuse. Mais le monde a été créé aussi bon qu'il pouvait être; et il était meilleur qu'il fût un, afin de ressembler davantage à son Artisan divin; par son unité, en effet, le monde est l'émule de l'unité suprême de Celui qui l'a fait, comme il est, par sa bonté, l'émule de la bonté du Créateur. Ce monde existe, il est un, bon, vrai et plein dans la limite où sa nature a pu être capable d'existence, d'unité, de bonté, de vérité et de plénitude. Ceux donc qui ont affirmé l'existence de plusieurs mondes ne te semblent-ils pas l'avoir fait à tort?

» EUTYCHERUS : Ils l'ont fait à tort.

» THEORETICUS : Et l'avis de ceux qui ont affirmé l'existence d'une infinité de mondes n'offrait-il pas, avec la vérité, un bien plus grand désaccord?

» EUTYCHERUS : Un plus grand désaccord, assurément, car rien n'est plus opposé à la souveraine unité...

» THEORETICUS : D'autres, en grand nombre, ont admis que

1. Jacobi Fabri Stapulensis *In introductionem metaphysicorum Aristotelis commentarii per dialogos digesti.* Dialogus tertius. (*In hoc opere continentur totius phylosophiæ naturalis paraphrases... Dialogi quatuor ad Metaphysicorum intelligentiam introductorii,* Parrhisiis, Henricus Stephanus, 1512, fol, 327.)

ce monde corporel était unique; mais ils se sont efforcés de prouver qu'il était infini.

» EUTYCHERUS : C'est, je pense, pour la même raison.

» THEORERICUS : Pour la même raison; savoir, pour que la bonté suprême se pût répandre et propager à l'infini. Mais cette opinion n'est pas sensée. Tandis, en effet, que cette masse corporelle met obstacle à la plénitude de la perfection, ils ne voient pas qu'ils la font égale à la souveraine plénitude; bien plus, qu'ils égalent l'entité totale de ce monde infini à l'entité infinie de Dieu, et l'unité du monde à l'unité de Dieu. Sinon la suprême entité, la suprême unité et la suprême bonté ne se répandraient pas et ne se communiqueraient pas à l'infini, comme ils le veulent. Mais leurs suppositions et celles des philosophes précédents se heurtent à des difficultés qu'Aristote a signalées. »

Contre les thèses de Bruno, les disciples de Lefèvre d'Étaples affermissaient la Physique d'Aristote à l'aide de la Métaphysique de Nicolas de Cues; pour soutenir cette même Physique, les disciples de Mélanchthon invoquaient les textes de l'Écriture.

Pour démontrer que le monde est fini, Mélanchthon résume brièvement quelques-uns des plus faibles arguments d'Aristote[1]. « Cette démonstration manifeste, » dit-il, « convainc à la fois les yeux et l'esprit de toute personne saine et la contraint d'avouer que le monde est fini. »

Contre la pluralité des mondes, Mélanchthon rappelle[2], d'une manière très concise, quelques arguments péripatéticiens : « Ces conséquences absurdes, » dit-il, « suivraient l'affirmation de celui qui imaginerait plusieurs mondes; il en résulte donc qu'il existe seulement un monde unique... »

« Mais pour nous, qui sommes dans l'Église, nous avons une preuve plus facile et plus certaine pour affirmer l'existence d'un monde unique. La science céleste, en effet, nous affirme que ce monde en lequel Dieu s'est manifesté, en lequel il a

1. *Initia doctrinæ physicæ, Dictata ia Academia Vuitebergensi.* Philip. Melanth. Iterum edita, Wittergæ, per Iohannem Lufft. 1550. Lib. I. Cap. intitul. : Est ne mundus finitus an infinitus? — La première édition de cet ouvrage, qui en eut un grand nombre, est de 1549; nous n'avons pu la consulter. — Éd. cit. fol. 38.

2. Philippi Melanchthonis *Op. cit.*, lib. I, cap. intitul. : Quomodo confirmari potest unum esse mundum, et non plures; éd. cit., foll. 42 et 43.

livré sa doctrine aux hommes, en lequel il a envoyé son Fils au genre humain, a été fondé par Dieu. Ensuite, elle ajoute expressément que Dieu s'est arrêté et qu'il n'a créé ni d'autres corps ni d'autres êtres animés. En effet, au second chapitre du premier livre de Moïse, il est dit : *Cessavit ab omni opere suo*, ce que l'on doit comprendre ainsi : Il n'a pas créé d'autres mondes, ni d'autres êtres animés, ni aucune espèce nouvelle. Il est donc nécessaire qu'il y ait un monde unique et qu'il n'existe pas plusieurs mondes. »

Mélanchthon n'a point, contre la Philosophie d'Aristote, la bouillante hostilité qui anime Pierre La Ramée, plus connu sous le nom de Petrus Ramus. On sait que les violentes attaques de Ramus contre le Stagirite lui avaient valu une condamnation de l'Université avant que son fanatisme huguenot ne le fît chasser de cette même Université. Réfugié en Allemagne, il continuait à combattre avec acharnement les doctrines péripatéticiennes. En 1562, ses *Scholæ physicæ* entreprenaient tout particulièrement de réformer ce qu'Aristote avait enseigné au sujet de l'infini; mais la réforme proposée par Ramus ne ressemblait pas, tant s'en faut, à celle que Giordano Bruno allait proclamer. Ramus veut que la notion d'infiniment grand et celle d'infiniment petit n'aient aucune place hors des Mathématiques. En la réalité physique, tout est essentiellement fini. « Non seulement en la nature des choses, il n'y a nul infini en acte[1]... ; mais il n'y a pas davantage d'infini en puissance; rien de physique, rien de sensible n'est infini; tout ce qui est physique et sensible est fini et n'est susceptible que de division finie... Et toutefois, Aristote mérite une éternelle reconnaissance, car s'il a conçu le mal, il a aussi montré le remède de ce mal à ceux qui savent regarder avec attention. Ce mal, en effet, avait fait irruption dans nos écoles en même temps que cette peste du sophisme, la plus mortelle qui fût jamais pour la religion chrétienne. Mais j'aborde les autres parties de la Physique d'Aristote l'âme

1. P. Rami *Scholarum physicarum libri octo, in totidem acroamaticos libros Aristotelis.* Recens emendati per Joannem Piscatorem Argent. Francofurti, apud hæredes Andreæ Wecheli, MDLXXXIII. Lib. III in tertium physicum, in cap. VIII; pp. 97-98.

remplie d'une grande joie et d'une vive gaîté ; maintenant que nous avons émoussé, ou plutôt radicalement écrasé cette corne de l'infini, on dirait que le reste n'est plus que jeux et badinages auprès de ce monstre sans pareil produit par l'impiété. »

Humanistes catholiques et Humanistes réformés étaient donc fort peu disposés à souscrire aux thèses de Giordano Bruno sur l'infinie grandeur de l'Univers ou sur la pluralité des mondes ; leur sentiment à l'égard de ces propositions ne différait guère, sans doute, de l'opinion des Averroïstes les plus endurcis ; seuls, les Scotistes et les Nominalistes devaient écouter ces affirmations sans effroi et les discuter sans parti pris.

L'hypothèse de la multiplicité des Mondes entraîne le rejet de la théorie de la gravité proposée par Aristote ; les corps graves qui se trouvent en ces divers mondes ne peuvent tendre tous vers un même point.

Jean de Bassols écrit donc[1] : « Il n'est pas nécessaire que la terre de l'un de ces deux mondes se porte naturellement vers la terre de l'autre monde, ni même qu'elle puisse se mouvoir ainsi vers l'autre terre ; la tendance d'une terre vers le centre ne dépasserait pas, en effet, les bornes de son propre monde... Si vous me dites qu'en ce cas, la terre de l'autre monde ne serait pas de même espèce que cette terre-ci, je réponds qu'il n'est pas nécessaire qu'elle soit de même espèce. Mais en admettant que cette seconde terre fût de même espèce que la nôtre, la terre de chacun de ces deux mondes ne se mouvrait pas vers le centre de l'autre monde, mais seulement vers le centre du monde dont elle fait partie, en sorte que l'appétit naturel de cette terre ne s'étendrait pas au delà du tout auquel elle appartient. »

« Un grave, placé en l'un des deux mondes, » écrit à son tour Robert Holkot[2], « se mouvrait naturellement vers le centre de ce monde au sein duquel il se trouve ; un autre

1. *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu* ; seconde série, pp. 416-417.

2. *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu* ; seconde série, p. 419.

grave, placé en l'autre monde, tendrait vers le centre de ce dernier monde. »

Enfin, il y a un instant, nous avons entendu Jean de Celaya : « Il n'est pas nécessaire que la terre d'un monde se porte vers le centre de l'autre monde, car c'est au centre de son propre monde que résiderait la vertu qui la conserve. »

Louis Coronel corrige d'une manière différente et, dirai-je, plus moderne, la théorie péripatéticienne de la gravité; selon lui, une masse de terre, placée hors des centres des divers mondes, se dirigerait vers le centre le plus voisin; c'est, du moins, l'opinion que l'on conclura bien aisément de ce que Coronel dit[1] au sujet du mouvement du feu :

« A supposer qu'il existât plusieurs mondes, on pourrait poser la question suivante : Le lieu naturel au feu de l'un de ces mondes conviendrait-il également au feu d'un autre monde? Si l'on répond affirmativement, il faudrait dire aussi, semble-t-il, que le feu de l'un des mondes se doit mouvoir vers le feu de l'autre monde ou vers le lieu de ce feu. C'est ainsi, d'ailleurs, qu'argumente Aristote au premier livre *Du Ciel*... Il semble qu'on ne saurait nier cette proposition, puisqu'aux lieux semblables, pris en des mondes différents, se trouveraient les mêmes qualités de conservation... Mais, dans le cas présent, il faut dire que les êtres naturels s'efforcent d'acquérir ce qui leur convient, et qu'ils s'efforcent de l'acquérir par le moyen qui leur est le plus facile dans le concours de circonstances où ils se trouvent; c'est pour cela qu'un grave, en l'absence de tout empêchement, descend par la ligne droite, et non par la ligne courbe qui est plus longue; de même, s'il existait un autre monde, la concavité de l'orbe lunaire de cet autre monde serait un lieu convenable pour le feu de notre monde; ce feu-ci, cependant, ne se mouvrait pas vers ce lieu-là, car il lui serait plus facile de se loger en l'orbe lunaire de notre monde. »

Les disciples de Jean de Bassols, de Robert Holkot, de Jean de Celaya n'étaient-ils pas tout disposés à accueillir favora-

1. Ludovici Coronel *Physicæ perscrutationes*, lib. IV, pars prima quæ est de loco; éd. cit., fol. LXXXIV, col. *c*.

blement les pensées suivantes, que Giordano Bruno conçoit[1] sous l'inspiration de Copernic?

« Elles sont dénuées de sens et bien éloignées de la contemplation de la nature, ces paroles d'Aristote : Si quelqu'un transportait la Terre là où la Lune se trouve à présent, chacune des parties de la Terre se porterait non pas vers celle-ci, mais vers son lieu propre. Bien mieux! Nous disons que les parties d'une terre n'ont pas plus le pouvoir de devenir parties d'une autre terre, que les parties d'un certain animal n'ont le pouvoir de devenir les parties d'un autre animal. »

Bruno poursuit en ces termes : « Le mouvement rectiligne n'est naturel à aucune des sphères ; il est seulement naturel à une partie d'une sphère lorsque cette partie est située hors de sa région propre ; lorsque cette partie se trouve au sein même de sa sphère, elle ne se meut plus de mouvement rectiligne » et dirigé vers le centre.

Comment le Philosophe de Nole confirme-t-il[2] cette pensée?

« Les diverses parties de la terre », dit-il, « ont un mouvement circulaire... Il y a continuellement, en la terre, un flux divergent et un flux convergent des diverses parties, semblablement à ce qui a lieu pour les particules des animaux. Aussi, les parties qui se trouvaient au centre finissent-elles par arriver à la circonférence, pour retourner ensuite de la circonférence au centre ou à quelque lieu différent. De là un changement continuel en la face de la terre ; tantôt on voit la mer occuper les régions où se trouvait la terre ferme, tantôt des montagnes apparaissent là où des vallées se creusaient... En tous ces changements, je ne saurais accorder qu'il y ait rien de violent; je n'y reconnais qu'un mouvement absolument naturel; je n'appelle violent, en effet, que ce qui est étranger ou contraire à l'œuvre de la nature et à la fin à laquelle elle tend. Il est donc contre nature que toutes les parties de la terre ne viennent pas, à tour de rôle, en occuper le centre, qu'elles ne

1. Jordani Bruni Nolani *Camoeracensis acrotismus*, art. LXXIV (Jordani Bruni *Opera latina*, tomus I, pars I, p. 186).
2. Giordano Bruno, *loc. cit.*

se trouvent pas toutes, à un moment ou à un autre, à la surface... La nature veut que tout ce qui est né pour se mouvoir d'un mouvement centrifuge soit également né pour se porter vers le centre. On ne voit pas les particules de la terre demeurer en repos, non plus que les parties d'un animal. »

En cet argument que Bruno semble avoir développé avec une sorte de prédilection, ne reconnaissons-nous pas la théorie d'Albert de Saxe touchant les mouvements incessants de la terre, cette théorie dont Léonard de Vinci avait tiré toute sa Géologie?

N'allons pas nous imaginer, d'ailleurs, qu'il s'agisse là d'une théorie oubliée depuis le XIVe siècle et que Bruno ressuscite; jamais cette théorie n'a cessé d'être étudiée dans les écoles de Paris; acceptée ou rejetée, elle y était sans cesse discutée.

Jean de Celaya, par exemple, nous donne, en son écrit sur le *De Cælo,* un exposé très clair[1] des principes sur lesquels repose cette théorie; en des termes qui sont presque textuellement empruntés à Albert de Saxe, il distingue, en la terre, le centre de gravité du centre de grandeur; il enseigne que le centre de gravité est au milieu du Monde, tandis que le centre de grandeur est excentrique au Monde; il en conclut qu'une partie de la terre, que la chaleur du soleil et de l'air maintient plus légère, émerge de la sphère des eaux, dont le centre est au centre du Monde; il rejette, en effet, et par les mêmes raisons qu'Albert de Saxe, l'opinion qui place au centre du Monde le centre de gravité commun de la terre et de l'eau.

C'est de ces principes qu'Albertutius avait conclu aux mouvements incessants de la terre; par deux fois, Jean de Celaya fait emprunt à ce qu'il en avait dit.

En son *Exposition à la Physique,* il écrit[2] : « Il peut se faire que, continuellement, l'excès de la pesanteur de l'une des parties de la terre sur la pesanteur de l'autre partie soit si grand que le poids de la première moitié surpasse le poids de la seconde moitié augmenté de la résistance de l'air qui

1. Joannis de Celaya *Expositio in libros de Celo et Mundo,* lib. II, cap. XIII, fol. XLI, col. *d* et fol. XLII, col. *a*.
2. Joannis de Celaya *Expositio in libros phisicorum,* lib. VIII, cap. V, fol. CLXXXVII, coll. *c* et *d*.

recouvre cette dernière; s'il en était ainsi, la terre se mouvrait continuellement. »

A cette remarque, il répond : « Il n'est pas nécessaire que la terre soit en continuel mouvement; bien plus, peut-être ne se meut-elle pas actuellement. Cette conclusion est évidente; en effet, alors même qu'une moitié de la terre serait plus pesante que l'autre moitié, il n'en résulterait pas nécessairement que la première repousse la seconde vers le haut, et cela, à cause de la résistance de l'air qui entoure la moitié la moins grave. »

Ce doute avait également fait hésiter Albert de Saxe qui, cependant, avait fini par le rejeter; Celaya, lui aussi, en son écrit sur le *De Cælo,* nous donne une conclusion plus ferme[1] : « Il est vraisemblable que la terre, selon certaines de ses parties, se meut de mouvement rectiligne; cette conclusion est évidente; en effet, de cette terre élémentaire, en la région qui n'est pas couverte par les eaux, continuellement des parties sont entraînées par les fleuves jusqu'au fond de la mer; la terre s'accroît ainsi en la partie couverte par les eaux tandis qu'elle décroît en la partie émergée; elle se meut donc sans cesse, par ses parties, d'un mouvement rectiligne. »

Ce transport des terres par les eaux pluviales est, en effet, selon Albert de Saxe, auquel les lignes précédentes sont textuellement empruntées, la cause qui alourdit sans cesse une moitié du globe aux dépens de l'autre, qui force la partie allégée à s'éloigner du milieu du Monde, qui finit par amener à la surface les parties terrestres qui se trouvaient au centre; Jean de Celaya enseignait, à Sainte-Barbe, tous les principes de cette doctrine qui devait si puissamment solliciter l'attention de Léonard, et dont Giordano Bruno devait se faire une arme contre la théorie péripatéticienne de la gravité.

Selon la doctrine d'Albert de Saxe, on devait distinguer en la terre deux régions : l'une, plus légère, émergée en sa plus grande partie; l'autre, plus lourde, presque entièrement submergée. Les grandes découvertes géographiques, en mon-

1. Joannis de Celaya *Expositio in libros de Celo et Mundo*, lib. II, cap. XIV, fol. XLI, col. *b*.

trant que la constitution des terres et des mers n'avait pas une semblable régularité, amenèrent les physiciens à modifier cette opinion ; ils pensèrent que le centre de gravité de la terre était peu distant de son centre de grandeur; cette manière de voir fut, en particulier, celle de Copernic.

A Paris, certains adversaires de la Philosophie d'Albert de Saxe et des *Modernes* profitèrent de ce changement pour contester les mouvements incessants que les Nominalistes avaient attribués à la masse terrestre. De ce nombre fut Jean Fernel, premier médecin d'Henri II. En un écrit publié en 1528, Jean Fernel opposa[1] cette quasi-identité des deux centres de la terre à la théorie en faveur parmi les *philosophi juniores;* selon lui, la terre, ainsi disposée, demeure absolument immobile; par là se trouve rejetée l'opinion de nos philosophes « selon laquelle, contrairement à la doctrine d'Aristote, la terre pouvait se mouvoir hors du centre ».

Ainsi préparée par la discussion de la théorie d'Albert de Saxe, la Scolastique parisienne ne devait point s'étonner outre mesure que Copernic osât attribuer à la terre des mouvements variés et que Giordano Bruno acceptât ces hypothèses.

Ce n'est pas à dire que le système de Copernic comptât en l'Université de Paris, au XVI[e] siècle, des adeptes notoires; loin de là; le système de Ptolémée régnait sans conteste en l'*alma Parisiorum Academia;* on y admettait donc que la Terre est immobile, que le Ciel suprême tourne d'un mouvement de rotation uniforme qui est le mouvement diurne; mais à ces hypothèses, on attribuait une valeur et un sens tout différents de la valeur et du sens que leur reconnaissaient les Péripatéticiens[2].

1. Joannis Fernelii Ambianatis *Cosmotheoria, libros duas complexa. — Prior, mundi totius et formam et compositionem : ejus subinde partium (quæ elementa et cœlestia sunt corpora) situs et magnitudines : orbium tandem motus quosvis solerter referat. — Posterior ex motibus, siderum loco et passiones disquirit : interspersis documentis haud pænitendum aditum ad astronomicas tabulas suppeditantibus. Hæcque seiunctim tandem expedite præbet Planethodium. — Cuique capiti, perbrevia, demonstrationum loco, adiecta sunt scholia.* Parisiis, in ædibus Simonis Colini, 1528. Cosmotheoriæ liber primus, et elementorum, et cœlestium corporum magnitudines, situs, motusque universim aperiens. — De omnimoda terræ et maris dispositione, cap. I.

2. Nous nous bornons à résumer ici en quelques lignes un chapitre d'histoire de la Physique que nous avons complètement traité ailleurs ; le lecteur désireux de connaître les textes qui étayent nos assertions les trouvera dans l'étude intitulée : *Le*

Pour Aristote, le Ciel suprême est contraint, par sa nature propre, de se mouvoir en une rotation uniforme et éternelle; la possibilité même de cette rotation exige que le point autour duquel elle s'effectue appartienne à un corps fixe par essence. Nier le mouvement de rotation uniforme du Ciel, nier l'immobilité de la Terre, c'était formuler deux propositions frappées d'absurdité métaphysique, de contradiction logique; le premier moteur lui-même était incapable d'arrêter le Ciel ou d'en modifier le mouvement; et, en son écrit *Sur le mouvement des animaux*, le Stagirite faisait sienne l'affirmation contenue en ce vers d'Homère: Tous les dieux et toutes les déesses, en réunissant leurs efforts, ne pourraient ébranler la Terre. Le Commentateur avait accru encore la rigueur de ces enseignements du Philosophe, et les Péripatéticiens averroïstes avaient renchéri sur le dogmatisme absolu des maîtres auxquels ils attribuaient une infaillible omniscience.

L'orthodoxie catholique ne pouvait admettre que de telles limitations fussent imposées par la Physique péripatéticienne à la toute-puissance de Dieu. En 1277, l'évêque de Paris, Étienne Tempier, et les théologiens de l'Université mirent au nombre des articles qu'ils condamnaient les deux propositions suivantes:

Dieu ne pourrait donner au Ciel un mouvement de translation.

Les théologiens se trompent lorsqu'ils prétendent que le Ciel peut s'arrêter.

Il est difficile de mesurer l'importance qu'eut cette décision et le changement qui en résulta en l'opinion des philosophes touchant les mouvements célestes. A Paris, à Oxford, en toutes les Universités qui prenaient le mot d'ordre de ces deux illustres académies, on continua de penser que le Ciel se mouvait d'un mouvement de rotation uniforme, que la Terre était immobile; mais on cessa de regarder ces deux propo-

mouvement absolu et le mouvement relatif, essai historique, qu'a bien voulu publier la *Revue de Philosophie*, en ses numéros qui portent les dates suivantes : 1er septembre 1907, 1er octobre 1907, 1er décembre 1907, 1er février 1908, 1er mars 1908, 1er avril 1908, 1er mai 1908, 1er juin 1908, 1er août 1908, 1er septembre 1908, 1er novembre 1908, 1er décembre 1908, 1er février 1909, 1er mars 1909, 1er avril 1909, 1er mai 1909.

sitions comme des vérités nécessaires, de nécessité métaphysique ou logique; on les regarda comme des vérités de fait, purement contingentes; on admit qu'il était possible de les nier sans contradiction; il fut permis de les discuter sans passer pour fou.

Après 1277, les Parisiens crurent encore au repos de la Terre, mais ils y crurent en vertu d'une expérience[1] : une pierre, jetée verticalement en l'air, retombe exactement au lieu d'où elle a été lancée; ils ne savaient comment concilier le résultat de cette expérience avec l'hypothèse du mouvement de la Terre. Ils crurent surtout à l'immobilité de la Terre parce que cette immobilité était un des postulats du système de Ptolémée et que ce système était le seul qui permît de décrire et de calculer les mouvements des astres, le seul qui *sauvât les phénomènes célestes*[2].

Mais, en leurs discussions sur la nature du mouvement local, les Scotistes et les Nominalistes parisiens n'hésitent point à étudier des hypothèses où Dieu aurait imprimé à la Terre ou au Ciel des mouvements différents de ceux que leur attribuait la Physique péripatéticienne. Richard de Middleton examine le cas où Dieu donnerait au Ciel un mouvement de translation; Jean de Duns Scot traite de l'hypothèse où l'Univers serait réduit à une sphère homogène douée de rotation; Guillaume d'Ockam, Jean Buridan, Albert de Saxe admettent que la Terre aurait pu être animée d'un mouvement de rotation, identique ou non à celui qu'ils attribuent au Ciel.

Ce n'est pas seulement à titre d'hypothèse philosophique et pour discuter de la nature du mouvement local que les Parisiens du XIVe siècle admettaient le mouvement de la Terre ou le repos du Ciel; il s'en trouvait qui n'eussent point répugné à prendre cette supposition comme fondement d'un système astronomique.

1. Au sujet de cette expérience, voir: *Nicolas de Cues et Léonard de Vinci*, XIII : La Mécanique de Nicolas de Cues et la Mécanique de Léonard de Vinci. L'hygromètre, le sulcomètre et le mouvement de la terre *(Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu*, XI; seconde série, pp. 247-250).

2. A ce sujet, nous renverrons le lecteur à l'étude que nous avons publiée sous ce titre : Σώζειν τά φαινόμενα. *Essai sur la notion de théorie physique de Platon à Galilée (Annales de Philosophie chrétienne,* mai 1908, juin 1908, juillet 1908, août 1908, septembre 1908, et Paris, A. Hermann, 1908).

« Un de mes maîtres, » écrit Albert de Saxe[1], « semble vouloir soutenir cette opinion : On ne saurait démontrer que l'hypothèse du mouvement de la Terre et du repos du Ciel ne s'accorde pas avec les faits ; mais, sauf le respect que je lui dois, c'est le contraire qui me semble vrai, et cela pour la raison suivante : En supposant que le Ciel est immobile et que la Terre se meut, nous ne pourrions aucunement sauver les conjonctions et les oppositions des planètes, non plus que les éclipses de Lune et de Soleil. Il est vrai que mon maître ne pose ni ne résout cette objection, bien qu'il pose et résolve plusieurs autres arguments destinés à prouver que la Terre est immobile et que le Ciel se meut. »

Le maître dont parle Albert de Saxe attribuait sans doute à la Terre un simple mouvement de rotation diurne ; assurément, une telle supposition ne suffisait pas à *sauver tous les phénomènes célestes ;* n'est-il pas bien remarquable, cependant, qu'à la Faculté des Arts de l'Université de Paris, en la première moitié du XIVe siècle, on ait pu regarder cette supposition comme une hypothèse astronomique défendable ?

Albert de Saxe, d'ailleurs, a éprouvé quelque velléité d'attribuer le phénomène de la précession des équinoxes non plus à un mouvement d'une sphère céleste spéciale, mais à un déplacement lent de la Terre.

« On peut soutenir, » dit-il[2], « qu'il n'existe que huit orbes... et que, cependant, la huitième sphère ne se meut pas de plusieurs mouvements ; si cette sphère semble se mouvoir de plusieurs mouvements, cela provient de la combinaison suivante : Tandis que la huitième sphère tourne d'orient en occident sur les pôles du Monde, la Terre elle-même tourne d'occident en orient autour d'une ligne imaginaire que terminent les pôles du zodiaque ; et ce mouvement est tel qu'en cent ans, la Terre ait tourné d'un degré.

» Comment, dira-t-on peut-être, sauverez-vous le mouvement d'accès et de recès de la huitième sphère, mouvement que

1. Alberti de Saxonia *Subtilissimæ quæstiones in libros de Cœlo et Mundo ;* lib. II quæst. XXVI.
2. Alberti de Saxonia *Op. cit.*, lib. II, quæst. VI.

Thâbit a imaginé? Je répondrai que ce phénomène pourrait, lui aussi, être sauvé en attribuant à la Terre un autre mouvement à l'image de celui que Thâbit attribue à la huitième sphère. On déclarerait ainsi que, par ce double mouvement de la Terre, la huitième sphère semble animée, outre le mouvement diurne, de deux autres mouvements, savoir, d'un mouvement par lequel elle semble tourner, d'occident en orient, d'un degré en cent ans, et du mouvement que Thâbit nomme mouvement d'accès et de recès; la huitième sphère, cependant, se mouvrait d'une seule rotation uniforme d'orient en occident.

» Cette théorie ne semble pas absolument sûre ; en effet, ce qui fait ainsi mouvoir la Terre n'apparaît pas à première vue ; toutefois, si quelqu'un consacrait ses efforts à défendre cette opinion, peut-être concevrait-il aisément un moyen d'éviter cette difficulté et trouverait-il plusieurs raisons capables de donner à cette théorie une forte teinte de vérité. »

Cela s'écrivait « en la Faculté des Arts de l'Université de Paris et en la MCCCLXVIII[e] année du Seigneur ».

Ces enseignements, d'ailleurs, non plus que le livre où ils étaient consignés, n'étaient oubliés à Paris, au début du XVI[e] siècle; c'est à ce livre, par exemple, que Jean de Celaya empruntait presque textuellement les passages dont nous parlions il y a un instant.

De ce que l'on pensait communément à Paris, quelque temps avant l'*Acrotismus Camœracensis*, du système astronomique d'Aristarque et de Copernic, Duhamel nous fournit un précieux témoignage.

Duhamel était « mathématicien royal », c'est-à-dire professeur de mathématiques au Collège royal, où Giordano Bruno devait enseigner quelques années après lui. En 1557, Duhamel donna[1] un commentaire à l'*Arénaire* d'Archimède. C'est en cet ouvrage que le grand Syracusain nous fait connaître le système astronomique d'Aristarque de Samos, première ébauche

1. Paschasii Hamellii *Regii mathematici Commentarius in Archimedis Syracusani præclari Mathematici librum de numero arenæ, multis locis per eundem* Hamellium *emendatum*. Lutetiæ Apud Gulielmum Cavellat, sub pingui Gallina, ex adverso collegii Cameracensis, 1557.

du système de Copernic; les calculs de l'*Arénaire* sont conduits comme si le lecteur admettait l'exactitude de ce système.

Ce système, Duhamel ne le croit pas recevable : « Que la Terre, » dit-il[1], « soit privée de tout mouvement d'ensemble, qu'elle se trouve au centre du Monde, que le Soleil soit doué d'un double mouvement, que les étoiles fixes et la sphère qui les porte embrassent le reste de l'Univers, on peut, par des démonstrations très claires, le prouver et réfuter les hypothèses contraires, comme je l'ai montré en un autre ouvrage. Je crois donc qu'une seule tâche me reste et convient à mon présent objet; c'est d'exposer comment nous déduirons la même grandeur pour le Monde, comment nous conclurons des apparences fort peu différentes, que nous ayons adopté l'une ou l'autre supposition; soit que, conformément à ce qui est, nous regardions la Terre comme immobile et située au centre du Monde, soit que nous attribuions ces propriétés au Soleil et que nous transférions à la Terre la sphère et les mouvements qui sont ceux du Soleil. »

Ces paroles sont celles d'un adversaire du système de Copernic. Duhamel pensait avoir de bonnes preuves à opposer à ce système; il ne songeait nullement à le traiter comme une impossibilité métaphysique ou comme une absurdité logique, à regarder comme des fous ceux qui adoptaient une opinion contraire à la sienne.

Les sentiments qui animaient les Parisiens à l'égard de l'hypothèse du mouvement de la Terre se peuvent encore deviner, croyons-nous, si l'on compare l'attitude de Pierre Ramus à celle de Mélanchthon.

Membre de cette Université de Wittemberg qu'illustrent de nombreux astronomes, où enseigne Érasme Reinhold, Mélanchthon n'ignore ni l'œuvre de Copernic, ni l'importance astronomique de cette œuvre. Mais s'il consent à ce que l'on disserte du mouvement de la Terre, c'est à la condition que cette discussion sera un pur jeu d'esprit, un pur exercice de géomètres.

1. Paschasii Hamellii *loc. cit.*, pp. 10-11.

« Les hommes de science à l'esprit délié, dit-il à ce sujet[1], se plaisent à discuter une foule de questions où s'exerce leur ingéniosité; mais que les jeunes gens sachent bien que ces savants n'ont point l'intention d'affirmer de telles choses. Que ces jeunes gens accordent donc leurs faveurs, en premier lieu, aux avis qui bénéficient du commun consentement des gens compétents, avis qui ne sont nullement absurdes; et dès là qu'ils comprennent que la vérité a été manifestée par Dieu, qu'ils l'embrassent avec respect et qu'ils se reposent en elle. »

Mélanchthon s'efforce alors de prouver que la Terre est véritablement en repos; non seulement il résume dans ce but les raisons que fournit la Physique péripatéticienne, mais encore et surtout, il accumule les textes tirés de l'Écriture Sainte; raisons et textes sont exactement ceux que l'Inquisition invoquera pour déclarer, contre Galilée, que l'hypothèse du mouvement de la Terre est : *falsa in philosophia et formaliter hæretica.*

Ramus, élevé à Paris, et dont la vie s'est passée en grande partie à y enseigner, professe une opinion toute différente. Dirons-nous qu'il regarde le système de Copernic comme une vérité assurée? Ce serait peut-être forcer sa pensée. Mais à coup sûr, il le regarde, en 1562, comme une hypothèse physiquement plausible; et il n'hésite pas à opposer à la Physique d'Aristote la possibilité d'une telle supposition.

Aristote a prétendu que le temps était la mesure du mouvement du Ciel. A quoi La Ramée répond[2] : « Copernic, le plus grand astronome de notre temps, a ôté au Ciel tout mouvement; et par le seul mouvement de la Terre, il mesure le temps plus exactement qu'aucun astronome ne l'avait fait avant lui. »

Jean Hennequin, dans le discours qu'il tint au Collège de Cambrai, en la fête de la Pentecôte de l'an 1586, pour présenter

1. *Initia doctrinae physicae dictata in Academia Vuitebergensi* Philip. Melanth. Iterum edita Witebergæ, per Johannem Lufft, 1550. — Nous n'avons pu consulter la première édition de cet ouvrage, qui est de 1549. — Lib. I, cap : Quis est motus mundi?

2. P. Rami *Scholarum physicarum libri octo, in totidem acroamaticos libros Aristotelis.* Recens emendati per Joannem Piscatorem Argent. Francofurti. Apud hæredes Wecheli, MDLXXXIII. Lib. IV, in cap. XIV; p. 123.

les articles formulés par Bruno, ose prononcer ces mots[1] : « Les plus sots d'entre les hommes sont ceux au gré desquels il n'y a que des sots qui puissent douter du repos de la Terre. » Il pouvait s'exprimer ainsi sans paraître injurier les maîtres de l'Université de Paris. La plupart d'entre eux, et peut-être tous, croyaient à l'immobilité de la Terre et admettaient le système de Ptolémée; mais, à coup sûr, il ne se trouvait parmi eux aucun de ces *stultissimi omnium* qui traitaient de sottise l'hypothèse du mouvement terrestre.

Nous ne pousserons pas plus loin ces rapprochements; ceux que nous avons indiqués sont, croyons-nous, assez nombreux et assez importants pour que notre conclusion ne semble pas téméraire :

Les thèses anti-péripatéticiennes de Bruno étaient, bien souvent, fort loin d'être admises, en l'Université de Paris, comme vérités établies; mais encore moins les y regardait-on comme des paradoxes que l'on ne pût soutenir sans scandale, auxquels on ne pût croire sans folie. Bon nombre de ces thèses n'étaient que des corollaires outrés des principes opposés à Aristote et à Averroès, en 1277, par Étienne Tempier, et soutenus depuis ce temps par les Scotistes ou par les Nominalistes. Quelques-unes d'entre elles, enfin, étaient défendues depuis longtemps par des docteurs de Sorbonne, par des maîtres de la Faculté des Arts.

Il y a plus. En une certaine question, l'Anti-péripatétisme de Bruno demeurait fort en arrière de l'Anti-péripatétisme parisien; la question dont nous voulons parler est celle du vide.

Pour Giordano Bruno, le vide, qu'il identifie d'ailleurs, comme Jean Philopon, à l'espace et au lieu, ne saurait être réalisé; il ne peut être conçu que par abstraction : « Nous ne supposons nullement[2] que le vide soit un espace dans lequel rien n'existe d'une manière actuelle; nous admettons que c'est

1. *Excubitor seu* Joh. Hennequini *apologetica declamatio habita in auditorio regio Parisiensis Academiæ in fest. Pentec. anno 1586 pro Nolani articulis* (Jordani Bruni *Opera latina*, tomus I, pars I, p. 70).

2. Jordani Bruni Nolani *Camœracensis acrotismus*, art. XXXIII (Jordani Bruni *Opera latina*, tomus I, pars I, pp. 130-133.)

un espace au sein duquel se trouve nécessairement tantôt un corps, tantôt un autre corps... Le vide donc est ainsi défini par nous : un espace ou un terme qui renferme des corps; nullement un espace dans lequel il n'y a rien. Lorsque nous disons que le vide est un lieu sans corps, ce n'est pas dans la réalité, mais seulement dans la raison que nous séparons le lieu et le corps contenu... Par ces considérations, il est manifeste que le lieu, l'espace, le plein, le vide, sont une même chose. »

En ce problème du vide, bon nombre de docteurs parisiens ont osé adopter une solution bien plus audacieuse, bien plus formelle en son opposition à l'enseignement du Stagirite.

Certains physiciens du XIIIe siècle avaient raisonné ainsi : « Dieu ne pourrait imprimer au Ciel un mouvement de translation, car ce mouvement produirait un vide dont l'existence ne peut être admise sans absurdité. » A ce raisonnement, les théologiens réunis en 1277 sous la présidence d'Étienne Tempier opposèrent ce seul mot : *error*.

De ce jour, bon nombre de maîtres de l'Université de Paris soutinrent la thèse que voici : Par les forces de la Nature, le vide ne peut être réalisé; les actions naturelles remplissent aussitôt tout lieu dont on enlève le corps qu'il contenait. Mais l'existence du vide n'est pas une absurdité et Dieu, qui peut tout ce qui n'implique pas contradiction, pourrait produire et conserver un espace libre. Cette opinion, si déconcertante pour tout péripatéticien, fut formulée à la fin du XIIIe siècle par Henri de Gand[1] et par Richard de Middleton[2]. Au XIVe siècle, Walter Burley allait encore plus loin; il pensait[3] qu'un catholique ne peut, sans hérésie, nier l'existence actuelle du vide hors du Ciel qui enferme le Monde.

Rejeté par Jean Buridan, par Albert de Saxe et par leurs disciples, la doctrine de Middleton sur la possibilité du vide

1. *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu;* seconde série, pp. 447-451.

2. *Ibid.*, p. 412. — *Le mouvement absolu et le mouvement relatif,* appendice, § VII *bis* (*Revue de Philosophie,* 1er février 1909).

3. *Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu;* seconde série, pp. 414-415.

paraît avoir été accueillie avec grande faveur, au début du XVIe siècle, en la Scolastique parisienne; nous la trouvons reproduite en effet, avec des nuances de minime importance, dans les écrits de Jean Dullaert de Gand[1], de Louis Coronel[2] et de Jean de Celaya[3]. Ces maîtres de la Faculté des Arts de l'Université de Paris eussent peut-être reproché à Giordano Bruno la timidité de ses thèses anti-péripatéticiennes.

La discussion des arguments qu'Aristote opposait à la possibilité du vide amène Giordano Bruno à nous faire connaître[4] son sentiment touchant la cause qui meut les projectiles : « Pour les corps qui sont lancés par volonté et qui sont dénués de raison, Aristote prétend qu'ils tirent leur vertu de l'air ou de tout autre corps qui compose le milieu; ils sont bien plutôt empêchés par ce corps. Le mobile possède une certaine vertu innée ou imprimée capable de le porter dans la direction vers laquelle il est lancé; tant que dure cette *virtus impressa*, elle pousse le corps. Celui, par exemple, qui jette une balle en l'air lui imprime quelque chose qui est comparable à la légèreté ».

Cette théorie de l'*impetus*, si contraire à l'enseignement d'Aristote, nous savons avec quelle fermeté et quelle vigueur les Parisiens n'avaient cessé, depuis Buridan, d'en défendre les principes. Ces principes, tous les adversaires du Péripatétisme les leur empruntaient. Avant Giordano Bruno, Ramus n'avait pas hésité à s'en faire une arme contre l'étrange explication que le Stagirite avait donnée du mouvement des projectiles.

« Philopon, » disait la Ramée[5], « s'oppose avec force à cette explication de la cause du mouvement engendré par projec-

1. Joannis Dullaert *Questiones in libros phisicorum Aristotelis*, lib. IV, quæst. III, fol. sign. o IIJ, col. *b*.

2. Ludovici Coronel *Perscrutationes physicæ*, lib. IV, secunda pars quæ est de vacuo; éd. cit., fol. LXXXIV, col. *c*, et fol. LXXXV, coll. *a* et *b*.

3. *Expositio magistri* Joannis de Celaya Valentini *in octo libros phisicorum Aristotelis*, lib. IV, cap. XII, fol. CXLIII, col. *d*.

4. Jordani Bruni Nolani *Camœracencis acrotismus*, art. XXXV (Jordani Bruni, *Opera latina*, tomus I, pars I, p. 38.)

5. P. Rami *Scholarum physicarum libri octo, in totidem acroamaticos libros Aristotelis*. Recens emendati per Joannem Piscatorem Argent. Francofurti. Apud hæredes Andreæ Wecheli, MDLXXXIII. Lib. IV, in cap. VIII; p. 114.

tion ; il la discute finement. La cause du mouvement, c'est, selon lui, la force de l'instrument projetant qui a été imprimée dans le projectile et qui reçoit une certaine aide du vide interposé.

» ...Ce Philopon dit donc qu'une certaine ἐνέργεια est imprimée dans le projectile par ce qui le lance, et cette ἐνέργεια traverse plus aisément le vide que le plein. »

Cette théorie de l'*impetus* dont l'*Acrotismus Camœracensis* expose fort clairement le principe, Giordano Bruno venait d'en déduire une conséquence de la plus haute importance et que nul avant lui n'avait aperçue, du moins à notre connaissance. Cette conséquence était formulée en un écrit italien, *La cena de le ceneri*[1], imprimé à Londres en 1584, deux ans donc avant que Jean Hennequin ne soutînt l'*Acrotismus Camœracensis*.

A l'hypothèse du mouvement de la Terre, Aristote avait opposé une expérience ; une pierre lancée verticalement en l'air retombe toujours au lieu d'où elle est partie[2]. Ptolémée, Averroès, tout le Moyen-Age chrétien avaient, à l'envi, invoqué cette observation pour prouver que la Terre est immobile. Nicolas de Cues avait, du principe erroné d'où se tirait cette conclusion, déduit d'autres corollaires non moins fautifs. Léonard de Vinci en avait ajouté quelques autres ; il avait, en particulier, par la Mécanique erronée du Stagirite, déterminé la trajectoire que semblerait décrire un projectile verticalement lancé, si la Terre tournait sur elle-même. Copernic, après avoir sommairement rappelé l'objection d'Aristote, dont il attribuait d'ailleurs l'invention à Ptolémée, n'avait rien dit qui fût vraiment capable de la lever.

Giordano Bruno condamne[3] avec une netteté parfaite le

1. *La cena de le ceneri. Descritta in cinqve dialogi, per quattro interlocutori, Con tre Considerationi, Circa doi suggettj. All' unico refugio de le Muse. l'Illustrissi. Michel de Castelnuovo.....* 1584. — Reimprimé dans *Le opere italiane di* Giordano Bruno *ristampate da Paolo de Lagarde*. Volume primo. Gottinga, 1888. Nos citations et renvois se rapportent à cette édition.

2. Nous rappelons ici en quelques lignes ce que nous avons ailleurs exposé en détail. [*Nicolas de Cues et Léonard de Vinci*, XIII : La Mécanique de Nicolas de Cues et la Mécanique de Léonard de Vinci. L'hygromètre, le sulcomètre et le mouvement de la Terre (*Études sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu*, XI ; seconde série, pp. 241-255).]

3. Giordano Bruno, *La cena de le ceneri*, dialogo terzo ; *Opere italiane*, pp. 167-169.

principe erroné sur lequel repose l'argumentation classique contre le mouvement de la Terre. Lorsqu'un objet est lancé du pont d'un navire en marche, il ne se meut pas comme s'il était jeté d'un endroit immobile. « Si cela n'était pas vrai, il serait impossible, lorsque le navire court sur la mer, de lancer directement quelque chose d'un bord à l'autre; les pieds d'un passager qui ferait un saut ne pourraient retomber à l'endroit d'où ils se sont enlevés. Avec la Terre donc, se meuvent toutes les choses qui se trouvent en la Terre. Si d'un lieu extérieur à la Terre quelque chose était jeté à terre, cette chose semblerait, par suite du mouvement de la Terre, perdre la verticalité de son mouvement. C'est ce que l'on voit lorsqu'un navire descend un fleuve; que quelqu'un, debout sur la rive du fleuve, lance une pierre tout droit vers le navire, son jet se trouvera faussé dans la mesure où le comporte la vitesse du navire.

» Mais que l'on place un homme au sommet du mât du navire et que ce navire courre aussi vite que l'on voudra; cet homme ne sera pas déçu en sa visée; d'un point situé à la pomme du mât ou dans la hune à un autre point situé au pied du mât ou dans la cale ou en quelque autre endroit du corps du navire, la pierre ou tout autre objet que cet homme aura jeté viendra en droite ligne. De même, si quelqu'un qui se trouve dans le navire lance une pierre de la base à la pomme du mât, cette pierre retombera par le même chemin, de quelque manière que le navire se meuve, pourvu toutefois qu'il n'éprouve aucune oscillation.

» Supposons donc que de deux hommes, l'un soit dans le navire en marche, et l'autre au dehors [sur la rive du fleuve]; que l'un et l'autre aient la main à peu près au même endroit; que du même lieu, en même temps, chacun d'eux laisse tomber une pierre [sur le pont du navire] sans lui donner aucune secousse; la pierre du premier viendra, sans perdre la verticale ni en dévier d'aucune manière, frapper le point fixé d'avance; la pierre abandonnée par le second se trouvera transportée en arrière. »

Ces vérités sont le contre-pied des propositions formulées par Averroès et par ses successeurs, de celles que Nicolas de

Cues avait invoquées afin de mesurer la vitesse d'un navire en marche ; c'est beaucoup, assurément, que d'avoir énoncé ces vérités si souvent méconnues ; mais ce n'est pas assez ; il faut encore en donner la raison, et c'est ce que fait Bruno :

« Cela ne provient d'aucune autre cause que de celle-ci : La pierre qui quitte la main de l'homme porté par le navire se meut du mouvement même de ce navire ; elle a donc une certaine *virtus impressa* que ne possède pas l'autre pierre, celle qui a été abandonnée par l'homme demeuré hors du navire ; et cela, bien que ces pierres aient même gravité, qu'elles traversent le même air, qu'elles partent (autant que faire se peut) du même point, qu'elles aient subi le même choc initial. De cette diversité, nous ne saurions apporter aucune raison, si ce n'est que les choses qui sont fixées au navire ou qui lui appartiennent se meuvent avec lui ; et que la première pierre emporte avec elle la vertu de son moteur qui se mouvait avec le navire, tandis qu'à cette vertu la seconde pierre ne participe pas. On voit donc qu'un projectile ne prend la vertu d'aller en ligne droite ni du terme d'où il part, ni du terme d'où il va, ni du milieu au travers duquel il se meut, mais de l'efficace de la vertu qui lui a été premièrement imprimée. »

Giordano Bruno avait publié *La cene de le ceneri* un an avant que Benedetti ne fît imprimer ses *Diversæ speculationes;* en réunissant ce que ces deux ouvrages ajoutaient de nouveau à la Dynamique de Jean Buridan, on obtient à peu près tous les principes que Gassendi devait adopter, en 1641, en ses *Epistolæ tres de motu impresso a motore translato.*

L'année où *La cene de le ceneri* parut est aussi celle où Galilée atteignit sa vingtième année. Le Pisan venait bien à son heure. Pendant des siècles, les philosophes avaient tourné et retourné en tous sens les pensées qui contenaient en germe la Science du mouvement ; maintenant, ces pensées étaient mûres ; elles attendaient qu'un géomètre de génie produisît à la pleine lumière les vérités qui vivaient en elles et donnât l'essor à la Mécanique des temps modernes. Galilée fut ce géomètre.

P. DUHEM.

L'ABBÉ FILIPPO-CESARE MASCARA TORRIANO

ET SA

CORRESPONDANCE INÉDITE AVEC LE MARQUIS DE GRIMALDO

SUR LA MORT DE LOUIS XIV ET LES DÉBUTS DE LA RÉGENCE

I

Il est, — faut-il répéter un tel truisme ? — dans la carrière de l'érudit, comme dans le plus banal des métiers, d'étranges hasards. Nous étions allé à Madrid sur l'assurance, expressément formulée dans une lettre de son directeur, que l'*Archivo Histórico Nacional* nous fournirait sur le tragique prolongement breton du complot de Cellamare assez improprement dénommé, par des historiens qui en ignorent les péripéties, *Complot de Pontcallec,* les lumières documentaires qui nous manquaient encore pour en clore la laborieuse reconstitution, à laquelle nous travaillons depuis deux années. Or, dès notre première séance au dit *Archivo*, — si peu confortablement installé sous les vitrages — brûlants ou glaciaux, selon l'alternance des saisons, — du palais du *Paseo de Recoletos* [1], nous acquérions la triste conviction que c'était à Simancas qu'il nous faudrait rechercher — pour les y trouver effectivement — les pièces que nous demandions ! Grâces, cependant, soient rendues à M. J. Menéndez Pidal, si, involontairement certes, c'est lui qui est cause de l'importante découverte que nous

1. C'est à dessein que n'avons pas parlé de l'*Archivo Histórico Nacional* dans notre article du *Journal des Débats* du lundi 29 août 1910 : *A la « Biblioteca Nacional » de Madrid,* nous réservant de le faire prochainement dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* de notre éminent ami, M. le *Geh. Reg.-Rat* Dr. P. Schwenke, premier Directeur de la *Königliche Bibliothek* berlinoise. Quant à la lettre de M. J. Menéndez Pidal, elle est de Madrid, 21 septembre 1909.

avons réalisée dans le dépôt confié à sa garde, découverte qui fera l'objet du présent article !

La section IXe des *Papeles de Estado* renferme, sous la cote 3975, un *legajo* d'aspect étrangement séducteur, en son air si XVIIIe siècle d'élégant papier à dorure un peu fanée, dont la grâce, tout de suite, suscita notre sympathique curiosité. C'est une volumineuse collection de lettres en italien, datées, la première, de Paris, 17 juin 1715, et, la dernière, du même lieu, 20 mai 1716. L'auteur de ces missives, à la fine écriture régulière, s'adressait au marquis de Grimaldo — dont le frère, l'abbé, était censé l'honorer de sa protection — et le premier secrétaire d'État du *Despacho Universal* de Philippe V, qui ne le connaissait pas personnellement, n'avait — dans un billet du 22 juillet 1715 — accepté cette correspondance que parce que son maître en lisait avec le plus grand intérêt les originaux. Mais il importe, avant d'analyser et d'extraire ceux-ci, que nous présentions aux lecteurs de ce *Bulletin* leur auteur, personnage qui mérite, à coup sûr, d'être tiré de l'oubli.

Né en 1659 d'une opulente famille, Filippo-Cesare Mascara Torriano devait, âgé d'à peine seize ans, éblouir la noblesse milanaise par la fougue avec laquelle, dans le palais du duc Sorbellone, son ami, il avait participé aux caprices de Mme des Ursins, qui, conduisant à Rome sa sœur Lanti, s'y était arrêtée quinze jours. Commensal de cette femme déjà célèbre, il évoquera, à trente-huit années de distance, dans sa lettre du 22 juillet 1715, une de ses folies d'alors : « e mi ricordo pure che una sera prestai à questa dama ueste longa, mantello longo, collare alla Romana, e Peruchino mio per uestirsi in mascara, e la condussimo all' opera, et alla festa di ballo et ogni sera ella mutaua decorazione.... » Bien que n'ayant pas étudié systématiquement la théologie, — il le déclare, du moins, dans sa lettre du 6 septembre 1715, où il dit se contenter de savoir aimer Dieu et le craindre, — il n'avait pas tardé à cumuler de fructueuses dignités ecclésiastiques. Chanoine-doyen de la *Scala* milanaise, il jouissait, en outre, des bénéfices suivants : — « tutti, » déclarera-t-il le 24 février 1716, « benefizij semplici et ottenuti con dispensa di Roma per la

pluralità de benefizij ; » — « il benefiziato illustre del cimiliarcato della metropolitana ; un canonicato di Lenno al lago di Como ; un canonicato di Coppiano sopra il Pauese ; il Chiericato di Nouazano nelli Suizzeri ; l'abadia della Madonna dell' Assonta à Mezzago ; una decima di Nouate uicino à Milano e tre pensioni.... : una sopra la cura di Brignano Comasco, una sopra un canonicato di Val d'Intalui et un altra in Como. » Ainsi pouvait-il, au plus fort de sa misère, en appeler, dans sa lettre du 26 janvier 1716, au témoignage des nombreux Italiens résidant à Madrid, afin qu'ils attestassent que l'abbé Mascara avait possédé naguère « bona casa, e molti seruitori, e belli equipaggi » ; — dans sa lettre du 18 juillet 1715, il disait : « bone carozze e boni equipaggi. » et, dans sa lettre du 26 octobre, il déclarait, en outre, avoir été, à Milan, Bergame et Caprino, maître de « mobili... che erano molti » et qu'à son départ il dispersa et dilapida, — « con tutte le comodità in campagna, et in città, che può hauere un cauag^{re} ».

Il semble bien que la cause première de ses malheurs doive être cherchée en un faux calcul initial et que, partisan intéressé des armes espagnoles en Lombardie, l'espoir, frustré, du succès final de Philippe V l'ait conduit à la ruine. En effet, nous le trouvons, aux temps du prince de Vodemont, qui joue un rôle assez risqué de convoyeur postal hispano-français. Comme, dans l'État de Venise surtout, les paquets de dépêches venant d'Espagne et de France couraient des risques multiples, l'ambassadeur de France lui avait demandé d'avoir recours aux amis influents qu'il comptait là-bas pour en assurer le transport et son intervention avait eu plein succès, « perchè tutte le lettere di Spagna et di Francia per Roma, Venezia, e Mantoa, durante lo spazio di molti anni, andando e uenendo, tutte andauano nelle mie mani : Vodemont me le confidaua, e non ci pensaua più ; e quelle che ueniuano, le consignauo à lui... » Jamais, affirme-t-il dans sa lettre du 24 février 1716, une seule de ces importantes missives ne se perdit. Il les faisait prendre à Bergame ou à Brescia, d'où elles étaient convoyées à Vérone. Il arrivait, ce faisant, qu'il en fût de sa poche. Il cite le cas de certain paquet qu'il porta, à vide, à Tessé, de Vérone à Man-

toue, en passant l'Adige, voyage pour lequel il lui fallut débourser 8 doublons, dont il ne revit jamais la couleur. Même, une fois, ayant, par l'intermédiaire de ses amis de Venise, intercepté des lettres chiffrées du prince Eugène et les ayant aussitôt remises à Vodemont, celui-ci en tira grand honneur, tandis que Colmenero, le confident, « me ne ha fatto fare un carico infinito »[1].

Quand Philippe V vint, en 1702, en Italie, ce fut lui qui, en qualité de député de la Chapelle Royale de la *Scala*, assista, matin et soir, le souverain tant dans son cabinet qu'en public et célébra la messe du Roi. Dans sa lettre du 8 septembre 1715, il rappelle même qu'il avait eu l'honneur de baiser déjà les mains du monarque dès son arrivée à Pavie, à titre, également, de délégué de la *Scala*. Durant les quarante jours, ou à peu près, que le petit-fils de Louis XIV passa à Milan, « mai l'abandonai e ui restai sempre come delegato capellano d'honore ». C'est en cette circonstance que Vodemont et le grand chancelier, Monsignor dell' Olmo, intervinrent auprès du P. Daubenton, qui se montra favorable, — ayant même parlé en ce sens à Rome à Bentivoglio, — et remirent au Roi un mémorial, où ils demandaient pour leur protégé la survivance de l'Économat général. Mais, le soir du départ de S. M. C., le secrétaire d'État et le questeur Stoppani ne s'avisèrent-ils pas de substituer au nom de l'abbé celui du chanoine Belcredi, du Dôme, et ce en dépit de toute règle, — l'Économat général revenant de droit à un chanoine d'honneur et requérant, au surplus, puisqu'il fallait y défendre les intérêts du Roi contre l'archevêque, un ecclésiastique indépendant de l'ordinaire, — à tel point que les Allemands se hâtèrent d'ôter sa charge à Belcredi pour la remettre à Francesco Visconti, mort, d'ailleurs, Économe général ! Vainement, pour réparer cette avanie, Vodemont et dell' Olmo demandèrent-ils en échange à l'Espagne, pour Mascara, la survivance du Vicariat général des troupes : les « fatalités italiennes » survinrent et de ce « *sacco de gatti* », le pauvre abbé ne retira que l'exil de Milan !

1. Dans sa lettre du 14 août 1715, Mascara dit que Vodemont l'ayant dissuadé de se lier avec Colmenero, ce dernier devint ainsi l'artisan principal de ses infortunes.

Réfugié à Bergame, il y resta six mois, passant jusqu'à Mantoue les nouvelles à Vodemont, lorsqu'un beau jour ce dernier lui intima brusquement par exprès, et lorsque tout était perdu, l'ordre suivant, reproduit, avec un italianisme, dans la lettre du 24 février 1716 : « *uenès jusqu'en chemise : uous nè manquerès de rien et je uous promet de partager auec uous le pain qui me resterà.* » Dans une missive antérieure, du 5 janvier 1716, Mascara ajoutait qu'il était passé en France « con promessa sollenne per parte delle due corone, di che sarei stato ricompensato, e gratificato ».

Il était à Paris en 1706, où Vodemont semble avoir assez vite oublié ses promesses, encore que ç'ait été sur sa prière que Louis XIV ait octroyé aussitôt au réfugié une pension annuelle de 500 écus, qui lui fut régulièrement payée jusqu'à la paix de Bade, époque à laquelle le ministre se refusa de la solder désormais, sous prétexte « che si era fatta la pace, perche ogni uno potesse andare a casa sua ». Cependant, peu avant sa mort, le Grand Roi, revenant sur cette décision, en faisait expédier, en ces termes, de nouveau l'ordonnance de paiement, que nous transcrivons de la copie originale :

« *Au Sr abbé Mascara Tourrianÿ.*

1500 #

A

Garde de mon Tresor Royal Mr Claude le Bars de Montargis payes comptant AU SR ABBÉ MASCARA TOURRIANŸ LA SOMME DE QUINZE CENT LIURES *pour une année de la Pension que je luy ay accordée : fait à Marlÿ le 30 juin 1715*

Comptant au Tresor Royal

bon

Louis *Louis*

Voisin. »

Et Voisin — dont l'algarade avec Desmarets à Marly, en présence du Roi, est si lestement narrée dans la lettre du

23 juillet 1715 — aurait promis à Mascara — c'est lui qui l'affirme le 19 janvier 1715 — de faire doubler ce chiffre à Noël de 1715. Il est fort probable que Louis XIV se sentait favorablement disposé pour l'abbé, qui, dans sa correspondance, témoigne, à son endroit, d'un culte évidemment sincère, d'une dévotion ancienne et profonde. Suivant régulièrement la Cour, de Versailles à Fontainebleau, — d'abord, par deux fois, à la suite de Vodemont; puis, quatre années consécutives, en qualité de camarade de son parent, le nonce Cusano; enfin, jusqu'en 1714, aux frais du marquis de Mejorada, qui, bien que retiré du ministère, lui envoyait encore, en 1714, les 100 doublons d'usage, « di quel denaro che restaua tuttauia da riscuotere dalla secretaria », — il avait l'occasion d'y renouveler la connaissance du Roi, et c'est ainsi que doivent s'expliquer les gratifications extraordinaires de 1,000 écus qu'à plusieurs reprises Louis XIV lui concéda. « Ho hauto, » dit-il dans sa lettre du 27 août 1715, « l'honore più volte di parlarci = non lo uedeuo uolta alla caccia, che non mi dicesse una graziosità..... à fontenblò lo uedeuo da uicino una dozina di uolte ogni giorno; e conosceuo che la mia figura non gli era disagreabile. » Il lui avait fait dire par le marquis de Torcy — qui, pas plus que son secrétaire, Pecquet[1], n'ignorait sa correspondance avec l'Espagne — son intention de lui donner une abbaye et Mascara, dans la lettre du 4 août 1715, où il désire que le roi d'Espagne s'entremette à ce sujet, écrira : « basta accomodare il Padre Tellier, il quale non ressiste alla uolontà del Rè. » C'était, précisément, le P. Tellier qui se montrait hostile, tandis que le P. de la Chèse *(sic)*, sur lequel il avait compté pour obtenir, sinon l'abbaye, du moins une bonne pension sur quelque bénéfice, s'obstinait à rester inactif.

Réduit de la sorte à mener une existence de parasite, il n'en ressentait que plus durement, dans son contact quotidien avec l'opulence, sa propre et dégradante misère. Dans la lettre du 24 juillet 1715, où il sollicite de Grimaldo un secours pour

1. On sait que Pecquet, commis aux Affaires étrangères, jouera un rôle des plus actifs lors de la découverte du complot de Cellamare. Cf. Saint-Simon, éd. Chéruel-Regnier, t. XII, XVII et XVIII.

continuer, comme par le passé, de se rendre à Fontainebleau, il demande, tant pour l'aller que le retour, 20 écus, et, pour nourrir *more pauperum* ses deux valets — lui, ayant table ouverte à la Cour, — au moins « una bona doppia al giorno ». Il faut, s'empresse-t-il d'ajouter, toujours disposer, en de telles occurrences, de « pure una dozina di doppie di libertà », afin d'être à même de jouer à l'hombre et ne point paraître sujet tout à fait inutile, ainsi que, aussi, de « qualche prouisioni di tele et altre bagatelle necessarie all' uso ». Il faisait, à cet effet, venir de Milan, « per far regalo alle dame mie amiche in tempo di natale, e per conseruare l'amicizia, et anco per far mantenere la confidenza, e sapere delle medesime il misterio delle cose, » des babioles de luxe, *v. gr.* « olij, e guanti... tabachiere, fazoletti, e gallanterie... » Sa mère[1] — qui mourut d'apoplexie la Semaine Sainte de 1716 — l'avait, pour le punir de son attitude politique, déshérité de son vivant, le privant ainsi, outre d'une « bella terra.... in Valenza », de 3,000 écus de rente annuelle, et les maigres intérêts qu'il possédait encore en Italie et que gérait sa correspondante, la marquise de Fiorenza della Fuente, sœur du prince Ferdinando di Castiglione et mère de la marquise Novati, morte à Milan en juin 1715, n'étaient pas suffisants pour lui permettre de subsister. Dès le 22 juin 1715, il déclare à Grimaldo que l'argent lui manque pour payer ses frais de poste. « Nissuno, » confessera-t-il amèrement le 27, « ha mai hauta in Parigi miglior compagnia di quella che ho sempre hauto io : ma nissuno ha mai hauto meno di danaro e di comodità : e per pagare il fitto della mia casa, e pagare, e uestire due miserabili staffieri che ho, non ho io di che uestirmi, ne di che magnare : et alla matina uado a pranzo in una casa : et alla sera à cena in un altra : e quando pioue digiuno, se non mi uengono à prendere : e son pieno di debiti. » Et il avait écrit le 19 juin, dans sa première lettre : « La duchessa di Lude mi manda la sua carozza ogni mattina che uoglio andare à pranzo à casa sua, ò che la duchessa di Suilly uiene à leuarmi ò Sicilia [= l'ambassadeur de Sicile,

1. Il avait un *fratelastro* du nom de Marco-Antonio Croco, qui était, en 1716, *Vicario di Provisione*. Sa mère l'avait déshérité au profit de la marquise Dada.

Provana (le *comte de Provane* de Saint-Simon, qui n'a, d'ailleurs, rien su de Mascara, ni de son aventure), son ami dévoué, mais auquel il ne s'ouvrait pas], uiene, e mi conduce seco; e uiuendo alla moda delli Boemi, à pranzo in una parte et à cena in un altra, *je suis toujours à la piccorèe.* » Il soupait tous les soirs, régulièrement, chez la marquise de Nancré, qui habitait un des appartements du Palais-Royal, mais, pendant son séjour à la campagne, il lui fallait jeûner. « Sono, » déclare-t-il le 5 août, « due mesi, ch'ella è in campagna; e ui starà due altri : con che à casa mia non prendo altro, che due oua, et un poco di pessimo uino; perche non posso prenderne di migliore. » Le 13 août 1715, n'ayant été invité nulle part, il se couche le ventre vide. Fort heureusement, la duchesse de Lude était là, pour remplir les blancs de Mme de Nancré, qui ne revint à Paris que le 9 septembre. Lorsque Grimaldo, par un billet en date d'Aranjuez, 2 juin 1715, lui a passé avis de l'expédition, à son adresse, d'une lettre de change de 50 doublons d'Espagne[1], il écrit : « Doppo che V. E. mi ha data la bona noua delle 50 doppie che sono in uiaggio, mi son fatto fare un uestito, perche ne aueuo estremo bisogno : ho promesso che pagarò li termini scaduti della casa che habito..., » pour, aussitôt, ajouter, en bon Italien privé de l'indispensable carrosse : « si uiue alla giornata col poco di credito che può hauere un galanthomo : mà l'andare à piedi per Parigi, questo è il mio horrore, e la mia disperazione. »

Il habitait, sur la paroisse Saint-Eustache, une maison appartenant à un M. Renard, sise rue du Mail, proche des Petits-Pères, à 40 pas du Palais-Royal. Il semble — car ses déclarations sur ce point sont quelque peu confuses — que l'appartement qu'il y occupait, d'un loyer annuel de 900 lires, avait été meublé à ses frais, lorsque, au sortir du service de Cusano,

1. Il reçut ces 50 *doppie* le 1er juillet, « regolate à lire dodici cada una », avec un mot du ministre en date du 17 juin. Le 22 juillet, il annonce « che le 50 doppie, non le ho ne meno uiste, nè toccate, e per esimermi dalle molestie, e dalli insulti, e per hauere la continuazione della mia pouera habitazione, le ho pagate al solo affituario della casa che godo : mi resta di uiuere : e di far uiuere meco due seruitori; e uestirli... » Lorsqu'il reçut — en octobre 1715 — le second envoi de 50 doublons, le banquier ne lui donna plus que 11 lires par doublon. *Cf.*, d'ailleurs, la page 18 de cette étude.

l'heureux hasard qui lui fit connaître le marquis de Mejorada lui permit, du même coup, de vivre indépendant. Dans sa lettre du 20 février 1716, il dit vouloir emporter avec soi en Italie, « comme souvenir de ses misères », son lit, — qui, d'après sa lettre du 16, lui avait coûté 900 lires, — un meuble d'art, « di calmandra, forrato di raso » et une garniture de « cinque tonde di finestra della medesima calmandra ». Et quand, pressé par le besoin, il se verra contraint, contre son projet, de tout vendre à des Juifs, « auoltri rapaci, » il avouera, dans sa lettre du 17 mars, que ce mobilier complet, « coperte, tauole, cantaro, sedie di ueluto, tonde, » dont ils ne lui ont donné que 200 écus — encore que le laissant à sa disposition jusqu'à la fin de mai — avait été payé 3,000 lires. Bizarre existence, en vérité, que celle de ce Mardochée de boudoir, auquel, si Philippe d'Orléans lui-même lui prêtait sa loge au théâtre, la duchesse, sa femme, avançait l'argent nécessaire pour jouer à l'hombre dans sa chambre, et qui, obligé par la dure nécessité qui l'opprimait, de quémander des aumônes à toutes les portes, avait su se ménager des ressources secrètes, dont il fera, avec une discrétion impénétrable, l'aveu forcé en pleine détresse, dans une phrase de sa lettre du 26 janvier 1716, où il est question du « poco soccorso che mi dauano quà », secours qui « mi resta leuato! » Et c'est ainsi que les malheurs de l'abbé Mascara laissent hésitant le philosophe et que, s'il est fort regrettable que sa longue correspondance avec Mejorada — poursuivie, d'après la lettre du 6 juillet 1715, après même que celui-ci eut quitté le ministère — ne soit pas à l'*Archivo Histórico Nacional*, ni, selon toute apparence, à l'*Archivo General* de Simancas, le jugement de l'historien, édifié sur les seules lettres à Grimaldo, reste en suspens sur son compte. Le personnage, aussi bien, est d'une appréciation difficile, et, comme il arrive parfois aux caractères par trop subtils et aux consciences souples à l'extrême, l'on se demande s'il ne succomba pas pour avoir voulu, en servant trop de maîtres à la fois, concilier d'irréductibles antagonismes et s'être, en définitive et malgré ses protestations de loyalisme, joué de cette élémentaire moralité qui conditionne

l'existence privée comme la vie sociale. « Parlo poco naturalmente = sento tutto, e scriuo molto à V. E., » avoue-t-il, le 31 juillet, à Grimaldo, et il se vante d'avoir écrit plus prolixement encore, jadis, au marquis de Mejorada. Il ne s'aperçoit pas que ce rôle d'écouteur aux portes, que la malchance de sa destinée le fait remplir, est, en soi, odieux et qu'à prétendre s'acquitter, au jour le jour, de son office de gazetier secret en toute conscience, il suffisait d'un délateur mal intentionné pour que ceux-là mêmes qui, hier encore, lui ouvraient les portes de leurs salons et l'accueillaient sans défiance, le repoussassent demain avec le dédain réservé aux traîtres et le traînassent aux gémonies comme une bête pestiférée, indigne de pitié.

Mascara n'allait pas tarder à en éprouver l'amère expérience. Il constatera alors, mais trop tard, qu'il a été dupe et, devant le lamentable écroulement de ses espoirs, accusera d'ingratitude l'Espagne. Et, sans doute, il avait beau jeu à rappeler à Grimaldo que c'était pour servir son maître qu'il avait sacrifié — sans parler de l'amitié, si puissante, de Vienne — « tutte le opzioni de canonici molti, che sono morti doppo la mia absenza = et anco ho perduto case, et il dritto di chiamare l'ecconomato generale, il Viccariato Generale dell' essercito, il Vescouato di Vigeuano ; che tutto si caua da soggetti della Capella Reale : e senza farmi torto, non poteuano leuarmene la mercede, dell' uno ò dell' altro ; come anco della Preuostura...! » Il avait beau jeu, également, à revenir sans cesse sur une autre affaire, où la nonchalance de son « padrone » était, cependant, si bien faite pour, en l'humiliant, lui ouvrir les yeux ! Grâce, en effet, à l'intervention du ministre Mejorada, il avait, en 1710, obtenu une pension de 1,050 écus maltais, soit 700 écus de monnaie française — maigre compensation, si « due soldi à Milano non ne uagliono uno in Francia » —, sur la mense de l'évêché de Malte. Mais l'évêque, un Majorquain têtu et rapace, exploitant habilement les contingences politiques, prétexta que ses revenus ne lui permettaient pas de payer cette somme et, sans même daigner répondre à ce que lui écrivit Mascara, se refusa carrément à lui

rembourser les 300 écus qu'il avait dû consigner à Rome en 1711 pour recevoir ses Bulles. Devant l'impossibilité d'un arrangement à l'amiable, et après avoir épuisé tous les expédients, l'abbé s'était décidé à intenter au prélat un long et dispendieux procès en Cour romaine, procès toujours pendant lorsqu'il abandonna Paris[1], et dont l'issue apparaissait plus qu'incertaine, si, comme il le note dans sa lettre du 2 novembre 1715, « nel mare magno della Rota, per far girare le ruote, » ce qu'il faut avant toute chose, avant même le bon droit, c'est « danaro molto », soit ce qui lui manquait le plus. Mollement appuyé dans cette intrigue par son parent, alors gouverneur de Rome, Scotti — dont il envoya à Grimaldo plusieurs des secs billets qu'il lui faisait tenir à ce sujet — il fut aussi peu soutenu que possible par la Cour d'Espagne et vainement remuera-t-il ciel et terre pour faire agir en sa faveur ses nombreuses relations madrilègnes — il savait, à en juger par quelques citations typiques qui émaillent sa correspondance, le castillan au moins aussi bien que le français — : Mme des Ursins, au moment de sa toute-puissance, Vadillo, lorsqu'il était ministre, le cardinal del Giudice, depuis son arrivée à Madrid, son neveu Cellamare, avant son ambassade parisienne, D. Francisco de Córdova-Aguilar et sa femme, l'abbé Gonzaga, cousin germain de la marquise Fiorenza della Fuente, Patiño, Castelrodrigo, Balbazes, etc.[2]. D'autres, cependant, qui n'étaient pas Espagnols, n'avaient pas montré plus de zèle à son endroit, malgré ses services. C'est ainsi que les lettres qu'il envoyait à Scotti sur la situation religieuse en France, étaient lues, avec l'intérêt qu'elles méritaient, par le Pape en personne[3] : mais, quand Massei lui en fit l'annonce, il

1. Il dit, en outre, dans sa lettre du 9 décembre 1715, qu'au cours des dix dernières années beaucoup de procès ont dilapidé son avoir.

2. Le 26 juillet 1715, il constate mélancoliquement : « Ho scritto à Spagna à tante persone mie amiche, che non me ne riccordo appena : et haurei scritto sino alle anime del Purgatorio, se hauessi potuto : ma pochi mi hanno risposto ; e quelli che lo hanno fatto, mai hanno concluso niente. »

3. Dans ces lettres, il se documentait principalement aux confidences que lui faisaient un Dominicain, « il primo teologo di Francia, » ennemi des Jésuites et « homo grande e de più qualificati di tutto il Regno », qu'il voyait « nella sua chiesa alla messa », et un théologien Jacobin. Le P. Caffaro, Théatin, le renseignait aussi. Ses lettres à Grimaldo sont elles-mêmes pleines de détails sur l'affaire de la Bulle, les assemblées du clergé, le fameux projet de Concile national et le travail hostile

ne trouva, pour toute réponse, que cette répartie désabusée : « che non meritaua la pena e che hauerebbe fatto meglio à darmi una bona abadia ». Et si, en Espagne, ce fut le P. Daubenton qui se montra peu ardent à promouvoir sa candidature, quand Aldrovandi y sollicita pour lui une pension sur un évêché[1], en France, ç'avaient été les Rohan, les Tellier et autres « zelanti » qui, travaillés par le cardinal Albano, s'étaient opposés à sa fortune.

Il végétait donc misérablement, balancé du Charybde de la désespérance au Scylla de la désillusion, lorsque le frappa à l'improviste la plus impitoyable catastrophe, dont la menace, nous le marquions tout à l'heure, planait depuis longtemps sur son hybride carrière, sans qu'il semblât jamais l'avoir anticipée, dans sa pensée cependant si alerte. Si sévère que nous nous soyons montré jusqu'alors pour le caractère de Mascara, nous ne pouvons, en cette effroyable circonstance, ne pas plaindre l'injustice dont il fut victime. Par ce qui précède, on a pu voir qu'il possédait l'amitié du Régent et de sa famille. Il avait fait sa connaissance à Milan, où, à plusieurs reprises, ils avaient déjeuné et soupé ensemble, vraisemblablement dans la maison de la comtesse Barti, femme de l'envoyé de Toscane et parente de Mascara, avec lequel elle continua de correspondre à Paris et qui avait donné « da cena e pranzo e nell' armata ancora » au Duc. Philippe la tenait, d'ailleurs, pour « la sua migliore amica », selon qu'il le déclara plus tard à l'abbé, et quand Louis XIV eut gracieusement accordé à ce dernier « li libri del Louvre che si sogliono dare alli ambasciatori », ce fut elle qui, par l'entremise du Duc, toujours désireux de lui être agréable, les reçut à sa place, sans qu'on se fût jamais soucié de lui restituer « quelli che gli doueuano essere dati in compenso ». Il n'avait, répétons-le, au surplus

de l'écrivain ecclésiastique Louis-Ellies Dupin, sur la mystérieuse ambassade de Massei, favori du Pape, à Paris, ainsi que l'attitude de Bentivoglio à son égard. Il est bon de noter que Mascara affecte, dans sa correspondance avec Grimaldo, d'être des plus favorables aux Jésuites.

1. Il avait écrit, sans doute, à ce propos au confesseur du Roi et c'est à sa réponse indifférente qu'il fait allusion dans sa lettre du 17 juillet 1715, où il la dit libellée « con piena humanità, e ciuiltà... dichiarandosi prontissimo di farmi grazia, quando occorra ». Mais c'est ce *quando occorra* qui le laisse rêveur, ou, comme il s'exprime, lui « dà fastidio ». Il ne connaissait que trop bien le style des hommes d'Eglise.

qu'à se flatter des politesses que le futur Régent et ses femmes lui avaient toujours ménagées. Dans sa lettre du 22 octobre 1715, il se vante de leur avoir donné en cadeaux diverses bagatelles, « tutto benissimo ricceuto e gradito : come[1] tabacchiere, fiori di piumma e cose simili, » et que la mère du Duc lui fit présent, « anni sono, » d'une boîte en or « con il suo ritratto guarnito di diamanti ». Il est vrai que tout ceci n'avait été qu' « allegoria di apparenza » et que, si « il ben uenuto et il bene ricceuto dura sempre », les faveurs positives, les avantages sonnants et trébuchants, eux, étaient encore à venir, puisque, pas plus à l'avènement du Régent qu'avant, Mascara n'avait reçu autre chose, de ce côté, que des promesses vagues, en particulier celle, de la bouche de Philippe, d'une « grossa Pensione sopra li Benefizij ». Cette malchance n'était pas imputable à la froideur du courtisan, car l'abbé s'était présenté parmi les premiers pour adorer l'astre naissant. Dès le 10 septembre 1715, il se trouvait « nella Galleria di lui, e nel suo appartamento », avec « tutta la Francia, per modo di dire » et y saluait le Duc, Madame et la Duchesse. Au matin du 11, il assistait à la toilette de la Duchesse, puis la servait à table, et, la matinée du 13, était de nouveau à sa toilette, en compagnie de l'ambassadeur de Sicile. Le 15, il voyait derechef la Duchesse, le

1. Ce qui suit est en écriture chiffrée. Mascara employait pour sa correspondance avec Grimaldo le chiffre dont il usait déjà pour celle avec Mejorada, et se servait, pour la transmettre à Madrid, d'un Espagnol de toute discrétion, D. Félix Cornejo, qui avait déjà joué ce rôle dans la correspondance avec le ministre antérieur et était chargé d'affaires d'Espagne à Paris. Dans le P.-S. de sa 1re lettre, il dit : « Non è necessario che nessuno sappia che io carteggio con V. E., nè che V. E. mi faccia l'honore de rispondermi : nella stessa maniera che non era necessario quando scriueuo al Sr Marchese di Mejorada : questo articolo lo intendo benissimo : tuttauolta, se V. E. non ha cosa in contrario, mi seruirò di Don Felix Cornejo, sin tanto che egli stia à Parigi, et à questo ho consegnato la mia lettera per V. E. senza dir altro... » Grimaldo ayant paru se défier et du chiffre et de Cornejo, — chose assez bizarre, puisqu'il correspondait lui-même avec lui depuis 1711 et continuera à correspondre avec lui jusqu'à la découverte du complot de Cellamare, comme en fait foi l'inventaire contenu aux folios 59, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 67 du t. 282 de la *Correspondance Diplomatique* (ESPAGNE), au ministère des Affaires Etrangères à Paris — Mascara lui réplique le 17 juillet qu'il ne pourrait changer son chiffre que si le ministre lui en envoyait un nouveau — ce qu'il ne fit pas — et que Cornejo « è il ritratto dell' honore fratanto : et in sua mano mi fido ». De fait, tous les passages chiffrés — sauf un, assez long, dans la lettre du 26 septembre 1715, et le mystérieux 40 dont il sera question plus loin — ont été déchiffrés sur l'original. Notons, enfin, que Mascara n'a signé de son nom et muni d'une suscription que les lettres écrites à Grimaldo depuis la fin de janvier 1716 et dans lesquelles il proteste de son innocence, comme s'il eût soupçonné qu'elles devaient être ouvertes à Paris par les ordres du Régent.

Duc et sa mère, toujours avec « Sicilia », au Palais-Royal. Le 24, il assistait une troisième fois à la toilette de Madame, qu'il accompagnait ensuite à table, après quoi il avait le plaisir de voir « en paños menores » — c'est l'expression qu'il emploie — le Duc et sa femme. Comme s'il eût tenu à ne pas rester en arrière d'une Fortune si propice, Grimaldo, jusqu'alors inactif, semblait vouloir se décider, à son tour, à intervenir en faveur de son correspondant et envoyait le billet suivant au tout-puissant confesseur royal :

« *R.dmo P.e*

El Abad Mascara que era Canonigo de la Escala en Milan, abandono esta Preuenda quando se perdio aquel Estado y paso à Paris, desde donde tubo una correspondencia continuada con el Sor Marques de Mejorada, en el tpo que estuvo en el manejo de la Secretria del Desp.o Universal, y con motiuo de apartarse de el, huuo una suspension de un año en esta correspondencia, y a (sic) algunos meses que ha buelto á continuarla conmigo por gustar el Rey de sus noticias, y seruirle de auisos algunas de ellas ; El Marq.s de Mejorada le embiaua de orden del Rey algunos socorros de 100. Doblones de tiempo en tpo, y Yo le remiti tambien de orden de S. M. cinquenta Doblones quando empezó la correspondencia con migo ; A Dos años[1] *q. S. M. le concedio una pension de 700. Ex.s sobre el Obispado de Malta, en cuyo tpo dize que solo á (sic) podido cobrar 150 Ex.s y que el obispo quiere reducirla a pleito con el pretexto de no alcanzar las rentas, y porque este letigio le seria mui costoso solicita q. en nombre de S. M. se escriua al Cardenal Protector y à D.n Joseph Molines*[2] *para que ablen à su Santidad en este asumpto.*

1. *Sic.* De même, l'indication relative aux 150 écus qu'aurait touchés Mascara décèle, chez le ministre, la distraction professionnelle.

2. C'était l'ambassadeur d'Espagne à Rome. Sur la façon dont il fut arrêté à Milan par ordre de la Cour de Vienne, lorsque, ayant été nommé Inquisiteur Général, il se rendait à son nouveau poste dans la péninsule, nous publierons ailleurs diverses pièces inédites. On se souviendra peut-être que cette arrestation fut le prétexte, en 1717, de la reprise des hostilités contre l'Autriche et, médiatement, la cause du triomphe d'Alberoni, qui devint Grand d'Espagne, évêque de Málaga, puis finalement archevêque de Séville. Notons, en outre, pour éviter toute équivoque, que Grimaldo, lorsqu'il succéda au Cardinal Del Giudice, écarté du ministère par Isabelle Farnèse comme hostile, en sa qualité de représentant du parti français, aux plans d'Alberoni, ne fut en réalité que le simple homme de paille du *Valido*, qui avait alors ses raisons pour rester dans une discrète pénombre. D'autre part, pour se faire une idée exacte des relations de Grimaldo avec Cellamare et du degré de leur intimité, il faut lire, au t. 282 précité de la *Correspondance d'Espagne*, l'inventaire détaillé des

Tambien solicita q. respecto de lo mal cobrable, y dudoso de esta pension y ser lo unico q. tiene para uiuir, se le señale alguna otra con que mantenerse, ó, que se escriua a la corte de francia para que se la conceda, o algun Beneficio, y por ultimo pide se le imbie algun otro socorro, pues el de los 50. Doblones ultimo, le cogio tan empeñado, que le fue preciso repartirle con sus acreedores; de todo lo qual ha querido el Rey q. con toda reserua informe à V. S. para q. en su inteligencia diga V. S. en q. le parece podrà S. M. atender à este eclesiastico. Dios g.e à V. S. m.s a.s como deseo. — B.n Retiro à 12 de Set.re de 1715.

El Marq.s de Grimaldo.

R.mo P.e Guillermo Daubenton. »

Mais le Jésuite répondit, sèchement :

« *Para q. tenga el debido efecto la Pension de los 700 escudos q. Su Mag.d se sirvio de conceder al Abad Mascara juzgo sera conveniente q. en nombre de Su Mag.d se escriba al Card.l Protector, y á D.n Joseph Molines, para q. hablando á Su Santidad sobre este assumpto, se impida el litigio, á que dice el Abad quiere reducir el Obispo de Malta la referida pension.*

Tambien me parece q. sera razon, q. en atencion á su fidelidad, y á lo dudoso de la pension concedida le mande Su Mag.d embiar algun otro socorro como los pasados: pero no hallo otra cosa, en q. por aora se le pueda atender, por q. ni ai cabimiento en pensiones, ni es tiempo opportuno para escribir sobro este punto á la Corte de Francia, como

pièces saisies à l'hôtel de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Peu d'historiens modernes, malheureusement, se sont donné la peine d'étudier *diplomatiquement*, principalement sur l'ample matériel conservé au ministère des Affaires Etrangères, les tenants et aboutissants du complot de Cellamare et le seul qui l'ait fait, jusqu'à présent, avec une conscience relative, le P. Jésuite Bliard, au t. II de son ouvrage : *Dubois cardinal et premier ministre*, a commis, sur le complot dit de Pontcallec en particulier, des bévues qui rappellent, sans d'ailleurs les excuser, celles dont s'est rendu coupable Mgr. A. Baudrillart, — selon que nous le démontrerons *documentairement* sous peu, — dans son ouvrage, tant vanté, sur *Philippe V et la Cour de France*. Même un historien aussi amoureux de précisions que M. E. Bourgeois — cependant familier, depuis Lyon, avec Alberoni — manifeste sur ce chapitre, dans sa dernière étude : *Le Secret des Farnèse; Philippe V et la politique d'Albéroni*, quelque laisser-aller et il a fallu que M. H. Hauser fit connaissance avec le complot dit de Pontcallec dans la thèse de M. A. Le Moy — où ce complot est, malgré des références en trompe-l'œil, escamoté — et l'excellent ouvrage de M. Fr. Saulnier sur le *Parlement de Bretagne*, pour que, dans la *Revue historique* 1910, p. 387, *note* 2, le professeur de Dijon lui reprochât d' « *atténuer (!) à l'excès l'importance du complot (de Cellamare). L'affaire Pontcallec, qui est ici passée sous silence, prouve que le plan de soulèvement de la Bretagne n'était pas absolument "sans portée"* ». Mais attendons *Le Secret de Dubois*.*

* L'ouvrage a paru en décembre 1910 et ne contient rien sur cette matière.

lo pretende el Abad nombrado. V. S^a. se lo participara á Su Mag^d., para q. determine lo q. fuere de su R^l. agrado; Dios gu^de. a V. S^a. muchos años como deseo. Nov^do. 21 de Sep^bre. de 1715.

Guillermo Daubenton. »

Là-dessus, on décida ceci, et l'autographe est de Grimaldo :

« *Fho. en 30 7re. — Como lo dize el P^e. Confesor, embiandole con primer Correo una Letra de cinquenta doblones y se pedira al S^r. Obispo de Cadiz sin decirle mas, de q. a de ser a mi fauor y pagadera en Paris para un gasto secreto* [1]. »

Le fait est que, dans toute sa correspondance avec Grimaldo, Mascara n'a jamais dit que du bien de Philippe d'Orléans et que sa lettre du 28 août 1715, qui termine sur l'apologie du Duc, suffirait à elle seule à le laver des imputations calomnieuses dont il fut victime, à défaut des lettres à Mejorada, où, s'il faut l'en croire, il s'était déjà prononcé très catégoriquement en sa faveur. Mais cet Italien subtil n'en faisait pas moins preuve d'une liberté de jugement extrême dans ses relations auliques et tels passages, perfidement détachés du contexte par un traître dénonciateur, ne pouvaient manquer

1. L'intervention à Rome, admise par Daubenton, fut de tout point inutile, car les lettres pour Acquaviva et Molines parvinrent à leur destination lorsque le procès était commencé et qu'une instance auprès du Pape était, par conséquent, superflue (lettre du 16 février 1716). D'autre part, lorsque la disgrâce de Mascara fut manifeste, Philippe V, sans doute travaillé par les divers agents d'Alberoni, se désintéressa — à part les deux envois, presque extorqués à force de lamentations, des 100 doublons — du sort de son gazetier. La lettre désolée que celui-ci avait écrite le 9 décembre ne fut certainement pas même examinée en haut lieu, car elle porte, sur une chemise, un résumé de quelque secrétaire, afin d'en épargner au Roi la lecture. « Habla », dit l'honnête *covachuelista*, « de sus pretensiones, y de lo que à podido entender en quanto à su desgracia con aquella corte. » Et il passe incontinent au résumé des « novedades » que relate Mascara ! *Responderle*, annote laconiquement la main du ministre et un *R*[*espuesto*] de scribe clôt le tout. Sa lettre du 26 janvier 1716 — comme, d'ailleurs, d'autres missives antérieures — n'est munie que de la note autographe de Grimaldo : *A Se*[*c*]*u*[*estr*]*^ar p^ra. q. la responda*. Quant à sa lettre-journal des 18 et 19 février 1716, sur quatre plis, Grimaldo l'a illustrée de ce rappel à l'ordre du monarque indolent, qui, tel le *Charles II* de *Ruy Blas*, résumait volontiers ses journées — voyez comme preuve le *legajo 2489* à l'*Archivo Hist. Nac.*, copié en décembre 1889 par Mgr. A. Baudrillart, puis, en août 1910, par nous-même et qui contient les 101 lettres autographes du souverain et d'Isabelle Farnèse à l'Infant, le prince D. Luis, et les 20 lettres autographes de Louise-Élisabeth d'Orléans au prince Luis, son époux, durant son voyage au *Pardo*, en décembre 1722 et janvier 1723, plus une lettre de l'été 1724 — en des billets de la teneur du lapidaire : « *Madame, il fait grand vent et j'ai tué six loups !* »

d'indigner un prince dont la situation à l'égard de ce neveu, pour le triomphe duquel, en 1707-1708, il avait naguère combattu si loyalement en Espagne[1], — après l'avoir fait, et avec vaillance, en Italie peu auparavant — ne laissait pas, au lendemain de la mort de Louis XIV, d'être singulièrement délicate. Passe encore, à la rigueur, que Mascara, poussant sa mission d'informateur documentaire aux dernières limites, mandât à Madrid telle bouffonnerie qui — c'est de la *harangue des harengères* qu'il s'agit, envoyée le 30 septembre 1715 — avait l'excuse, lue à la table du Duc, de l'avoir fait rire ; mais lorsque, prenant au sérieux un bruit qui circulait alors dans Paris, il affirme par deux fois -- la seconde, le 4 septembre 1715 — que le nouveau plan, si populaire alors, de Régence est littéralement copié « sopra le memorie, e le massime che si sono trouate scritte, et unite alla morte del S.r Ducca di Borgogna, il quale le haueua minutate, e digerite sotto la scola del suo fauorito, et homo grande monsignore di Cambraÿ, autore del *Telemaque* », ne commet-il pas, en étant si catégorique, une faute que l'orgueil de son protecteur ne lui

1. La correspondance autographe de Philippe d'Orléans avec Philippe V, déjà connue de Mgr. A. Baudrillart, a été copiée par nous. Elle est à l'*Arch. Hist. Nac.* sous la cote 2454 et se compose de 99 lettres, la première datée du camp de Requena, 3 mai 1707, la dernière du 11 octobre 1723, Versailles. Nous en reparlerons dans notre grande *Histoire du complot de Pontcallec*, presque entièrement à base de matériel inédit. Un autre *legajo*, qui porte la cote 3978, contient une précieuse collection, à peu près complète, des pamphlets et brochures relatifs à la querelle des Ducs et Pairs et des Princes légitimés, qui intéressait souverainement la Cour d'Espagne. Malheureusement, la correspondance diplomatique de ces années de tension si orageuse entre la France et l'Espagne ne se trouve, ni à l'*Archivo Hist. Nac.*, ni à Simancas, dans un état satisfaisant de conservation et celle de 1719 manque complètement à Simancas, où, par une bizarre disposition, sont gardées les séries de ces années, que M. J. Menéndez Pidal devrait bien faire transférer à son dépôt, auquel elles appartiennent logiquement. D'après M. Fr. Díaz Sánchez (*Guía de la villa y archivo de Simancas* [Madrid, 1885], p. 82), les *legajos* 4193 à 4300 de la *Correspondance diplomatique* avec la France « quedaron en París ». Ce sont les 107 liasses dont parle, d'autre part, M. Julián Paz, fils de M. Paz y Melia et Directeur de l'*Archivo* de Simancas, dans son article : *La misión Tirán en España y los documentos de Simancas existentes en Paris* (*Revista de Archivos*, XII [1905], p. 428). Nous avons consulté, pour notre *Histoire* précitée, avec le plus grand profit quelques-unes de ces pièces, dans l'été de 1909 et en septembre de cette année 1910, aux *Archives* du ministère des Affaires Etrangères, où elles sont conservées, avec un soin admirable, et mises à la disposition du travailleur par le personnel le plus obligeant qui soit, quoi qu'en pense D'E. dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1910, t. LXII, *col.* 675. Nous venons, d'autre part, de lire dans la *Revista de Archivos* de juillet-août 1910, — qui ne nous a été adressée que très tardivement — p. 189, que M. J. Paz, profitant de la mission officielle qui l'envoya au Congrès des Archivistes et Bibliothécaires à Bruxelles, cataloguerait enfin « *los legajos del Archivo de Simancas existentes en el Nacional de Paris* ».

pardonnera jamais? Cet exemple, typique, pourrait être renforcé d'une multitude d'autres, tirés des lettres à Grimaldo.

Comment, demandera-t-on, le Duc en est-il donc venu à connaître le secret de cette correspondance et à rejeter, de la sorte, avec horreur l'homme qu'il avait si libéralement traité? Il faut, pour répondre exactement à cette question, exposer d'abord quelques considérations préliminaires, qui achèveront de nous rendre presque sympathique la figure du pauvre Mascara. Celui-ci, lorsque mourut Louis XIV, ne nourrissait plus les espoirs qu'au début de ses lettres il avait si manifestement placés en Grimaldo. Dans son réquisitoire du 26 octobre, c'est avec une cinglante ironie qu'il rappelle les malheureux 50 doublons « per uolta ogni quatro mesi » qu'il lui faut, à la façon d'un mendiant, « pianger... tutti li quatro mesi d'interuallo! » Il n'avait, en effet, reçu la seconde lettre de change des 50 doublons, dont parlaient le P. Daubenton et Grimaldo dans les pièces reproduites ci-dessus, que le 13 octobre, payable chez Massoni, et c'est en termes confus que, le même jour, il remercie de cette « elemosina », que, le 14, il déclare — et S. M. C., insiste-t-il, n'est pas, cependant, sans savoir ce que coûte la vie à Paris ! — ne rien signifier du tout pour un homme obligé de vivre décemment dans la capitale et criblé, comme il l'est, de dettes criardes. Chaque fois que le ministre de Philippe V — qui se fait tirer l'oreille et se montre d'un laconisme bien peu encourageant, sauf, mais un peu tard, le 16 novembre 1715, où il se décide à quelque expansion, en conséquence de quoi Mascara lui écrit, le 30 novembre, que cette missive « è stata la mia prima et unica consolazione, che io habbi rissentita doppo sei settimane » — lui adresse un « sempre obbligantissimo foglio », un « compitissimo foglio », un « stimatissimo foglio », un « foglio preziosissimo », un « foglio humanissimo et obbligantissimo », il s'y trouve de tout, sauf ce que l'Abbé Mascara attendait : cet infâme quibus qu'il continuera, par suite, à quémander aux amis, « e questa è una situazione che fa paura all' homo honesto! » Aussi, dès le 17 octobre 1715, le voyons-nous qui insinue qu'il va sans doute se décider à « mutar paese » et, désormais, ses lettres,

quoique toujours documentées, seront dépourvues de l'onction si caractéristique, de l'humour si spontané des premiers jours : il commence à comprendre qu'il joue à Paris un rôle de dupe et qu'il n'y a, décidément, rien à faire avec le Roi d'Espagne. Pourtant, les raisons qui, au lendemain du traité de Bade, d'où l'Espagne était exclue, l'avaient maintenu en France, subsistaient toujours, aussi impérieuses que jamais, et Mascara ne connaissait que trop ses Allemands et « le querele allemane : e di qual natura elle sono ». Et il ne déplaît pas de découvrir en ce déraciné la fibre, toujours vibrante, du patriotisme italien. Dès le 29 juin 1715, il note : « Le mie lettere di Milano sono del 17 cadente ; e non mi dicono ne meno una sola parola, che meriti di essere letta : l'Italia è diuenuta un Paese più sterile in tutto, che non sono le arene della Libia : li Allemanni li hanno dato il coccolo, comme si da a' pesci, et l'hanno stordita... » ou encore, le 12 juillet : « Li Italiani non possono commandare ; sono in se stessi troppo diuisi, troppo antipatici, troppo gelosi, troppo inuidiosi ; una Potenza straniera deue bridarla con dolcezza, per tenerla contenta, et pacifica.....; li Allemani la sboccano, la inferociscono, la sforzano à temere ; mai l'impegneranno ad amare. » Voilà l'homme que, dans la première quinzaine de novembre 1715, vint glacer le subit coup de foudre de l'irrémédiable disgrâce parisienne. Il en fut si frappé qu'il resta du 9 au 30 novembre silencieux et qu'une longue relation de 8 feuilles, prête à partir le 21, il la brûlera ce jour-là de désespoir, à l'issue d'une entrevue avec de Nancré, où celui-ci, en lui signifiant son congé, lui avait positivement annoncé que S. A. R. était au fait de ses indiscrétions avec l'Espagne, grâce au zèle d'un Italien de la Cour de S. M. C., lequel aurait averti un compatriote résidant à Paris, d'où la dénonciation serait allée au Régent. Aussitôt, pour la millionième fois depuis le mélancolique *Donec eris felix* de l'exilé d'Auguste, le vide s'était fait autour du félon et l'ambassadeur de Sicile lui-même qui, presque chaque matin, lui offrait son carrosse, l'abandonnait. Lui, cependant, ne perd pas la tête et rédige, le 23, une supplique au Duc, dont il mandera copie à Grimaldo, que d'Albret accepte de présenter, s'étant offert, en outre,

généreusement à obtenir, par M. de Canillac, une entrevue entre Mascara et le Régent et, par lettre dont l'original fut envoyé au ministre espagnol — et dont, à deux reprises, le 14 décembre 1715 et le 26 janvier 1716, l'abbé dut demander la restitution — à intervenir auprès du maréchal d'Uxelles, comme le lui avait, d'ailleurs, conseillé le marquis d'Effiat, grand ami du Régent. Mais d'Effiat, chez lequel Mascara se rend deux fois le 10 décembre, se refuse à le recevoir et le duc d'Albret qui, le lendemain, l'a conduit chez d'Uxelles, ne peut obtenir que le maréchal consente à remettre au Régent la lettre que l'abbé lui a apportée. De même, lorsque ce dernier ira implorer de Noailles, l'archevêque — c'était le soir du 11 — touché en apparence de son malheur, sympathisera avec lui, avouera que la dénonciation est bien partie d'Espagne, et d'une main forte et d'un personnage éminemment renseigné, reconnaîtra qu'on a dénaturé l'esprit de la correspondance *etc.*, mais le roué cardinal ne remuera pas d'une semelle pour l'Italien, qui, le 4 mars, constatera que, malgré ses belles paroles, l'archevêque de Paris n'a rien voulu faire pour lui. Et d'Albret, qui avait renouvelé ses bons offices le 14 décembre, n'avait, le 30, pu placer encore un seul mot efficace, de sorte que Mascara, exécré et honni, languissait « come un homo indegno del commercio del mondo nella mia stanza ». Ce jour-là, il avait écrit à Grimaldo que la cause de sa disgrâce était publique en ville et au Palais-Royal. Et ç'avait été à cette date aussi que son défenseur, profitant de la venue de Louis XV à Paris et prétextant — par suite d'une lointaine communauté d'origine de la *casa Torriana* et des Latour d'Auvergne — une illusoire parenté avec l'abbé, avait enfin entretenu longuement le Régent du cas Mascara. Philippe l'avait laissé dire et, quand d'Albret eut épuisé sa faconde, s'était borné à objecter : « *Voilà comme vous êtes toujours! Vous croyez aisément tout ce que l'on vous dit!* » D'Albret ayant insisté, S. A. R. lui avait répondu « sempre forte » et non moins laconiquement, que « quello che sapeua, lo sapeua certamente, e che non poteua dubitarne ».

Pendant ce temps, nous l'avons marqué suffisamment, l'Espagne se taisait. Le 26 janvier, Mascara reçut — scellé

d'un sceau « molto significatiuo » : il représentait un esquif battu par les flots — un billet, laconique lui aussi, où Grimaldo se retranchait derrière le silence de Philippe V pour ne pas intervenir dans la querelle. Là-dessus l'abbé de se répandre en menaces sombres, que l'avenir ne devait pas tarder à justifier — puisque déjà se tramait le complot de Cellamare et Alberoni contre Philippe d'Orléans! — et, enflant la voix, de s'écrier, d'un ton prophétique, que « tali occasioni possono uenire : e potrebbero essere uicine : nelle quali Sua Maestà senterà e prouerà il pregiudizio che ci hanno fatto nella perdita del suo fedelissimo, sicurissimo, et attento seruitore! » Mais Mascara méritait-il une intervention diplomatique, au moment où se nouaient dans l'ombre les premiers fils de l'intrigue dont l'issue lamentable coûterait sa carrière à l'astucieux fils de jardinier devenu l'arbitre des destinées de l'Espagne? Il l'a, dans sa lettre du 26 janvier, très habilement implorée, sous forme d'une démarche du neveu auprès de l'oncle. C'eût été, en effet, un remède énergique et le seul, peut-être, capable d'émouvoir le Duc et les siens. Madame, qui avait déclaré à la maréchale de Clerambeau que l'ex-chanoine de la *Scala* avait écrit « la rage contre son fils », restait aussi inflexible que celui-ci. Devant l'insuccès de la médiation de d'Albret, Mascara avait imaginé d'écrire directement au Régent et, sur son mutisme, de s'adresser au premier gentilhomme de sa Chambre, Armantières, qui avait imité le silence de son maître. Vers la mi-février, il s'était, toutefois, grâce à l'activité d'amis demeurés fidèles, produit une sorte de revirement momentané de l'opinion et, le 18, Mascara pouvait annoncer à Grimaldo que partout, sauf au Palais-Royal, son innocence était reconnue, à tel point que la duchesse de Ventadour l'avait invité à déjeuner à la Cour et que les Bourbon, les d'Albret, les d'Epinay, les Lillebonne, les Sully, la duchesse de Lude, le recevaient de nouveau, comme naguère. Le 19, ce sera le tour du Nonce à l'inviter à sa table et c'est sans doute en s'y rendant qu'il vit, vers 9 heures, la cohue des gens qui revenaient du fameux bal donné par Cellamare, où l'on avait joué ferme dans la plus effroyable bousculade. Mais ce n'était là que pas-

sagère accalmie dans un ciel d'orage, si, dès le 21, il se plaint de nouveau de l'abandon général et, le 23, répète que le Régent ne veut pas démordre de la croyance en sa culpabilité. Le 9 mars, le P. de la Rue, confesseur de la Dauphine, lui mande — et la copie de sa lettre, envoyée à Grimaldo, subsiste — que le P. de Trévoux, confesseur de S. A. R., se désintéresse de sa cause, et que le confesseur de Madame, le P. de Linière — qu'il avait entretenu de son cas, sans grand enthousiasme, le 3, — s'est entendu répliquer que le Régent possédait « une copie des lettres », envoyée de Madrid par une personne dont on ne pouvait douter. Ayant déjeuné, le 16 mars, avec d'Albret, qui lui a répété que tout était inutile et que seul le Roi d'Espagne pouvait encore intervenir avec chance d'être exaucé, il mande, le 23, à Philippe V une prolixe supplique, où sans oser trop préciser, après l'insuccès de sa tentative antérieure, il insiste sur l'urgente nécessité d'un appui, tandis que, deux jours plus tard, il suppliera Grimaldo de se décider à parler, enfin, clairement. Mais, le 4 avril, comme il n'a toujours rien reçu d'Espagne, il prend son courage à deux mains et rédige une longue relation, qu'il envoie ce jour à Madrid.

Il avait écrit à Madame et ç'avait été la marquise d'Alluye qui avait présenté sa lettre. A sa lecture, Élisabeth-Charlotte s'était attendrie, sans, cependant, consentir à accepter, pour la remettre à son fils, la lettre que Mascara avait jointe pour le Régent. Mais le 12 avril, la tension continuant et S. A. R. ne fléchissant pas, voici que Mascara s'avise de demander, pour s'en faire fort dans les salons, une lettre officielle de congé à Philippe V! Le 20, le silence de Madrid persistant, il a la fièvre et, dans ses rêves, ne reconnaît plus du tout son Grimaldo. On lui avait cependant, le 13 — mais il ne la reçut que le 27 — envoyé la seconde et dernière aumône de 100 doublons, la première lui ayant été remise le 17 février et envoyée le 3, et ces 1,250 livres tournoises lui permirent de payer les plus criardes parmi ses dettes, dont le total atteignait 1,306 livres, en en laissant le reliquat aux bons soins de l'honnête Bôri, un conseiller de Chambre domicilié rue des Petits-Champs, près de la rue Royale, et qui s'était également offert de lui céder,

sur parole, sa chaise de poste. Le 14 avril, la mère du Régent lui avait, en réponse à la lettre présentée par Mme d'Alluye, écrit quelques lignes d'une courtoisie glaciale, où elle exprimait son étonnement, extrême, des imputations dont il était l'objet, souhaitant qu'elles fussent fausses, et signait, par une ironie cruelle : « *Votre bien bonne amie.* » Le 2 mai, il avait annoncé à Grimaldo son départ de Paris pour le surlendemain, mais le 10, il était encore dans la capitale, puisque c'est cette date que porte sa dernière missive, où il déclare au ministre que, désormais, sa situation financière réglée tant bien que mal, il va pouvoir songer enfin à se mettre en route. Il avait — mais était-il sincère? — d'abord eu l'idée de se retirer dans un couvent de moines de l'État de Venise, d'après sa lettre du 26 octobre, mais n'avait pas tardé, lorsque la nécessité de son départ s'était imposée, à combiner un autre plan de vie, moins austère. Il déclare, dans sa lettre du 2 mai 1716, que, depuis son départ de Milan, il s'est réservé, en ce Bergame où avait vu le jour le comte Pighetti, son ennemi, le loyer d'une petite maison, « per tutte le strauaganze che poteuano nascere della sorte » : précaution évidemment, dans son cas, des plus sages. C'était, d'ailleurs, avait-il avoué le 19 février, à Bergame que, grâce à l'assistance de ses amis, il serait le plus à l'aise et la comtesse Barti lui avait déjà promis de lui envoyer, en cette ville, son équipage. Il eut scrupule, toutefois, de donner à Grimaldo son adresse exacte et se borna à le prier, si, comme il l'espérait, le roi et son ministre voulaient encore se souvenir de leur agent malheureux, de lui écrire à l'adresse de « D. Luiggi de Tebes » — dont il tentait de réhabiliter l'aventureuse carrière — ou de l'ambassadeur de Suisse, le Co. Beretti, à Venise, qui feraient suivre [1]. Et c'est ainsi que Mascara s'enfuit de Paris avec la malédiction sur les lèvres et l'amertume dans le cœur, vieilli et désabusé, en ces dix dernières années, à tel point que, dès le 26 octobre, il avait écrit : « Ho 56 anni, e li

1. Il ne soupçonnait sans doute pas que D. Luis, après avoir été, de Venise, le correspondant assidu de Cornejo de 1712 à 1718 (Aff. Étr., *Corr. d'Esp.*, t. 283, f°s 6 et 67), le serait, du même lieu, de Cellamare lui-même en 1718 (*ibid.*, t. 282, f°s 57-58). D'autre part, il ne faut pas confondre ce Beretti avec le marquis Beretti, qui correspondait, de Suisse, avec Cornejo en 1713-1714 (*ibid.*, f° 63).

ultimi dieci à Parigi mi hanno inuecchiato, et incomodato, e suergognato per ottanta! »

En fait, c'est aux intrigues du seul Alberoni qu'il avait succombé. Ses premiers soupçons s'étaient portés d'abord sur la princesse des Ursins, qu'il connaissait, nous l'avons lu, de longue date. Quand il l'avait revue à Paris, où le neveu de Colbert et contrôleur général des finances, Nicolas Desmarets, éternisait, ne la payant toujours pas, un séjour qu'au fond elle adorait, il avait relaté, sur cette femme célèbre, tous les bruits qu'il avait pu recueillir et dont la variété, bigarrée et de nuance généralement antipathique, était propre à divertir la cour d'Espagne. L'ayant rencontrée le 21 juillet 1715 dans le salon de la duchesse de Lude, alors qu'elle venait de visiter la duchesse d'Estrées, il s'était attardé, sans se faire connaître, à la contempler, évoquant ses fortunes diverses et l'image de maintes destinées auliques, qui se reflétait en cette grande courtisane : « nello stato suo, ella gode una bonissima salute, mà è parsa à me molto uecchia : e l'ho contemplata, e l'ho esaminata; e non mi saziauo di farci applicazione, considerando il quanto questa dama ha dato occasione di parlare nel mondo... » Depuis, et jusqu'à sa dernière visite de congé à Marly et son départ forcé de Paris, le 14 août 1715, il l'avait suivie d'une curiosité à demi-railleuse, s'attardant, comme dans sa lettre du 31 juillet 1715, à détailler son mauvais caractère, qui lui faisait perdre un à un ses domestiques, ou ses anciens admirateurs et à marquer les progrès croissants de son dépit, en face de l'isolement où elle tombait. Il ne la perdra même pas de vue lorsqu'elle aura franchi la frontière française, et rapportera, sur ses étapes italiennes, les nouvelles que ses correspondants d'au delà des Alpes lui auront communiquées. C'est dans sa lettre du 9 décembre qu'il formule le soupçon qu'elle ait pu le desservir, lors de son séjour à Paris : soupçon si manifestement dénué de tout fondement, qu'il l'abandonnera aussitôt, dès que la véritable piste lui aura été dévoilée. Vers la fin de janvier 1716, il ne prévoyait encore que vaguement la nature et l'origine de la dénonciation et accusait, sans préciser davantage, les « noui uenuti » d'avoir

machiné cette cabale. Dans cette catégorie des « nouveaux venus », englobait-il Cellamare? Il est frappant de constater le peu de sympathie que nourrissaient l'un pour l'autre, dès l'origine, ces deux Italiens, ou, plutôt, l'éloignement dans lequel le diplomate napolitain tint toujours, à Paris, l'abbé Mascara. Si, dans sa lettre du 21 juin 1715, ce dernier rejette sur le manque d'un carrosse, qui le fera si souvent geindre, le fait de n'être point encore allé présenter ses hommages au représentant de S. M. C., il n'en reste pas moins avéré que, par deux fois, le prince se refusa à l'accueillir et que ce n'est qu'après une entrevue fortuite, le 25 juin, que Mascara, le 28 du même mois, fut reçu par l'ambassadeur d'Espagne. Le 26 juillet, il avoue ne le voir jamais, car la faveur marquée de Louis XIV l'enchaînait à Marly : « Il nostro Prencipe di Cellamare io non lo uedo mai, perche è sempre à Marlÿ, felice soggiorno delle anime Beate : credo però, se non m'inganno, che ui si annoierà furiosamente, come fanno tutti li altri; benche ogniuno commoui cielo e terra per andarci; e quando ui sono, gridano contro la solitudine, et ogni terzo giorno sono à Parigi, e li homini, e le donne[1]... » Le 23, il avait, avec cette fine ironie de terroir si caractéristique, insinué que si Cellamare n'avait loué, pour la bagatelle de 3,300 écus, que pour une année le splendide hôtel Colbert, près l'hôtel de Torcy, c'était à seule fin, sans doute, de ne pas démentir la rumeur qui, le mois passé, prétendait qu'il « era destinato ad altre cose, e che il suo soggiorno à Parigi non sarebbe stato di longa durata ». A la mort de Louis XIV, l'attitude de Cellamare ayant donné beaucoup à parler dans Paris, Mascara avait poursuivi à son endroit avec sa fidélité coutumière sa mission d'impartial informateur, et il n'est que trop vraisemblable que l'ambassa-

1. Il y a, au t. 282 de la *Correspondance diplomatique* précité, f[os] 78-80, une lettre curieuse de Cellamare au cardinal del Giudice, datée de Marly, 29 juillet 1715. Cf également aux f[os] 70-72, sa lettre au Secrétaire d'État d'Espagne sur la mort de Louis XIV et ses conséquences politiques. Le P. Bliard, qui cite, *ub. sup.*, p. 5, *note* 2, la lettre de cet ambassadeur à Grimaldo, du 2 septembre 1715, contenu au f° 8 de ce tome, eût dû renvoyer également à cet écrit. Tout le tome 282 est, d'ailleurs, plein de documents sur l'attitude de Cellamare au début de la Régence. Il ne sera pas superflu d'observer, à ce propos, qu'il appert d'une de ses lettres à Monteleon, contenue au f° 95, que, dès le 22 novembre 1715, il était persuadé que sa correspondance était ouverte à Paris par ordre de Philippe d'Orléans.

deur ne vit pas d'un bon œil ce pique-assiette malencontreux qui opérait à la sourdine et allait sur ses brisées avec une impunité d'autant plus assurée qu'elle était couverte de la protection du roi d'Espagne, son maître. Aussi ne nous étonnerons-nous pas d'entendre Mascara déclarer, le 2 novembre, que Cellamare lui a refusé sa porte et ajouter que s'il était Iroquois, on ne le traiterait pas de pire sorte; avouer, le 30 novembre, — et peu après, le marquis d'Effiat allait résolument s'opposer à tout recours à Cellamare dans cette affaire! — qu'il n'a pas touché un mot de ses misères à l'ambassadeur et répéter tristement cette assertion le 30 décembre, où il soupire : « ben è uero, che non l'ho mai ueduto... » Ce n'est que lorsqu'il le saura perdu sans secours que l'ambassadeur, sans l'avoir directement invité à venir, le recevra « molto bene : regalatamente e degnamente », le soir du 18 février; de même que, le 10 mars, l'ayant vu au Louvre et ouï de sa bouche l'annonce de son prochain départ, il feindra l'incrédule touchant le rôle joué par Alberoni et invitera, afin de mieux clore cette comédie, à déjeuner sa demi-dupe, pour, au cours de ces agapes, le 15 mars, s'engager solennellement à écrire en sa faveur à Madrid! Qu'il ait tenu parole, c'est ce que prouve la dépêche suivante, dont la teneur nous fait d'autant plus regretter de n'avoir pu retrouver l'antérieure missive, dont il est parlé dans ces lignes et qui fut rédigée peu après le déjeuner :

« *Señor mio. Preuiniéndome V. S. por una carta suya de 6. del pasado que quedava el Rey con las noticias que yo le havia dado tocantes al Abate Mascara, y que me ordena procure indagar, y saber si es cierto lo que se le acumula de corresponderse con el Principe Eugenio y con el Secretario del Archiduque, debo decir à V. S. en su respuesta que despues de un muy prolixo, y reservado examen, segun lo pide la delicadeza del asumpto, he podido aberiguar que el referido desde que no se vio bien admitido en el Palacio del Sr. Duque de Orleans empezó à frequentar la Casa del Ministro Aleman que se halla en esta Corte y à escriuir por su direccion al Principe Eugenio, lo qual me asegura otro Ministro de graduacion que lo ha sabido por boca del mismo Ponterrider que es el Secretario, ò Ministro de la Corte de Vienna de que llevo hecha mencion; pero asta aora no he podido saber que contengan estas*

nuevas correspondencias otra malignidad, ò mal fin que el de allanar por este modo la seguridad de su buelta al Estado de Milan, si bien por estar tan conocido como dependiente beneficiado de nrã Corte, no dexa de escandalizar este nueuo modo, y metodo de conduta. Dios g^de a V. S. m^s a^s. Paris 4 de Mayo de 1716.

B. L. M. de V. S. su maior y muy reconocido Ser.
El P^e de Chelamar.

Sor Marques de Grimaldo. »

Qu'y avait-il de fondé dans cette imputation? Il faudrait avoir pu compulser les papiers de la Chancellerie viennoise pour répondre à une telle question et l'on comprendra que nous n'ayons pas été à même de réaliser, pour le moment, du moins, ce desideratum. Nous noterons seulement que, dès le 8 juillet 1715, Mascara avait, incidemment, confessé à Grimaldo que les Électeurs de Cologne et de Bavière le favorisaient de leur confiance, lui ayant même concédé « un Breuetto molto honorifico », qui faisait de lui leur résidant à Milan. Et il ajoutait qu'avec l'autorisation de Mejorada et parce que cet expédient était le dernier remède dont il se pût valoir pour se mettre à l'abri des insolences des ennemis de l'Espagne, « che mi hanno perseguitato, e sacrificato, e indotto allo stato deplorabile in cui mi ritrouo, » il avait cherché « l'apoggio, e la protezione della Casa di Bauiera, perche mi era molto facile: sempre però con la sacrosanta risserua, che se il mio Re mi hauette commandato, ero sempre alli ordini et alle comissioni della Maestà sua ». Tout ceci était antérieur à la paix de Bade et si, cependant, Mascara était resté à Paris, c'était, répétons-le, parce qu'il eût eu en horreur, alors, de se rendre « in Paese nemico al mio Padrone », ce pays fût-il sa patrie. Mais maintenant que la « sacro-sainte réserve » d'antan s'était comme fondue devant l'indifférence du « Patron », n'était-il pas excusable de mettre en pratique, une fois de plus, *in anima vili* le *prius vivere* du philosophe avisé qu'il était et, malgré ses dires, avait toujours été? Quoi qu'il en soit de ce point délicat et pour revenir à l'histoire de sa disgrâce, ce ne fut que dans la première quinzaine de février 1716 qu'il acquit une certitude

pleine et entière sur la qualité de son dénonciateur, selon qu'en fait foi une assertion de sa lettre du 16, où il dit que le marquis Monti lui a nettement avoué qu'il entretenait une correspondance hebdomadaire avec Alberoni, c'est-à-dire, précisera Mascara le 17, qu'Alberoni et le Régent s'écrivaient chaque semaine et que c'est Monti dont ils se servaient comme intermédiaire. Le 18, il déclare que le nom de son accusateur est connu et il précise, le 20, en disant qu'un personnage, qu'il désigne sous le chiffre 40, — qui n'a malheureusement pas été déchiffré, — l'a vu « en terzo luogo » et a « pranzato meco » et que c'est par lui qu'il a su que les deux instigateurs de la cabale n'étaient autres que Monti et Alberoni. Nulle hésitation possible, d'ailleurs, si d'Albret lui a, aussitôt, confirmé qu'il tenait du Régent lui-même que c'était Alberoni l'auteur « inclementissimo » de sa misère. Et le voici qui, aussitôt, part en guerre contre le favori, narrant comment il déplaisait à Louis XIV et comment, ayant formé avec Monti et Pighetti une sorte de ligue offensive et défensive, il est parvenu à gagner S. A. R. et à la persuader que c'était lui le maître souverain à la Cour d'Espagne.. A la lumière de cette révélation, les choses se présentent à Mascara sous un autre aspect et il ne s'étonne plus de l'éloignement dans lequel l'a toujours tenu Pighetti, par ordre, naturellement, d'Alberoni, qui le redoutait. Aussi le marquis Scotti étant venu sur ces entrefaites à Paris, en qualité de ministre de Parme, pour passer de là à Madrid, il suffira qu'il soit descendu chez Pighetti pour que l'abbé s'abstienne de voir cet ami, et si Monti, jusqu'au bout, lui fait bonne figure, il s'avise de découvrir en cette attitude l'un des traits les plus déplaisants du caractère italien : « e questo è quello che più fa spiccare il carattere italiano, quando dona nel pessimo. » Si, enfin, Cellamare est intime de Monti et tout dévoué à Alberoni, avec lequel il correspond, le siège de Mascara est fait et il jure, mais un peu tard, tel le corbeau de notre fable, qu'on ne l'y reprendra plus. Grimaldo lui avait passé, le 3 février, l'assurance qu'aucun numéro de sa correspondance ne manquait; que le Régent ne pouvait, par suite, avoir en mains aucune lettre de lui dans l'original : d'où

résultait, clair comme le jour, que c'était la Reine qui avait communiqué à sa créature les lettres que le Roi laissait traîner sur son secrétaire, ou lisait avec elle. Aussi avec quelle haine, désormais, il s'en prendra à son dénonciateur! Et nous aurions, si cette *Première Partie* de notre article n'était déjà trop longue, à reproduire en entier la diatribe contenue dans la lettre du 10 mars 1716, et si, d'ores et déjà, nous n'étions, par tout ce qui précède, en droit de conclure, non sans une ironie un peu émue, tout de même, cette étude destinée à illustrer l'anthologie documentaire qui va suivre, sur la triste prédiction qu'en date du 24 février 1716 avait formulée celui qui en a fait l'objet, à savoir que « l'Abbate Mascara accrescerà il catalogo dell' esperienza! ».

CAMILLE PITOLLET.

Nimes (Gard), octobre 1910.

(A suivre.)

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

LES JURYS D'ITALIEN EN 1911

Un jury unique est chargé en 1911 d'examiner les candidats tant à l'agrégation d'italien qu'au certificat d'aptitude (secondaire).

Ce jury est ainsi composé (arrêté ministériel du 9 janvier 1911) :

MM. H. Hauvette, professeur adjoint à la Sorbonne, *président ;*
Bouvy, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux ;
Paoli, professeur au lycée Louis-le-Grand.

Ce jury est appelé, en 1911, à présenter à la nomination ministérielle *un seul* candidat à l'agrégation, *trois candidats* au certificat d'aptitude.

BIBLIOGRAPHIE

Eugenio Casanova, *L'Archivio di Stato in Napoli, dal primo gennaio 1899 al 31 dicembre 1909* [*Notizie raccolte da*]. Napoli, tip. Cultori arti grafiche, 1910; 1 vol. in-8° de 180 pages.

La dernière relation consacrée aux archives d'état napolitaines est due à leur avant-dernier surintendant Bartolommeo Capasso, l'illustre érudit et historien. Elle remonte au mois d'août 1899. Depuis cette date, deux directions se sont succédé à l'ex-couvent des SS. Severino et Sossio : celle de Raffaele Batti jusqu'au 1er juin 1907, celle du professeur Eugenio Casanova, qui est dans la force de l'âge et en pleine activité. Sorti des archives de Florence, Sienne et Turin, ancien collaborateur de Cesare Paoli à la direction de l'*Archivio storico italiano*, formé à la rigoureuse discipline diplomatique et archivistique de ce maître éminent, M. Casanova était plus que personne désigné pour introduire dans le grand chaos routinier du *grande archivio* les réformes et améliorations nécessaires et substituer peu à peu à l'aimable indolence qui régnait dans ce « monde d'autrefois », l'activité subtile des Toscans et la méthode rigoureuse des Piémontais, qu'il a apprises dans les dépôts du centre et du nord de l'Italie. On trouvera dans son lumineux et complet rapport un tableau impartial de l'état actuel des archives, des progrès accomplis, de ceux qui restent à accomplir. Bien que M. Casanova, avec une discrétion délicate et charmante, se déclare « lungi dal presentare gravame contro alcuno » et ne rende en effet personne responsable des abus qu'il a pu constater, c'est à lui et à lui seul, à son initiative pratique, à sa volonté persévérante et énergique, à l'autorité dont il jouit à bon droit en haut lieu, qu'on peut attribuer sans hésitation tout le mérite des améliorations réalisées. Quand on songe que les archives napolitaines couvrent, en quatre cents locaux, 25,700 mètres carrés de surface, 19,845 mètres carrés de rayonnages et referment environ 685,000 volumes, liasses ou registres, avec une augmentation annuelle moyenne de 5,760 numéros, on voit ce que supposent de labeur le simple entretien de ce domaine et la conservation de ces richesses. Le mauvais état des locaux, l'ébranlement du vieux monastère par suite de percées nouvelles qui ont supprimé arcs et voûtes de soutènement, le fléchissement de certaines

toitures sous le poids des cendres du Vésuve, l'incurable humidité de certains sous-sols, l'éloignement des divers locaux, la mauvaise installation de certaines séries de plus fréquente consultation, la gêne due à de nombreuses différences de niveaux, l'insuffisance d'un personnel trop peu nombreux, en partie composé de vieux serviteurs (qui, d'ailleurs, s'éliminent de jour en jour), ne facilitent pas la tâche du directeur et lui créent des soucis inutiles. Aussi M. Casanova demande-t-il une refonte totale de ce palais d'archives, leur complète réorganisation matérielle : il semble même la faire prévoir comme prochaine. Souhaitons, dans l'intérêt du *grande archivio* et de la science historique, qu'il soit chargé d'y présider.

On travaille, malgré ces incommodités, à l'archivio de Naples. Le rapport de M. Casanova énumère tout ce qui s'y fait dans les diverses divisions administratives. Je n'insisterai que sur le travail d'inventaire longtemps négligé, qu'il a remis en train : depuis 1899, parmi les documents classés et inventoriés, on peut citer les parchemins de Bari (1299-1730), d'Acquaviva de Bari (1391-1700), une suite de brefs pontificaux de 1454 à 1599, trente-deux volumes de diplômes de la *Curia ecclesiastica* (1130-1792), des parchemins de Gaete, Lecce, Matera, Mandragone, etc. L'inventaire des papiers Farnese est fort avancé : ils sont actuellement classés dans l'ordre alphabétique des noms de correspondants : Castro, Ronciglione, Flandre, France (50 liasses, répertoire complet avec index), Londres, Naples, Parme, Rome, Europe du Nord, Plaisance, Sicile, administration des biens napolitains de Farnese (130 liasses de 1530 à 1731), contrats de mariages et testaments de la maison Farnese (1450-1725). Le régeste des documents contenus dans les *registres angioini* a été entrepris, puis momentanément suspendu pour raisons de service; le dépouillement des trois premiers volumes a fourni 396 pièces. A été aussi mis en chantier le classement de la *cancelleria aragonese e viceregnale* par la confection d'index pour des livres *Privilegiorum* (1486-1507) et *Partium* (1509-1610). Ainsi la section diplomatique-politique sera peu à peu mise plus aisément à la portée de la curiosité des érudits. Les inventaires des registres angevins, de la *cancelleria,* des papiers Farnèse, seront de véritable bienfaits pour la science historique.

Le nombre des érudits italiens et européens qui ont étudié aux archives de Naples est considérable. En dix ans il atteint presque le chiffre de mille personnes. Beaucoup ne s'intéressent sans doute qu'à des recherches d'ordre généalogique, domestique ou d'intérêt étroitement local. Mais on peut signaler nombre de travaux en préparation, de caractère largement historique, sur Machiavel, Murat, Charles de Duras, Robert d'Anjou, Pierre de Tolède, pour ne citer que quelques noms connus : la liste totale occupe plus de quarante pages (pp. 93-135). M. Casanova y a joint la bibliographie des livres d'origine

archivistique napolitaine, imprimés de 1893 à 1907. Les savants français en ont signé plusieurs, et non des moindres. Nous devons remercier les archives de Naples, et leur savant et aimable directeur, de l'hospitalité bienveillante accordée à ces pèlerins de l'érudition, que nous souhaitons d'y voir plus nombreux encore.

Ce rapport, outre son importance technique et professionnelle, a donc une réelle importance bibliographique et historique. Il montre tout ce que la science doit depuis dix ans aux archives de Naples et à leurs archivistes. Il faut féliciter M. Casanova de l'avoir rédigé et encore plus d'avoir eu de quoi si bien le remplir.

Léon-G. PÉLISSIER.

E. Bertaux, *Études d'histoire et d'art*. Paris, Hachette et Cie, 1911; 1 vol. in-16 de 254 pages, avec 33 gravures hors texte.

Ce volume réunit quatre mémoires :

I. *Le tombeau d'une reine de France en Calabre*. — Il s'agit d'Isabelle d'Aragon, femme de Philippe III le Hardi, morte à Cosenza, le 28 janvier 1271, dans le funèbre voyage de retour qui marqua la fin de la huitième croisade. Retrouvé et dégagé en 1891, le mausolée élevé entre 1271 et 1275 à la bru de saint Louis doit être regardé comme l'œuvre, non pas d'un des nombreux artistes (surtout architectes et orfèvres) emmenés dans l'Italie méridionale par Charles d'Anjou, mais d'un imagier « français » de l'atelier de Saint-Denis « en France ».

Le monument, en forme de triptyque à fenêtre trilobée aveugle, représente le couple royal agenouillé aux deux côtés de la Vierge. Pour rendre le visage de la reine, l'artiste s'est manifestement servi d'un moulage en plâtre exécuté après la mort, usage qui devait se généraliser au XVe siècle, mais dont on ne connaissait pas d'exemple aussi lointain. « La statue de Philippe le Hardi est probablement, dans la sculpture française, le plus ancien portrait authentique d'un roi représenté vivant » et celle d'Isabelle « l'image la plus ancienne d'une reine dont le visage soit copié sur le masque même du cadavre aux yeux fermés » (p. 25). Aussi nous associons-nous au vœu, formulé par M. Bertaux, qu'une reproduction de cette œuvre capitale soit placée au Musée du Trocadéro.

II. *Les saints Louis dans l'art italien*. — A Santa-Croce de Florence, dans la chapelle des Bardi, Giotto, glorifiant saint François, a peint, entre autres personnages, deux saints français : saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse, et son grand-oncle saint Louis, roi de France, ce dernier représenté avec le cordon des tertiaires franciscains. La même place d'honneur a été accordée aux mêmes saints français dans la basilique inférieure d'Assise, par Simone Martini illustrant à fresque

la vie de saint Martin : « Ainsi, les deux saints Louis, celui dont parle à tous les enfants leur premier livre d'histoire, et celui que la France a presque oublié, ont eu l'un et l'autre cette fortune singulière d'avoir leur portrait idéal peint au XIVe siècle par les deux plus grands maîtres de Florence et de Sienne » (p. 34-35).

D'où est venue, comment s'est répandue la vénération dont furent l'objet, d'un bout à l'autre de la Péninsule, les deux saints de la Maison de France ? C'est ce que nous explique M. Bertaux. Le point de départ est la canonisation de Louis d'Anjou, prononcée le 7 avril 1317 par le pape Jean XXII. Robert le Sage, roi de Sicile, le frère cadet du prince-évêque, s'efforça, par politique autant que par piété, de propager le culte de ceux en qui s'incarnait son double idéal de sainteté royale et de sainteté franciscaine. A mesure que la dynastie angevine intervenait davantage en Italie et en Espagne, ses agents évoquaient avec une ferveur croissante les ancêtres qui avaient pris rang dans la milice céleste. Peu à peu se constitua la légende qui transforma le Louis IX de l'histoire en un franciscain pratiquant et militant. Robert d'Anjou avait été une contrefaçon monacale et pédantesque de son grand-oncle. Les *Fraticelli* et les Guelfes refirent le vainqueur de Taillebourg à l'image du dévot couronné de Santa-Chiara, appelé dédaigneusement par Dante le « roi aux sermons ».

III. *Botticelli costumier.* — « Le costume italien de la Renaissance, » écrivait E. Müntz, « attend encore son historien. » Bien que Botticelli n'ait jamais eu la précision érudite d'un Ghirlandajo, son œuvre n'est pas sans nous renseigner pourtant sur les modes contemporaines. La difficulté consiste à distinguer ce qui est observation de ce qui est fantaisie. M. Bertaux l'essaie, tantôt pour la coiffure, tantôt pour les étoffes. On sait la vogue qu'obtinrent, il y a quelques années, les bandeaux à la Cléo de Mérode. Bien plus botticellien encore est le genre d'atour qui consiste à utiliser les nattes de cheveux en manière de collier. Une autre prédilection du maître fut le goût des motifs empruntés directement à la nature. L'auteur de la *Primavera* aime « les fleurs vivantes, incorporées aux tissus légers, mêlées aux rameaux verts ou jetées par poignées aux vents du ciel » (p. 146).

Quelle est, dans ces inventions exquises, la part des habitudes florentines ? Tout compte fait, il faut nous résigner à l'ignorer : « Une comédie de Dancourt, *les Trois Cousines,* a suggéré à Watteau la fantaisie de costumer en pèlerins et en pèlerines les amoureux de l'*Embarquement pour Cythère.* Mais le peintre a laissé loin de lui les souvenirs du comédien auteur, lorsqu'il a conduit ses couples enivrés vers la nacelle fatale. De même Botticelli, en peignant les idylles mythologiques qui sont les *Fêtes galantes* du Quattrocento, a ajouté, aux spectacles qu'il a pu voir de ses yeux et préparer de ses mains, une poésie qui n'était qu'à lui » (p. 172).

IV. *Les Borgia dans le royaume de Valence.* — Le district qui vit naître la fortune des Borgia conserve encore des monuments assez nombreux rappelant la tragique famille.

C'est d'abord, à Jativa, dans la Collégiale, un retable en forme de triptyque où figure le cardinal Alfonso Borgia, plus tard pape sous le nom de Calixte III. L'œuvre date des environs de 1450 et, comme le prouve le rapprochement avec un retable de Segorbe, elle a pour auteur Jacomart Baçó.

C'est ensuite, au Musée de Valence, un tableau d'autel provenant d'un autre Borgia. Dû au pinceau de Pinturicchio, il témoigne, par la minutie archaïque de son style, que le peintre « n'était pas encore le *fa presto* qui mena avec une verve si brillante la décoration de tout un étage du Vatican » (p. 196). Il fut exécuté vers 1485.

Puis, c'est, dans la Collégiale de Gandía, un reliquaire en forme de monstrance contenant la Sainte Épine plantée entre deux morceaux de la tunique et du linceul du Christ. Apparentée de très près à un ostensoir de la cathédrale de Grenade, qui, avant d'être convertie en *custodia*, servait de miroir à Isabelle la Catholique, notre pièce d'orfèvrerie, où les sujets profanes alternent étrangement avec les sujets religieux, n'a été d'abord, elle aussi, qu'un objet de toilette. Offrande probable du pape Alexandre VI, elle est le seul joyau « qui puisse aujourd'hui nous donner une idée de ce qu'a été le mobilier précieux des Appartements Borgia » (p. 212).

Une dernière œuvre, la « Vierge des trois Borgia », conservée au Collège du Patriarche à Valence, rachète par son intérêt historique la maladresse indifférente et molle de sa facture. Selon toute apparence, le sicaire qui occupe un des bords du panneau évoque un crime mémorable : l'assassinat du fils aîné d'Alexandre VI, Don Juan, duc de Gandía, dont le cadavre fut trouvé dans le Tibre, le 16 juin 1497. Le tableau semble avoir été composé en 1504, au temps où César Borgia, que l'Italie entière avait accusé du meurtre, débarqua, captif et déchu, au port du Grao. De tous les souvenirs laissés par ceux qui furent comme les Atrides de la Renaissance, ce tableau dit des trois Borgia, qui est le moins artistique, n'est pas, humainement, le moins saisissant.

Le volume que nous venons d'analyser tient les promesses de son titre : l'histoire y prête sans cesse à l'art un secours robuste et ingénieux. Mais l'auteur n'est pas un érudit de cabinet ne travaillant que d'après des livres et sur des photographies. Sa curiosité entreprenante le pousse aux voyages de recherche où les problèmes se dressent à chaque pas. Il goûte et nous fait goûter les joies de la découverte. Il nous capte aussi, chemin faisant, par les incertitudes de l'hypothèse. Les monuments ne sont pas toujours accompagnés de pièces d'archives qui nous éclairent sur leur origine et leur destination.

Force est alors à l'archéologue d'intervenir avec les mille ressources de son expérience et de son flair. Ce sont ces dons de sagacité personnelle qui communiquent à mainte page de M. Bertaux le même genre de vie dont s'anime une œuvre d'artiste : la fièvre heureuse de la création.

GEORGES RADET.

Dante e la Lunigiana. Nel sesto Centenario della venuta del poeta in Valdimagra (MCCCVI-MDCCCCVI), con illustrazioni e fac simili. Milan, Hœpli 1909 ; un vol. in-12 de XIV-582 pages.

Le séjour de Dante en Lunigiana auprès des Malaspina, qui lui offrirent une douce et apaisante hospitalité et calmèrent ainsi pour quelque temps l'indignation et l'âpreté satirique de l'*Altissimo*, a paru à un groupe important de dantophiles florentins, lunigianais et autres, une date assez intéressante pour que le sixième centenaire en fût solennellement commémoré. De cette fête est resté un utile et précieux souvenir : le présent recueil, composé de deux séries d'études, mémoires originaux sur la Lunigiana dans ses rapports avec Dante et les œuvres dantesques d'inspiration « lunigianese »; études biographiques et critiques sur les lunigianais dantophiles.

Une belle conférence du vénérable professeur d'Ancona ouvre le volume : elle est consacrée au chant VIII du Purgatoire, le chant où Dante, qui l'a peut-être écrit à la cour des Malaspina, retrace ses sensations et ses souvenirs de Lunigiana, et elle est de ce chant célèbre, étincelant de mille beautés, un admirable et large commentaire (pp. 1-32), où l'auteur insiste sur le caractère d'apaisement qui en fait l'originalité. Et c'est par quelques pages du même d'Ancona, « Pace, » résumant l'état d'âme de Dante à ce moment de sa vie et l'œuvre diplomatique qu'il accomplit au profit des Malaspina, que se termine le volume (pp. 543-551). L'étude de Del Lungo sur Dante en Lunigiana (pp. 165-208), conférence faite aussi à Sarzana, a un caractère oratoire et général non moins intéressant. La présence du troubadour Sordello dans le chant VIII justifie M. Mannucci d'avoir étudié les rapports littéraires des marquis Malaspina et des poètes provençaux qui ont chanté les louanges de diverses dames de leur maison (pp. 33-89). M. Mazzini Ubaldo a donné diverses études minutieuses et précises de topographie dantesque sur la Valdimagra, la Magra (pp. 89-100), Luni, les monts de Luni et Carrare (pp. 107-130), Lerici (pp. 131-150) et le monastère de Santa Croce del Corvo, où se place une anecdote de la vie du poète, d'une célébrité légendaire et probablement apocryphe (voy. 232). Le géographe De Stefani a étudié (pp. 151-164) à quelle cime des Alpi apuane convient l'appellation dantesque de Pietrapana. L'éminent médiéviste Rajna a étudié le texte de la lettre de frate Ilario, avec des observations sur sa valeur historique ; le savant archiviste Sforza a

étudié la traduction de ce texte célèbre par Luigi Muzzi (pp. 233-286, 287-290). Novati a doctement commenté la lettre de Dante à Moroello Malaspina (pp. 505-542). G. Vandelli publie des fragments d'un ancien manuscrit de la Divine Comédie conservés à Sarzana (pp. 493-504).

Les sept biographies de Giovanni Talentoni, Niccolo Giosaffatte Biagioli, Emanuele Repetti, Em. Gerini, Adolfo Bartoli, le plus célèbre de tous ces dantistes, Sante Bastiani, et Gaetano Zolese, par MM. Casini, Mazzini, Neri, Renier et Sforza, rappellent des personnalités littéraires érudites et, dans un cercle étroit, intéressantes (pp. 290-492).

Une biographie dantesque « en relation avec la Lunigiana », fort complète, autant que permet d'en juger le désordre alphabétique où elle est établie, termine utilement ce volume qu'ornent plusieurs fac-similés.

L.-G. PÉLISSIER.

V.-L. Bourrilly, *Lettres écrites d'Italie par* **François Rabelais** (décembre 1535-février 1536), nouvelle édition critique avec une introduction, des notes et un appendice. Paris, Champion, 1910; in-8° de 100 pages. (Publication de la Société des Études rabelaisiennes.)

Les voyages et séjours que Rabelais fit en Italie, au printemps de 1534, de juillet 1535 à avril 1536, et de juin 1548 à juillet 1550 avec Jean du Bellay, en 1540-1541 et en 1542-1543 avec Guillaume du Bellay, sieur de Langey, ont été, pour la première fois, étudiés en détail par M. A. Heulhard[1]. Les trois lettres adressées de Rome par Rabelais, lors de son second séjour, à Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais, ont fait l'objet d'un travail de M. Jacques Boulenger[2], qui a aussi consacré un article à la supplique que l'ex-bénédictin de Maillezais et de Ligugé adressa au pape Paul III pour régulariser sa situation monastique[3]. M. Bourrilly, après avoir étudié le voyage que fit à Rome, en juin 1535-mars 1536, le cardinal Jean du Bellay, en apparence pour recevoir le chapeau, en réalité pour gagner Paul III à la politique franco-anglaise[4], nous donne aujourd'hui le résultat de recherches nouvelles sur les deux premiers séjours de Rabelais à Rome et une édition critique des trois lettres à l'évêque de Maillezais. Il y complète et précise les renseignements déjà donnés par Heulhard : la date de la première arrivée à Rome (début de février 1534); celle de l'arrêt à Florence, que la plupart des biographes placent lors du

1. *Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz*. Paris, 1891, in-4°.

2. *Étude critique sur les lettres écrites d'Italie par François Rabelais* (*Revue des Études rabelaisiennes*, t. I, 1903, p. 97-121).

3. *La « supplicatio pro apostasia » et le bref de 1536* (*ibid.*, t. II, 1904, p. 110-134).

4. *Le cardinal Jean du Bellay en Italie, juin 1535-mars 1536*. Paris, Champion, 1907, in-8° (extr. de la *Rev. des Études rabelaisiennes*, t. V).

second voyage et que M. Bourrilly fixe au mois d'avril 1534; les dates de l'itinéraire du second voyage; les relations de Rabelais à Rome avec les prélats et les humanistes de la cour palatine; ses envois de cadeaux au libraire lyonnais Parmentier et à sa femme, à l'évêque de Maillezais, à sa nièce, M[me] d'Estissac; la recherche des « anticailles » pour le compte du grand-maître Anne de Montmorency et pour le secrétaire Breton, s[r] de Villandry, enfin la date du retour qu'il fixe au 11 avril 1536, ce qui permet de croire que Rabelais vit l'entrée à Rome de Charles-Quint. Les lettres de Rabelais ont été publiées pour la première fois à Paris, en 1651, par les frères Sainte-Marthe, réimprimées en 1710 à Bruxelles, rééditées en 1872 par Marty-Laveaux d'après une copie manuscrite du fonds Dupuy. M. Bourrilly a utilisé, outre ce texte, une autre copie faisant partie de la collection Morrison. Il établit que ce dernier manuscrit est une copie du premier, modifié seulement quant à l'orthographe, et que le texte des frères Sainte-Marthe dérive, pour les lettres I et III, d'une copie perdue de l'original, perdu aussi, pour la lettre II du manuscrit Morrison. Il a donc adopté comme texte, pour la lettre II, ce manuscrit, pour les deux autres la copie Dupuy en y introduisant les leçons de l'édition, lorsqu'elles paraissent plus archaïques. Pour les trois lettres, il donne en notes toutes les variantes. Il reconnaît qu'il ne se flatte pas d'avoir reconstitué ces lettres dans la forme même que leur avait donnée l'auteur; mais son texte s'en rapproche le plus possible et, grâce à l'appareil critique qui l'accompagne, présente comme document historique les garanties les plus sérieuses. On ne peut que louer la rigueur minutieuse avec laquelle a été conduit ce délicat travail de reconstitution approximative. Une riche annotation l'illustre, souvent puisée à des sources inédites. En appendice, M. Bourrilly donne des lettres de Hémard de Denonville, évêque de Mâcon, ambassadeur à Rome pendant les deux séjours de Rabelais, le sauf-conduit accordé par Paul III aux serviteurs de Jean du Bellay et une lettre de Charles Juvénal des Ursins relative à leur retour en France. Cette publication jette, on le voit, des lumières nouvelles sur plusieurs points obscurs de la biographie de Rabelais; elle complète les recherches de MM. Dorez, Söltoft, Jansen et Thuasne sur les influences italiennes qu'a subies l'auteur de *Pantagruel* et le travail de M. Bourrilly lui-même sur le cardinal du Bellay en Italie.

Paul COURTEAULT.

Giuseppe Antonio Borgese, *Storia della critica romantica in Italia*. Napoli, edizioni della « Critica », 1905; 1 vol. de xx-265 pages.

Voici de ce pénétrant et solide ouvrage une simple analyse destinée seulement à en marquer les lignes principales.

Ayant à faire l'histoire de la critique romantique en Italie, l'auteur rappelle tout d'abord l'origine et les principes de la critique contre laquelle les romantiques se sont élevés. En précisant les caractères de la critique classique on sera mieux en état de voir ce que les novateurs à leur tour ont voulu détruire ou établir.

La critique classique naît seulement à l'époque alexandrine, c'est-à-dire postérieurement à la période de grande et vivante production dans l'histoire de la littérature grecque, et elle présente, dès son apparition, le caractère dogmatique; car en dressant les fameux canons les Alexandrins ne font que consigner des sentences que le sentiment public avait prononcées depuis longtemps et qu'ils considèrent comme irrévocables. Les Alexandrins étant par-dessus tout des grammairiens et des érudits, ils s'appliquent tout à leur aise, en examinant une œuvre, à éclairer les allusions historiques et à fixer le sens précis des mots. Enfin, à l'examen grammatical et philologique de l'œuvre ils prétendent ajouter l'examen du style et le jugement esthétique; et c'est dans cette union que consiste toute la critique classique depuis Aristarque jusqu'à l'abbé Césari.

En Italie la critique dut sa naissance à la restauration de la tradition classique, et par cela même elle y fut encore ce qu'elle avait été à Alexandrie, à Pergame, à Rhodes.

Ce que la critique classique exigeait par-dessus tout de l'œuvre d'art, c'était la vérité, obtenue par l'imitation ; voilà le principe essentiel. On laissa cependant subsister le merveilleux dans la poésie, et particulièrement dans la poésie épique. D'autre part, le droit de reproduire la nature en toute liberté ne fut jamais pleinement accordé. L'application de ces deux éléments contradictoires, le merveilleux et le réel, trouva ses limites dans ce sentiment caractéristique de la critique classique qu'on a appelé soit la mesure, soit le respect des convenances, soit le bon goût. C'est ce sentiment qui anime tous les préceptes consignés par Horace dans l'*Épître aux Pisons*.

Horace reflète aussi fidèlement l'opinion des Alexandrins dans le but qu'il assigne à la poésie. L'effet naturel de la poésie est de plaire; mais le plaisir qu'elle procure ne doit être qu'un moyen; la fin de la poésie doit être l'instruction morale.

Ainsi, vérité et moralité, tels étaient les deux principes directeurs de la critique classique.

Le jugement général sur une œuvre d'art était plus souvent présupposé que formulé par les critiques anciens. L'unique examen dont ils fussent capables était celui qui consistait à voir si l'auteur avait, dans tous les cas donnés, su respecter les règles établies. L'analyse critique ne fut tentée que sur le style ou, pour mieux dire, sur les mots; toute œuvre fut considérée comme un asssemblage de pièces de rapport, dont chacune pouvait être examinée à part. De cette sorte

de critique dérive particulièrement la tendance au purisme, et le purisme est peut-être le fait dominant de la critique classique.

Tels étaient les caractères principaux de la critique en face de laquelle s'éleva celle des romantiques.

Celle-ci eut l'air de s'opposer sur tous les points à la première; en réalité les anciennes tendances de jugement ne disparurent pas toutes, et sous d'autres noms elles contribuèrent à former et à diriger les courants d'idées de la nouvelle école. Ainsi un évangéliste du romantisme, Sismondi, dans ses théories sur le beau artistique n'aurait pas effarouché le classique le plus convaincu. Parmi les périodiques de quelque importance qui parurent à l'époque où se formait le romantisme, on peut, outre le *Conciliatore,* compter l'*Antologia* comme favorable, en somme, aux romantiques. Or on est frappé, en feuilletant les premiers volumes de cette revue, de la persistance des anciennes habitudes dans la manière de juger l'œuvre d'art.

La critique purement classique continue d'ailleurs à être représentée, et Pietro Giordani est un de ceux qui la représentent de la manière la plus significative. Giordani est connu par la hardiesse de son caractère et par son souci des idées nouvelles qui intéressaient alors les esprits; mais dans le jugement littéraire il est le type achevé du critique alexandrin.

Léopardi lui-même fournit un exemple remarquable de la force de résistance que conservaient les principes traditionnels.

En effet, celui qui, comme poète, a été le plus grand parmi les romantiques italiens, dans sa critique est resté foncièrement classique. Le conflit qui existait en lui entre ses sentiments romantiques et son imagination classique le conduisit à une sorte de pessimisme littéraire. La poésie antique était pour lui la seule poésie; mais, en même temps, il lui paraissait déraisonnable que les modernes essayassent de l'imiter, car il estimait que les âmes, profondément changées, n'étaient plus propres à l'art; sa conclusion était donc que la poésie était morte. Ainsi, avec Léopardi, la critique classique se niait elle-même et disparaissait, pourrait-on dire, par le suicide devant celle des romantiques.

Les quatre chapitres qui viennent d'être résumés forment une première partie de l'ouvrage de M. Borgese. Dans une nouvelle série de chapitres qui constituent une seconde partie, l'auteur recherche en quoi le romantisme a remplacé les idées traditionnelles sur l'art, en quoi il les a simplement travesties, en quoi il les a conservées telles quelles.

Le premier caractère à relever dans la critique romantique est la tendance politique et morale que, dès le début de la nouvelle école, représente Berchet. L'idée essentielle de la *Lettera semiseria* est que toute œuvre littéraire doit être conforme au caractère de l'époque et de la nation où elle se produit. Car, s'adressant au peuple, la litté-

rature a pour tâche d'en faire l'éducation. Donc, en Italie, le principal devoir des écrivains sera d'affermir dans les cœurs le désir de l'unité et de l'indépendance nationale.

Ce but d'ailleurs était commun aux classiques et aux romantiques; mais les moyens que les uns et les autres entendaient employer différaient considérablement. D'une manière générale, les classiques préféraient la conspiration et la révolte, tandis que les romantiques désiraient l'éducation progressive et patiente de la masse populaire. Pour les classiques, l'idéal était Brutus; les romantiques pensèrent qu'il fallait renouveler l'idéal de l'humanité; pour eux, à l'individu succédait la société, et l'histoire n'était plus une collection de vies héroïques, mais l'examen des modifications et des progrès de l'humanité, vue féconde qui créait l'histoire telle qu'on l'entend de nos jours et qui préparait les esprits à l'idée d'*évolution*. Les progrès de l'humanité seraient guidés par la Providence; la liberté des peuples serait l'œuvre non d'un protagoniste humain, d'un héros, mais l'œuvre de Dieu, et les hommes l'obtiendraient de lui en pratiquant les vertus qu'il commande.

Deux ans après la *Lettera semiseria* commençait à paraître le *Conciliatore*, dans lequel on trouve reproduites et développées les idées qui avaient été lancées tout d'abord par l'opuscule de Berchet. Aussi, parmi les opinions les plus assidûment soutenues dans le *Conciliatore*, il faut toujours mettre en tête celle qui se rapporte à la correspondance nécessaire entre l'œuvre et l'époque, et celle qui se rapporte à la fin morale de l'art.

C'est sur l'application du premier de ces deux principes que s'engagea, au milieu de la nouvelle école, une lutte entre l'influence germanique et la tradition latine. Les romantiques, en effet, établissaient, en principe, qu'ils prohibaient toute imitation étrangère; mais, en pratique, les littératures allemande et anglaise étaient celles qu'ils goûtaient le plus, et d'après lesquelles, tout en repoussant théoriquement les modèles, ils se formaient, malgré tout, un idéal d'art. Ce n'était, il est vrai, qu'une inconséquence de fait, non de principe: mais par suite de cette inconséquence l'esprit germanique parut un instant menacer de dominer en Italie, sans y parvenir d'ailleurs

Sur la seconde de leurs opinions les plus chères, celle qui concerne le but moral de l'art, les critiques romantiques se rendirent assez bien compte, en somme, de ce qui les distinguait des critiques classiques. Ils virent que ceux-ci, dans le jugement de l'œuvre d'art, cherchaient surtout l'occasion d'enseigner à bien écrire, tandis qu'eux-mêmes y cherchaient l'occasion d'enseigner à vivre vertueusement, et que tandis que les premiers, après avoir autrefois suivi un sage épicurisme, se livraient maintenant au stoïcisme républicain, eux-mêmes renouvelaient les enseignements de l'Évangile. Mais quant aux diffé-

rences de nature esthétique qui séparaient la nouvelle poésie de l'ancienne, les critiques romantiques n'en eurent point conscience.

Parmi les exemples de cette nullité esthétique, le plus remarquable est celui que présentent les *Idee elementari sulla poesia romantica* que Ermes Visconti fit paraître dans le *Conciliatore*. La critique de Visconti, c'est-à-dire du romantisme que M. Borgese appelle doctrinaire, n'a d'autre but que de conduire l'art, bon gré, mal gré, à la fin morale qui lui paraît le plus utile; dans l'histoire de l'esthétique et du goût elle ne compte pour rien.

Que l'importance de l'insurrection romantique ait été par-dessus tout de nature morale, c'est ce que permet d'affirmer à son tour l'autorité de Manzoni. Servir le vrai et servir le bien, représenté par le christianisme : voilà le double but que Manzoni a poursuivi dans son œuvre tout entière, soit artistique, soit critique.

C'est en se fondant sur la fidélité au vrai que Manzoni attaque la règle des unités, d'abord dans la préface de *Carmagnola,* puis, avec plus de force, dans la *Lettre à M. Chauvet.* Des mêmes principes qu'il avait invoqués contre les règles arbitraires dérivent au fond les opinions qu'il a développées dans le *Discours sur le roman historique,* où il n'hésite pas à sacrifier ses *Promessi Sposi.* Manzoni reproche à ce genre de composition de mêler le réel, c'est-à-dire le vrai selon l'histoire, et le vraisemblable, c'est-à-dire le vrai selon l'art.

M. Borgese montre ici à quelles conséquences menait l'opinion de Manzoni. Si l'on poursuit jusqu'au bout cette critique des compositions mêlées d'histoire et d'imagination, quelle forme de récit restera-t-il à l'artiste? Évidemment celle du récit où l'auteur, contemporain de ses personnages, n'aura pas besoin, par voie d'information historique, de fournir aux lecteurs des indications que ceux-ci posséderont par leur propre expérience, puisqu'il s'agira de l'époque où ils vivent eux-mêmes; il restera, en un mot, le roman de mœurs contemporaines : conclusion non exprimée par Manzoni, mais implicite de sa théorie, et qui explique peut-être l'arrêt de son activité artistique après les *Promessi Sposi.*

Le principe du vrai inspire donc toute la critique de Manzoni; mais ce principe est lui-même subordonné à celui de l'utilité morale; cela est marqué d'une façon toute particulière dans les idées qu'il a exprimées sur l'art dramatique et qu'il a appliquées dans son théâtre.

Enfin, lorsque à son tour il prit part aux discussions sur la langue, il mena sa campagne avec des intentions où l'on découvre une évidente ressemblance avec celles qui avaient dirigé sa réforme de l'esprit littéraire.

Manzoni est donc l'expression la plus sûre du mouvement romantique en Italie; il voulait et il se rendait bien compte qu'il voulait deux choses seulement dans l'art : être fidèle au vrai, être le serviteur

du bien. La conception du beau considéré en soi et indépendamment n'entrait pas dans son esprit. Son évangile romantique est sans mélange; ses écrits ne révèlent aucune trace de quelque prédominance dans ses goûts des littératures germaniques; sa manière de représenter les sentiments n'offre aucune de ces audaces qu'on a l'habitude d'appeler romantiques. Tandis que les romantiques des autres nations, depuis Byron jusqu'à Heine et Victor Hugo, affectent dans les sentiments et dans l'expression l'excessif, l'extraordinaire, le monstrueux, il ne cessa, soit dans la vie, soit dans l'art, de chercher pour lui-même et de conseiller aux autres l'équité du juste milieu. C'est le classicisme des romantiques, comme le dit le titre du chapitre où M. Borgese considère Manzoni dans ses traits généraux. Manzoni, en effet, montre d'une manière décisive que la réforme opérée par l'école critique de Milan consistait en une application plus rigoureuse et une interprétation plus logique des théories classiques de l'art. Par des voies en apparence différentes, Rosmini est arrivé aux mêmes conclusions que Manzoni.

Ainsi le romantisme de Manzoni et de Rosmini fut le plus simple et le plus clair de tous les romantismes, libre de tout lien avec les questions d'esthétique pure, rigoureusement dirigé vers une finalité pratique.

Mais après eux M. Borgese présente un groupe de critiques, causeurs agréables et ingénieux, qui, tout en restant fidèles aux préoccupations morales du romantisme, essayèrent quelquefois, surtout sous l'influence des littératures étrangères, d'adoucir un peu l'étreinte de ces préoccupations, et chez lesquels les principes, qui chez Manzoni et Rosmini procédaient de la raison, se montrent sous l'aspect du sentiment : tels furent Scalvini, Camerini, Tenca, Nencioni.

Enfin, l'on arrive aux deux critiques qui représentent, selon l'expression de M. Borgese, l'extrême droite du romantisme : Tommaseo et Cantù. Ils appliquent en effet l'un et l'autre avec une inflexible rigueur les principes du romantisme, et chez eux, plus que chez tous les autres romantiques, le principe esthétique du vrai demeure asservi au principe moral du bien.

Ici commence une troisième partie du livre de M. Borgese, celle où il va montrer l'œuvre de la critique romantique dans la construction de l'histoire littéraire.

Résumant les observations qu'il a précédemment développées, M. Borgese rappelle encore une fois en quoi consiste jusqu'ici la critique romantique : application logique du principe qui prescrivait à l'art l'imitation du vrai, enseignement chrétien en ce qui regarde la moralité. Les principes esthétiques du classicisme demeuraient intacts dans leur fond ; un nouveau but pratique fut assigné à la littérature, mais le goût ne subit guère de changements. La critique romantique se préoccupe de dicter des règles morales.

Mais à côté de cette tendance le romantisme en montre une autre, non moins intimement liée à ses principes : c'est la tendance historique, qui devait lui permettre d'opérer la réforme de l'histoire littéraire en essayant de la rattacher à la fois à la tradition de Muratori et à la tradition de Vico.

Le romantisme, dans son trait essentiel, est représenté par l'habitude de considérer les choses de l'humanité et de l'univers non point dans l'absolu de l'idée, mais dans leur manifestation, non point dans l'abstraction, mais dans l'espace et le temps ; en un mot, historiquement. Or qu'est-ce que la littérature sinon une des manifestations de l'idée? Les transformations et les progrès d'une société se réfléchissent, au cours de son développement, dans l'action, dans la pensée, dans la religion, dans l'art. L'histoire de l'art n'est, par conséquent, qu'une forme de l'histoire de la civilisation, puisque l'art est l'expression de la société au milieu de laquelle il vit. De là deux aspects de la critique romantique, qui fut ou préceptive ou historique. Si l'art, pensèrent les romantiques, est l'expression de la société, il n'y a de véritable art qu'à condition d'exprimer fidèlement la société ; de là, les préceptes de Berchet, de Visconti, de Manzoni, de Rosmini. D'autre part, si l'art est l'expression de la société, l'histoire de l'art est l'histoire de la société ; de là, l'idée de considérer l'histoire de la vie d'une nation à travers l'histoire de sa littérature, l'idée de la « storia civile nella letteraria » de Tommaseo.

Ainsi, on peut établir cette formule générale : la critique romantique considère l'œuvre d'art en relation avec l'histoire du progrès régulier de la civilisation. Si elle dicte des préceptes, comme celle de Manzoni, elle veut que l'œuvre d'art soit instrument de progrès ; si elle est spéculative, comme celle de De Sanctis, elle voit l'œuvre d'art comme document. On peut affirmer que le plus grand mérite de la critique de Manzoni est d'avoir préparé la voie à De Sanctis.

Mais en cela Manzoni ne fut pas le seul ; dans cette préparation il faut attribuer aussi à Foscolo une part importante. Foscolo, en effet, a exprimé, pour son propre compte, et soutenu quelques-unes des idées fondamentales de la critique romantique, par exemple, sur l'office de la littérature, sur la correspondance nécessaire entre l'œuvre d'art et l'époque, sur la question de la langue. Il fut opposé au dogme, non à l'esprit du romantisme ; et l'opposition se trouvait dans le contenu de la morale de Foscolo, laquelle était païenne et stoïcienne et dérivait directement de l'idéal d'Alfieri. Toutefois, la philosophie dont Foscolo se nourrit le plus profondément fut celle de la *Scienza Nuova*. C'est grâce à Vico qu'il a dépassé les romantiques dans la conception de la mission sociale des arts ; c'est grâce à Vico encore qu'il essaya, le premier en Italie, une interprétation historique de la littérature.

Mais chez Foscolo la conception évolutive du progrès se heurtait encore à l'idéal classique de l'homme et de la vie. D'autres après lui, tout en gardant leur liberté à l'égard du romantisme considéré dans ses dogmes, conservèrent ou accrurent la faculté d'observer l'histoire littéraire dans ses grandes lignes, et en même temps s'éloignaient de l'exemplaire moral créé par l'Alfieri. Ceux-ci peuvent être regardés comme les vrais précurseurs de De Sanctis; il s'agit de Mazzini et de Gioberti, très différents l'un de l'autre par le caractère, les opinions, les croyances, et cependant frères dans l'histoire de la critique.

Les romantiques continuaient leur culte au vrai, tout en l'asservissant au bien; Mazzini se passe du vrai dans l'œuvre d'art, pourvu qu'il y trouve le bien. Ainsi, il s'écarte du romantisme par le peu de souci qu'il montrait à l'égard de l'imitation du vrai, et par l'oubli presque complet de la manière classique de juger.

Quelle manière de juger le beau lui restait-il dès lors? Celle que depuis Sismondi jusqu'à De Sanctis on trouve chez tous ceux des romantiques qui ont plus ou moins réussi à se délivrer des habitudes traditionnelles: l'impression, c'est-à-dire la manière qui consiste à décrire ses propres émotions éprouvées en présence de l'œuvre étudiée, et à les communiquer au lecteur par les mêmes moyens que le poète lui-même, puisque le critique, à son tour, comme le poète, exprime des sentiments et des passions.

D'autre part, si dans le sentiment politique Mazzini était classique autant que Foscolo, partisan des révoltes et des conjurations, dans ses théories, au contraire, et par la loi d'amour, de pitié, d'égalité qu'il ne cessa de proclamer, par sa foi dans le progrès humain, il se rapproche des romantiques.

Ainsi Mazzini annonçait les deux manifestations de l'esprit de De Sanctis: il préparait la première, c'est-à-dire la faculté d'ordonner idéalement l'histoire de l'art, en atténuant cette opposition entre l'idéal de la vie et la philosophie évolutive qui avait été pour Foscolo le principal obstacle à la création de l'histoire littéraire; il préparait la seconde, c'est-à-dire la puissance d'exposer l'œuvre d'art, en remplaçant définitivement la manière classique par le récit de ses libres impressions.

Sur cette voie qui, partant de Foscolo, menait vers la construction de l'histoire de la littérature, Gioberti s'avança plus loin que Mazzini. Il a banni complètement de son âme l'idéal classique de l'homme; il est chrétien, il est modéré en politique; pour toutes ces raisons il a pu se rapprocher plus que Foscolo et Mazzini de l'idéal romantique de l'histoire littéraire. L'intelligence historique est d'ailleurs favorisée chez lui par le plus franc et le plus large libéralisme. Sans doute même chez lui le dogme, soutenu d'ailleurs sans zèle inquisiteur, et l'idée préconçue de la primauté italienne, exempte d'ailleurs d'om-

brageuse idolâtrie, mettent encore quelques limites à la liberté de la recherche historique; mais malgré cela, Gioberti était bien sur la voie qui conduisait à l'idéal de Vico dans l'histoire littéraire, réalisé enfin par De Sanctis.

En effet, outre les idées éparses dans ses nombreux ouvrages, Gioberti présente deux exemples remarquables de la manière dont l'histoire de l'art devait être traitée pour qu'elle pût servir à l'histoire de la civilisation. Le premier de ces exemples se trouve à la fin du traité *du Beau;* c'est comme l'esquisse systématique et sommaire d'une histoire de l'art. L'autre exemple, bien plus important comme modèle de construction historique, est constitué par les cinquante pages du *Primato*, dans lesquelles Gioberti trace un résumé de la littérature italienne. Plus d'une des idées contenues dans ces pages sera reprise et développée par De Sanctis, de qui, en effet, on s'approche singulièrement avec Gioberti.

Cela est d'autant plus frappant que précisément entre Gioberti et De Sanctis se placent deux essais d'histoire littéraire qui ne semblent point marquer de progrès dans la voie désormais indiquée. Ces deux essais sont celui d'Emiliani-Giudici, qui, disciple aveuglément fidèle de Foscolo, exagère la tendance politique de son maître, incapable d'ailleurs d'en continuer la tendance esthétique et psychologique; et celui du respectable Settembrini, à qui la préoccupation anticléricale impose une interprétation monotone et simpliste des faits de l'histoire littéraire.

L'*Histoire de la Littérature italienne* de De Sanctis est l'œuvre à laquelle aboutit tout le mouvement de la critique romantique.

On a reproché deux défauts à l'ouvrage de De Sanctis: d'abord le manque de continuité dans la composition du tableau historique, ensuite la pauvreté de l'érudition et un certain nombre d'erreurs de fait. Sur ce dernier point le reproche est fondé dans une certaine mesure, et il faut reconnaître que De Sanctis n'a point réalisé le rêve romantique d'une union entre la méthode de Muratori et celle de Vico. Mais le premier reproche n'est pas juste; car si l'on a soin de se placer au point de vue des romantiques, c'est-à-dire si l'on admet le dessein de faire entrer l'histoire de la civilisation dans celle de la littérature, on s'aperçoit que dans son *Histoire* De Sanctis a bien réellement exécuté ce dessein, en s'arrêtant sur les écrivains qui avaient, dans chaque époque, représenté avec le plus de puissance l'esprit et les mœurs de leur temps.

L'*Histoire* de De Sanctis est le résultat du travail de toute sa vie, car ses différents *Essais* sont comme une série d'études préparatoires de son dernier ouvrage. Elle est aussi le résultat des efforts de tous les critiques de l'école romantique. Et précisément l'esprit de De Sanctis réunissait toutes les conditions nécessaires pour éviter les fausses

routes, aussi bien celle de Cantù que celle de Settembrini. Sans doute il a lui aussi son point de départ dans Foscolo; mais plus que tout autre il enrichit la doctrine du précurseur en associant dans sa culture, le plus abondamment et le plus intimement de tous, la philosophie de Vico et celle de Hegel; en politique, ses opinions ne s'éloignent pas de l'évangile romantique de l'amour et de la justice; dans la conduite de la vie, il est partisan de l'honnêteté plutôt que de l'héroïsme; en littérature, ses préférences vont au style et à la langue populaires, et il est porté vers Manzoni bien plus que vers Foscolo. Ainsi pénétré de sentiments romantiques et de sentiments en somme chrétiens, il est cependant aussi éloigné que possible des dogmes, qu'il n'entendit jamais imposer, quelles que fussent d'ailleurs ses convictions personnelles, ni en art, ni en politique, ni en aucun autre ordre d'idées. Il emprunta donc au romantisme cette manière générale de sentir qui lui conférait l'aptitude à considérer l'homme et la civilisation en leur évolution, mais en même temps il sut éviter la rigueur dogmatique qui, dans l'histoire, conduisait au moralisme et à la sécheresse de Tommaseo. De plus, De Sanctis put profiter de toutes les expériences que la critique romantique avait faites dans la manière de concevoir l'histoire, de traiter l'exposition des œuvres, de juger. Enfin, le romantisme avait déjà préparé sur certains auteurs et sur certaines époques des opinions que De Sanctis n'aura plus qu'à reprendre et à préciser pour qu'elles deviennent définitives.

Sentiments, expériences, opinions de la critique romantique, c'est de tout cela que De Sanctis hérita, et c'est ce qui explique que lui-même n'ait pas eu de continuateur; avec lui, en effet, s'achevait l'époque littéraire qui avait commencé avec Berchet, et c'est lui qui est de cette période de pensée la manifestation la plus complète.

Il faut ajouter que, comme tous les grands représentants d'une époque, De Sanctis dépassa la sienne. Comme historien, il ferme une période; comme critique, il tâche d'en ouvrir une nouvelle. Le romantisme avait proclamé l'abolition des règles classiques et la liberté de l'impression; Mazzini s'était contenté de ces conquêtes; mais De Sanctis allait plus loin : tout en glorifiant l'impression, il cherchait à constituer un nouveau système de principes critiques capables de succéder aux anciennes lois arbitraires.

De ce mélange d'idées, de cette recherche et de ces efforts résulte ce quelque chose de laborieux, de pénible, de trouble, que l'on remarque dans l'œuvre tout entière de De Sanctis, et qui semble s'unir à ses autres caractères pour avertir qu'on se trouve en présence d'une œuvre grande. Le mouvement romantique présente d'éminents poètes, mais il ne compte qu'un seul grand critique : c'est De Sanctis. Il est seul, conclut M. Borgese, mais il suffit à la gloire de la critique romantique.

D. CECCALDI.

Œuvres poétiques de **G. Carducci**, *choisies et commentées par* **Guido Mazzoni** *et* **Giuseppe Picciola**, *traduction française par* **A. Lava**. Paris, Delagrave ; 1 vol. in-16 de 245 pages[1].

Il y aurait une certaine naïveté à croire — comme paraît l'avoir fait M. Lava — qu'il suffit, pour traduire Carducci, de savoir l'italien et le français de la conversation et des journaux. Aussi bien, M. Lava sait-il le français et n'a-t-il pas oublié l'italien, à supposer que l'italien soit sa langue maternelle? C'est ce qu'a pu se demander M. H. Hauvette, dans un compte rendu auquel je n'ajouterais rien si je ne croyais utile d'éclairer les lecteurs du *Bulletin* sur la qualité d'un livre qui ne peut leur rendre aucun service[2].

La tâche était pourtant aisée, M. Mazzoni (à qui appartiennent les notes relatives à la partie poétique de l'*Antologia Carducciana*, seule traduite ici) ayant élucidé à peu près toutes les difficultés dans un commentaire très précis, qui souvent se rapproche d'une traduction. Mais M. Lava paraît ne pas avoir bien compris même le commentaire, qu'il a traité fort cavalièrement, tantôt l'amputant, tantôt le traduisant à contresens.

Mais tenons-nous-en au texte de Carducci. M. Lava paraît croire que le plus grand mérite d'une traduction consiste dans sa littéralité et ne pas se douter que la littéralité la plus absolue n'exclut ni les contresens, ni les non-sens. Au bouquet cueilli par M. Hauvette, qu'on me permette d'ajouter quelques fleurs.

P. 17 : « vouant sa tête à la mort avec celle des chefs », *de' regi*, c'est-à-dire des rois ennemis et non de ses chefs, comme on pourrait le croire. — P. 19 : « chasse de la vie » ; *serra* « exclut ». — *Ibid.* : « la muse du théâtre nous représente la guerre » : *indica* est le subj. de *indicere*, non l'ind. de *indicare;* sens : « que la muse du théâtre déclare la guerre ». — P. 24 : « l'un des citoyens blancs sortis de Florence » *(un de gli usciti cittadin bianchi)*. — P. 35 : « nous *le* montra là-bas » ; ce *le* ne se rapporte et ne peut se rapporter à rien ; *ne*=*ci*, « à nous ». — P. 37 : « Devant le bouillonnement répété des haines, la Justice et la Liberté m'enflammèrent » *(a più frequente palpito di umani odii... m'accesero il petto)*. — P. 38 : « à l'envolée de ton âme sur ton pâle visage, » ; la virgule, ainsi placée, produit un contresens. — P. 47 : « les collines mémorables » ; *memori*, « qui se souviennent ». — P. 53 : « le peuple... se plaît à aiguiser ses dents sur les forteresses, et il les *ronge* » (!). — P. 62 : « O Versilia, accotée au flanc des montagnes » ; *poggiata il fianco ai monti:* cette tournure grecque signifie

1. Le *Bulletin* a reçu deux comptes rendus de cet ouvrage et se fait un devoir de les publier tous les deux.

2. Ce compte rendu a paru dans la *Revue Critique* du 15 décembre 1910, p. 451 et suiv.

« qui a le flanc appuyé... » — P. 100 : « émane de » ne traduit pas *spira nei*. — P. 114 : « tu dors, *sourde* à mes appels... »; il faudrait *sourd*, car c'est à son amant perdu que s'adresse l'héroïne. — P. 117 : « citadins », *cittadini* (!). — P. 119 : « peuple romain », *romana prole*, c'est-à-dire « descendants des Romains ». — P. 141 : « rénover les jachères » ; *rintegrar maggesi*, c'est-à-dire « renouveler les fenaisons ». — P. 154 : « persécutions » ; il s'agit des désastres *(sciagure)* éprouvés par les flottes allemandes ; voyez la note au v. 45. — *Ibid.* : « indigène », on voudrait croire à une faute d'impression (pour « indigète »). — P. 164 : « le peuple... se complaît à ta vue, comme à celle d'*une* jeune fille qui marche à l'autel » ; le sens est : « de sa fille ». — P. 221 : « infâme » *(bieca)*. — P. 226 : « la Marseillaise... surpasse *(sorvola)* les profondes forêts ».

Voici maintenant quelques exemples de la façon dont M. Lava écrit le français :

P. 16 : « génération », pour « race ». — P. 30 : « empereur » n'a jamais signifié « général » et l'expression « empereur plébéien », appliquée à Marius, ne signifie rien. — P. 34 : « alezan coursier *(sauro destrier)* de la chanson ». — P. 36 : « dont les strophes se répercutent dans le ciel, comme de retentissantes épées dont le chant... ». — P. 39 : le « salut augural des faucons ». — P. 43 : « siècle flottant » (= hésitant). — P. 44 : « ancien exilé » (= vieil exilé). — P. 101, note 1 : « Voici le prodige du poète », c'est-à-dire « que réalisa le poète ». — P. 123 : « donnant de la tête aux angles ». — P. 151 : « tirailleurs nationaux ». — P. 163 : « maisons dentelées » (pour crénelées). — P. 226 : « Est-ce le gaillard Vercingétorix avec ses rouges Gaulois ? »

Je pourrais continuer ; mais ces exemples suffisent, je pense, à l'édification du lecteur.

A. JEANROY.

Ce n'est pas sans surprise, ni sans appréhension, que j'ai vu paraître cette traduction d'un auteur qui me semblait intraduisible : il est vrai que les poésies de Carducci nous arrivent accompagnées de l'excellent commentaire de MM. Mazzoni et Picciola, et il faut se féliciter, à ce propos, qu'on veuille nous faire connaître en France un de ces précieux ouvrages pour les classes qui ne manquent pas autant qu'on l'a dit à l'Italie contemporaine. Seulement je crains que M. A. Lava n'ait assumé une tâche trop lourde, en prétendant nous faire goûter aussi bien les vers du poète que les notes de ses érudits commentateurs. « J'ai voulu une traduction littérale, dit M. A. Lava, et je trouve qu'il n'existe qu'une façon honnête de traduire : c'est de demeurer impersonnel, afin de laisser à l'œuvre le plus possible

de son originalité évocatrice et suggestive. » Le principe est juste, mais dangereux : M. Lava l'applique d'une façon déplorable. Il est rare qu'il pèche par imprécision[1], mais son exactitude apparente ne fait que souligner ses erreurs : s'il n'a pas adouci « la muse souvent violente et sauvage du poète », il l'a plus d'une fois trahie, et s'il n'a pas « fleuri sa prose d'ornements inutiles et déplacés », il l'a enrichie de trop nombreuses fautes de sens, que la collaboration de Mme E. Matatia n'a point su lui épargner. Je citerai un seul exemple : l'ode à *Cadore* (pp. 186-198)[2]. Je ne parle pas de cette méthode de traduction qui consiste à calquer le mot français sur le mot italien, en dépit de la langue et de la grammaire : i campi *declivi*, les champs *déclives ;* ou bien encore : il cantico *sacro* a la patria, mon chant *sacré* à la patrie ; c'est là une exactitude de mauvais aloi, et qui n'exclut pas toujours le contresens. Voici des fautes plus graves : « *da* quel povero marmo... mi chiama » (vv. 21-22) ne veut pas dire « *par* ce pauvre marbre, m'appelle », mais « *de* ce pauvre marbre... » ; *atto* (v. 57) ne signifie pas *acte,* mais *geste :* les mots *antico tu dormi* (v. 15), adressés par le poète à la mémoire du Titien, ne sauraient être traduits sans ridicule par *dors-tu, ô vieillard ;* enfin, « tu visites les morts et *les ressuscités* » pour « visiti i morti e *susciti* » (v. 68), me semble une erreur inqualifiable, à moins qu'il ne faille voir ici une simple faute d'impression *(ressuscites).* Les notes aussi, plus encore que le texte, renferment de singulières méprises : laissons de côté « les *bouges* [bolge] dantesques », et des contresens formels comme *ont été transportés,* pour *son fatte trasportare* (n. du v. 144)... Que pensez-vous du bouclier d'Atlant, qui scintille « *au lever du* DRAPEAU ROUGE », dans le *Roland furieux?* Si M. A. Lava avait pris la peine de se reporter au passage du poème (II, 55-56) où il est question de ce bouclier magique, il aurait vu qu'il s'agit tout simplement de l'étoffe de soie (« un bel drappo di seta ») destinée à en masquer l'éclat, et qu'on enlève (sens de *levare*) aux yeux de l'ennemi... Pour une pièce de 164 vers, c'est déjà beaucoup de fautes, et je n'ai mentionné que les plus importantes.

Je ne sais pas si je m'abuse, mais lorsqu'on entend M. Lava, à propos des examens de *licenza liceale,* parler des « concours de licence du lycée » (p. 49), lorsqu'on lui voit traduire *vezzeggiativo* par *mignar-*

1. P. 168 : « Je veux me reposer dans un néant éternel ; » le texte italien porte (*Alla stazione in una mattina d'autunno*, vv. 59-60) : « Io voglio adagiarmi in un tedio che duri infinito. » La traduction de J. Lugol est meilleure, malgré quelques additions superflues : « Je veux dès ce jour me plonger dans un dégoût de tout qui n'ait jamais de fin. »

2. Voici quelques autres erreurs relevées au hasard de la lecture : « Torquato lui [au sonnet] *tranfusa* le miel vénusien *des* muses tiburtines » (p. 66), au lieu du texte italien « e 'l venosino — Miel gl' *impetrò da* le tiburti muse — Torquato » ; *mite* traduit par *intime* dans le sonnet sur le *Bœuf* (p. 69) ; *torvo* tr. par *épouvantable* dans l'ode à *Giuseppe Garibaldi* (p. 152) ; *i ferrei freni* tr. par *les essieux* (p. 167), etc.

dise (p. 112), et *trecento* par *XIIIe siècle* (p. 113), on se prend à douter de sa connaissance de l'Italie et de la langue italienne... Et lorsqu'on le voit écrire que (p. 78, n. 1) saint François « dicta » *(dettò)* le *Cantique des Créatures*, ou que (p. 112, n. 4) les manzoniens de 1874 « réussissaient à soutirer de l'État *le quadruple de leur salaire* » *(ben quattro stipendi)*, lorsqu'on découvre sous sa plume des expressions telles que (p. 79) « la faveur *(aura)* sacerdotale » et (p. 196) les fosses « obscènes » *(oscene)* du poème de Dante, on se demande s'il n'ignore pas les éléments de la littérature et de l'histoire italiennes... On se persuade surtout, à lire davantage sa traduction, qu'il connaît moins encore le français que l'italien : que veut dire (p. 79) « la poésie civique *(civile)* humaine, merveilleuse et invincible » ? — « Cela advint à la Renaissance politique et se confirma le 20 septembre 1870 » (p. 131, n. 3), « Rome, notre mère, toi dont le joyeux Avril s'honore de ta naissance » (p. 130) : voilà, pris entre mille, quelques échantillons du style de M. A. Lava, lorsqu'il prétend écrire en français[1].

Ainsi travesti, Giosuè Carducci n'est pas à la veille de devenir populaire chez nous.

MAURICE MIGNON.

Il « Çà Ira » di **Giosuè Carducci**, *commentato dal prof.* **Ferruccio Bernini**, *seconda edizione*. Bologne, Treves, 1907 ; petit in-8° de 63 pages.

M. le Prof. Bernini a rassemblé, au reste sans les interpréter clairement, les principaux passages de la célèbre prose sur le « Çà Ira » ; il a, à l'aide de rapprochements, expliqué quelques mots du texte, dont plusieurs étaient parfaitement clairs. Mais là se borne tout son mérite. Beaucoup de passages difficiles ne sont pas « commentés » ou le sont fort mal : M. Bernini constate (p. 37) que le sonnet VII fait allusion « *alla passione degli Albigesi, famosi settari eretici* », etc., mais oublie de nous dire ce qu'il faut entendre par « *passione* ». Nous apprenons, (p. 58) que le mot « sans-culottes » doit être traduit par « *sbracati* » et nous demandons avec quelque effarement si l'expression doit être prise à la lettre. Les renseignements historiques et géographiques sont empruntés aux dictionnaires et manuels courants[2] ; on nous informe (p. 51) que Verdun est sur la Meuse, Orléans sur la Loire, que Jeanne d'Arc, « dite la Pucelle d'Orléans », a été « chantée » (!) par Voltaire, que Danton (p. 32) fut à la fois « *uno de' più savi e de' più scellerati autori della Rivoluzione* ». — Il est évident que la recherche

1. Il faudrait citer toutes les pages de cette traduction : j'indique encore les pp. 78, 134 (l. 23), 189 (ll. 3-6), 195-6 (n. 3), 197 (n. 1, l. 8 : « en te consolant devant la mort *(anzi morte)* par la vision du futur *(futuro)* »), etc.

2. Non sans quelques fautes d'impression et maladresses de rédaction : le nom de l'architecte bien connu Le Vau est estropié (p. 21) en *Le Van*, et Jean Bullant, qui travailla pour Henri III, est donné comme contemporain de Louis XIV.

des sources du poème était la partie la plus intéressante du sujet; là-dessus, pas un mot. C'est en vain que Carducci lui-même a indiqué ces sources le plus clairement du monde: M. Bernini n'a pris la peine d'ouvrir ni Carlyle, ni Michelet (car la seule page qu'il en cite avait déjà été reproduite par Carducci), ni Louis Blanc. Il a lu, il est vrai, l'*Histoire* de Thiers, auquel Carducci n'a fait aucun emprunt et qu'il n'avait probablement même pas consultée.

J'éprouve donc quelque stupéfaction à apprendre (*Rassegna bibliografica,* XVIII, 276) que cette insignifiante compilation vient d'obtenir les honneurs d'une troisième édition (chez Paravia, Turin, 1910)[1].

A. JEANROY.

Virgilio, *L'Eneide, testo e versione ritmica* di **Luciano Vischi.** Torino, Petrini-Gallizio, 1909.

Cette traduction du deuxième livre de *l'Énéide,* qui a été déjà publiée en partie (épisodes de *Laocoon,* du *Songe d'Énée* et de la *Mort de Priam*) dans la *Rivista d'Italia,* (XI, 11; XII, 8), et qui fait suite à la traduction du premier livre parue dans *Classici e Neo-latini* (IV, 1, 1908), est un travail fort intéressant, établi sur des bases critiques solides, et largement documenté. L'auteur, qui connaît à merveille les traductions de Virgile, puisqu'il se propose d'en faire une étude spéciale, a voulu lui-même nous proposer un modèle, et il y a réussi. Certes il y a quelque témérité à vouloir refaire l'œuvre d'Annibal Caro, mais la méthode suivie par M. Luciano Vischi est tellement différente que son œuvre n'a rien à craindre de la comparaison. Il traduit Virgile en hexamètres, vers infiniment préférables aux *sciolti,* — on a osé mettre l'*Énéide* en *terzine* (p. ex. T. Cambiatore, B. de' Vitali, 1523) et même en sonnets (P. Galleni (2e l.), Florence, Massi, 1651)! — et il s'efforce en outre de rendre chaque vers latin par un vers italien correspondant, sans modifier l'ordre des propositions, gageure presque insoutenable, mais règle absolue du *traduttore* qui ne veut pas être un *traditore.* L'hexamètre de M. Luciano Vischi, comme souvent celui de Carducci, se réduit à un type unique, formé d'un septénaire et d'un novénaire, unis de telle sorte que la césure ne produise pas d'interruption dans la période rythmique. Au cours des notes succinctes et précises (pp. 52-57) où M. Vischi explique et justifie sa traduction, pour le sens et surtout pour la forme, on voit qu'il n'a pas craint, et il a bien fait, d'emprunter à ses devanciers, Caro, Leopardi, certaines expressions définitives. Je lui

1. Beaucoup plus précise et plus riche en renseignements est la brochure de Mme M. Buoni-Fabris, signalée dans notre tome X (p. 357) et que j'eusse volontiers citée, si je l'avais connue à temps, dans mon article sur « Quelques sources françaises de G. Carducci, » qui vient de paraître dans la *Revue de Paris* (15 janvier 1911).

reprocherai plutôt, par endroits, une tendresse un peu excessive pour les archaïsmes, non pas que je trouve déplacés les mots qu'il emprunte à la langue de Dante ou de Pétrarque, encore si vivante aujourd'hui, mais, vraiment, des tournures telles que *ecco che... venir* (p. 19) méritaient-elles bien qu'on les rajeunît? Je sais que cet emploi de l'infinitif, très usité au XIVe siècle, et cher à Boccace, se trouve encore chez des écrivains tels que Machiavel et Firenzuola; le P. Cesari avait pour lui une prédilection marquée, et Fanfani crut devoir rompre une lance en sa faveur dans une note de son commentaire au *Décaméron* (II, 2) : aussi n'ai-je pas l'intention, pour cette peccadille, de chercher querelle à M. Vischi; je me demande seulement si cet archaïsme, qui n'est au fond qu'une espèce de compromis entre la construction avec *ut* et la tournure infinitive latine, est aussi bien à sa place après *ecco* qu'après les verbes dont dépend d'ordinaire l'infinitif[1]. Mais cela n'est rien, et il faut souhaiter beaucoup de traductions aussi consciencieuses que celle de M. Luciano Vischi pour venir en aide à ceux de nos étudiants qui, comme Alfieri, « amano di tenersi in grammatica senza uscire di poesia ».

MAURICE MIGNON.

Luigi De Anna, *Il verbo francese e la sua teoria dal IX al XX secolo, studio critico-storico-filologico : III. La coniugazione morta.* — Roma-Milano, Albrighi-Segati, 1911; 1 vol. in-8°, de XXXIV-576 pages.

Il est assez naturel que le *Bulletin italien* suive avec intérêt et signale à l'occasion les travaux qui sont consacrés de l'autre côté des Alpes à l'étude et à la diffusion de la langue française : malheureusement ces travaux sont de valeur très inégale. Le livre de M. de Anna est une sorte de dictionnaire ou de répertoire alphabétique des verbes français qui appartiennent à la conjugaison archaïque *(coniugazione morta)*, et ils sont donnés ici avec de très nombreux exemples à l'appui des anomalies qu'ils offrent ou ont offertes au cours des siècles. Cette compilation, faite souvent de seconde main ou même de troisième, ne va pas sans un certain pêle-mêle. A propos de chaque question, l'auteur a eu le tort d'exposer des théories périmées à côté d'hypothèses plus récentes ou plus scientifiques, et d'ordinaire il ne s'est pas décidé entre elles : de là une sorte de poids mort que traîne le livre, sans parler des longues listes d'exemples souvent

1. Il était d'ailleurs facile de modifier le vers ainsi qu'il suit :

Quand' ecco da *Tenèdo* (un gelo m' assale al ricordo)
venir per l'onde...

Je signalerai aussi quelques fautes d'impression ou inexactitudes : on ne dit pas (p. 51, l. 14) « il SAINTE-BEUVE, nel suo *Étude sur Quinctus de Smyrne* », mais « il S.-B., *nella sua Étude* », *étude* n'étant pas, comme *studio*, du masculin; p. 52, l. 5 : il faut lire probablement « *nel* commento »; p. 54, note au v. 255 : Pascoli, *Pensieri*, pp. 165-167.

accumulés sans profit appréciable. M. de Anna a encore compliqué les choses en citant certaines formes dialectales des verbes en ancien français : il est vrai qu'il s'est, en général, borné pour cette partie à reproduire les données de Burguy, ce qui est insuffisant d'ailleurs, car s'il est toujours permis ou même utile de recourir à des travaux vieillis, encore faut-il savoir y discerner ce qu'ils renferment de solide.

En somme, on est bien forcé de reconnaître que l'auteur ne dominait pas son sujet, et que n'ayant point par avance un sens assez exact de l'évolution du français, il a dépensé beaucoup de bonne volonté ou même de travail, pour aboutir à un résultat plutôt négatif. Il n'est pas parti notamment de cette idée si simple que, dans un verbe, il y a toujours deux choses à distinguer, la flexion et le radical, — et qu'en ce qui concerne la flexion, il suffit d'établir les faits une fois pour toutes sur un certain nombre d'exemples, mais sans se répéter à l'infini et à propos de chaque verbe. Pour l'étude du radical, il y a aussi des faits qui sont à rapprocher les uns des autres, des groupements à opérer : faute de quoi l'exposé reste fragmentaire ou confus. Il ne faudra donc pas chercher dans ce livre une théorie d'ensemble susceptible de se graver dans l'esprit : on y trouvera plutôt certains renseignements particuliers, et une abondante collection d'exemples empruntés aux auteurs les plus divers. — En tête se trouve une bibliographie qui n'occupe pas moins de trente pages, et qui est touffue elle aussi, très mêlée. Je crains, pour tout dire, qu'il n'y ait là un peu de trompe-l'œil : l'auteur a-t-il bien consulté par lui-même tous les ouvrages qu'il énumère? Quelques erreurs matérielles dans les titres et dans les dates permettraient d'en douter. Le *Dictionnaire Général* de Hatzfeld et Darmesteter n'est point de 1888 : la publication n'en a commencé que quelques années plus tard, et a été achevée en 1900. Le titre exact du recueil de Luchaire n'est pas *Recueil d'anciens textes gascons,* mais bien *Recueil de textes de l'ancien Dialecte gascon :* il a paru en 1881, et non en 1897. D'autre part, le *Grundriss* de Groeber n'est pas à citer d'après l'édition de 1888, mais d'après la seconde qui date de 1906; de même la *Formenlehre* de Neue qui n'était qu'une ébauche dans sa première édition, mais est devenue complète dans la troisième, revue par Wagener (1892-1905). Pourquoi avoir consulté *Aucassin et Nicolette* dans une édition vieillie, alors que celles de Suchier font seules autorité? Et surtout quelle étrange idée d'avoir été chercher le texte des *Serments de 842* dans... la Littérature de Demogeot! Je ne dis rien de tous les ouvrages sans valeur, tels que ceux de Cocheris, Pellissier, Espagnolle, qui viennent inutilement grossir cette liste : en revanche, on n'y trouve pas mentionnée l'étude capitale que G. Manz a publiée en 1909 *(Das Verbum nach den franzoesischen Grammatiken von 1500-1750).*

E. BOURCIEZ.

CHRONIQUE

—— La louable activité dont l'*Istituto Storico Italiano* a fait preuve jusqu'à ces derniers temps pour la publication des *Fonti per la Storia d'Italia* paraît se ralentir. C'est grand dommage, car ces éditions, outre que l'aspect typographique en était d'une rare élégance, confiées à de notables érudits, étaient en général très soignées et bien supérieures à celles qu'elles remplaçaient. Les derniers volumes qui me sont parvenus portent les numéros 42 et 44 et datent du 4 mai et du 1er août 1908. Les difficultés du travail, la maladie de certains collaborateurs, la mort de l'éminent Monticolo, celles de Malagola et de Crivellucci, n'expliquent pas cette longue, trop longue suspension d'une collection estimée et impatiemment attendue.

Le volume 42 de la collection commence l'édition, procurée par le professeur Carlo Cipolla, des Opere di Ferreto de' Ferreti, vicentino. Je ne puis que le signaler, la préface ne devant paraître, en un fascicule séparé, qu'après l'achèvement de la publication, tant de l'*Histoire* que du *Carmen* en l'honneur de Cangrande. C'est à ce moment aussi que M. Cipolla se réserve de parler des manuscrits, de leur valeur intrinsèque, et de leur interdépendance. Le premier volume est consacré au texte *(monitum, prœmium lib. I-IV)* de l'*Historia rerum in Italia gestarum ab anno MCCL usque ad annum MCCCXVIII*. Le texte est illustré d'un abondant et docte commentaire, suivi d'un petit nombre de précieux éclaircissements, enrichi de deux fac-similés reproduisant des pages du cod. Vat. Lat. 4941. L'édition paraît digne de tous points du savant éminent qui l'a entreprise. [Un vol. in-8°, 367 pages, Rome, 1908.]

Le volume 44 est le premier du vaste recueil dont s'est chargé Pietro Egidi, les *Necrologi e libri affini della provincia Romana*. Le territoire qu'a exploré l'éditeur est la province de Rome actuelle, plus la Sabina, « qui n'en a été détachée que très récemment contre son intérêt et contre toute raison historique ». Il y a recherché, des origines à l'an 1500, des livres mortuaires de toute espèce, nécrologes, livres d'anniversaires et d'oblations matricules de chanoines, *libri confraternitatum, libri vitae* appartenant aux églises canonicales, aux monastères, aux hôpitaux ; exception est faite des livres de paroisse, d'origine et d'emploi tout à fait différents. La collection qu'il a formée remplira trois volumes, deux consacrés à la ville de Rome, un à la province. Egidi ne croit pas que cette collection soit complète. Il signale d'avance des lacunes regrettables, par exemple la disparition des obituaires de San Lorenzo in Damaso et de Sant' Alessio. Il exprime l'opinion que

son travail pourra se compléter, et le vœu que certaines archives, « dont il n'a pas su trouver l'entrée, » livrent un jour à d'autres leurs trésors. Son avant-propos se termine par quelques explications nécessaires sur le mode de rédaction des nécrologes, l'enchevêtrement des mentions appartenant à des siècles divers, et les procédés typographiques employés par lui pour apporter quelque clarté dans cette confusion. Grâce à une heureuse disposition en colonnes (chaque colonne étant consacrée à un siècle), l'auteur a pu conserver l'aspect de calendrier des originaux et en rendre cependant la lecture possible. — Ce premier volume comprend quatre importants documents : Nécrologes des SS. Cyriaque et Nicolas *nella via Lata* (pp. 3-85) et de S. Maria *in Trastevere* (pp. 80-105); *liber anniversariorum* de la basilique vaticane, qui remplit près de cent vingt pages et constitue un texte de premier ordre et d'intérêt général ; *liber anniversariorum* de la *fraternità dei raccomandati del Salvatore ad Sancta Sanctorum* (pp. 311-542). Moins considérables sont les notes nécrologiques de S. Maria in Pallara, le *liber annualium* de S. Spirito *in Saxia*, les notes dans un missel de S. Croce, notes nécrologiques de S. Sabina, de S. Maria *in aquiro*, sur un calendrier de S. Maria *in Trastevere*, regardant S. Gregorio « de Urbe », sur un missel de la basilique des douze apôtres, sur des martyrologes de San Lorenzo *fuori le mura* et de Sant' Agostino, sur un missel de l'hôpital de S. Brigida, et enfin les *anniversari* de l'hôpital de S. Maria *in Portico*. Cette sèche nomenclature ne peut donner qu'une idée insuffisante de ce recueil incomparable de noms, où défile toute la population de la Rome médiévale, et de menus faits de tout genre (donations et fondations pieuses, détails de mœurs et de coutumes funéraires, précisions archéologiques). Il faudra cependant être orienté pour se guider utilement dans cette « selva selvaggia » de noms propres. A la préface qu'il nous promet pour nous montrer où réside l'intérêt de cette publication, M. Egidi fera bien de joindre un *index nominum* qui la rende parfaitement utilisable. L.-G. PÉLISSIER.

~~~ Dans les précédents volumes de l'*Histoire de l'Art*, publiée sous la direction de M. André Michel, à la librairie Armand Colin, l'Italie, nous l'avons vu, avait en général la part du lion. La première partie du tome IV mérite plus encore d'être signalée à nos lecteurs. Elle a en effet pour titre « la Renaissance en Italie », et elle est consacrée tout entière à la péninsule. La période éblouissante et formidable qu'elle embrasse, de la fin du XVe siècle à la seconde moitié du XVIe, comprend les plus grands noms de l'art, les individualités les plus complexes comme les plus pures, Bramante, les della Robbia, l'universel Michel-Ange, le prodigieux Léonard de Vinci, l'étrange et austère Luca Signorelli, Le Pérugin, Raphaël, et Corrège, et Titien.

Cet immense domaine a été partagé en trois provinces : M. Marcel Reymond s'est chargé de l'architecture, dont il a sobrement résumé
~~~

l'effort en deux substantiels chapitres. M. André Michel, avec sa maîtrise accoutumée, a tracé de la sculpture un tableau que l'émouvante figure de Michel-Ange anime d'une vie grandiose et qu'agrémente par un effet de contraste la délicate étude de M. Jean de Foville sur les médailles et les médailleurs. Le plus gros de la tâche, à savoir la peinture, près de la moitié du livre, est allé à M. André Pératé, qui a montré, une fois de plus, les ressources de son talent d'écrivain et de sa science d'érudit.

Quant à la physionomie générale de l'époque, elle se dégage nettement. M. André Michel et ses collaborateurs nous expliquent comment la Renaissance, de florentine et de platonicienne qu'elle était, devint romaine et pontificale. Rome, du jour où les papes relevèrent le siège de saint Pierre, fut la capitale, non seulement de la chrétienté, mais de l'art européen. Elle est dès lors le grand foyer où se constitue le style classique. En architecture, on reprend l'étude superstitieuse de Vitruve. En sculpture, on subit l'influence des statues antiques récemment exhumées telles que le *Torse du Belvédère*, l'*Apollon*, le *Laocoon*. En peinture, le goût du détail et de l'accident fait place aux grandes simplifications harmonieuses, la figure individuelle au type idéalisé : « C'est à Rome que l'esthétique nouvelle s'élabora ; c'est vers la Ville éternelle que s'acheminèrent les artistes, accourus en écoliers dociles, avides d'apprendre la langue nouvelle de la beauté, qu'ils croyaient à jamais fixée ; c'est de Rome que la Renaissance rayonna vraiment sur le monde ; c'est à Rome que les professeurs d'esthétique et les académies naissantes allèrent chercher leurs principes et former leur pédagogie. »

Le texte de ce remarquable volume est, comme à l'ordinaire, luxueusement illustré (6 héliogravures hors texte et 342 gravures). Grâce à cet heureux choix d'images, aussi abondant que judicieux, celui qui ne connaît qu'imparfaitement les créations de cette merveilleuse époque sera vite initié, et celui qui est familier avec elles retrouvera les belles émotions du souvenir. G. R.

~~~ Le 9 novembre 1910, M. Paul Hazard, ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé des lettres, a soutenu les deux thèses suivantes pour le doctorat devant la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Thèse principale : *La Révolution française et les lettres italiennes* (1789-1815).

Thèse complémentaire : *Le journal de Ginguené* (1807-1808).

Le jury, présidé par M. le doyen Clédat, comprenait MM. Fontaine, professeur de littérature française, rapporteur de la thèse complémentaire ; Baldensperger, professeur de littérature moderne comparée, rapporteur de la thèse principale ; H. Hauvette, professeur de littérature italienne à la Sorbonne, divers professeurs de la Faculté des lettres, et M. Lameire, professeur à la Faculté de droit.
~~~

La thèse complémentaire, bien que d'assez mince volume, et portant sur deux années seulement de l'activité de Ginguené, a donné lieu à une importante discussion dont l'attitude de Napoléon à l'égard de la presse et la valeur poétique des fables de Ginguené ont fait particulièrement les frais. Sur la question de savoir si le fragment de journal publié par le candidat représente tout ce que Ginguené en a écrit, ou s'il y a quelque espoir d'en retrouver d'autres parties, M. Hazard explique que, selon toute apparence, il n'a jamais existé d'autre morceau du journal que celui-là. Le commentaire du texte, formant un exposé très substantiel et méthodique, est publié à la suite du journal, au lieu d'être présenté sous forme de notes au bas des pages ; un ingénieux système de renvois d'une partie à l'autre du livre provoque quelques observations.

La discussion de la thèse principale débute par un exposé très nourri, très précis, que le candidat fait des résultats de son travail, sans dépasser — chose rare — les vingt minutes qui lui sont accordées.

M. Baldensperger, après avoir félicité le candidat de toutes les qualités dont témoigne sa thèse, et loué en particulier sa rare aptitude à manier les grands ensembles de faits, à dégager d'une réalité patiemment étudiée des idées qui ne soient pas simplement des impressions généralisées, demande à M. Hazard de justifier ou de compléter divers détails de son travail. Le titre : La Révolution et les *lettres* italiennes, convient-il bien au contenu du livre? Où commence le simple document extra-littéraire? Le livre de M. Hazard est une belle étude d'histoire *des idées;* ne convenait-il pas d'adopter, pour une œuvre de ce genre, une disposition qui ne fût pas uniquement calquée sur l'ordre et la chronologie de l'histoire sans prédicat? La discussion s'engage ensuite sur la signification qu'une littérature avide d'affranchissement pouvait attribuer aux œuvres des littératures du Nord: Ossian, Gray, Shakespeare, Gessner ; sur les mérites des Français qui abandonnèrent l'idée d'hégémonie littéraire, Ginguené, Fauriel, Mme de Staël, etc.

M. H. Hauvette accentue encore les éloges que lui paraît mériter un travail qui représente de si longues et si patientes recherches, conçu et mené à bien en suivant la méthode la plus difficile, la plus ingrate, mais la plus sûre, et en même temps si clair dans son plan, si ferme dans ses conclusions. Il formule quelques objections touchant les oscillations de l'opinion italienne de 1789 à 1799, présentées par le candidat d'une façon un peu trop absolue dans les premiers chapitres, tout en reconnaissant qu'un jugement plus nuancé rétablit le juste équilibre dans les chapitres suivants et dans la conclusion. Il regrette que les sympathies italiennes pour les idées révolutionnaires — et aussi pour les littératures du Nord — avant 1789, soient entièrement

passées sous silence : le candidat n'a pas de peine à faire admettre que son volume est déjà suffisamment compact.

M. Lameire s'occupe surtout de la diffusion du français en Piémont pendant les deux derniers siècles ; MM. Bertaux et Lévy-Schneider posent encore quelques questions intéressantes qui permettent au candidat de montrer que, sur le terrain de l'histoire de l'art (à propos de Canova) et de l'exploration des archives, il est parfaitement renseigné.

A la suite de cette brillante soutenance, M. Paul Hazard a été déclaré digne du grade de docteur avec la mention « très honorable », à l'unanimité[1].

— Le 36e *Bulletin* de la *Société des Études italiennes* fondée en 1894 par notre collègue M. Dejob, aujourd'hui professeur honoraire à la Sorbonne, vient de paraître avec la mention : « et dernier ». Le *Bulletin italien* ne peut voir disparaître ce vétéran de l'italianisme contemporain en France sans lui adresser un salut de regret et de sympathie. La santé de M. Dejob l'oblige à des ménagements, et d'autre part, comme il le fait remarquer avec un légitime orgueil, le double objet qu'il a poursuivi — rapprochement moral et rapprochement intellectuel entre la France et l'Italie — est aujourd'hui atteint dans la mesure du possible. Le mouvement qu'il a été un des premiers à imprimer est en tout cas suffisamment puissant, les dévouements nouveaux qu'il a suscités sont assez nombreux et assez durables pour que la cause de l'italien en France puisse être considérée comme gagnée.

En renonçant à poursuivre une œuvre dont tout le fardeau lui retombait sur les épaules, M. Dejob est loin de se désintéresser de tout ce qui y touche, de près ou de loin : « Pour servir d'une autre manière la cause à laquelle notre Société s'était vouée, — écrit-il en terminant, — je mettrai au concours, en juillet 1911, une bourse de vacances de quatre cents francs pour Florence, et j'offrirai au candidat reçu le premier au concours d'agrégation d'italien cinquante francs de livres, à choisir dans une liste que je lui présenterai.

« Nulle condition d'âge, de sexe, de grade, ne sera exigée des candidats à la bourse ; il suffira d'être Français et de s'engager à passer à Florence, en cas de succès, deux mois consécutifs, entre le 1er août et le 1er novembre. Les épreuves auront lieu à Paris et comprendront, à l'écrit, un thème et l'appréciation en italien d'une page donnée d'un classique italien ; pour ces deux épreuves, quatre heures au total seront accordées ; les épreuves orales consisteront dans la traduction, improvisée et suivie d'un bref commentaire, d'une page de français

1. Quelques jours plus tard, M. Baldensperger ayant été nommé à la Sorbonne, la Faculté des Lettres de Lyon émettait le vœu, à une très forte majorité, que M. Hazard fût appelé à le suppléer. Le choix de M. le Ministre de l'Instruction publique a ratifié le désir de la Faculté.

et d'une page d'italien. Le candidat qui obtiendra la bourse recevra deux cents francs séance tenante, cent francs à la nouvelle de son arrivée à Florence, cent francs dans les cinq jours qui précéderont son retour en France. J'espère que le bon emploi qu'il fera de son séjour là-bas me déterminera à lui chercher des successeurs. »

Nous l'espérons aussi, et félicitons notre excellent collègue de son heureuse pensée.

M. Dejob prie les candidats de se faire connaître à lui (rue Ménilmontant, 80, Paris) avant le 1er juin 1911.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

M. Augé-Chiquet, *Jean-Antoine de Baïf et Marc-Antonio Flaminio.* Clermont-Ferrand, 1911; in-8°, 9 pages.

E. Bertaux, *Donatello* (collection « Les Maîtres de l'Art »). Paris, Plon, 1910; in-8°, 255 pages.

R. W. Chambers, *Catalogue of the Dante Collection in the library of University College London.* Oxford, H. Hart, 1910; in-8° de 152 pages.

Dante, *La Vita nuova* per cura di Michele Scherillo. Milan, U. Hoepli, 1911; in-16, LXI-383 pages.

A. Farinelli, *Compte rendu* de « Paget Toynbee, Dante in English literature from Chancer to Cary (1380-1844) »; in-8°, 61 pages (Extrait du *Bull. della Soc. Dantesca italiana*, t. XVII, 1910).

Arturo Farinelli, *Il romanticismo in Germania.* Bari, Laterza, 1911 (IX-216 pages), in-16. (Bien que le titre annonce un ouvrage de littérature allemande, ce livre offre un intérêt européen, et la bibliographie finale se rapporte à toutes les nations qui ont participé au mouvement romantique; sur l'Italie en particulier, pp. 205-210)

A. Farinelli, *Per un dizionario bibliografico di scrittori tedeschi;* a proposito di una compilazione recente. Firenze, Laudi, 1910; in-8°, 171 pages (Extrait de la *Rivista di letteratura tudesca*, IV). [Corrections et supplément à la *Germania Filologica* de Guido Manacorda.]

Umberto Renda, *Nuove rime volgari di Antonio Tebaldeo* (con testi inediti). Teramo, 1910; in-8°, 129 pages (Extrait de la *Rivista Abruzzese*, 1909-1910).

Antoine Thomas, *Un document inédit sur la présence à Paris de l'humaniste Grégoire Tifernas (novembre 1458)* [Extrait des *Comptes rendus des séances de l'Acad. des Inscriptions*, 1910, p. 630 et suiv.].

16 février 1911.

Le Secrétaire de la Rédaction, Eugène BOUVY.
Le Directeur-Gérant, Georges RADET.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

DANTE AND THE BADIA DI FIRENZE

An interesting record has lately come to my notice in connection with Dante and the Badia di Firenze, the ancient Benedictine monastery of Florence, which, so far as I am aware, has hitherto escaped the notice of the biographers of the poet.

In his *Cronica dell' insigne ed imperial' Abbadia di Fiorenza* (published at Milan in 1664) Placido Puccinelli, in his account of Abbate Azzone II, who was Abbot from about 1297 till his death in 1326 (five years after the death of Dante), states that Azzone was a close friend of Dante, and that in honour of his friend, and of so illustrious a citizen of Florence, he celebrated a memorial mass for the poet in the Church of the Badia. Puccinelli's statement is as follows :

« Fù amicissimo del celeberrimo Dante Algieri, il quale l'anno 1321 esule passò all' altra vita nella città di Ravenna, seguendo l'orme dell' esilio di tanti, e tanti Eroi di valore, di virtù, di senno, e nobiltà, come Annio Seneca, Aristide, Camillo, Catone, Cicerone, Licurgo, Marcello, Metello, Pittagora, Rutilio, Scipione, Severino Boetio, Solone, ed altri, de' quali verdidieramente si può dire, che, *Nemo Propheta, sine honore, nisi in Patria sua.* Esempio ad ogni litterato, ed amatore della Patria, e del bene pubblico à non s'attristare, ma rallegrarsi occorrendogli simili eventi. Azzone ricordevole dell' Amicitia, e del valore di tanto soggetto con nobile apparato in questa nostra Chiesa gl' apprestò in segno di gratitudine solenne Offitio, e Sacrifitij, quantunque, come habbiamo detto, morisse in Ravenna, e nella chiesa di S. Maria in Portico, ora detta S. Francesco fosse sepellito in nobile Tomba fattagli da Ostasio, e Guido, che poi dalle Ruote del tempo

malamente guastata, gli fù restituita dal celeberrimo Bernardo Bembo Potestà, Padre del Cardinale Pietro di tale cognome con questi versi :

Exigua Tumuli DANTES, hic sorte jacebas
Squallenti nulli cognite penè situ.
At nunc Marmoreo subnixus clauderis[1] *arcu*
Omnibus et cultu splendidiore nites.
Nimirum Musis BEMBVS[2] *incensus Hetruscis*
Hoc tibi, quem in primis hæc[3] *coluere dedit*[4].

An. Salu. MCCCCLXXXIII. VI Kal. Iun.
BERNARDVS BEMBVS ÆRE SUO POS.

Epitaffio fatto da Dante mentre era moribondo[5] :

Iura Monarchiæ, Superos, Phlegetonta, lacusq;
Lustrando cecini, voluerunt Fata quousque
Sed quia pars cessit melioribus hospitia[6] *castris*
Actoremq; suum petiit fœliciter astris
Hic claudor DANTES patrijs extorris ab oris
Quem genuit parvi Florentia mater amoris[7].

(Ed. 1664, pp. 25-26.)

1. Read *conderis.*
2. Read *Bembus Musis.*
3. Read *hae.*
4. This epitaph had been copied (in 1594), seventy years before Puccinelli's book was published, by an English traveller, Fynes Moryson, and translated by him as follows :

In a poore Tombe *Dantes* thou didst lie here,
The place obscure made thee almost unknowne,
But now a marble chest thy bones doth beare,
And thou appearest fresh as flower new blowne.
Bembus with *Tuscane* Muses ravished,
Gave this to thee, whom they most cherished.

(See my *Dante in English Literature*, vol. I, p. 91.)

5. Puccinelli follows the old tradition that Dante himself wrote this epitaph on his deathbed. It is now known to have been written about the year 1357, more than thirty years after Dante's death, by one Bernardo Canaccio (See C. Ricci, *L'Ultimo Rifugio di Dante*, p. 264).
6. Read *hospita.*
7. Translated by Fynes Moryson as follows.

The Monarchies, Gods, Lakes, and Phlegeton,
I searcht and sung, while my Fates did permit :
But since my better part to heaven is gone,
And with his Maker mongst the starres doth sit,
I *Dantes* a poore banished man lie here,
Whom *Florence* Mother of Sweet Love did beare.

(See *Dante in English Literature, loc. cit.* — 'Sweet' in the last line is probably a misprint for 'scant'.)

Puccinelli wrote before the second restoration (in 1692) of Dante's tomb, when Bembo's inscription, which was originally affixed to the wall at the left side of the tomb, was removed to a different situation.

Puccinelli, who appears to have been a trustworthy writer, does not give his authority for this interesting statement as to the posthumous honour paid to Dante in his own city at a time when he was still regarded as a public enemy, — for the sentence against him of exile, and of execution, if captured, had not yet been repealed [1]. There seems no reason, however, to suppose that is was a mere invention on Puccinelli's part.

Dante refers more than once in the *Divina Commedia* to the Church of the Badia, in which his memory is said to have been thus honoured at the time of his death.

In the fifteenth canto of the *Paradiso* Cacciaguida, Dante's great-great-grandfather, who was born about the year 1090, and died about 1147, is represented, in speaking of the Florence of his day, as saying :

> " Fiorenza, dentro dalla cerchia antica,
> Ond' ella toglie ancora e terza e nona,
> Si stava in pace, sobria e pudica " (vv. 97-9).

The commonly accepted and traditional interpretation of this passage is that Dante is here referring to the chimes from the Badia, from which the Florentines were wont to take their time, the ' cerchia antica ' being the original (Roman) wall of the city [2], close to which the Badia was situated. Jacopo della Lana, for instance, one of the earliest commentators on the *Divina Commedia* (his commentary having been written probably between 1323 and 1328), writes :

" Sulle ditte mura vecchie si è una chiesa chiamata la Badia,

1. Dante had been expressly excluded from the amnesties of September 1311, and June 1316.

2. Villani in his *Cronica* (IV, 8) says that the Florentines enlarged the boundaries of the city by building a new wall in 1078, in which case Cacciaguida's reference would be not to the original Roman wall, but to this *new* wall, his description of which as ' cerchia *antica* ' would be singularly inappropriate. Davidsohn, however, has shown that Villani's statement cannot be accepted in this instance, and he proves by documentary evidence that the second wall was not begun till nearly 100 years later than the date assigned to it by Villani, namely not until 1172, some twenty five years after Cacciaguida's death, whose reference therefore was to the original wall, naturally enough described to his descendant Dante as " cerchia antica ". (See *Geschichte von Florenz*, pp. 532 ff; and *Forschungen zur älteren Geschichte von Florenz*, pp. 113 ff.)

la quale chiesa suona terza e nona e l'altre ore, alle quali li lavoranti delle arti entrano e esceno dal lavorio".

That this is the correct interpretation, and that the reference is not to San Giovanni, as some commentators have thought, is proved by an extract from the *Statuto dell' Arte dei Corazzai* (the guild of cuirass-makers) of the year 1321 (the year of Dante's death), recently printed by Dr Robert Davidsohn in the fourth part of his valuable *Forschungen zur Geschichte von Florenz* (Berlin, 1908). By this statute it was enacted that in order that neighbouring citizens might not be disturbed by the noise during their hours of sleep, no member of the guild should be allowed to ply hammer or file "a tertio sono campane usque ad squillas[1] habacie." (*Op. cit.*, p. 387.)

A second reference to the Badia di Firenze occurs in the sixteenth canto of the *Paradiso*, again in the mouth of Cacciaguida, who, in his account of the citizens of Florence contemporary with himself, speaks of those[2] who bore the arms

"Del gran Barone, il cui nome e il cui pregio,
La festa di San Tommaso riconforta" (vv. 128-129).

The allusion here is to the annual commemoration on St. Thomas' day (December 21) still solemnly observed[3], in

1. *Squillae* here obviously indicates the hour of dawn, the hours in question being apparently those between the sounding of the evening and the morning *Avemaria*. In the well-known passage in the eighth canto of the *Purgatorio*, "squilla di lontano, Che paia il giorno pianger che si muore" (vv. 5-6), of course indicates the evening hour, -whether that of the evening *Avemaria*, or that of *Compieta* (Complines) is disputed, though the latter, on the evidence, seems the more likely. (See on this subject, F. Novati, *Indagini e Postille Dantesche*, pp. 139-146, and the appendix by A. Lattes, pp. 168-170; and also A. Bonaventura, *Dante e la Musica*, p. 161).

2. The families here in question appear to have been the Giandonati, the Pulci, the Nerli, the Gangalandi, the Della Bella, and the Alepri. (See *Bullettino della Società Dantesca Italiana*, N. S., VI, 217.)

3. Davidsohn in his *Geschichte von Florenz* writes: — "Lange ist in Florenz, stets ist in der Badia das Andenken lebendig geblieben

Des grossen Freiherrn, dessen Preis und Ruhm
Alljährlich noch das Thomasfest ernent.

Am Tage Allerseelen begannen die Mönche ihre Todtenfeier stets mit Gebeten am Grabe des Markgrafen und jene Erinnerungsfeier am Thomasfest, von der Dante

the church of the Badia, of the death on that day, in the year 1001, of the Great Marquis of Tuscany, Hugh of Brandenburg, by whose mother, the Countess Willa, the monastery had been founded twenty-three years before (978).

Besides those I have already mentioned there is another link between Dante and the Badia which is of peculiar interest. It was in the Church of Santo Stefano attached to the Badia[1] that the first public lectures on the *Divina Commedia* were delivered in Florence. The lecturer was Boccaccio, who was appointed to the office (at a salary of a hundred gold florins *per annum*) on 25 August 1373, and delivered his first lecture on Sunday, 23 October, following.

The outcome of these lectures, which were interrupted by Boccaccio's illness, followed not long after by his death (21 December 1375), has been preserved in the well known *Comento*, which consists of a fragment only, the commentary

spricht, ist seit neun Jahrhunderten nie unterblieben. Noch tönt in der Morgenfrühe des kürzesten Tages dort die Orgel, und das Licht der Kerzen rings um den marmornen Sarkophag kämpft mit dem ersten Schimmer der Dämmerung, während am Altar das Requiem, am Grabe das Gebet für den Vertorbenen gesungen wird. Vor dem Denkmal stellt man die Halbfigur eines Ritters auf, mit Harnisch, Helm und geschlossenem Visier, mit dem Schwert in der einen, dem goldenen Zepter in der anderen Hand. Schwerlich wird noch jetzt an irgend einer zweiten Stelle das Anniversar eines Fürsten der Ottonenzeit begangen, und die Kirche, die grosse Bewahrerin der Traditionen, versteht es, in den Formen des Gedenkfestes, das die Badia feiert, den populären Helden anzudeuten, dem es gewidmet ist" (pp. 122-123).

1. The Church of the Badia itself was dedicated to the Virgin. The Church of Santo Stefano (known as Santo Stefano del Popolo, to distinguish it from Santo Stefano al Ponte Vecchio) formed part of the monastery buildings (see the Plan of Florence at the beginning of the thirteenth century, at the end of Davidsohn's *Geschichte von Florenz*, on which No. 11 is the Badia, No. 8 Santo Stefano del Popolo, and No. 38 Santo Stefano al Ponte Vecchio).

"La Chiesa di S. Stefano dipendeva della Badia, ma era cosa distinta da quella del Monastero, dedicata alla Vergine. Corrisponde oggi alla Cappella Pandolfini nell' atrio dell' attuale Chiesa di Badia." (M. Barbi, in *Bull. Soc. Dant. Ital.*, N.S. VI. 206). Repetti in his *Compendio Storico della Città di Firenze*, under the heading "Chiesa di Badia", says: "La più vetusta chiesa dopo quella di S. Giovanni Batista credo potersi dir questa già dedicata a S. Stefano, ed ora a S. Maria......... La prima chiesa, che, come ho detto, era dedicata a S. Stefano protomartire, trovasi tuttora ridotta ad uso di cappella nel corridore che conduce alla chiesa attuale di S. Maria... fù sempre dentro l'antico e primitivo cerchio della città sebbene rasente alle sue mura" (p. 309). In the list of 'Chiese Parrocchiali dentro la Città' it is described as "Badia Fiorentina (S. Maria in S. Stefano)" (p. 350). The Church of Santo Stefano al Ponte Vecchio, which is close to the Via Por Santa Maria, is now known as the Church of Santo Stefano and Santa Cecilia (Repetti, *op. cit.*, p. 351).

breaking of abruptly at the seventeenth verse of the seventeenth canto of the *Inferno*[1].

It is only recently that the honour of having been the scene of Boccaccio's lectures on the *Commedia* has been restored to the Santo Stefano of the Badia. Tiraboschi in his *Storia della Letteratura Italiana*, states that Boccaccio lectured "nella chiesa di S. Stefano presso il Ponte Vecchio" (Vol. V, p. 744, ed. 1823); and Gaetano Milanesi, the latest editor of Boccaccio's *Comento,* makes the same unqualified assertion, "Fece il Boccaccio la sua lettura in Santo Stefano al Ponte Vecchio" (*Avvertimento*, p. iii). This statement has been repeated of late years by sundry writers on Boccaccio, French, German, and English; but, as I have pointed out elsewhere[2], we have the unimpeachable testimony of one who himself attended the lectures that they were delivered in the Chiesa di Santo Stefano of the Badia. This was Benvenuto da Imola, himself the author of a commentary on the *Commedia,* who in his comment on Cacciaguida's reference to the chimes of the Badia, quoted above, says:

"In interiori circulo est Abbatia monachorum Sancti Benedicti, cuius ecclesia dicitur Sanctus Stephanus, ubi certius et ordinatius pulsabantur horae quam in aliqua alia ecclesia civitatis; quae tamen hodie est inordinata et neglecta, ut vidi, dum audirem venerabilem praeceptorem meum Boccacium de Certaldo legentem istum nobilem poetam in dicta ecclesia". (*Benevenuti Rambaldi de Imola Comentum super Dantis Aldigherii Comœdiam.* Vol. V, p. 145.)

PAGET TOYNBEE.

1. It is certain that we possess all that Boccaccio wrote of the commentary, for it so happens that the possession of the Ms. was disputed after Boccaccio's death, and one of the claimants (Boccaccio's brother Jacopo) in his statement of claim describes it as " uno iscritto, o vero isposizione sopra sedici Capitoli, e parte del diciassettesimo del Dante, il quale scritto il detto Messer Giovanni di Boccaccio non compiè." (See my article on *Boccaccio's Commentary on the " Divina Commedia"*, in *Modern Language Review,* II, 104.)

2. In the article on *Boccaccio's Commentary on the "Divina Commedia"* already quoted (pp. 100-101).

CHARLES-QUINT ET CLÉMENT VII A BOLOGNE

(1529-1530)

I

La longévité du Saint-Empire est un des phénomènes les plus curieux de l'histoire: déchu comme puissance, il s'est survécu comme idée, et l'on mesurera la place qu'il a tenue dans l'imagination des peuples, si l'on pense que Dante en fit la clé de voûte de son système politique, et que l'auteur de *Faust* en écrit l'oraison funèbre sur un ton moitié pathétique et moitié plaisant. Depuis la mort de Charlemagne, il n'y eut guère qu'une heure où l'équilibre parut réalisé entre la théorie grandiose et la force effective du Saint-Empire : au lendemain de Pavie, entre le Sac de Rome et l'agonie de Florence, avant la Diète d'Augsbourg, tandis que François Ier subissait le Traité de Cambrai et que l'affaire du Divorce absorbait Henri VIII, Charles-Quint, maître de l'Italie, arbitre de l'Europe, se haussa vraiment à la taille d'un Auguste.

C'est ce moment unique, ce dernier grand jour du Moyen-Age que je voudrais évoquer en retraçant les scènes principales du séjour que firent alors à Bologne

« Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur ».

Une monographie déjà ancienne, la *Cronaca*, publiée en 1842 par Gaetano Giordani, épuise en quelque sorte le sujet; il suffit de glaner à travers cette riche moisson de textes, de notes et de gravures qui constituent un répertoire de la docte ville et de l'Italie du XIVe siècle[1].

1. Avec la patience pleine d'amour qui caractérise les érudits italiens lorsqu'il s'agit de glorifier leur province ou leur clocher, Giordani a rassemblé 65 documents, douze tables de monnaies, portraits, figures de monuments, une bibliographie jointe à une iconographie de Charles-Quint, 175 pages de notes en petit caractère, le tout à l'appui d'une narration de 184 pages, pour une durée de six mois !
Le seul *Index* occupe 40 pages à deux colonnes, d'une impression serrée.

Les relations du Saint-Siège avec le jeune empereur avaient singulièrement varié dans l'espace de dix ans : Léon X, après des efforts inutiles et sincères pour maintenir une neutralité qui le rendait suspect à tout le monde, s'était rallié franchement, quelques semaines avant de mourir, aux ennemis de François Ier; contrairement à l'attente des deux partis, Adrien VI, l'ancien précepteur de Charles, avait fait preuve d'une indépendance que sa haute vertu lui imposait comme un devoir, mais la brièveté du règne et l'inexpérience politique du Pontife l'empêchèrent de recueillir le bénéfice d'une attitude qui eût à la longue relevé le prestige européen du Saint-Siège ; Clément VII, que chacun croyait inféodé à l'Espagne, louvoyant jusqu'au coup de foudre de Pavie, avait pris ensuite, avec l'énergie du désespoir, l'initiative d'une coalition (Ligue de Cognac, 1526) où ses propres intérêts furent complètement sacrifiés.

Tandis que François Ier, rendu à la liberté, se hâtait de rejeter les clauses exorbitantes du Traité de Madrid, l'Italie effarée, mal défendue, prise entre les intrigues de Morone et les lenteurs calculées du généralissime François-Marie de la Rovere, duc d'Urbin, avait vu les bandes de Freundsberg traverser la Lombardie et l'Emilie comme un torrent dévastateur, menacer un instant Florence, puis s'abattre sur Rome; la mort de Bourbon, la faible autorité du prince d'Orange, le silence inquiétant de Charles-Quint avaient déchaîné l'anarchie, le pillage; on se croyait revenu aux jours néfastes de Genséric et d'Attila ; le Pape, malgré les tentatives intéressées d'Henri VIII et les démarches inefficaces de François Ier, ne se trouvait guère moins captif à Orvieto ou à Viterbe qu'au château Saint-Ange; Naples abandonné par Lautrec, tout espoir d'intervention s'évanouissait; à la fin de 1528, Clément rentrait dans sa capitale désolée ; il fermait l'oreille aux instances de la Ligue et de Venise, représentée par Gaspard Contarini, le futur cardinal; il envoyait l'évêque de Vaison, Girolamo da Schio, remplacer à Madrid l'infortuné Castiglione, ce gentilhomme de lettres, l'auteur accompli du *Cortegiano*, mort de chagrin à la suite des désastres de Rome, et la paix de Barce-

lone (29 juin 1529), préface du traité de Cambrai, rétablissait, en apparence, le bon accord entre les deux chefs de la chrétienté[1].

Le triomphe de César avait coûté cher à la malheureuse Péninsule : champ clos d'ambitions rivales depuis 40 ans, dévorée par la famine, écrasée de soldats et d'impôts, il ne lui restait que le manteau splendide des arts et des lettres pour parer sa détresse et attendrir son vainqueur.

Les rudes Castillans pouvaient-ils redouter l'effet de ces séductions sur leur jeune monarque ? Certains historiens affirment que les Grands d'Espagne s'opposaient au départ de Charles, et qu'il s'embarqua presque à la dérobée, le 1er août 1529, sur la galère capitane d'André Doria, l'amiral génois dont l'opportune défection, en pleine rade de Naples, avait trompé l'espoir de François Ier.

Douze jours suffirent à la traversée de Barcelone à Gênes, où le Pape avait envoyé le dataire Giberti, le cardinal de Gonzague et trois Légats, Farnèse, le futur Paul III, Quiñones, général des Franciscains et ancien confesseur de Charles, le jeune Hippolyte de Médicis ; celui-ci accompagnait son frère, le duc Alexandre, époux désigné de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de l'Empereur. A Plaisance, où il arriva au début de septembre, Charles jura entre leurs mains de respecter les États de l'Église, et l'on fixa Bologne comme lieu d'entrevue avec le Pontife ; le cardinal Cibo, petit-fils de Laurent le Magnifique, était alors gouverneur de cette ville ; à lui incombaient les préparatifs d'une réception qui dépassa en importance, sinon en splendeur, la fameuse rencontre de Léon X et de François Ier (1515).

Avant de quitter Rome, Clément VII régla que l'élection de son successeur aurait lieu à Città di Castello, Cività Vecchia

1. Je résume à grands traits, pour la commodité du lecteur, l'histoire de ces années lamentables ; Guichardin et Paul Jove parmi les contemporains, Mignet au siècle dernier, en ont retracé les péripéties ; l'ouvrage classique, où sont catalogués, dépouillés, utilisés, les innombrables travaux d'archives publiés depuis lors, c'est désormais le tome IV de l'*Histoire des Papes* de M. Pastor (Fribourg en Brisgau, 1906-1907, traduction française par M. Alfred Poizat (chez Plon, 1909). J'y renvoie une fois pour toutes, qu'il s'agisse de bibliographie ou d'indications générales. On peut y ajouter la monographie de M. Pierre de Bouchaud sur Bologne (collection des Villes d'Art), et celle de miss Edith Coulson James (Londres, Henry Frowde, 1909).

ou Pérouse, si la Ville Éternelle était alors en révolte ou sujette à l'interdit ; du 7 au 21 octobre, il parcourut les Marches et la Romagne, reçut à Forli les premiers hommages des autorités bolonaises, et s'écarta du côté de Faenza pour saluer son ancien compagnon d'armes Fra Sabba da Castiglione, commandeur de la Magione[1]. Le 24 au soir, il faisait son entrée solennelle sous des arcs de triomphe ornés de motifs bibliques et de statues allégoriques, depuis la Porta Maggiore jusqu'à la grande place du Palais public. C'étaient le sacre de David par Samuel, le retour de l'Arche, la reconstruction du Temple, Israël sortant de la Mer Rouge, Esther présentée à Assuérus, autant d'allusions que soulignaient les inscriptions latines, les images des vertus, l'Espérance et la Sécurité publique, entourant la statue du Pape.

L'érudition des lettrés se donna plus libre carrière dans le choix des motifs réservés à la réception de l'empereur : triomphe de Bacchus et de Neptune, médaillons de César, d'Auguste, de Titus et de Trajan, sans compter les héros de la République, Numa et Auguste à cheval, encadrant le temple clos de Janus, la Fureur guerrière sous les traits d'un géant chargé de chaînes.

La peinture offrait un jeune capitaine précédé par la Fortune, et qu'une autre amazone excitait contre le Turc ; deux Victoires, terrestre et maritime ; Apollon entouré des Muses, que ne pouvait oublier la docte *Mater Studiorum*.

Devant le Palais public, deux colonnes portaient les statues de Constantin et de Charlemagne, et sur la frise des arcs, on avait retracé plusieurs épisodes de la vie du premier, Ferdinand le Catholique, et l'empereur Sigismond au Concile de Constance.

Dès le 29 octobre, un Consistoire examinait les détails du futur couronnement, et prescrivait un *Te Deum* en l'honneur de la délivrance de Vienne, assiégée naguère par Soliman.

Notons au passage le Bref qui invite le clergé de France à payer en partie la rançon des fils de François Ier, otages en

1. Clément, lorsqu'il s'appelait Jules de Médicis, avait été chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. Sabba, qui sut créer une très riche bibliothèque, occupe une place honorable dans l'histoire de la littérature italienne.

Espagne depuis le traité de Madrid. Le jour de la Toussaint, Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, l'une des princesses les plus cultivées de son époque, arrivait à Bologne, sans doute afin de préparer la réconciliation de son frère le duc Alphonse avec le Saint-Siège[1]. Celui-ci avait soutenu le parti français, et son fils Hercule venait d'épouser à Paris la fille de Louis XII, Renée[2]; mais il sut dissiper les soupçons de Charles-Quint en allant le recevoir sur la frontière de ses États, à Reggio, si bien qu'il le décida non seulement à s'arrêter à Modène, mais à se faire l'avocat d'Alphonse auprès du Pape, comme nous le verrons bientôt.

Les Légats avaient devancé l'empereur à Bologne, où ils se rencontrèrent le 3 novembre avec leur collègue Salviati, revenant de Cambrai, avec l'amiral Doria et le cardinal Jérôme, parent de ce dernier.

Laurent Cibo, frère du cardinal, et gonfalonier de la Sainte Église, se mit à la tête d'une compagnie de gentilshommes romains et bolonais, tandis que le prieur Bernard Salviati en formait une autre du nom des Colonna, gibelins par tradition de famille, et tous ensemble allèrent accueillir Charles-Quint à Castelfranco, où il prit congé d'Alphonse; un mille plus loin, à Borgo Panigale, se tenait le Légat Cibo, et sur le pont du *Reno*, le duc Alexandre, le gouverneur Gambara, avec le podestat et les autorités municipales, les prélats de Curie, les ambassadeurs, vingt-deux cardinaux, les patriarches d'Antioche et d'Aquilée.

Lorsque l'empereur parut, dans la soirée du 4 novembre, les cardinaux Farnèse et Accolti le saluèrent sans descendre de cheval et, les compliments échangés, l'encadrèrent en se tenant un peu en arrière, tandis que les autres cardinaux faisaient la révérence, deux à deux; puis le cortège se reforma

1. Sur Isabelle, immortalisée par le pinceau du Titien, et qui fit de sa cour, pendant un demi-siècle, le rendez-vous des artistes et des lettrés, cf. les savantes études de MM. Luzio et Renier (*Giornale storico della Letteratura Italiana*) et la monographie anglaise de Mrs Ady (Julia Cartwright).

2. Ce mariage avait eu lieu le 28 juin 1528 — voir la description dans la *Chronique du Roy François* (éd. Guiffrey, Paris, 1860, p. 68), avec le Chant nuptial imité de Catulle, par Clément Marot.

Sur Renée, qui favorisa d'abord le calvinisme, cf. les récents travaux de M. Fontana (en italien) et de M. Rodocanachi (en français).

derrière Charles, à qui le *nomenclator* pontifical nommait au fur et à mesure ces princes de l'Église; le défilé terminé, on se dirigea vers la Chartreuse[1], où César passa la nuit, ayant choisi le lendemain vendredi pour son entrée solennelle, car il réputait ce jour faste entre tous, et cher à son étoile.

Ce fut donc le 5 que les magistrats, Anciens, Recteurs, Sénateurs, précédés de cinq porte-enseignes, partirent du Palais public, escortant jusqu'à la Chartreuse le gonfalonier du parti gibelin, qui harangua l'empereur et s'excusa sur le malheur des temps, de la pauvreté relative de la réception préparée. Antoine de Leyva, général des troupes de Lombardie, commandait les différents corps de la garde impériale, fantassins armés de piques, arquebusiers allemands, cavaliers bourguignons, lansquenets, hallebardiers, lanspessades, parmi lesquels 800 hommes équipés à l'instar de la phalange macédonienne; la goutte forçait Leyva à se faire porter en chaise de velours sur les épaules de plusieurs esclaves.

L'évêque de Bologne, cardinal Campège, attendait à la porte Saint-Félix avec les confréries, les réguliers et les Chapitres; ces deux milices, la temporelle et la spirituelle, se croisèrent en chemin, l'une au cliquetis des armes, l'autre au chant des psaumes et des litanies.

Je renonce à énumérer les seigneurs et les pages qui formaient le cortège immédiat de Charles-Quint; l'aigle à deux têtes était porté par un Allemand, l'étendard espagnol de Saint-Georges par Pierre Manrique, et le grand maréchal Alvaro Osorio, marquis d'Astorga, s'avançait sur un cheval richement harnaché, couvert lui-même d'or et de pierreries, une épée nue à la main. Deux trésoriers jetaient à pleines mains réaux, doublons, et jusqu'à des médailles de six ducats.

L'empereur chevauchait sous un dais d'or et de velours cramoisi, soutenu par les deux Recteurs (du Droit et des Arts) et deux autres docteurs, en robe. Il quitta sa haquenée blanche à la porte, pour monter un genêt de couleur foncée; son

1. La Chartreuse, aujourd'hui cimetière communal, renfermait alors d'admirables peintures, et une grande *ancône* des frères Vivarini, de Murano, représentant la Madone avec plusieurs saints. C'était un don de Nicolas V, pupille reconnaissant du Bienheureux Nicolas Albergati, chartreux, cardinal, évêque de Bologne.

armure blanche était dorée, son casque surmonté d'une aigle à une tête, le sceptre dans sa droite; vingt-quatre pages des meilleures familles bolonaises l'environnaient.

Tête nue, il baisa le crucifix que lui présentait l'évêque, et, au son des fanfares, il fut conduit jusqu'à la grande place.

Saluons au passage, parmi les secrétaires d'État et les hauts dignitaires, le comte de Nassau, père du Taciturne, le marquis Albert de Brandebourg, le cardinal d'Autriche, fils de Maximilien, le grand chancelier Gattinara, nouvellement revêtu de la pourpre, le cardinal dominicain Loaysa, confesseur de Charles, Nicolas Perrenot de Granvelle, père du futur ministre de Philippe II.

Cette fastueuse cavalcade se déroula le long des rues étroites, à l'ombre des tours jumelles, la Garisenda et l'Asinella, près du Foro de' Mercanti. On vit l'empereur ôter sa barrette en face des balcons et des fenêtres où se pressaient les dames de la ville, tendre gracieusement la main à un simple artisan qui s'approcha de lui, et sourire en entendant les cris de « Vive César! » qui sortaient de la boutique d'un épicier, où logeaient de pauvres gens appelés Cesari. « Ceux-ci, remarque le chroniqueur, songeaient seulement à la prospérité de leur propre famille. » Le Pape, entouré de sa Cour, occupait une vaste tribune en bois, richement décorée, dressée sur la place de Saint-Pétrone.

Au tonnerre de l'artillerie et des acclamations, nombre d'oiseaux étourdis tombèrent sur le sol, les uns morts, les autres incapables d'échapper à la foule. « Cet accident, déclare Giordani, fut interprété soit par preuves mathématiques, soit par des arguments tirés de l'Apocalypse, ou encore avec des exemples de l'antiquité, et démonstrations de raison naturelle, mais les imaginations enflammées et fantastiques trouvent dans les choses claires des allusions cachées; leurs doctrines, n'étant point soumises au bon sens, ne sont que vaines et inutiles. »

Tandis que le gonfalonier de justice tenait les rênes du coursier impérial, et le Recteur des légistes l'étrier, douze docteurs en droit portèrent le baldaquin au-dessus de la tête

de Charles, qui gravit les degrés de la tribune en faisant signe à ses courtisans de s'arrêter; mais sur un geste du cérémoniaire pontifical[1], on laissa monter les plus qualifiés.

Les cardinaux se levèrent, se découvrirent, et deux d'entre eux accueillirent l'empereur, qui plia deux fois le genou droit, avant de s'agenouiller devant le Pontife. « On crut voir leur deux visages pâlir un instant, par l'effet d'une joie intérieure, ou peut-être en souvenir du passé. Le jeune monarque se montrait humain, poli et bénin, nullement barbare et farouche comme on se l'était figuré, les uns par suite de faux et méchants rapports venus d'Espagne, les autres à cause des maux soufferts, lorsque ses soldats ravageaient l'Italie. Il avait le teint clair, d'une aimable pâleur, les yeux bleus et doux, sans rien de sévère ou d'effrayant, le regard noble et modeste; le nez un peu aquilin et le menton proéminent diminuaient légèrement sa beauté *(toglievagli un certo che di vaghezza),* mais la barbe blonde et les cheveux couleur d'or, coupés au milieu de l'oreille, à la manière des empereurs romains, rehaussaient sa gravité. Le corps était plein sans être gras, car il était à la fleur de l'âge, sain et gaillard; les jambes droites, robustes, bien proportionnées; l'ensemble de sa personne, digne et bien faite, plut à tout le monde. »

Charles insista pour baiser les pieds et les mains du Pape, qui le releva, et l'embrassa en pleurant; il offrit alors une bourse de velours cramoisi qui renfermait des pièces de 20, 30 et 50 ducats à l'effigie de Ferdinand et d'Isabelle, les Rois Catholiques, le tout valant 1,200 écus.

Puis, humblement agenouillé, il dit en espagnol : « Très Saint Père, je suis venu aux pieds de Votre Sainteté, comme je l'ai toujours désiré, afin que nous puissions pourvoir d'un commun accord aux grands besoins de la chrétienté, affligée et combattue en tant de points; plaise à Dieu Notre Seigneur accorder que ma venue soit pour son service, celui de Votre Béatitude et du Christianisme ! » — Le Pape, qui savait l'espagnol, répondit : « Certes je n'ai jamais rien tant désiré que

1. C'était Blaise de Cesène, que Michel-Ange a immortalisé, d'une manière plutôt fâcheuse, dans la fresque du Jugement.

cette rencontre, Dieu et ses saints en sont témoins, et je remercie la divine Bonté de vous voir heureusement conduit par terre et par mer, et les choses en tel point qu'il y a lieu d'espérer l'établissement de la concorde et de la paix universelle sous votre autorité. »

Après l'échange réitéré de ces affirmations, Charles prit place à la gauche du Pontife, salua les cardinaux, et en particulier Campège, qu'il avait connu en Allemagne, tandis que sa suite faisait hommage au Pape.

Le défilé terminé, Clément dit au monarque : « Majesté, allons à l'église; je vous accompagnerai jusqu'au seuil; ayant visité le serviteur et vicaire, allez maintenant adorer et remercier le Maître et Seigneur de tous. »

Les deux augustes personnages s'entretinrent affablement jusqu'à la porte de Saint-Pétrone, où entrèrent à la suite de Charles les cardinaux Fiesco, Sanseverino, Trivulce et Ridolfi. Au chant de l'*Ecce mitto angelum* et du *Te Deum*, on pénétra dans la chapelle des Notaires, où Francia venait de repeindre un célèbre Crucifix; l'empereur adora le saint Sacrement, baisa l'autel, et à la nuit tombante, il fut reconduit au palais, où un appartement lui était préparé, contigu à celui du Pape.

Nous ne nous arrêterons pas aux joutes variées qui occupèrent les jours suivants, mais il y aura plus d'intérêt à voir défiler quelques-uns des illustres personnages que la présence de l'empereur attira durant cet hiver à Bologne.

Nommons d'abord la veuve du dernier roi de Naples, Frédéric d'Aragon[1], Isabelle, princesse d'Altamura et duchesse de Venosa, issue de la célèbre famille provençale des Baux (del Balzo); elle vivait pauvrement à Ferrare avec ses deux filles. On lui donna de bonnes paroles, qui demeurèrent sans effet, car elle dut retourner à Mantoue, supplier Charles-Quint, et traverser une seconde fois Bologne, en mars 1530, afin d'aller chercher un asile à Rome.

Le duc d'Amalfi, Alphonse Piccolomini, présenta les envoyés de Sienne, la vieille cité gibeline; Florence, sa rivale, était

1. Dépossédé par l'invasion franco-espagnole en 1501, Frédéric était mort en France dès 1505.

alors assiégée par les troupes espagnoles, et leur capitaine, Philibert d'Orange, vint rendre compte des opérations, en compagnie du seigneur de Guastalla, Ferrante Gonzaga ; ce dernier voulait épouser Isabelle Colonna, fille de Julie Gonzaga, et il avait déjà obtenu le consentement du Pape et de l'empereur, lorsqu'un autre Gonzaga, Louis, surnommé Rodomont, produisit l'acte authentique de ses fiançailles avec Isabelle, avec mémoires à l'appui des jurisconsultes bolonais. Un de ses parents, Gian Francesco, dit Cagnino, réussit à intéresser le cardinal Salviati aux prétentions de Louis, et Clément VII, qui se rappelait avoir été conduit par ce capitaine à Montefiascone lorsqu'il gagnait Orvieto, après le Sac de Rome, lui fit bon accueil ; Louis, rassuré, retourna devant Florence, « ayant recommandé à sa vertueuse fiancée d'imiter l'exemple de Pénélope », et Ariosto vante en effet la fidélité d'Isabelle (*Orlando Furioso,* ch. XXXVII, st. 8 à 11).

Le grand connétable de Naples, Ascanio Colonna, et le marquis del Vasto, Alphonse d'Avalos, neveu de l'illustre Vittoria Colonna, étaient également à Bologne ; les colloques incessants du Saint Père avec Charles tenaient en haleine princes et ambassadeurs ; on s'attendait à un remaniement général de la Péninsule : Milan, Ferrare et Florence fixaient surtout l'attention.

Le marquis de Mantoue, Frédéric Gonzaga, arrivent le 20 novembre, et le 22, François-Marie Sforza, qui venait de Crémone par le Pô et le canal du Reno ; il fut logé au palais Gozzadini.

Blessé jadis à l'épaule, d'un poignard empoisonné, l'héritier de Ludovic le More en avait conservé une faiblesse nerveuse qui, jointe aux tourments de la goutte, l'obligeait à marcher péniblement appuyé sur un bâton. C'est en cette posture qu'il sollicita humblement le pardon de l'empereur et l'intercession du Pape.

La disgrâce de Sforza remontait à la conspiration de Morone[1], son chancelier, qui avait tenté en 1525 de soulever

1. Morone était le père du célèbre cardinal qui fut emprisonné sous Paul IV, puis Légat du Concile de Trente sous Pie IV.

l'Italie contre les Espagnols. Livré par le marquis de Pescaire, qui joua un rôle assez louche dans toutes ces intrigues, Morone fut jeté en prison et s'estima heureux de sauver sa tête; les ennemis de Sforza l'accusèrent de complicité, tandis que l'ambassadeur milanais, Galéas Biraghi, suppliait Charles de rendre son indépendance à l'antique cité de Saint Ambroise.

Nous verrons plus loin Sforza justifier sa conduite et recouvrer ses domaines.

Le 28 novembre, premier dimanche de l'Avent, l'empereur visita la cathédrale de Saint-Pierre, où il put admirer un portique de Bramante, les vitraux du Frison Gérard Orner, les fresques du Bolonais Guido Aspertini, et surtout la chapelle Garganelli, si bien décorée par le peintre ferrarais Ercole Grandi que Michel-Ange l'appelait une moitié de Rome (*una mezza Roma di bontà*).

Le 5 décembre, la chapelle impériale officiait à Saint-Dominique; la célèbre châsse du patriarche brillait alors dans la fraîche splendeur de ses marbres, où Michel-Ange venait d'achever l'œuvre de Nicolas Pisano[1], et Frère Damien de Bergame travaillait encore aux fines marqueteries du chœur.

Dans l'intervalle, Clément VII, ayant rédigé la Bulle du couronnement prochain, s'appliquait à confirmer la paix générale en rapprochant François Ier de son rival; comme la retraite forcée de Soliman laissait subsister la crainte d'un retour offensif en Hongrie, on se préoccupait d'organiser une Ligue défensive de toute la chrétienté, et le cardinal Grimani, l'évêque de Gurk, l'espagnol Sepulveda prononcèrent là-dessus plusieurs discours devant les deux souverains.

Le 8, arriva la nouvelle de la naissance d'un Infant d'Espagne, Ferdinand, et le Pape voulut la porter lui-même à l'empereur; il y eut naturellement des joutes et des réjouissances, quelque peu troublées par le passage incessant des troupes dirigées contre Florence, et les rixes fréquentes entre soldats et habitants de Bologne.

1. Bibliographie complète du Sanctuaire dans l'*Histoire des Maîtres Généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*. Le R. P. Berthier, professeur à l'Université de Fribourg, a donné une monographie du tombeau.

Artisans et boutiquiers portèrent leurs doléances à Charles-Quint lorsqu'il fit le pèlerinage de Saint-Michel in Bosco, monastère perché sur une colline, d'où Bologne apparaît semblable à une nef allongée qui aurait pour mâts ses hautes tours, l'Asinella au centre.

Innocenzo Francucci d'Imola, habile imitateur de Raphaël, en avait orné le chœur, et Bagnacavallo l'avait enrichi d'une copie de la Transfiguration ; un des capitaines qui assiégeaient Florence, Ramazzotto, possédait à Saint-Michel une chapelle de famille, et il tenta vainement d'y faire transporter la *Déposition* d'André del Sarto, qui est aujourd'hui au Palais Pitti.

Un incident fâcheux vint rappeler, sur ces entrefaites, les mauvais jours du Sac de Rome: quelques luthériens, enrôlés dans l'artillerie impériale, renversèrent la statue de Clément VII qui surmontait la porte du Palais public, et en brûlèrent la tête sur la place. Giordani avoue que les Mémoires du temps ne portent aucune trace d'un châtiment infligé à ces fanatiques, mais il aime mieux accuser les chroniqueurs de négligence que d'offenser la réputation *del cristianissimo imperatore...*

Le Pape n'en offrit pas moins, de moitié avec les cardinaux, 40,000 écus pour aider Ferdinand de Hongrie à secourir Bude, assiégée par Soliman, et le camerlingue, cardinal Spinola, se chargea d'emprunter cette somme aux marchands génois, ses compatriotes.

Bembo, le célèbre humaniste, nommé la veille bibliothécaire de la Marciana et historiographe de Venise, était venu soutenir à Bologne les intérêts de la Sérénissime; celle-ci, plus avisée que généreuse, abandonna Florence pour traiter séparément au mieux de ses affaires. La restitution de Milan demeurait le pivot de la politique italienne; Leyva, hostile aux Sforza, cherchait à persuader au Pape que ce duché conviendrait très bien à son neveu Alexandre; Clément rejeta ses insinuations, et insista de telle sorte que l'empereur, sollicité dans le même sens par son chancelier Gattinara, investit le 23 décembre François-Marie de l'héritage du More; Leyva avait pu pressentir le déclin de sa faveur lorsque le maître affectait de parler allemand en sa présence afin de le tenir à l'écart des délibéra-

tions ; la jouissance de Pavie lui fut laissée à titre viager, tandis qu'un Bentivoglio allait reprendre possession du Milanais, au nom de Sforza, qui épousa bientôt après la nièce de l'empereur, Christine de Danemark. Le duc témoigna sa reconnaissance en portant la queue du manteau pontifical, la vigile de Noël.

Contarini, le futur cardinal, alors ambassadeur de Venise, conclut le même soir un traité qui réglait la situation des villes de Romagne et des Pouilles occupées par la République à l'occasion des guerres précédentes.

Gattinara réalisait du coup ce que Granvelle appelait un chef-d'œuvre de politique, en formant sous les auspices de l'Empire, une Ligue générale des États italiens; lorsque le cardinal Pucci, qui logeait à Saint-Dominique, reçut copie des articles ratifiés par le Pape, il s'écria, levant les mains au ciel : « Vraiment cette nuit nous pourrons chanter avec les Anges : *Gloria in excelsis Deo, et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis!* »

Cet ancien secrétaire de Léon X oubliait que Florence allait payer les frais de la pacification ; la cité rebelle avait été exclue de la convention ; abandonnée par la France, elle ne pouvait compter sur l'appui incertain des faibles principautés de la Péninsule.

L'office de Noël eut par exception toute l'ampleur que lui assignait la liturgie médiévale . l'empereur, en dalmatique, reçut du Saint-Père l'épée, le chapeau garni de pierres précieuses, et chanta l'évangile du recensement universel (*In illo tempore exiit edictum a Cæsare Augusto, ut describeretur universus orbis*), image saisissante de la continuité qui faisait du successeur de Charlemagne l'héritier d'Auguste.

A la Messe du jour, célébrée par Clément VII à Saint-Pétrone, Charles siégea dans le chœur, sur un trône, près de l'orgue; le marquis de Nassau portait l'épée et le chapeau bénis la veille. Sforza et Alexandre de Médicis, avec d'autres dignitaires, figuraient dans les cérémonies.

Le 27 décembre, quatre ambassadeurs florentins comparurent devant le Pape, qui leur signifia d'avoir à se remettre sans conditions à sa merci ; alors, il ferait connaître au monde entier qu'il était Médicis, et qu'il aimait sa patrie. Charles-

Quint, peu favorable à une république turbulente, fidèle alliée de la France, refusa d'intervenir et pressa même l'envoi de troupes nouvelles, qui saisirent Pistoia, Prato et Pietrasanta.

Le condottiere ombrien Malatesta Baglioni, qui commandait dans la ville assiégée, et qu'on accusa plus tard de trahison, invitait le Pape à lui envoyer un homme de confiance ; Jacques Pazzi, évêque de Florence, fut chargé de cette mission ingrate ; il revint à Bologne sans avoir conclu d'accord, et les ambassadeurs partirent à leur tour, sauf Vettori l'historien, déjà trop compromis par ses tendances médicéennes, et qui n'osait affronter la colère des *Piagnoni*.

L'empereur se montra plus accommodant vis-à-vis d'Alphonse, duc de Ferrare, qui prenait soin d'approvisionner les troupes espagnoles et de fournir, deux fois la semaine, abondance de gibier pour la table de César.

Malgré les propos offensants et l'opiniâtreté d'Alphonse, feudataire indocile du Saint-Siège, Clément VII consentit à lui accorder un sauf-conduit, mais ce prince ne vint à Bologne que le 6 mars ; nous le retrouverons à la fin de notre chronique.

L'année 1529 se termina par la proclamation solennelle de la paix, qui eut lieu du haut de la chaire de Saint-Pétrone, après la Messe de Saint-Silvestre, en présence de l'auguste assemblée.

L'événement justifiait un peu tard l'éloge que les Romains décernaient à leur nouveau Pontife, lorsqu'ils lui érigeaient, en 1523, un arc de triomphe avec ces mots fastueux : « *Orbis universi pacificatori, Christi nominis ultori perpetuo.* »

Un incident troubla l'allégresse générale, et l'on peut y voir l'indice précurseur du redoutable orage qui s'amassait vers le Nord : le marquis del Vasto, vêtu avec la magnificence castillane, était du nombre des spectateurs pressés autour de la chaire ; voyant un étranger d'allures modestes et de costume plébéien le serrer de trop près, il le repoussa d'un geste brusque, en pleine poitrine. L'inconnu était le comte de Montbéliard, frère de ce duc Ulrich de Wurtemberg qu'une querelle avec la Maison d'Autriche avait jeté dans le luthéranisme. Averti de sa méprise, le marquis refusa toute excuse, déclarant qu'un prince capable d'oublier ainsi sa propre dignité ne

méritait nul égard. Si la chose était parvenue aux oreilles de Charles-Quint, elle aurait pu lui apprendre combien serait vaine la tentative où il usera le reste de son règne, celle d'un *modus vivendi* entre des races opposées de mœurs, de langue et de religion, réunies sous un sceptre qui n'avait jamais été celui de Charlemagne.

II

L'année 1530 s'ouvrit par la présentation officielle des nouveaux magistrats de Bologne aux souverains et à leur cortège ; durant la Messe, chantée par le cardinal Farnèse, le rhéteur Romolo Amaseo prononça un discours latin, l'éloge de la paix[1] ; les gens superstitieux notèrent qu'une chauve-souris voltigeait alors autour de la chapelle pontificale, et on en augura que la paix serait courte.

Sforza remercia publiquement le Saint-Père, et le jour même il écrivit à François Ier qu'il avait recouvré les bonnes grâces de l'empereur.

Charles invitait de son côté la Diète d'Augsbourg à préparer un accord entre les deux confessions qui se disputaient l'Allemagne.

Le 6, fête de l'Épiphanie, il allait chez les Franciscains admirer les marbres des frères Jacobelli, de Venise, chef-d'œuvre du Trecento ; les toiles de Faloppia, de Sacchi, de Mazzolino de Ferrare, la Madonne avec saints de Giacomo Francia ; les mausolées de juristes célèbres et celui du Pape Alexandre V, mort à Bologne en 1410.

Il visita ensuite le Collège espagnol, fondé par le cardinal Albornoz au XIVe siècle ; ce prélat guerrier figure agenouillé

1. Amaseo avait, dès l'arrivée du Pape et de l'Empereur, soutenu publiquement la supériorité de la langue latine sur l'italienne. Bembo, tout cicéronien qu'il fût, s'en plaignit à Victor Soranzo. « La pauvre langue vulgaire se trouvera fort mal d'être blâmée par un aussi grand homme ; mais je voudrais savoir pourquoi ce critique sévère exposait, il y a quelques mois, à son fils et à un autre enfant les règles de cette même langue rédigées par moi, et pourquoi, bien auparavant, il a mis diligence à les apprendre pour son profit, comme il en convenait. »

Lettere di M. Pietro Bembo, l. VIII, p. 105 (édition de Venise, 1560, du 17 novembre 1529).

devant Notre-Dame, dans une copie de la Sainte-Famille du Louvre (de Raphaël) que Bagnacavallo venait d'exécuter (1524); la bibliothèque, l'*ancône* du vieux Marco Zoppo, condisciple de Mantegna, attirèrent ses regards, et il prouva sa bienveillance en communiquant aux futurs lauréats du Collège tous les privilèges des Universités castillanes.

On n'oubliait pas cependant la grande affaire du sacre, mais les avis étaient partagés au sujet de la ville qui servirait de théâtre à ce rare événement; les uns proposaient Sienne, si proche de Florence; d'autres maintenaient le droit de Rome, et certains prélats quittèrent même Bologne afin de regagner la Ville Éternelle.

Une démarche tentée à ce moment par les exilés Siennois qui appartenaient au *Monte dei Nove* (titre de l'ancienne oligarchie municipale), l'audience que l'empereur accorda à l'un d'eux, Fabio Petrucci, et les bonnes paroles prononcées à cette occasion portèrent ombrage aux ambassadeurs qui se plaignirent à leur compatriote, le cardinal Piccolomini; Charles-Quint, peu soucieux de mécontenter Guelfes ou Gibelins, donna quelques assurances banales et dut renoncer dès lors au voyage de Sienne.

Une cérémonie plus inoffensive fut la collation du rang de chevalier à plusieurs docteurs en droit de l'Université, qui comprenait alors deux catégories : l'ultramontaine, formée de vingt-quatre nations, sans compter la Germanique organisée à part, et la citramontaine ou italienne, qui en avait vingt-deux. Les citoyens répétaient fièrement la vieille devise gravée sur les sceaux et les monnaies : « *Bononia docet, Mater studiorum. Petrus ubique pater, Legumque Bononia mater.* »

Pour une fois, César et Pierre s'entendaient sur leurs droits.

Cet accord inespéré faisait le désespoir de la malheureuse Florence.

Quelques semaines auparavant, le sculpteur V. Ghiberti avait érigé dans la Via Larga (celle du palais Médicis) un groupe où l'on voyait le Pape coiffé de la tiare, hissé sur une potence, tandis que Charles-Quint s'avançait, portant gravé sur son glaive le mot du Sauveur à Judas : « *Amice ad quid*

venisti ? » « Les hommes prudents, » écrit le sage Varchi, « n'osaient blâmer qu'à voix basse ces licencieuses sottises[1]. »

Varchi accompagnait la seconde ambassade, qui parut à la porte Saint-Étienne de Bologne le 17 janvier; les douaniers, fouillant les valises, saisirent quelques tissus d'or que Guillaume Rucellai portait à l'insu de ses collègues, et ceux-ci furent accusés de contrebande ; ils entrèrent sans honneurs dans la ville, et le lendemain soir, Clément VII les reçut en audience privée. On dit que le Pontife avait sur sa table à côté du Crucifix, un missel à fermoirs d'argent ciselés par Cellini, enluminé par des moines florentins. L'arpenteur Laurent della Volpaia et le sculpteur Tribolo lui avaient fourni un plan-relief de Florence et de ses environs, qui permettait de suivre en détail les opérations du siège.

Les prétentions de la République étaient telles qu'on ne pouvait négocier. Charles-Quint refusait d'intervenir, et les cardinaux, même florentins, ne distribuaient à ces infortunés que des promesses vagues les invitant à une capitulation qui excédait leurs pouvoirs; on les voyait circuler dans les rues comme de simples particuliers, portant avec l'élégance de leur race ces jaques vermeilles, ces capuchons de couleur sombre que l'art des Primitifs nous a rendus familiers.

Ils apprirent avec peine qu'Hercule d'Este, fils aîné du duc de Ferrare, se dérobait à la charge de capitaine-général des assiégés, sans restituer d'ailleurs l'argent versé pour sa *condotta;* le gouverneur Malatesta Baglioni allait recevoir à sa place le bâton, 200 ducats d'or, plus un traitement régulier de 6,400 ducats, avec une garde composée de 100 hommes d'armes, 200 chevau-légers, 1000 fantassins et 25 lanspessades.

Les soucis de la politique ne faisaient pas oublier au Pape son ministère apostolique; il visita, encouragea et gratifia d'importants privilèges la confrérie charitable de Notre-Dame del Baraccano, qui recueillait les pèlerins et les orphelines ; le grand Prieur, comte Rossi, obtint de porter les armes des Médicis, avec d'autres insignes honorifiques pour lui et ses successeurs. Le sanctuaire était décoré d'un précieux

1. Cité par Perrens : *Histoire de Florence*, t. IX, p. 167.

tableau du Ferrarais Francesco Cossa, émule de Mantegna ; on y voyait, à genoux devant la Madonne, le seigneur Bente Bentivoglio et une pauvre vieille appelée Vinciguerra, première zélatrice de la Sainte-Image, du temps où Jean-Galéas Visconti assiégeait Bologne (1401).

Par un contraste qui est bien dans le goût de la Renaissance, l'honneur d'être agrégé à la Maison de Médicis échut également au poète lauréat Girolamo da Casio, moins célèbre aujourd'hui par ses médiocres compositions que par les œuvres nombreuses et signées d'artistes illustres où il figure en personne. Francia l'introduit avec Galéas Bentivoglio dans le tableau de la Crèche (Pinacothèque de Bologne) ; les disciples de ce peintre avaient décoré sur l'ordre de Casio la chapelle (depuis blanchie à la chaux) dite *della Pace,* à Saint-Pétrone ; on la retrouve au Louvre dans une toile du Milanais Boltraffio, provenant de Sainte-Marie della Misericordia, à Bologne, et dans un petit portrait de Mazzolino de Ferrare, transféré à Berlin dans une collection privée.

Le célèbre graveur sur pierres fines, Jean Bernardi da Castel Bolognese, lui avait taillé dans une grande agate, en forme de médaille, la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, et il la portait à sa barette, en manière d'*impresa* ou devise [1].

Sa demeure, voisine du palais Gozzadini, était le rendez-vous des artistes et des lettrés ; distributeur officiel de louanges qui paraissent bien fades au goût plus délicat des modernes, Casio avait spécialement chanté la noble Veronica Gambara, sœur du vice-légat de Bologne. Élève de Bembo, si instruite qu'on la disait *lauréate* en philosophie, elle avait épousé le seigneur de Correggio, et l'avait accompagné en 1515 à Bologne, où François I[er] admira ses talents exceptionnels. Veuve depuis 1518, elle avait reçu Charles-Quint à Correggio, et son fils aîné, Hippolyte, était général au service de l'Empire ; le cadet sera plus tard cardinal.

Le salon de Veronica (elle résidait au palais Marsili, près de

1. Voir, dans Giordani (note 210), le singulier jeu de mots que fit Casio devant le Pape, au sujet de cette devise ; un buste remarquable du lauréat est reproduit à la *tavola IV.*

l'église Saint-Jean-Baptiste des Florentins) « paraissait le domicile des Muses et une véritable Académie ». On y rencontrait Bembo, le malicieux Berni, les poètes Molza, Trissino, Vida, pour ne citer que les plus connus. Le comte de Gambara son frère, était mestre de camp de l'empereur ; on raconte que l'historien Paul Jove n'ayant pu obtenir de lui un logement convenable, se vengea en l'excluant de sa galerie d'hommes illustres.

Tandis que les délibérations sur le sacre traînaient en longueur, Charles-Quint fut attaqué d'une angine qui inquiéta son entourage, Philippe le Beau et Maximilien son père étant fort sujets à ce mal. Le médecin Betti, de Modène, et le Napolitain, Maître Narcisse, le guérirent promptement, et le premier reçut, avec 50 piastres valant chacune 100 écus, le titre de Comte palatin et de chevalier de l'Éperon d'Or[1].

On se disposait à gagner Sienne, lorsqu'arrivèrent des lettres d'Allemagne qui pressaient la réunion de la Diète, surtout à cause des menaces du vaïvode Jean Zapolya, l'allié hongrois de Soliman, contre l'Autriche. Venise avait envoyé à Bologne ses plus illustres sénateurs : Dandolo, Gradenigo, Mocenigo, Bragadino, Marc-Antoine Venier comme ambassadeur au Pape, Soriano et Tiepolo qui remplacèrent Contarini auprès de Charles-Quint. Ces noms figurent tous dans le recueil des *Relazioni* d'Eug. Albéri, et Marco Vecellio a représenté le magnifique cortège dans la salle du Conseil des Dix, au Palais Ducal, peut-être d'après un dessin de Francesco Vecelli, compagnon du Titien à Bologne. C'est là qu'il faut voir ces patriciens en costume de velours et de soie, avec la toge à larges manches et à plis flottants, retenue aux épaules par des broches dorées, et les colliers d'or sur la poitrine. Quelques auteurs mettent à cette date la présentation au Pape, par le Portugais Alvarez, d'un envoyé du légendaire Prêtre Jean, le roi d'Éthiopie David, qui aurait demandé plusieurs mission-

1. Giordani énumère à ce propos les médecins renommés de l'époque, et cite l'épigramme de Berni sur un *ex-voto* de Clément VII :

« Quest'è un voto, che Papa Clemente — A questa Nostra Donna ha soddisfatto — Perché di man d'otto medici a un tratto — Lo liberò miracolosamente. » (Note 232.)

naires, mais il convient plutôt de la rapporter à la seconde visite de Clément VII à Bologne, en 1532.

L'ambassade florentine avait enfin reçu tous ses pouvoirs; elle ne s'en heurtait pas moins à l'irritation persistante du Pape et à l'indifférence hostile des impériaux ; on tournait en dérision ses membres jusque dans les rues de la ville ; l'arrivée du seigneur de Clermont, envoyé du roi de France, leur avait rendu quelque espoir, mais ce personnage était chargé de conseiller une transaction, et François I[er] ne fournit d'autres secours que le capitaine Stefano Colonna, de Palestrina ; celui-ci partageait la direction des milices avec Malatesta, investi du bâton le 26 janvier, par le gonfalonier Girolami. Baglioni portait sur sa barrette une médaille d'or avec le mot *Libertas*, et on nous le représente âgé de quarante ans, maigre, d'allure martiale, avec de grands yeux, barbe, moustache et cheveux noirs, nez aquilin, bref un visage fier et courageux; il fit un discours de remerciements, et prodigua ces serments et ces promesses « qui ont toujours trompé et tromperont toujours la multitude ».

Une fois de plus, la guerre intérieure nuisait à la croisade : au moment où le condottiere Maggi allait tenter une diversion contre le Turc, afin de prévenir un retour offensif sur Vienne, Charles-Quint le fit venir de Naples avec ses troupes et le mit à la disposition du Pape, qui désirait rentrer en possession de la Romagne toscane.

Plus heureuse et mieux gouvernée que Florence, Venise pouvait jouir de la paix recouvrée; l'orateur Bragadino en remercia Clément VII par un discours latin prononcé en plein consistoire, et le prélat Evangelista Tarascone s'attira de grandes louanges en improvisant une réponse dans la même langue.

Bragadino s'acquitta de la même fonction vis-à-vis de Charles-Quint, et l'on remarqua le flegme inperturbable du jeune César, qui demeura sans faire un geste ni changer de couleur durant ce long discours; le cardinal Gattinara se chargea de la réplique.

Le cardinal Campège, évêque de Bologne, obtint, entre ces deux audiences, que son fils Alexandre lui succédât sur le siège

de Saint-Pétrone, et l'on fit des fêtes brillantes dans le palais des Bentivoglio, confisqué sous Jules II, restitué après la mort du dataire Gozzadini, vendu enfin au cardinal par Annibal Bentivoglio [1].

Il fallait cependant régler l'affaire épineuse du couronnement; la cour pontificale insistait en faveur de Sienne, les Impériaux tenaient à Rome, malgré les souvenirs si récents du Sac de 1527; on s'avisa d'un *mezzo termine* assez inattendu, et Bologne fut choisie à l'unanimité.

Les chapitres de Saint-Pierre et du Latran furent invités à s'y rendre, et les préparatifs immédiatement poussés avec une activité singulière; Guichardin, qui avait gardé mauvais souvenir de son séjour à Bologne comme gouverneur pontifical (en 1531), affirme que le concours fut grand, mais la pompe et la dépense petites; Giordani proteste, cela va sans dire, contre cette insinuation malveillante, et oppose à l'historien toscan le témoignage oculaire de son compatriote Varchi; dès le XVIIe siècle, l'abbé Certani avait composé dans le même but sa *Bologna vendicata;* le lecteur jugera, d'après la description qui va suivre, si Guichardin avait raison.

Le dominicain Leandro Alberti assure de son côté que beaucoup de seigneurs furent si contents de l'hospitalité bolonaise qu'aucune autre ville d'Italie n'aurait pu, à les en croire, loger avec une telle commodité tant d'hôtes illustres à la fois; de Modène on mandait, le 4 février, à l'Arétin, que les marchands avaient porté à Bologne tous les masques disponibles; ce carnaval devait surpasser les fêtes romaines du temps de Léon X et les splendeurs de Laurent le Magnifique.

La présence des ambassadeurs florentins continuait à jeter une note tragique dans le concert; Clermont essayait vaine-

1. Campège était entré dans les Ordres après la mort de sa femme, Francesca Guastavillani; un autre de ses fils fut évêque de Majorque, et Rodolphe, le troisième, se distingua dans les lettres.

Le palais, devenu l'héritage des Malvezzi, appartint ensuite aux marquis Bevilacqua-Vincenti. Le dessin de la façade est attribué à Bramantino; la cour renferme un bas-relief en terre cuite imité de celui du portique de San Giacomo maggiore. A l'intérieur, *arazzi* dessinés par Luca d'Olanda, don d'Henri VIII. C'est là que se tinrent, en 1547, plusieurs sessions du concile de Trente, transféré à cause d'une épidémie.

ment de leur donner le change sur les intentions de François Ier; désespérant d'obtenir une audience, l'un d'eux, Jacques Guichardin, eut l'audace de se présenter à l'improviste devant le Pape et l'Empereur, qui tenaient conférence privée. Malgré les bons offices du cardinal Salviati, des prélats Nomi et del Bene, lui et ses collègues se virent chassés du palais, et forcés de quitter Bologne, le 7 février. Seul Robert Bonsi, malade, put séjourner au palais Foscherari, et on raconte que le plafond de sa chambre était perforé de telle sorte que les espions pouvaient surprendre les discours échangés au-dessous.

La République, en manière de représailles, déclara ennemis publics l'historien Guichardin, Robert Acciajuoli, Vettori déjà nommé, Baccio Valori, alors commissaire pontifical près le prince d'Orange, qui mit son crédit au service de Michel-Ange après le retour des Médicis, et reçut de l'artiste une statue d'Apollon tirant sa flèche du carquois.

Baccio, vilipendé comme traître par les chroniqueurs de l'époque, mourut misérablement à l'échauffourée de Montemurlo, lorsque Côme Ier remplaça son cousin Alexandre.

Bologne s'absorbait dans les jeux du carnaval : un jongleur venait d'exécuter, sur la grande place, le saut périlleux, lorsque Charles-Quint, prévenu trop tard, le fit inviter à renouveler l'expérience sous ses yeux; l'artiste refusa d'exposer une seconde fois sa vie pour complaire à César.

Les chevaliers de la Toison d'Or et ceux de Santiago rehaussaient de leur présence les cérémonies, qui avaient lieu tantôt à la chapelle du palais, tantôt à l'église du Saint-Sauveur, alors fraîchement décorée par Garofalo, le gracieux Maître à l'Œillet, par Jérôme de Trévise, par Francucci d'Imola, disciple de Raphaël; par Jérôme de Carpi, qui joignait à l'imitation de l'Urbinate celle du Corrège; on y érigeait un monument (reproduit par Giordani) au baron de Montmorency, seigneur belge qui venait de mourir à Bologne.

Les orfèvres de la rue San Mammolo travaillaient à enrichir de joyaux le diadème impérial; chaque palais recevait tour à tour les noms les plus illustres de la noblesse européenne;

Giordani donne à ce propos une courte notice sur les édifices et leurs différents propriétaires.

Naples envoya, le 16 février, un parent de l'empereur, Ferrante Sanseverino, prince de Salerne, qui fut logé au palais Malvezzi de San Sigismondo; ce Ferrante, qui suivit Charles-Quint à Tunis, passa plus tard au parti français; c'était le protecteur de Bernardo Tasso, père du célèbre poète.

Dans l'intervalle des réceptions officielles, l'empereur visitait les monuments publics : à Saint-Pétrone, il s'arrêtait devant les sculptures de la façade et devant les fresques dantesques attribuées à Buffalmacco, devant les vitraux coloriés d'Ambroise de Soncino, élève du Bienheureux Jacques d'Ulm, devant les toiles de Lorenzo Costa, et la chapelle de Saint-Antoine, peinte par Jérôme de Trévise.

Une délégation de Monza venait le supplier de recevoir d'abord la couronne de fer, selon le rite traditionnel; à défaut de l'archevêque de Milan, ou de l'archiprêtre de Monza, le Pape désignerait un prélat qui sacrerait le roi de Lombardie.

On sait que ce diadème tire son nom d'une bande mince de fer battu qui proviendrait d'un clou de la Passion, celui-là même que Sainte Hélène, au dire de Saint Ambroise, aurait inséré dans le casque de Constantin, et que la reine Théodelinde reçut plus tard du pape Saint Grégoire.

Avant d'être investi de la dignité royale en Italie, l'empereur élu devait avoir été sacré roi des Romains en Allemagne, où l'archevêque de Cologne lui imposait la couronne d'argent à Aix-la-Chapelle.

Clément VII exigea la preuve authentique de cette cérémonie, célébrée le 24 février 1520; mais, pour abréger les formalités, il se contenta du témoignage oral de l'ancien Nonce en Allemagne, Marino Caracciolo, assisté de l'ambassadeur hongrois, du grand chambellan Philippe de Nassau et d'un secrétaire de Charles.

L'empereur voulut également se disculper d'une manière solennelle au sujet de sa participation éloignée au malheureux Sac de Rome, quoiqu'il eût déjà chargé de ce message le général des Franciscains, son confesseur, et un gentilhomme

de Capoue, César Fieramosca; ces personnages avaient offert au Pontife le tribut qui lui revenait comme suzerain de Naples, 7,000 ducats et une haquenée blanche.

Enfin, il se prépara immédiatement, par un jeûne de trois jours, à l'acte quasi sacramentel de ce double couronnement. Sur le rapport du cardinal Accolti, évêque d'Ancône, et *protecteur* d'Espagne, la Bulle officielle fut libellée, publiée en Consistoire, et le neveu d'Adrien VI, le cardinal flamand Guillaume Enckevoirt, procéda le 22 février à l'imposition de la couronne de fer, dans la chapelle du palais, richement ornée de tapisseries, qui étaient peut-être celles de Luca di Olanda, prêtées par le cardinal Campège.

Pour éviter des répétitions fastidieuses, nous réservons le détail des cérémonies au compte rendu de la grande solennité du 24 février; disons seulement que le jeune Paléologue, marquis de Monferrat, portait la couronne, le marquis d'Astorga le sceptre, et le duc d'Ascalona l'épée royale; Alexandre de Médicis portait le globe d'or, image du monde.

Le cardinal della Valle, chancelier de Germanie, lut la Bulle et posa les questions d'usage: « Voulez-vous garder la sainte foi catholique et apostolique et servir la justice? Être le tuteur et le défenseur fidèle des églises saintes et de leurs ministres? Régir selon la justice et défendre efficacement le royaume que Dieu vous a donné? Recouvrer et conserver les droits et les biens du royaume et de l'Empire injustement dispersés, et les employer fidèlement au profit de l'un et de l'autre? Être le juge équitable et le pieux défenseur des pauvres et des riches, des veuves et des orphelins? Témoigner avec respect au très saint Père et seigneur en Christ le Pontife romain et à la Sainte Église romaine la soumission et la fidélité qui leur sont dues? »

A chacune de ces belles formules du vieux droit chrétien, l'élu répondait: « *Volo* », puis il prêtait serment en ces termes: « Moi Charles, par la grâce de Dieu, futur roi, je proteste devant Dieu et ses anges que désormais je ferai observer de tout mon pouvoir et de toute ma science la loi, la justice et la paix dans l'Église de Dieu et dans le peuple qui m'est

soumis, comme je pourrai le mieux en juger d'après le conseil de mes fidèles; je témoignerai aux évêques des églises de Dieu l'honneur convenable et canonique. Je ferai observer inviolablement ce qui est accordé et rendu à l'Église par les empereurs et les rois, je rendrai aux Abbés, aux comtes et à mes autres vassaux l'honneur convenable, selon le conseil de mes fidèles. Ainsi Dieu m'aide, et ses saints Évangiles ! »

Entre l'Épître et l'Évangile, Charles renouvela devant le Pape ses regrets du Sac de Rome; puis il reçut de lui l'anneau, l'épée, que le cardinal Cibo lui ceignit, et enfin la couronne de fer. On lui fit baiser l'Évangile, échanger le baiser de paix avec le Saint-Père, et le célébrant, cardinal Enckevoirt, coupa en signe de joie la moitié de sa barbe; depuis le Sac, Pontife et cardinaux la portaient tout entière.

Ce même jour, le duc d'Urbin, François-Marie de la Rovere, neveu de Jules[1], alors préfet de Rome et général des troupes vénitiennes, arrivait à Bologne accompagné de sa femme Éléonore de Gonzague, cette princesse accomplie que Balthasar Castiglione a célébrée dans *le Cortigiano;* son cortège militaire excita l'admiration, on disait que César voulait le nommer capitaine-général en Italie.

Le lendemain, c'était le tour de l'ambassadeur du roi Ferdinand, Bernard Khles (ou Clesio), évêque de Trente, qui sera cardinal au prochain consistoire; les seigneurs hongrois de sa suite, avec leurs grands colliers d'or et leurs pesantes montures, chevauchaient à grand bruit, attirant de loin les curieux.

J. MARTIN,
Prêtre de Saint-Sulpice.

(A suivre.)

1. C'est le jeune prince qui figure dans l'École d'Athènes, de Raphaël, du côté de l'entrée, à gauche du spectateur.

EST-IL VRAI
QUE CAMPANELLA FÛT SIMPLEMENT DÉISTE ?

Campanella a combattu la tyrannie des Aristotéliciens; il a, sous l'inculpation de complot ou d'hérésie, souffert vingt-sept années de cachot avec application sept fois réitérée de la torture; du fond de sa geôle, il a écrit pour défendre Galilée. Voilà plus qu'il n'en faut pour rendre sa mémoire éternellement sympathique; mais faut-il, comme on y incline aujourd'hui en Italie, voir en lui effectivement un martyr du patriotisme et de la libre pensée? Je ne le crois pas.

Certes, ce n'est point à la légère que nombre d'Italiens, durant ces trente dernières années, ont abandonné l'opinion que Campanella expiait surtout, dans les prisons de Naples, la jalousie ou la routine de ses collègues. Peu d'auteurs ont été l'objet de recherches aussi approfondies que celles dont Luigi Amabile, pour ne citer que lui, a rempli au moins cinq volumes [1]. Mais on juge trop Campanella sur des détails, sur des groupes de faits, si l'on veut, mais sur des détails et sur des faits qu'on ne met point en regard de l'ensemble de sa vie et de son œuvre qui, selon moi, conduit ou ramène à des conclusions tout opposées.

I

D'une part, on dit : « Campanella avait certainement tramé une conspiration contre l'Espagne puisque tous les témoins interrogés dans le procès l'affirment et que les agents diplo-

1. *Frà T. Campanella, la sua congiura, i suoi processi e la sua pazzia*, 3 vol. — *Frà T. C. nei castelli di Napoli, in Roma e in Parigi*, 2 vol. (le tout, Naples, Morano, 1882), etc.

matiques, même ceux des puissances hostiles à l'Espagne, crurent à ce complot. » Mais je remarque que l'historien de profession qui a soumis les charges rassemblées par Amabile à l'examen le plus rigoureux, M. Pio Carlo Falletti, au VI[e] volume de la *Rivista Storica italiana*, ne les a point du tout trouvées convaincantes. Pour moi, j'admets qu'en effet Campanella avait réuni des partisans et entendait se mettre à leur tête, mais j'avoue en toute humilité croire à l'explication qu'il en fournit à ses juges et que M. A. D'Ancona avait acceptée[1] : le royaume de Naples était alors plein d'agitation ; Philippe II venait de mourir; des cataclysmes s'étaient déchaînés; Campanella croyait reconnaître là les signes d'une courte et violente perturbation générale que suivrait l'établissement sur la terre du royaume de Dieu, et il comptait se retirer en armes avec ses Calabrais sur les montagnes pour s'y défendre contre les ennemis du pape et du roi, d'autant qu'il avait toujours eu à se louer du gouvernement espagnol et de la maison d'Autriche. Cette interprétation peut sembler naïve surtout à qui prend cet homme d'imagination pour une forte tête, mais on verra tout à l'heure qu'elle a l'avantage appréciable de s'accorder avec les quarante ans de sa vie intellectuelle que nous pouvons suivre presque jour par jour ; c'est de quoi balancer des dépositions fort exactement enregistrées, je veux bien le croire, mais émises avec la perspective du bourreau.

Pour l'imputation de mécréance on a plus, il est vrai, que des dépositions dont les auteurs, d'après Amabile lui-même, eurent quelquefois le tort de prendre au sérieux des propos en l'air. Seulement, il ne faut pas s'arrêter à un argument qu'Amabile, sans y insister d'ailleurs, croit péremptoire, savoir l'inscription des ouvrages de Campanella dans les *Indices librorum prohibitorum ;* car, outre que la mise à l'Index n'a jamais eu dans l'Église le poids d'un jugement *ex cathedra*, il faut en noter les termes dans l'Index de 1667 : on y interdit simplement *ceux de ses ouvrages qui n'ont pas été imprimés ou approuvés à Rome, vu que l'auteur ne les a pas avoués*, rédaction qui contient une grave inexactitude; en effet, le désaveu de

1. *Della vita e della dottrina di T. C.* Turin, Pomba, 1854.

Campanella ne portait pas sur tous les livres qu'il a imprimés hors de Rome, mais seulement sur ceux qui parurent à Francfort pendant sa prison; il n'en a jamais, au reste, désavoué la doctrine, qu'il a plus tard reproduite dans ses livres de Paris. Évidemment, le libellé en question a été rédigé pour punir Campanella d'avoir désobéi à l'interdiction d'écrire qu'on lui avait intimée après sa dernière mésaventure. La sentence de la Congrégation de l'Index ne tranche donc rien, d'autant que le nom de Campanella, on ne l'a pas remarqué, ne figure point dans les Index espagnols de 1612 et de 1632. Il faut donc discuter.

J'arrive tout de suite à l'assertion qui a rencontré le plus de créance en Italie dans ces trente dernières années, celle qu'il n'aurait été que déiste [1].

De tous ceux qui ont soutenu cette opinion, celui qui l'a le plus fortement appuyée reste encore aujourd'hui Francesco Fiorentino, qui l'a émise dans un ouvrage daté de 1872 [2]; car il se fonde non sur des inductions, mais sur des textes précis auxquels il ne me semble pas qu'on ait depuis rien ajouté de décisif et qui, au premier abord, font une grande impression. Il dit que Campanella n'a traité de religion que dans sa Métaphysique et que là il distingue deux religions, l'une naturelle, l'autre positive, que celle-là est la plus parfaite, que chaque peuple attribue la sienne à une révélation, les israélites à Moïse, les chrétiens au Christ, les mahométans à l'ange Gabriel, mais qu'*au fond il n'y a point de différence,* que ces croyances diverses ne sont que des représentations variées du même Dieu, d'où il faudrait conclure que le christianisme n'aurait pas droit, d'après Campanella, au titre de vraie religion, mais serait seulement la meilleure des religions positives. En foi de quoi Fiorentino renvoie aux articles 1 et 2 du chapitre III du XVIe livre dans la IIIe partie de l'ouvrage

1. Je ne citerai ici qu'un seul des savants italiens qui adhèrent à cette opinion, mais un des plus éminents, M. Vittorio Rossi, qui, à la vérité, rencontre simplement Campanella sur son chemin dans sa très estimée *Storia della Lett. ital.*, Milan, Vallardi, 1902, III, 47-8.

2. *Bernardino Telesio, ossia studi storici sull' idea della natura nel risorgimento italiano* (Florence, Le Monnier, 1872), p. 156-7.

de Campanella intitulé : *Universalis Philosophiae seu Metaphysicarum rerum libri tres*[1].

J'indique ici simplement d'un mot qu'il serait assez surprenant qu'une pareille doctrine pût se rencontrer dans un ouvrage publié à Paris en 1638 avec approbation ecclésiastique. Mais Fiorentino, comme à certains jours il arrive aux écrivains les plus consciencieux, a lu trop vite; d'abord ce n'est pas aux articles 1 et 2 du chapitre indiqué par lui que se trouvent les plus saillantes des assertions qu'il en détache; puis, ce n'est pas le seul ouvrage où Campanella ait traité de religion; enfin, et surtout, le passage ne prête en aucune façon à la conclusion qu'il en tire. Il est parfaitement exact que dans les articles 1 et 2 Campanella distingue la religion naturelle et la religion positive et que dès les premiers mots il dit de celle-ci qu'elle est *imperfecta* et « *falsa interdum* »; mais remarquons le mot *interdum* oublié par Fiorentino; par ce mot, Campanella n'entend pas dire que dans toute religion positive il y a une part de fausseté, mais, on le verra, que les religions positives ne sont pas toutes vraies; il est parfaitement exact qu'à l'article 2 du chapitre V il déclare qu'entre elles *diversitas nulla est intus*, mais il ajoute immédiatement ces mots, oubliés aussi par Fiorentino, *nisi sicut in scientia et modo, nam aliud alii et aliter Deum intelligunt*, qui en changent absolument le sens; pour Campanella, toutes les religions veulent au fond adorer un seul et même Dieu; mais toutes n'ont pas la science et la mesure; elles n'ont pas toutes le secret de Dieu; elles n'adorent pas en réalité le même être puisqu'elles ne se font point de lui, à beaucoup près, la même idée.

Campanella met si bien le christianisme à part que, distinguant la religion contemplative et la religion active, il déclare entendre par la première la vie du prêtre et du moine; il réprouve les hérésies, les schismes, loue l'élévation à Dieu « telle qu'il est arrivé à Socrate de la pratiquer sous la loi de la nature et telle qu'on la pratique tous les jours dans le christianisme, témoin saint François, sainte Catherine, sainte Brigite et quantité d'autres ». Voilà le christianisme, le catho-

1. Paris, 1638.

licisme, non pas confondu parmi les religions positives, mais opposé à la loi de nature en ce sens qu'il produit tous les jours ce que l'autre n'a produit qu'une fois. Venons maintenant à l'article 1er du chapitre IV, où Campanella dit effectivement que toutes les nations se glorifient d'avoir reçu de Dieu leur religion. Fiorentino n'a pas pris garde à l'objet que se propose Campanella dans toute cette partie de son livre et que pourtant il indique jusque dans les sommaires de ses divisions; notre auteur veut réfuter les Averrhoès, les Machiavel qui, d'après lui, réduisent la religion à une invention de la police; il en appelle au témoignage de tous les peuples; il montre que cette vérité primordiale de l'existence d'une Divinité qui voit et juge les hommes est proclamée par la conscience du genre humain; c'est uniquement en ce sens qu'il met, et pour un moment, toutes les religions sur la même ligne. Seulement, comme il est brouillon et qu'il improvise toujours, il s'exprime d'une manière confuse. Ce manque de précision dans la pensée et dans les mots saute aux yeux, par exemple dans cette phrase qui suit l'énumération des révélateurs de religions : « Les peuples ont pris pour des dieux les législateurs et princes qui leur annonçaient Dieu. » Car, outre qu'on ne voit pas que les payens aient jamais cru tenir leur religion de Jupiter ou d'Apollon, jamais Moïse ni Mahomet n'ont été pris pour dieux. Campanella voulait dire que toutes les religions se réclament au fond à tort ou à droit du Dieu de l'univers, de celui-là même que le philosophe découvre par la seule force de la raison : idée si peu hétérodoxe que Campanella l'énonce tout au long dans une lettre à Paul V où il dit que le christianisme est identique à la loi de la nature, sauf qu'il y ajoute les sacrements pour aider notre faiblesse et comme des symboles qualifiés par lui de deux épithètes dont ne s'aviserait jamais un incrédule, *naturels* et *croyables*. Centofanti a judicieusement rappelé à ce propos que longtemps avant lui Tertullien et saint Justin martyr en avaient dit autant[1].

Les preuves que Campanella entend parler en chrétien et non en déiste surabondent, et je ne pourrais les citer toutes

1. *Arch. stor. ital.*, 3e sér., vol. IV, p. 12.

sans transcrire des chapitres entiers. Bornons-nous. Non seulement il dit au 1er article du chapitre VI de ce même livre XVI que c'est une sottise de ne pas croire aux anges qui nous révèlent la religion *(stultus est qui non credit angelis revelantibus religionem)*, mais à l'article 4 du chapitre VII il revient sur les signes qui prouvent que le christianisme est la vraie religion, et à l'article 2 du chapitre VIII il dit catégoriquement que le christianisme possède tous les signes qui prouvent qu'il émane de Dieu : « *Christianismus omnes notas habet quibus a Deo esse probatur,* » et, quelques lignes plus bas, nie qu'il y ait dans le christianisme quoi que ce soit d'impossible à pratiquer ou de fabuleux. Un adhérent distingué de Fiorentino, M. Edmondo Solmi, dit[1] que le jugement de Campanella sur les religions positives est exactement celui qu'a exprimé Boccace dans le conte des trois anneaux ; on ne peut mieux caractériser l'opinion qu'on prête actuellement à Campanella, mais quant à celle qu'il professait en réalité, c'est une autre affaire. Que M. Solmi me permette de le prendre au mot! Campanella s'est dégagé de toute solidarité avec le déisme en appelant Boccace, à propos de ce conte, *joaillier malhabile* (début de l'article 3 de ce même chapitre VIII que j'analysais tout à l'heure). Dans son *Atheismus triumphatus* publié à Paris aussi deux ans auparavant, il avait par avance développé cette métaphore : après y avoir réfuté le judaïsme, le paganisme, il avait consacré deux chapitres, le XVe et le XVIe, à établir la vérité du christianisme par les miracles et les martyrs, et conclu ainsi le second de ces chapitres : « C'est donc une sotte invention que le conte de Boccace sur les trois anneaux identiques donnés par un père à ses enfants pour ne pas leur laisser savoir qui était son héritier. Boccace en infère qu'on ne peut pas distinguer la vraie religion entre le judaïsme, le mahométisme et le christianisme, vu qu'ils offrent les mêmes signes; mais il est évident et manifeste que les anneaux de ces trois lois ne sont pas du tout semblables, sauf pour qui regarde de loin

1. P. XXIV, en note, de son édition de la *Città del Sole*, de Campanella. Modène, Rossi, 1904.

et n'est pas connaisseur en art et en piété ; de vrais joailliers examinant de près et avec les outils du métier ne s'y trompent pas, car ils savent distinguer les pierres fausses des vraies et l'or du clinquant[1]. »

Est-ce à dire que les projets politiques, réels ou supposés, de Campanella aient seuls inspiré les procès d'hérésie qu'on lui a faits ? Non. D'abord, l'Église, qui était assez tolérante en matière de philosophie naturelle quand on ne touchait pas au dogme, pouvait cependant préférer certains systèmes à d'autres. Un érudit qui était en même temps un ecclésiastique, Morsolin, nie dans son *Seicento* que Campanella ait été hérétique ou sceptique, mais accorde qu'il donnait un peu dans le panthéisme. Peut-être l'Église voyait-elle d'un mauvais œil des déclarations comme celle-ci, qu'a relevée M. Solmi[2] à la p. 27 de l'*Atheismus triumphatus* de Campanella : « Dieu est dans les choses et non hors des choses... ; il meut tout plus intimement, plus savamment, plus efficacement que l'âme ne meut notre corps et nos pieds ; il est plus intimement uni aux créatures que les créatures à elles-mêmes ; » mais, comme l'ajoute loyalement M. Solmi, Campanella dit en même temps que Dieu diffère de la nature en ce qu'il est infini et n'est circonscrit ni dans les choses ni dans l'esprit de l'homme. Dès lors l'Église pouvait-elle se choquer bien vivement, elle qui dit avec saint Paul que l'homme se meut et existe en Dieu ? Je crois plutôt qu'elle s'offusquait des boutades que Campanella laissait échapper ou lançait pour étonner ses auditeurs[3] et de certaines libertés outrecuidantes qu'il était capable de prendre ; par exemple, on le voit à Paris se faire fort devant les protestants d'obtenir de Rome des mesures contre l'abus des images, promettre l'octroi de la communion sous les deux espèces et la messe en langue vulgaire[4]. Tout au plus, sur une ou deux questions semi-philosophiques,

1. *Stulte igitur Boccacius fabulam finxit de tribus annulis...*, p. 215.
2. *Op. cit.*, p. LXXXV.
3. Amabile, *Campanella, la sua congiura...* (I, 165-6).
4. Amabile, *Campanella nei castelli...* II, 89. Ainsi, ce que le Vatican avait refusé à Luther, à Calvin, à la moitié de la chrétienté en armes, il prétendait lui, pauvre Dominicain proscrit, l'obtenir ! Mais il ne s'agit pas là du dogme.

semi-théologiques qui ont souvent fait hésiter les fidèles, il a pu avoir par moments des opinions malsonnantes. M. Falletti, dans l'excellent article auquel je me référais plus haut, a dit que dans sa jeunesse Campanella s'était écarté quelquefois des doctrines orthodoxes, puis s'en est repenti. Il y a là du vrai; seulement les écarts momentanés se réduisent, quand on y regarde de près, à bien peu de chose. Comme le dit M. Falletti, il a écrit quelques vers où il déclare que les hommes vertueux, même non croyants, ne se verront pas exclus du Paradis; j'ajoute que les habitants de sa Cité du Soleil se demandent si les peines de l'Enfer sont éternelles ou non. Quelques doutes ne font pas un hérétique. Fiorentino fait remarquer que Campanella n'aime pas à s'étendre sur l'épineuse question de la Grâce; c'était alors sage, et un pape allait bientôt y inviter les chrétiens. Le même critique note que, dans son *Dialogo politico contro i Luterani e Calvinisti,* il combat le protestantisme par des raisons d'ordre moral et politique et non par les textes de l'Évangile[1]; mais Campanella nous donne ce dialogue comme un spécimen d'une polémique plus accessible à tous, partant plus expéditive. Il entend si peu supprimer la controverse théologique qu'il indique sa manière, également expéditive, de la concevoir; il est beau joueur : il conseille quelque part aux catholiques de renoncer à toute autorité postérieure à saint Augustin, vu que les Réformés suspectent les théologiens postérieurs et qu'en vrai catholique il tient que tous les dogmes de l'Église romaine sont déjà expressément professés par les plus anciens des Docteurs chrétiens. Loin de désavouer quoi que ce soit de son Église devant les protestants, il met tous les torts de son parti à la charge des laïques quand il répartit les responsabilités. Quant à arguer, comme on l'a fait, contre sa foi soit de ses efforts pour expliquer les Mystères par des comparaisons ou par des arguments philosophiques, soit des plaintes qu'il émet contre les censeurs parisiens qui

1. Voir l'article de Fiorentino sur ce dialogue dans ses *Studi e ritratti della Rinascenza* (Bari, Laterza, 1911); cet article avait paru pour la première fois dans le *Giornale napoletano di filosofia*, vol. I.

l'obligent à mêler beaucoup de citations des Pères aux motifs que suggère la simple raison, il me semble que c'est là faire, et injustement, le procès de beaucoup de docteurs des plus orthodoxes.

En résumé, Campanella n'est pas un impeccable théologien; il appartient à cette classe d'hommes que leurs amis ne voient jamais sans inquiétude ouvrir la bouche. Mais, de cœur et dans l'ensemble, c'était un chrétien soumis. On a dit, sans d'ailleurs spécifier les passages, que dans son *Atheismus triumphatus* sa réfutation de l'athéisme a l'air d'une apologie; c'est tout au plus un joli mot; il a pu être malhabile; en ces matières un argument paraît fort ou faible suivant la conviction intime du lecteur; mais il s'est toujours donné et tenu pour chrétien.

N'est-il pas d'ailleurs *a priori* d'une invraisemblance criante qu'il ait été déiste ou sceptique? Comment expliquer dans ce cas que les princes catholiques d'Allemagne aient longtemps compté sur lui pour combattre la Réforme et ne se soient découragés que quand ils commencèrent à partager l'opinion du Saint-Office, qui le tenait pour un visionnaire[1]? Comment expliquer la protection, intermittente si l'on veut, mais indiscutable que lui accordèrent plus tard Urbain VIII et le gouvernement français? On répondra qu'il écrivait alors en leur faveur; mais avaient-ils véritablement un tel besoin de sa plume? Richelieu ne l'a jamais employé, et Mazarin, dans les lettres que cite Amabile, fait peu de cas de sa capacité. Puis, comment expliquer que les adversaires de Galilée, qu'il fut le premier en France à défendre ouvertement, n'aient pas, pour l'en punir, dénoncé son incrédulité? Comment expliquer que les protestants, qu'il ne ménageait pas, contre lesquels il tenait des conférences annoncées au coin des rues, à qui il arrachait des âmes de qualité[2], qu'il glorifiait Louis XIII d'avoir écrasés dans La Rochelle, ne l'aient pas taxé d'effronterie? Comment les jansénistes, contre lesquels il publia à Paris

1. Dan. Berti, *Nuovi documenti su T. Campanella*, p. 363 du IIe volume de ses *Scriti vari*. Turin-Rome, Roux, 1892.
2. Amabile, *Campanella nei castelli...*, II, pp. 73, 84.

un livre rédigé en Italie, ne le dénoncèrent-ils pas? Voilà donc un auteur, célèbre par ses écrits et ses aventures, mêlé à toutes les querelles retentissantes de son temps, qui aura pu dire en toutes lettres, en plein XVIIe siècle, sans provoquer la moindre clameur, qu'au fond toutes les religions se valent! Car dans le feu des polémiques on ne lui a pas alors reproché autre chose que des défauts de caractère. Sans doute le P. Mersenne, dans les écrits furibonds où il demande qu'on livre les athées aux supplices *qui ne sauraient être trop grands*, où il range pêle-mêle les Protagoras, les Evhémène, les Diogène, les Mézence, les Cyclopes, a deux fois menacé de révéler l'incrédulité de Campanella[1], mais à cette même date il écrivait à Campanella, encore prisonnier à Naples, des lettres assez obligeantes pour que Campanella crût pouvoir compter sur ses bons offices; en somme, Mersenne n'a pas exécuté sa menace, à laquelle il semble bien que personne ne fit attention; et le P. Hilarion de Coste, qui reçut sa confession, compte Campanella parmi les ecclésiastiques qui fréquentaient sa maison[2]. Des imputations terribles avaient été articulées en Italie contre Campanella: Amabile raconte qu'il avait été un instant incarcéré, dans sa jeunesse, à l'occasion d'un viol commis dans la nuit à Padoue sur le Général des Dominicains[3]; il ne s'y arrête pas; il ne veut pas qu'on interprète dans un mauvais sens une conversation qu'on aurait surprise entre Campanella et un religieux de son Ordre et qu'il serait pourtant difficile d'innocenter, s'il fallait la croire, comme lui, authentique[4]; il discute laborieusement et sans résultat l'assertion que Campanella aurait eu, durant sa prison, un fils naturel. Je tiens que, si l'on avait pu mettre à la charge de Campanella, avec vraisemblance, autre chose que quelques vers érotiques où la licence du langage d'alors a pu permettre à Campanella de chercher une distraction au cours de ses vingt-sept ans de geôle, les Espagnols,

1. *L'impiété des déistes, athées et libertins de ce temps*, Paris, 1624, I, p. 238, et II, 500; *Quaestiones celeberrimae in Genesim*, colonne 672, dans le passage *(presque aussitôt supprimé)* qui va de la colonne 669 à la colonne 676).

2. P. 52 de la biographie de Mersenne par ce religieux au XIXe fascicule des *Correspondants de Peiresc* de M. Tamizey de Larroque. Paris, Picard, 1892.

3. Cf., *la sua congiura...*, I, p. 64.

4. *Ibid.*, II, 328.

à défaut d'autres, n'y auraient pas manqué à partir du jour où il rompit avec eux.

II

Élevons-nous maintenant au-dessus de telle circonstance de sa vie, de telle page de ses écrits, et nous arriverons, je crois, à la conclusion suivante : à certains jours, Campanella fut un conspirateur, un théologien peut-être capricieux, mais ce fut, avant tout, un moine renforcé. M. Ernest Nys l'a fort bien dit[1] quand déjà les savantes recherches d'Amabile avaient presque retourné l'opinion en Italie : « Avant tout, Campanella reste prêtre et moine. » Seulement M. Nys croit qu'il a réellement voulu en 1599 chasser les Espagnols et n'analyse pas d'aussi près que nous allons essayer de le faire ses écrits politiques.

Les philosophes italiens nous disent qu'en métaphysique Campanella a déployé une pénétration remarquable; Fiorentino le classe parmi les précurseurs de Descartes, dit que le premier il aperçut l'identité de la pensée et de l'être, fait de son « *Notitia sua est esse suum* » la préface du « *Cogito, ergo sum* »[2]; Leibnitz était même, paraît-il, allé plus loin, puisqu'il accordait seulement à Descartes, mis par lui sur la même ligne que Hobbes, de la finesse, tandis qu'il attribue à Campanella du génie, et affirmait qu'il s'élevait au ciel pendant que Descartes se traînait sur la terre[3]. Quoi qu'il en soit, hors de la métaphysique Campanella n'est pas profond. De son vivant, les érudits l'ont tous beaucoup estimé, mais les hommes d'esprit et les penseurs en vinrent vite à faire moins cas de lui; je ne parle plus ici de nos hommes d'État, j'écarte même Descartes, qu'on pourrait prétendre jaloux de lui[4], mais Guy Patin, qui correspondait avec lui depuis 1632, le jugea superficiel quand il l'eut pratiqué; Mersenne même, après

1. *Revue de Droit international et de Législation comparée*, XXI[e] vol., 1889, dans son article *Th. Campanella, sa vie et ses théories politiques.*

2. *Op. cit.*, II, 146-7.

3. A. D'Ancona, *op. cit.*, pp. CCCXLII-CCCXLIII.

4. Sur le dédain de Descartes pour lui, voir sa lettre de mars 1638 à Const. Huygens et sa lettre du 15 novembre de la même année à Mersenne, pp. 47-8 et 436 du IV[e] vol. des Œuvres de Descartes (édit. Adam et Tannery; Paris, Cerf).

s'être rassuré sur ses opinions religieuses, finit par ne lui concéder qu'une belle mémoire et une imagination féconde[1]. Les critiques qui ont essayé de mesurer son esprit croient voir en lui un homme d'autrefois et un homme d'aujourd'hui dont le premier essaie de retenir le deuxième : je crois que c'est trop lui donner : il n'y a qu'un homme en lui, un homme attardé, mais qui, de son cachot, pour ainsi dire, a perçu, retenu, goûté quelques paroles nouvelles et les répète en les commentant parfois avec intelligence, pour reprendre aussitôt ses propos d'autrefois. Quelques mots suffiront à le montrer.

L'esprit de la Renaissance l'a touché aussi peu que possible. Son latin, loin de se piquer d'élégance, conserve les plus grossières incorrections du Moyen-Age. C'est un brasseur de livres sur toute espèce de matières : philosophie, histoire de la philosophie, médecine, mathématiques, rhétorique, politique, polémique religieuse. Ses écrits de circonstance mêmes sont des traités lourds et diffus (ses vers valent quelquefois mieux, mais nous verrons que ceci fortifie notre thèse). Il a combattu Aristote, mais surtout parce qu'Aristote lui semble par avance hétérodoxe et antichrétien, tandis que Platon lui paraît un chrétien de la veille; le titre d'un de ses ouvrages *De Gentilismo non retinendo* (Paris, 1635) est significatif à cet égard : le paganisme qu'il veut proscrire, c'est la doctrine du Stagirite ; mais ce qu'il lui reproche, ce sont ces propositions impies dont il donne la liste à la page 25, et qu'on avait d'ailleurs déjà relevées dans Aristote ; car, dit-il, l'Église ne s'y est jamais trompée; si elle prit Aristote pour base de son enseignement philosophique, c'est que, lors de la constitution des Universités, on n'avait guère que lui entre les mains et que certains disaient imprudemment que, précisément parce qu'il s'éloignait plus du christianisme que Platon, il était moins capable d'en éloigner les fidèles (p. 32-3, *ibid.*). Le moindre des torts d'Aristote était évidemment pour lui dans ses erreurs de savant; Dominicain, il laissait en paix la méthode syllogistique.

1. Voir ses lettres du 23 mai 1635 et du jour de l'Ascension de la même année dans le fascicule précité des *Correspondants de Peiresc*.

Il niait que les nouveautés fussent toujours haïssables, défendait Copernic et Galilée, rappelait que des esprits timorés avaient jadis reproché à saint Jérôme de donner une nouvelle traduction de la Bible, à Christophe Colomb de chercher les antipodes; il disait énergiquement : « Canoniser un système de philosophie, c'est exposer la foi au mépris » *(Ibid., Quaestio prima)*. Mais c'est parce qu'il avait compris, à son grand honneur du reste, que Moïse n'avait eu aucune prétention en cosmographie. C'est une question que de savoir s'il croit au progrès : feu Sante Felici l'a fort bien montré dans un ouvrage très étudié dont je regrette de ne pouvoir adopter les conclusions [1]. Il n'admet en tout cas qu'un progrès né de la foi et contenu par elle. Une de ses pages les plus remarquables glorifie le génie du christianisme. Constantin et Charlemagne l'emportent, dit-il, sur Alexandre et César (remarquez cette admiration pour Constantin, peu en faveur auprès des libéraux et des patriotes italiens; c'est qu'il professe sur la dotation de saint Pierre une opinion diamétralement opposée à celle de Dante); Roland passe Achille; Godefroy ne le cède pas à Cyrus; Fernand Cortès est beaucoup plus grand; Colomb domine tous les mortels. « Découvrir le Nouveau Monde, dompter l'Océan, inventer l'imprimerie, l'arquebuse, la boussole n'appartient qu'aux divins esprits du christianisme; et pourtant tout cela n'est rien auprès des vertus des moindres saints honorés par l'Église... Les Saints Pères éclipsent tous les payens. » Mais quant à la pensée ou à la science qui s'élèverait contre les vrais dogmes de la foi, on verra quel accueil il lui réserve.

D'un bout à l'autre de ses livres, il se montre à nous tel que l'ont fait la scolastique, le cloître, la méditation solitaire.

Il a l'orgueil de l'homme de valeur qui ne s'est pas laissé abattre par la souffrance et ne s'est pas non plus souvent frotté aux autres; non seulement il qualifie ses ouvrages d'admirables, mais dans ses vers il promet à Dieu, pour le cas où le Ciel lui ouvrirait la porte de sa prison, d'enseigner toutes les

1. *Le dottrine filosofico-religiose di T. Campanella con particolare riguardo alla filosofia della Rinascenza italiana.* Lanciano, Carabba, 1895.

nations et d'abattre les idoles[1]; et cette fanfaronnade a même contribué à égarer la critique; on s'en est laissé imposer par cette fière déclaration : « Je suis né pour triompher de trois fléaux : la tyrannie, le sophisme, l'hypocrisie... Donc, je viens déraciner l'ignorance[2]. »

Il a du religieux le détachement du monde et la rudesse. Il estime comme Dante que les souffrances des damnés réjouissent les saints, ce qui, par parenthèse, n'est pas d'un homme dont l'éternité des peines eût fort choqué la sensibilité. Les mœurs des mauvais moines le scandalisent, mais il ne comprend guère les affections de la famille. « La continence absolue, dit-il, débarrasse des ennuis du mariage et de la paternité[3]. » On a dit que toute sa vie il aurait souhaité de régler le monde sur sa *Città del Sole,* où les biens sont en commun et où le mariage est remplacé par des accouplements déterminés par la loi; c'est exagéré[4]; mais, surtout pour la communauté des biens, et nous y reviendrons, il est clair que Dieu, s'il l'avait consulté, aurait constitué autrement la société humaine. On a dit que dans les rédactions ultérieures du sien, Campanella en avait diminué la hardiesse ; la lecture de l'édition critique qu'en a donnée M. Solmi ne m'en a pas convaincu ; mais enfin, quoique Campanella ait clairement montré qu'il n'en souhaitait pas l'application intégrale, il a écrit ce roman. Sa pureté était, en effet, capable de passer par-dessus la pudeur. Ses sarcasmes, son style, bravent quelquefois l'honnêteté, d'autant que, comme on l'a dit, la prison l'a fait vivre avec toute sorte de gens. Seulement, rappelons-

1. P. 123 de l'édition D'Ancona.
2. P. 26, *ibid.*
3. Voir son *Atheismus Triumphatus* (chap. XVI).
4. Il ne faut pas prendre au pied de la lettre les passages où il met son utopie sous la protection de Richelieu et du futur Louis XIV, puisqu'il y compare sa Cité à l'assiette que Gustave-Adolphe avait essayé de donner à l'Allemagne; et dans ce qu'on appelle l'apologie de sa république *(Questioni sull' ottima repubblica)*, il déclare qu'elle ne peut être acceptée par des chrétiens. Relativement à ses accouplements par ordre supérieur, il les sacrifiait si bien dans la pratique qu'il dit *(Atheismus triumphatus*, chap. X, parag. *De caeremonialibus*) qu'un des effets de la communauté des biens serait que les mariages se contracteraient d'après les qualités naturelles et non d'après les fortunes, et il loue cette institution divine où le sacrement purifie l'union charnelle et multiplie la race « sans trop émouvoir la chair » comme il est dit dans sa Cité du Soleil ; donc, il reprenait, corrigeait, innocentait l'article le plus déplaisant de son utopie, qui, au reste, n'effraya pas plus que celle de Platon.

nous que le grave Mersenne écrivait d'un ton de sereine curiosité : « M. Haultin m'a dit avoir un manuscrit de la Chine où sont toutes les postures de l'Arétin, qu'il m'a promis de me faire voir[1]. »

Enfin, Campanella a le mépris habituel à l'homme d'Église pour les lois civiles; il conseille au souverain des monopoles qu'il inclinerait à faire respecter par des confiscations[2].

Son esprit et son âme gardent l'empreinte monacale et médiévale. Il a eu toute sa vie la tête pleine d'astrologie; bien d'autres alors, qui n'étaient pas non plus des sots, composèrent des thèmes de nativité, mais par jeu, par complaisance : Campanella découvrait et conjurait des influences célestes; il faisait entrer ces calculs dans la politique, dans la conduite des particuliers. C'était un visionnaire : tout le chapitre IV de sa *Monarchia di Spagna,* et on en trouverait autant dans la plupart de ses autres ouvrages, est rempli d'arguments apocalyptiques. Il cherche et réussit à se procurer des documents sur les entretiens qu'on peut avoir avec les démons[3]. M. Manacorda l'appelle un adversaire énergique de la foi aux miracles[4]; cela s'accorde mal avec vingt passages des œuvres de Campanella, et notamment avec une supplique au pape, rédigée pendant son procès, où il offre, en retour de sa libération, vingt et un dons, parmi lesquels la révélation de cinq miracles, la conversion des Infidèles, la construction d'une cité inexpugnable qu'il suffirait de regarder pour apprendre toutes les sciences. Dès avant sa prison, il avait dû à la thaumaturgie sa popularité en Calabre. Qui dit déiste, dit homme qui croit, d'une foi ombrageuse, à l'immutabilité des lois de la nature, qui ne veut pas que, même dans les cas extrêmes, Dieu permette ou se permette de les enfreindre. Or, jamais homme ne s'est attribué sur ces lois immuables une autorité plus extravagante que Campanella. Au cours de son grand procès, les témoins prétendirent qu'à son sens il ne fallait croire à la

1. Lettre du 15 septembre 1635, p. 165 du fascicule précité des *Correspondants de Peiresc.*
2. Voir son discours *Dell' aumento delle entrate del regno di Napoli.*
3. Ch. X, pp. 160-161 de l'*Atheismus triumphatus.*
4. P. 74 du XIIIe volume de la *Rassegna critica della letteratura italiana.*

Bible que quand elle s'accordait avec l'ordre naturel des choses; preuve, a-t-on dit, qu'il était déiste. Oui, s'il était vraisemblable qu'il ait tenu ce propos. Je songe à cette grande dame qui entendait dire que l'ancien régime aurait été excellent sans les abus et qui s'écria : « Les abus, mais c'était ce qu'il y avait de mieux! » Même quand il ne réclamait pas pour lui le droit de déroger aux règles fixes, Campanella le réclamait perpétuellement pour les anges, les saints ou Dieu.

Il dispute habilement[1]; mais il part à chaque instant, comme un pur et simple scolastique, d'affirmations arbitraires. « Je veux publier, dit-on, un grand secret : tous les empires viennent des fils de Japhet et les législations des fils de Sem[2]. » Quand les découvertes de Galilée l'obligent à ne plus tenir les comètes pour de simples vapeurs, il se rattrape en décrétant qu'elles sont l'œuvre des anges; il estime que la terre est, dans l'ordre cosmique, le centre de la haine, le siège du froid[3]. Peu d'hommes font mieux sentir à leurs dépens que cet ennemi d'Aristote, ce précurseur de Descartes, combien la réforme de Descartes était nécessaire et combien peu Campanella prévoyait le Discours de la Méthode.

Il a écrit toute sa vie sur la politique; mais ses *Aphorismes* sont bien ordinaires et bien peu concordants[4]. Je me figure même qu'à l'époque où il tramait son anodine conspiration, il suivait d'un œil bien peu attentif les vicissitudes des États; autant plus tard il sera bien informé des troubles de France sous Marie de Médicis, autant il savait mal jusqu'en 1598 ce qui se passait ici-bas, puisqu'il croyait que la révolte des Flandres y était conduite par le parti populaire : les Gueux lui cachaient Maurice de Nassau. Et comment pouvait-il s'ima-

1. Voir comment dans le *Dell' aumento delle entrate*... il répond aux objections.
2. Ch. IV de la *Monarchia di Spagna*.
3. Fiorentino, *op. cit.*, II, p. 194-5.
4. Lui, monarchiste d'ordinaire, il parle quelquefois en républicain : « La loi est le consentement de tous écrit et promulgué pour le bien commun. » n° 33 des *Afor. polit.*, c'est du Montesquieu. — « Le peuple est une grosse bête qui se laisse guider par un enfant que d'une secousse il renverserait... ; il se pend, s'emprisonne de ses propres mains, se fait tuer pour un des carlins qu'il donne par millions au roi. Tout ce qui est entre ciel et terre lui appartient et il l'ignore; si on l'avertit, il vous tue. » (Voir dans ses poésies, pp. 79-80 de l'édition D'Ancona.) Ceci est d'un anarchiste.

giner que la France nourrissait plus de cent cinquante millions d'habitants[1]? Où avait-il pris que de son temps le Danemark formait un royaume séparé et que c'était à la Suède que la Norvège était unie[2]? Et comment pouvait-il écrire : « Les Irlandais ont plus de rapport de coutume et de climat avec l'Espagne qu'avec l'Angleterre, à cause du voisinage[3]? » Voilà un politique qui n'avait pas encore pâli sur la carte géographique et politique de l'Europe !

Ses motifs, quand il se rencontre avec des politiques de profession, sont souvent à cent lieues des leurs. L'inégalité des fortunes lui avait déplu à l'origine parce qu'elle assigne l'opulence à quelques-uns et la gêne à la pluralité ; mais, par la suite, il s'arrêtait à peine à cette considération fort secondaire pour un vrai moine ; ce qui le choquait véritablement, c'est qu'on préférât la richesse à Dieu, qu'on n'ordonnât pas la vie présente en vue de la vie future. « Les pauvres deviennent souvent vils, séditieux, perfides, voleurs, flatteurs ; les riches, orgueilleux, avares ou prodigues, gourmands, paresseux, débauchés, hautains, despotes[4]. » Au fond, comme Dante, il reprochait à la distinction du *mien* et du *tien* non de faire souffrir les corps, mais de pervertir les âmes, et il répéterait volontiers que Plutus est le grand ennemi[5].

Charles DEJOB.

(A suivre.)

1. 24e chap. de la *Monarchia di Spagna*.
2. *Ibid.*, 26e chap.
3. *Ibid.*, 25e chap.
4. *Atheismus triumphatus*, chap. X.
5. Dante, *Enfer*, ch. XV, v. 49-58 ; ch. VI, v. 115.

L'ABBÉ FILIPPO-CESARE MASCARA TORRIANO

ET SA

CORRESPONDANCE INÉDITE AVEC LE MARQUIS DE GRIMALDO

SUR LA MORT DE LOUIS XIV ET LES DÉBUTS DE LA RÉGENCE

(*Suite*[1].)

II

Dans l'impossibilité où nous étions de publier *intégralement* les lettres de Mascara, nous avons dû nous borner à n'en offrir ici que quelques spécimens typiques, en les choisissant de préférence dans les pages que l'alerte et clairvoyant abbé a consacrées au *great event* de la mort de Louis XIV. Mais ce serait trahir cet esprit si souple que de le présenter sous l'aspect un peu morose de Cassandre, ou celui, presque frivole, d'anecdotier au jour le jour. Mascara, tant qu'il croit à la possibilité d'une intervention efficace de Grimaldo en sa faveur, prodigue, avec une variété exubérante, ses dons divers et telles de ses épîtres au ministre de Philippe V ne le cèdent en rien à l'inimitable prose de Saint-Simon lui-même. Il fallut que l'inertie de la Cour d'Espagne, obstinée et vite avérée, coupât, dès le début du cataclysme dont nous avons relaté les principales péripéties, ses ardeurs, en tarissant la source, si profondément originale, de son humour autochtone, pour que l'ex-chapelain d'honneur de la *Scala* se ravalât au rang d'aride et morose débitant de nouvelles et que disparût, pour céder la place au gazetier professionnel, le philosophe avisé et souvent sarcastique des premières lettres, qui sont,

1. Voir le *Bull. ital.*, t. XI, 1911, p. 33.

de ce chef, aussi celles que nous avons le plus mises à contribution.

Commençons, en conséquence, par quelques tableautins de genre, dont celui-ci, daté du 25 juin 1715, mérite les honneurs de la primauté entre tous ceux où s'est attardée la fine plume de cet Italien si supérieur à sa destinée[1]. « Succede, » écrit-il avec une complaisance semi-consciente de bon et joyeux vivant, « un caso bellissimo : tutto grotesco, tutto lepido, e tutto comico : mà uerissimo in tutte le parti, che dirò a V. E. senza la minima alterazione per abellirlo : et è tale, che essendo stato rapresentato alla Maestà sua : non hà mai tanto riso in uita sua. Mr Santolone è un uecchio Cortigiano che appena si può reggere in piedi : è stato Inuiato à Genoua in tempo delle Bombe : è stato Inuiato à Marocco : è stato custode d'un ambasciatore Imperiale che fù preso, et hebbe una Cità per carcere : et hora ha fatto tutti li honori et anco li uà faccendo apresso questo ambasciatore di Persia, che lò assiste, lò accompagna, e non lò abbandona mai : haueua un figlio unico molto ben fatto, che è morto pulmonico l'altro hieri solamente, e parlando : et hà una bella figlia che zopica un poco, mà molto uirtuosa, e che suona, e che canta bene : questa è tutta la famiglia di Santolone. Santolone adonque comparue alla leuata del Rè qualche giorno prima che la corte andasse ultimamente à Marlij : e sua Maestà graziosamente al suo solito, ci disse publicamente, che restaua molto contento della pena che prendeua : e della manera con la quale accompagnaua questo Persiano; sapendo, che con molta prudenza hauena riparato à molte inconuenienze che sarebbero accadute : e che gli ne sarebbe stato grato, e riconoscente : e che uoleua ricompensarlo : il pouero uecchio rise di consolazione con li angioli e pianse di tenerezza.

» Venne il bon uecchio a Parigi, consolato come una Pasqua, e non capiua in se stesso : et hauendo rapresentato al figlio suo, et alla figlia le grazie, e le promesse che Sua Maestà ci haueua fatte : uenne in parere, che farebbero tutti

1. Nous respectons les graphies de Mascara, qui, selon l'usage de l'époque, ne pousse pas trop loin ses scrupules orthographiques.

tre insieme una cena : et un poco di *débauche* per starsene allegramente : fù proposto, e fù fatto : nel tempo che sedeuano a tauola : e che il uino haueua comminciato à mettere la partita in gaudio : Santolone gustoso disse a suoi figli, che per compimento del piacere, el uno, e l'altra ci adimandassero una grazia, perche uoleua accordarcela, per sapere ivi che hauesse potuto supplicarne il Rè à fauore de medesimi : si andaua sempre beuendo : e la figlia fù la prima à rompere il giaccio : ella disse adonque, che poscia che il s^r^ Padre con tanta humanità si era impegnato ad accordarci una grazia : ella ci faceua sapere, che stanca, et incomodata della propria continenza : erano già tre anni, che si era prouista il marito; che era il tale : che nasceua gentilhomo, mà che haueua pochi beni della fortuna : Santolone sorpreso, aprouò la qualità, non lodò la poca fortuna : ma conuinto dal proprio impegno d'accordare la grazia conuenne e bassò la testa in santa pace : di là à poco il figlio spiegò pure la sua petizione : et era che supplicaua il s^r^ Padre à trouar bene, che fosse maritato ancora lui : stando che erano due anni che era lo sposo con la tale, nata gentildonna; ma ella pure con pochissima dote : ma che il genio, e la fatalità erano stati insormontabili : il pouero uecchio più sorpreso di prima fece una longa mercuriale al figlio, stando che non sarebbe mancato di una migliore occasione : e sopra tutto di hauerlo fatto senza il suo consenso : mà come che era impegnato à non mentire quello che haueua promesso, si accomodò egualmente à questo secondo matrimonio secreto, e che Dio ci dasse la sua santa Benedizione.

» Hora resta il più bello : perche alla fine, molto si deue donare alla giouentù, et al bollore del sangue : l'indulgenza è à suo luogo : Santolone, doppo essersi accomodato alla licenza poetica che haueuano presa li suoi figli, col' essersi maritati senza il suo consentimento : nel progresso delli bichieri di uino, disse *à son tour* che haueua ancora lui una grazia à dimandarci, e li figli risposero, come V. E. può immaginarsi, ad un Padre amoreuole, e tanto compiacente, che di natura sua era Padrone del tutto; e che non haueua

à dire, ma à commandare : con che il bon uecchio suelò, che egli pure era maritato da molti anni, e maritato con una serua di casa : mà non essendoui altro rimedio, che quello di subire la legge : fù detto, e detterminato in quel momento, riscaldato dal uino, che ogni uno si metesse in publico, e che ogni uno uiuesse in famiglia scoperta : e questo caso rapresentato al Rè, come hò detto à V. E., lo ha trouato tanto ridicolo, che ne ride ancora : e credo che V. E. farà altretanto : io ne haueuo già qualche picolo lume : mà l'Arciuescouo di Bourges, e Mr Aldrouandi me lo confermarono hieri sera : e V. E. lo potrà sapere da Mr Aldrouandi quando uerrà, se si riccordarà di chiamarcelo... »

Écoutons, maintenant, cette autre histoire, en date du 23 juillet 1715 :

« Un racconto bellissimo mi è stato fatto hieri in una grossa compagnia di Dame, e Cauag^i : se è historia, ella è singolarissima, e lepidissima, e se è una fauola, ella è stata perfetamente im̄aginata. — Madama de Pleneuf, madre della moderna ambasciatrice di Francia che è à Torino, è sempre stata una bella dama, che ha fatto strepito, e molto si è fatta nominare nel mondo : ella tuttauia si conserua con tutti li carateri della galanteria, e della lubricità. V. E. non si spauenti à leggere questa maniera di esprimermi ; la quale in ogni altro Paese sarebbe indiscreta, e poco sauia : ma quiui ella è necessaria, et alla moda = quiui il peccato della mormorazione non si conosce ne meno ; e non credo che se ne confessino, e che non ve ne sia scrupolo ; atteso che sarebbero disperate le belle donne, se tutto il mondo non sapesse li effetti del merito loro = ne fanno parata = lo dicono, e uogliono che si sappia, e questo è il maggiore incremento del piacere che hanno = nel mio parlare, non ui è caricatura ; ma dico meno sopra questo articolo di quello, che osseruo in fatti : tutte quelle che conosco, e che sono giouani, me ne fanno confidenza al mio dispetto, perche non amo questa secretaria ; et in questo consiste il più, ò il meno di heroismo che professano : e questo è quello, che mi fa alzare nelle spalle, quando uogliono parlare della Bolla, come se fossero addoto-

rate nella Sorbona: e pretendono penetrare li secreti della Grazia, e decidere sopra li misterij della Religione. — Un' altra dama poco amica della sudetta Pleneuf ha uoluto giocargli una pezza: ò per gelosia, ò per darne una piccola comediola al Prossimo. Questa dama riuale adonque andò à Messa li giorni passati nella chiesa degli *quinzeuint* oue uiuono in communità 3oo orbi: sono orbi tutti; si maritano: fanno l'hosteria = trauagliano; e tutto è orbo in quel recinto: ogni chiesa di Parigi ha uno di questi orbi alla matina, che uanno questuando: et orbi come sono, esaminano le chiese da un capo all' altro; e cadono adosso à tutto il mondo; e tentonando danno il bastone per le gambe, e sono una delle maggiori incomodità, che mai possa hauere un homo, che uada alla chiesa con bona intenzione di sentire la messa: et à questo effetto, cerco sempre le Tribune = la dama riuale in questa chiesa, hauendo osseruato un orbo ben fatto per altro, e uigoroso, se lo fece auicinare = gli pose una doppia in mano; e ci disse: *io sono Madama Pleneuf: dessidero di parlare con uoi priuatamente: ui dò una doppia per marca della uerità che ui dico: domani matina alle hore sette uenite à l'Otel de Pleneuf: cercate à parlar meco, che una mia figlia di camera sarà informata, e ui introdurà alla mia stanza; et entrarete, ben che io sij à letto.* = Il detto orbo non mancò all' assegnazione = il Portiere non uoleua lasciarlo entrare = la donna di camera non uoleua introdurlo perche la Padrona dormiua: mà l'orbo tanto disse, e tanto espresse sopra il negozio di somma importanza che haueua à far sapere à Madama Pleneuf; che alla fine non sapendo cosa potesse essere questa grande premura dell' orbo, suegliò la Padrona, et introdusse l'orbo: la cameriera per non uoler sapere più di quello che gl' era permesso di sapere, chiuse la camara, e lasciò l'orbo alla conferenza = Madama de Pleneuf, soprafatta dalla nouità dell' auuantura: stupita, e suegliata malissimo à proposito, fece mille questioni all' orbo; *qual hora impropria, et importuna era questa: se haueua il Diauolo in corpo:* l'orbo, auicinandosi sempre al letto, e cauando dalla saccoccia la doppia che ci haueua data il giorno auanti per contrassegno nella chiesa, sollecitaua di

sapere, cosa ella comandaua da lui : la Pleneuf, che non sapeua, nè dell' orbo, nè della doppia, nè della chiesa credeua di sognare; mà il mio orbo, auicinandosi sempre più, la dama fù costretta à leuarsi, e chiamare aggiuto; e far andare l'orbo in tanta bonora : e se mai V. E. ne uolesse sentire una più bella di questa, non saprei mai doue andarla à ritrouare... » Il en a conté une « plus belle » encore, cependant, et c'est dans sa lettre-journal du 30 juillet 1715, où, à propos des scandales donnés par la marquise de Nelle — fille de Mazarin et maîtresse de son cousin germain, le marquis d'Agenois, fils du marquis de Richelieu — et de l'étrange arrangement que l'intervention de la marquise d'Alluye et du marquis Deffiat lui avait fait conclure avec son mari, Dangeau en personne, — qu'il graphie : *Dangiò*, — lui a confié comment le connétable duc de Lesdiguières « entrando nella camera di sua moglie, molto bella, e della quale si era inamorato, *la trouò sul fatto* con un di lei fauorito amante, et egli si ritirò, e trouò nell' anticamera una di lei cameriera adormentata : egli la suegliò, e ci diede un sollenissimo schiaffo a piena mano; e ci disse che imparasse à meglio seruire la sua Padrona. Alla sera il Contestabile mandò al solito al tempo della cena ad auertire la moglie, che uenisse alla tavola : ella ui comparue, ma tutta interdetta, e tremante; egli frescamente gli si auicinò all' orechio, e ci disse : *che haueua dato un schiaffo alla sua donna di camera per insegnare alla medema di meglio seruirla ; che ella tacesse, e che di tal cosa non ne fosse mai più parlato :* e così non se ne parlò più : e uissero in apresso, marito e moglie, in una perfetissima bona unione. = Io però dico, che questo è un heroismo di fermezza; ma tutti non hanno lo stomaco da struzzo per diggerire le pietre... »

De la fuite de Pléneuf, dont il est question dans la suite de la correspondance de Mascara, nous ne pouvons entretenir le lecteur, dans la bien légitime hâte où nous sommes de laisser là le côté anecdotique, pour consacrer l'espace restreint dont nous disposons dans ce *Bulletin* à la reproduction des détails véritablement historiques qu'a consignés l'abbé sur la mort de Louis XIV et la situation financière de la France à

cette époque. Dès le 28 juin 1715, il notait, dans un passage prudemment rédigé en écriture chiffrée : « V. E. uedrà che insensibilmente et a poco à poco andiamo alla bancarotta generale, essendo impossibile che mai in eterno paghi la Camara li debiti immensi che li Ministri hanno caricato. » Évidemment, il a, sur la misère économique de la France, épuisée par les guerres de famille du Grand Roy, des vues qui décèlent, plus encore que des sources d'information très sûres, un jugement propre d'une solidité et d'une pénétration peu communes. Nous avons, dans la première partie de ce travail, fait allusion déjà à la variété de ses fréquentations parisiennes. S'il s'entretenait avec Montargis, garde du Trésor, sur l'état des finances, c'était surtout de ses longues conversations avec les ambassadeurs étrangers, le comte Provana, susmentionné, milord Stairs, le si intéressant ambassadeur d'Angleterre, qui lui fournit vraisemblablement les curieux renseignements sur l'arrestation d'Oxford à Londres que renferme sa lettre du 27 juillet 1715, avec le duc d'Ormond, avec l'envoyé de Suède, Krostrom, sans parler des grands seigneurs français qui, tel le maréchal de Villars, le prenaient dans leur carrosse pour le conduire aux Tuileries, qu'il tirait le plus substantiel de ses relations documentaires. Les femmes, dont nous avons dit également le grand rôle que quelques-unes, de la plus haute noblesse, jouaient dans son existence au jour le jour de brillant bohême, ne lui fournissaient guère, comme il convenait, d'ailleurs, que l'élément scandaleux, ou simplement mondain, de ses gazettes manuscrites : par exemple les détails qu'il consigne sur « Mme de Paraber » ou sur le bizarre destin de la voiture de gala — elle coûta au moins 35,000 écus — commandée à Paris pour le roi de Portugal et que son ambassadeur employa, après l'avoir fait transformer et décorer en deuil, pour son entrée solennelle, si longtemps différée, dans la capitale, entrée qui devait lui revenir à plus de 100,000 écus et qui n'eut lieu que le 17 mars 1716[1]. Il ne faudrait pas taire,

1. Voici, comme indication complémentaire, une historiette qui a trait à d'Argenson, alors lieutenant de police, et que Mascara narre dans sa lettre du 11 juillet 1715 : « Sono stati presi alcuni negri o mori sopra le frontiere della Lorena, che si dicono persone seluaggie, che magnano carne humana, e che fingono di non intendere

toutefois, que c'est grâce à M[me] d'Alluye qu'il eut connaissance des lettres autographes de M[me] de Maintenon — dont il cite parfois des fragments — sur la santé de Louis XIV, et que les informations qu'il en tira complètent précieusement le détail des bruits qui couraient dans Paris sur les indigestions royales et qu'il rapporte avec un zèle inlassable. D'autre part, nous savons combien l'affaire de la Bulle le passionnait et que, si ce sont ses lettres à Scotti qui nous eussent fourni sur la situation religieuse de la France des précisions infinies, celles à Grimaldo n'en renferment pas moins quelques passages notables. Voici, pour nous borner à de très courtes citations, ce que, le 15 juillet 1715, il transcrit, à propos du projet de concile, comme lui ayant été dit par le fameux théologien dominicain :

« Cosa pensano mai fare questi SS[ri] ? Hanno impegnato il Rè à chiamare un Concilio = il Papa non ha trouato bono di accordarne la permissione per moltissime raggioni contrarie, che risguardono la Santa Sede, e nello stesso tempo che non sono nè meno indifferenti alla Maestà Sua medesima = et hora senza l'approuazione del Papa, prettendono conuocarlo ? Chi presiderà à questo Concilio, se Sua Santità non manda un legato suo, o non nomina quà una persona della sua confidenza ? Li Cardinali di Rohano, e di Bissij, altro non sono in questa occasione, che uescoui del clero di Francia : anderanno Loro d'autorità priuata, et irregolare, a coprire un Concilio Nazionale, à uista d'un Cardinale Arciuescouo ? e senza pensare alli absurdi, alle nouità et alle stravaganze di contestazioni, e di schismi, che protrebbero soprauenire ? » Trois jours plus tard, Mascara raisonne de la sorte sur le même sujet : « Di questa benedetta Constituzione, di questo uociferato Concilio et di questi M[r] Massei, e capucino Vescouo di Babilonia, allogiati tutti due dà Bissij in stanze contigue all' abadia di San Germano, laconicamente, senza superfluità di trattamento, et all' Apostolica : quanto più si cerca di saperne, meno se ne può

uerun linguaggio, ma si crede che siano Boemi, ladri atrocissimi del grande camino : et a bon conto gli homini sono stati posti alla cattena per le galere ; e le donne all' hospitale = e questi sono li espedienti che prende M[r] Dargiansone, che tiene l'amplissimo Parigi in una tale quiete, e senza scandali, ne casi atroci, che pare à mè una delle merauiglie del Mondo, et un homo raro, come non se ne troua... »

penetrare : perche, ò effetiuamente non se ne sà ; o quelli che ne sanno non ne uogliono parlare = osseruassimo hieri, et 8 i [1] et io, il Sig. 90 che era molto abbatuto, et melanconico ; può essere l'imbarazzo della Bolla che lo afflige = può essere che non stasse bene di salute : e possono essere tutti due li motiui = et alla corte, quando le cose non si possono sapere, si studiano le persone nel uolto, et ui si legge come sopra l'Almanacco la mutazione de tempi. Si sostiene fra tanto salda l'opinione, che Concilio ui debba essere = sussiste sempre la difficoltà, da chi sarà coperto, condotto et assistito = non si sà, se questo espediente sarà il migliore = si uocifera che molti uescoui si siano impegnati per scritto al seguito di Noailles = in uece di accomodare, si pressagiscono difficoltà maggiori nel progresso della materia = tutto il clero, compreso Noailles, ancora non discorda nel fondo della dottrina, ma pare, che molti Prelati non cerchino di cauare la pretesa uerità smarita dalle tenebre delle fumigerate oscure Proposizioni, ma solo di spingere la querela, e sodisfare la animosità, e l'impegno, perche questo impegno assonto è stato proffiteuole temporalmente : si deue pensar bene di tutti ; non è leccito mai a formare giudizij temerarij ; ma ella è cosa certa, che nella opposta discrepanza, li due parti ui non possono hauere raggione et uno e l'altro = parlando adonque del partito che manca nè suoi principij : se il Maestro legislatore si rendesse nouamente uisibile alli occhi del suo Apostolato, quanti lupi nel suo ouile trouarebbe uestiti della pelle dell'agnello ? quanti uolpi nella sua Vigna ? e quanti falsi Profeti alla deuozione di Iezabella ? Roma non può sbagliare : l'intenzione della Maestà Sua è sacrosanta ; e sono due uerità incontestabili : il dogma non è ambiguo ; e in questo conuengono tutti : mà nè meno per questo cessano le altercazioni : non si uede à regnare lo spirito dell' humiltà per che li discepoli si erigono sopra il Maestro = sotto queste ceneri ui è donque qualche foco nascoto ? *Latet anguis in herba ?* Donque la Religione è un pretesto ? E V. E. sappia per parentesi, pur troppo uera, e tanto più deplorabile,

1. Chiffre sous lequel était désigné l'ambassadeur de Sicile ; 90 représentait Bentivoglio.

che le animosità, e le antipatie, e le discordie sono passate all' eccesso, et al furore, e senza una mano superiore, ma onnipotente, pare moralmente impossibile, che le sedizioni de'mali intenzionati, ò sia delli ingannati per moderare il termine dell' espressione, si uedano felicemente calmate : uedo, e sento in questo proposito, e non mi inganno...» Ce thème, qui préoccupait si fort les esprits, revient sans cesse sous sa plume. Le 20 juillet 1715, il note : « Nulla mai della Bolla ; sol che si fanno continue consulte ; e cauano dalla biblioteca del Re molti libri che trattano di concilij ; e da questo si conclude, che alla fine, Concilio ui debba essere. » Le 22 : « Molti mi assicurano che ui sarà Concilio perche effetiuamente si trauaglia molto a studiare li libri, che parlano di Concilio, e si fanno estraere dalla Biblioteca del Re alli Vescoui che accediscono a questa incombenza : mà molti altri mi assicurano del contrario ; *et que malgré tout çà, il n'y aura point de Concile :* con che questo è un equiuoco perpetuo...» Le 30, après avoir exposé de nouveau cet imbroglio, il ajoute : « Io sono nel fatto : io sento tutte le campane a suonare : e proffesso la mia stolida ignoranza, e la mia franca incapacità; perche sono ancora a capirne il principio ; sol che osseruo generalmente li homini, e le donne ancora, riuoltate contro la corte di Roma ; senza che ne sappiano il perche ; e ne riccauo una Morale, che merita una profondissima riflessione : et è che se come in tempo della scelerata heretica innondazione di Caluino, la diga più forte che sostenne l'empito della marea fù la grande, cieca, e perfetta, e compita stima, affetto, e uenerazione, che hauena questo Regno tutto per la santa Sede : adesso per una fatalità, che non saprei definire, quest'argine è demolito = si parla, e si pensa della Corte di Roma, come non si douerebbe, nè pensare, nè parlare : et il minimo accidente che occoresse di trauerso, sarebbe capace, senza risscossa d'infettare, e di corrompere tutta l'aria di questo cielo = e tutto questo cielo immaculato si può conseruare ancora, mà con la sola uigilanza, e fatica della Compagnia di Giesù : (e dica chi uole al contrario) mà in questa Compagnia ci uole della carità, e della *souplesse* = guadagnare à poco à poco

la scolastica, e le declarazioni delle Religioni riuali; che se non sono nel fondo ribelli alla uerità, inclinano al meno, e portano il mondo alla ribellione dell' unità. *Les esprits sont trop effarouchés ; il faut les ramener avec de la doceur (sic) :* sacrificare qualche cosa per non essere sacrificato; e radolcire eziandio con un santo inganno li orli del uaso, perche la medicina salutare non infastidisca, e metta nausea all'amalato... »

Cependant la situation financière du pays ne l'intéresse pas moins que ses querelles religieuses. Plus perspicace que Saint-Simon, qu'aveuglent souvent ses préjugés de caste, Mascara a écrit, sur la détresse de la France au moment où le Régent allait inaugurer l'ère des coups de force à la Law et violenter le crédit, quelques pages d'une concision sobre et d'une acuité de vision qui mériteraient, à elles seules, d'assurer à sa correspondance la tardive et mélancolique survie de l'histoire. Dans sa lettre du 30 juillet, il explique au long le fameux projet de Banque Royale, qui devait remettre sur pied le Trésor agonisant du royaume. Mais, peu avant, le 9, il avait exposé avec son habituelle fermeté de style et sa sûreté merveilleuse de coup d'œil le marasme où se débattait un État proche de sa ruine et nous nous reprocherions de ne pas illustrer d'un rapprochement de date postérieure ses considérations, si justes : « Ogni giorni, » dit-il, « escono molti decreti, ordini, editti, che si publicano nelle strade : bisognerebbe mandare à V. E. ogni settimana una biblioteca, se uolesse uederli tutti : ue ne sono del Parlamento, e ue ne sono del Consiglio del Re : sono prouisionali à fauore delle Persone che sono in pericolo di fare bancarotta, perche non siano spinte dalli creditori; ue ne sono contro quelli che hanno fatta la bancarotta fraudolosa; ue ne sono per fare noue creazioni di redditi : in sostanza si cerca danaro : mà V. E. tenga sempre salda la massima infallibile, che con 50 nissuno trouarà mai il segreto di pagare 200, et una bancarotta generale io la credo ineuitable = la riduzione dello scudo, e delle doppie per conseguenza : il primo dal cento soldi al 70 solamente, e le seconde dal 20 lire al 14, era necessaria assolutamente per regolare il commercio straniero :

ma questa riduzione ha lasciato un bianco nel Regno di 300 milioni, poco più, poco meno : nulla ha aprofitato alla Camara; molto ui hanno perduto li particolari : et una machina di danaro è uscita dal Regno: et hora siamo alle stretezze, et alle agonie: quelli che hanno danaro in mano, non lo uogliono sortire dalla cassa, nè meno, se dal cielo scendesse un Angiolo à darci la bona fede, perche dicono che la Corte promette tutto quando ella ha bisogno: e nulla tiene quando ha fatto il suo negozio : non ostante le promesse stampate, e publicate il mese passato, e che tuttauia restano affisse alle muraglie, di che eternamente restaranno le doppie, e li scudi alla riduzione che resta detterminata; nissuno crede: nissuno se ne fida, e parlo à V. E. il linguaggio di tutti li banchieri, e li mercanti : la Camara riscuote sempre; e paga nissuno = temono una noua fabrica di monete, e che lo scudo di ualore intrinseco minori del presente, e che si rialzi alle lire quatro delle lire tre e meza oue resta presentemente. Si sa precisamente, che il fondo per pagare tutti quelli che sono creditori non ui è, e nè meno ui può essere : con che ogniuno preuede la cabala, e le architetture; e queste con una infelice preuenzione di spirito, mettono in soggezione, et in mala fede tutto il mondo, perche teme le imboscate: et in tanto, languisce il commercio: non si troua danaro, e si tira auanti, come Dio lo sa. Rappresento a V. E. le cose con colore un poco nero, ma come che usauo col suo predecessore a nominare le cose per il nome loro, seguito a fare lo stesso con V. E. senza politica, nè affettazione: et il presente sistema preso in generale, et anco per detaglio, è molto infelice; minaccia rouina : e quelli, che parlaranno diuersamente, assicuro V. E. che non diranno la uerità come ella è in effetto. Tutti preuedono un gran male; non comprendono qual uada ad essere il destino delle cose, senza però poter sapere in qual modo, ne maniera uada a succedere questo gran male : et ogni uno resta sopra le sue guardie: et in proua palpabile di questo che arditamente auuanzo a V. E. le dirò, che li biglietti di M^r le Giandre, che l'anno passato si trafficauano comunemente col quatro di perdita per cento; hoggi uanno per mese, e non

per anno; e monta la perdita all' anno sino al 60 : tutto effetto della mala fede, e che nissuno si uole esponere alli euenti della incertezza. Da questo solo V. E. si compiaccia argomentare, come mai possa uiuere, e sussiste *(sic)* un pouero forastiero, lontano da casa sua, e senza mezzi, che paga il sole che lo rischiara, e l'aqua che beue? Il fitto delle case è montato all' incredibile : e tutto di mano in mano eccede la raggione, e costa quell' oro, che manca e non si troua. *Incidimus in mala tempora :* tuttauia uiuere bisogna : perche il lasciarsi morire è poscia l'ultima delle estremità della natura. Si lamentano del ministerio : mà non è adesso il tempo da lamentarsene; il ministerio ha mancato a principio quando ha preso le sue false misure; et ha abusato dell' uso delli biglietti; adesso siamo al *contra folium quod uentò rapitur, et stipulam siccam persequens* = ci uorebbe un Re Midas, il quale cangiasse in oro, tutto quello che tocca con la mano: le Decime; le Taglie: le Imposte; le capitazioni; le imprestanze; e li doni gratuiti del clero, bastauano per portare la guerra sino all' Eufrate, e sostenerla : ma li ministri; li commessi; li scoditori, e le dame di Palazzo che hanno hauto parte nelle Protezioni, e nel proffitto, hanno diuiso tra loro la parte principale del riccauato; si sono comprate terre, feudi, e si sono fabricati Palazzi alla cità et alla campagna e con strana metamorfosi hanno li capitali mutato forma, e natura; e quello che era non si conosce più, ui è pure molto danaro sepolto, che usciua un altra uolta, et in migliore occasione : e resta sempre uero che questo pouerissimo Regno nel generale, mai è stato tanto ricco nel particolare: e l'oro solo, che si è cauato dalle Indie col benefizio permesso della nauigazione, poteua hauere ricompensato lautamente tutte le spese che si sono fatte; se non fosse stato diramato dalla ingordiggia de particolari; il quale poscia non è stato di profitto, nè al Re, nè al pubblico. Tanto non diceua Gieremia nelle sue lamentazioni; ma V. E. creda pure a piedi della lettera, tutto quello che ci dico. »

CAMILLE PITOLLET.

Nîmes (Gard), octobre 1910.

(A suivre.)

MUSSET ET BOCCACE[1]

Silvia, Simone, Carmosine, ces douces figures de femmes dont Musset s'est plu à dessiner d'un crayon délicat le profil rêveur et tendre, sont des filles de Boccace — de la lignée mélancolique et grave. C'est une question de sources que l'on peut résoudre sans être grand clerc; car Musset, pour Silvia et Simone, a eu soin de citer son auteur; et si, pour Carmosine, il a un peu plus brouillé les cartes, il reste facile de reconnaître sous les noms de Carmosine et de son amant Perillo, empruntés au conteur lombard Bandello, la douce Lisa du *Décaméron* éprise de son roi, Pierre d'Aragon, et le mari que ce roi lui donne.

Que les contes tour à tour passionnés et joyeux de Boccace fussent une des lectures préférées du poète, nous ne saurions nous en montrer surpris :

J'étais donc seul, ses Nouvelles en main,
Et de la nuit la lueur azurée,
Se jouant avec le matin,
Étincelait sur la tranche dorée
Du petit livre florentin.

Ce « petit livre florentin » contenait-il le texte original du *Décaméron ?* Peut-être, car nous admettons volontiers que Musset séjourna suffisamment en Italie pour apprendre à manier la langue usuelle du pays, et pour la comprendre; d'ailleurs l'inventaire de ses livres[2] mentionne un *Décaméron*, de 1820, « in-12, tranches dorées ». Cependant la phrase longue et complexe de Boccace n'est pas de celles que l'on savoure, nonchalamment étendu, à la fin d'une nuit d'insomnie, à la lueur pâlissante d'une lampe qui s'éteint; on ne jouit de ce style artificieux, on n'en saisit toutes les intentions

1. Ce petit article a été composé, à l'occasion du centenaire d'A. de Musset, pour la revue « le Mussettiste », qui l'a inséré dans son numéro de décembre 1910.
2. Catalogue des livres de MM. A. et P. de Musset. Paris, Labitte, 1881, n. 189.

qu'au prix d'une étude qui, pour un simple dilettante, ne va pas sans quelque effort. Une traduction fait alors mieux l'affaire; or, nous savons que Musset possédait aussi un exemplaire de l'excellente traduction de Boccace par Antoine Lemaçon; soyons précis: c'était l'édition imprimée à Rouen en 1603[1].

La ballade de Minuccio, dans *Carmosine*, reproduit avec des rajeunissements de style et quelques retouches — les retouches d'un maître — la traduction versifiée que Lemaçon avait donnée de la ballade italienne. Mais cet indice, si probant qu'il soit, n'exclut nullement que Musset ait pu contrôler la traduction sur le texte: dans *Simone*, en particulier, il explique avec une précision spirituelle le sens du surnom que porte le compagnon de Pascal, le « Strambe »,

> Ce qui veut dire proprement
> Que, sans boiter précisément,
> Il louchait un peu d'une jambe.

Cette explication, il ne l'a pas trouvée dans la traduction de Lemaçon.

Des deux contes en vers, *Silvia* est celui où Musset s'est tenu le plus près du récit de Boccace: il le suit pas à pas, élague çà et là, mais ne fait aucune addition caractéristique en dehors du préambule; c'est à peine si, en deux ou trois passages, il se permet quelques-unes de ces saillies d'expression, où il se révèle l'héritier direct du meilleur Lafontaine, comme celle-ci au moment où la mère de Jérôme exprime la crainte que son fils n'épouse Silvia:

> Un de ces jours, s'il n'en est empêché,
> Je vais me réveiller grand'mère!

S'il ajoute peu de son cru, en revanche il apporte au récit de Boccace quelques modifications discutables, par exemple le curieux procédé de suicide employé par Girolamo, qui concentre toutes ses pensées sur l'irrémédiable ruine de son bonheur, et qui, serrant les poings, meurt par un effort de

1. Même catalogue, n. 190.

volonté, est remplacé sans aucun avantage: Jérôme ne désire plus la mort, il « la sent venir »; puis:

Il résolut de cesser de souffrir,
Et rassemblant dans un dernier soupir
Toutes les forces de sa vie,
Il serra la main de sa mie
Et rendit l'âme à son côté.

Ceci est en contradiction avec la promesse de Jérôme, qui a demandé de se coucher

Pendant un instant auprès d'elle,
Sans bouger et sans la toucher;

et cela s'accorde mal avec la surprise de Silvia qui « s'esmerveilla de sa contenance »; le serrement de main aurait pu lui donner une autre sorte d'inquiétude.

Dans *Simone*, Musset s'est approché de la perfection dans l'art de reproduire un récit déjà traité par un narrateur consommé: c'est une imitation aisée, malicieuse, à la française: on ne saurait dire exactement où ni en quoi il s'écarte de Boccace, mais il semble que l'expression renouvelle tout; ce jaillissement ininterrompu de réflexions, tour à tour ironiques et attendries, donne à la nouvelle un accent qui la transforme: c'est du plus pur Musset; ce n'est presque plus du Boccace. Est-ce parce que certaines longueurs sont évitées et que, en échange, la psychologie de Simone est plus soigneusement analysée? Le fait est que l'héroïne de Musset exprime avec une grâce plus pimpante la fragilité de ce petit être éphémère et charmant, qui s'épanouit pour l'amour et qui s'éteint aussitôt après, dans un mélange de désespoir héroïque et d'inconscience:

Fut-ce douleur, crainte, ignorance?

Pour Boccace il n'y a pas de doute: Simone veut démontrer comment son ami a été empoisonné; elle pense à se justifier; et cela est certainement moins touchant.

La 97[e] nouvelle du *Décaméron* a été l'objet d'une métamorphose plus complète encore dans *Carmosine:* pour tirer trois

actes d'un conte, où les caractères sont décrits et indiqués, non vivants et agissants, il fallait développer et compléter les données de Boccace. Musset s'est acquitté de ce travail avec une discrétion, un tact, une finesse d'intuition psychologique exceptionnelle; l'action de la nouvelle est conservée dans tous ses détails essentiels; mais l'auteur dramatique a mis à profit, avec un rare bonheur, les indications les plus fugitives du conteur. Ses créations les plus notables ne sont pas ici les comparses inventés de toutes pièces, comme Ser Vespasiano, le prétendant comique, ou Perillo, l'amant rebuté qui finira par trouver grâce, personnage si heureusement substitué au Perdicone du *Décaméron*[1], à cet inconnu que la volonté du roi imposait à Lisa pour époux. La plus grande nouveauté est dans les caractères qui se sont épanouis comme par miracle sur les silhouettes délicates esquissées par Boccace d'une main si sûre; c'est d'abord la reine, dont la discrète intervention permet d'éviter plus d'un écueil; c'est aussi le troubadour Minuccio; c'est surtout Carmosine elle-même, figure idéale, un peu fuyante chez Boccace, que Musset a su rendre vraisemblable et émouvante, type accompli de la jeune fille romanesque, écrasée par un amour impossible, mais chaste, résignée, prête à mourir de sa douleur qu'elle aime, prête aussi à se contenter du bonheur bourgeois que son roi, son « chevalier » lui a ordonné d'accepter. L'art ici a consisté à respecter le dessin si net du conte et à féconder simplement les germes qu'il renfermait: les données psychologiques sont déjà dans Boccace; il s'agissait de les y trouver et de les développer dans la comédie, avec ce mélange de bonhomie et d'émotion, de réalisme aimable et de fantaisie subtile, grâce à quoi *Carmosine* est un exemple peut-être unique d'imitation savoureuse et vraiment originale[2].

HENRI HAUVETTE.

1. A. Lemaçon a traduit « *Perdicone* », et chacun saisit la parenté de ce nom avec celui d'un autre amoureux du théâtre de Musset.

2. Le parallèle approfondi de la comédie et du conte a été fait excellemment par M. Lafoscade dans son volume sur le *Théâtre d'Alfred de Musset* (1901, p. 157-167); je me borne à y renvoyer le lecteur. On y trouvera aussi indiquée une réminiscence importante de Boccace en un passage de *Barberine* (p. 157, note 5).

QUELLO CHE CI DICONO I NOSTRI POETI

Chi studia la letteratura italiana della prima metà del secolo XIX avrà notato che lo scrittore, poeta o romanziere, non è l'espressione di una vita intima complessa, ma piuttosto di un' idea. Due soli fanno eccezione: il Manzoni degli Inni e il Leopardi. In quasi tutti gli altri si svolge un pensiero, che spazia in tempi lontani dal loro. Della loro età ci fanno conoscere indirettamente solo un aspetto: il sentimento patriottico; ed è tutto. Bisogna invece discendere nella letteratura, e specialmente nella lirica della seconda metà del secolo, per trovare l'uomo in tutti i suoi vari aspetti, e sentire a traverso l'anima del poeta quella del suo tempo. La diversità di queste due letterature dipende dal fatto che, nella prima metà del secolo, l'arte fu subordinata ad un fine, mentre, nella seconda, rappresenta la coscienza moderna in tutti i suoi vari atteggiamenti. Eppure, cosa strana, noi troviamo forse maggior sincerità d'arte in quella che in questa.

All' arte della prima metà del secolo, unica ispirazione fu la patria. Era questo un ideale preciso, determinato, non suscettibile a tutte quelle indecisioni, a quelle indeterminatezze in cui facilmente può scivolare e perdersi chi intraprende a esprimere le sfumature, le sottigliezze della vita interiore, della quale talvolta non ha nemmeno lui stesso la chiara visione. La ipersensibilità dell' anima moderna conduce spesso per sentieri tortuosi e misteriosi, si compiace di modulazioni tenui, vaghe, serpeggianti, che spesso si perdono nell' indefinito, nel vuoto. Un' idea chiara non di rado degenera in sofisticheria, una sensazione semplice diventa spesso morbosa. Ma il peggio è che tavolta la raffinatamente moderna combina accordi di note discordanti, fusioni di termini opposti, crea ingegnose fantasticherie, che poi spaccia per filosofia. E di

queste creazioni si risente non poco la letteratura contemporanea, spesso inquinata da abili artificî. Forse la colpa, più che dei poeti, è dei tempi. È una specie di malattia, di cui soffre lo spirito moderno e i cui primi sintomi si manifestano nella nostra letteratura sin da quando, con mezzi inadatti, si volle conciliare insieme ideale e reale.

***

La letteratura italiana adunque, quella che cominciò con l'Alfieri, e fiorì fin quando la politica cavouriana la condannò a morire, staccandola dalla vita della nazione, e abbandonandola a se stessa, fu un' arte subordinata ad un fine : la redenzione della patria.

Di fronte allo sfacelo, in cui essa era ridotta, e alla miseria della coscienza popolare, gli scrittori non sentivano che la necessità di rinvigorire i caratteri, di estirpare i pregiudizi, di scuotere la massa inerte, di affrettare l'indipendenza e l'unità della patria. Non c'è forma che il pensiero umano abbia allora trascurato per esprimere l'ira, lo sdegno, il dolore, la speranza che ardevano nei cuori più eletti. Tutta quella letteratura fu, come è stato detto con frase felice, un' officina di guerra contro lo straniero.

Nell' intento di svelare al popolo la sua vergogna, la tragedia celebrò le glorie passate e la lirica virilmente pianse le antiche memorie di grandezza. Per destare l'orrore di una società dove preti e ricchi sono corrotti e il popolo schiavo, la vita italiana del seicento divenne lo sfondo d'un romanzo immortale, in cui per la prima volta trionfò l'idea altamente democratica di due umili protagonisti, tolti alla vita dei campi. E in narrazioni suggestive, destinate a tenere acceso l'amore di patria e a dare un' anima a chi non l'aveva, furono rievocati i virili costumi e i vigorosi sentimenti d'indipendenza ai tempi dei Comuni, o descritti i patimenti subiti negli esilî, le prigionie sofferte, e le morti patite da patriotti e da cospiratori. All' attività febbrile dei poeti e romanzieri s'associò quella di pensatori, che, conciliando la filosofia con

la religione e la politica — se più o meno opportunamente, o più o meno illusi, non è qui il caso di discutere — cercarono di spingere l'Italia sempre più verso la sua redenzione, sia proclamando il primato della civiltà italiana, sia cercando di strappare il clero dal formalismo ortodosso. Ma se questi ed altri nobili sforzi, come quelli spiegati dal *Conciliatore* e dall'*Antologia*, propagandisti di letteratura, ma più ancor di politica, e i rinnovati studi di Dante e della lingua tendenti a rinvigorire il senso dell' italianità, accelerarono la redenzione della patria, non per questo la compirono.

La disastrosa giornata di Novara fu un' amara delusione. L'anima della nazione si trovò ad un tratto come mutata. Disperando ormai di un prossimo riscatto, e rassegnata a sopportare chi sa quanto ancora il giogo straniero, la nazione non diede più ascolto ai canti e ai sogni dei suoi poeti, fidando più nell' opera dei suoi diplomatici, degli eroi e dei cospiratori. L'Italia, ammaestrata da quel disinganno, non volle più sognare, ma vedere ed agire. La poesia quindi, sopraffatta dall' azione e dalla diplomazia, anzi da questa derisa, tacque o diede solo qualche povero segno di vita. Nuovi poeti non sorsero, bastando quelli che c' erano. No, veramente, ne sorse uno, finissimo artista, acuto osservatore satirico dei màrtiri spie, della burocrazia infingarda, dei cristianelli alla moda, dei dottrinari, degli eroi da poltrona. Egli flagella e ride, ma tristamente, e strappa tristi sorrisi. Il Giusti, che ha una visione così netta dei fatti e non colpisce mai a vuoto, e rare volte s'abbandona a sentimentalità e a fantasticherie, è per me l'immagine della coscienza nuova, che si veniva formando in Italia. La quale, inoltrandosi fra sciagure, disinganni e vittorie verso la sua unificazione, assisteva al crollo di tante metafisiche, al dileguarsi di vane conciliazioni sopportate per necessità politica, avida solo di vero.

Indizi certi di questa sete di vero e della luce, la quale si faceva via via nelle menti, è il dispregio in cui cadde, non solo l'arte d'imitazione classica e di concezione realistica ma superficiale della natura, ma anche quella nata per reazione, vantando nuove idealità etiche e nuove forme estetiche per

esprimere la passione umana, e intisichita fra aberrazioni sentimentali, fra morbosità psicologiche e letterarie. L'una e l'altra, se erano state due efficaci fattori di quel presente, — forse più la classica, perchè in essa si rispecchiava maggiormente l'ideale politico — quando il pensiero della nazione fu rinnovato, si mostrarono inette a riceverne il contenuto e inconciliabili con le esigenze dell' anima moderna, spogliata di quasi tutti gl' ingenui ideali della giovinezza Gli ideali dei classici e dei romantici si palesarono come « ricordi di scuola » e figurazioni d'idealità politiche anch' esse tramontate, e perciò ognuno domandava un' arte nuova materiata di verità e di modernità.

***

E la modernità venne, annunciandosi, specie dopo la proclamazione del Regno, con una fervida vita del pensiero, con l'espandersi delle grandi industrie, con i risorgenti studi della storia, delle scienze fisiche e naturali, e con l'imporsi della questione sociale. Ma se l'anima moderna, entrando in questa nuova fase di vita, guadagnó in profondità psicologica e in varietà di sentimenti, la sua sensibilità si fece più acuta. Acuendosi questa, rinvigorí anche la potenza di analizzare se stessi, e quella di penetrare nell' altrui individualità. Allora la visione della realtà, lasciata al posto dei sogni dall' opera distruttrice del positivismo filosofico e scientifico, che avevan battuto in breccia o quasi interamente smantellato le idealità e la fede dell' epoca precedente, non potè certo essere confortante. Guardata, non con la scorta logica del luminoso pensiero, ma empiricamente come aveva insegnato il positivismo, essa si palesò un mistero. E il mistero scoperto piantò nel cuore la spina del dubbio più tormentoso dello scetticismo. Da tutto ciò, uno squilibrio della coscienza, una continua perplessità, un senso d'instabilità, un' affannosa ricerca del nuovo, così nella vita, come nell' arte. Queste varie manifestazioni dello spirito moderno, che riecheggiano in tutta la nostra poesia contemporanea, sono forse l'unica causa, per cui essa non abbia ancora trovato la sua via.

Una eco di questo scoramento e di queste lotte si ritrova già in quella poesia, che sorse intorno al 1860 per bestemmiare e maledire la vita in versi stonati e zoppicanti. Partì da un gruppo di poeti lombardi e piemontesi, figli dell' esaurito romanticismo, che si credettero veristi [1], perchè cantavano l'ubriachezza, l'odio verso Dio, la venuta dell' anticristo, vagavano di notte nei cimiteri, mentre la vita li attraeva con le sue lusinghe e tessevano idilli con crestaie. Questo duplice atteggiamento di anime conturbate, questi squilibrati equilibri, se patologicamente sono malattia, trasportati nell' arte la conturbano e vi si annunciano come primi indizi di insincerità. Che cosa sono infine quelle maledizioni, che non prorompono dal cuore, ma dalle labbra, se non atteggiamenti di gente che vuol ingannare se stessa? E l'inganno, che noi facciamo a noi, fino al punto di non capir più che ci siamo ingannati, alla fine si risolve in un equivoco. Affinchè però nessuno di questo s'accorga, e ognuno creda alla veritá di quello che diciamo di sentire — e i primi a crederci siam noi — occorre che l'equivoco, frutto d'una finzione spesso incosciente, sia presentato con grande arte. Ma quei poeti erano ancora ingenui, non avevano la raffinatezza del nostro artista contemporaneo, che, per sfuggire al tarlo roditore del pensiero moderno, abbandona il mondo reale e si crea una vita tutta sua, nella quale non tutti scoprono l'artificio. Essi si limitarono quindi a grotteschi accordi fra reale e ideale; ma, prevalendo l'elemento triviale, furono schiacciati dalla reazione e fu invece ascoltata la voce di Giacomo Zanella, poeta di pensiero non molto largo, ma sicuro e cosciente di sè. Con forma classicamente pura inneggiò a Dio e al progresso non disgiunto dalla fede. In quel forzato accordo di due termini opposti inconciliabili, scienza e fede, che si convertirono in lui in un fantasma poetico, umanamente cristiano, egli vi profuse, con sincerità di uomo, l'anima sua credente, ma con insincerità di artista una falsa situazione, un artificio. Piacque e fu amato come poeta, non solo perchè i suoi ideali erano poi in politica quelli del partito

1. Emilio Praga, Arrigo Boito, Vittorio Betteloni, Iginio Farchetti, Giovanni Camerana ecc.

liberale-conservatore, ma perchè la sua concezione acquietava in certo modo gli spiriti. Ma anch' egli non fu che un ingannato di sè, un impotente ad armonizzare fra loro reale e ideale, e un continuatore di equivoci.

L'equilibrato accordo tra reale e ideale, che è l'espressione più sana della vita e dell' arte, fu vanto del Carducci. Egli venne inatteso in un momento propizio all' opera sua, quando più infieriva il « malor civile », e le « genti umane affaticate », e la perplessa politica d'Italia, e la incipiente corruzione parlamentare, e le discordie dei partiti e le rivalitá fra popoli, non ancor affratellati, reclamavano una voce vigorosa, capace di ammonire e di guidare per la via dell' indipendenza, dell'unità e della salute del cuore. Questo comprese il Carducci e divenne il grande ideale di tutta la sua vita.

Addio, serena etate,
Che di forme e di suoni il cor s'appaga;
O primavera de la vita, addio!
Ad altri le beate
Visioni e la gloria, e a l'ombra vaga
De' boschetti posare appresso il rio,
E co 'l queto desio
Far di sè specchio queto al mondo intero;
Noi per aspro sentiero
Amore ed odio incalza austero e pio,
A noi fra i tormentati or convien ire
Tesoreggiando le vendette e l'ire.

(*Levia Gravia:* Congedo.)

Il poeta ha dinanzi a sè un ideale concreto, una vasta materia d'odio e d'amore, il vero, come ispirazione. La sincerità così rientra nell' arte, che nel Carducci è grandissima, perchè è arte sincera.

I suoi primi canti sono un omaggio ai grandi poeti italiani, latini e greci, che cerca ed ammira, perchè nei loro versi sente quelli che già gli suonano in cuore, e vede l'unica salvezza della poesia decadente. Poi, pieno di alto disdegno per la vita molle, per le fantasticherie d' ogni sorte e per ogni viltà, s'accinge a combatterle nell' unico intento di sostituirvi quell'ideale, a cui poi disse: « tu sol sei vero. » Quindi, ritrovato se stesso, e fremente d'amor patrio, e con quell' alto senso d'indi-

gnazione, che la fatalità storica ha oggi purtroppo ucciso nella poesia, accompagna in alte liriche gli avvenimenti del tempo : rincora, anima, lotta, getta all' Italia la fiera invettiva di viltà, al papa la scomunica, bolla d'infamia i vili, gli affaristi, i cavalieri d'industria. Poesia grande e bella, non perchè è dominata dall' ira, ma perchè vibra di ammirazione e di entusiasmo sincero : è la scuola dell' odio, dell' amore e della volontà. Accenti d'amore e fremiti di sdegno, fondendosi insieme, lo sollevano quindi a glorificare la forza e la libertà del pensiero umano vittorioso sull' enòrme mistero dell' universo. È l' inno alla Ragione. Ma essa lo doma e trasforma, da quel momento, le sue ire e il suo entusiasmo a forza rappresentativa d' un sogno e d' un ideale. Così sparisce, un pò per volta, la combattività astiosa, se mai c' è stata, e vi subentrano equilibrati rimpianti, dignitosi lamenti, intime confessioni. Dalla rievocazione, la storia si fa poesia, e dal ripiegarsi in sè stesso nasce la lirica del sentimento, il canto d'amore, il canto dei dolci e baldi ricordi della sua prima vita dei campi, e delle sue giovanili aspirazioni alla gloria, e della sua bionda Maria, e della sua Maremma. Ora il suo animo è in pace : l'Italia è fatta, e il poeta sale l' erta, che lo conduce all' Ellade antica, alla greca terra di Sicilia, dove ritrova il suo antico sogno di bellezza e di grandezza, dove vive l'amore e la poesia. Il suo canto si plasma in pure classiche forme, ch' egli stesso ha create, è colorito, smagliante di tutte le tinte della classicità, ch' egli ha saputo ridurre suo sangue, sua anima. Si è fatto poeta antico vivente in un tempo moderno, e che con anima antica sente la vita che lo circonda, e ne riproduce i fremiti con immagini e sensazioni classiche.

Questa, riassunta molto, troppo pallidamente, è l'opera di Giosuè Carducci « capitano, legislatore, oratore, giudice, annalista, sacerdote » : Poeta-Vate, come egli aveva sperato nei suoi sogni giovanili di gloria :

E uscir credeami italico vate, a la nuova etade,
Le cui strofe al ciel vibran come rugghianti spade,
E il canto, ala d'incendio, divora i boschi e va.

(Avanti! Avanti!)

Il canto va e svela alla patria e all' arte la via della salvezza. All'arte? All'arte è rimasto l'esempio di una poesia, che attinge la sua ispirazione da un cervello riscaldato nella meditazione e nello studio. Lasciata in balìa di un falso sentimentalismo, essa sarebbe stata schiacciata, come una nullità ingombrante, dalla sua rivale, la prosa poetica, sempre più pieghevole a tutti gli effetti e a tutte le espressioni del sentimento, e dalla musica. Salvare la lirica « col paziente ed amoroso lavoro dello stile ravvivato dallo spirito moderno » fu il grave problema a cui egli s' accinse. Ne uscì vittorioso e lasciò ai successori il compito di continuarlo.

Ma lo spirito del tempo moderno, che anima l'opera poetica del Carducci, passando a traverso quello equilibrato e sereno del poeta, si trasforma, si purifica, si rischiara, si idealizza e, alla fine, si risolve in un canto che benedice la vita e l'avvenire. Questo miracolo lo compie la volontà ferrea del poeta, che, sdegnando le mistiche fantasticherie e i tetri pessimismi, o le orge sensuali, sa fondere in un armonico accordo reale e ideale e mantenersi in un' atmosfera piena di salute e di serenità. Per tale riguardo, si può ben dire che il Carducci ha aperto e chiuso una grande parentesi nella storia della nostra poesia contemporanea.

Dopo di lui, e fatta eccezione per il D' Annunzio, affogato nella sensualità e ubriacato del suo Io, non vediamo che poeti ripiegati tutti in se stessi, intenti chi più, chi meno, a notomizzarsi il cuore, a dibattersi fra melanconie e tristi affetti, pochi rallegrati da qualche piccola gioia, molti tormentati dalle tenebre del mistero che li circonda.

E non è da stupirsi, perchè molti sono gl' ideali caduti negli ultimi tempi. La fede religiosa era da un pezzo infranta, ma poi crollò anche quella nella reciproca carità umana, nella virtù, nella patria, nella santità della famiglia, fede distrutta dalla lotta per l' esistenza sempre più accanita, dallo spadroneggiare del ceto medio affaristico, dalla lotta di classe spiegata dal socialismo, dallo spirito di preoccupazione commerciale, che regola la costituzione della famiglia. D' altra parte, la facoltà del volere si è fatta in alcuni individui sempre

più fiacca, l'autocritica ha paralizzato l' azione, il sentimento si è raffinato. E quindi deboli lotte, fiacche proteste, penose indagini, o sete di storditrici ebbrezze morbose, o rassegnazioni raddolcite da facili compromessi. Di questi strani e vari atteggiamenti psicologici una eco ci giunge a traverso la nostra poesia, poesia eminentemente lirica, perchè, nell' armonioso accordo di ritmi e parole, l' anima del poeta trova uno sfogo liberatore.

E per liberarsi dal tedio della città, il poeta cerca pace nella natura, che nella poesia d' oggi ha un vero culto. Là, fra le foreste e le montagne piene di suoni, fra canti d'acque e il bisbiglio di nidi e d' insetti, che trescano nell' aria, il poeta si ricrea, ma rimpiange talvolta la fanciullezza lontana, la fede perduta, e ad acquietare i dubbi atroci di un avvenire ignoto, sogna la gloria, un amore eterno, una fede sicura *(Giovanni Cena)*. Quando non lo tormenta il dubbio, allora la campagna si popola dei suoi amori: diventa il gran quadro sfarzoso di luce, smagliante di vivi colori, animato da una musica infinita, e in esso spicca la figura della donna amata, o una visione dantesca, o si muovono uomini grandi nella storia *(Giovanni Marradi)*. Ma anche la casa è per taluno un dolce rifugio : la moglie amata lo attende, i bimbi adorati folleggiano intorno a lui pieni di grazia infantile, le piccole vicende domestiche lo distraggono dalle gravose occupazioni della giornata *(Guido Mazzoni)*. Ma purtroppo la casa, nido di pace nei giorni felici, gli è anche fonte di un dolore sovrumano, quando perde un figliuolo, che era tutto il suo sogno. Oh, le lacrime, che quella morte gli strappa, non gliele asciugherà più nemmeno il tempo *(Giuseppe Chiarini)*. Ma il poeta, oltre le proprie, ci svela anche le pene degli umili lavoratori; e ci conduce nelle nere officine dalle macchine stridenti e nelle povere case. Ci mostra baci, pianti, sorrisi, gioie della maternità felice, angosce della maternità sventurata, lagrime della madre del regicida e dell' operaia, che partorisce un bimbo morto, e il tormento della donna, che, gelosa della propria bellezza, lotta per non esser madre. Il poeta, anch' esso ribelle fra tante scene di miseria, di lavoro e

di rivolta, ci confida il suo sogno di fratellanza e di pace universale, di comunione di beni, e di un beato futuro, in cui gli uomini, ritornando alla terra, vi troveranno la gioia *(Ada Negri)*. E altre scene di ribellione ci mostra il poeta, che compiange i mietitori arsi dal sole, i contadini a cui l' uragano ha distrutto ogni fatica ed ogni speranza *(Guido Bacelli)*. Per questa umanità sofferente canta e bestemmia anche il poeta, che un dì maledisse il socialismo e che, dopo gl' inni pomposi inalzati alla chiesa trasformata e alla pace perpetua, e dopo le ribellioni contro Dio, fonte d' ogni male, ebbe accenti armoniosi ed espressioni delicate e sincere invocando l' amore universale, e cercando di penetrare il grande mistero della vita *(Mario Rapisardi)*. Il quale affanna il poeta per cui la terra è un nulla, la vita e la storia vanità, l' uomo un atomo pensante sospeso nell' abisso tra lo spazio e il tempo. Per conoscerlo egli è trascinato a desiderî inafferrabili, sviscera gli intimi rapporti fra la terra e il cielo, si eleva tra le stelle, vaga pei mondi ignoti o penetra e vive nella vita d'un piccolo granello di terra *(Domenico Gnoli)*. L' insoddisfatta brama d' una rivelazione ha tormentato il cuore a un gentile poeta erudito. Egli pensava il dolore universale, eterno, incessante anche dopo la morte. Gli astri stessi, diceva, hanno una storia di dolori come quella dei mortali. Quel pessimismo ultra-leopardiano egli ce l' ho aveva svelato con le tetre immagini di caverne, di morti, di scheletri, di fantasmi, di boschi e con simboli oscuri. Ha poi rimpianto la giovinezza passata piena di sogni e d' amore, ha maledetto il vano riflettere, gl' inutili studi, il tarlo roditore del pensiero e la fede si è riaccesa, ha brillato, ha illuminato il mistero con la luce dell' amore immortale e della suprema giustizia *(Arturo Graf)*.

Ecco alcune voci della nostra lirica contemporanea, che, se ci fanno dubitare assai della pretesa paganità del genio latino, confermano il mio pensiero che il Carducci, maestro insuperabile di serenità, ha aperto e chiuso una grande parentesi nella storia della nostra poesia moderna. Essa, per il contenuto, è piuttosto una derivazione leopardiana, mentre solo per la forma prosegue nobilmente gl'ideali carducciani. Ma, tornando

alle liriche, di cui ho dato i motivi essenziali, leggendole noi proviamo o un senso di piacere, o un senso di disgusto. Se ci piacciono, continuiamo volentieri la lettura, diversamente chiudiamo il libro e non ci pensiamo più. Ma non ci troviamo mai sospesi tra il piacere e il disgusto, mai la nostra ammirazione è ad un tratto arrestata da qualche cosa, che non sappiamo cosa sia, ma che ci mette quasi all'erta e ci fa dubitare della nostra stessa ammirazione. La ragione è che nell' anima di quei poeti non è penetrato l'autoinganno, nè sotto forma di compromessi, nè di equivoci, nè di finzioni più o meno coscienti. Parlo di compromessi, di equivoci, di finzioni, dirò cosi, involontari, colpa di un sottile lavorìo cerebrale, congegnati abilmente, ma reclamati dall' animo stesso di chi li ha creati per la sua quiete, o per meglio persuadersi, o maggiormente illudersi. In quei poeti non c'è artificio. Ci saranno artifici retorici, forme, pensieri artificiosi; ma l'artificio che scaturisce da un cuore sincero e ingannato di sè, e tanto ingannato da non dubitare nemmeno un momento della sincerità sua e di quella dell' opera sua, qui manca.

Esaminiamo invece l'opera del Fogazzaro. Le sue liriche, disgraziatamente di forma alquanto scorretta, sono « ebbrezze che la musica sveglia, gioie e dolori senza causa, desiderî, sgomenti, pietà senza oggetto, baldanze superbe che cadono con l'ultima nota, violenti impulsi a impossibili azioni » e anche stimoli sensuali, che la musica gli desta, perchè, malgrado tutto, in fondo al mistico sonnecchia il sensuale che veste la voluttà in moralità. Altra volta sono lotte contro il demone della passione umana, che tenta allontanarlo da Dio, o preghiere, o combattimenti fra le aspirazioni all' infinito e la coscienza dei desiderî terreni, o smarrimenti fra i misteri e le ombre dell' anima, o estasi auditive più che visive — il Fogazzaro ha il senso dell' udito così fino come pochi poeti — dinanzi a bellezze naturali, o invocazioni di riposare nell' ardua rupe quando si dissolverà nella vita universale. In queste ispirazioni poetiche c'è gran parte del Fogazzaro romanziere. Il quale riprende le conciliazioni dello Zanella e le amplifica in un crescendo continuo: l'accordo dell' amore divino con

l'amore carnale, dell' idea di un Dio creatore, benefattore, giudice, con la forza cosmica di una filosofia panteistica, come ne è appunto imbevuta la teoria dell' evoluzione, della scienza con la fede. Ed eccoci ai compromessi di cui ho parlato. Questo sistema ideologico del Fogazzaro è la più classica espressione dei tentennamenti dell' anima moderna, delle intime lotte fra tendenze opposte. Volerle conciliare insieme e poi credere sinceramente all' avvenuta conciliazione, come fa appunto il Fogazzaro — la cui sincerità come uomo è superiore ad ogni sospetto — significa essere dotati in sommo grado di un sesto senso: dell' autoinganno, che, se qualche volta è utile nella vita, nell' arte è sempre micidiale perchè ingenera l'artificio. E il lettore se ne accorge, quando, volendo afferrare qualcuna di quelle immagini abbaglianti per guardarci un pò più addentro, sente che gli sfuggono di mano come un soffio. E questa dolorosa impressione di vuoto, quel frequente salire e scendere, quel domandarci: È bello, o non è bello? È questa situazione vera, o è falsa? — li proviamo talvolta anche col Pascoli.

Il Pascoli, non c'è che dire, è un poeta gentilissimo, e un vero poeta. Ha le facoltà del sentimento, dell' udito, della vista oltremodo sviluppate. È un pittore insuperabile della natura, e con suoni, colori e con la finezza dell' osservazione raggiunge effetti meravigliosi, e inoltre ha espressioni d'affetto di così delicata e squisita tenerezza, e sfoghi di un dolore così sincero, che commuovono fino al pianto. Le sue ispirazioni poetiche sono finissime: una povera casa, la famiglia adorata colpita della sventura e decimata dalla morte, colloqui col suo babbo assassinato, con la povera mamma morta da crepacuore e coi morti fratelli, e poi la sua campagna con la vita placida, ma temprata e nobilitata dal lavoro, voci di uccelli, d'acque, di foglie, di campane, un immenso perdono per ogni colpevole, sia l'assassino di un re, sia quello di suo padre, e amore, amore, amore, non per la donna, che per lui non ha fascini, ma per l'universo intero. Ma perchè voler alterare quei nobili sentimenti di umanità, che si comprendono così bene come l'espressione di un animo buono, sensibile, lacerato

dalla sventura e incline all'amore e al perdono, dando loro il carattere di umanitarismo filosofico? Il Pascoli spiega per mezzo della scienza questo dovere di amore universale. La scienza — egli pensa — ha illuminato gli animi, ma questa luce ha diffuso per il mondo il dolore; ebbene il dolore purifica l'umanità e rende gli uomini buoni. La scienza ha distrutto il sogno dell' immortalità; ebbene l'uomo deve cercare, non fuori della vita, ma in essa il buono e il bello, per sè e per gli altri. La scienza ha mostrato che la nostra terra è un atomo nel cosmo; gli uomini dovranno perciò sentirsi sempre più attaccati alla terra. La scienza non ha potuto svelare il mistero dell' origine nostra e del futuro; gli uomini devono quindi star stretti insieme, uniti gli uni agli altri, cui il medesimo mistero affanna e spaura.

È facile comprendere che questa nuova religione e questa nuova morale della vita sono il prodotto di un animo per natura religioso, e di una mente che ama la scienza; ma è anche ovvio quanto labili ne sieno le basi rispetto alla scienza. Il Pascoli, bene inteso, crede il contrario e si fa apostolo convinto della sua idea. Pretendere però che tutto ciò possa diventare talvolta motivo di ispirazione artistica è dimenticare che la vera arte richiede come ispirazione il vero. Se questo vien meno, non è possibile evitar l'artificio, l'enfasi, lo sforzo e impedire che il lettore non si senta talvolta quasi mancare il terreno sotto i piedi e cadere dall' alta cima, dove l'aveva sollevato il poeta, in una specie di abisso. E questa impressione l'abbiamo nel Pascoli tutte le volte che il suo canto scaturisce più dal cervello che dal cuore.

Pietà e dolore, che nutrono tutta l'opera del Pascoli e il vuoto tormentoso nelle coscienze, lasciato dall' infrangersi di tanti ideali, sono sensazioni ignote al D'Annunzio. Il quale, dopo il Carducci, è il più grande poeta italiano. Ma d'italiano non ha che la lingua. Per tutto il resto è il rappresentante della decadenza morale, che in questo secolo non ha confini. Egli stesso sostiene che « l'opera d'arte deve essere internazionale e che le idee non sono il patrimonio di una nazione, ma si spandono fluttuando a traverso il mondo e si rinnovel-

lano di continuo nella diversità degli spiriti, che esse invadono. » E le idee, che hanno invaso il suo spirito, sono idee di un decadente, intendo morale, non estetico. La vita con le sue leggi morali, religiose, civili, che frenano gl' istinti, con le sue volgari credenze, come le chiama, coi suoi pregiudizi, coi suoi costumi, che inceppano la libertà, lo ha nauseato, e lui se ne è fatta una nuova. Dalla quale ha eliminato, come pleonasmi inutili, il dolore e gli alti sentimenti umani, che considera, tutt' al più, come graziosi motivi da suonare sul suo liuto. E se ci fa sentire quei suoni, pare quasi che sia commosso, tanta è l'arte che ci mette. Ma la sua commozione è solo apparente, come anche la tristezza, ch' egli non conosce, salvo quella nata dal piacere troppo intenso che lo fiacca. Nel piacere si è svigorito, e l'amore appassionato, ardente dell' età giovanile, che fu l'unica fiamma dei suoi canti, ha degenerato in una sensualità raffinata. Un bel giorno, scotendosi, si è sognato d'essere il poeta liberatore, l'eroe venuto a riformare il mondo. Con la sua voce melodiosa ha proclamato che il gran Pan non è morto, che gli uomini non devono avere altri dei fuori di lui, Gabriele, della Volontà, della Voluttà, della Crudeltà, dell' Istinto. E ha detto : Io risusciterò il culto della paganità e gli antichi miti ellenici e schiaccerò Cristo sotto i miei piedi. E poi, continuando a sognare, ha rievocato le glorie eroiche della patria, si è sentito interprete del sentimento della sua stirpe e della coscienza nazionale, e, nel parossismo del sogno, ha veduto nemici da per tutto, lo spettro dell' odiata democrazia affacciarsi minaccioso, e Roma in attesa del prossimo eroe della guerra. Questo è il sogno, ed egli ce lo ha raccontato come cosa reale, di cui fosse convinto, con immagini ricche, eloquenti, precise — forse un pò troppo iperboliche, perchè egli vede tutto grande, — con un lirismo pieno di musica e di colori, con un vocabolario ricchissimo, con parole, che talvolta non sono parole, e con simboli ampi, sotto i quali però si nasconde più la coscienza dell' artista che qualche cosa di universalmente sentito. Tanta musica, tanto frastuono, tanti colori, tante immagini ci abbagliano, ci trascinano e, senza che noi

ce ne avvediamo, ci fanno perdere un pò per volta il senso del concreto, e non ci permettono di vedere che l'abile artista spesso ci conduce nel vuoto. E perciò bisogna diffidare. La diffidenza col D'Annunzio non è mai troppa. Quando musicalmente ci dipinge i mari, i monti, i fiumi, i fiori, cacciamo un pò più dentro lo sguardo, e troveremo il D'Annunzio che ha trasfuso nella natura l'anima sua voluttuosa, la sua iperidolatrata individualità, per poter accarezzare se stesso, cantando il creato. Questo è il suo gran Pan risorto. Se ci parla di bontà, di pietà, di alti concetti morali, non gli crediamo. Egli, l'esteta, finge : non li può sentire. Se ci annuncia guerre e eroismi da compiere, cerchiamo i nemici e non li troveremo. La sua mania combattiva è una bolla di sapone. E diffidiamo ancor più, quando l'esteta canta :

> O poeta, divina è la Parola;
> ne la pura Bellezza il ciel ripose
> ogni nostra letizia e il verso è tutto.

Ecco l'arte e gl' artificî del d'Annunzio ; ecco quello che ci dicono i nostri poeti.

ANTONIO ROSA.

BIBLIOGRAPHIE

P. J. Van der Berg, *Per istrade aperte*. Nouvelle méthode pratique pour apprendre la langue italienne. Paris, Welter, 1909 ; 3 volumes.

I tre volumi di *Per istrade aperte*, di cui ognuno ha circa 220 pagine, si compongono di aneddoti, narrazioni, descrizioni, dialoghi ecc., tolti da giornali umoristici di poco conto e da libri di buoni e di cattivi autori. In ogni lezione, dopo il brano di lettura, è indicata una forma grammaticale in esso contenuta e sulla quale l'autore vuol richiamare l'attenzione. Seguono, in colonna, tutti i vocaboli del brano con la traduzione francese accanto, e viene infine una *Ripetizione*, la quale, per lo più in forma dialogica, rimaneggia il testo o riassume, a opportuni intervalli, le varie forme di grammatica precedentemente osservate, allo scopo di stabilire un principio generale. Dopo un determinato numero di lezioni si trovano anche alcuni *Esercizi* destinati all' applicazione di norme grammaticali e conformi ai principî del metodo diretto.

Ma « *Per istrade aperte* », è un metodo diretto? No. Del metodo diretto l'autore accetta, oltre il sistema degli *Esercizi* di cui ho ora parlato, il principio di ricavare la grammatica induttivamente dalle letture. Però non osserva sempre con rigore questo processo induttivo, perchè di frequente, riepilogando forme grammaticali già prima notate, passa a trattare altre nuove senza indurle dal testo. Per tutto il resto, l'opera sua si ricongiunge piuttosto al metodo traduttivo, anzi a quello della traduzione interlineare, dal quale differisce soltanto perché qui le varie parole tradotte, come si presentano nelle letture, sono disposte in colonna e non interposte tra linea e linea.

Il Van der Berg dunque, non volendo esser schiavo delle esigenze di un metodo solo, combina insieme con una certa ingegnosità procedimenti diversi, e crea un metodo, non nuovo del tutto, di cui potranno servirsi specialmente coloro che studiano l'italiano da sè. Ma l'autore non può sperare che lo studioso si sottragga col suo metodo alla dannosa conseguenza dei metodi traduttivi, che è appunto quella di non riuscir a pensare direttamente nella lingua straniera. E pare ch' egli stesso se ne accorga, se nella prefazione, consigliando di servirsi delle liste di vocaboli soltanto per compren-

dere il senso del testo, insiste perchè non sia tradotto. Io credo però che malgrado la raccomandazione dell' autore di non consultare vocabolari, di evitare ogni traduzione, di non pensar che in italiano, di parafrasare e di rimaneggiare il testo, com' egli mostra nelle *Ripetizioni*, lo studioso tradurrà, magari mentalmente, e si muoverà quindi, mi si conceda l'espressione, soltanto in un'atmosfera francese. Perciò i risultati del metodo, almeno a tale riguardo, e contrariamente alla speranza dell' autore, come mi pare d'intravederla appunto in quella sua raccomandazione, saranno negativi.

Tutto questo però non sarebbe ancora un gran male, se l'opera del Van der Berg offrisse almeno buoni modelli di lingua. Ma al di fuori delle pagine di buoni autori ch' egli riproduce, ci si trova troppo, troppo spesso di fronte a forme non idiomatiche, a grossolane improprietà e persino a sgrammaticature. Specialmente la lingua delle *Ripetizioni*, che vorrebbero essere spigliate, briose, argute e riescono invece leziose, pesanti e d'un umorismo molto ingenuo, è assai inquinata di solecismi e di locuzioni non italiane. Per quanto riguarda lo svolgimento della grammatica, non trovo nemmeno giusta l'enorme prolissità con cui si compie. Va bene andar piano, come consiglia l'autore, ma impiegare tante lezioni quante sono le persone del verbo, per ogni suo tempo, per ogni suo modo, o quanti sono i pronomi, o gli avverbi, o le congiunzioni, o le preposizioni, è una lentezza eccessiva, didatticamente sconsigliabile, in quanto ostacola la concezione chiara e ben determinata del meccanismo della lingua. Del quale lo studioso di « *Per istrade aperte* » non potrà farsi un' idea completa e giusta, causa la maniera inesatta e poco esauriente, in cui spesso sono indotte e enunciate alcune norme di grammatica. — Del modo com' è trattata la pronuncia non merita nemmeno parlare. Sono le vecchie regole delle vecchie grammatiche, le quali, ancora all'oscuro di tutti quei mezzi efficaci, che oggi offre la fonetica per insegnare una buona pronuncia, credevano che una lingua si componga di lettere anzichè di suoni e ricorrevano alla lingua materna per spiegare i suoni della lingua straniera. Ecco dunque cos'è l'opera del Van der Berg. Frutto certamente d'un lungo e faticoso lavoro, ispirata a un principio didattico, che ha pure anche il suo lato buono, potrà forse trovare una benevola accoglienza, quando l'autore l'avrà purificata di certe bizzarrie e dei troppi spropositi che non ne fanno un lavoro serio.

A. ROSA.

L'abbé M. Chaillan, *Le bienheureux Urbain V* (Collection : *Les Saints*). Paris, Lecoffre, 1911 ; in-12 de 226 pages.

De forme moitié historique, moitié apologétique, comme tous ceux de la collection à laquelle il appartient, le livre de M. Chaillan est

une évocation rapide et vivante de l'histoire de l'Église et de celle du Midi de la France sous le pontificat de l'un des derniers papes français d'Avignon. C'est aussi, par la nature même du sujet, l'occasion de plusieurs échappées de vues intéressantes sur l'Italie du xiv° siècle. Les chapitres XV à XVIII, consacrés au récit du retour d'Urbain V à Rome, à ses réformes religieuses et administratives, à ses créations scientifiques dans sa nouvelle capitale, à ses relations avec les grands esprits italiens de la Renaissance, Boccace et surtout Pétrarque, à ses tergiversations qui lui valent, après les éloges de ce dernier poète, ses critiques sévères, à sa résolution finale de revenir en France, où il meurt laissant l'Eglise dans le désarroi et dans le schisme, intéresseront tout particulièrement les lecteurs du *Bulletin italien*.

M. Chaillan a déjà publié plusieurs études de détail sur cette période, et paraît bien informé sur la littérature de son sujet. Il le montre non seulement par la Bibliographie qu'il donne à la fin de son livre, mais par le profit qu'il en tire. Les dimensions restreintes d'ouvrages comme celui-ci ne permettent guère d'en attendre des informations abondantes et nouvelles. Ce sont surtout des ouvrages de vulgarisation et d'édification, dont le principal mérite doit consister dans la clarté et l'exactitude. Dire que le livre de M. Chaillan possède ce double mérite, c'est, je crois, faire son meilleur éloge.

Je n'aime pas beaucoup le qualificatif de « fondateurs » de la Renaissance donné à Boccace, à Pétrarque et à Dante (p. 152), comme si la Renaissance était une institution. Je n'aime guère non plus le terme de « ce vieillard » employé pour désigner Pétrarque âgé de soixante-cinq ans, alors que le pape Urbain V en avait près de soixante.

EUGÈNE BOUVY.

Scrittori d'Italia. Lirici marinisti, a cura di **Benedetto Croce.** Bari, Laterza, 1910; in-8°. — **Benedetto Croce**, *Scritti di storia letteraria e politica. I. Saggi sulla letteratura italiana del Seicento.* Bari, Laterza, 1911; in-8°.

Dans le second de ces deux volumes, M. B. Croce a réuni des études antérieures : *G. B. Basile e il cunto de li Cunti* (1891); *Due illustrazioni al Viaje del Parnaso del Cervantes* (1899); *I predicatori italiani dei Seicento* (1899); *Pulcinella e le relazioni della commedia dell' arte con la commedia popolare romana* (1898 et 1904); *Il tipo del Napoletano nella commedia* (1898); *Salvator Rosa* (1893); *Un descrittore di Napoli, Carlo Celano* (1893). On ne relira pas sans intérêt ces productions d'un esprit qui sait toujours unir la force à l'ingéniosité, et la vie à l'érudition. Elles se rapportent toutes au dix-septième siècle; c'est leur trait commun. M. B. Croce pense, en effet, qu'il n'est pas inutile de ramener l'attention sur une période de la littérature italienne qu'on critique

plus volontiers qu'on ne l'étudie. Lamentations, ou indignations, sur le mauvais goût des *marinisti;* brève étude des causes qui ont ainsi corrompu la littérature : et l'on passe. On n'oublie qu'une chose : c'est de connaître la culture de l'époque, d'étudier historiquement, objectivement, ses caractères ; et puisqu'elle représente une phase du développement de l'humanité, de déterminer son contenu positif. Telle est l'idée que M. B. Croce émet dans la Préface ; il en donne une brillante illustration dans l'essai qui clôt le volume, *Sensualismo e ingegnosità nella lirica del seicento,* et qui n'est pas seulement nouveau en ce qu'il paraît pour la première fois.

Aussi a-t-il jeté en abondance sur le marché littéraire des documents pour l'histoire de la poésie lyrique au XVIIe siècle, dans une très intéressante collection des écrivains italiens qu'entreprend l'éditeur Laterza, et qu'il commence. Il a patiemment dépouillé les innombrables volumes d'auteurs aussi profondément oubliés aujourd'hui qu'ils étaient célèbres jadis, pour exhumer ce qu'ils ont composé de plus significatif. Et en vérité, ces auteurs méritent de reparaître au jour. Quelques-uns, comme types des sottises auxquelles le mauvais goût peut conduire : au moins convient-il de le connaître, avant de le condamner. Quand on aura lu, par exemple, *La bionda scapigliata,* de Claudio Achillini, on n'aura plus de scrupules ; et on pourra parler de l'abus des mots, quand on aura lu ces vers de Girolamo Preti dans *L'oriuolo :*

> La machina dal pondo a lei sospeso
> quasi da intelligenza il moto apprende ;
> ché, girando la fune un polo immoto,
> dá un sol motore a cento moti il moto.

M. B. Croce a pris pour principe, en effet, de n'exclure que ce qui manquait de caractère, même dans la laideur. — Quelques autres complètent des aspects curieux du siècle Entre les tableaux de Guido Reni ou du Guercino, et les vers de G. B. Basile sur *Santa Cristina*, ou de Giovan Leone Sempronio sur *La Maddalena ai piedi di Gesù*, la correspondance est frappante : Antonio Bruni versifie comme les autres peignent (*Il rapimento d'Elena*). — Chez quelques autres encore, on trouve des indices curieux, et des signes avant-coureurs qui annoncent l'inspiration des générations suivantes : ici, des gémissements mélancoliques (G. B. Manso, *La Primavera*) ; là, une explosion de patriotisme (Ciro di Pers, *La calamità d'Italia*). Pour beaucoup enfin, on a l'impression d'une véritable découverte. Je suis très frappé, pour mon compte, avec M. B. Croce, du caractère réaliste que prennent ces poésies, quand elles parlent d'amour. Les roses, les lys, les vents, les ondes, les feux, tout ce vocabulaire artificiel ne voile pas une sensualité profonde, dont notre dix-huitième siècle français

donnerait assez l'équivalent. Ces versificateurs, qu'on s'imagine occupés toujours à traiter la passion comme un thème littéraire, se prononcent contre l'amour platonique, nettement. Ils insistent sur la saveur des baisers, voire sur l'attrait des morsures. Il leur plaît non seulement de voir, mais de toucher. Ils peignent la femme dans toutes ses attitudes et dans tous ses gestes : les mouvements gracieux de la toilette, les allures souples de la promenade, les surprises du bain. Ils lui pardonnent même d'être savante, pourvu seulement qu'elle soit belle. Ils s'attachent aux menus détails, en connaisseurs, aux bavardages ou aux silences, aux chansons ou aux bégaiements. Parfois, une pointe de polissonnerie clôt un madrigal ou une épigramme. Si bien qu'on est surpris de trouver, au milieu de formules recherchées et compliquées jusqu'au ridicule, des sentiments d'une moralité discutable, mais d'une réalité certaine. Et l'on donne raison à M. B. Croce, qui sauve ainsi de l'oubli une espèce curieuse, parmi la variété et la multiplicité des formes que revêt le goût humain.

P. HAZARD.

Pietro Toldo, *L'Œuvre de Molière et sa fortune en Italie*. Turin, Loescher, 1910; 578 pages in-8.

L'étude de M. Toldo, qui est écrite en français, et dans un français excellent, comprend deux parties : d'abord, l'œuvre de Molière. D'une plume alerte et légère, l'auteur décrit les différentes étapes que notre grand auteur comique a franchies avant d'arriver à la plénitude de son génie : *Les débuts de Molière et le développement progressif de son esprit comique; Imitations de la comédie italienne; Sur la bonne voie; Le génie dans son épanouissement; Le rire; Emprunts à la Comédie classique; Levia et Minima*. On aimera l'allure aisée et franche du développement, et on louera une science qui ne se croit pas obligée de paraître pédante pour être sûre. Tout au plus voudrait-on — puisque ce sont les grands traits qui sont ici marqués — quelques pages de plus sur la philosophie du « contemplateur » ; simple affaire de proportions. — La seconde partie, la fortune de Molière en Italie, est singulièrement riche et suggestive. M. Toldo apporte une masse de documents qui font honneur à son érudition, en même temps que sa façon de les utiliser fait honneur à la force et à la netteté de son esprit. Il étudie les comédies de Molière jouées en Italie; l'accueil qui leur fut fait par la critique; les traductions; les imitations. Il reprend des cas connus, comme celui de Goldoni; il montre des rapprochements inédits et tout à fait curieux, comme l'utilisation de la comédie de Molière par le mélodrame. Il termine par un chapitre sur le personnage de Molière à la scène italienne.

« Depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, l'œuvre de Molière

court victorieuse d'un bout à l'autre de l'Italie, traduite, critiquée, imitée et plagiée. C'est le modèle parfois incompris et décevant des auteurs médiocres à court de fantaisie créatrice, pâlissant sur son œuvre, lui dérobant, en cachette, une plaisanterie que la scène rend fade et la traduction déplacée, et s'appropriant, sans scrupules, des fleurs aussitôt fanées que cueillies; mais c'est parfois aussi la source féconde d'un art nouveau et vivificateur, la source de ceux qui sont à même de comprendre la grande leçon ressortant de son œuvre. Bien des poètes comiques de tous les pays de l'Europe, romantiques, réalistes, impressionnistes, psychologues, ont franchi les Alpes et révélé leur esprit au public italien, mais aucun d'entre eux n'a eu dans la Péninsule autant de succès que Molière; son écho ne s'est pas éteint ni ne s'éteindra de sitôt. » — Rien n'est plus vrai; de tous les services rendus à notre littérature par M. Toldo, ce n'est pas le moins grand que de l'avoir montré. Aussi ne pouvons-nous qu'applaudir à la distinction que vient de lui conférer l'Académie française en couronnant son livre. Et nous souhaitons qu'un si bel exemple encourage les jeunes érudits à entreprendre des travaux du même genre : un *Boileau en Italie*, par exemple, vaudrait la peine d'être étudié; un *Condillac en Italie*, pour le XVIIIe siècle, et, pour le XIXe, un *Chateaubriand*, révéleraient des aspects essentiels de la pensée française à l'étranger.

Paul HAZARD.

Paul Hazard, *La Révolution française et les lettres italiennes, 1789-1815*. Paris, Hachette, 1910; XVIII-572 pages.

L'histoire intellectuelle de l'Italie, durant la période agitée qui va de 1789 à 1815 présente une confusion et une obscurité déconcertantes. Les tendances sont si nombreuses, les aspirations si diverses et même si contraires, que l'esprit s'y retrouve à grand'peine. Aussi, jusqu'à ce jour, les meilleures des histoires littéraires ont-elles plutôt effleuré cette période qu'elles ne l'ont traitée. Devant la difficulté de dégager les grandes lignes du mouvement, elles s'en tiennent presque exclusivement aux grands noms de la littérature. C'est quelque chose sans doute. Mais connaître, même dans le détail, la vie et l'œuvre d'un Alfieri, d'un Monti, d'un Foscolo, ne suffit point pour connaître l'état d'âme, ou mieux les multiples états d'âme que traversèrent les contemporains de ces hommes célèbres. Sans se laisser rebuter par l'immensité du sujet et par l'aridité relative de certains de ses côtés, M. Paul Hazard vient d'entreprendre une synthèse de cette histoire intellectuelle. Son livre, très nourri, fortement pensé, méthodiquement construit et développé, révèle, quoiqu'étant l'œuvre d'un débutant, une maîtrise qui le classe tout à fait hors de pair.

Au moment où éclatait la Révolution, l'esprit italien flottait indécis

entre trois influences : celle des traditions nationales, dont quelques-unes avaient survécu à la conquête étrangère, et dont les autres manifestaient quelques symptômes de réveil ; celle des pays du Nord, dont le génie allait au siècle suivant marquer d'une si forte empreinte le génie des peuples latins ; celle de la France, prépondérante en Europe, presque souveraine en Italie pendant plus d'un siècle. La lutte de ces trois influences, ouverte par les événements de 1789, est le fait capital de ce livre, et les nombreuses péripéties de cette lutte, à travers les vicissitudes de l'Italie monarchique, de l'Italie républicaine et de l'Italie impériale forment une sorte de drame national d'un intérêt puissant. Le dénouement, c'est la fin, en 1815, de l'hégémonie littéraire de la France dans la péninsule, c'est la pénétration de quelques éléments septentrionaux dans le génie italien, c'est surtout la conscience nationale s'affirmant dans l'ordre littéraire et intellectuel, avant de s'affirmer dans l'ordre politique.

On conçoit que dans un livre ainsi conçu des œuvres comme la *Bassvilliana*, le *Misogallo*, les *Sepolcri* et les *Lettere di Jacopo Ortis*, des noms comme ceux d'Alfieri, de Monti, de Foscolo trouvent naturellement place. On comprend aussi que cette place, loin d'être exclusive, demeure en quelque sorte occasionnelle, épisodique.

Bien d'autres œuvres, secondaires dans l'histoire littéraire de l'Italie prise dans son ensemble, méritent aussi l'attention. Bien d'autres noms jouent dans l'explication des événements un rôle presque aussi important : ceux par exemple de Vincenzo Cuoco, le « philosophe de l'Italianisme », de Barzoni, le « Solitaire des Alpes », le journaliste aux incarnations multiples, d'Antonio Cesari, de Carlo Vidua, de Pietro Giordani, champions plus brillants peut-être que solides de la cause de la langue italienne, de Ginguené, de Fauriel, de Mme de Staël, historiens de la pensée, interprètes de l'âme italienne dans le passé et dans le présent.

C'est le mérite de ce livre d'introduire dans l'ensemble des événements des perspectives nouvelles, d'y ménager des plans et des arrière-plans ignorés jusqu'ici, de déterminer, non seulement les influences qui se sont exercées, coalisées, combattues, renforcées, neutralisées, mais la part respective, la mesure aussi exacte que possible de ces diverses influences.

La documentation de ce livre, je le disais en commençant, est d'une richesse et d'une précision remarquables. La liste des ouvrages cités qui le termine comprend une triple suite de documents manuscrits conservés dans les dépôts publics d'Italie, de journaux et périodiques du temps, de livres, brochures et pièces dont la simple énumération occupe près de soixante pages.

EUGÈNE BOUVY.

CHRONIQUE

〰 Parmi les nombreuses publications « per nozze » qui ont paru à l'occasion du mariage du jeune et brillant professeur Achille Pellizzari avec une fille du sénateur Guido Mazzoni (3 janvier 1911), nous en signalerons quelques-unes que leur intérêt historique ou littéraire ne permet pas de passer sous silence :

M. Barbi et E.-G. Parodi, *Ulisse riconosciuto da Penelope* (E.-G. Parodi); *Un servigio amoroso chiesto a Dante* (M. Barbi).

G. Biagi, *Una ricevuta autografa di Galileo Galilei.*

V. Cian, *Pietro Aretino per Lodovico Ariosto.*

M. Lupo Gentile, *Gustavo Modena e Pasquale Berghini.*

Anna Manis, *Tre canzoni sarde di Maria Grazia Mureddu.*

F. Martini, *Quattro lettere inedite di Vittorio Emanuele II.*

S. Morpurgo, *Sonetto di Giov. Quirini veneziano, amico di Dante.*

M. Pelaez, *Juan Ruiz; Libro de buen amor.*

P. Pellizzari, *Canzoni d'amore del contado magliese in terra d'Otranto.*

P.-L. Rambaldi, *La scala dei Giganti nel palazzo ducale di Venezia.*

U. Renda, *Il Processo di Panfilo Sasso.*

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

Santorre Debenedetti, *Gli studi provenzali in Italia nel cinquecento.* Torino, E. Loescher, 1911; in-8°, VIII–304 pages.

F. C. Hodgson, *Venice in the thirteenth and fourteenth centuries.* Londres, G. Allen, 1910; in-8°, XIV-648 pages; 22 planches.

Gabriel Maugain, *L'Italie dans quelques publications de jésuites français.* Paris, H. Champion, 1910; in-4°, 62 pages (Bibl. de l'Institut français de Florence, 2e série : Opuscules de critique et d'histoire, n° 1; en réalité, extrait des *Annales de l'Université de Grenoble,* t. XXII, p. 381-438).

M. Paoli, *Chanaan* (roman de M. Graça Aranha). Paris, 1911; 8 pages (extrait du *Bulletin de la Bibl. américaine. Amérique latine).*

E. H. Wilkins, *The date of the birth of Boccaccio* (Extrait de *The romanic Review,* I, n° 4, 1910).

13 mai 1911.

Le Secrétaire de la Rédaction, Eugène BOUVY.
Le Directeur-Gérant, Georges RADET.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

POUR LA BIOGRAPHIE DE BOCCACE

DISCUSSIONS

I

LA NAISSANCE

1. La date de 1313 est généralement acceptée sans discussion pour la naissance de l'auteur du *Décaméron;* elle n'est guère contestable en effet. On peut seulement se demander s'il ne serait pas possible de découvrir dans quelle portion de l'année Boccace a vu le jour : au commencement, à la fin, ou entre les deux?

En 1887, dans ce *Contributo* qui a si profondément renouvelé et si heureusement précisé nos connaissances sur la jeunesse du conteur, M. V. Crescini admettait, à titre de simple supposition, que Boccace avait pu naître au début de 1313 (p. 41); et telle est l'autorité qui s'attache aux recherches du savant romaniste de Padoue, qu'il m'est arrivé incidemment de faire état de son hypothèse, tout au moins comme d'une présomption[1]. A son tour, M. A. Della Torre qui a encore enrichi sur bien des points, et bouleversé sur d'autres, la biographie de Boccace, admet, comme un fait acquis, que Giovanni est né dans la première moitié de 1313[2]. C'est faire dire à M. Crescini beaucoup plus qu'il n'a voulu prouver, et nous pouvons, sans manquer à l'estime due à ses travaux, écarter résolument de la discussion ce qui n'était sous sa plume que l'indication d'une possibilité.

1. Dans mes *Recherches sur le De Casibus*, insérées dans le volume de mélanges *Entre Camarades* (Paris, Alcan, 1901), p. 293, et dans *Una Confessione del Boccaccio* (Florence, 1905), p. 16-17.

2. A. Della Torre, *La Giovinezza di G. Boccaccio* (Città di Castello, 1905), p. 116.

Tout récemment dans une note courte et précise, M. E. H. Wilkins a montré qu'une rigoureuse interprétation des passages de Pétrarque et de Filippo Villani, sur lesquels reposent nos calculs, permet seulement de conclure que Boccace est né en 1313 ou dans la première moitié de 1314, avant le 20 juillet[1]. En effet, au témoignage de F. Villani, le conteur est mort en 1375, âgé de soixante-deux ans : « anno etatis sue sexagesimo et secundo »[2]. Si ce texte signifie qu'il était dans sa soixante-deuxième année, Boccace, mort le 21 décembre, était donc né à l'extrême fin de décembre 1313 ou en 1314 ; si au contraire F. Villani a voulu parler de soixante-deux ans révolus, la naissance est à reporter avant le 21 décembre 1313. Il est impossible de se prononcer entre les deux interprétations : bien que la première soit rigoureusement plus correcte, les habitudes de F. Villani, en d'autres cas contrôlables, ne permettent pas d'écarter la seconde[3].

Le texte de Pétrarque donne lieu à la même hésitation ; mais il prête à de plus longs commentaires ; il faut le relire avec soin. Pétrarque écrit à Boccace le 20 juillet 1366, et lui déclare qu'il entre ce jour-là dans sa soixante-troisième année, étant né à Arezzo le 20 juillet 1304 ; puis il ajoute :

Sic si verum dicere solitus es, nec juvenum more aliquot ipse tibi quoque nunc annos subtrahis, ego te in nascendi ordine novem annorum spatio antecessi. (*Ep. Sen.* VIII, 1.)

Évidemment, on ne peut pas décider, *a priori*, si Pétrarque veut dire qu'il précède Boccace de neuf ans exactement révolus, ou dépassés — mais de combien? — ou sur le point d'être accomplis, — et dans ce cas de combien s'en faut-il? — ce qui revient à dire que ce texte prouve rigoureusement une seule chose : Boccace est né soit en 1313, soit dans la première moitié de 1314.

Cependant, à y regarder de plus près, on s'aperçoit aisément que cette différence de neuf ans ne résulte pas d'un calcul

1. *The date of the birth of Boccaccio* (*The Romanic Review*, oct.-déc. 1910).
2. Voir A.-F. Massèra, *Le più antiche biografie del Boccaccio*, dans la *Zeitschrift für Rom. Philol.*, t. XXVII (1903), p. 313-314.
3. E. H. Wilkins *op. cit.*, p. 369-370.

fait par Boccace et transmis tel quel à son ami : c'est Pétrarque qui a tiré cette conséquence des données que son correspondant lui avait fournies : « Ainsi donc, *si tu m'as dit la vérité*, je t'ai précédé de neuf ans. » Évidemment, Boccace lui avait dit son âge. Quand? Nous l'ignorons. Sous quelle forme? Probablement d'une façon très vague, sans indication de mois, ou du moins Pétrarque l'avait oublié. Boccace avait pu dire : « Je suis né en 1313 »; ou bien, à une date déterminée, il avait énoncé le nombre de ses années, et son ami avait conservé le souvenir précis de ce chiffre : 1313; Pétrarque fait donc une soustraction très simple et obtient le reste neuf, sans pouvoir tenir compte des fractions d'année.

Mais pour un Florentin de ce temps, habitué à compter les années non du 1er janvier, mais du 25 mars, être né en 1313 signifiait : être né entre le 25 mars 1313 et le 24 mars 1314 (nouveau style). Cet usage était général et je ne me souviens pas d'avoir jamais rencontré un document daté d'après un autre système à Florence : pourrait-on en trouver?

II. La même cause d'erreur se retrouve en France, où l'année commençait alors, non à jour fixe, mais à la date variable de « Pâques fleuries ». De là quelque incertitude dans la détermination d'une date qui intéresse indirectement la naissance de Boccace, celle du supplice du grand maître de l'ordre du Temple, Jacques de Molay, et de son compagnon, Geoffroy de Charnai, à Paris.

M. V. Crescini, d'accord avec M. G. Koerting, a suivi sur ce point le récit d'un historien déjà ancien, W. Havemann, lequel insistait sur le fait que ce supplice eut lieu en mars 1313 et non 1314[1]. Cette thèse a été reprise depuis et développée par M. Lavocat; elle s'appuie notamment sur un acte de Philippe le Bel, postérieur à l'exécution de Jacques de Molay et daté de mars 1313[2]; mais Pâques tombant cette année-là le 7 avril,

1. W. Havemann, *Geschichte des Ausgangs des Tempelherrenordens* (1846), p. 293; voir G. Koerting, *Boccaccio's Leben und Werke* (1880), p. 68, note; et V. Crescini, *Contributo agli studi sul Boccaccio* (1887), p. 24.

2. M. Lavocat, *Procès des frères et de l'Ordre du Temple* (1888), p. 387-8. Je suis très reconnaissant à M. E. Esmonin, professeur agrégé d'histoire, qui a bien voulu m'éclairer de ses conseils dans l'étude de ce point de chronologie.

l'acte, comme le supplice de Molay, appartient encore au mois de mars que nous rattachons à 1314, d'après le nouveau style. Au reste, depuis quelques années, toutes les pièces du procès des Templiers ont été étudiées à nouveau et les historiens les plus récents sont unanimes à se prononcer en faveur de mars 1314; MM. Ch. V. Langlois[1], H. C. Lea[2], K. Schottmüller[3], H. Finke[4] et G. Lizerand[5] n'hésitent plus que sur un point très secondaire, le jour du supplice, qui aurait été le 18 ou le 19; d'autres disent le 11 mars. L'argument décisif me paraît tiré de la succession chronologique des pièces publiées, où l'on voit par exemple que le Pape nomme une commission de trois cardinaux pour examiner la procédure suivie contre J. de Molay et les autres chefs du Temple, à la date du 22 décembre 1313[6] : cette enquête aboutit au jugement qui fut prononcé en mars, et signifié alors aux accusés sur le parvis Notre-Dame. Faut-il encore rappeler que le peuple de Paris, justement ému par ces procès et ces exécutions dont il sentait l'iniquité, crut voir un châtiment divin dans la mort qui, à peu de temps de là, frappa le Pape, dès avril 1314, et le roi, en novembre[7]. Peu de problèmes peuvent donc être résolus avec plus de certitude : le supplice de J. de Molay et de G. de Charnai, brûlés vifs dans un îlot de la Seine — l'île des Juifs, aujourd'hui rattachée à la Cité, au terre-plein du Pont-Neuf — eut lieu le 18 ou le 19 mars 1314 (nouveau style).

Boccaccino di Chelino[8], père du conteur, y assistait. On a souvent cité le témoignage de son fils à ce propos; il se lit au ch. X du livre IX de son traité *De Casibus illustrium virorum*,

1. Dans divers articles qu'il a résumés en traitant ce point dans l'*Histoire de France* de M. Ernest Lavisse, t. III, 2e partie (1901).

2. *Histoire de l'Inquisition* (traduction française, 1902), t. III, p. 393.

3. *Der Untergang des Templer-Ordens* (1887), t. I, p. 568 et suiv.

4. *Papsttum und Untergang des Templerordens* (1907), t. I, p. 381-382.

5. *Clément V et Philippe IV le Bel* (1910), p. 346-347.

6. H. C. Lea, t. III, p. 393; Schottmüller, I, p. 565.

7. Le chroniqueur J. de St Victor, racontant, à la suite du supplice de Molay, la mort de Clément V, dit : « Hoc etiam anno, papa Clemens feria tertia post quindenam Paschae obiit... » (D. Bouquet, XXI, p. 658). L'expression « la même année » est peu juste, puisque dans l'intervalle l'année avait changé de désignation numérique; mais cette inexactitude même souligne le rapprochement que l'on fit aussitôt entre les deux dates, si voisines.

8. Sur cette forme de son nom, voir les documents publiés par M. A. Della Torre, *La Giovinezza di G. Boccacio* (1905), p. 6 15, 24, etc.

où est racontée l'histoire des Templiers, avec une émotion et une certaine précision de détails qui reflètent bien le récit d'un témoin oculaire. Le chapitre se termine par cette déclaration, que j'emprunte de préférence à la seconde et définitive rédaction du traité :

> ... ut aiebat Boccaccius genitor meus, qui tunc forte parisius negotiator honesto cum labore rem curabat augere domesticam, et se his testabatur interfuisse rebus.

Cette déclaration, comme l'a bien vu M. Crescini[1], se rapporte également au supplice de cinquante-quatre templiers brûlés vifs hors de la porte Saint-Antoine le 10 mai 1310, et à celui de J. de Molay et de G. de Charnai exécutés le 18 ou 19 mars 1314. Ce n'est assurément pas au cours de deux voyages distincts, de deux rapides séjours à Paris, que Boccaccino assista à ces deux actes du drame : le témoignage de son fils fait clairement allusion à un établissement durable du commerçant sur les bords de la Seine.

Nous possédons d'ailleurs un autre témoignage, très précieux et difficilement récusable, sur le séjour de Boccaccino, en 1313, à Paris, avec l'indication du métier qu'il y exerçait et même de son adresse ; il s'agit d'un document publié il y a plus de quatre-vingts ans, et signalé au moins deux fois depuis. Il est très singulier qu'aucun biographe de Boccace n'en ait jamais eu connaissance. Je veux parler du « livre de la taille » levée à la fin de 1313 par le roi Philippe le Bel « pour la chevalerie le roy de Navarre son fils aisné » ; ce long document a été imprimé par Buchon en 1827[2]. On y trouve, à la page 104, « du coing de la rue Pierre-au-Let jusques à la rue des Arsis à senestre », sur la paroisse Saint-Jacques, dont l'emplacement est encore marqué par la tour du même nom, la mention de « Bocassin lombart changeur et son frère », portés au rôle pour une contribution de trente sous parisis[3].

1. *Contributo*, p. 25-26.
2. Buchon, *Chroniques nationales de France*, t. IX, p. 104.
3. Cette mention a été rappelée par M. Longnon (*La famille de Boccace*, dans le *Bull. de la Soc. de l'Histoire de Paris*, 1878, p. 80 et suiv.), et par M. C. Piton (*Les Lombards en France*, 1892, t. I, p. 154).

Évidemment ceci ne fournit pas la preuve directe que ce Bocassin est bien l'homme qui nous intéresse; mais la concordance la plus parfaite s'observe sur tous les points : outre le nom, fidèlement transposé en français, et la date, ce Bocassin exerce le même métier que le « Boccaccino tavoliere » dont nous parlent les documents florentins de 1317 et 1318[1]; il a près de lui un frère, or précisément nous en connaissons au moins un, Vanni di Chelino, qui, en octobre 1318, déclarait habiter depuis plus de quatre ans, avec Boccaccino, sur la paroisse San Piero Maggiore, à Florence[2]. Il est qualifié de « lombart », mais on sait de reste que cette appellation était appliquée communément, en France, à tous les Italiens, sans distinction d'origine, qui se livraient aux opérations de banque. Si pourtant quelqu'un pensait que le nom de « Lombard » convenait surtout aux Italiens du Nord[3], il serait facile de lui montrer, sur nos registres de la taille, plus d'un Florentin ou autre Toscan qualifié de la sorte[4]. De tout cela résulte une très grande probabilité en faveur de l'identification.

Au contraire, je ne serais nullement disposé à reconnaître le père du conteur dans un « Boucachin, chez Marie de Sanz » sur la même paroisse Saint-Jacques, et imposé de seize sous, qui figure sur le livre de la taille pour 1292[5], et je repousse plus nettement encore l'identification, si l'on veut confondre ce personnage avec un « Jacques Bouquachin de Florence clerc », qui par un acte du 2 mars 1291 (donc 1292, n. st.) vendit à « Jehan dit Sabaot charpentier et à Jehene sa femme », pour la somme de cent sous parisis, une maison sise à Saint-

1. A. Della Torre, *loc. cit.*, p. 9-10.

2. *Ibid.*, p. 11 et la note 1.

3. Tel est l'avis de M. P. Morel (*Les Lombards dans la Flandre française et le Hainaut,* Lille, 1908), pour lequel la qualité de Lombard n'appartenait en propre qu'aux banquiers originaires d'Asti, Chieri ou Sienne; comp. L. Gauthier (*Les Lombards dans les deux Bourgognes,* Paris, 1907), qui tient pour particulièrement « Lombards » les gens d'Asti (p. 22).

4. Dans le livre sur la taille de 1296, figure sous la rubrique « Ci sont lombars » un « Landuche Macet de Florence », qui reparaît en 1298 sous la désignation « Landuche le lombart »; dans les livres de la taille pour 1298, 1299 et 1300, sous la même rubrique, « Jean de Florence »; en 1298 « Guy cas de Florence », et en 1299, « Guy de Florence lombart »; en 1313, « Thierry Bouche-fol de Lucques lombart », etc... (C. Piton, *Lombards en France,* I, p. 124-156).

5. L'identification est admise par M. Longnon dans l'article cité du *Bull. de la Soc. d'Histoire de Paris,* 1878, et par C. Piton, *loc. cit.*, p. 64.

Germain des-Prés[1]. Notre Boccaccino ne s'appelait pas Jacopo; il n'était pas de Florence, mais de Certaldo, et surtout il n'était pas clerc! Nous ignorons en quelle année il naquit, mais s'il jouait avec succès le rôle de séducteur en 1312-1313, s'il se remariait et avait un fils vers 1341-1342, il ne devait pas être né avant 1275: en 1292, il pouvait donc avoir entre quinze et dix-huit ans[2]. Aussi qu'il nous suffise, sans remonter plus haut, de reconnaître le père de Boccace dans le Bocassin, changeur, établi avec son frère, en 1313, entre la rue Pierre-au-Let et la rue des Arsis, près de l'église Saint-Jacques-la-Boucherie: il était à Paris depuis 1310 apparemment, et y resta au moins jusqu'à la seconde moitié de mars 1314 (n. st.).

Nous savons d'autre part quand il rentra à Florence: je viens de citer la demande qu'il adressa, conjointement avec son frère Vanni, à la Seigneurie pour être dispensé de payer l'impôt à Certaldo, puisque « depuis quatre ans et plus » ils habitaient sur la paroisse S. Piero Maggiore; cette réclamation, à laquelle il fut fait droit, porte la date du 10 octobre 1318: Les deux frères avaient donc élu domicile à Florence depuis la fin de septembre 1314 au plus tard[3]. Les six mois qui vont de la fin de mars à la fin de septembre 1314 constituent le délai dans lequel Boccaccino quitta les bords de la Seine pour aller s'établir sur ceux de l'Arno.

III. Il faut ici reprendre en main les récits dans lesquels Boccace, sous le nom de plusieurs de ses héros, a retracé, en la déguisant plus ou moins, l'histoire de son enfance: ce sont le récit d'Idalagos au livre V du *Filocolo,* et celui d'Ibrida dans l'*Ameto*[4]. M. Crescini a montré d'une manière irréfutable l'identité des deux morceaux, au moins quant aux données essentielles. Sur les détails concernant la naissance, je serais

1. Longnon, art. cité; Piton, p. 64-65.

2. J'ajoute qu'il ne figure sur aucun des livres de la taille que nous possédons pour les années 1296-1300.

3. Aucune raison ne nous oblige, ne nous engage même à supposer que Vanni avait pu s'y installer d'abord seul, en son nom et au nom de son frère (Crescini, *Contributo,* p. 41, n. 1).

4. *Filocolo,* éd. Moutier, t. II, p. 239 et suiv., *Ameto,* même éd., p. 77 et suiv. (p. 188 de l'éd. des *Opere minori del B.*, Milan, Sonzogno).

tenté, je l'avoue, de donner plus de poids au témoignage d'Ibrida, car il présente les faits sous une forme moins allégorisée; on perçoit dans son langage un écho plus direct de la réalité : nous n'y voyons plus de berger Eucomos appelé, loin de sa patrie, à garder les troupeaux de Franconarcos, « roi du blanc pays », et qui séduit une des filles de ce prince grâce à la virtuosité avec laquelle il joue du chalumeau! Le père d'Ibrida, natif de Certaldo comme Eucomos, est un rustre qui, renonçant à la vie des champs, va se livrer au commerce dans les villes, notamment à Paris, où il fait de bonnes affaires et séjourne longtemps[1]. Là ce parvenu se donne impudemment pour noble, et réussit à gagner le cœur d'une jeune veuve, née en 1291 — aussi vrai que ce récit a été écrit en 1341 ! — : elle n'est pas la fille du roi, mais elle descend des plus anciens habitants de Paris, de ce premier noyau de Troyens, qui, sous la conduite de Francus petit-fils d'Hector apparemment, étaient venus s'établir sur les bords de la Seine : mariée à un chevalier qui mourut presque aussitôt, elle se laisse séduire par le rusé Lombard, et lui donne un fils, Ibrida. Le séducteur retourne dans son pays et y prend femme, au mépris de tous ses serments; lorsque la pauvre abandonnée en est informée, elle meurt de désespoir. Mais le traître n'a pas à se réjouir longtemps de son parjure : il est ruiné, il perd sa femme et les enfants qu'il avait eus d'elle.

Ces derniers détails sont confirmés avec éclat, en ce qui concerne Boccaccino, par les documents qu'a mis au jour M. Della Torre : entre 1337 et 1340 ses affaires périclitèrent; Margherita de 'Martoli cesse d'être nommée dans les documents postérieurs au 6 octobre 1337, et le nom de leur fils Francesco disparaît après un acte du 5 novembre 1339[2]. Ces faits me semblent conférer une autorité toute particulière au récit d'Ibrida.

1. « Egli benchè mutasse abito, coperti sotto ingannevole viso li rozzi costumi ritenne del padre, in ogni cosa materiale ed agreste; e non imitante i vestigi del generante, si dispose a seguitare con somma sollecitudine Giunone (le commerce, la richesse), la quale a lui favorevole, in quelli luoghi (à Paris) il produsse; e ne 'servigi di lei, abbondevolmente trattando i beni di quella, per lungo tempo trasse sua dimoranza » (*Ameto*, éd. Sonzogno, p. 186).

2. A. Della Torre, *La Giovinezza di G. Boccaccio*, p. 307, 309, 345.

Ce que Boccace y indique le moins nettement c'est l'intervalle qui s'écoula entre sa naissance et le départ de son père. Cependant Idalagos donne à entendre que cet intervalle fut court[1], et Ibrida passe immédiatement du souvenir de sa naissance au mariage de son père dans son pays[2], en sorte qu'il n'y a ici aucune contradiction : pas un mot ne nous engage à intercaler un long délai entre ces deux événements, et la vraisemblance nous y invite tout aussi peu. Car si Boccaccino ne voulait pas, ou ne pouvait pas épouser la mère de Giovanni, le mieux qu'il eût à faire était de déménager au plus tôt ; pour peu que sa conquête appartînt réellement à une bonne famille, la prudence lui commandait de changer d'air sans tarder. Les Lombards étaient très mal vus du peuple de Paris — l'auteur du *Décaméron* le savait fort bien[3] ; — le moindre incident les exposait à des vexations dont leur caisse faisait toujours les frais. Il n'est pas improbable que cette préoccupation fût pour quelque chose dans la résolution que prit le changeur de quitter Paris, où cependant son commerce était prospère. Si donc Boccaccino assista au supplice de Jacques de Molay en mars 1314, il y a lieu de penser que, à ce moment, le petit Giovanni n'était pas né depuis bien longtemps. Ces considérations amènent à tenir pour vraisemblable que Boccace naquit à l'extrême fin de 1313, sans en exclure les trois derniers mois, de janvier à mars, que, d'après notre façon actuelle de compter les années, nous rattachons à 1314.

Quand l'enfant rejoignit-il son père en Toscane? On se figure mal Boccaccino chargeant ce poupon vagissant en travers de sa selle, entre ses livres de compte et ses hardes; et comment l'aurait-il nourri? D'ailleurs Idalagos raconte

1. « Ma non lungo tempo quivi, ricevuti noi, dimorò.. » (II, p. 242-243) ; dans ce récit ce n'est pas d'un seul enfant qu'il est question, mais de deux jumeaux.

2. « Ma il mio padre, siccome indegno di tale sposa, traendolo i fati, s'ingegnò d'annullare i fatti sacramenti e le 'mpromesse convenzioni alla mia madre, ... e quello che la mia madre gli era, si fece falsamente d'un' altra nelle sue parti » (*Ameto*, éd. Sonzogno, p. 187).

3. On connait le passage de la première nouvelle, où deux Lombards établis à Paris tiennent ce langage : « Il popolo di questa terra, il quale si per lo mestier nostro,... e si per la volontà che hanno di rubarci, veggendo ciò, si leverà a romore e griderà : Questi Lombardi cani... » etc... .

que Eucomos, après être retourné dans son pays, fit venir les jumeaux[1]. Le récit d'Ibrida est muet sur ce point, mais il contient un détail suggestif et que l'exactitude vérifiée d'autres données de ce morceau permet de tenir pour vraisemblable : la délaissée meurt de désespoir en apprenant que son séducteur a pris femme[2]. Que l'on y réfléchisse un instant, et l'on s'apercevra que cette circonstance était la plus propre à décider Boccaccino à reprendre son fils : l'homme qui abandonne la mère abandonne du même coup l'enfant ; cela est dans la nature, et c'est aussi dans la psychologie du séducteur. Le marchand florentin avait peut-être pris son parti de laisser élever Giovanni au loin ; cependant la mère vient à mourir, et sa famille parisienne ne marquant aucune intention de s'occuper du petit bâtard, celui-ci est recueilli par des Lombards au courant de sa naissance, qui à la première occasion le font porter à Florence. Quand? Nous l'ignorons ; mais deux ou trois ans d'intervalle ne sont pas invraisemblables.

Tout ceci, bien entendu, n'est qu'hypothèse, et je suis le premier à déplorer l'absence, sur tous ces points, de documents authentiques. Mais puisque, faute de mieux, nous avons le texte des œuvres juvéniles de Boccace, il n'est pas inutile de le retourner en tous sens et de le scruter avec la curiosité qu'il excite légitimement, pour essayer d'en tirer tout ce qu'il contient. Il me semble que l'interprétation la plus naturelle que l'on puisse en donner se ramène à ceci : Boccace est né à Paris à la fin de 1313, ou plutôt au début de 1314 (nouveau style) ; il fut apporté à Florence un peu plus tard, probablement après la mort de sa mère.

IV. Un dernier point constitue un mystère évidemment impénétrable ; c'est celui de la personnalité de cette Française qui fut la mère de Boccace.

La mère d'Idalagos est la propre fille du roi de France ; celle d'Ibrida se contente de descendre des premiers fondateurs de

1. « Tornò ne' suoi campi, e quivi appresso noi si tirò » (*Filoc.*, *loc. cit.*).
2. « La qual cosa non prima sentì la sventurata giovane, . . che i lungamente nascosi fuochi fatti palesi, co' ricevuti inganni, chiuse gli occhi e del mondo a lei mal fortunoso si rendé agli Iddii » (*Ameto*, *loc. cit.*).

Paris. On en déduit volontiers que la jeune femme séduite par Boccaccino appartenait à la meilleure noblesse de France. Cette conclusion me paraît appeler les plus expresses réserves. C'est un des mérites de M. E. Hutton, dans sa récente biographie de Boccace, d'avoir insisté sur l'intérêt tout particulier qu'avait le romancier à exalter la haute origine de sa mère[1] : cela le rapprochait de Fiammetta, bâtarde elle aussi, fille du roi Robert et d'une dame de sa cour, Française croit-on, ou du moins Provençale d'origine. Le fils du marchand florentin aimait à répéter qu'il ne tenait en rien de son rustre de père, tandis qu'il sentait couler dans ses veines le sang généreux d'une mère très noble, née dans les mêmes parages que celle de sa bien-aimée[2]. Il est très digne de remarque que tous ces récits allégoriques de sa naissance ont été groupés par Boccace dans la dernière partie du *Filocolo* et dans l'*Ameto,* ouvrages destinés à passer sous les yeux de l'infidèle Fiammetta et à lui rappeler les souvenirs de la période heureuse de leurs amours[3].

La question est de savoir dans quelle mesure le conteur a exagéré, pour les besoins de sa cause, la noblesse de sa mère. Personne n'a poussé la crédulité jusqu'à admettre qu'elle fût la fille du roi de France; mais descendait-elle davantage de la plus antique aristocratie parisienne? Il est permis de rester sceptique.

Filippo Villani, qui avait eu le moyen de recueillir bien des renseignements sur notre auteur, son contemporain[4], dit que la Parisienne séduite par Boccaccino était de condition moyenne, entre bourgeoise et noble[5]. Ce témoignage, peut-on

1. Edw. Hutton, *G. Boccaccio, a biographical study;* Londres, 1910, p. 9, n. 5 et 43, n. 2. Voir *Giorn. storico,* t. 57 (1911), p. 75.

2. Le Caleone de l'*Ameto* dit à Fiammetta : « Io nato non molto lontano a' luoghi onde trasse origine la tua madre... » (éd. Sonzogno, p. 225).

3. Idalagos, parlant de la cour qu'il entreprit de faire à sa dame, dit clairement : « La nobiltà del mio cuore, tratta non dal pastor padre ma dalla real madre, mi porse ardire, e dissi : seguirolla... » (*Filocolo,* l. V, t. II, p. 248).

4. F. Massèra, *Le più antiche biografie del Boccacio* (*Zeitschrift für Rom. Philol.,* t. 27 (1903), p. 298 seq.); voir G. Calò, *Filippo Villani e il libro de Origine civitatis Florentiae,* Rocca S. Casciano, 1904. M. F. Massèra admet, avec vraisemblance, que les deux rédactions connues de cet ouvrage sont dues à la plume de F. Villani, la seconde, plus complète, datant de 1395-1397.

5. « Huic pater fuit Boccacius de Certaldo... qui cum mercandi studio Parisius moraretur, ut erat ingenio liberali placidoque, ita, complexionis hilaritate, inclinationis facillime in amorem. Ea nature morumque indulgentia, in quamdam juven-

objecter, est en contradiction avec celui de Boccace dans ses récits allégoriques; mais justement la contradiction prouve que le biographe ne tirait pas ce renseignement des œuvres du romancier, mais plutôt de quelque propos qui circulait, et c'est ce qui lui donne une certaine autorité. Si, d'ailleurs, F. Villani ajoute que Boccaccino épousa sa conquête parisienne, il a bien soin d'ajouter que « telle est l'opinion de certains admirateurs de Boccace », c'est-à-dire qu'il n'accepte pas la responsabilité de cette erreur; mais cette restriction ne s'applique qu'au fait du mariage. L'affirmation de ce premier biographe s'accorde donc fort bien avec les réserves qu'appellent les déclarations de Boccace touchant la noblesse de sa mère[1].

Peut-on savoir quelque chose de plus? M. Henry Cochin est, à ma connaissance, le seul biographe de Boccace qui ait osé faire état d'une signature énigmatique apposée au bas d'une lettre dont l'interprétation est assez obscure : *Jannetto di Parisse dalla Ruoccia*. — « Jannetto di Parisse », autant dire : « Jannot de Paris »[2] !

La lettre en question est cette *Epistola in lingua napoletana* qui accompagne la lettre à « Francesco di Messer Alexandro de' Bardi mercatante fiorentino dimorante a Gaeta »[3], auquel ce badinage devait faire passer un moment de gaîté dans sa solitude de Gaète, loin des joyeux compagnons qu'il avait laissés à Naples. Le morceau rédigé en un jargon qui paraît être la caricature plutôt que l'imitation fidèle du patois napolitain de cette époque[4], est-il bien l'œuvre de Boccace?

culam parisinam, sortis inter nobilem et burgensem, vehementissimo exarsit amore, et, ut cultores operum Johannis volunt, illam sibi in conjugem copulavit, ex qua ipse genitus est Johannes » (Massèra, *loc. cit.*, p. 310; rédact. définitive).

1. On peut se demander comment il se fait que F. Villani ignorait ce détail important quand il rédigea d'abord sa vie de Boccace : sa première rédaction parle de la naissance illégitime du conteur à Certaldo. Mais il suffit qu'entre 1382 et 1395 (Massèra, *loc. cit.*, p. 306-307) Villani ait recueilli une tradition conservée parmi les marchands qui avaient des relations avec les Lombards de Paris; cela n'a rien de bien surprenant.

2. H. Cochin, *Boccace. Études italiennes* (Paris, 1890), p. 2.

3. F. Corazzini, p. 21-24.

4. Ferdinando Galiani, *Del dialetto napoletano*, 1779; la lettre de Boccace y est abondamment commentée p. 79-93. Les manuscrits qui nous l'ont transmise sont forcément très incorrects, les copistes n'en ayant pas compris le sens.

G. Koerting le nie, en raison de son contenu qui, dit-il, s'oppose à cette attribution[1] : il y est en effet question de Boccace lui-même qui, malgré tous les avis, risque de se tuer à travailler jour et nuit, dans sa rage de s'instruire. Mais quoi de plus courant que cette petite mystification qui consiste à parler de soi-même comme d'un étranger, lorsqu'on écrit sous un nom supposé? C'est bien ainsi que l'entend A. Della Torre[2], et je suis entièrement de son avis sur ce point, comme sur la date à laquelle il convient de rapporter cette innocente fantaisie, c'est-à-dire au premier séjour du conteur à Naples, au temps où il s'initiait péniblement et passionnément à la connaissance de la poésie latine[3]. A ce moment, peu d'années avant la rédaction des épisodes autobiographiques du *Filocolo* et de l'*Ameto*, Boccace plaisantait avec ses amis sur sa naissance parisienne : il pouvait signer *Jannetto di Parisse*, et les initiés savaient très bien ce que cela voulait dire.

Mais s'il en est ainsi, que signifie ce nom « dalla Ruoccia », qui, sous son déguisement napolitain, correspond à une forme toscane « dalla Roccia » ou « della Roccia » et au français « de la Roche »? Ne serait-ce pas le nom auquel « Jannetto di Parisse » croyait avoir droit par sa mère? J'ose à peine exprimer cette très vague hypothèse, d'autant plus qu'il est impossible d'en rien tirer. Les familles de la Roche abondent dans nos recueils de généalogies[4]. Si le nom était fréquent dans la noblesse française, surtout provinciale d'ailleurs, il se rencontrait aussi dans la bourgeoisie : le livre de la taille de Paris en 1313 nous apprend qu'un « mestre Thomas de la Roche, cousturier » habitait rue des Arsis, presque porte à

1. G. Koerting, *Boccacio's Leben und Werke*, 1880, p. 48, n. 3.

2. *La Giovinezza di G. Boccaccio*, p. 320.

3. Quelques éditions de cette lettre, celle de 1547, celle de 1801, la font suivre de la date : 15 mai 1349. Mais sur quelle autorité? Cette date ne se lit pas dans les manuscrits qui ont été utilisés pour l'édition Moutier (t. XVII, p. 95) et par F. Corazzini ; elle est invraisemblable en soi : en 1349, au milieu du désarroi qui régnait à Naples, était-ce bien le moment de badiner? La lettre contient le nom de Giovanni Barrili (judice Barillo); or, celui ci remplit les fonctions de « giustiziere » en diverses provinces, en 1332, 1333, 1334, 1335, 1339, 1340, 1341 et 1342 (Faraglia, *Arch. Stor. prov. Napol.*, t. IX, p. 39-41).

4. A la Bibliothèque Nationale, j'ai consulté les *Dossiers bleus* (vol. 570), les *Carrés d'Hozier* (vol. 544), le *Cabinet d'Hozier* (vol. 292); mais comment espérer y trouver trace de la jeune femme qui fut trop complaisante à Boccaccino?

porte avec le lombard Bocassin, et payait douze sous de taille[1].

Ceci n'est qu'une curiosité, dont je me garde bien de tirer une conclusion.

II

Le premier voyage a Naples.

I. La date du premier voyage de Boccace à Naples est étroitement liée à celle de son « innamoramento ». Le conteur a tenu à préciser avec une extrême rigueur qu'il s'était épris de Fiammetta six ans plus seize mois lunaires — soit au total sept ans trois mois et une vingtaine de jours — après son arrivée à Naples[2]. D'autre part, les données astronomiques, au moyen desquelles Boccace a indiqué le jour où il conçut pour Fiammetta la grande passion de sa jeunesse, permettent de reconnaître un samedi saint 30 mars[3]. La question se réduit donc à savoir en quelle année Pâques tomba le 31 mars, dans la période limitée qui nous intéresse. Or, il se trouve que deux fois, à intervalle assez rapproché, en 1331 et en 1336, la fête de Pâques s'est placée le 31 mars. Si Boccace est tombé amoureux à la fin de mars 1331, il était arrivé à Naples dans la première quinzaine de décembre 1323; si au contraire son « innamoramento » est reporté à 1336, le voyage de Florence à Naples n'a eu lieu qu'en décembre 1328. Toutes les incertitudes relatives à ces dates, capitales dans la biographie du conteur, se ramènent aujourd'hui au choix entre ces deux solutions. Pour laquelle y a-t-il lieu de se décider ?

M. Della Torre a plaidé avec une extrême ingéniosité en faveur de 1323-1331, et bien que son système se heurtât à

1. Buchon, *op. cit.*, p. 104.
2. *Ameto* (p. 227 de l'éd. Sonzogno).
3. A. Della Torre, *La Giovinezza di G. Boccaccio*, p. 41-55; la recherche de toutes les données astronomiques fournies par Boccace et leur interprétation ne paraissent pas pouvoir être faites avec plus de diligence.

certaines habitudes prises, et même à quelques invraisemblances — en ce que, par exemple, il fait arriver Boccace à Naples à l'âge de dix ans à peine révolus, — telle est la science et tel est l'art avec lesquels il a groupé un certain nombre de faits et une multitude d'interprétations subtiles, qu'il a recueilli des approbations dont il a tout lieu de se montrer satisfait. Sa « nouvelle chronologie » de la jeunesse de Boccace est une construction qui fait honneur à sa patience de savant et à la souplesse de sa dialectique. Il ne faut pourtant pas oublier que c'est une construction dont les matériaux, peu abondants et de valeur inégale, mais cimentés par une quantité d'hypothèses, se tiennent debout, en bel ordre, par un prodige d'équilibre. Or, c'est avoir une singulière conception de la certitude en matière historique que de croire qu'elle réside dans une construction de ce genre, et de proclamer que celle-ci « a la rigidité inflexible des chiffres : si l'on croit au caractère absolu des vérités mathématiques, il faut l'accepter : aucune des données numériques ainsi établies ne peut être modifiée... »[1]. En s'exprimant ainsi, M. Della Torre ne paraît pas s'apercevoir qu'il découvre le point faible de son édifice; cette rigidité absolue, ce superbe « tout ou rien », lui réserve des mécomptes, si l'on vient à découvrir qu'une seule de ses mesures n'a pas la rigueur qu'il lui prête. En une matière aussi incertaine et fuyante que la chronologie de la jeunesse de Boccace, on peut bien admettre ou prôner telle ou telle solution ; mais il serait sage de renoncer à prétendre en imposer une. En tout cas, il faut soigneusement distinguer entre les faits, dont la révélation est toujours accueillie avec joie, et les interprétations, qui exigent une vérification sévère, incessamment renouvelée.

C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il m'est arrivé, après avoir fait le meilleur accueil à la chronologie de M. Della Torre, d'en examiner certains points et de m'apercevoir que la solution 1328-1336 n'était pas aussi victorieusement écartée qu'on aurait pu le croire. Je l'ai dit, non pour opposer système

1. *Rassegna bibliogr. della lett. ital.*, janvier 1911, p. 11.

à système, construction à construction, mais pour formuler un doute, dont l'expression ne peut que profiter à la vérité [1]; aussitôt, avec un empressement des plus flatteurs pour moi, M. Della Torre a réprimé mon geste d'indiscipline, comme s'il pouvait être dangereux, dans un article dont je viens de citer quelques affirmations. Malheureusement mon doute subsiste. Je ne prétends pas du tout que la justesse des dates 1328-1336 soit démontrée ; j'estime seulement que les dates 1323-1331 ne représentent pas une certitude inattaquable. Je ne suis d'ailleurs pas le seul de mon avis : sans remonter aux travaux de A. C. Casetti et R. Renier, qui ont adopté la date de 1328 pour l'arrivée à Naples [2], et que M. Della Torre a longuement réfutés, je lui signalerai un article de A. S. Cook au tome XXII des *Publications of the modern language Association* (Baltimore, 1907, p. 536), qui tient pour la date du 30 mars 1336 en ce qui concerne l'« innamoramento »; un autre professeur américain, dont les recherches sur Boccace se font apprécier par de rares qualités de précision et de jugement, E. H. Wilkins, achève un travail sur la chronologie du premier séjour de Boccace à Naples, et l'indiscrétion — autorisée par lui — d'un de ses amis nous apprend que, même après la démonstration de M. Della Torre, il revient à cette date de 1336 [3]. Je ne veux pas tirer un parti exagéré de cet accord entre travailleurs qui ne se sont pas donné le mot, et qui sont au-dessus du soupçon de se copier l'un l'autre ; pour ma part, je puis attester que mes doutes ne me sont venus que des textes, et c'est pourquoi j'insiste. Si, en pareille matière, une orthodoxie quelconque risquait jamais de s'établir, j'insisterais encore bien davantage !

1. Dans le *Giornale storico della letter. ital.*, t. LVII (1911), p. 73 et suiv., en rendant compte du livre de E. Hutton, *G. Boccaccio*, Londres, 1910. Comme il arrive souvent, c'est dans l'exposé du système, fait par un adepte convaincu, mais pourvu d'un moindre sens critique, que certaines faiblesses m'ont frappé.

2. A. C. Casetti, *Il Boccaccio a Napoli* (dans la *Nuova Antologia* du mois de mars 1875, p. 557 et suiv.); R. Renier, *La Vita nuova e la Fiammetta*, 1879, p. 244 et suiv. Dans son édition des *Lettere autografe di G. Boccaccio* (Castelfiorentino, 1905, p. 14), M. G. Traversari plaide pour l'année 1327, sans la mettre en relation avec la date de l'« innamoramento ». A. Hortis tenait aussi pour 1327 ou 1328 (*Studi sulle op. lat. del Bocc.*, 1879, p. 2, n. 4).

3. Karl Young, *The Origin and Development of the Story of Troilus and Criseyde*, Londres (Chaucer Society), 1908, p. 31, n. 3.

II. Le passage de Boccace qui me paraît inconciliable avec les dates 1323-1331 est une phrase de l'*Ameto*, contenue dans le récit que Caleone fait de son arrivée à Naples : vers la fin de la dernière étape il s'endort tout en chevauchant, voit en rêve une charmante jeune femme qui l'accueille avec un baiser dans la ville où il va entrer, et l'invite à la suivre. Ce rêve aimable est malheureusement interrompu par un incident : le cheval n'étant plus dirigé fait un faux pas, qui risque de désarçonner le dormeur; celui-ci se réveille en sursaut, ses compagnons rient un peu de sa mésaventure, et l'on se trouve aux portes de Naples. Le texte en discussion est le suivant :

Risentito, co'ridenti compagni mi vidi all'entrata de' luoghi cercati ove io entrai, e l'età pubescente di nuovo, senza riducere la veduta donna ne' miei pensieri, vi trassi [1].

Je traduis ainsi le passage : « Revenu à moi, je me trouvai, avec mes compagnons qui riaient, à l'entrée de la ville où nous nous rendions (Naples); j'y entrai, et j'y traînai ma jeunesse *(l'età ...vi trassi)* qui venait d'atteindre l'âge de puberté *(pubescente di nuovo)*, sans plus rappeler à ma pensée la dame qui m'était apparue. » Comme la puberté se place à quatorze ans, au seuil de l'adolescence, — il ne peut y avoir sur ce point aucun doute [2], — Caleone-Giovanni était donc au moins entré dans sa quinzième année quand il franchit l'enceinte de Naples pour la première fois. Or Boccace né à l'extrême fin de 1313 — peut-être au début de 1314 — était encore dans sa quinzième année au commencement de décembre 1328.

A cette interprétation qu'oppose M. Della Torre? Ceci : « C'est une question d'opinion. Hauvette rapporte *l'età pubescente di nuovo* au moment de l'entrée à Naples *(ove io entrai)*; moi, au contraire, j'ai rapporté la phrase et je la rapporte à *senza riducere*, etc...; je comprends donc que Boccace veut indiquer, non le moment où il arriva à Naples, mais combien de temps il resta sans revoir en rêve *(riducere... ne' miei pen-*

1. *Ameto*, p. 225 de l'éd. Sonzogno ; p. 149 de l'éd. Moutier.
2. A. Della Torre, p. 72.

sieri) la dame apparue au moment d'entrer dans la ville. En d'autres termes, j'ai interprété et j'interprète : les premières années de ma puberté s'écoulèrent avant que je revisse en songe cette dame[1]. »

Pour comprendre la pensée prêtée ici à Boccace, il faut savoir que, deux ou trois pages plus loin[2], Caleone raconte que, six ans après son arrivée, il revit la même dame dans une nouvelle vision. Ainsi, pour bien interpréter la page 225 il faut d'abord avoir lu la page 227 ; je ne dis pas que ce soit absolument impossible, mais on avouera que c'est au moins improbable, et que cela décèlerait chez le narrateur une confusion d'idées bien fâcheuse. On peut d'ailleurs observer que *riducere ne' miei pensieri* n'est pas du tout synonyme de *rivedere in sogno :* penser à quelqu'un et s'en souvenir est bien différent de voir quelqu'un en songe ; il arrive tous les jours que l'on rêve de gens auxquels on ne pense plus guère, et c'est précisément ce qui arrive à Boccace : une fois à Naples, il ne pense plus à cette apparition — ce détail de la page 225 n'est en rien une allusion anticipée à la vision ultérieure de la page 227 !

Mais il y a plus : ce n'est pas, comme le dit M. Della Torre, une « question d'opinion » ; c'est une question de grammaire. Je rattache *l'età pubescente di nuovo*, non pas à *ove io entrai,* mais à *trassi,* dont *l'età* est le régime direct ; les deux actions exprimées ici par des verbes au parfait sont distinctes, et sinon simultanées, du moins immédiatement consécutives : j'entrai dans la ville et c'est là que je passai ma jeunesse... — Quant à rattacher *l'età pubescente di nuovo* à *senza riducere,* etc..., M. Della Torre n'est pas libre de le faire. Il ne le peut pas, d'abord parce que la proposition *senza riducere* est une détermination accessoire, sans aucun lien grammatical avec l'*età pubescente*, et encore parce que cette détermination accessoire ne mentionne qu'une action négative : comment

1. *Rassegna bibliogr. della lett. ital.,* janvier 1911, p. 9. Cette explication précise l'interprétation, qui m'avait paru peu claire, donnée p. 71 de la *Giovinezza di G. Boccaccio.*

2. Exactement 92 lignes (2 pages) dans l'édition Sonzogno ; trois pages et demie dans l'édition Moutier (110 lignes).

l'état « réel » exprimé par le participe *pubescente* pourrait-il être mis en relation avec une action « qui ne s'accomplit pas »? Si Boccace avait voulu dire : *la mia età era pubescente di nuovo quando risognai quella donna*, il est certain qu'il l'aurait dit, sinon exactement dans ces termes, du moins dans des termes capables d'exprimer la simultanéité des deux actions. En effet, il n'échappe à personne que, pour M. Della Torre, le moment où Boccace dépassa l'âge de puberté *(pubescente di nuovo)* aurait suivi de plusieurs années[1] celui où commença son séjour à Naples *(trassi l'età...)*; or ceci est inadmissible, car le participe présent désigne nécessairement un état simultané par rapport à l'action du verbe de la proposition. — Lorsque Fiammetta[2] dit : « mi parve in essi parole cognoscere dicenti... », ce participe présent signifie *che dicevano;* si Boccace avait écrit : « ti parrà parole cognoscere ecc... », *dicenti* aurait voulu dire *che diranno*. Donc *l'età pubescente di nuovo... trassi* ne peut signifier que ceci : « je traînai ma jeunesse qui atteignait depuis peu la puberté », et non pas « qui devait l'atteindre quatre ans plus tard ». Les mathématiques n'ont pas seules le privilège de n'être pas une opinion : on en peut dire autant de la grammaire.

Quant au sens de *trarre l'età* pour marquer que le temps passe péniblement, avec lenteur et ennui, les exemples en sont trop nombreux pour que l'on puisse se méprendre[3]; l'expression convient admirablement aux années que Boccace passa d'abord au service d'un commerçant, puis à étudier le droit canon. Quant à la paraphraser ainsi : « passarono i primi anni della pubertà prima che io risognassi quella donna », c'est substituer à la pensée de Boccace une autre pensée, toute différente.

1. Exactement de quatre ans; j'ai commis une légère erreur, relevée par M. Della Torre, et dont je conviens sans aucune difficulté, en disant *six ans*. Les six ans indiqués par Boccace marquent l'intervalle entre l'arrivée à Naples et la seconde vision de la jeune dame apparue à l'arrivée — laquelle n'est autre que Fiammetta.

2. *Fiammetta*, éd. Sonzogno, p. 25.

3. Dans l'*Ameto* : « Nella mia camera le paurose notti traeva nel freddo letto. » Dans la *Fiammetta*, je relève cette belle expression, pour indiquer l'impatience des amants encore inassouvis, qui ne passent les interminables journées que dans l'espoir d'une possession prochaine : « L'un giorno all' altro dopo traevano con isperanza sollecita li suoi e miei desii. »

Le texte me paraît donc formel; il n'est pas de ceux que l'on puisse escamoter, et l'on est amené à en déduire que Boccace a dû arriver à Naples dans la première quinzaine de décembre 1328. Je ne dis pas que cet argument abatte d'un seul coup tout l'édifice si savamment élevé par M. Della Torre; mais à trop se complaire dans la rigidité inflexible de sa construction, l'ingénieux architecte risque d'y voir apparaître des fissures menaçantes.

III. Un point sur lequel on est d'abord conquis par la démonstration de M. Della Torre est la netteté avec laquelle il montre que, pour le moyen âge, les diverses étapes de la jeunesse étaient séparées par des limites fixes, l'*infantia* comprenant les sept premières années, la *pueritia* les sept suivantes, l'*adolescentia* commençant avec la quinzième année, au lendemain de la puberté; or Boccace répète à plusieurs reprises qu'il vint à Naples dans sa *puerizia*, donc avant quatorze ans, ce qui est en contradiction avec l'*età pubescente* du passage ci-dessus discuté. On ne saurait nier que Boccace ait connu cette division de la vie en plusieurs âges, et notamment la distinction entre la *pueritia* et l'*adolescentia*, car il y fait clairement allusion, au moins dans ses œuvres latines[1]; mais il est très remarquable que, *en italien*, et particulièrement dans les passages si développés de ses œuvres écrites entre 1338 et 1342, où il parle de sa jeunesse, il paraisse ignorer le latinisme *adolescenza*, déjà employé cependant par Dante dans le *Convivio*. Je n'en ai pas rencontré un seul exemple dans son œuvre vulgaire, et M. Della Torre ne paraît pas avoir été plus heureux que moi sous ce rapport[2]. Le fait est curieux, et de quelque façon qu'on doive l'expliquer, il faut en tenir compte : les seuls termes qu'emploie Boccace sont *infanzia* et *fanciullo* d'une part, et de l'autre *puerizia;* l'opposition de ces termes seuls ne suffit donc pas

1. « Satis enim memini apposuisse patrem meum *a pueritia mea* conatus omnes ut negotiator efficerer, meque, *adolescentiam nondum intrantem*, arismetrica instructum maximo mercatori dedit discipulum... » (*De Gen. deor. gent.*, l. XV, c. 10).

2. Au reste, ni Tommaseo ni la Crusca n'ont enregistré d'exemple de Boccace au mot *adolescenza*.

à déterminer la limite extrême de la *puerizia*. Lorsque Boccace écrit : « Fanciullo cercai i regni Etrurii, e di quelli, in più ferma età venuto, qui (a Napoli) venni »[1], M. Della Torre a le droit de penser que cette *più ferma età* est synonyme de *puerizia*[2] ; mais quel en est le terme? Et pourquoi, faute d'employer le mot *adolescenza*, Boccace n'aurait-il pas donné à cette expression un sens plus étendu? Il est parfaitement certain que l'on constate chez les écrivains du Moyen-Age des fluctuations dans la définition des âges de l'homme[3]; Dante, par exemple, ne mentionne aucune subdivision de l'adolescence au quatrième livre de son *Convivio* (c. 24). Dans ces conditions, est-il tout à fait correct d'invoquer des classifications inflexibles pour interpréter des textes auxquels ces classifications paraissent étrangères? On remarquera d'ailleurs que si Boccace franchit la porte de Naples avant l'achèvement de sa quinzième année, comme je le crois probable, il était sur la limite des deux âges : avons-nous le droit d'affirmer que le conteur ne pouvait plus, sans commettre une faute, employer le mot *puerizia?* Y a-t-il là de quoi infirmer son témoignage positif touchant son arrivée à l'âge de puberté? Ce sont de simples questions que je pose.

Pour étayer sa chronologie, M. Della Torre tire grand parti du sonnet 86 de l'édition Moutier, où Boccace parle d'une dame qu'il courtise depuis cinq ans, et qui lui témoigne tant d'indifférence qu'elle ignore jusqu'à son nom. J'ai dit que rien ne prouvait que ce sonnet ait été écrit pour Fiammetta, et M. Della Torre me répond, fort amicalement d'ailleurs, qu'il pense que je ne crois pas très sérieusement à mon objection. Je lui en demande bien pardon, mais voici exactement ce que j'ai voulu dire, sans aucune ironie : les *Rime* de Boccace nous sont parvenues dans un état fragmentaire et dans un désordre bien naturels, puisque leur auteur, loin de les trier, de les classer et de les polir, comme fit Pétrarque, en avait brûlé la majeure partie! La seule chose surprenante, c'est qu'il en ait

1. *Ameto*, éd. citée, p. 225.
2. *La Giovinezza di G. Boccaccio*, p. 70.
3. *Ibid.*, p. 72.

échappé un si grand nombre. Mais ces *disjecti membra poetae* ne peuvent guère servir à reconstituer la psychologie de Boccace, faute de toute détermination chronologique; ce sont des matériaux d'une cohésion suspecte. Ce n'est pas là le roc sur lequel il faut construire. Parmi ces sonnets de Boccace, une infime minorité contiennent quelque allusion claire à Fiammetta; les autres, tous les autres, lui étaient-ils destinés? Libre à chacun de le supposer; mais ce n'est pas sur une conjecture de ce genre que l'on peut asseoir une chronologie. M. Della Torre me demande quelle autre femme Boccace a pu courtiser pendant cinq années consécutives? Je l'ignore profondément; mais mon ignorance n'est pas un argument capable de prouver que Fiammetta, cinq ans après avoir prié Boccace d'écrire le *Filocolo*, en fût encore à ne pas seulement connaître son nom. Or c'est ce que dit le sonnet 86[1]!

Sur un autre point de la démonstration, je n'ai formulé aucune réserve; M. Della Torre en conclut que je n'en ai pas à formuler. Il s'agit du passage du *Corbaccio*[2] où Boccace dit qu'à l'époque où il écrivait cette virulente invective contre les femmes il était sorti du maillot depuis quarante ans, et qu'il avait appris à connaître le monde *(li costumi del mondo)* depuis vingt-cinq ans. M. Della Torre nous apprend que les enfants passaient exactement un an au maillot, ni plus ni moins, donc ceci a été écrit en 1354; et comme, d'après sa chronologie, les premières amourettes de Boccace, avec Pampinea et Abrotonia, se placeraient en 1329, il y avait en 1354 vingt-cinq ans que le conteur avait fait ses premières expériences amoureuses. Le calcul est d'une justesse rigoureuse, et c'est un des cas où le biographe de Boccace ne peut assez s'extasier sur la précision des mathématiques[3].

J'admets la date 1354, en observant seulement que, d'après un autre passage du *Corbaccio*, l'année touchait à sa fin

1. Les explications de M. Della Torre, pour sortir de ce mauvais pas, sont à lire; cela ne peut pas s'analyser (*Giovinezza di G. B.*, p. 201-205): Maria d'Aquino connaissait le nom de Boccace sans le connaître, ou plutôt elle ne le connaissait pas comme Boccace aurait voulu qu'elle le connût, etc...

2. Je l'ai discuté dans le *Bulletin italien*, t. I (1901), p. 5-7.

3. *La Giovinezza di G. B.*, p. 131-142; cf. *Rassegna bibliogr.*, XIX (1911), p. 10-11.— Mais voir page suiv., note 2.

(l'anno... è tosto per entrar nuovo), ce qui, d'après le calendrier florentin, nous autorise à penser au trimestre janvier-mars que nous rattachons à 1355[1]. Boccace étant né, comme je le crois, sur les confins de 1313-1314, cela ne présente pas l'ombre d'une difficulté : il avait quarante et un ans quand il écrivit le *Corbaccio*. Mais pourquoi vouloir que l'expression « cominciare a conoscere i costumi del mondo » signifie précisément « s'éprendre de Pampinea et d'Abrotonia », ce qui est beaucoup plus précis? J'avoue que le contexte autorise cette interprétation ; mais est-elle nécessaire? Est-il vrai qu'il soit « impossible de sortir de là »? Si en 1354 Boccace se reportait vingt-cinq ans en arrière, il pensait à l'année 1329 ; or dans l'hypothèse où il serait arrivé à Naples en décembre 1328, c'était sa première année de vie napolitaine, c'est-à-dire de liberté relative au sortir de la maussade Florence — il la jugeait telle — et de l'étroite surveillance d'un père sans indulgence : c'est là que le petit Giovanni avait commencé à s'épanouir, et qu'il avait eu la révélation de tant de belles et douces choses : une nature clémente et propice à la rêverie, le culte de la poésie et de la gloire, l'amour aussi, qui rentre assurément dans la « connaissance du monde » ; mais je rappellerai ici que Caleone, aussitôt après avoir raconté son arrivée à Naples, au seuil de l'adolescence, ajoute que, à l'exemple des autres jeunes gens de la ville, il se mit à observer avec un très vif intérêt les beautés napolitaines, et qu'il ne tarda pas à tomber amoureux — il ne dit pas que ce fût six ans plus tard. Rien n'est donc moins surprenant que de voir Boccace faire partir de 1329 sa connaissance du monde et son expérience de la vie, même si l'aventure, fort peu claire, à laquelle se rattachent les noms de Pampinea et d'Abrotonia, a été un peu postérieure[2].

1. Dans mon article de 1901, j'avais hésité entre la fin de 1354 et la fin de 1355 (p. 7), puis, séduit par la chronologie de M. Della Torre, j'avais incliné pour la fin de 1354 (*Una confessione del Boccacio*, trad. it. du même article, Florence, 1905, p. 18-19) : je m'y tiens.

2. M. Della Torre croit à la valeur historique de tout ce récit ; même il se porte garant de la réalité des rêves de Boccace (*Giovinezza*, p. 140-141)! Il faut d'ailleurs noter que la date de décembre 1329 à laquelle arrive M. Della Torre n'est valable que pour le dernier rêve (*Ameto*, p. 227) ; or l'aventure avait déjà duré un temps impossible à déterminer : Boccace courtise Pampinea « non poco tempo », et s'éprend ensuite d'Abrotonia ; nous voici donc reportés avant 1329 pour le premier « innamoramento » ; que deviennent alors les vingt-cinq ans du *Corbaccio*?

IV. Je passe sur d'autres arguments plus inconsistants encore[1], et je termine par une observation moins négative. Lorsque Boccace rappelle (*Gen. Deor.*, XV, 10) que son père l'avait mis en apprentissage dans une grande maison de commerce avant qu'il fût arrivé à l'âge d'adolescence *(adolescentiam nondum intrantem)*, et après lui avoir appris seulement l'arithmétique, il n'établit aucune corrélation entre ce fait et son départ pour Naples; ce sont les biographes qui ont pris l'habitude d'identifier les deux événements. En réalité, un Florentin n'avait pas besoin d'aller si loin pour trouver des marchands de draps ou de soieries, ou encore des banquiers; d'ailleurs le récit d'Idalagos parle bien du voyage à Naples comme ayant coupé en deux l'activité commerciale de l'enfant: d'abord (à Florence) il avait fait son apprentissage, ensuite (à Naples) il avait mis en pratique les notions acquises[2]. Les expressions « me... maximo mercatori dedit discipulum, quem penes sex annis nil aliud egi... » *(Gen. Deor.*, XV, 10) obligent à penser que Giovanni, pendant ces six ans, ne changea pas de patron. Mais quoi de plus simple? Les Florentins n'avaient-ils pas de nombreux comptoirs à Naples ?

Si donc nous supposons, par pure hypothèse, que Boccace commença son apprentissage avec sa douzième année, les années 1325-1330 peuvent représenter cette première période, coupée, à la fin de 1328, par le passage de Florence à Naples. Par suite, les six années incomplètes consacrées à l'étude du droit canon — « fere tantumdem temporis in cassum etiam laboravi » — seraient les années 1331-1336. La passion pour Fiammetta, aussitôt suivie d'une grande activité poétique, ayant éclaté au printemps de 1336, nous comprenons de reste pourquoi le « sexennium » juridique ne fut pas achevé. Cette hypothèse — je ne me lasserai pas de dire que ce n'est pas une certitude — a sur celle de M. Della Torre le très grand

1. Par exemple, M. Della Torre déduit du récit des mésaventures de Filippa de Catane que Boccace était à Naples dès 1324 (*Giovinezza*, p. 65-66); les données chronologiques que l'on peut tirer de ce chapitre du *De Casibus* demanderont à être discutées plus longuement, à part.

2. « Abbandonati i paternali campi, in questi boschi venni l'apparato uficio a operare » (*Filocolo*, t. II, p. 243).

avantage qu'elle tient compte d'une affirmation positive de Boccace. Si au contraire le sexennium juridique avait commencé à la fin de 1329, et si Boccace était tombé amoureux de Fiammetta le 30 mars 1331, il aurait aussitôt « complètement mis de côté ses études pour se consacrer tout entier à la composition du *Filocolo* et des poésies dans lesquelles il exaltait la beauté de sa dame »[1]; dans ces conditions, le sexennium eût été tellement incomplet qu'il se serait réduit à un an et demi au plus! Est-ce vraiment là ce que dit Boccace?

Ma conclusion est qu'il faut tenir compte en premier lieu des affirmations catégoriques du conteur et s'y tenir fermement. Dans l'espèce, ces affirmations se lisent au livre XV de la Généalogie des dieux; puis, pour la détermination du jour de l'« innamoramento », dans l'introduction du *Filocolo;* enfin, pour l'intervalle qui s'écoula entre l'arrivée à Naples et la rencontre de Fiammetta en l'église Saint-Laurent, dans le récit de Caleone dans l'*Ameto*. A ces passages, j'ose ajouter la phrase du même récit de Caleone relative à l'âge de puberté. Contre ces témoignages formels, ne sauraient prévaloir les textes qui donnent lieu à des interprétations contradictoires ou à des déductions discutables.

III

Violante.

I. Que Boccace ait eu plusieurs enfants, c'est ce qui ressort de son propre témoignage; nous lisons en effet dans son églogue XIV (v. 29 et suiv.):

Sed respice, numquid
Videris hos usquam comites; vidisse juvabit!
— Non memini vidisse quidem...
— Non Marium Iulumque tuum dulcesque sorores
Noscis, et egregios vultus? Tua pulcra propago est!

Cela fait, outre Olympia qui parle, deux garçons, Marius et Iulus, et au moins une autre fille, pour justifier le pluriel

1. A. Della Torre, *Giovinezza*, p. 154.

sorores — peut-être davantage! Il est vrai que Boccace ne paraissait pas avoir conservé d'eux un souvenir très précis, soit qu'ils fussent morts en bas âge, soit que, père peu convaincu, il s'en soit désintéressé. Un seul de ces enfants, l'Olympia de l'églogue, éveilla dans son cœur une affection durable, qu'il rappelait encore avec émotion bien longtemps après la mort de cette petite fille.

A deux reprises, en effet, il parle d'elle dans ses lettres. Dans la lettre, si intéressante à tous égards, qu'il adressait de Florence à Pétrarque, le 30 juin 1367[1], on lit ce passage souvent cité, et bien touchant, où il raconte comment la vue de la petite-fille de Pétrarque lui a rappelé la fillette qu'il avait perdue :

Inde has inter oblationes et ecce modestiori passu quam deceret aetatem venit Electa tua, dilecta mea, et antequam me nosceret ridens aspexit. Quam ego non laetus tantum sed avidus ulnis suscepi. Primo intuitu virgunculam olim meam suspicatus. Quid dicam? Si mihi non credis, Guilielmo ravennati medico et Donato nostro qui novere credito : eadem, quae meae fuit, Electae tuae facies est, idem risus eademque oculorum laetitia, gestus incessusque, et eadem totius corpusculi habitudo, quanquam grandiuscula mea eoque aetate esset provectior: quintum quippe jam annum attigerat et dimidium dum ultimo illam vidi. Insuper si idem idioma fuisset, verba eadem erant atque simplicitas. Quid multa? in nihilo differentes esse cognovi nisi quia aurea caesaries tuae est, meae inter nigram rufamque fuit. Heu mihi! quoties dum hanc prosaepe amplector et suis delector collocutionibus, memoria subtractae mihi puellulae lacrimas ad oculos usque deduxi, quas demum in suspirium versas emisi, advertente nemine. In hac igitur Electa tua quid fleverim, quid tristis essem jam dudum videre potes[2].

L'autre mention que Boccace a laissée de sa fille est contenue dans sa lettre à fra Martino da Signa, auquel il explique le sujet de chacune de ses églogues :

Pro Olympia intelligo parvulam filiam meam olim mortuam ea in aetate in qua morientes cœlestes effici cives credimus; et ideo,

1. Il s'agit de la lettre *Ut te viderem;* pour sa date, voir H. Cochin, *Boccace, études italiennes* (Paris, 1890), p. 289.

2. F. Corazzini, *Lettere di G. Boccaccio* (1877), p. 126-127 : j'en corrige le texte, fort peu correct, sur le manuscrit de la Bibl. Nationale à Paris (ms. lat. 8631, fol. 45), sans pourtant m'astreindre à en reproduire l'orthographe.

ex Violante cum viveret, mortuam coelestem, id est Olympiam, voco[1].

Le texte de l'églogue confirme le prénom de Violante (v. 245-246)[2] :

> et semper Olympia coelo,
> Quae fueras terris Violantes, inclita fies.

Nous y apprenons en outre que l'enfant mourut lors d'un voyage que fit Boccace à Naples (v. 51-54) :

> Te Fusca ferebat
> Calchidicos colles et pascua lata Vesevi
> Dum petii, raptam nobis Cybelisque sacrato
> Absconsam gremio, nec post haec posse videri.

De ces textes, il ressort que :

a) Violante est morte avant d'avoir atteint l'âge de sept ans ;

b) la dernière fois que son père l'avait vue, elle était au milieu de sa cinquième année — elle avait quatre ans et demi[3];

c) elle est morte — à Florence apparemment — pendant un voyage de Boccace à Naples.

Il faut s'arrêter sur l'expression employée par Boccace pour rappeler ce voyage qui le retenait au loin, au moment où mourut Violante : « pascua lata Vesevi || Dum petii ». Mon excellent ami O. Hecker insiste pour que l'on voie ici la preuve que Violante est morte pendant que son père était en route pour se rendre à Naples[4]. Mais le temps qui marque l'action inachevée, en voie d'accomplissement, est l'imparfait et non le parfait : ce dernier temps, au contraire, est souvent employé, tant en latin qu'en italien, à peu près comme un plus-que-parfait, pour indiquer l'action entièrement terminée : j'y étais arrivé — donc j'y étais. Est-ce sur le sens propre de *dum*, opposé à *cum*, que l'on peut fonder cette interprétation? Il suffit de lire quelques lignes du latin de Boccace pour se

1. F. Corazzini, *op. cit.*, p. 173.

2. Je cite naturellement la leçon du manuscrit autographe et revisé, qu'a publiée O. Hecker, *Boccaccio-Funde* (1902), p. 91.

3. C'est par erreur que j'ai écrit jadis (*Giorn. storico della lett. ital.*, t. XXVIII, p. 167) qu'elle avait cinq ans et demi lorsque Boccace la vit pour la dernière fois ; il ne dit pas en effet *quintum annum compleverat*..., mais *attigerat*.

4. *Boccaccio-Funde*, p. 31.

convaincre qu'il confond entièrement ces deux conjonctions; les seules citations contenues dans ces notes en offrent plusieurs exemples probants, avec l'imparfait, avec le parfait, l'indicatif ou le subjonctif. J'interprète donc *Dum petii* dans le sens le plus large : « lors d'un séjour que je fis à Naples. »

II. Olympia raconte encore qu'à son arrivée au ciel elle fut affectueusement accueillie par un parent, désigné sous le nom d'Asylas. Les vers qui le concernent méritent d'être cités (v. 229-240) :

Quos inter placido vultu cantabat Asylas,
Dum silvis assumpta prius sum monte[1] levatis.

SYLVIUS

Ergo, precor, noster montem conscendit Asylas?
Emeruit, nam mitis erat fideique vetustae
Praeclarum specimen; faciat Deus ipse revisam!
Sed dic, tene, precor, novit dum culmen adires?

OLYMPIA

Imo equidem applaudens injecit brachia collo,
Et postquam amplexus laetos ac oscula centum
Impressit fronti, multis comitantibus, inquit :
Venisti, o nostri soboles carissima Silvi?
De Libano nunc *sponsa veni* sacrosque hymenaeos
Cantemus, matremque viri, mea neptis, honora.

Ce passage est d'une grande importance, car il est incontestable que cet Asylas représente Boccaccino di Chelino, père de Boccace (Sylvius) et aïeul de Violante (Olympia). Les doutes soulevés sur ce point à cause des expressions sévères que le conteur applique ailleurs à son père sont entièrement déplacés[2] : de ce que, en 1340-1341, lorsqu'il écrivit le cinquième livre du *Filocolo* et l'*Ameto*, Boccace, sous l'empire de certaines circonstances déterminées, que nous connaissons assez bien, éprouva contre Boccaccino une mauvaise humeur dont l'expression alla parfois jusqu'à la dureté, il ne suit

1. Cette montagne représente pour Boccace le Paradis.
2. B. Zumbini, *Giornale storico della letteratura italiana* (1886), t. VII, p. 141.

nullement que cette attitude ait dû se perpétuer. Depuis longtemps on a remarqué que les appréciations formulées par Boccace sur son père, dans l'*Amorosa Visione* et dans la *Fiammetta*, sont beaucoup moins malveillantes. Pourquoi, quand Boccaccino fut mort, son fils aurait-il poursuivi sa mémoire d'une haine qui convient vraiment mal à son caractère? Il nous suffit de voir que, dans un passage de sa *Généalogie des Dieux*, il rend hommage à la foi très catholique de son père[1], pour lire sans surprise ce qu'il dit ici de lui sous le nom d'Asylas[2]. Au reste, les mots « nostri soboles carissima Silvi » précisés par « neptis » ne laissent place à aucun doute.

Il résulte de cette rencontre d'Olympia et d'Asylas, et du joyeux salut qu'échangent les deux personnages, que le grand père était mort avant sa petite-fille, et aussi que la petite-fille était née avant la mort du grand-père, car celui-ci la reconnaît, plus vite même que ne fait Sylvius-Boccace. Or, nous savons que Boccaccino est mort après le mois de juillet 1348 et avant janvier 1350[3]. Aucun indice sérieux, à ma connaissance, ne peut être invoqué pour restreindre ce délai[4]; ainsi, la fille préférée de Boccace doit être née avant 1348-1349.

Ceci nous permet d'ajouter cette conclusion aux trois précédemment formulées :

d) La mort de Violante n'a pas pu se produire avant la fin de juillet 1348, et l'on doit écarter toute hypothèse qui reporterait sa naissance après l'année 1349.

Les autres indices chronologiques que l'on peut essayer de tirer du texte de l'églogue sont entièrement décevants, parce qu'ils se contredisent : lorsque Boccace écrivit cette

1. L. XII, c. 65, fin.

2. On remarquera d'ailleurs que les mots *faciat Deus ipse revisam* n'expriment pas nécessairement l'impatience que Boccace avait de revoir son père, mais plutôt d'être admis lui-même sur la montagne du Paradis.

3. Le codicille que Boccaccino fit à son testament en juillet 1348 est connu depuis Manni (*Ist. del Decam.*, p. 21), ainsi que l'acte déclarant Boccace tuteur de son jeune frère Jacopo (*ibid.* Cf. Crescini, *Contributo*, p. 258).

4. M. Ed. Hutton (*G. Boccaccio*, Londres, 1910, p. 145) se méprend sur l'année du document du 9 mai 1348 (et non 1349!) cité par M. Crescini (p. 258), et M. Oscar Hecker fait état de la date « 15 mai 1349 » que certaines éditions (1547, 1801) donnent à la lettre à Francesco de' Bardi ; mais cette date manque dans l'édition Moutier (t. XVII) et dans Corazzini ; y a-t-il un seul manuscrit qui la donne ? M. A. Della Torre rapporterait la lettre au premier séjour de Boccace à Naples (p. 320), avec vraisemblance selon moi ; voir ci-dessus, I, § 4.

pièce, Violante était-elle morte depuis peu, ou depuis longtemps? Depuis longtemps, affirme l'un, car Sylvius dit (v. 58-59):

Quibus, obsecro lustris
Te tenuit tam longa dies?

et parce que Violante est maintenant une grande fille, bonne à marier, *matura viro* (v. 25), comme ses frères sont devenus méconnaissables, car ils ont de la barbe au menton (v. 74-75):

Abstulit effigies notas lanugine malas
Umbratas vidisse meis.

— Elle était morte depuis peu de temps, réplique l'autre, parce que Sylvius dit (v. 24-25) :

Mirum quam grandis facta diebus
In paucis;

et d'ailleurs la plénitude de croissance que Boccace observe chez ses enfants peut être considérée comme inhérente à leur condition de bienheureux[1]. D'une manière ou de l'autre, on est donc assuré de contredire une des expressions du poète; le mieux est sans doute de ne pas en tenir compte dans cette enquête.

Dans ces conditions, je ne crois pas devoir renoncer à l'hypothèse que j'ai eu l'occasion de formuler jadis : le voyage de Boccace à Naples, pendant lequel mourut Violante, peu après Boccaccino, serait celui de 1348-49[2]. Boccace était à Forlì en décembre 1347, puis à Naples, avec Francesco degli Ordelaffi, en février 1348, et sans doute il y fit un séjour prolongé[3]; nous n'avons aucune raison de croire qu'il en revint avant la fin de 1349. S'il avait quitté Florence pour Forlì vers octobre 1347 — je désigne ce mois par pure

1. E. Carrara, *Un oltretomba boccaccesco* (Bologna, 1899), p. 59; on aimerait que l'auteur eût apporté quelque texte à l'appui de cette idée; il est évident que les choses ne se passent pas ainsi chez Dante.
2. *Giornale storico della letteratura italiana,* t. XXVIII (1896), p. 168.
3. J'ai étudié ce point en 1894, dans les *Mélanges d'Archéol. et d'Hist.* de l'École de Rome, t. XIV.

hypothèse pour faciliter les calculs — et si alors Violante avait quatre ans et demi sonnés, elle était donc née vers mars ou avril 1343 ; et si elle mourut au printemps ou dans l'été de 1349, elle venait donc d'entrer dans sa septième année.

M. Oscar Hecker objecte[1] que Boccace, dans sa lettre à Pétrarque *(Ut te viderem)*, invoque le témoignage d'un médecin, Guillaume de Ravenne, et de son ami Donato degli Albanzani, qui avaient connu sa fille. Comment et où l'avaient-ils vue? Nous ne savons rien des relations du conteur avec le médecin ; mais son amitié avec Donato est confirmée par des textes nombreux. M. O. Hecker ne pense pas que leur première entrevue à Ravenne puisse être antérieure à 1350 ou 1353. Tel est aussi, à peu près, l'avis de M. Fr. Novati, pour lequel une rencontre à Ravenne dès 1346 est improbable, car Donato n'avait alors qu'une vingtaine d'années[2]. Relisons les vers de Boccace qui seuls peuvent ici nous éclairer : ils appartiennent à sa seizième églogue, dédicace de tout son *Bucolicum Carmen* à Donato (écrite au plus tard en 1366); *Angelus*, c'est-à-dire l'églogue elle-même, demande à *Apenninus* (Donato, natif du Casentin) s'il ne connaît pas le vieux *Cerretius* (Boccace) ; et Apenninus répond :

Jam vidisse senem memini, nostrisque sub antris
Nonnunquam duros solitum recreare labores.
Dumque ravennatis Cyclopis staret in antro
Et fessus sylvas ambiret saepe palustres,
Vidimus, atque Henetum dum venit cernere colles.

Le dernier vers fait clairement allusion aux voyages de Boccace en Vénétie — le plus récent remontait à 1363 ; — auparavant, Donato avait vu Boccace à Ravenne, à la cour des seigneurs da Polenta, d'où il aimait aller explorer les majestueuses solitudes de la célèbre Pineta. Je ne veux pas discuter si ce souvenir se rapporte à 1346 plutôt qu'à 1350 ; nous n'en pouvons rien savoir. Mais les deux premiers vers, si je ne m'abuse, font allusion à une rencontre de Donato avec

1. *Boccaccio-Funde*, p. 83.
2. *Archivio stor. italiano*, 1890 (t. VI de la 5e série), p. 365 note.

Boccace antérieurement à celles de Ravenne et de Padoue : quelles sont ces grottes où Apenninus se rappelait avoir vu Cerretius en quête de distraction, au milieu de ses durs travaux? Donato étant Toscan, avant de se fixer à Ravenne, n'avait-il jamais vécu à Florence? N'y était-il jamais passé? Lorsque, sous le nom d'Apenninus, il dit *nostris sub antris* — par opposition à l'antre du Cyclope et aux collines des Venètes — ne désigne-t-il pas ces coteaux florentins, si chers à Boccace, au moment où il composait le *Ninfale Fiesolano?* Pour ma part, je le crois; et par suite il ne me paraît pas improbable que Donato ait vu Violante, à Florence, sur les genoux de Boccace, entre 1343 et 1347.

Henri HAUVETTE.

CHARLES-QUINT ET CLÉMENT VII A BOLOGNE

(1529-1530)

(*Suite*[1].)

III

Le 23, sur une dernière instance du cardinal Accolti, protecteur d'Espagne, le Pape fixa le sacre impérial au jeudi 24, fête de saint Mathias; c'était le *natalis dies* de Charles, et l'anniversaire de Pavie.

Un pont de bois avait été dressé entre le palais et Saint-Pétrone; de riches tapisseries, des fleurs et des feuillages artificiels servaient à la décoration; et pour achever la ressemblance avec Saint-Pierre de Rome, deux chapelles de bois, l'une dédiée à Saint Grégoire, l'autre appelée Sainte-Marie entre les Tours, terminaient le pont; celle-ci devait recevoir l'empereur élu, admis à son entrée, dans le Chapitre de la Basilique Vaticane. Sur un cercle nommé la roue de porphyre, imité de celle du Latran, on plaça le fauteuil de César.

Les galeries latérales, réservées aux spectateurs de marque, comportaient des places payantes.

Entre les deux colonnades qui font face au palais du Podestat, un groupe figurait Hercule suffoquant contre sa poitrine le géant Antée, avec les colonnes portant la devise « Plus oultre », surmontées de l'aigle noir à deux têtes, les ailes étendues; au-dessous, deux lions d'or; l'ensemble formait une fontaine destinée à verser le vin blanc et le vin rouge à la foule accourue.

A l'intérieur de l'église, une crédence chargée de vases d'or excita la convoitise d'un inconnu qui, s'étant présenté vêtu d'une cape noire, et avec force révérences, enleva sans diffi-

1. Voir *Bull. ital.*, t. XI, p. 99.

culté un de ces objets rares, et s'éloigna tranquillement au milieu des familiers de la Cour qui le croyaient chargé d'accomplir un rite convenu.

Le dernier à venir, parmi les princes souverains, fut le duc de Savoie, Charles le Bon, qui avait épousé Béatrice de Portugal, belle-sœur de Charles-Quint[1].

Quoique bossu et difforme, il se rendit populaire par sa bénignité et ses manières affables; les cardinaux et le comte de Nassau allèrent le complimenter à quelque distance de Bologne, et il fut logé au palais. Dès l'aube du 24, Leyva, toujours travaillé par sa goutte, s'était fait porter sur la place afin d'organiser le service d'ordre; après une nuit pluvieuse, le temps se rasséréna, et les curieux que les rues ne pouvaient contenir se pressèrent jusque sur les toits.

Nous ne décrirons pas une seconde fois le cortège des cardinaux et des autorités municipales; disons seulement que Clément VII portait le pluvial orné de ce fameux bouton de cristal, taillé par Benvenuto Cellini, où scintillait le diamant de Charles le Téméraire, acheté jadis par Jules II à Ludovic le More.

Le Napolitain Muscettola jouait le rôle de maître des cérémonies du cortège impérial : pages, écuyers, hérauts, capitaines, ambassadeurs, princes et prélats s'avançaient d'abord, puis le sire de Croy, grand-majordome, seigneur de Rhodes, précédant les quatre feudataires de l'Empire. C'étaient le marquis de Monferrat, portant le sceptre; le duc Philippe de Bavière, Électeur Palatin du Rhin, portant le globe d'or; le duc d'Urbin, en dalmatique, portant le glaive; le duc de Savoie, portant le diadème, en forme de mitre surmontée d'un demi-cercle d'or où était fixé un petit globe, avec la croix. Le prince de Sanseverino, qui aspirait à l'une de ces charges

1. Quoiqu'il fût oncle de François I[er], ce prince avait perdu la majeure partie de ses domaines au cours des guerres d'Italie. Son fils Louis, qui devait épouser Marguerite de France, mourut à Madrid en 1536. L'auteur (cité plus haut) de la *Cronique du Roy Françoys,* parlant de ses fluctuations entre les deux couronnes, dit qu'il ne veut blâmer sa faute, « car il me sembleroit proprement dire mal de nostre grand père Adam, à l'imitation duquel le bon et vray duc a péché par la coulpe de sa femme ».

Charles avait le titre de Vicaire impérial en Germanie.

honorifiques, avait refusé, par dépit, de figurer dans le cortège, et s'en allait, masqué, à travers la ville.

L'empereur, vêtu de brocart d'or, la couronne de fer en tête, marchait entre les cardinaux Salviati et Ridolfi; le comte de Nassau, camérier majeur, soulevait la traîne du *paludamentum;* Lannoy, Pierre de Tolède, vice-roi de Naples, et la grandesse espagnole formaient sa suite immédiate, avec les secrétaires et conseillers d'État.

A l'entrée de la chapelle Sainte-Marie, l'évêque de Malte lut le bref pontifical, et Charles prêta serment entre les mains du cardinal Enckevoirt, reçut des chanoines les insignes qui l'agrégeaient au Chapitre, puis l'on se dirigea vers Saint-Pétrone au chant des paroles évangéliques : « *Petre, amas me?* »

On n'avait pas franchi le seuil que le pont de bois s'écroula sur l'espace de six à huit pieds, entraînant force spectateurs; quelques-uns périrent blessés par les pertuisanes et les hallebardes des sentinelles, et le théologien flamand Pighius, l'adversaire de Luther, le maître du futur Paul III, faillit être du nombre. César garda beaucoup de sang-froid au milieu de l'émotion générale, et la cérémonie ne fut même pas interrompue.

Conduit par les cardinaux, il se dépouilla de la chape et du rochet dans la chapelle Saint-Grégoire, se revêtit des sandales, de la dalmatique, d'un pluvial orné de rubis et de diamants, avec l'aigle brodée portant une image d'empereur entre ses deux têtes, les colonnes d'Hercule et Dieu le Père bénissant, le tout estimé 800,000 écus[1].

Soutenu par plusieurs dignitaires, il s'achemina vers la roue de porphyre et, agenouillé devant le fauteuil, récita la confession dite de Saint-Pierre; les cardinaux Accolti et Orsini l'ayant quitté, deux autres *porporati*, l'archidiacre Cibo et l'archiprêtre Campège entonnèrent les litanies, puis récitèrent les oraisons rituelles. Le doyen du Sacré-Collège, Farnèse, lui

1. C'est ce pluvial que Guido Reni a copié dans celui de Saint Pétrone; voir le tableau des Cinq Protecteurs de Bologne, à la Pinacothèque de la ville; l'original, donné aux chanoines de Sainte-Marie-du Reno, a été brûlé.

fit une onction au bras droit avec l'huile des catéchumènes, une seconde à l'aisselle, et le reconduisit à l'issue du pont, accompagné de ses collègues Pucci et del Monte.

Un conflit de préséance surgit alors entre l'ambassade génoise et celle de Sienne; le maître des cérémonies aurait assigné le premier rang aux Siennois; César, consulté, refusa de trancher le différend, et comme un certain désordre se produisit à l'entrée de la chapelle majeure, l'envoyé de Ferrare, Marco Pio da Carpi, voulut à son tour prendre le pas sur les Génois; invité par le Pape à se retirer, vu que son prince n'était pas encore réconcilié avec le Saint-Siège, il céda, mais les Siennois revenant à la charge, le Génois Lercario souffleta l'un de ceux-ci; il eut sa robe déchirée, mais finit par installer ses deux collègues au poste convoité. Les Siennois, comptant sur l'appui de leur compatriote, le cardinal Piccolomini, s'écriaient qu'il était indigne de voir leur antique cité sacrifiée à une république plusieurs fois assujettie à des puissances étrangères. Lercario répliquait que Gênes avait invoqué d'elle-même le protectorat français pour apaiser les discordes civiles, et qu'en dernier lieu c'était Doria qui avait assuré le triomphe de Charles-Quint.

Ni le Pape ni l'empereur ne voulurent trancher cette question épineuse; finalement, les Siennois se rapprochèrent de celui-ci, et les Génois de celui-là; Lercario protestant à haute voix, Clément lui assigna un siège honorable, et tous les assistants se levèrent pour le saluer, ainsi que ses collègues.

L'incident terminé, la cérémonie reprit son cours; le Saint-Père officiait, l'empereur faisant sous-diacre; on chanta l'épître en grec et en latin; au graduel, Charles reçut des mains du Pape l'épée, le sceptre, le globe et le diadème, présentés par le cardinal Cibo; Ridolfi et Salviati le conduisirent ensuite à un siège de deux degrés moins élevé que le trône pontifical, tandis que les chapelains et le chœur proféraient les acclamations traditionnelles : « *Domino Carolo, Imperatori semper Augusto, a Deo coronato, vita et victoria!* » et que le fracas des fanfares et de l'artillerie éclatait au dehors.

« On eût dit que Jupiter, écrira le célèbre Cornélius

Agrippa[1], avait lâché tout ce que son trésor céleste renfermait de plus bruyant. »

A l'offertoire, Charles fit une offrande estimée 300 ducats; il continua de servir la messe, et reçut la Sainte Communion sous les deux espèces, après avoir échangé le baiser de paix avec les officiants.

Le Pape et l'empereur quittèrent l'église sous un même baldaquin, la main gauche du Pape dans la main droite de Charles, qui tenait le globe de la main gauche; Georges Trissino de Vicence, l'auteur de l'épopée qui a pour titre *L'Italie délivrée des Goths*, portait la traîne du manteau pontifical.

Il fallut une demi-heure pour que la foule s'écoulât et permît aux souverains de descendre sur la place; malgré les instances de Charles, Clément ne consentit point à lui laisser tenir par la bride la monture destinée au Pontife, et ils chevauchèrent sous le même baldaquin, André Doria tenant la bride, et le duc d'Urbin debout à l'étrier de la haquenée impériale.

Les gonfaloniers des arts, les estafiers de la ville et le corps municipal, avec les Recteurs et les Anciens, précédaient le long cortège des porte-étendards et de la chapelle papale; le sacriste, archevêque de Dyrrachium, à cheval sous un dais que soutenaient les sénateurs et les docteurs, portait le Saint Sacrement. Je renonce à énumérer une fois de plus tous les dignitaires, civils et ecclésiastiques; Giordani leur consacre des notes qui forment un véritable répertoire biographique du XVIe siècle.

Nommons cependant le héraut d'armes Bourgogne, qui distribuait à pleines mains les médailles d'or et d'argent à l'effigie de César, ceux qui représentaient François Ier, Henri VIII et le duc de Savoie; ce dernier portait, selon les uns, la couronne de fer, selon d'autres, un chapeau réservé, le cas échéant, pour couvrir le chef de l'empereur.

Le comte de Nassau, les patriarches d'Antioche et d'Aquilée, de nombreux prélats, parmi lesquels Gabriel de Grammont, évêque de Tarbes et bientôt après cardinal, suivaient les

1. Ce singulier personnage, « *eques auratus*, » médecin et alchimiste, aurait servi de modèle au Her Trippa de Rabelais, qui l'aurait rencontré à Lyon.

souverains; le collège des docteurs, les fanfares et les troupes terminaient le cortège. On remarquait, sur un grand cheval bardé de fer, un géant flamand, Antoine Pepulier, sur la tête duquel plusieurs esclaves agitaient un pavillon de soie couronné de l'aigle bicéphale[1].

Notre chroniqueur décrit par le menu les costumes des seigneurs espagnols ou italiens; à ces couleurs voyantes, les Allemands préféraient des teintes sombres, qui faisaient ressortir leurs colliers d'or massif; seul, André Doria fixait l'attention par sa dignité simple et sa vénérable barbe blanche; le prince de Bisignano (Sanseverino) n'avait pu arriver assez tôt, et celui de Salerne s'était abstenu pour ne pas marcher derrière le duc d'Ascalona; une raison semblable retenait le marquis de Mantoue, à moins qu'il ne préférât réserver tout son luxe pour la réception qu'il préparait à l'empereur. Le duc de Milan était malade, et le duc de Ferrare attendait un sauf-conduit afin de se présenter au Pape.

De Saint-Pétrone, par les loges des Banchi, la rue des Orfèvres, San Stefano et le palais Pepoli, on se rendit à Saint Dominique, assimilé pour la circonstance au Latran, comme Saint-Pétrone à Saint-Pierre ; les chanoines de la basilique romaine y attendaient Charles, qui fut agrégé au Chapitre, dans la chapelle Guidotti, et créa de sa main plus de 200 chevaliers ; on dit que couvert de sueur et pressé par la foule, il abaissa enfin son épée en ajoutant : « *Estote milites, todos todos* », tandis qu'il murmurait en espagnol : « *No puedo mas* » (Je n'en puis plus). Les assistants, déclare un chroniqueur, se retirèrent « *cavalieri contentissimi* ». Les vingt-quatre pages et les porte-étendards de la ville eurent part à cette faveur. Le soir tombait, et la cérémonie durait depuis neuf heures lorsqu'on rentra au palais ; Charles put se reposer un quart d'heure avant le dîner de gala qui réunit à des tables et dans des pièces distinctes, selon le rite des préséances, cardinaux, princes, prélats et simples gentilshommes.

1. Ce géant mourut de la fièvre quelques semaines après; le peintre Nicolo dell' Abate, qui accompagnera Primatice à Fontainebleau, le reproduisit au naturel sur une fresque de l'église Saint-Lorenzo à Porta Stiera, où il est enseveli; voir la gravure, et une curieuse épitaphe, dans Giordani, *note* 100.

César porta un toast au Pape ; le cardinal de Médicis y répondit ; on but également les santés de l'impératrice, du roi Ferdinand et de l'infant d'Espagne ; on jetait par les fenêtres les débris du festin à la foule qui criait : « Vive l'auguste Charles, glorieux sur terre et sur mer ! »

Le groupe d'Hercule et d'Antée, décrit plus haut, était flanqué d'un lion et d'une lionne grandeur naturelle, versant par la gueule du vin rouge et du vin blanc, tout le jour et une partie de la nuit ; à un foyer voisin, les soldats faisaient rôtir à la broche un bœuf entier, garni à l'intérieur d'agneaux, de lièvres, d'oies, de poules et autres volailles ; les cornes et les pieds étaient peints et dorés.

A la réception qui suivit le repas, l'empereur conféra, sur la requête de Thomas Campège, aux membres de la Faculté des Arts le privilège accordé précédemment aux légistes, d'être chevaliers et comtes palatins ; il voulut encore faire quelques chevaliers, mais au moment où le duc d'Urbin lui tendait le glaive, la poignée se détacha et les pierres précieuses tombèrent. Les gens superstitieux en conclurent que l'armée impériale, éloignée de son chef, serait mal gouvernée ; certains courtisans, mieux avisés, assurèrent que l'épée se tournerait contre l'Orient, pays des pierres précieuses, et que les capitaines s'enrichiraient aux dépens du Turc.

Un privilège spécial à la nation germanique fut signé le lendemain, et confirmé par le Pape.

Le séjour prolongé des Espagnols n'allait pas sans incidents fâcheux : quelques officiers se plaignirent de n'avoir pas été salués par deux sénateurs, Gozzadini et Lupari, qui les croisaient en traversant la place ; on échangea des paroles mordantes, et on en vint aux coups ; les sénateurs se réfugièrent chez le comte Lambertini, dans la rue des Orfèvres, tandis que des soldats italiens accourus avec d'autres habitants, arrêtaient les soldats espagnols, qui avaient dégainé sur l'ordre de leurs officiers.

Lupari fut blessé à la cuisse, et Gozzadini se concerta avec le comte Pepoli, chef du parti français, pour organiser des patrouilles de jeunes gentilshommes qui, circulant la nuit

à travers les rues, tuèrent un grand nombre de soldats étrangers, devenus la terreur des habitants; on jetait les cadavres dans des puits, en ayant soin d'en laisser quelques-uns sur le pavé, par manière d'exemple.

« Le climat leur parut bientôt si pesant et pernicieux, qu'ils regagnaient leurs quartiers avant le crépuscule. »

Les Allemands, presque toujours ivres, ne secouraient guère les Espagnols; aussi le général Antonio de Leyva voulut-il que le Pape interdît le port des armes aux Bolonais; Gozzadini, présent à l'entrevue, protesta fièrement, et Leyva, furieux, s'écria : « Nous avons mis le frein à Milan, nous le mettrons aussi à Bologne. » « A Milan, répliqua Gozzadini, on fabrique aiguilles et dés, à Bologne, épées et poignards, et il s'y trouve des hommes capables de les manier. »

Clément VII sourit et congédia Leyva avec de bonnes paroles.

Un magistrat, nommé Paul Pasi, réussit à faire entendre à l'empereur qu'il valait mieux éloigner ses troupes de la ville, et les répartir aux environs.

Les divertissements du carnaval n'empêchaient pas Charles-Quint de témoigner son goût pour des plaisirs plus nobles : Frédéric de Gonzague lui avait offert deux tableaux du Corrège, et le cardinal Campège plusieurs miniatures de Giulio Clovio, élève de Jules Romain, qui s'était retiré à Mantoue après avoir cruellement souffert du Sac de Rome. Un grammairien de Ferrare, Francesco Alunno, excellent calligraphe, lui fit admirer une copie du Credo et du Ier chapitre de Saint-Jean, contenue, sans abréviation, dans l'espace d'un denier, et l'Arétin, qui rapporte ce détail, ajoute avec son emphase ordinaire, qu'Alunno mettait plus de variétés dans ses caractères qu'il n'y avait de langues à Babel.

Ce talent du relief en miniature appartenait également à Properzia de' Rossi, qui avait gravé sur un noyau de pêche la Passion tout entière ; cette femme exceptionnelle, qui avait aussi sculpté plusieurs statues de la façade de Saint-Pétrone, venait de mourir à Bologne, victime d'un amour malheureux, et de la basse jalousie d'un rival, le peintre Aspertini.

Le 27 février, l'empereur visita l'église Saint-Jean in Monte,

où il put contempler, éclipsant les toiles récentes de Costa, de Francia et de Pérugin, la Sainte Cécile de Raphaël ; c'était le cardinal Pucci qui avait commandé ce chef-d'œuvre pour décorer la chapelle que sa parente, la Bienheureuse Hélène Duglioli dall' Olio légua plus tard aux Bentivoglio.

Une Madonne de Raphaël existait alors au palais Casali, voisin de cette église, et où Charles-Quint fut reçu par le sénateur Casali et son frère Grégoire, qui remplissait alors les fonctions d'agent d'Henri VIII en Italie.

A son retour au Palais, il subit une harangue du rhéteur Romolo Amaseo, qui le suppliait au nom du Sénat d'éterniser par quelque monument public le souvenir de son sacre ; l'empereur promit d'ériger à Saint-Pétrone une chapelle dédiée à saint Maurice, avec des fresques reproduisant les scènes et les personnages du couronnement, et où l'on prierait à perpétuité pour la Maison d'Autriche ; ce projet n'aboutit point, malgré les instances réitérées des magistrats de Bologne.

Un nuage demeurait à l'horizon : c'était Florence, toujours opiniâtre à défendre sa liberté ; vainement l'ambassadeur Bonsi avait-il insisté pour qu'on traitât avec le Pape avant le départ de l'empereur; on le soupçonna de trahison et l'on refusa tout accord; le prince d'Orange vint donc à Bologne solliciter de nouvelles troupes, de l'argent et de l'artillerie.

Sur ces entrefaites, peu s'en fallut que la mort subite de César ne donnât un tour imprévu à la politique générale : il traversait, avec Alexandre de Médicis, une galerie de bois qui conduisait à sa chapelle privée, lorsqu'une poutre se détachant tomba juste à ses pieds; le jeune duc s'effraya, mais Charles, levant les yeux au ciel, dit simplement : « Je ne sais si je naquis à Gand ou à Bologne; quoi qu'il en soit, je suis né deux fois en février. » Les astrologues déclarèrent à ce propos que jamais plus empereur ne serait couronné en Italie.

Aux fêtes du carnaval succédèrent enfin les austérités du carême : la station des Cendres eut lieu à Saint-Dominique, en présence des deux monarques. Dès le 4 mars, Titien, que son ami l'Arétin avait recommandé au cardinal Farnèse, pouvait

exposer le portrait fameux, si souvent reproduit par la gravure[1], qui lui valut de son impérial modèle mille écus d'or, avec les titres de comte palatin et de peintre ordinaire de Sa Majesté.

Charles était représenté en armes, sur un cheval blanc qui portait au front une étoile noire « et fier de sa noble charge, paraissait mordre le frein et fouler le sol d'un sabot altier ».

C'est peut-être à cette date (ou en 1532) que Titien peignit également Leyva, le marquis del Vasto, les deux portraits d'Hippolyte de Médicis, qui sont au Louvre et au palais Pitti, Clément VII (?), et l'Arétin, qui écrivait de Venise à Véronique Gambara : « Combien la mort doit haïr ce génie sacré, lequel rend vivants ceux qu'elle tue ! »

On raconte que le sculpteur Alphonse Lombardi, ayant obtenu la faveur d'accompagner Titien et de tenir sa palette, prit à la dérobée sur une médaille en stuc le profil de Charles-Quint ; comme il la cachait dans sa manche, à l'issue de la séance, l'empereur l'obligea de montrer son œuvre, et voulut qu'elle servît à faire une statue de marbre ; Titien, par ordre, remit à Lombardi la moitié de ses 1,000 écus, et lorsque le marbre fut rendu à Gênes, Lombardi reçut encore 300 écus ; le cardinal de Médicis l'emmena ensuite à Rome.

Le graveur Bernardi da Castel Bolognese fit également une médaille d'or qui lui valut d'être invité à passer en Espagne, mais il préféra rester au service des Médicis.

Quant au peintre Mazzola, dit le Parmigianino, il réussit à retracer de mémoire les traits de Charles-Quint et à le représenter sur une vaste toile, couronné par la Gloire et recevant d'un jeune Hercule le globe du monde. Clément VII lui conseilla de montrer son œuvre à l'empereur, et l'évêque de Vaison (le dataire Schio, de Vicence) l'ayant en effet présentée, Charles voulut s'en rendre acquéreur ; l'artiste refusa, parce que le tableau était inachevé ; devenu propriété des Médicis, puis du cardinal de Gonzague, ce portrait disparut, semble-t-il, à l'époque du Sac de Mantoue.

Nous avons parlé plus haut de Charles, duc de Savoie : sa

1. Sur l'iconographie de Charles-Quint, notes et références dans Giordani (note 578 et suiv.), cf. l'ouvrage de M. Lafenestre sur Titien (Paris, Hachette, 1909).

femme, Béatrice de Portugal, fit une entrée solennelle, au soir du 4 mars; l'empereur son beau-frère, à la tête d'un brillant cortège, était allé au-devant d'elle jusqu'à un mille de la porte de Galliera, et l'on admira l'aisance et la promptitude avec laquelle cette princesse, debout sur ses étriers, rendit le salut de l'empereur; sans lui permettre de quitter sa monture, Charles l'accompagna jusqu'au palais Pepoli.

La duchesse et ses demoiselles d'honneur, au nombre de vingt-quatre, portaient des toques de velours noir ornées de plumes blanches; les diamants de Béatrice valaient, dit-on, 40,000 ducats; douze mules harnachées d'écarlate et trente mulets suivaient les haquenées, les litières et les pages.

Ce même soir, on représenta devant les souverains une comédie en vers blancs *(sciolti)* presque improvisée par un jeune homme de dix-huit ans, Augustin Ricchi de Lucques; elle était intitulée : *les Trois Tyrans*, et l'on y voyait figurer allégoriquement l'Amour, la Fortune et l'Or. Mercure, chargé du prologue, n'hésitait pas à comparer Bologne à Troie, à Athènes, à Rome!

L'auteur fut nommé chevalier et familier de l'empereur.

La duchesse de Savoie et son mari sollicitaient des Vénitiens la restitution du royaume de Chypre, légué à leur ancêtre Charles Ier par la reine Charlotte de Lusignan; une ambassade que dirigeait le futur cardinal Ferrero, alors évêque d'Ivrée, quitta Bologne le 6 mars, mais malgré l'appui du Pape et de l'empereur, le sénat de la Sérénissime leur allégua pour toute raison ce verset du Psalmiste : « *Cœlum cœli Domino, terram autem dedit filiis hominum.* » Chypre tomba dès 1571 au pouvoir du Turc, et Victor-Amédée reprit le premier, en 1633, ce titre que portent encore aujourd'hui ses successeurs.

Plus heureux, le duc de Ferrare, qui arrivait incognito le 6 mars, et qui avait commencé par consulter, au couvent de Saint-Dominique, l'archevêque de Capoue, Nicolas Schomberg, grand confident du Pape, réussit à obtenir de Clément VII un accueil favorable; le lendemain 7, fête de saint Thomas d'Aquin, il accompagnait l'empereur chez les Dominicains, et comme Charles frappait, selon son habitude, à la porte de la cellule

du célèbre *intarsiatore,* Fra Damiano de Bergame, alors occupé de la marqueterie du chœur, celui-ci refusa nettement l'entrée de sa cellule au duc Alphonse. Interrogé par l'empereur, il expliqua que les douaniers de Ferrare lui avaient fait payer, contre l'usage, des droits sur les outils qui servaient à son art. Alphonse, averti, se hâta de rembourser les deniers et déclara qu'à l'avenir tous les Frères Prêcheurs seraient exempts de taxes en traversant ses domaines, cela en considération du mérite exceptionnel de Fra Damiano.

L'artiste, satisfait, consentit à l'accueillir, et lui offrit même une belle pièce de marqueterie; de plus, il exécuta sous les yeux de ses visiteurs un épisode de la Passion, et en fit cadeau à Charles-Quint.

C'est encore entre Saint-Dominique et le temple de l'Annunziata (appartenant aux Frères Mineurs) que le duc de Savoie et son beau-frère se rencontraient, au cours des pieux pèlerinages qui les amenaient successivement dans les principales églises de Bologne; quelquefois on sortait de la ville pour chasser à l'arquebuse ou pour se livrer à l'équitation sur les bords du Reno; Giordani décrit minutieusement les costumes variés de l'empereur et de sa suite; il complète sa monographie des édifices de Bologne à propos de chaque monument qui se trouve sur leur chemin; le lecteur français, qui n'est pas soutenu par le chauvinisme respectable de notre annaliste, se lasserait sans doute de ces promenades multipliées.

Je me borne donc à enregistrer les derniers épisodes du séjour impérial, dans la mesure où ils dépassent le cadre de la chronique et intéressent, au moins par le nom des personnages, l'histoire générale.

C'est à ce titre que je relève la soutenance d'un jeune docteur en droit qui s'appelait Ugo Boncompagni et qui deviendra le Pape Grégoire XIII, le réformateur du calendrier Julien; c'était le fils d'un riche Bolonais, et il avait d'abord suivi la carrière des armes. Professeur, il compta parmi ses élèves les futurs cardinaux Farnèse, Pole, Madruce, Truchsess et Charles Borromée; le 18 mars 1530, il écrivait à un collègue italien, de l'université allemande d'Ingolstadt, une longue

lettre sur le couronnement de Charles-Quint, lettre publiée *in extenso* par Giordani. Parlant du prochain départ de l'empereur, il n'hésite pas à dire que les Italiens se réjouiront plus de son départ que de son arrivée. L'instinct national, averti par le Sac de Rome, sentit que la domination espagnole pèserait lourdement sur le pays.

Grâce à l'amiral Doria, et sur les instances de deux nobles patriciens, Jérôme Adorno et Sinibald Fieschi, Gênes avait obtenu l'acte officiel de sa liberté recouvrée; Charles-Quint le signa le 12 mars.

Le 14 et le 19, eurent lieu deux consistoires, secret et public : Clément VII créa cardinaux l'évêque de Maurienne, Gorrevod de Chalant, le franciscain Garcia de Loaysa, confesseur de l'empereur, l'archevêque de Bourges, François de Tournon, plus tard Primat des Gaules, et qui avait négocié à Madrid la délivrance de François Ier. A ces noms, il faut ajouter ceux de Zuniga, évêque de Burgos, réservé *in petto,* et de Bernardin Khlesl, évêque de Trente, qui avait quitté Bologne le 15, afin de préparer les étapes de Charles-Quint à travers les Alpes.

Loaysa reçut le chapeau dans la salle des Anciens, et donna son *rinfresco* chez le chevalier Desideri, à côté de l'église du Sauveur, où il logeait.

Le duc de Savoie sollicitait la même faveur pour son fils Charles, âgé de deux ans! Sur l'opposition unanime du Sacré-Collège, il se contenta d'un bref, daté du 23 mars, qui promettait le chapeau à cet enfant. Laurent le Magnifique avait jadis extorqué pour le futur Léon X une promesse de ce genre; l'exemple n'en était pas moins déplorable et ne s'excuse que par la nécessité où Clément VII se voyait réduit de ménager en tout le bon vouloir de César.

La duchesse de Savoie avait donné le 17 une grande soirée à laquelle Charles-Quint se rendit pour causer à loisir avec le duc d'Urbin; malgré l'intervention de Béatrice et de la duchesse d'Urbin, il ne put décider ce prince à quitter le service de Venise afin d'être capitaine-général de l'empire en Italie.

La fête fut troublée par une rixe violente que l'ivresse et la

jalousie provoquèrent entre les Savoyards et les courtisans espagnols; trois de ces derniers périrent et sept autres furent blessés, les domestiques de la maison Pepoli s'étant joints à leurs hôtes contre « ces superbes et impertinents étrangers ».

Le duc de Milan partit le 20 mars avec Galéas Pietra, noble napolitain que le Pape venait de consacrer premier évêque de Vigevano en Lombardie; Charles avait honoré Sforza d'un bel éloge en déclarant qu'il égalait en sagesse le duc de Ferrare, si adroit à se maintenir dans l'amitié de la France et de l'Empire.

N'omettons pas de signaler un beau succès remporté le même jour dans la chaire de Saint-Pétrone : le franciscain Joseph de Catane prêcha devant le Pape et le Sacré-Collège, contre le blasphème, avec une telle force que beaucoup d'assistants criaient « Miséricorde ! » et que par ordre du Pontife un édit fut lancé contre ce vice; le prédicateur avait aussi montré à son auditoire une bourse contenant 2,000 écus d'or, destinés à indemniser, au nom de César, les pauvres fournisseurs victimes de la rapacité soldatesque.

Le duc de Savoie, quittant Bologne, croisa deux ambassadeurs anglais qui venaient notifier aux souverains la résolution, désormais avouée, du divorce d'Henri VIII[1]; ainsi les menaces du schisme assombrissaient déjà ce triomphe apparent de l'unité catholique, une dernière fois réalisé selon la théorie médiévale dans les cérémonies que nous avons décrites. A défaut de l'unité en Europe, pouvait-on espérer l'unité relative, c'est-à-dire la pacification de l'Italie?

Les rivalités de races éclataient à toute occasion, sous les yeux même du monarque : les joutes qui se faisaient nuit et jour chez la marquise de Mantoue, au palais Manzoli, les mascarades et autres divertissements amenèrent entre les jeunes gens de Bologne et les seigneurs espagnols des combats où succombèrent dix-huit de ces derniers; la marquise et ses demoiselles d'honneur étaient insultées jusque sur les murailles où l'on traçait des inscriptions et des caricatures

1. Sur les intrigues qui précédèrent le divorce, cf. la belle étude publiée par M. l'abbé Trésal dans la *Revue des Questions historiques* (1906): « Les Responsabilités de la France dans le schisme anglican ».

indécentes, à la craie, au charbon. Isabelle se vit réduite à regagner Mantoue.

Son frère le duc Alphonse réussissait enfin, le 21 mars, à traiter avec le Saint-Siège au sujet de l'inféodation de Modène, Reggio, Rubiera, Cotignola et Ferrare; ces villes étaient remises en dépôt à des garnisons espagnoles, et l'arbitre accepté des deux parties fut Charles-Quint, en sa qualité de roi d'Espagne. Granvelle et Jean Pic de la Mirandole se distinguèrent au cours de cette négociation ardue. Six mois après, l'empereur émettait une sentence favorable au duc.

Restait à régler le sort de la Toscane. Alexandre de Médicis, gendre désigné de César, en reçut la souveraineté, tandis que Philibert d'Orange convoquait à Spello en Ombrie ses principaux officiers, afin d'activer les opérations militaires qui devaient amener (août 1530) la capitulation de Florence.

Détournons nos regards de cette agonie d'un peuple, et saluons un acte généreux par où l'empereur se montrait l'héritier des Croisades : depuis 1522, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, chassés de Rhodes par Soliman, erraient vêtus de deuil, sur des galères tendues de noir, d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Le grand-maître Philippe Villiers de l'Ile d'Adam avait d'abord conduit à Messine ces infortunés, au nombre de 4000 ; Clément VII en hospitalisait quelques-uns à Viterbe, le duc de Savoie ouvrait aux autres le port de Villefranche. Après d'inutiles efforts du côté de Rhodes, ils réclamaient l'île de Malte, jadis promise au Pape Adrien VI par l'empereur, son ancien élève; deux chevaliers, dont l'un était Antoine Bosio, cher à Clément VII, vinrent dans ce but à Bologne, et le chancelier Gattinara, qui avait un neveu dans l'Ordre, les seconda si bien qu'une charte du 23 mars leur concéda Malte à perpétuité ; le tribut annuel, payable au vice-roi de Sicile, était l'envoi d'un faucon ou d'un épervier ; l'Amiral de l'Ordre et l'évêque de Malte devraient être choisis de concert avec ce gouverneur et son suzerain. Au mois de mai suivant, une Bulle pontificale ratifiait cette donation ; les chevaliers gardèrent Malte jusqu'au passage de Bonaparte, en 1798[1].

1. Toute une bibliographie de l'Ordre et de Malte, *apud* Giordani (*note* 674 et suiv.)

L'empereur pouvait enfin se diriger vers Augsbourg, où il avait convoqué la Diète; les conflits journaliers de ses troupes avec la population accélérèrent son départ, qui fut annoncé à son de trompe le 23 au matin ; durant les douze heures qui s'écoulèrent entre l'après-midi du 22 et le 23, les deux souverains, hôtes du même palais, n'échangèrent pas moins de dix visites! Alphonse d'Este avait déjà gagné Modène, afin d'y recevoir son suzerain. Sur les marches de l'escalier d'honneur, Charles s'inclina sous la bénédiction du Pontife, lui baisa les mains et le visage; le Sacré-Collège et la suite pompeuse que nous avons décrite au début de ce récit, escortèrent l'empereur jusqu'à la porte Saint-Félix; il dîna au village de Castel-Franco, et les cardinaux Médicis et Cibo l'accompagnèrent jusqu'à Mantoue.

C'est à Castel-Franco que fut signée la cession de Malte aux chevaliers de Rhodes.

A Modène, deux chanoines de Saint-Pétrone rejoignirent Charles et le relancèrent à Mantoue, pour lui présenter un modèle de la future chapelle de Saint-Maurice; contents des vagues assurances qui leur furent prodiguées, ils dépêchèrent à Vérone et à Venise un sénateur et le peintre Parmigianino, chargés d'acquérir les marbres et les couleurs nécessaires; de tous ces matériaux, on ne transporta que les couleurs, et les marbres restèrent à Vérone; sous le règne de Philippe II, les Nonces réclamaient encore l'accomplissement de la fondation impériale!

Le chevalier Bosio, porteur de la donation de Malte, tomba dans un fossé en regagnant Bologne, et blessé par le poids de sa litière, il se laissa saigner à Faenza, chez son confrère Sabba de Castiglione, par un barbier maladroit qui lui ouvrit une artère; Bosio mourant fit transmettre la charte au Grand-Maître par un gentilhomme de Rhodes, Jean Stratiopoli.

Clément VII attendait le départ de Charles-Quint pour expédier une Bulle qui dispensait François I[er] d'exécuter certaines clauses des Traités de Madrid et de Cambrai, et permettait d'aliéner quelques biens d'Église afin de soulager le trésor public.

Le Pape s'inquiétait du voisinage de Philibert d'Orange, qui pouvait être enclin à renouveler le geste du connétable de Bourbon, et sur l'avis conforme du Consistoire, il se hâta de quitter également Bologne.

Les préparatifs absorbèrent si bien l'attention générale qu'une éclipse de soleil, survenue le 30 mars, passa presque inaperçue, sans allusion ou prédiction d'aucun genre !

Le 31 au matin, le cortège pontifical s'éloignait, salué par les magistrats, et laissant les habitants plus joyeux que tristes, écrit notre chroniqueur, « parce que leur imagination était pleine de glorieux souvenirs, et leur bourse d'espèces sonnantes ».

On avait eu le plaisir des yeux, et celui de vendre chèrement toutes les denrées nécessaires, vivres, objets de luxe, à cette foule de princes et de seigneurs qui mangeaient en une saison, comme les courtisans du Drap d'Or, le produit de leurs domaines.

Les esprits réfléchis ne partageaient pas le sentiment du vulgaire, et l'historien Varchi déclare que Charles-Quint laissa l'Italie pleine de très grand soupçon ; lorsqu'au mois de décembre 1532, les deux monarques se rencontrèrent une seconde fois à Bologne, l'Allemagne n'était point pacifiée, et le divorce inévitable de Catherine d'Aragon allait plonger l'Angleterre dans le schisme ; la pompeuse inscription latine *(apud Giordani, p. 184)* que le cardinal Cibo et le vice-légat Gambara firent graver dès novembre 1530 sur la façade du Palais public, exprimait des espérances qu'un avenir démentit cruellement. Ni la paix intérieure de la chrétienté, ni l'expulsion des Infidèles ne devaient couronner les efforts du Pape et de l'empereur.

Les artistes, qui aimaient à s'inspirer des *Triomphes* de Pétrarque [1], n'en célébrèrent pas moins sous toutes les formes cette apothéose d'Auguste. Giordani n'a pas oublié d'énumérer les principales d'entre ces œuvres, qui appartiennent à l'automne de la Renaissance, ou même aux siècles suivants.

1. Cf. le superbe ouvrage illustré d'Eugène Müntz et du prince d'Essling sur Pétrarque et les artistes (Paris, 1902).

Commençons par Bologne : au Palais public, dans la salle Farnèse, une fresque, aujourd'hui très abîmée, du peintre pérugin Scaramuccia, élève de Guido Reni et de Guerchin; sous le portique du Collège Espagnol, une autre fresque de l'école des Carraches, remplacée depuis par une *perspective* moderne; un grand tableau de Jérôme Gatti pour la salle à manger du Gonfalonier et des Anciens, qu'on admirait surtout à cause d'un bel effet d'architecture, et deux toiles de Gambarini pour le sénateur Ranuzzi, qui avait déjà commandé le tableau de Gatti; au palais Malvezzi, et chez François de Maria Cesari, deux peintures, l'une de l'école de Crespi, l'autre de Marchesi, dit Sansone.

La course de taureaux donnée sur la grande place avait été reproduite, en un seul jour, par Aspertini, sur la façade d'une maison qui faisait vis-à-vis aux Sœurs de Saint-Louis (via del Pradello).

Différentes miniatures, conservées au Chapitre de Saint-Pétrone, à celui du Reno et chez le cérémoniaire de la métropole, figuraient plusieurs épisodes du sacre; les plus récentes datent de 1746.

Jean-Baptiste Campège, évêque de Majorque, avait dans sa villa de Toscolano, près Bologne, dessinée par Vignole, des fresques de César Baglioni représentant le cortège impérial; elles ont disparu avec le palais lui-même.

Plus regrettable encore, la perte d'un bas-relief d'argent que possédait au XVIIIe siècle le musée de Classe à Ravenne; B. Cellini, d'après un dessin de Michel-Ange, y avait gravé les triomphes de Charles-Quint.

En revanche, on conserve des œuvres médiocres, comme celles de Vasari au Palais Vieux (Florence), de Tempesta au palais Mattei (Rome), du Milanais Abbiati à la basilique de Monza (Charles recevant la couronne de fer).

Mettons à part la fresque grandiose de Marco Vecellio dans la salle du Conseil des Dix, au Palais ducal : l'inscription « *ad Italiae securitatem firmandam accessit prisca Venetorum pietas* » marque le dessein de l'artiste et de ses patrons.

Mais s'il convient d'attribuer un prix, en cette espèce de

concours, il serait décerné à Dominique Ricci, dit le Brusasorci, de Vérone, pour la chevauchée qui se déroule sur les murs du palais Ridolfi, à Vérone; en guise de repoussoir, il y avait introduit une bacchanale populaire, supprimée dans la gravure que Filidoni exécuta en 1791 pour le cardinal Carrara.

Les critiques se demandent si le peintre s'est inspiré du recueil de gravures publié par Hogenberg, ou si c'est le contraire. Giordani examine la question (*docum.* XLVII, et p. 166), et se prononce plutôt en faveur de Brusasorci.

En 1589, Paul Farinato traitait le même sujet dans une frise du palais Lisca, en s'efforçant d'être original, tandis que Ligozzi (casa Fumanelli, à Sainte-Marie in Organis, toujours à Vérone), se bornait à copier Brusasorci.

Nommons enfin, au palais ducal de Sassuolo, une peinture estimable du Français Jean Boulanger, élève de Guido Reni, et qui représente la rencontre de Charles-Quint avec Alphonse d'Este sur le pont de l'Enza, près de Reggio.

Rechercher hors de l'Italie les œuvres d'art qui se rapportent à l'empereur nous entraînerait trop loin; de Crayer, l'ami de Rubens et de van Dyck, a retracé en huit tableaux allégoriques, pour l'Hôtel de Ville de Gand, toute l'histoire du prince que les Flamands appelaient leur compatriote, et les visiteurs de l'Exposition de 1900 n'ont pas oublié les belles tapisseries venues de Madrid où Vermeyen a fixé plusieurs épisodes des expéditions de Charles à Tunis et en Barbarie.

J. MARTIN,
Prêtre de Saint-Sulpice.

EST-IL VRAI
QUE CAMPANELLA FÛT SIMPLEMENT DÉISTE ?

(Suite[1].)

III

En réalité, c'était seulement un cénobite qui désirait ardemment le triomphe du catholicisme menacé par l'hérésie et par les Turcs, puis une paix finale et universelle.

Tout cela, il l'attendit, à une certaine époque, de la prépondérance indiscutable de l'Espagne.

Ici, il ne faudrait pas qu'on nous arrêtât au premier mot pour nous dire que son ouvrage en faveur de la Monarchie d'Espagne a été composé en prison et inspiré par le désir de fléchir le gouvernement qui le tenait enfermé. Sans doute il aspirait à la liberté[2]; mais d'abord, pour oser l'attendre d'un panégyrique, pour s'imaginer pouvoir dans sa situation persuader, il fallait être soutenu par quelque chose contre la conviction du tribunal qui l'avait classé parmi les factieux; il fallait se croire innocent; Bertrando Spaventa dit qu'il n'y avait pas de contradiction entre une conjuration dirigée contre les vice-rois prévaricateurs et l'exaltation du peuple que ces vice-rois compromettaient; d'après lui, c'était simplement le cas de Gioberti magnifiant la papauté, puis combattant les Jésuites; mais on conçoit beaucoup mieux l'Église sans les

1. Voir *Bull. ital.*, t. XI, p. 124.

2. On trouve dans ses œuvres quelques remarques suggérées par son long séjour dans les cachots; dans le madrigal *Fia aperto il dubbio* (p. 133 dans l'édit. D'Ancona) il dit avoir vu des misérables se plaire en prison; ailleurs il dit qu'on devrait de temps en temps faire visiter les prisons; dans sa Cité du Soleil, où les coups de bâton figurent parmi les peines légales et où la loi du talion est appliquée, il n'existe qu'une seule geôle et on n'y met que des gens pris les armes à la main.

Jésuites que l'Espagne sans les vice-rois; et les faibles garanties que nous verrons Campanella réclamer de Madrid n'auraient jamais suffi à un ancien chef d'insurrection. D'un autre côté, le livre, loin de sentir l'adulateur, est plein de vérités désagréables pour l'Espagne : elle ne paie pas ses soldats[1]; son gouvernement, dur et malavisé, a ruiné les Flandres[2]; elle a dépeuplé le Nouveau-Monde[3]; elle est *haïe de toutes les nations*[4] et l'auteur en donne des raisons mortifiantes: hautaine dans le commandement, elle est basse dans l'obéissance[5]; dans un autre ouvrage écrit aussi en leur faveur, il allait jusqu'à dire qu'ils ne sont braves que quand on les regarde[6]; et nous entendrons certains des conseils qu'il leur donne. Quant au roi régnant, c'est à peine s'il le nomme; nous sommes à mille lieues des octaves d'Arioste en l'honneur de Charles-Quint, et si l'on disait qu'Arioste lui-même n'aurait pas pu louer Philipe III comme il louait son grand-père, nous répondrions, forts de sa généalogie des Este, qu'il n'en eût été nullement embarrassé. Au surplus, c'est le fond même du caractère de Campanella; capable, comme tous ses contemporains, le facétieux Giordano Bruno en tête, de donner, à l'occasion, dans les louanges hyperboliques[7], il n'adulait jamais, nous le verrons, une puissance dans le moment où il voulait la servir ou plutôt l'employer à servir la chrétienté.

En effet, cette préoccupation le domine: le Turc menace, avance, Campanella voit très bien ses ressources, sa politique, ses janissaires élevés dans la haine des chrétiens et dans l'amour des batailles, tout promis à la valeur, mais à titre viager, si bien que les fils du richissime pacha ont à faire leur chemin eux-mêmes, la paix accordée à toute puissance qu'on vient d'entamer pour qu'elle s'endorme tandis que l'Ottoman reprendra, pour s'entretenir, la guerre contre un autre État.

1. Édit. D'Ancona, I, p. 136.
2. *Ibid.*, ch. XL et p. 145.
3. *Ibid.*, ch. XV.
4. Ch. XVII et p. 159.
5. *Ibid.*, p. 164.
6. 8e des *Discorsi politici ai principi d'Italia.*
7. Voir à propos des poésies d'Urbain VIII, qui d'ailleurs lui paraissaient véritablement belles, Amabile, *Campanella nei castelli*, I, p. 314-315.

La chrétienté doit se garder non moins anxieusement des hérétiques; le protestantisme mine la morale[1]; il faut tuer les hérésiarques, brûler les prédicants, tout au moins les exiler ou les emprisonner; pour les simples hérétiques, on peut les laisser vivre, mais, comme vivent les Chrétiens sous les Turcs, *désarmés et avilis*[2]; quand c'est une nation entière qui abjure le catholicisme, les autres doivent lui courir sus et la décimer[3]. Il faut aussi prendre des précautions contre la science. Un critique fort distingué, mais qui avait à juger en quelques mots Campanella dans une histoire de la littérature italienne, le place parmi les *hardis défenseurs de la doctrine du libre examen*[4], et beaucoup de ses compatriotes en jugent ainsi. Or, d'après Campanella, il importe, surtout au nord des Alpes, d'ôter la théologie des Universités parce que les Universités ne sont pas sous la main du pape, de supprimer les chaires de grec et d'hébreu qui nourrissent l'hérésie; il convient de tourner les savants vers les sciences physiques et mathématiques moins dangereuses pour la foi, il le croyait du moins, que l'exégèse[5]. On voit qu'il pensait exactement comme Noël Béda et qu'il eût, sous François Ier, combattu de toutes ses forces la fondation du Collège de France.

Étant données ces dispositions, sur quel peuple comptera-t-il pour accomplir cette œuvre de défense à travers le monde? Du vivant de Philippe II et dans les premières années qui suivirent, ce ne pouvait être à ses yeux que sur l'Espagne. L'hérésie, dit-il, a perdu l'Angleterre et la France; celle-ci est d'ailleurs plongée dans la guerre civile[6] et les Français ne savent pas au surplus garder leurs conquêtes[7]; ils sont *faibles d'esprit*[8].

Il n'y a donc pas d'autre alternative: obéir aux Turcs ou à l'Espagne. Campanella avertit les princes italiens qu'à balancer

1. *Aforismi politici*, nº 84; *Mon. di Spagna*, p. 190, IIe vol. d'édit. D'Ancona.
2. *Ibid.*, nos 111 et 112; *Monarchia di Spagna*, p. 157, IIe vol. d'édit. D'Ancona.
3. *Monarchia di Spagna*, chap. X.
4. M. G. Finzi, p. 413 du IIe vol. de ses *Lezioni di storia della letteratura italiana*, Turin, Loescher, 1887.
5. *Monarchia di Spagna*, chap. X et XXVI.
6. *Aforismi politici*, nº 19; *Monarchia di Spagna*, chap. XVII et XX.
7. 5e des *Discorsi politici ai principi d'Italia*, et chap. XXIV de la *Monarchia di Spagna*.
8. 11e des *Discorsi politici*.

entre l'Espagne et la France, ils ouvriront la porte aux musulmans[1]. Les Espagnols seuls sont des ennemis irréconciliables de l'hérésie qu'ils ont combattue en Flandre, en Angleterre et en France, et de l'islamisme[2]. Dans sa confiance, Campanella entrevoit à peine l'appauvrissement de l'Espagne[3] et ne peut se souvenir du sac de Rome. Il appelle Philippe II fils très digne de Charles-Quint, sans l'encenser d'ailleurs, ni lui, ni son fils, ni leurs ministres; il croit l'Espagne prédestinée par Dieu et estime que c'est pour aider à la formation de son immense empire que le ciel a permis l'invention de la boussole et de la poudre à canon[4]; il conçoit pour elle une ambition illimitée puisqu'il traite des moyens de lui soumettre jusqu'à la Perse, l'Inde, la Chine, le Japon. Tout d'abord il veut que le roi d'Espagne se fasse élire empereur et installe au Vatican un pape espagnol et de son sang[5]; il conseille expressément aux princes italiens de tout laisser faire, de se prêter à tout; sans doute il est fâcheux de servir, mais ce sera un assujettissement stable et à des maîtres qui, à la différence des Français, n'offensent que sous le couvert de la politesse et en choisissant l'heure[6].

Pour son compte, Campanella travaillait de tout son cœur à établir la suprématie d'une nation dont il se promettait la félicité du monde. Il concédait à son roi des pouvoirs exorbitants, sur les princes ses fils tout d'abord dont on doit faire, l'aîné excepté, autant de cardinaux à qui, par prudence, on ne confiera pas de gouvernements, puis sur ses sujets qui devront tous être soldats, laissant les métiers à des colons importés d'Afrique ou des Indes[7]. D'ailleurs, la liberté individuelle soucie toujours fort peu Campanella; dans tous les États chrétiens, il voudrait que le fils aîné seul héritât et que les autres fussent soldats[8]. Dans les pays conquis par l'Espagne,

1. 2°, 3°, 4° des *Discorsi politici*.
2. 7° des *Discorsi politici*, et chap. IV de la *Monarchia di Spagna*.
3. Il y touche, ch. XX de la *Monarchia di Spagna*.
4. 5° des *Discorsi politici*.
5. *Monarchia di Spagna*, chap. IV.
6. 8° des *Discorsi politici*.
7. *Monarchia di Spagna*, chap. IX et XX.
8. *Aforismi politici*, n° XX.

il exproprierait tous les habitants au profit des conquérants qui se chargeraient en retour de les nourrir et de les habiller; les militaires espagnols épouseraient de belles captives de Basse-Allemagne, d'Angleterre ou d'Afrique, afin de croiser les espèces et pour que ces étrangères, comme jadis les Sabines, rapprochassent vainqueurs et vaincus; on marierait de la même façon les fils des pauvres artisans et les bâtards qu'on élèverait dans des séminaires militaires comme les janissaires et qui ne connaîtraient pour père que le roi d'Espagne, toujours prêts à exposer leur vie pour lui; ou bien on marierait ces séminaristes d'un nouveau genre à des filles de même condition qu'on aurait élevées dans d'autres établissements à faire des voiles pour la marine, des vêtements pour les soldats[1]; ces fondations auraient, de plus, le double avantage d'encourager les familles peu aisées à procréer beaucoup d'enfants et de diminuer le nombre des mauvais Religieux que la misère seule a conduits au couvent; aucune classe n'échapperait à cette conscription; dans tous les royaumes vassaux de l'Espagne, les cadets des barons seraient élevés militairement et feraient leur noviciat de guerre à neuf ans[2].

Campanella va même, dans son zèle, jusqu'à s'inspirer de Machiavel que pourtant il déteste. Il préconise souvent la violence. Charles-Quint aurait dû dépeupler Tunis, transplanter les musulmans, baptiser leurs enfants de force, les envoyer comme soldats au Nouveau-Monde; il fallait traiter de même les Allemands huguenots. En cas de conquête sur des nations catholiques, il faudrait s'interdire ces transplantations, mais changer peu à peu les lois et *tuer les barons hostiles*[3]. Le secrétaire Florentin aurait été plus intimement touché encore en entendant Campanella qui, en principe, défend aux princes l'hypocrisie, conseiller des expédients hypocrites, louer conditionnellement le mensonge, principe que l'esprit

1. Ne rions pas! Sous Louis XIV, le Canada fut, pour une bonne part, colonisé par des soldats qu'on avait pourvus de terres et mariés avec des jeunes filles que le gouvernement leur envoyait de France. (Bradley, *Le Canada,* traduction française de M. Feuilloy, Paris, Roger, 1910, 2ᵉ éd., p. 14, 16.)
2. *Monarchia di Spagna,* chap. XV.
3. *Ibid.,* chap. XVI.

du siècle imprimait si fort chez lui qu'il l'énonce, non pas seulement dans ses traités politiques, mais en vers : « Le mensonge est beau quand il a en vue un grand bien, » quand il n'est pas habituel mais fait à propos[1]. Donc, il fallait sans doute respecter le sauf-conduit donné à Luther pour la diète de Worms, mais on aurait dû le faire disparaître avant qu'il ne revînt chez lui et écraser les protestants abattus par sa disparition. En Flandre, il faut introduire le Saint-Office sous un autre nom et, dans le début, ne pas se montrer trop sévère; les impôts nouveaux seront établis sous des prétextes adroits[2]. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles, à la fin de sa *Monarchia di Spagna*, il demande le secret, et, au cours de l'ouvrage, se réserve de dire plusieurs choses au roi dans l'audience qu'il espère obtenir[3].

Heureusement, il est à certaines heures aussi naïf dans ses conseils que chimérique dans son objet puisqu'il espère que le roi d'Espagne persuadera à Henri IV de guerroyer contre les infidèles tandis que les Espagnols étoufferont l'hérésie et la révolte des Flandres, de sorte que la France ne pourra plus qu'acquiescer à leurs volontés[4].

Plus heureusement encore pour sa mémoire, il se flatte de moins sacrifier qu'il n'en a l'air le monde à l'Espagne. Il ne compte pas seulement, pour tempérer sa domination, sur le christianisme, mais sur le pape et sur l'Église. Une religion, dit-il souvent, ne peut être vaincue que par une autre. L'autorité du pape lui paraît la meilleure des garanties. Oubliant qu'il affaiblit lui-même cette garantie en réclamant la tiare pour un Espagnol parent du roi d'Espagne, il déclare que faire élire le souverain pontife par et parmi les cardinaux est un système divin[5]; et il estime le pouvoir temporel du Saint-Père indispensable à son pouvoir spirituel, au maintien de la foi, à l'équilibre entre les États; agrandir le pape,

1. Voir dans ses poésies, p. 63 et 64 de l'édition D'Ancona. Voir aussi *Monarchia di Spagna*, chap. XXV, les mensonges variés qu'il conseille pour soumettre l'Angleterre.
2. *Monarchia di Spagna*, chap. XI et XVI.
3. Par exemple aux chapitres XV, XVI, XXIII.
4. *Monarchia di Spagna*, chap. XXIV.
5. *Aforismi politici*, n° 107.

qui redoute l'omnipotence d'un seul souverain, est le plus sûr moyen d'y parvenir[1]. Campanella voudrait qu'un Sénat composé de représentants de tous les princes catholiques et présidé par un légat du pape, qui aurait voix prépondérante, statuât sur les différends des couronnes, décidât les guerres à faire aux infidèles, aux hérétiques et répartît les conquêtes faites sur eux entre les membres de la Ligue avec réserve d'une part pour le pape; il souhaiterait même que les confédérés missent toutes leurs forces entre les mains du Saint-Père; mais ce dernier point, dit-il avec candeur, est malaisé à obtenir[2]. Le roi d'Espagne doit le premier travailler à cet agrandissement du pape; il faut qu'il propose que dans tous les États on puisse appeler des tribunaux laïques aux tribunaux ecclésiastiques; dans ses armées, il devrait faire assister tout général par un Religieux à l'insu duquel on ne pourrait rien entreprendre et par les mains de qui passerait la solde des gens de guerre. Dans ses Conseils suprêmes, le monarque devrait mettre deux ou trois Religieux. Il est vrai qu'ici Campanella tourne pour une minute son machiavélisme intermittent contre l'Église; il propose qu'en Espagne, au-dessus du tribunal de l'évêque, il y ait un tribunal composé de deux évêques, du confesseur du roi et du roi lui-même siégeant à titre de clerc, de sorte que le roi jugerait la juridiction épiscopale; de sa décision, l'on pourrait appeler au Concile général, puis au pape (remarquez l'ordre); mais, comme les Conciles généraux se réunissent fort rarement et que leur nom est odieux au pape, « les causes s'arrêteraient toujours au roi et ainsi sa concession apparente serait un gain véritable »[3]. Mais c'est évidemment là un moyen de faire passer sa théorie sur l'invasion du domaine laïque par l'Église; car ce passage jure avec toute la doctrine de Campanella, qui est ouvertement théocratique.

L'humanité en reviendra, dit-il, au gouvernement divin et naturel que le Créateur avait institué à l'origine, celui d'un

1. *Aforismi politici*, nos 68, 70, 88; 8e des *Discorci politici*; *Monarchia di Spagna*, chap. V
2. 11e des *Discorsi politici*.
3. *Monarchia di Spagna*, chap. VI.

unique roi-prêtre entouré d'un Conseil des meilleurs citoyens d'où lui-même il serait sorti [1]; les princes doivent obéissance au pape; s'il commande à un souverain d'abdiquer, ce que le souverain a de mieux à faire, c'est de s'y résoudre, sans quoi il deviendra schismatique [2]. Il faut céder au pape, qu'il soit bon ou qu'il soit mauvais [3], et sur les questions qui tiennent le plus à cœur aux princes du temps, la nomination des évêques [4]. A quoi bon résister? Si peuples et monarques s'entendaient pour extirper la papauté, la langue et l'épée des Religieux suffiraient à la défendre [5]. Voilà qui est clair!

Que le roi d'Espagne avec l'aide de l'Église établisse sa suprématie sur tous les princes et, comme eux, reconnaisse la suzeraineté du pape, Campanella garantit au monde le bonheur; il veut donc, suivant une expression qu'il affectionne, espagnoliser le monde; seulement il entend faire une part aux vassaux, il veut que le roi d'Espagne ouvre ses Conseils techniques aux compétences spéciales de ses sujets; pour la marine, il consultera des Génois et des Portugais; pour les constructions et machines, des Allemands; pour la politique, des Italiens. « Dans le Conseil d'Italie, des Flamands siégeront à côté des Espagnols et *vice versa*, pour adoucir la rudesse espagnole; dans celui des Indes, auprès des Espagnols on admettra des hommes versés dans les coutumes de ces contrées, fussent-ils Anglais ou Génois. » Point bien autrement curieux et vraiment hardi, il recommande, d'un mot il est vrai, d'ouvrir à toutes les nations le commerce du Nouveau Monde. Il prévoit même certains appels à l'opinion publique : tous les sept ans, on tiendrait à Madrid une assemblée modelée sur les Chapitres Généraux des Religieux, où chacun des membres proposerait ce qu'il croirait utile; les administrateurs, d'autre part, seraient tenus de rendre des comptes aux peuples qui, tous les dix ans, feraient savoir au roi s'ils étaient satisfaits ou mécontents d'eux. Campanella n'explique

1. *Aforismi politici*, n° 92.
2. *Ibid.*, n° 111.
3. *Monarchia di Spagna*, p. 155.
4. *Ibid.*, chap. V.
5. *Monarchia di Spagna*, p. 155.

ni la composition de ces Chapitres laïques ni la façon dont les comptes seraient rendus aux peuples; du moins il laisse souvent percer l'intention de tempérer la domination espagnole [1]. De même, s'il suggère au fisc des opérations lucratives, des moyens violents pour augmenter les revenus des Deux-Siciles, il a en vue de prévenir les famines; et souvent il propose d'alléger ou de supprimer certains impôts. Sa sincérité ne fait pas l'ombre d'un doute. Si, à propos des hommes vertueux et habiles qu'il faudrait envoyer dans quelques pays pour les gagner, il s'offre par la plus claire des réticences [2], nombre de ses propositions n'étaient pas pour agréer à l'Espagne. Philippe II lui-même et tous ses successeurs entendaient tirer des services du pape et non accepter son ingérence. Giannone, plus tard, en attaquant la juridiction pontificale et en malmenant Campanella, fera bien mieux sa cour que ce prisonnier qui encourage, conseille et morigène ses bourreaux.

IV

Mais comment croire à cette magnanimité puisque, quelques années après, une fois sorti de prison, Campanella réclamera pour la France le rôle qu'il vient d'assigner à l'Espagne? La réponse se déduit nettement de ce qui précède. Campanella avait cherché avant tout une puissance capable de protéger la chrétienté et d'étendre le domaine de la foi. Il avait cru la trouver dans l'Espagne; sorti de prison au moment où la décadence de l'Espagne, dont il n'avait d'abord fait qu'apercevoir quelques symptômes, éclatait à tous les regards, il se tourna vers la nation qui visiblement allait lui succéder. Il croyait encore imperturbablement que le royaume de Dieu était proche [3]; il fallait donc se hâter en vue des épreuves qui devaient en précéder la venue. Il avait bien jadis remarqué Henri IV, *ce grand guerrier :* mais un ancien hugue-

1. Sur toutes ces mesures, voir *Monarchia di Spagna*, chap. XII et XIII.
2. *Se Dio mi concedesse questa opera, io ecc. (sic). Ibid.*, ch. XXVI.
3. Voir l'*Atheismus triumphatus*, publié en 1635, chap. XIV, p. 207.

not, fils de huguenote, dont, à la vérité, il admettait fort bien la réconciliation avec l'Église, ne pouvait valoir pour lui le catholique accompli qu'était Philippe II; seulement, depuis, l'Espagne ne connaissait plus guère que la défaite et la France était gouvernée par un cardinal. La conversion de Campanella ne s'opéra pas en un jour; à l'époque où il écrivait à Rome le *Discorso politico circa li rumori passati di Francia* (1632), tout en laissant comprendre qu'il tient pour Richelieu contre le parti de la reine-mère, il ne cache pas non plus les torts du ministre. Mais enfin Richelieu achevait de guérir les maux et les défauts des Français; c'est la France dont cette fois Campanella va faire le soldat de Dieu.

Parcourons les pages qu'il écrivit alors en faveur de la France et qu'il ne publia point, soit pour ne pas mettre l'Espagne en garde, soit pour ne pas s'exposer au reproche de versatilité [1]. Ce reproche toutefois il ne le mérite guère. Sans doute c'est maintenant l'ennemie de l'Espagne qu'il sert et quelquefois par des conseils qui montrent que, depuis sa sortie de prison, il a acquis une bien plus exacte connaissance des événements et une plus grande finesse [2]; mais par là il obéit à Dieu qui a renouvelé, par la main des Bourbons, la gloire de la France naguère compromise par l'hérésie : « Campanella, » dit-il, « en composant la *Monarchia di Spagna,* ne prévoyait pas ce que Dieu a fait depuis. » Effectivement, on vient de voir Louis XIII détruire *les nids et les refuges des protestants.* La prise de La Rochelle, que Campanella a célébrée, est pour lui

1. C'est le discours intitulé : *La monarchia delle nationi finirsi nella Romana alla quale e a tutte segue la Christiana.* Il y parle comme de l'ouvrage d'un autre de la *Monarchia di Spagna* qu'il admire et réfute en montrant que les circonstances ont changé. Amabile l'a publié dans *Campanella nei castelli...* 2ᵉ partie du IIᵉ vol., p. 299-347. Ce n'est qu'une ébauche : la diffusion y est plus grande encore que dans ses ouvrages imprimés et il s'y répète souvent à quelques lignes de distance.

2. Voyez par exemple les moyens qu'il propose à la France pour détacher tous les peuples de la maison d'Autriche : faire remarquer aux Vénitiens que l'Autriche possède Trieste, revendique Brescia et Bergame (vol. II d'Amabile, même ouvrage, p. 338); insinuer aux Électeurs protestants d'Allemagne que Charles-Quint les a laissés embrasser la Réforme pour les empêcher de ceindre la couronne du Saint-Empire romain; leur présenter les Français comme des frères puisque après tout ils ont du sang germain dans les veines *(ibid.)*; entretenir beaucoup de prélats français à Rome et beaucoup de Religieux, spécialement des Dominicains qui ont l'accès de toutes les Congrégations qui se réunissent au Vatican.

un gage éclatant de résipiscence et un signe certain de vocation, un augure infaillible de victoire. Au contraire, l'Espagne a démérité. Campanella lui appliquerait volontiers les paroles de Joad sur Jéhu choisi d'abord par Dieu, mais qui décidément

> N'a, pour servir sa cause et venger ses injures,
> Ni le cœur assez droit ni les mains assez pures.

Entraîné par la polémique, il reproche à l'Espagne d'avoir manqué à sa mission en voulant soumettre l'Europe que Dieu ne lui destinait pas, au lieu d'achever la conquête du Nouveau-Monde que Dieu lui réservait; c'est oublier qu'il avait fait de l'assujettissement de l'Europe une partie des devoirs de l'Espagne; il met lestement à la charge du cabinet de Madrid beaucoup plus d'assassinats politiques qu'il n'en a ordonné[1]. Mais s'il incrimine davantage aujourd'hui la tolérance religieuse qu'elle accorde non pas seulement à quelques particuliers comme le roi de France, mais à des princes régnants, ce n'est pas la première fois, on s'en souvient, qu'il la lui reproche et il dit très vrai quand il l'accuse de vouloir *tenir en bride* le pape. Il innocente un peu vite les alliances hétérodoxes de la France, mais il a manifestement raison de dire que les Espagnols ne peuvent plus jouer le rôle qu'il leur ménageait naguère. Dès la *Monarchia di Spagna*, il savait qu'ils étaient appauvris d'argent; maintenant il sait qu'ils sont appauvris d'hommes; il prétend même qu'on ne trouve plus chez eux que des moines, des prêtres et des femmes de mauvaise vie, tous les mâles laïques guerroyant à travers le monde et les Espagnoles étant stériles[2]. Il fait bon marché de leur vaillance, mais ce n'est pas d'aujourd'hui, nous le savons, qu'il la méconnaît; il ajoute uniquement quelques remarques très précises: dans le fameux défi de Barletta, ce sont des Italiens

1. Il affirme aussi que les Espagnols ont perdu la foi depuis qu'ils ont trouvé un Nouveau Monde et un Nouveau Monde habité, contrairement aux assertions de plusieurs Docteurs de l'Église. *Ibid.*, p. 324.

2. Il assure qu'il n'y a plus que quatre millions d'Espagnols en face de vingt-quatre millions de Français; du moins il a rabattu sur les cent cinquante millions que précédemment il attribuait à la France.

qui ont soutenu contre la France l'honneur des armes espagnoles, et l'Espagne emprunte à l'étranger la plupart de ses bons généraux, Andrea Doria, Charles de Bourbon, Alessandro Farnese, Spinola, les Colonna, Galéas, Tilly; elle tire du royaume de Naples pilotes, bois, armes, chevaux, denrées, de Gênes l'argent; et les Génois se récupèrent ensuite par des extorsions sur les sujets italiens de l'Espagne qu'elle leur livre pour les brouiller avec eux.

Il ne flagorne pas plus les Français qu'il ne flagornait jadis leurs ennemis. Il les appelle *très pieux;* il les tient pour corrigés par Richelieu et par Louis XIII, qu'il loue très sobrement, de l'impatience et de la désobéissance sans lesquelles il avait dit dans sa *Cosmographia* qu'ils étaient les plus aptes à vaincre le monde[1]; mais il les avertit qu'ils sont encore enclins au jeu, à la gourmandise, qu'ils font dans les hôtelleries des repas à dix ou vingt pistoles par tête, qu'ils sont traîtres et rapaces; il voudrait que leur armée fût toujours accompagnée d'un sage philosophe qui lui rappellerait ces défauts[2]. Il souhaiterait que le pape ôtât de la maison d'Autriche le titre de roi des Romains, mais il trace le devoir des rois de France; une des obligations qu'il leur impose, combattre la doctrine luthérienne, ne leur coûterait guère, mais, dans cette terre classique des libertés des Églises nationales, il mine les droits régaliens; il s'afflige que les papes aient été *assez sots* pour donner aux souverains d'Espagne et de France la collation des bénéfices qui asservit les évêques; il veut que les rois de France promettent *la liberté du clergé*, qu'ils s'engagent à laisser au Saint-Père, dans les pays qu'ils conquerront sur les Espagnols la nomination aux évêchés[3]. Il continue à croire la papauté aussi puissante qu'au Moyen-Age: « Si tous les évêques et les cardinaux étaient d'accord, le Pape pourrait tenter par eux n'importe quelle entreprise contre les plus grands monarques; » car les peuples ont toujours réglé leur conduite sur leur croyance; les athées n'osent s'y opposer, de

1. *Op. cit.*, p. 323.
2. *Ibid.*, p. 345-6.
3. *Ibid.*, p. 321-2, 333, 336-7.

peur d'être lapidés; si donc tous les évêques s'entendaient pour montrer à un peuple que son roi est contre Dieu et la religion, « le peuple, loin de lui obéir, le tuerait, et cela est connu par toutes les histoires. » « Toujours qui a voulu nuire au pape a eu le dessous[1]. » Le pape peut tout, en déliant les sujets de l'obéissance, en promulguant une croisade avec absolution des péchés, *mais il n'ose pas*, de peur d'être persécuté; il oublie que la religion donne la force de triompher du monde, même si l'on doit mourir dans la lutte[2]. Campanella constate que les Français rejettent l'autorité de Rome sur la puissance des rois, mais tout ce que ce pensionnaire de Louis XIII leur accorde est l'affirmation qu'ils n'ont rien à craindre et qu'il n'y a pas d'autorité temporelle supérieure à celle de leurs souverains; il maintient que le pape a le droit de déposer les princes hérétiques. Et il veut qu'on renforce la puissance militaire du pape, qu'on lui donne la possession effective de Naples qu'il loue souvent Baronio de réclamer pour le Saint-Siège; une fois[3], il laisse le choix entre la donner au pape ou l'affranchir; mais d'ordinaire il propose uniquement le premier parti; aussi bien Naples, dit-il, est une pomme de discorde entre l'Espagne et la France[4]. Aussi demande-t-il que la France prie l'Espagne de l'abandonner au Saint-Siège et reçoive en retour Avignon; le cabinet de Madrid s'aliénerait le clergé et l'Italie s'il refusait[5].

Donc Campanella, suivant le mot heureux de M. Falletti dans l'article précité, a changé non de parti mais d'instrument. C'est toujours pour Jésus-Christ et son vicaire qu'il combat. Il l'avoue publiquement puisqu'il dit dans son *Atheismus triumphatus* publié à Paris en 1635: « La monarchie fondée sur Pierre avec un Sénat de cardinaux et la hiérarchie des archevêques, évêques, curés, est de tous les gouvernements le

1. *Op. cit.*, p. 334.
2. *Ibid.*, p. 322.
3. *Ibid.*, p. 344.
4. Qu'on ne dise pas qu'ici Campanella se croit encore au XVIe siècle! Même après Campanella, les Français ont encore fait quelques tentatives sur Naples.
5. *Monarchia delle Nationi*... p. 336-7. — Dès la prise de la Rochelle, dans la joie que lui causait cette victoire du catholicisme, il avait écrit, pour proposer l'abandon de Naples au pape, des *Avvertimenti al re di Francia, al re di Spagna e al sommo pontefice* qu'on peut lire dans Amabile, *Campanella nei castelli*, II, 2e partie, p. 168-172.

plus parfait..... Si les princes laïques voulaient obéir en tout aux ecclésiastiques, rien de mieux ne pourrait être souhaité pour le salut commun contre les Infidèles, pour la concorde entre les fidèles, pour la garantie de tout royaume contre les invasions[1]. »

CHARLES DEJOB.

(A suivre.)

1. Chap. X, parag. *De caeremonialibus.*

L'ABBÉ FILIPPO-CESARE MASCARA TORRIANO

ET SA

CORRESPONDANCE INÉDITE AVEC LE MARQUIS DE GRIMALDO

SUR LA MORT DE LOUIS XIV ET LES DÉBUTS DE LA RÉGENCE

(*Suite*[1].)

Voici, maintenant, le témoignage postérieur, auquel nous faisions allusion plus haut. Il est du 12 septembre 1715. « ... Per ultimare il raggionamento sopra questa materia de debiti lasciati = non pagati = assegnati sopra l'incerto = e causati per lo più dalla profusione infinita, senza ordine, nè misura, nè proporzione delli biglietti di moneta — come se il ministro hauesse cauato tesori effetiui da una miniera inesausta, e pure altro non erano, che *contra folium, quod uentò rapitur, e stipulam siccam persequens* — ui si sono aggionti delli biglietti falsi, che sono stati imitati, e non solo hanno posto nel commercio il disordine, e la mala fede maggiore : ma hanno sbillanciato di modo la possibilità del Regno a mai più poterli pagare; che nè meno l'Europa tutta hauerebbe potuto esserne cauzione. = Adesso poi, il ministro ha decclamato altamente contro li agiatori, usurarij, e Persone apostate, che cauauano dalla mano di quelli che li haueuano questi biglietti all' 80 meno per cento = ma se quelli, che più habiano negoziato; o almeno fatto negoziare questi biglietti sotto mano, sono creduti; sospettati; e quasi conosciuti li istessi ministri; loro commessi; e li Tesorieri Generali, che ne faceuano l'enorme traffico? Questi haueuano il danaro alla mano : questi dauano carta in uece di danaro in mano alli poueri creditori che moriuano della fame : e questi morti della fame, posti alla ultima estrema

1. Voir le *Bull. ital.*, t. XI, 1911, p. 33, 141.

necessità, con arte, e con studio, uendeuano un foglio inutile per quello che poteuano = li ministri poscia che haueuano un mondo di biglietti in mano, e che haueuano comperati questi biglietti con l' 80 per cento di guadagno, si sono pagati; si sono fatti ricchi potenti : maritano le figlie, e danno loro li milioni in dote : fabricano all' eternità; e tutte queste cose non sono idee; ma si uedono de fatto nella cità : questi biglietti pagati hanno consumato tutto il danaro del Regno = ma come che li biglietti che sono usciti, sono senza numero = adesso che li ministri sono a coperto di quelli moltissimi che hanno negoziato loro; hanno chiusa la porta a quelli tutti che restano, e non sono stati nelle mani loro : cosi che *abissus abissum inuocat :* et andiamo di precipizio in noua caduta : di modo che il negozio è stato ridotto a tale estremo, che la bancarotta universale è stata ineuitabile : e nè meno con un fiume d'oro si sarebbe potuto rimediare al male che si è fatto, e con questa maniera, li particolari, che hanno maneggiato li interessi della corona si sono fatti ricchi a tanti milioni, che se ne hauessero di più di quelli che hanno, credo che non saprebbero cosa farne = e se mai entrasse in questa materia una qualche inquisizione per esaminare li scandali passati, ui sarebbe il mare a beuere : atteso che in tutto questo monipolio ui sono entrate dame di Corte; e Persone Principali; e mogli de ministri; e tutti quelli che sono stati a portata di metterci la mano, non ui hanno posto li piedi, et hanno aprofitato nell' esterminio, e nella desolazione del Publico : e quelli che hanno fatto il male irremediabile in pregiudizio delle finanze del Re, hanno trouato il secreto di disimpegnare la Corona; come V. E. uede dalla multiplicità delli editti che hanno tagliato braccia e gambe a tutto il mondo; e con una idea sola di pagamento fondata *sur le brouillard de la Seine*, una partita insoluibile è stata politamente sodisfatta, prima che Sua Maestà sia passata all' altra uita... [1]. »

1. Voici ce que, dans l'intervalle et dans sa lettre précitée du 18 juillet 1715, Mascara avait écrit sur cette même matière : « Da un altro lato siamo sempre nel grauissimo imbarrazzo delle finanze : col uecchio emanato Decreto Reale alla mano, di che terminata la guerra prometteua S. M[tà], che la decima, e capitazione sarebbero cessate alla pace, nissuno uol pagare più nè l'una nè l'altra : dicono che questa

Ce « passage du Roi à l'autre vie » constitue, si l'on peut s'exprimer de la sorte, le clou de la correspondance de Mascara. Dans sa lettre du 15 juillet 1715 apparaît, pour la première fois, une relation détaillée des bruits contradictoires qui circulent dans les salons touchant la santé de Louis XIV. « V. E...,» conclut sagement l'abbé, « uede bene, che hoggi ne dicono una, e domani un altra, et alle uolte non si sa a chi credere... » Le 23, c'est la question du testament royal et de la régence qui fait le sujet de sa missive. Le 9 juillet, nous lisons, dans la longue épître d'où nous avons extrait déjà un passage : « Il Re sta benissimo per quello che scriuono da Marly, et anco secondo quello che dicono li cortiggiani, che uengono di là : et il Re non sta male; ma non sta nè meno bene; spesse uolte ha uapori alla testa = alla caccia è melanconico; diggerisce con difficoltà, et è incomodato, benche la Maestà Sua, e tutti quelli che lo circondano, lo uadano dissimulando : e questi sono li discorsi di Parigi : e da questo parlare equiuoco V. E. ne giudichi precisamente, che il Re per la sua età sta molto bene : le incomodità

non è l'intenzione del Re, ma una licenza poetica che si prende il ministro : ci sono già accaduti delli scandali sopra il riffiuto di tali pagamenti nelle Prouincie : a tale effetto per illuminare quelli che uogliono essere ciechi; e per maggiore intelligenza del publico : mi lascio dire, che uscira il nouo decreto, et anco indefinito senza limite, perche si continui a pagare la decima, e la capitazione, marcando il mottiuo per pagare li debiti della Corona = si mormora di ridurre le Pensioni alla metà = sempre si teme alterazione nelle spezie della moneta : O che si faccia noua fonte, o che si rialzino le monete correnti : stando che se si pensasse a noua fonte, potrebbe essere, che pochi portassero alla zecca le uechie monete, per tema di non essere pagati in biglietti, sin tanto che la noua materia sia ribattuta = et una uolta ne sono ammaestrati, e manca la bona fede = e da queste incertezze, nasce la perplessità di quelli che hanno danaro; e come ho già auuanzato a V. E. nelle precedenti, nissuno uole assolutamente cauare danaro dalla borsa : il commercio langue : ogniuno prende le misure = perche non si può sapere a qual lido sia chiamata questa naue combattuta = hieri sera parlai al Marchese di Nelle, Casa Mailly, ricco caua° che ha per moglie la figlia del Ducca Mazarino. Egli sarebbe già andato alla campagna per suoi affari con la moglie, e pensa restar iui molti mesi; ma resta, perche mai ha potuto trouare danaro, nè con gioie, et argenti alla mano, nè con biglietti pagabili al portadore : nissuno uole contrattare = nissuno uol mostrare di hauere denaro, essendo una pericolosa scoperta : e questa, se non migliora, è la positura delle cose hoggi giorno. — V. E. però non deue credere a piedi della lettera tutto quello che ci scriuo nelle circostanze come sono : possono essere immagini corotte della mente di un uisionario : non inganno però V. E., ma sarò io, che per mancanza di penetrazione mi ingannarò da me stesso. Posso però assicurare V. E., che questa è l'opinione publica ; il linguaggio che si tiene è un solo, e tutti pensano nella maniera medesima, e temono egualmente quello che non sanno, e che non uedono. Il ministro trauaglia, il ministro tace : danaro non corre : si sa che fondi non ui sono, se questi non si cauano dalle uiscere del publico estenuato : et il clero, alla testa del quale altre uolte gettauano tutto il danaro che sapeua dessiderare : adesso

che non haueua per il passato, non è miracolo, se comincia presentemente a rissentirle, e con queste incomodità potrà consolare il mondo tuttauia con una uita longa, se egli medesimo uorrà persuadersi che è necessario a gouernarsi con un poco più di regime; e sparagnare le fatiche. Ma egli non uol mentirsi in cosa ueruna : uol fare quello che faceua gli anni passati; e questo poscia dippende da lui, e dalla destrezza del suo medico Fagone per farcelo ben capire, et esseguire. L'anno passato questa cità era piena di Pronostici che non erano fauoreuoli alla conseruazione del Re; l'anno presente sono lo stesso : ma queste false Profezie, piacendo al cielo, prolongaranno la uita della Maestà Sua; non essendoui cosa più ridicola nel Mondo, di tali entusiasmi, oroscopi, e natiuità : perche il secreto di penetrare quello che deue succedere, Dio non lo ha communicato a nissuno. » Le 19 juillet : « Il Re magna molto naturalmente : essendo stato molti giorni senza hauere benefizio del corpo; le materie stagnanti gli mandauano, e humi, e uapori alla testa : e di più, per una nouità che mai più era accaduta, gli haueuano sparsa una tale languidezza nelle

incontra delle grauissime difficoltà a trouare li dodeci milioni gratuiti, che ha promessi alla Camara : e questi sono fatti : li Hollandesi accorti hanno somamente aprofitato delle diminuzioni nostre, perche hanno cabalizato : riceueuano il danaro di Francia con uantaggio de Francesi, perche ualutauano le monete più di quello che correuano in Parigi; e tutto il danaro ha colato in Hollanda : il ministro medesimo è restato ingannato : li Hollandesi hanno caricato la Francia delle loro mercanzie; ma le mercanzie erano uendute più che non ualeuano : con che li nostri mercanti incauti, o conuengono perdere nella uendita delle medesime mercanzie, delle quali si sono caricati, o restano loro inutili nelli magazzini, perche a molto miglior patto si trouano presentemente in Hollanda : e nelle confusioni, quelli che hanno la carta della nauigazione escono prosperamente dalla tempesta. » Et, dans sa lettre du 19 juillet*: « Tanto si è parlato; tanto si è temuto; tanto si è sperato che non fosse ancora : che alla fine questa matina è stato pubblicato, e gridato per le strade il nouo terribile decreto della continuazione della decima, e della capitazione, et indefinitamente : che è quello che ui è di peggio: ho detto a V. E., credo io, che questi due soli articoli producono 80 milioni di profitto alla Camera = fecero stillare il prossimo quando sono stati immaginati : per mitigare l'asprezza del carico, fù sollennemente promesso in parola di Re, che alla pace sarebbe stato leuato : e l'imposta fù posta in un tempo che ueramente la guerra era nel suo maggior uigore : di modo che nissuno poteua honestamente riccusare di soccorere alle necessità del Regno in pericolo = la speranza della pace però in prospettiua daua il piacere della respirazione : ma adesso, che contro tutta aspettatiua si uede frustrata la bona fede, e quel carico, che parue un mostro nel suo principio, benchè limitato a poco tempo, e che adesso, reso famigliare, si stabilisce per assentato, si sentono cose per Parigi, che non possono stare nè in cielo, nè in terra. Clamori però inutili, e si lasciano dire questi Parigini, pureche questi lascino fare alli ministri... »

*. A cette lettre est jointe la *Declaration du Roy, Qui ordonne la con inuation de la levée & perception de la Capitation & du Dixième*, qui venait de paraître à Paris, chez Muguet.

gambe, nelle braccia, nelle uiscere, et in tutta la Persona, che difficilmente poteua mouersi, nè reggersi, nè caminare. Questa novità, molto ha dato da temere alla Corte : e molto ha fatto parlare à Parigi ; e non parlauano fuora di proposito. Col benefizio de soli lauatiui, ha principiato il Re à sgrauarsi, et a poco a poco il suo bon naturale ha così bene superato il male, che presentemente, *pro rei ueritate*, si troua come prima : e perche simili accidenti non gli ne arriuino più, basta che Sua Maestà rinonzij un poco alla grande auersione che ha per li lauatiui ; e che tra una medicina e l' altra : se mai il corpo fosse poco obbediente, lasciarsene auicinare. Il Re dice, che non può soffrire, nè accostumarsi à uedere entrare nella sua stanza dodici persone una apresso all' altra, solamente per la funzione di metterci un lauatiuo : ma col nome del cielo, se il numero ci fa fastidio, basta una sola, e che commandi, che questa sola ui entri in tali occasioni. L'altro hieri stette alla caccia, presero il ceruo, et hebbero due bone ondate di aqua che li bagnò benissimo ; à Marly le dame ui moiono della hipocondria ; perche sono giouani bizarre : e questa uòlta il Re non ha fatto andare che homini uecchi, e le donne non ui trouano il conto loro. Il gioco è come eclissato appena nel Salone ui si uede una piccola tauola di *Hombre* di poca spesa : M[a] de Berry non ha gusto alle carte, et il resto della compagnia ha poco danaro...[1]. »

1. C'est dans sa lettre du 30 juillet que Mascara est revenu à traiter de l'ennui des Dames de la Cour, en ces termes : « Le dame di Marly, solitarie, oziose, e beate in quel fortunato soggiorno de semidei, hanno pensato, che il uestirsi, e suestirsi più uolte al giorno ; hora a *Manteau ;* hora in ueste, e busto ; hora in Amazoni per la caccia, oltre all' essere di souerchio dispendioso, era pure sommamente incomodo ; atteso che una decorazione seruina in priuato ; un altra seruiua in publico, et un altra era necessaria per mostrarsi alla cena, et alla Presenza della Maestà Sua. Hanno posto alla testa loro per oratrice la Sig[ra] Duchessa di Berry, la quale ha preso l'assonto di parlarne al Re, e farlo conuenire di un habito, che nella sua unità, e simplicità potesse seruire à tutte le occasioni con decenza = il Re non ha trouato niente a ridire a questa noua immaginazione : che però Madama de Berry ha conuocato il Parlamento delle Dame ; et hanno fatto ueuire in capitolo tutte le *plus celebres couturieres, coiffeuses et lingeres de la uille* = hanno chiamato a parte M[r] Berrein, grande, e famoso dissegnatore Reale per le opere, e li teatri, e per la Corte ; doppo uarie consulte ; molte proue ; e grandi contestazioni : per unire insieme il comodo, l'utile, l'apparente, et anco la dignità, sone uenute in parere d'una specie di bonetto per la testa ; picola cornetta, pochi capelli, e poschi nastri ; e per l'habito di una spezie di Andrienne ; la quale in priuato sarà ramassata con un agraffo : e quando si comparirà auanti alla Maestà Sua, sarà sciolta in ueste larga, et amplia : pochissima coda però, e conueniente : e per meglio assicurare la moda noua, è stata fatta una

Nous avons dit, dans notre première partie, que c'était dans sa lettre du 23 que Mascara avait relaté l'algarade entre le chancelier, ministre de la guerre, Voisin, et le ministre des finances Desmarets, en présence de Louis XIV à Marly : incident à la suite duquel les deux adversaires avaient démissionné, pour, sur les instances de M[me] de Maintenon, reprendre aussitôt leurs charges. Le 26, notre abbé, laissant un instant les lavements royaux, expose ainsi ces intrigues de Cour : « V. E. resta sempre inteso che[1] M[r] Voisino fa tutto, e che tutto dipende da lui solo, hauendo preso il di sopra a tutti ; M[a] Mantenone si intende sempre nelle consulte generali et particolori ; ma auanti il Re Ludouico finge di non hauere tutta la parte che ella sola ui prende, perche fa agire M[r] Voisino, che ella ha

Poppea per modello; l'altra sera è stata mandata a Marly, e sentiremo se sarà aprouata, et aplaudita : li Mercanti e li Operarij ne aurebbero una uolta per ogni anno di queste idee, perche meglio di tutti, ui trouarebbero il conto loro : uedrò a Fontenblò questa prima comparizione, se ui andarò : e fra tanto, V. E. non uada in collera, se la trattengo di queste bagatelle. » Cette ingénieuse poupée ne se survécut pas à elle-même. Voici ce que, le 3 août, Mascara mande à Grimaldo à son sujet : « ... Le SS[re] donne hanno fatto tanto cariglione sopra questa moda noua di acconciatura di testa ; e di Andrienne : che il Re si è spiegato, che non uoleua più sentirsene a rompere la testa ; onde la noua decorazione andarà in fumo : tuttauolta il Re è un bon padre di famiglia in casa sua ; e se le giouani Principesse faranno qualche nouità, non sarà riparato ; ma la moda non prenderà piede. Il gran caso è questo, Sig[r] Marchese riueritissimo ; che questa moda elegante, e bizarra non conueniua che alle ragazze di prima giouentù ; e le più attempate si sarebbero rese ridicole, se hauessero uoluto seguitarla — le più attempate però haueuano l'arbitrio di uestire come uoleuano, et accomodare la testa come prima ; tuttauia, chi è mai quella dama, che habbia 70 anni, et che non uoglia che si creda, che non ha che 20 a 25 anni ? Questo nouo habito era una differenza troppo decisiua, e se le più attempate hauessero uoluto usarlo, si sarebbe andato a cercare il loro batisterio per farle arabiare : onde che una moda generale che conuenga à tutti e che non faccia questa dolorosa distinzione, sarà sempre la più accreditata. » Dans l'intervalle, le 29 juillet, celui que Saint-Simon appelait — bien que travaillant sur une copie de son *Journal* — un *personnage en détrempe*, le marquis de Dangeau, avait confié à l'informateur de Grimaldo le grave secret que « la prima Poppea non era riuscita d'agradimento alla Maestà Sua ; e ne stauano faccendo delle altre = questo habito bizarro non seruirebbe, che a Marly et a Fontenblò ; che per altro alla Corte di Versaglies si era pensato bene, che il busto, e la ueste sussistessero sempre = le dame che hanno 70 anni passati, portarebbero la cornetta consueta, e li loro uestiti accostumati = questa noua decorazione hauerebbe seruito solamente alla giouentù ; e le Principesse pure giouani alla Corte accomodarebbero la testa co' loro soli capelli, delle piumme intrecciate, e delle gioie : et ecco spiegato a V. E. questo enigma da un Satrapo della Corte medesima, che ne uiene recentemente*. Madama [*de Maintenon*] è stata delle più contrarie, e delle più ripugnanti a questa moda noua, ma ella si uestirà come gli pare e piace, e la giouentù in questo innocentissimo piacere si uole sodisfare ; et il Re ui acconsente a merauiglia bene. »

1. Passage chiffré.

*. Dangeau était venu de Marly à Paris pour tenir sur les fonds, avec M[me] de Neufchâtel, la fille première-née de la duchesse de Luyne. La lettre de Mascara est du 30 juillet 1715.

acreditato. Il Padre Tellier pure è capo unico di quello che risguarda la Bolla, l'ecclesiastici, e Roma; ma M[r] Voisino mette qui la mano in tutto; il cardinal de Ruano, e il card[l] de Maux ui sono per accessori, ma non nel deliberatiuo. M[r] de Torcy riferisce ciò che risguarda li stranieri, ma non parla al Re a fauore di nissuno, eccetuate le cose sole necessarie del negozio puro : nissuno parla e nissuno uol parlare: con che *summa rerum* dipende in M[a] Mantenone, Voisino, il Padre Tellier; nisun prencipe nè del sangue, nè della casa reale ha uoce in capitolo nè per poco, nè per assai : e se questo non fosse uerissimo, la mia persona sarebbe già faustamente prouista : e queste non sono imaginazioni : V. E. assenti l'idea sopra questo piano : e chi crede diuersamente si inganna : il Duca Du Maine ha gran parte al affetto, confidenza e bona opinione che il Re Ludouico ha di lui, il Co. di Tolosa è per un altro uerso una spezie di beniamino : ma nisuno entra poscia nel sagrato delle deliberazioni e queste si digeriscono da M[r] Voisino e il Re Ludouico. » Quant aux projets de Desmarets, voici comment, dans sa lettre du 28, les détaille Mascara : « Cose grandi pretende fare M[r] Desmaretz nel suo presente *arangement des affaires :* spera in ottobre d'hauere cosi bene rimesse le finanze, che Sua Maestà troui tutto quello che possa bisognarci, e per pagare li debiti, e per fornire al presente : e de fatto, se la capitazione, e se la decima saranno bene impiegate, già che si è fatto il salto di continuarle, ui è panno da tagliare e da accomodare tutto il mondo = e li Inglesi, e li Hollandesi hanno una grande occasione di restare attoniti, et anco di mettersi in soggezione. Un bene primario, osseruo già che succede : et è, che adesso, che li homini d'affare uedono stabilito un ricco fondo alla disposizione della Camara, aprono le borse loro : e se in tutto non riuiene la bona fede : per lo meno entra la confidenza maggiore di fare li contratti con il ministro, perche ui è il materiale per assicurare le prestanze : e come che la continuazione della decima, e capitazione non è un nouo male : ma la sola mancanza di un nouo bene che si speraua : molto si mormora nel priuato, ma nissuno ardisce alzare la uoce. »

C'est surtout à partir du 16 août 1715 que la correspondance de Mascara s'émaille de nouvelles, contradictoires certes, comme l'opinion qu'elles reflètent, sur la santé du Roi. Le 16, il accueille cette recette de soupe, qu'aurait inventée Fagon — merveilleux remède, en vérité, pour un souverain constipé. « Per uso del Re si fa una suppa senza brodo = mettono un uecchio fagiano; e due pernici; e del bue a bagno maria; e si seruono di questo estratto, che mi pare molto forte : e poi ci danno del piccatiglio pure di pernici; acciò che, anco il poco, che prenda, basti per mantenerlo. » Dès le 13, il avait déclaré que la santé du monarque baissait : « V. E. si ricordarà cosa auisai a V. E. hieri sopra la relazione oculare di 81, che haueua uisto il Rè : lo dissi hieri à 59[1] : ella mi rispose che pur troppo era uero : e che da otto giorni a questa parte Sua Maestà smagriva = cadeua, e bassaua, che era una cosa di stupore : e che tutti ne restauano attoniti : e quando questa campana suona, mi fa molta impressione, atteso que 59 è una Persona zelantissima sino a fare delle bugie per tenere il linguaggio della Corte; ma ormai bisogna credere, che l'allegoria della bona salute non si possa più sostenere : e mi diceua con dolore 59: *non uorrei uedermi obbligata e passare l'Inuerno a Parigi, perche il motiuo sarebbe troppo tristo :* ella sta sempre a Versaglies tutta l'inuernata : e sarebbe segno, se ella restasse a Parigi, che ui fossero delle male noue; hora ueda V. E. come stiamo, e per le finanze, e per la Bolla? e se mai uedessimo un accidente, che Dio non uoglia, a quali strauaganze, e nouità, non saressimo esposti a uedere et a sentire...? » Le 20 août : « Mi dicono positiuamente, che Mr Fagone habbia preso, e parlato seriamente al Padre Tellier; e che ci habbia detto con serietà di non rompere più la testa al Rè con le sue historie; perche altrimente hauerebbe posto in graue pericolo la salute di Sua Maestà; atteso che conosceua, che prendeua troppo à cuore, e con troppa uiuacità di comprehensione queste materie : alle quali per adesso era come impossibile a rimediare senza sconuolgere la Corte et il Regno : e che de

1. La duchesse de Lude. La phrase qui suit est en chiffres, jusqu'à : *e che da otto giorni...*

fatto restino come in sospeso tutte le misure dell' autorità suprema che si erano prese = ne credo parte, perche è molto naturale : ma non tutto, perche mi pare troppo. »

Le 21 août réapparaît l'éternel reproche de gloutonnerie : le Roi mange trop. Et il boit beaucoup, bien qu'on nie la fièvre. Mais qu'attendre d'un Esculape comme Fagon ? Toute cette lettre est d'une dureté extrême, et, certes, méritée, pour les médecins de Versailles, leur chef en tête, dont Mascara dira, le 22 : « Il medico Fagone, la di cui uecchia mano è come priua di senso, e non sente le alterazioni del polso, dice sempre che il Rè non ha la febre : cosa ha adonque? » Le 23, le duc de Grammont, qui a assisté la veille, à Versailles, au déjeuner de Louis XIV, confesse à l'Italien « che hieri matina il Rè, che egli osseruò attentamente, non magnò che due cucchiari di suppa col suo piccolo cucciaro d'oro, un poco di panata, e due o tre piccoli biscotini nel uino puro : e che beuette *(sic)* molto : e che hauendo uoluto masticare qualche cosa non haueua potuto ingiotirlo *(sic)* ; non già che ci mancasse forse l'appetito ; ma perche haueua come un foco alla gola, che ci legaua le fauci, e che non poteua tacanare *(sic)*... » Alors que le Roi est dévoré par la fièvre, on lui a prescrit, à lui dont l'estomac, au surplus, n'est pas préparé à ce breuvage, du lait d'ânesse chaque matin [1], et chaque soir, l'inévitable quinquina. « Donque pretendono, » écrit le 24 août Mascara, « fare una esperienza sopra la Persona del Re? » Et, le lendemain, ces manigances de morticoles lui dictent la réflexion « che li Regnanti nelle loro malatie sono più infelici, che non lo siano li semplici particolari : atteso che li Princi periscono, o per politica, o per conuenienza, o per riguardi gelosi, o per la confusione, la quale è inseparabile dalla multiplicità de consulenti : e per lo più si abbandona il partito migliore per applicare il più nociuo, e barbaramente nissuno uol dire la uerità, e se la dicono, la tacciono a quelli che importarebbe palesarla : e la dicono a quelli che conuenirebbe a tacere : io uedo, et osseruo tutto questo treno in disparte ; e me ne piange

1. Il ne commença de le prendre que le 23 août, d'après la lettre du 24, rectifiant une confusion de la veille.

d'amarezzar il core = alle uolte il troppo fare è pericoloso — si oprime inuece di coadiuuare la natura : et il gran mondo che uol fare l'offizioso, e rompe la testa all' amalato, non produce mai niente di bene : e tutti chiamano, e tutti uogliono qualche cosa : tutte le ciuiltà sono interessate : e nissuno ua al solido, che è la conseruazione del Rè : Dio uolesse che io mentissi : nissuno ama il Rè per amare il Rè : ma quelli che lo amano, lo amano per rapporto a loro medesimi : e questi è un amore che non mi è mai piacciuto... » Le 24, Dangeau, présent la veille au repas de midi du Roi, lui dit de S. M. « che era allegra, di bonissimo humore; che scherzò; badinò; parlò molto; e si doleua solo di che non potesse godere queste cosi belle giornate alla caccia = la lingua arsiccia, et asciutta è quella che rende la pena maggiore, e la più grande aprehensione... » Et Mascara se donne la peine de transcrire pour Grimaldo la lettre de la marquise de Dangeau, grande amie, comme on sait, de Mme de Maintenon, que son mari vient de recevoir, sur la façon dont le patient a passé la nuit du 23 et la matinée du 24. Après quoi, lui, cependant, si peu superstitieux, ne peut s'empêcher de rappeler au marquis, son correspondant, que c'est dans le *Mercure Historique* pour l'année 1700 qu'est contenue la « prophétie » sur les maladies successives du monarque, fort contraire, on s'en souviendra peut-être, à celle de Nostradamus, affirmant qu'en septembre de la présente année « *le quinze emporterait quatorze* ».

Le 25, De la Fare, capitaine des gardes du Duc d'Orléans, lui confie, sous le sceau du secret, « che hieri sera il Rè è stato molto male : e che fu mandato a cercare in fretta il Padre Tellier. » D'autre part, un officier arrivant de Versailles lui a dit, aux Tuileries, « che Sua Maestà haueua passato malamente la notte : che haueua sudato freddo : e che a forza di panni caldi l'haueuano sempre tenuto caldo, frottando. » Le 26, il annonce qu'à deux heures de la nuit le Roi agonisait. « Tuttauia uoglio ancora sperare = perche hanno mandato ordine questa mattina a *Nostre Dame* di pregare per la salute del Rè : tal comissione essendo stata la prima : mi dice

Mr[1] Remond, nel Palazzo Reale Capo del Consiglio d'il Sr Duca Dorleans, che gl' haueuano detto che le Griglie *(sic)* di Versaglies erano chiuse : e suppone[2] che questa sera il Duca Dorleans, sarà qua per essere domani al Parlamento : Mr le Dran celebre chirurgo fu chiamato hieri alla Corte : diede due colpi di lanzetta nella gamba del Rè, e la gamba non haueua più senso. » Le 27 août, Mascara a appris de l'ambassadeur de Sicile, à son retour, la veille au soir, de Versailles, que Louis XIV n'a point passé de vie à trépas, « e che, se era vissuto grande, moriua ancora più grande; più magnanimo, più costante, intrepido, e coraggioso, e che affrontaua la morte da homo heroe; senza intenerirsi, senza debolezza, senza spauento : che haueua dichiarato Reggente del Regno il Sr Ducca d'Orleans, e che lo haueua fatto chiamare a sè due uolte, e lo haueua perorato; e ci haueua caldamente raccomandato la Persona Sacra del Delfino, e li interessi del Regno = che hauena haringato il picolo Delfino, e che ci haueua incaricata la Religione sopra il tutto : l'amore de Popoli; e che non lo rassomigliasse nella guerra; ma che lasciasse uiuere in pace li suoi sudditi; e che lo lasciuaua un Rè Grande, e che si ricordasse di essere anco più bono che Grande = di modo che il tenero Prencipe era uscito dalla stanza piangendo... » Le 27 au soir, il ignore si le Roi vit encore. « Adesso si fanno publiche Preci in tutte le chiese qua per implorare la misericordia Diuina a fauore del passaggio di questa uita di Sua Maestà = tutto il mondo lo uedo, e lo osseruo dolentissimo... » Enfin, le 28, à huit heures du matin, il apprend de la bouche de Provana lui-même que « Sua Maestà sempre gloriosa è passata da questa uita all' altra. »

La nouvelle, est-il besoin d'en faire ici l'observation? était fausse, si, le même jour, dès deux heures de l'après-midi, Mascara se dédit et s'empresse de mander à Grimaldo que « il Rè non è spirato ancora, che si sappia = alle hore quatro della matina ha preso un brodo, che non ha potuto ritenere = li cortigiani si erano ritirati = era in agonia = e li Ministri

1. En chiffres, jusqu'à : *che gl' haueuano detto.*
2. *Id.* jusqu'à : *Mr le Dran,* mais *sarà* est en écriture ordinaire.

esteri hanno pronte le stafette per spedirle; e per anco nissuna è partita. » C'est le 29 août qu'apparaît la merveilleuse histoire du salut de S. M. par un « homo incognito = dicono, un homo non cercato = in sostanza è un chimico di Marsiglia, che pretende hauere un secreto infallibile per rissanare le gangrene et impedire a prima istanza che non progrediscano, etc., etc. » et comment « essendo disperata la salute della Maestà Sua, ci hanno parlato di questo nouo uenuto : il Rè preparato già alla morte, e credendo ogni tentatiuo inutile, non uoleua nè meno uederlo, nè farne l'esperimento = alla fine, non ui era gran male a farlo entrare, e con la participazione del Rè lo hanno fatto auicinare : costui ha sporto al Rè un picolo uasetto d'*elixir uitae :* il Rè lo ha auicinato al naso, et il troppo accuto odore lo ha a principio ributtato : poscia lo ha beuto = ella è cosa certa, e de fatto, che il Rè è riuenuto : ha ricuperato lo spirito ; il senso, e tutta la pristina uiuacità e uigore : ci hanno dato un brodo, che ha ritenuto, et ha preso et ingiotito benissimo un biscotino, che prima non poteua ingiottire = è ricaduto il Rè nel suo pristino male stato : e ci hanno repplicato l'*elixir uitae :* e questo ha nouamente fatto il suo ottimo effetto = ha dormito quatro hore la notte passata quietamente = il male della gamba ha fatto pronto fermo e presentemente si ritroua in ottimo stato da quello che era malissimo. Il punto sta, che tale miglioria continui ; ma quello che ui è di sicurissimo sì è, che tutti li medici della corte sono scornati ; e tutto il mondo ne parla con indignazione, e dispetto, e disprezzo. E questa è la noua presente...[1]. » Le 29, renseigné par le comte et le marquis de Béthunes, la duchesse d'Estrées, une lettre de la maréchale de Rochefort, une de la duchesse de Roquelaure, une du maréchal de Tessé et par des nouvelles précises de M. de Cavois — le tout puisé à l'inépuisable source de la duchesse de Lude, —

1. Un peu plus bas, Mascara ajoute — et nous tenons à donner ici le passage, ne fût-ce que pour le décharger de tout soupçon de duperie : « Hoggi in sostanza siamo in una bella parentesi di allegrezza ; e è cosa indubitabile, che se questa hauesse seguito, bisognarebbe dire che fosse un miracolo ; ma quelli che amano cordialmente la Maestà Sua, non hanno nè meno il coraggio di abbandonarsi a questo raggio di bella speranza : nè di adormentare il dolore della prossima perdita. »

il écrit, complétant les bruits de la veille, de façon documentaire :

« Mr Sulano, cittadino di Marsiglia, protesta che non è medico, nè chirurgo, nè apotecario : ma che non ha figlio, et ha 700 scudi di entrata, e nulla chiama : hauendo sentito amalato il Rè, et hauendo un secreto nella sua famiglia, lo haueua portato, unito alle attestazioni di molte Persone, eziandio più attempate del Rè, che haueua rissanate : li medici della Corte non uoleuano assolutamente che il Rè prendesse questo rimedio e diceuano che « *c'estoit un empoisonneur, un miserable, qui auoit auancé de six heures la mort du Roy.* » *Là-dessus*, la Sigra Duchessa Dorleans, Du Maine, e Tolosa hanno preso sopra il loro l'experimento : e hieri a mezo giorno il Re lo prese : doueua essere preso di otto in otto hore : et un brodo nel interuallo : operò, come ho detto a V. E., ma uerso le sei hore il Rè ricadde più che mai : et allora disse a Madama Mantenone : « *uous n'auez qu'un quart d'heure à menager et uous pouuez uous en aller* ». Et ella alle sette hore era già a St Cyr. In questo tempo li Medici scatenati contro il dotore del rimedio; il pouero homo si nascose, e credeua che andassero ad appicarlo : ma alle 8 hore fu repplicato al Rè il sudetto rimedio : che operò come prima : et ha dormito bene come habiamo detto; e questa matina Madama Mantenone chiamata dal Rè è ritornata a Versaglies : la piaga andaua bene, e la medicauano : e se questo bon tempo si conserua sino domani alla leuata del sole, li medici conuengono, che il Rè può guarire... »

Cependant, comme, au sortir de chez la duchesse, il est allé à son éternelle promenade — véritable *mentidero* parisien — des Tuileries, il y a trouvé lord Stairs « et ho parlato molto a Milordo Stairs, il quale conueniua della miglioranza del Rè, ma con un aria, che non mi piaceua ». Puis, il est passé au Palais-Royal, « e colà il Tenente delli Svizzeri del Sr Ducca Dorleans mi disse, che in quel momento egli ueniua d' hauer mandato l'ordine a tutti li Svizzeri, e guardie di Casa Orleans, perche domani alle 8 hore, si trouassero pronte al Palazzo Reale = che li cento Svizzeri del Rè haueuano un ordine simile

per essere domani quà alla casa di M. de Cortanueau, capitanno de medisimi, per riceuere le sue comissioni = e che erano passati tre Paggi del Rè; che correuano a tutta brida alla fiera di S^n Lorenzo per far chiudere la fiera medesima, e li Teatri : et hoggi so per altro, chez *les Gens du Roy* sono stati a Versailles per riceuere le commissioni del Sr Ducca Dorleans : tutte queste cose mi paiono troppo positiue per non temere la grande nouità... » Le lendemain, à peine levé, Mascara a « mandato a uedere, se il Santiss^mo era tuttauia esposto nelle chiese = e se questa è una raggione, come douerebbe esserne una, Sua Maestà uiue ancora ». Sur quoi — nous en sommes à sa lettre du 30 août — il raconte la démarche entreprise la veille, comme on vient de lire, à Versailles par le Parlement dans le litige, commençant, des Ducs et Pairs et comment ayant, ce même matin de fort bonne heure, pu sortir dans le carrosse de l'Ambassadeur de Sicile, il a su que le duc d'Osuna était arrivé ce jour à Paris, venant de Versailles, à trois heures, « e che portaua la continuazione delle bone noue sopra la salute del Rè, e con bona speranza = e che Monsieur Peralta, suo medico, era della medesima opinione : questo Peralta è stato molto stimato, et applaudito alla Corte : e l'hanno trouato un medico molto sauio, saggio, et erudito, e che parla bene = ma per sapere le cose per il nome loro, e le uerità come sono, ho uisto delle lettere di Monasterolo che scriue della mezza notte passata ; il quale scriue senza fondamento di speranza positiua : ma ancora lui molto lusingato dalla speranza : come lo sono tutti quelli che sono a Versaglies ; ma che non entrano nella camera del Rè : son andato da Mr de Cauois che ho trouato con sua moglie : et abbenchè, immersi nel dolore loro, e nel pianto, non riceuano nissuno, mi hanno però fatto grazia, come amico particolare, e seruitore che ci sono. Arriuaua in quel momento da Versaglie il suo ualetto di camara fauorito ; il quale col nome di Mr de Cauois è entrato anco nella stanza del Rè : et è uenuto di là in compagnia d'un cerusico cellebre del luogo pio della Carità, che è nipote di Mareschallo, e che seco trauaglia in assistenza della Maestà Sua = tutte le bone noue, non pesano una

piumma = hieri sera alle otto hore prese il Rè una dosa del consaputo rimedio dell' incognito = l'incognito ha detto, che era l'ultima presa che ci daua et è scomparso doppo, nè più si è ueduto. Questo incognito, che si dice di Marsiglia, è un homo, che è a Parigi doppo tre anni : allogiato nel luogo pio *dês quinze vints* = a principio si chiamaua M^r l'amour; et hora si chiama M^r le Brun : è stato proscritto tempo fà dalla facoltà de Medici, come un ciarlatano : e si è fatto l'esperimento del suo secreto all' ultima disperazione. Alle hore quatro di questa matina staua il Rè malissimo, e pessimanente male : haueua perduta conoscenza : et andaua a gran passi all' ultimo momento : e li Moschettieri haueuano ordine al primo tocco di tamburro di montare a cauallo. Alle hore cinque il Rè ha preso una picola porzione del brodo che ci hanno dato : alle hore sei, Mareschallo ci ha curato la gamba : e quello che è uenuto col ualetto di Cauois ci teneua la coscia : la gamba è tutta nera come un carbone : di modo che il piede, e la gamba sino al ginocchio è una parte insensibile, e perduta = di sopra al ginocchio la carne è più sensibile : ma il male ua guadagnando terreno = la testa sanissima = l'occhio bello = il petto, il uentre tutto sano, come se hauesse il Re 30 anni solamente. Ui era nella stanza del Rè Madama Mantenone, e Madamoiselle Daumale, sua grande fauorita, e che ha fatto molto danaro, sollecitando mercedi al prossimo, che ella come uendeua. Il ualetto di Cauois era nell' anticamera con la Principessa di Conty; Prencipe di Rohano; Cancelliere, e pochi altri, quando è uscito il medico, che ueniua d'hauere toccato il polso al Rè, et ha fatto la sua relazione : che ci haueua trouato il polso abominable : un poco rialzato, ma intermitente : ineguale : e complicato di tutti li accidenti che possono concorrere a renderlo di pessima natura : ecco doue ne siamo questa matina, Sig^r Marchese amabilissimo ! Equesta notizia mia è una di quelle che non sbagliano : e me ne spiace. 59 ha mandato da Cauois nel tempo che ui ero io per sapere noue dello Stato del Rè : et il ualetto medesimo ci ha repplicato quello appunto che mi haueua detto prima = nel tempo che Mareschallo rifrescaua la gamba al Rè, Sua Maestà ci ha

chiamato, se il suo patire andarebbe a longo ancora, perche soffriua molto e Mareschallo imbarazzato nella risposta : il Rè ha soggiunto : *poscia che Dio uole che soffriamo : soffrisco e soffrirò uolentieri sin tanto che uole*. E con questa rassegnazione, e con questa morale, e con questa pietà, more questo gran Rè? esempio di Religione; modello di perfetto Catolico; e che seco porta la tenerezza, e l'ammirazione uniuersale? Mi dicono, che il Sig^r Ducca Dorleans, nel tempo, che il Rè ci raccomandaua Madama di Mantenone : assicurandolo, che questa donna non haueua mai portato danno a ueruno : nè che mai haueua fatto, nè parlato in modo, che a lui potesse fare della pena : intenerito dalle amoreuoli espressioni dalla Maestà Sua, habbia abbraciato Madama Mantenone a uista del Rè; e ci habbia promesso tutto il suo affetto, et assistenza : ma questa è una di quelle cose, che non posso assicurare : perche mi è stata detta doppo, nelle Tullierie, prima del pranzo, essendo io con Sicilia, et Hollanda : tutti penetrati di dolore per lo stato del Re... »

Le 31 août, ayant appris que, la veille, Mme de Maintenon était partie pour Saint-Cyr à trois heures de l'après-midi, il rapporte, sur ce départ, les bruits courants. Il ne pense pas que le Roi soit mort. Il a entendu dire « che il Rè lasciaua il core alli Giesuiti : e che lo disse al Padre Tellier : e che questo pregò il Rè di farlo sapere lui a de Pontchartrino; perche altrimentri non lo hauerebbe creduto; e che il Rè chiamò questo Ministro, e ci disse la sua intenzione. Ma queste cose le sento, e le credo, e non le credo, e le lascio a suo luogo. » Cependant, à déjeuner, chez Mme de Lude, il a vu une lettre écrite à dix heures de la matinée, à Versailles, selon laquelle « il Rè era tuttauia uiuente = ma senza conoscimento et ancora senza patimento, perche non si lamentaua più : di tempo in tempo ci dauano qualche cucciaro di gelatina, et un poco di brodo = li medici si erano ritirati, come haueuano fatto tutti li cortigiani : il solo Padre Tellier restaua apresso la Persona della Maestà Sua = ui era nella stanza un mal odore = la Principessa di Conty, sua figlia, era inconsolabile; non uedeua nissuno, e questo era il dolentissimo momento che confinaua con

la morte : ma non è uero che sia spirato come però [in] Parigi tutto il Popolo se lo crede per una cosa infallibile...» Et voici, de ce chef, Fagon tombé en disgrâce. « Il medico Fagone, stimato, uenerato, contemplato, e temuto sin adesso come una Indulgenza Plenaria : è caduto in tanto disprezzo, et abominazione generale, che prende il partito, con la sua uecchia, e brutta, e disagradeuole figura, di andarsene a stare ritirato al Giardino Reale delli Semplici. Alcuni si credono che Villeroy potrebbe benissimo conciliare apresso il prossimo nouo Regnante Mr Falconetto per Primo Medico : ma sarebbe cadere dalla febre nel caldo male : perche ancora questo lascia nel mondo poco bona opinione del suo saper fare in medicina. » Les habitants de Fontainebleau pousseront même leur haine intéressée jusqu'à brûler... en effigie le distingué naturaliste qui devait diriger notre Jardin des Plantes parisien avec une compétence plus indiscutable que les clystères de Louis XIV. La nouvelle — confirmée dans la correspondance du jour suivant — est dans la lettre du 2 septembre : « Una comica rappresentazione è stata fatta a fontenblò ; se pure questo non è un racconto fatto a piacere = tuttauia è molto naturale che sia seguita ; attesa la disperazione di quel picolo, e pouero popolo ; che contaua molto, come al solito, sopra la uillegiatura di due mesi della Corte in quella foresta. Mi si dice, che colà quel publico fanatico nel dolore della perdita, habbia fatto un bamboccione, una statua di stracci, rapresentante il Medico Fagone = e che l'habiano appiccata, e che l'habiano doppo sollenemente abbrucciata con un bacanale famoso = sopra di che ui sarebbe molto di che ridere ; se non fosse tempo da piangere. » A sept heures du soir, ce même 31 août, la Maréchalle de Rochefort avait envoyé à Mme de Lude un exprès « con le medesime notizie di prima : che S. M. uiueua e senza conoscimento, e nutrendosi a piccoli cucciari, hora di brodo, hora di gelatina. » Mais, le 1er septembre, la fatale nouvelle est certaine. « Questa matina alla hore otto, sino alle otto e mezza, secondo la disparità delli orologij, ha reso la sua grande Anima al Creatore l'Augustissimo Ludouico Decimo Quarto di sempre Gloriosa, e Trionfante Memoria. Erano già ben quattro

giorni, che il Mondo ingrato l'haueua abbandonato. Ogni uno haueua preso il suo partito, e si era ritirato quà e là. Lasciato solo, alla lotta con li attacchi della morte: questo è un articolo di una grande moralità. Dico a V. E.: *Lasciato solo*. La Galleria, e l'appartamento era tutto pieno di popolo, amassato per la curiosità. L'amore si era perduto; e non so, se questa osseruazione sarà stata fatta da altri: il Pouero Monarca si è congedato dal suo Domestico, e dal suo Cortigiano adulatore con tutte le marche le più magnanime di tenerezza: e nissuno *sequebatur*, nè meno *à longè, ut respiceret finem*. La mia delicatezza ui patisce; mi resta da sapere se[1] essendo colà finamente come è stato sino al ultimo momento Cellamare, sia stato chiamato per dire al medemo qualche parola *per reliqua*, accio che la facesse sapere al suo et nostro adorabile patrone; questo pero è stato osseruato: e nissuno sa cosa sia, ò non sia passato. »

Cet abandon, où avait été laissé le monarque expirant, fera l'objet d'un nouvel aveu, dans la lettre du 2 septembre: « L'altra sera in casa del Co. Truzzi alla conuersazione ui era il Ducca Dossona: e credo che habbia fatto osseruazione ancora lui alla formalità poco grata, e meno cortese, con la quale Sua Maestà è stata abbandonata ne suoi estremi momenti... » Et déjà les intrigues d'ambition se disputent le cadavre, à peine refroidi, de Louis le Grand: « Ui è stata hieri una contestazione tra il sudetto Armagnac — le grand écuyer — et il gentilhomo della Camara, circa la cassa per deponere il cadauero del Rè: dicendo Armagnac che questa deue essere condotta dalli caualli che risguardono il suo impiego: et il gentilhomo sostenendo, che questa cosa risguardaua priuatamente la Camara = e non si sa nemeno se tale contesa sia stata accomodata, e regolata dal Reggente, o se sia tuttauia indecisa = come che è passato un secolo, che tali congiunture non sono arriuate, nissuno si ricorda del ceremoniale, e si, come solamente a mutare di camiscia si sente sempre qualche ribrezzo, V. E. si immagini, se ui saranno delle difficoltà a mutare di gouerno? » Un ami de l'abbé, qui a vu, la veille au

1. Passage chiffré, jusqu'à: *per dire*. Le chiffre recommence à: *per reliqua* et va jusqu'à: *e nissuno*.

soir, 1er septembre, le Roi sur son lit de mort, lui a ainsi décrit ce lugubre spectacle : « Un amico mio mi dice di hauer uisto il Rè deffunto hieri sera nel suo letto con un bonetto di notte, et un bianco lino sotto la gola per leuare la difformità, atteso che teneua la bocca aperta, e la lingua usciua. Ho uisto pure molti uecchi SS^ri^ Primarij della Corte : e trouo tutto il mondo attonito, che si alza nelle spalle, che nulla dice, e pare come il pesce incocolato. » Le 4, il racontera que Provana a entendu la veille, à Versailles, « la Messa nella Camara ardente, doue è esposto il Rè nel suo letto di Parata in una cassa di piombo coperta di tela d'oro, eguale alla fodra del letto : et è nella stanza del Baldachino del grande appartamento : ha sei torchie da un lato, et altre sei dall' altro, e quatro alli piedi : alla sinistra ui è il ducca di Trem e li offiziali di quartiere del Re ; e dietro a questi, li Padri Foglianti, che cantano le preci, e dall' altro lato ui sono li Agostini Descalzi : e due altari, oue si cellebrano continuamente le messe. E questo è tutto. » C'était si peu, à son sens, qu'il écrira, dans sa lettre du 5 : « Per parlare a V. E. candidamente, senza scrupolo, e senza affettazione, le dirò, che alle Tullierie, in pubblico nella città e nelli caffè, e nelli conuenti de frati et delle monache, si parla del passato gouerno, como non si douerebbe parlare : atteso que la Dignità del Ministerio è sempre rispettabile, tale, e quale egli si sia : si parla, e si declama impunemente : et si lascia questo sfogo alli molti infelici, che in fatti la durezza dell' arresti ha posti nella ultima dessolazione. »

D'après la *Relation De ce qui s'est passé de plus considerable pendant la maladie du Roy, & depuis sa mort,* dont le permis d'imprimer, signé de d'Argenson, est du 14 septembre 1715 — et où on lit que le premier, le Souverain « fut vû à uisage découvert pendant tout le reste du jour, ayant dans la Chambre des Prêtres qui psalmodioient continuellement » — ç'aurait été le 3 que les entrailles du défunt auraient été portées à Notre-Dame par l'abbé de Froulay, son Aumônier, qu'accompagnait le sieur Des Granges, Maître des Cérémonies, et le 6 que son cœur aurait été conduit au couvent des Jésuites de la Maison Professe à Paris. Voici, cependant, ce qu'à la date du 6 septem-

bre Mascara mandera à Grimaldo : « L'altra sera le uiscere di Sua Maestà in una carozza, con sei Paggi, e sei Guardie con le torchie furono portate a Notre Dame. Hieri sera, il core fu portato alli Giesuiti, oue è quello ancora di Ludouico Decimo Terzo. » Mais ce fut, en tout cas, bien le 5 septembre au soir que Madame d'Aluye « mi confermò tutto quello che ho detto a V. S. in dubio nelle lettere presenti ; che il Rè ha hauto tre mesi una febre lenta, non conosciuta : e che poscia li hanno abrugiato con li cordiali, e forti alimenti ; e che haueua le uiscere bone, e sane per campare cento anni : che haueua il torace et il colon più ampio, e largo, che di costume alli altri homini, e che per questo magnaua copiosamente... » Le 9, il note, avec un désintéressement qui se ressent, lui aussi, de l'atmosphère ambiante : « Hoggi pure passaua il Conuoglio del Rè defunto per S[t] Dionigi ; e come habiamo detto, prendeua il camino del bosco di Bologna : tutto il mondo decamparà per conseguenza da Versaglies : et hoggi sarà l'epoca grande dell' abbandono di questo tanto cellebre, e tanto famoso soggiorno di questa Casa Reale : doue Dio sa, quando mai più la Corte ui uada a statiliruisi : e tanto mondo, che ui haueua fabricato, e ui si era habituato, cercarà di ritirarsi, perche diuenterà un esilio infelice a tutti quelli, che ci uoranno restare. » Quant à la façon dont le convoi passa par le bois de Boulogne, il a renseigné de la sorte Grimaldo, le 11 septembre : « L'altra sera, quando si condusse il conuoglio a S[t] Dionigi, tutto Parigi era sopra la rotta : alle otto hore è partito da Versaglies ; et arriuò alle otto della matina : anzi quello che haueua fatto il carro della morte, hauendo sbagliato nelle misure, et havendolo fatto più largo : conuennero, per passare, gettare a basso le due Porte, per entrare, e per uscire dal bosco di Bologna : il che ha ritardato la marcia. » Le matin du 2, il avait déjeuné en compagnie de l'évêque de Fréjus chez la duchesse de Lude et c'est sur le jugement qu'il porte sur le précepteur de Louis XV que nous clorons ces extraits, déjà trop longs, d'une correspondance[1] que, répétons-le, les

1. Comme spécimen des informations d'Italie qu'il passait à Grimaldo, nous transcrirons ici la lettre de la comtesse Barti, que Mascara a incluse dans sa relation

historiens ne devront plus taire, à l'avenir : « Questa matina ho pranzato con Mr Vescouo di Frejus, nominato et elletto Precettore del Rè in casa di 59 : prelato degno; sauio; bella, e dolce fisionomia : non so se sia amico de Giesuiti : ne dubito. La Conty non è poi nominata, nè in uoce, nè per testamento, nè per codicillo alla guardia del Rè; e non so, como mai tal cosa si sia publicata; atteso che a ella medesima, tutto il mondo gli faceua complimento. Nè meno è uero, che Ma Mantenone habia data la sua *uaiselle* a nissuno, nè li mobili, nè li equipaggi a Ma de Conty : sproposito effetiuo. Ella ha dato solamente questi equipaggi, e caualli, e carozze, che haueua, a Madama de Quelus, sua nipote : ben è uero, che ha licenziata tutta la sua famiglia alla risserua di un seruitore : ualetto di camara, e due donne. Et il ualetto di camara sarà riformato, quando le donne hauranno imparato a fare il ciocolato. »

Camille PITOLLET.

Nîmes (Gard), octobre 1910.

du 2 septembre 1715 : « Milano, 19 agosto 1715 » — *questa che mi scriue è la solita dama* = « Il Pouero Co : ferdinando Bolognino, stà male assai di una febre acuta » maligna = del Co : Carlo Borromeo non ue né hô parlato, non parendomi, che le » sue attioni gloriose lo meritassero = egli si tratiene sempre a Cesano, oue pasce le » sue uaste idee, già che alla cità non ui è pascolo per alimentarle = è uerissimo » il successo con li Genouesi, e sè questi non lo hauessero un' poco mortificato, credo, » che fosse in dispositione d'inquietare mezzo mondo, perche già haueua fatto parlare » à diuersi, fra quali, anco al Marchese Ariberti; mà la disaprouatione di Vienna, » hora lo fà stare in silentio = resta stabilito il matrimonio d'una figlia del marchese » di Monteleone con il Co : Gio : Paolo Zambeccari delle prime famiglie di Bologna : » ella è stata alleuata in St Paolo = ella è adesso a Genoua con la Madre : e questo » prossimo ottobre si faranno le nozze = in questo conuento di St Paolo il sudetto » Monteleone ui ha un altra figlia, mà questa uole essere Monaca = dal conuento » istesso è uscita l'altro hieri una figlia del Co : di Castelbarco, la quale prende » per marito il uidouo Co : Costanzo Dada = e le nozze si faranno nel mese di » settembre... »

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

PROGRAMME DES CONCOURS D'ITALIEN EN 1912

AGRÉGATION

1° Histoire de la littérature.

I. La nouvelle italienne au XIVe siècle.

Textes d'explication. — NOVELLINO (texte Gualteruzzi), nov. 1, 24, 26, 52, 69, 73, 96, 99; — BOCCACE, *Décaméron*, I, 3; II, 5; IV, 7; V, 8 et 9; VI, 9 et 10; VIII, 3; IX, 8; X, 7; — SACCHETTI, *Novelle*, 21, 31, 63, 114, 140, 191; — DANTE, *Enfer*, c. VI et VIII.

II. Le poème chevaleresque en Italie, de l'Arioste au Tasse.

Textes d'explication. — ARIOSTE, *Orlando furioso*, c. XLII; — FOLENGO, *Baldus*, c. IV, v. 45-146 (éd. A. Luzio, Bari, 1911, t. I, p. 100-103); — B. TASSO, *Amadigi*, c. V, st. 1-26; — T. TASSO, *Gerusalemme liberata*, c. XV; et *Discorsi dell' arte poetica ed in particolare sopra il poema eroico*, discours I et II.

III. L'œuvre d'Antonio Fogazzaro.

Textes d'explication. — *Dai nostri poeti viventi* (Florence, 1903), les extraits d'A. Fogazzaro, p. 165-173; — *Piccolo mondo antico*, Parte II, c. VIII e XII; parte III, c. I; — *Il Santo*, c. III-IV.

2° Histoire de l'Art et de la Civilisation.

I. Michel-Ange peintre et sculpteur.

II. Le sentiment national et les idées politiques dans la littérature italienne du XVIIe siècle.

Textes d'explication. — A. D'ANCONA et O. BACCI, *Manuale della letteratura italiana*, t. III : extraits de G. CHIABRERA, *Conforta gli Italiani alla professione delle armi* (p. 284-285); — Paolo SARPI, *Religione e politica* (p. 301-305); — T. BOCCALINI, *Gli stati d'Europa*

nel secolo XVII (p. 309-317); — A. Tassoni, extraits des *Filippiche* (p. 357-361); — F. Testi, *A Carlo Emanuele* (p. 456-463); — P. Segneri, *Le calamità del secolo* (p. 541-544); — C.-M. Maggi, *Stato d'Italia* (p. 574-575); — V. Da Filicaia, Canzone et sonnets (p. 594-598).

3° Auteur latin pour l'explication orale.

J. Sannazaro, Egloga IV *(Proteus)*, dans l'édition L. Grilli (Città di Castello, 1899).

CERTIFICAT D'APTITUDE

1. Dante, *Inferno*, c. VI e VIII.
2. F. Sacchetti, *Novelle,* 21, 31, 63, 114, 140, 191.
3. L. Ariosto, *Orlando Furioso,* c. XLII.
4. T. Tasso, *Discorsi dell' arte poetica*, disc. I-II.
5. G. Parini, Odes : *La vita rustica, l'Educazione, la Caduta, Alla Musa.*
6. A. Fogazzaro, *Piccolo mondo antico*, Parte II, c. 8 et 12; Parte III, c. 1.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE DES ÉDITIONS UTILES

En attendant que le *Bulletin italien* publie, dans son fascicule de novembre prochain, une bibliographie sommaire des ouvrages à consulter, voici l'indication des éditions les plus utiles aux candidats, en dehors de celles qui figurent au programme :

Novellino. — Le texte le plus commode est aujourd'hui celui que vient de publier M. Enrico Sicardi dans la *Bibliotheca Romanica*, fascicules 71-72 (Strasbourg, Heitz) sous le titre : *Le cento novelle antiche.* — L'édition annotée du *Novellino* par D. Carbone (Florence, Barbèra) ne contient pas tous les contes portés au programme, et les numéros n'y sont pas conformes au recueil Gualteruzzi auquel il est d'usage de renvoyer.

Décaméron. — Les éditions de *Novelle scelte* ne contiennent pas toutes les nouvelles du programme.

Sacchetti. — Les nouvelles portées au programme sont contenues dans les *Cento Novelle di F. Sacchetti scelte e commentate* da R. Fornaciari (Florence, Sansoni) ; elles se lisent même dans l'appendice de *Dodici novelle di F. S.*, publié par D. Carbone à la suite de son édition du *Novellino*.

DANTE. — Tous les étudiants connaissent les commentaires de MM. T. Casini, Scartazzini-Vandelli, F. Torraca.

ARIOSTE. — La meilleure édition commentée est celle de P. Papini (Florence, Sansoni), dont il existe deux formats, l'édition complète (9 fr.) et l'édition scolaire (3 fr.).

B. TASSO. — Le texte de l'*Amadigi* inscrit au programme sera réimprimé dans le prochain fascicule du *Bulletin italien*.

T. TASSO. — Il existe beaucoup d'éditions commentées de la *Gerusalemme*, par S. Ferrari (Sansoni), Spagnotti (Hœpli), etc... Le texte des *Discorsi*, avec notes, a été publié par A. Solerti (Turin, Paravia).

A. FOGAZZARO. — Pour les poésies, trop peu nombreuses dans l'anthologie portée au programme, on se reportera au volume de *Poesie scelte* publié par l'auteur lui-même.

G. PARINI. — Les éditions annotées des Odes sont nombreuses; nous citerons celles de MM. A. Bertoldi (Sansoni), M. Scherillo (Hœpli), G. Mazzoni (Barbèra, avec *il Giorno*), etc...

BIBLIOGRAPHIE

Ghino Lazzeri, *La vita e l'opera letteraria di Ranieri Calzabigi. Saggio critico con appendice di documenti inediti o rari* (Tesi di licenza). Città di Castello, S. Lapi, 1907.

Dans cet ouvrage, Ghino Lazzeri entreprend de tirer de l'oubli un auteur peu connu aujourd'hui, mais qui fut, de son temps, très apprécié et comme critique et comme poète.

Le premier chapitre nous montre Ranieri Calzabigi dans les hasards d'une existence aventureuse, tantôt en Italie, tantôt à Paris, tantôt à Vienne, exerçant les métiers les plus divers, s'occupant tour à tour de commerce, de banque et de politique, sans négliger pour cela les Muses et les Lettres.

Malgré quelques obscurités qui pèsent sur sa vie, on en sait assez pour dégager la physionomie morale de cet homme exubérant et actif, libertin et intrigant, qui ne fut certes pas un modèle de vertu et dont aucun scrupule n'arrêta jamais l'ambition effrénée. Mais il faut lui savoir gré de son aversion pour la médiocrité, de sa grande érudition, de son amour pour sa patrie qu'il voulait une (p. 32) et de son culte pour l'amitié dont témoignent ses relations avec le comte Alessandro Pepoli.

Le chapitre II de l'ouvrage de Lazzeri traite de la réforme du mélodrame dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Cette réforme, d'où est sortie la musique dramatique moderne, consistait à donner une expression plus dramatique et plus vraie au mélodrame, et à mettre la musique en rapport étroit avec la poésie ; rêvée par Métastase, elle ne fut réalisée que par Calzabigi et Gluck. Quelle est la part de chacun dans la réforme ? Elle n'est pas facile à déterminer, et la question a été très discutée. La postérité n'a gardé que le nom de Gluck, mais d'après les principes énoncés par Calzabigi (lettre au Mercure de France, 1784) et d'après les signes et notations musicales qui couvrent ses manuscrits, il faut bien reconnaître que, si Gluck a réalisé la réforme, c'est Calzabigi qui en a donné la théorie.

En art dramatique aussi, il voudrait être un novateur, mais l'analyse et la critique de ses pièces *(Orphée, Alceste, etc.)*, qui occupent les chapitres III, IV et V du volume de Gh. Lazzeri, nous montrent qu'il est loin d'appliquer ses beaux principes, et nous le voyons, avec une inconstance caractéristique de son époque, passer brusquement du

drame mythologique au drame réaliste, pour revenir ensuite au drame historique.

Si l'esprit satirique de Calzabigi se fait déjà jour dans ses œuvres musicales, il trouve toute son expression dans le poème héroï-comique de la *Lulliade*, où, sous prétexte de tourner en ridicule la musique française, la musique de Lulli et de Rameau, il se moque des Français et de toute la société de son temps; l'action se traîne en huit chants monotones dans des octaves fluides et harmonieuses.

Le poète lyrique nous donne des odes imitées, on pourrait presque dire traduites, d'Horace et de Catulle, et des versions poétiques de Milton, Gray et Thomson.

Mais là où sa valeur est incontestable, c'est dans la critique littéraire. Si sa *Dissertazione* sur les œuvres de Métastase, 1757, est un peu superficielle, sa *Risposta di Don Santigliano*, 1790, contient des appréciations beaucoup plus justes; enfin, il a eu le mérite de découvrir la puissante originalité d'Alfieri, alors que celui-ci lui envoyait, en 1783, ses quatre premières tragédies, et de l'aider de ses judicieux conseils. Il a donné l'exemple d'une critique éclairée et courtoise.

Ghino Lazzeri rapproche Calzabigi de Baretti, pour son esprit de rébellion, pour son audace et son énergie; ce sont tous deux, dit-il, des produits naturels du même temps, de la même ambiance, de la même culture. Dans ce rapprochement, ne donne-t-il pas trop d'importance à Calzabigi, et ne cède-t-il pas, involontairement, à l'influence de la haute opinion que celui-ci avait de lui-même? Il avoue, à la vérité, que Calzabigi est moins « batailleur » que Baretti, qu'il a une attitude plus réservée et plus digne; mais comment comparer les coups de fouet cinglants qui n'épargnent rien ni personne et créent un ouvrage de l'importance de la *Frusta letteraria*, avec l'ironie un peu froide disséminée dans les œuvres de Calzabigi, ou avec la critique aimable qui n'occupe qu'une place secondaire dans son activité littéraire? Évidemment Ghino Lazzeri est plein de son sujet, et dans le désir de nous faire connaître son auteur, le « lavoretto » qu'il nous annonce prend les proportions d'un grand in-8° de 220 pages aux caractères serrés et rébarbatifs. C'est un travail sérieux, bien documenté, un peu aride dans la forme, mais qui ne manque pas d'intérêt.

Marguerite MONOYER.

A. Jeanroy, *Giosuè Carducci; l'homme et le poète.* — Paris, H. Champion, 1911; in-8°, XVI-294 pages.

Grâce à M. Jeanroy, la France n'aura guère attendu pour posséder un ouvrage d'ensemble, solidement documenté, sur le grand poète mort en 1907. L'Italie même, au milieu de toutes les publications qui

ont précédé ou suivi la mort de Carducci — et quelques-unes sont de la plus grande valeur – n'a pas vu paraître une étude embrassant dans toute son ampleur la carrière et l'œuvre de l'auteur des *Juvenilia*, des *Rime Nuove*, des *Odi Barbare*, des *Rime e Ritmi*. C'est là une constatation dont il y a lieu de nous réjouir; notre satisfaction sera complète si les lecteurs français recherchent le volume de M. Jeanroy avec autant d'intérêt qu'il a mis de conscience à l'écrire. A dire vrai, le livre qui nous est offert est à la fois plus et moins — ou, si l'on aime mieux, il est autre chose que ce que l'on pouvait attendre : plus, en ce sens qu'il représente un grand effort de recherche sur l'histoire — chronologie et bibliographie — des poésies de Carducci et sur leurs sources; il y a là tout un travail d'érudition, résumé en appendice par des tableaux de concordance (p. 259-289) [1], hautement méritoire, et que l'on pouvait entreprendre seulement à la faveur d'une bibliothèque « carduccienne » exceptionnellement complète, comme celle que M. Jeanroy a eu le privilège de pouvoir consulter. Ceci n'intéressera pas moins les Italiens que les Français, — ou plutôt les intéressera beaucoup plus, et c'est en cela que le présent livre nous apporte un peu moins que nous n'espérions. Car nous attendions un ouvrage de vulgarisation solide, propre à donner aux Français peu capables de lire les vers de Carducci dans le texte, ou rebutés par quelques essais de traduction infidèle ou rocailleuse, une idée suffisante du talent du poète, aux diverses phases de son développement et sous ses aspects les plus justement célèbres. La simple traduction, surtout lorsqu'il s'agit d'une poésie aussi savante, dont le mérite le plus exceptionnel est la merveilleuse adaptation d'une forme très hautaine à une pensée très dense, est entièrement incapable d'atteindre ce but. Il faudrait ici, sur la base indispensable de la préparation critique et historique, faire appel à la méthode psychologique et esthétique, repenser les thèmes essentiels du lyrisme de Carducci, en analyser les éléments constitutifs et en tenter la synthèse, en essayant, dans un langage différent, et, pour ainsi dire, sur un autre instrument, de produire dans l'esprit du lecteur les impressions qu'une longue familiarité avec le texte italien éveille en nous. Il y a là un travail de transposition très délicat; mais je ne sache pas qu'il existe une autre manière de faire sentir à des lecteurs étrangers un lyrisme aussi riche et aussi complexe que celui de Carducci. Cette tâche, la plus pressante pour le public français, M. Jeanroy n'a visiblement pas voulu l'entreprendre; il faut le regretter, car on ne voit guère qui, parmi nous, sera de longtemps prêt à s'y consacrer. Pour nous

1. Je ne sais pourquoi la bibliographie des trois recueils d'Odes Barbares (1877, 1882, 1889) ne tient pas compte (p. 286-288) du classement très différent en deux livres, publié en 1893 par Zanichelli *(Delle Odi Barbare di G. C. libri II ordinati e corretti)* et conservé dans l'édition définitive.

consoler, nous avons du moins un livre aussi objectif que peut le souhaiter la plus rigoureuse méthode historique.

M. Jeanroy s'est proposé d'être « sobre d'appréciations, d'appréciations esthétiques surtout », afin de mettre « le lecteur en face des faits » ; son plan a tout spécialement visé « à rattacher les œuvres du poète à sa vie et à en rétablir soigneusement l'ordre chronologique », dût ce travail minutieux aller à l'encontre des intentions certaines de Carducci, affirmées par les confidents les plus sûrs de sa pensée (p. xii), et il s'est scrupuleusement conformé à ce programme. On doit le louer d'une façon toute particulière d'avoir adopté une attitude impartiale, aussi étrangère aux enthousiasmes immodérés de trop fervents disciples qu'aux critiques passionnées et au dénigrement haineux d'un E. Ladenarda. Cependant cette rigoureuse impartialité, cette espèce de « neutralité », n'est pas en fin de compte favorable au poète : il ne sort pas grandi d'un livre d'où est pourtant exclue toute intention de le diminuer. C'est que, dans l'analyse minutieuse et pénétrante de l'œuvre, étudiée presque année par année, la noblesse du dessin général n'apparaît pas assez. L'admiration, que la critique la plus prudente ne doit pourtant pas s'interdire, s'y manifeste à peine dans quelques appréciations furtivement mêlées à trop de remarques d'un autre ordre : à aucun moment elle ne revendique ses droits et ne ramasse en un faisceau toutes ses raisons.

Les réserves formulées par M. Jeanroy sur les poésies de Carducci sont nombreuses : justifiées lorsqu'il s'agit des *Juvenilia*, et encore de l'inspiration trop violente et obstinément rageuse qui domina dans ses recueils jusqu'en 1873 environ, elles prennent un air de sévérité à propos des *Rime Nuove*, des *Odi Barbare*, et encore des *Rime e Ritmi*. Ce n'est pas que ces réserves soient toutes sans fondement [1], et M. Jeanroy, en les exprimant, s'est souvent couvert de l'autorité d'un G. Chiarini, d'un E. Panzacchi et de quelques autres ; mais ces auteurs n'avaient garde d'omettre la contre-partie nécessaire, c'est-à-dire le sentiment très vif de la beauté et de la force de cette poésie; les critiques d'un Chiarini étaient celles d'un admirateur qui eût voulu son grand homme impeccable. Il est trop évident que M. Jeanroy n'a

1. Pourquoi le sentiment exprimé dans les *Rimembranze di scuola* — un joyau — ne serait-il pas naturel (p. 137)? Il est difficile de comprendre que l'on puisse être choqué (p. 197, note 5) par l'exquise pièce 71 des *Rime Nuove* (*Poesie*, p. 674), qui n'est d'ailleurs pas une ballade. — La tentative métrique des *Odi Barbare* est plus qu'« intéressante » (p. 212) : il fallait un grand et vrai poète pour tenir cette gageure : peu importe que l'instrument ne puisse être manié par d'autres mains. Au contraire : il est beau que dans ce moule, inutilisable pour de moins grands, Carducci ait coulé des œuvres vivantes. Que l'on compare les Odes Barbares aux *Anticaglie* de l'ingénieux Cavallotti! Bien dur aussi le jugement (p. 226) sur *Pel Chiarone di Civitavecchia*, où aux réminiscences de Heine, Marlowe et E. Poe il faut ajouter le souvenir conscient, déclaré, de Dante (Inf. XIII, 4 et suiv.). — Quant au beau *Sogno d'estate*, si intime et si lumineux, je me refuse, pour ma part, à n'y voir qu'un « prestigieux exercice de versification » (p. 227).

jamais connu l'espèce de ferveur avec laquelle il me souvient d'avoir lu les Odes Barbares et d'y avoir trouvé la révélation que nos Parnassiens ne me donnaient pas, celle de l'effet puissant que peut produire l'union indissoluble d'une forme aristocratique et raffinée jusqu'au tour de force et d'un sentiment très profond ou d'une pensée très haute : cette ferveur-là se reconnaît toujours dans nos jugements, même à l'heure où l'enthousiasme a fait place à la réflexion.

Au reste, avec l'entière bonne foi qui le caractérise, M. Jeanroy ne cache pas son peu de goût pour cette poésie savante et concise, « gâtée par le souci de faire tenir en peu de mots trop de pensée et trop d'histoire et l'excessive recherche de la précision archéologique » (p. 251, note). Là est précisément le point sur lequel les avis se partagent : Aimez-vous la poésie aisée, naturelle, jaillissante, sans ombre d'apprêt, et qui se présente à vous de plain-pied? Alors il y a peu de chance pour que la manière de Carducci vous séduise. Êtes-vous au contraire de ceux qui apprécient un art plus savant et plus raffiné, pour lesquels la difficulté vaincue par le poète et l'effort qu'il vous impose pour le suivre donnent à votre plaisir une saveur plus forte et plus rare? Alors le poète des Odes Barbares vous réserve de grandes joies. Ces préférences-là ne se discutent pas; elles constituent l'élément subjectif irréductible, qui est à la base de tous nos jugements esthétiques.

Or l'abondance et la variété des évocations et des émotions historiques ont été en s'accentuant de plus en plus, avec l'âge, dans l'œuvre de Carducci. Il en résulte que les jugements de M. Jeanroy accusent une résistance croissante contre l'art de ce poète; cependant, en bonne justice, on ne pourrait lui tenir rigueur de son érudition que si elle cessait d'être une forme spontanée de son imagination et de sa sensibilité. L'effort, d'ailleurs indéniable, qu'il sent dans *Cadore* par exemple (p. 247), empêche le critique de rendre entièrement hommage à cette ode si pleine, si forte et si émue. Jamais on ne reprochera sans doute à Carducci, même sur son déclin, d'avoir pris la plume sans avoir eu quelque chose à dire; et pour un poète dont on ne peut songer à contester la virtuosité, c'est un bel éloge, qu'on voudrait trouver formulé, avec quelques autres, dans la conclusion de M. Jeanroy. Mais celle-ci, tout au contraire, confirme cette impression de résistance que le lecteur a senti grandir, de page en page, à l'égard du « vieux poète » (p. 252) — ne pourrait-on le qualifier de « grand »? —: sa carrière « est une succession de partis pris » (p. 255); il a eu beaucoup de peine à « atteindre à la pleine originalité » et à dégager sa personnalité de l'imitation; ses Odes Barbares sont « un rêve hautain et chimérique qui pouvait enchanter un érudit, mais non séduire les âmes trop compliquées, trop agitées de la fin du XIX[e] siècle » (p. 256); finalement Carducci restera « par la multiplicité même des convictions

qu'il a traversées, des modèles qu'il a tour à tour imités, une image fidèle et singulièrement intéressante de l'âme italienne, qu'ont agitée tant d'orages, que se sont disputée tant d'influences, au cours d'un demi siècle qui fut pour elle décisif » (p. 257). Ce jugement final pourrait s'appliquer textuellement à V. Monti. Qu'un critique dont le goût est égal à la bonne foi puisse aboutir, après des années de lecture et de réflexion, à une conclusion aussi négative, c'est la preuve la plus claire qu'une méthode analytique rigoureuse convient peu à l'étude d'un poète moderne, contemporain, que nous pouvons sans trop de peine saisir tout entier, en pleine vie, — il suffit pour cela de se mettre en communion avec la pensée italienne, et d'être sensible à la vertu propre du verbe italien.

A la question: Le rang très élevé où l'Italie place actuellement Carducci lui sera-t-il longtemps conservé? M. Jeanroy répond, par simple politesse, qu'il « n'ose l'affirmer » ; au fond il n'en croit rien. Or s'il y a quelque chose de vivant, à l'heure actuelle, dans la poésie italienne, quelque chose qui s'impose à la génération présente, malgré les éblouissants feux d'artifice que d'autres ont tirés, c'est la phrase, la période, le vers, la strophe de Carducci. Depuis la fin du XVIIIe siècle — plus haut, il faudrait remonter jusqu'à la Renaissance — je ne crois pas qu'en dehors de Foscolo et de Leopardi personne ait laissé une empreinte plus profonde dans le lyrisme italien : tous les trois l'ont régénéré, l'un après les puérilités de l'Arcadie, l'autre après les platitudes de la poésie impériale, le dernier venu après les fadeurs du romantisme expirant. Voilà le fait, dès aujourd'hui acquis, dont une étude d'ensemble sur Carducci doit rendre compte. D'autres préoccupations ont absorbé toute l'attention de M. Jeanroy, et on peut le regretter; mais nous avons une compensation dans l'instrument de travail indispensable qu'il met entre nos mains pour étudier l'œuvre du poète, et pour suivre dans leur ordre toutes les influences qui se sont exercées sur son inspiration; à cet égard son livre renferme des pages telles qu'on pouvait les attendre de lui[1]. C'est beaucoup; et il fallait un véritable courage et même de l'abnégation pour mener à bien pareille entreprise; car les ouvrages de ce genre sont de ceux que l'on contredit volontiers, — je crois avoir abusé du droit de le faire! —, que l'on rectifie parfois dans quelques détails, mais dont on se sert toujours avec profit[2].

Henri HAUVETTE.

1. L'évolution de l'inspiration de Carducci, dans la *Ripresa*, est expliquée d'une façon particulièrement heureuse (p. 124 et suiv.).

2. Quelques imperfections matérielles pourront être aisément réparées dans une seconde édition, que nous souhaitons prochaine. Voici, dans l'espoir de lui faciliter sa tâche, quelques corrections que je suggère à l'auteur. P. XII, il était sage de ne pas essayer de donner une bibliographie de toutes les *commemorazioni* publiées au lendemain de la mort de Carducci; mais puisque M. Jeanroy en cite quelques-unes,

on s'attendrait à trouver mentionnée une des plus importantes, celle que M. A. D'Ancona prononça au Capitole devant le roi (Milan, Treves, 1907). — P. XII, n. 3, c'est à *Lecce* (non à Lecco) qu'a été prononcé le discours cité de M. G. Mazzoni. — P. XIII, la date qui termine l'Avant-propos, « Paris, 15 juillet 1890 », est invraisemblable; je propose de lire 1910.— P. XV, parmi les articles français, si peu nombreux, consacrés à Carducci, celui de M. P. van Tieghem sur « Carducci poète national » mérite de n'être pas oublié (*Revue du mois*, février 1910); M. Roger Allou a aussi publié dès 1883 une plaquette enthousiaste sur « Un poète italien, G. Carducci » (Paris, Jouaust); même page, lire Ricciotto Canudo (et non Ricciardo). — Diverses fautes d'impression: p. 3, l. 3, lire Serravezza; p. 90, note 2, renvoyer à la page 112 et non 122; p. 134, dern. paragr., *Frühling;* p. 194, la note 3 se rapporte à *Alla rima*, dernière ligne, et la place de cette odelette n'est donnée, aux tables finales, ni dans l'édition définitive (p. 282), ni dans les premières *Odes Barbares* (p. 286); p. 199, le texte porte « nonna Lucia » et non *Monna;* p. 212, dans les quatre dernières lignes il est deux fois question de la strophe alcaïque, où manifestement la seconde fois il faut lire saphique; *passim*, le nom de l'éditeur Barbèra écrit sans accent, et quelques autres menues erreurs que le lecteur corrige de lui-même. Les fragments de traductions appelleraient plus d'observations; je me borne à noter un très petit nombre de points à retoucher: p. 27: « Et les destins sont immuables ». Le texte porte *Or più funesti .. ne si girano i fati*, c'est-à-dire que notre condition a empiré (depuis le temps d'Alfieri); p. 98: « A tes appels, il sortait (ton chien) impatient des noirs buissons »; *accennando* ne peut se rapporter qu'au sujet de *usciva;* c'est le chien qui fait un signe à son maître; — p. 230: « O poètes, c'est de l'histoire »; Tite-Live dit à Dante et à Virgile qu'elle « appartient à l'histoire civile d'Italie » cette audacieuse ténacité de Garibaldi; — p. 250: « Un lent oubli .. », le texte porte *lene*; p. 218: « Quels sont ces chants que les gens se répètent entre eux? » Il faut lire « les pins » (*quei pini*, sans aucune variante possible)... — Puisque l'étude des sources a été faite avec un soin particulier — notamment pour l'Hymne à Satan (p. 94), les *Decennali* (p. 104), le *Ça ira* (p. 187), et aussi celle des imitations d'Horace (p. 30) — je signalerai que la réminiscence de Monti, indiquée par Carducci lui-même dans le sonnet VII de *Ça ira (Una bieca druidica visione...)*, se rapporte au ch. II de la *Bassvilliana*, v. 103 et suiv. Pourquoi n'est-il fait aucune mention de la suprême récompense, le prix Nobel, qui réjouit les derniers mois du poète (1906)?

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

CORRADO ZACCHETTI, *La laboriosa formazione dell' « Esprit français »*. Milan, 1911; in-8°, 71 pages.

P. PETRINI, *Phraséologie française-italienne, à l'usage des écoles secondaires d'Italie*. Città di Castello, 1911; in-16, 60 pages.

FEDELE MARLETTA, *Il bacio a Madonna Laura: noterella petrarchesca*. Catania, 1911; in-16, 35 pages.

CAMILLO GUERRIERI CROCETTI, *Ancora degli antenati di Dante*. Loreto Aprutino, 1911; 23 pages (extrait de « l'Abruzzo letterario »).

C.-H. GRANDGENT, *La Divina Commedia;* t. II, *Purgatorio*. Boston, 1911; in-16, 297 pages (Texte avec commentaire en anglais).

---

7 juillet 1911.

Le Secrétaire de la Rédaction, EUGÈNE BOUVY.
Le Directeur-Gérant, GEORGES RADET.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU, rue Guiraude, 9-11.

Vol. XI. Octobre-Décembre 1911. N° 4.

EST-IL VRAI QUE CAMPANELLA FÛT SIMPLEMENT DÉISTE ?

(Suite[1].)

V

C'est pourquoi je n'hésite pas à considérer comme absolument authentique un ouvrage antérieur dont Amabile se borne à dire qu'il appartient vraisemblablement à Campanella, savoir les *Discorsi universali del governo ecclesiastico per fare un gregge e un pastore,* traité destiné au pape seul et qu'Amabile a publié[2]. Cet ouvrage est antérieur au grand procès de Campanella puisqu'on y conseille d'absoudre le roi de Navarre, ce qui fut fait, comme on sait, en 1595. Campanella avait donc alors environ vingt-sept ans. Or on va voir que dans ces *Discorsi* confidentiels il s'explique plus à fond, mais que la doctrine qu'il déroule est celle sur laquelle reposeront les écrits de Campanella en faveur de l'Espagne, puis de la France. N'ayant point à craindre les oreilles profanes, il y demande une réforme de l'Eglise, sans prononcer d'ailleurs ce mot, sans se jeter dans les déclamations d'usage que les ecclésiastiques prodiguaient alors comme les laïques. Il va droit au remède. Dans la *Monarchia di Spagna*, Campanella raconte que quand Rome, sous Clément VIII, voulut amender les Ordres monastiques, chacun corrigeait un détail, et qu'alors il dit : « Il suffit d'interdire à tout Religieux d'avoir un coffre fermant à clef. » L'auteur des *Discorsi universali* procède dans le même esprit : diminuer l'immense richesse des prélats de quelques Ordres, supprimer même quelques Ordres inutiles, interdire aux cardinaux de

1. Voir *Bull. ital.*, t. XI, p. 124, 232.
2. *Campanella nei castelli...*, vol. II.

recevoir des pensions des princes, choisir le pape parmi les ecclésiastiques qui ont passé par les emplois inférieurs et, au surplus, appliquer ce principe à tous les emplois supérieurs, de manière que chaque promotion de prélats provoque ce que nous appellerions un mouvement dans le clergé et (Campanella n'oublie jamais les intérêts du fisc) que cette promotion entraîne autant de bulles fructueuses qu'elle comprendra de sujets. Puis, le pape devra se pénétrer de l'esprit ecclésiastique : « Toutes les erreurs des chefs de l'Église consistent à croire que la politique des papes doit être la même que celle des princes séculiers... Pour la papauté, perdre dans les choses du dehors c'est gagner, tandis que pour les séculiers il en va tout autrement, quoique au fond les victoires d'un tyran soient des défaites. » Ce principe pourrait conduire un chrétien de notre temps à dire que le pouvoir temporel ne fait qu'affaiblir le souverain pontife en donnant prise sur lui[1] ; mais l'auteur n'interdit évidemment par là au pape qu'une politique d'intérêt personnel ; car il veut faire de lui le suzerain de l'univers ; il consacre tout un chapitre à la *façon de se conduire avec les princes pour les mieux dompter.* Se rapprochant, comme il arrive à Campanella, de Machiavel, il dit : « Le pape, aspirant à la monarchie universelle, doit toujours diviser les princes. Une fois maître de l'Italie, il le sera du monde. » Donc, il doit employer tous les moyens, *procurare ogni via,* pour arriver à dominer l'Italie. Afin de se former un trésor, il mettra un impôt sur les prêtres, Religieux, évêques et cardinaux, *sous prétexte de préparer des fonds sacrés pour une croisade,* tandis que s'il autorise un prince à prélever des contributions pour le même objet, il lui interdira d'y toucher sans l'assentiment d'un Conseil composé de trois évêques et de quatre capucins. Il

1. Remarquons toutefois que cette conséquence n'est tout à fait juste que de nos jours ; la formation des grandes monarchies n'avait pas tout de suite rendu insignifiante la puissance de la papauté. On lit dans le *Discours de l'état de tous les peuples chrétiens au commencement de 1624 :* « Le crédit et puissance du S. Siège est bien au-dessus de ses moyens et de ses revenus... ; se mêlant partout et s'introduisant en toute affaire et pouvant beaucoup, même où il semble ne rien pouvoir, capable d'animer les plus grandes entreprises et de les éluder et aussi affaiblir par des ressorts et moyens puissants qu'il a en main, partant à rechercher des plus grands princes et à courtiser par les moindres » (p. 44 du Xe vol. du *Mercure de France*, 1625). Il n'en reste pas moins qu'un véritable politique n'eût pas parlé comme Campanella.

balancera, jeu trop difficile pour les petits princes italiens, la France et l'Espagne. C'est ici que se place ce conseil de *bénir*, c'est-à-dire d'absoudre, le roi de Navarre.

Au reste, l'auteur n'entend pas qu'on fasse trop mystère des intentions de l'Église, puisqu'il veut que tous les prédicateurs engagent les princes à lui léguer leurs États et déclare la puissance papale *supérieure à tous de droit divin et naturel;* il veut un armement général contre quiconque repousserait cette déclaration. Tous les rois seront conservés, mais entre chrétiens nulle guerre ne pourra être déclarée qu'avec le consentement du pape et après débat dans un Conseil siégeant à Rome, où toutes les puissances auront un représentant; on ne permettra que les guerres contre les fauteurs d'hérétiques, d'infidèles ou contre les tyrans manifestes : idées chères à Campanella. Dans les guerres heureuses contre les infidèles, on stipule ici aussi que le pape aura toujours sa petite part de conquête à côté de celle des princes séculiers; seulement, on donne en plus ce motif : « parce qu'ainsi, petit à petit, etc. » Cet *etc.* significatif est textuel[1]. Le pape devra s'efforcer de nommer tous les évêques, d'obtenir que de tous les tribunaux laïques on puisse appeler aux tribunaux ecclésiastiques et que les lois civiles tombent en désuétude.

Pour la science, il faut à la fois la favoriser et l'accaparer. Tout évêque, tout monastère doit entretenir des écoles gratuites; mais *toutes les sciences et arts divers doivent passer entre les mains des Religieux*[2]. L'auteur ne demande pas positivement qu'on interdise l'enseignement aux laïques, mais il s'écrie : « Qu'on institue des Religieux médecins pour le service public et qu'on les envoie à travers le monde, comme on fait les prédicateurs ! Oh, quelle bonne chose[3] ! » « Que les Religieux fassent de la science du droit leur domaine !... Qu'ils soient les avocats des pauvres, des Universités, qu'ils soient ambassadeurs, conseillers des princes, si bien que les séculiers oublient tous les autres savants ! » Qu'ils ne se fassent point

1. Amabile, *C. nei castelli*,..., II, p. 87.
2. *Ibid.*, p. 82.
3. *Ibid.*, *op. cit.*

payer ! Qu'ils enseignent aussi les arts mécaniques ! Tout cela, pour commencer, se fera dans les États du pape, afin de donner aux autres nations l'envie d'en faire autant. La tactique conseillée à l'égard des esprits supérieurs est fort remarquable et, à cette époque, ne pouvait guère se rencontrer que sous la plume de l'apologiste de Galilée : il ne faut pas défendre la tradition à tort et à travers. « C'est, selon saint Léon, une injure à la Sagesse éternelle que de penser que toute vérité est découverte ; c'est anéantir la liberté de philosopher[1]. » Bien entendu, il ne s'agit point là de liberté en matière de dogme. Mais, même pour les hérésiarques, il faut, quand ils ne sont pas très entêtés, les appeler à Rome, les caresser, les faire abjurer, non comme hérétiques, mais comme égarés, puis leur donner de quoi vivre et faire d'eux des *prédicateurs de l'ère nouvelle ;* car l'auteur, comme Campanella, veut qu'on annonce aux nations *l'âge d'or dépeint par les poètes et décrit par les philosophes* comme la meilleure des constitutions, *souhaitée par l'instinct naturel de tous les peuples*[2]. Le Saint-Office, à l'inverse de ce qui se pratiquait ordinairement, sera *bénin avec les doctes, sévère avec les ignorants* et ne demandera aux premiers d'abjurer qu'après les avoir convaincus, tandis que, si une ville embrasse l'hérésie, on devra *la brûler et la recouvrir de pierres sans miséricorde*[3].

Tout ce discours sent donc son Campanella. On y retrouve son absolue confiance dans la religion d'abord, puis en lui-même. Le traité en faveur de la France prédit la conversion des Anglais et des Hollandais au catholicisme[4] : ici l'on réclame un Concile où les Juifs, les Musulmans, les païens seraient admis et où le christianisme triompherait indubitablement ; on détruirait facilement l'empire du Grand Turc, surtout si l'on traduisait à l'usage des mahométans le *Reminiscentur* de Campanella. Les idées particulières comme les vues générales et le ton de l'ensemble révèlent la même origine :

1. Amabile, *ibid.*, p. 85.
2. Ces généralités sont présentées ici sans détail ; mais nous avons vu que, depuis la *Cité du Soleil*, Campanella ne précisait plus.
3. Amabile, *op. cit.*, II, p. 85.
4. *La Monarchia delle Nationi, ibid.*, p. 303.

séminaires de soldats, mariage de ces soldats avec des femmes élevées dans des hôpitaux, blé acheté aux frais de l'État dans les temps de disette et revendus avec un modique bénéfice.

Ainsi, toute sa vie, Campanella a professé que le bonheur du monde dépendait de l'unité de la foi, de la suprématie de l'Église incarnée dans le pape, dans un pape pénétré de l'esprit religieux et chef d'État. Il lui a paru d'abord que c'était l'Espagne à qui revenaient l'honneur et le bénéfice d'établir cette suprématie; puis il lui a semblé que sa décadence faisait passer ce rôle à la France; ajoutons que l'expérience de la vie l'a amené à mitiger quelque peu l'énoncé de sa doctrine; il ne promet pas expressément aux Français qu'ils régneront sur l'univers comme il le promettait aux Espagnols; mais rien d'essentiel n'est changé. Ses réductions ne portent que sur la part des laïques. Il a toujours été pour le pape en fait comme en théorie; par exemple, dès 1597, il composait un sonnet contre Cesare d'Este trop peu empressé à céder Ferrare au Saint-Siège, et il reproche plus tard aux Espagnols de l'avoir encouragé dans cette lenteur, comme d'exciter Venise dans sa résistance à Paul V; à cette dernière occasion, il a écrit contre la République de Saint-Marc ses *Antiveneti* où, dans un fragment publié par M. Solmi *(op. cit.)*, il qualifie Paolo Sarpi de *théologien vendu*, de *cantimbanco del diavolo*.

VI

Donc, comme l'a dit M. Falletti, il faut choisir : ou Campanella a été le plus effronté des hypocrites, ou il a été profondément chrétien et sincèrement théocrate. A la vérité, M. Solmi, qui estime que la prison et la torture le décidèrent pour le restant de ses jours à écrire contre sa conscience, n'en dit pas moins : « Il n'avait point une âme flexible; il était né pour les fortes pensées et pour les fortes actions; il ne savait pas dissimuler; il essaya, mais ne réussit pas. » Et, d'autre part, M. Ireneo Sanesi, qui voit le caractère de Campanella plein de contradictions et reproche au prisonnier des Espagnols de

fâcheuses défaillances[1], n'admet pas non plus qu'il ait été croyant. Mais, je le demande, de quels termes ne faudrait-il pas flétrir un mensonge intéressé et savamment varié suivant l'avantage du jour, qui aurait duré près d'un demi-siècle? Quant à estimer avec Amabile qu'il suffit à l'honneur de Campanella qu'il se soit cru indispensable au monde et qu'il ait toujours été fidèle à son utopie, M. Falletti s'y refuse avec raison. La confiance en soi ne peut pas faire excuser l'hypocrisie, et on ne dira point, je pense, qu'en travaillant pour la Monarchie universelle d'Espagne, Campanella travaillait pour la Cité du Soleil.

Remarquons aussi qu'il ne faudrait pas rejeter la duplicité qu'on lui prêterait sur l'esprit de son temps et de sa nation, sur l'esclavage où il avait été élevé. Sans doute, les Italiens de son siècle n'étaient pas fortement trempés; mais il y aurait dans son cas une circonstance terriblement aggravante : il aurait menti non pas un jour et entre les griffes d'un tribunal, mais toute sa vie sans qu'on voie pourquoi il s'y serait obstiné. Car, avant et après sa longue prison, qui l'empêchait de disparaître? Simple moine, il n'avait aucun intérêt à ménager en Italie; homme d'un vaste savoir et philosophe original, il eût trouvé à Genève, en Angleterre, en Hollande, dans l'Allemagne du Nord toutes les portes des Universités ouvertes et, s'il avait abjuré, on l'aurait porté en triomphe; il n'en avait pas tant fallu pour assurer un bon accueil à Giordano Bruno qui put même impunément se faire des ennemis par sa causticité et qui serait mort dans son lit s'il n'était étourdiment rentré en Italie. Campanella avait eu sous ses yeux un éclatant exemple des profits qu'un homme de talent trouve à passer d'un camp dans un autre : qu'est-ce que les pensions que lui payèrent peu régulièrement Urbain VIII et Richelieu auprès des honneurs accumulés sur son protecteur Gaspard Schopp qui, pour avoir quitté le protestantisme, put tout se permettre même contre l'Église? Les pays protestants ne demandaient aucun sacrifice aux catholiques pour leur donner la liberté de

1. Voir sa conférence sur Campanella (Pistoja, Bracali, 1898).

la spéculation philosophique ou scientifique; Descartes vivait en paix en Hollande et on y offrait à Galilée un asile.

On a dit : « Campanella voulait une théocratie universelle, non un pape orthodoxe[1]. » Mais l'idée de subordonner à une seule personne toutes les volontés de l'univers est-elle si séduisante qu'on puisse la concevoir et la proposer durant plus de trente ans au profit d'un souverain qu'on tiendrait pour un imposteur ou une dupe? Aux siècles de la plus grande ferveur, la moitié des croyants refusait au pape tenu pour le représentant de Dieu la suprématie sur les couronnes, et Campanella, au lendemain de la Réforme, aurait réclamé cet exorbitant privilège pour le chef d'une secte qui lui eût paru ne guère mieux valoir que les autres!

Au surplus, d'autres signes encore font reconnaître en lui un chrétien. Non seulement, lorsqu'il se recueille, son style s'épure, non seulement ses poésies respirent une piété, une mélancolie qu'on a souvent louées, mais, même quand on le prend à l'improviste, on reconnaît toujours en lui l'homme foncièrement catholique. Par exemple, sa Cité du Soleil ressemble fort peu à l'abbaye de Thélème; le souverain magistrat y est un prêtre; on ne cause point pendant les repas, on écoute la lecture faite à haute voix; on lave les pieds des ambassadeurs étrangers; le condamné embrasse l'accusateur et les témoins. Si Campanella propose quelques réformes pour le monachisme, il en glorifie le principe; il fait remarquer que jusque chez les païens il y a eu de tout temps et il y a encore des Religieux et des Religieuses exempts des taxes publiques, défrayés par l'État[2]. Dans les *Discorsi universali* composés pour le pape, il conseille de prendre le souverain pontife plutôt encore dans le clergé régulier que dans le séculier. Les Jésuites, que bien des catholiques abandonnaient aux ennemis du catholicisme, ne lui inspirent que de l'admiration, sauf qu'il sourit[3] quand il leur arrive de trop se complaire dans leurs élèves; il parle

1. Sante Felici, *op. cit.*
2. *Atheismus triumphatus*, chap. XII.
3. Amabile, *Campanella nei castelli...*, II, p. 316.

d'eux avec les plus grands égards dans son *De Gentilismo non retinendo*[1]; il demande qu'on les introduise, à côté des Dominicains et des Franciscains, dans les Conseils d'Espagne, qu'on se serve d'eux pour s'ouvrir la Moscovie et le royaume du prêtre Jean; il vante les merveilles qu'ils ont faites en Allemagne et au Nouveau Monde[2]; dans la *Cité du Soleil,* il dit que, comme les Minimes et les Capucins, ils ont illustré la religion pendant qu'Huss et Luther l'attaquaient[3].

Prenons-en donc notre parti. Bertrando Spaventa a dit avec plus d'imagination que de justesse: « Campanella regardait vers l'avenir et se retournait en arrière comme l'enfant vers la mère qui l'a élevé. » Il vaudrait mieux dire qu'il regardait vers le passé en se tournant quelquefois vers l'avenir ou, comme Spaventa lui-même : « Sans doute, il brise les liens de la science, mais simplement pour qu'elle les renoue elle-même et se soumette librement, comme au nom de l'expérience, à la foi[4]. » Il ne devance pas l'avenir si ce n'est par quelques aperçus de pure philosophie et par un sens plus juste des limites de la science et de la foi; son idéal demeure celui du Moyen-Age et il est plus décidément théocrate que les docteurs du XIIIe siècle. Il ne songe ni à restreindre le pouvoir du pape ni à éteindre les bûchers; il maudit la *démangeaison de liberté de conscience* qui s'est introduite dans le monde[5]. Certes, il veut les hommes heureux dès ici-bas, mais à sa façon qui, comme l'a fort bien dit M. Benedetto Croce, n'est guère originale. Il fait appel à l'étranger comme tous les Italiens d'autrefois et non pas pour une intervention passagère, mais pour une domination durable; une demi-indépendance devra suffire à

1. Page 170.
2. *Monarchia di Spagna,* pp. 103, 159 et chap. XXVI, XXVIII.
3. *Città del Sole,* p. 285 dans l'édition D'Ancona.
4. Voir ces deux passages dans sa *Prolusione e introduzione alle lezioni di filosofia nell' Università di Napoli* (Naples, Vitale, 1862, p. 6). Spaventa tenait Campanella pour sincèrement théocrate; il lui reprochait seulement de croire que la raison humaine ne suffit pas à tout expliquer; c'était, sous une autre forme, répéter qu'il était chrétien.
5. Le mot est dans *La monarchia delle Nationi...* (Amabile, *Campanella nei castelli...* II, p. 326) à propos des édits accordés par la maison d'Autriche aux protestants qui, selon lui, masquent sous des griefs théologiques leur amour pour la licence en morale et en politique; il dénonce ce *prurito di una libertà falsa e tentativo d'essere liberi di coscienza.*

chaque nation et elle l'attendra du pape non plus *servus servorum,* mais *dominus dominorum.*

Définir ainsi Campanella, c'est, aux yeux de certains, le faire déchoir ; son honneur, d'après eux, est attaché au titre de rebelle aux autorités politiques et religieuses de son pays. On s'en aperçoit, par exemple, à l'âpreté avec laquelle Bertrando Spaventa analyse l'ouvrage de M. D'Ancona : il accorde du bout des lèvres que l'auteur est un esprit qui promet, mais pour oublier aussitôt que cet auteur a dix-neuf ans et pour lui reprocher avec une sorte d'aigreur de n'avoir pas mis dans son livre tout ce qu'y aurait mis un penseur mûr, un philosophe de métier ; c'est que, d'après lui, M. D'Ancona fait de Campanella un personnage vulgaire, comme si le martyre ne donnait pas un air d'originalité aux figures les plus modestes et comme si les aperçus métaphysiques de Campanella perdaient de leur valeur pour ne pas émaner du chef d'un complot vraiment sérieux. Ce n'est pas davantage refuser à Campanella tout patriotisme que de constater qu'il va jusqu'à indiquer aux Espagnols les moyens d'empêcher que les princes italiens ne se liguent contre eux[1] ; car, si l'on y regarde bien, un Napolitain de son temps ne se manque pas plus à lui-même quand il fait des vœux pour l'Espagne vicaire du pape qu'un Français de la même époque quand il applaudit aux empiétements de l'autorité royale ; tous deux sont amenés par les circonstances à sacrifier, l'un l'indépendance de sa patrie, l'autre sa liberté. Campanella n'est pas du tout indifférent à sa terre natale ; son affection se marque dans le cas qu'il fait d'elle ; on a vu plus haut qu'elle fournit selon lui à l'Espagne une bonne partie de sa puissance militaire ; quand il réclame Naples pour le Saint-Siège, il dit : « Avec les forces de ce royaume, le pape pourrait contraindre les rois de France et d'Espagne à marcher contre le Turc et les aider à le vaincre[2]. »

1. *Monarchia di Spagna*, chap. XXI. Quelques critiques croient qu'il attendait comme une conséquence lointaine du triomphe de l'Espagne l'affranchissement de l'Italie ; de vaillants Italiens ont fait un calcul analogue en entrant dans les armées de Napoléon Ier ; mais jamais on ne voit poindre cette idée chez Campanella, dont les *Discorsi ai principi d'Italia* prouvent qu'il considérait le pape comme la dernière grandeur de l'Italie et qu'il n'entrevoyait pas la possibilité d'affranchir la péninsule.

2. *La monarchia delle nationi...*, p. 319 du IIe vol. d'Amabile, *Campanella nei castelli.*

A défaut de titres qu'on lui accorde aujourd'hui, mais qu'il ne désirait pas plus qu'il ne les méritait, il en reconquiert un autre, celui d'honnête homme qui n'a loué et servi les grands de la terre que quand il les croyait utiles au triomphe de la justice. Il a eu son petit grain d'ambition, mais si petit qu'il ne l'a point remarqué, qu'il s'est refusé avec indignation à expliquer par l'intérêt personnel la conduite d'un autre Religieux qui lui ressemblait bien peu, Savonarole, ce défenseur jaloux de l'indépendance de sa petite patrie, ennemi à contrecœur, mais enfin ennemi d'un pape. Il taxe de *ridicule*, d'*inadmissible* l'assertion de Machiavel que *ce Religieux Dominicain ait voulu régner sur Florence*. « Comment un moine aurait-il pu, dit-il non sans naïveté, la gouverner sans quitter l'habit monacal, sans prêcher une religion nouvelle, une hérésie? S'il en avait seulement fait mine, il aurait immédiatement perdu son crédit, puisque, même en demeurant fidèle à l'austérité du cloître, il n'a pas échappé faut-il dire aux calomnies ou aux accusations? Je ne veux pas en juger. En outre, il a montré dans la mort beaucoup de repentir et de sainteté, et il a écrit sur les psaumes 31 et 50 une consolation en traits de feu; à sa place un machiavéliste hypocrite aurait eu trop peur pour trouver ou même dire les paroles que le Saint-Esprit dictait à Savonarole[1]. » Campanella n'a certainement jamais pu se prendre pour Savonarole, ni voulu jouer un rôle analogue, mais on le sent touché au vif par un propos de sceptique impuissant à comprendre le désintéressement d'une âme pieuse.

Ne lui rendons pas l'hommage étrange de lui attribuer des idées qui ont depuis fait leur chemin dans le monde, mais qui, s'il les avait eues véritablement, condamneraient ses ouvrages comme le plus obstiné et le plus impudent des mensonges. Il y a quelque chose de plus noble que d'avoir les idées de l'avenir, c'est d'avoir une des vertus qu'on a le plus estimées dans tous les temps, la sincérité.

Charles DEJOB.

1. *Atheismus triumphatus*, chap. XVIII.

L'"ORLANDO FURIOSO" ET LA "PUCELLE" DE VOLTAIRE

> « Il fit faire par le meilleur fondeur de la ville une petite statue composée de tous les métaux, des terres et des pierres les plus précieuses et les plus viles; il la porta à Ituriel : Casserez-vous, dit-il, cette jolie statue parce que tout n'y est pas or et diamants? »
>
> VOLTAIRE *(Le Monde comme il va)*.

« La *Pucelle*, disait déjà en 1838 Saint-Marc Girardin[1], est rentrée dans le cercle de la littérature et le domaine de la critique. » Ce n'est plus en effet une singularité que de faire de ce poème l'objet d'un travail sérieux et impartial; les différents points de vue auxquels on peut le considérer ont donné matière à d'innombrables développements, chapitres de thèses, articles de revues, paragraphes de dissertations, et même ouvrages spéciaux. Il n'y a plus à revenir sur la portée antireligieuse, le sens « naturaliste », le but philosophique et « libertin » de la *Pucelle*, ni sur l'absence de sens moral et patriotique qui nous a valu des pages révoltantes de cynisme et une odieuse caricature de Jeanne d'Arc. On peut encore considérer comme réglée la question de la négligence avec laquelle l'œuvre a été écrite : des taches multiples n'ont rien d'étonnant dans un poème qui n'a pour ainsi dire jamais été définitif, dont les morceaux, composés à des dates très diverses, ont été reliés après coup, transposés, transformés, divisés, rejoints, dont certains développements ont changé de place dans un même chant ou sont passés d'un chant à un autre, dont le dénouement variait sans cesse, ce qui entraînait à chaque fois toute une série de modifications, dont enfin la publication avouée s'est échelonnée sur une période de vingt-

1. *La Pucelle de Chapelain et la Pucelle de Voltaire* (*Revue des Deux Mondes*, sept.-déc. 1838).

cinq ans. D'autre part, si, dans l'histoire de la critique ariostesque en France, Voltaire occupe une des premières places, tant par l'intérêt que présentent ses théories que par le retentissement qu'elles ont eu, l'étude de l'évolution de ses jugements et la discussion de leur valeur ne sont plus à faire. Les documents, provenant de diverses sources, ne manquent pas, et, depuis le maigre alinéa tant de fois remanié de l'*Essay upon the Epic Poetry* jusqu'à la section consacrée au poète italien dans l'article *Épopée* du *Dictionnaire philosophique,* se poursuit une intéressante évolution qui, notée brièvement, mais en termes assez justes, par Ginguené dès 1824[1] et par Rathery en 1853[2], a donné à G. Carducci en 1881 le thème d'un article[3] amusant et approfondi, s'appuyant surtout sur la préface de Beuchot, à M. Donati l'un des éléments d'une dissertation[4] dont nous aurons à discuter certaines conclusions, enfin à M. Bouvy la première partie du chapitre que, dans son œuvre capitale[5], il consacre aux relations de Voltaire avec l'auteur de l'*Orlando furioso*. Il résulte de toutes ces enquêtes que Voltaire, — soit insuffisance de ses connaissances en italien, soit tendance aveugle à ne chercher dans le poème ariostesque que la plaisanterie, n'est venu que tardivement à comprendre l'élément tragique et dramatique du *Furioso*, — que son attachement à la théorie traditionnelle de la distinction des genres et des styles l'obligeait à considérer une telle œuvre comme appartenant à un genre bâtard, inférieur à la véritable épopée, — que sa fidélité à la règle classique des unités trouvait choquant l'enchevêtrement capricieux des multiples intrigues du *Furioso*.

Malgré tout, l'impression produite par ce poème sur Voltaire fut vive et durable. Or Voltaire appartenait par certains côtés à cette classe d'esprits chez qui toutes les admirations se traduisent par des imitations, qui s'essaient à reproduire à leur

1. *Histoire littéraire d'Italie*, Paris, 1824, t. IV; II, 7, p. 347.
2. *L'Influence de l'Italie sur les lettres françaises depuis le XIIIe siècle jusqu'au règne de Louis XIV*, Paris, 1853, p. 95.
3. *L'Ariosto e il Voltaire, Fanfulla della domenica*, Roma, 5 giugno 1881. *Opere*, ed. del 1898, Bologna, vol. X, p. 129 e segg.
4. *L'Ariosto e il Tasso giudicati dal Voltaire*, Halle, 1889.
5. *Voltaire et l'Italie*, Paris, Hachette, 1898.

façon les œuvres qui les frappent, à rivaliser avec les maîtres qu'ils ont élus. Ainsi en use Voltaire avec l'Arioste. Nous ne parlerons point des courts passages du *Furioso* qu'il a rendus avec plus ou moins de bonheur dans le *Dictionnaire philosophique* (v° *Épopée*) : traduction préméditée n'est pas imitation. Nous laisserons également de côté la tragédie de *Tancrède* (dont l'intrigue est d'origine discutable, et doit peut-être autant à la *Comtesse de Savoie* qu'au souvenir direct de l'Arioste), ainsi que les emprunts au *Furioso* que l'on peut signaler dans la *Henriade*, dans les romans ou dans les contes de Voltaire. Mais, de même que la conception et l'exécution de la *Henriade* révèlent une lecture assidue de la *Gerusalemme liberata*, le poème de la *Pucelle* est le résultat visible d'un commerce prolongé avec le *Roland furieux*.

I

Dès que l'on s'occupe de la *Pucelle*, on se trouve embarrassé par l'incertitude des données historiques. La première édition est une de celles publiées en 1755 ; comme le montre très bien Bengesco[1], il n'y a eu avant cette date que des tentatives d'impression sans résultat. La première édition avouée par Voltaire est de 1762. Mais il y avait bien longtemps que l'ouvrage circulait en manuscrit. D'après la correspondance de Voltaire, dès la fin de l'année 1735, des copies couraient dans Paris, à la grande frayeur de l'auteur[2]. Quant aux premières rédactions du poème, quant à sa conception, à quelle date remontent-elles? De tous les critiques qui ont essayé de déterminer l'origine de la *Pucelle* et les intentions de son auteur, chacun interprète les vagues renseignements qui nous sont parvenus dans le sens qui sert le mieux son argumentation. La *Pucelle* fut commencée en 1730, dit Blaze de Bury[3]. C'est également l'opinion de M. Bouvy, qui se fonde sur une

1. *Voltaire; bibliographie de ses œuvres*, t. I, pp. 123 et suiv.
2. Cf. la lettre du 8 décembre à Thieriot (*Œuvres*, éd. Moland, t. I de la *Correspondance*, p. 571, n° 533).
3. *Jeanne d'Arc dans la littérature* (*Revue des Deux Mondes*, juin 1885).

phrase de la Préface de Dom Apuléius Risorius, en lui attribuant un sens précis que Voltaire ne voulait peut-être pas lui donner, et en oubliant la défiance que doivent toujours inspirer les déclarations de Voltaire touchant son âge ou la date de ses œuvres. L'avertissement de Beuchot exagère encore l'ancienneté du poème. De ce que Voltaire écrit en 1736 qu'il a commencé la *Pucelle* depuis dix ans, de ce qu'il écrit en 1755 : « c'est une vieille plaisanterie de trente ans, » l'éditeur conclut que la *Pucelle* doit dater de 1725 ou 1726. Mais, nouvelle lance d'Achille, la correspondance de Voltaire se contrôle par elle-même, et nous permet de rectifier ces hypothèses. La première allusion à la *Pucelle* que l'on y trouve est de 1734[1], et Voltaire n'eût certes pas attendu quatre ans, encore moins huit ou neuf, pour parler à ses amis de la gestation d'un poème dont il sera question à toutes les pages de la Correspondance[2]. C'est donc en 1734, selon toute vraisemblance, qu'il faut faire remonter la première ébauche de *la Pucelle*.

Nous avons encore moins de renseignements précis sur la date à laquelle Voltaire a fait connaissance avec le *Furioso*. Il est probable que « c'est en Angleterre, en composant son *Essai sur la poésie épique*, qu'il dut ouvrir pour la première fois les poèmes d'Arioste, de Trissin, etc... Il en fut, dit-il, violemment épris... »[3]. C'est dès lors qu'il prit goût à la lecture du *Roland*. Au moment donc où il concevait le plan et les principaux épisodes de la *Pucelle*, l'œuvre du poète qu'il appelait « son Dieu » commençait à lui être familière. Enfin, si l'on parcourt la correspondance de Voltaire pendant cette période, on ne peut laisser échapper l'insistance avec laquelle il répète qu'il travaille « dans le goût de l'Arioste »[4], formule

1. *Lettre à M. de Formont* (Moland, *Corr.*, I, p. 438, n° 418).

2. S'il y a de nombreuses lacunes dans la correspondance de Voltaire qui nous est parvenue, il serait assez improbable que l'on ait perdu *toutes* les lettres antérieures à 1734 où il aurait pu être question du poème. D'ailleurs, les termes de la lettre à Formont indiquent bien qu'il s'agit d'une œuvre de conception récente

3. Bouvy, *Voltaire et la langue italienne* (*Revue des Langues romanes*, t. XXXIX, série IV, t. IX, février 1896, p. 49-69).

4. Cf. Lettres *à Formont* de 1734 (Moland, t. I de la *Corr.*, p. 438, n° 418), *à Cideville* du 6 février 1735 (I, 476, n° 461), *à d'Olivet* du 24 août 1735 (I, 512, n° 497), *à Tressan* du 9 décembre 1736 (II, 185, n° 696), etc.

que ses correspondants reprennent souvent à leur tour[1]. Il paraît donc indéniable, quelle que soit l'imperfection du résultat, que Voltaire, en composant la *Pucelle*, a essayé de donner à la littérature française un équivalent du *Furioso*. S'il a été trahi par son goût et ses forces, on ne peut, semble-t-il, lui refuser le mérite de la tentative.

Ses contemporains, dont beaucoup cependant avaient pour ces questions une certaine compétence, acceptent facilement de considérer *la Pucelle* comme une imitation de l'Arioste, et la plupart des critiques modernes en font autant. La *Correspondance littéraire* de Grimm et de Diderot[2], Palissot[3], Salverte[4], M.-J. Chénier[5], Ginguené[6], L. du Bois[7], Desnoiresterres[8], Demogeot[9], Jules Janin[10], sont unanimes sur ce point. De nos jours, MM. Bouvy[11], Toldo[12] et Roth[13] ont étudié les détails de l'inspiration ariostesque dans la *Pucelle*, et les comptes rendus auxquels ont donné lieu ces trois ouvrages[14] ne protestent jamais contre leurs conclusions. Ceux-là mêmes qui ont cherché d'autres origines au poème de Voltaire n'ont pu y méconnaître l'influence du *Roland furieux*. Saint-Marc Girardin[15], qui ne voit dans la *Pucelle* qu'un amusement d'abord, qu'une parodie de l'épopée de Chapelain ensuite, et qui lui cherche des sources dans les chroniques de la vieille France, — Saint-Marc Girardin, bien que très sévère pour Voltaire,

1. Cf. la plupart des lettres de Frédéric II à Voltaire où il est question de *la Pucelle*.
2. Édition Tourneux, t. V, p. 108.
3. *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*, édition de 1775, p. 281.
4. *Essai sur* « la Pucelle » *de Voltaire considérée comme poème épique*, publié dans les *Veillées des Muses*, n° 5, t. II, 1798.
5. *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*, édition de 1821, p. 286.
6. *Histoire littéraire de l'Italie*, t. IV, *loc. cit.*
7. *Notes sur* « la Pucelle », édition Delangle des *Œuvres de Voltaire*, t. XIV, 1826.
8. *Voltaire et la société française au XVIIIe siècle*, II, p. 54.
9. *Histoire de la littérature française*, 16e édition (1878), p. 481.
10. Cité par Ferrazzi, *Bibliografia Ariostesca*, Bassano, 1881 *(Voltaire)*.
11. *Voltaire et l'Italie*, *loc. cit.*
12. *Sulla fortuna dell' Ariosto in Francia* (*Studj romanzi*, 1903, I, 107).
13. *Der Einfluss von Ariost's* « Orlando furioso » *auf das französische Theater* (*Münchener Beitrage zur romanischen und englischen Philologie*, XXXIV. Heft), 1905.
14. Cf. le compte rendu de *Voltaire et l'Italie*, par M. Barbi dans la *Rassegna bibliografica della letteratura italiana*, VII, 1898, p. 293; — celui de l'étude de M. Toldo par M. Gédéon dans le *Bulletin italien* (1904); — ceux de l'ouvrage de M. Roth par MM. Toldo (*Giornale Storico della letteratura italiana*, 1906, p. 426) et Stiefel (*Deutsche Literaturzeitung*, 2 dez. 1905, col. 2995).
15. *Loc. cit.*

cite sans crier au mensonge le passage de la lettre à Formont auquel nous avons fait plus haut allusion. — S. Luce[1], pour qui Voltaire a été amené à choisir Jeanne comme héroïne par son séjour à Cirey, dans le voisinage de Domrémy et du château de Blaise, ancien domaine des Baudricourt, n'en fait pas moins les mêmes constatations que ses prédécesseurs. « Dans le domaine des lettres, dit-il, Voltaire avait une ambition insatiable, universelle; il ne visait à rien de moins qu'à exceller dans tous les genres sans exception. Aussitôt qu'il eut fait la *Henriade,* qui était ou du moins qu'il croyait être une épopée du genre sérieux, il dut concevoir le projet de rivaliser avec l'Arioste en écrivant une épopée badine. »

Cependant nous voyons se dessiner aussi un courant opposé. La Harpe[2] déjà émet des soupçons sur la sincérité de Voltaire se réclamant de l'Arioste. Blaze de Bury[3] montre la même méfiance : « Arioste, dit-il, trop souvent invoqué par Voltaire et ses amis, n'a pas ce vil sarcasme dans l'obscène; son sensualisme est plein de gaillardise; un rayon du Midi le réchauffe : bien plutôt faudrait-il parler d'Arétin... » Enfin ce mouvement aboutit à l'ouvrage de M. Donati : *L'Ariosto e il Tasso giudicati dal Voltaire*, où, à côté de remarques très justes sur la légèreté et le peu de documentation de la critique voltairienne, se développent des conclusions qu'il faut citer pour en montrer toute la portée :

« Nè si sa veramente capire come la critica francese, giurando sulla parola del Voltaire[4], abbia di continuo ripetuto che nella *Pucelle* l'autore volle imitare la scuola ariostesca. Il Voltaire stesso doveva essere persuaso della distanza esistente fra i due poemi[5]... Che cosa vogliono dunque significare le

1. *Les Origines de* « la Pucelle » *de Voltaire* (*Le Correspondant*, nov. 1888, p. 474).
2. *Lycée*, III[e] partie, livre I, chapitre II, section 1.
3. *Op. cit.*, p. 584.
4. Une telle expression, vraie peut-être quand on l'applique à Palissot ou à Salverte, peut-elle être décemment employée en parlant de Ginguené, de L. du Bois — dont en maints endroits s'affirme la connaissance de l'Arioste — et de tant d'autres.
5. Ce n'est pas une raison pour qu'il n'ait pas voulu se rapprocher autant que possible du Roland. Il faut savoir distinguer l'intention du résultat. Je peux essayer de faire un sonnet « à la Heredia », être parfaitement convaincu qu'il n'a rien de commun avec ceux de mon modèle... Serai-je déclaré de mauvaise foi si je dis : « J'ai voulu imiter l'auteur des *Trophées* »?

allusioni all' Ariosto che leggiamo nella corrispondenza volteriana ove lo scrittore parla della sua *Pucelle?* Una sola cosa : il Voltaire fa servire l'Ariosto di schermo per mettersi al coperto della sua licenza... »

Suit un passage où M. Donati explique en quoi la licence de la *Pucelle* est bien plus corrompue et corruptrice que celle du *Roland*, et qu'elle est mêlée d'un anticléricalisme purement voltairien : ce que nous lui accordons bien volontiers. Mais l'auteur ne tarde pas à revenir à son idée maîtresse, craignant sans doute de ne pas avoir frappé assez fort :

« Concludo. Non fu adunque intenzione del Voltaire di imitare l'arte ariostesca; quando egli scrisse la *Pucelle*, conosceva il *Furioso* in maniera del tutto superficiale; prescindendo dall' uso ch' egli fa degli esordi, nulla del poema volteriano rivela la scuola dell' Ariosto... Confrontati accuratamente(!) i due poemi, non mi fu dato di trovar nessun' altra simiglianza. » Voltaire n'a qu'un seul mérite, c'est de traduire le vers de l'Arioste par un décasyllabe qui lui correspond exactement. Mais style, plaisanteries, esprit et composition des deux poèmes, tout cela ne saurait être comparé.

Ce qu'il y a de juste dans ces pages était loin d'être nouveau; ce qu'elles contiennent d'exagéré et même de manifestement faux n'a été, à notre connaissance, relevé par personne[1]. Sans doute, personne, depuis 1889, n'a repris les conclusions de M. Donati; sans doute, implicitement, MM. Bouvy, Toldo et Roth les rejettent, et, par les rapprochements qu'ils font entre les deux poèmes, indiquent suffisamment que, malgré la mauvaise réputation de la véracité de Voltaire, ils acceptent sa *Pucelle* comme une imitation du *Roland furieux*. Mais il est, croyons-nous, utile d'approfondir sur ce sujet les enquêtes précédemment ébauchées.

Non seulement le nombre des rapprochements faits jusqu'à présent entre les deux textes est notoirement insuffisant, mais encore on s'est borné à faire une liste plus ou moins longue

1. M. Bouvy y fait peut-être une brève allusion : « Pourquoi, dit-il, vouloir nier, ou du moins réduire, l'influence du *Roland furieux* sur la composition de *la Pucelle?* Voltaire n'y gagne rien, et l'Arioste n'y perd pas grand'chose. » (*Voltaire et l'Italie*, III, 5.)

des passages de la *Pucelle* où se retrouve l'inspiration ariostesque. Nous nous proposons d'abord de faire le dépouillement complet de tous les passages de ce genre, — et ils sont légion, — ensuite d'étudier la façon dont Voltaire transporte dans son œuvre des fragments du poème italien, comment il utilise la connaissance qu'il a de la langue italienne et de l'*Orlando furioso*, de nous rendre compte en un mot de ses procédés de traduction et d'imitation. Nous tâcherons ainsi de prouver que, contrairement à l'opinion de M. Donati, il y a bien des points de ressemblance entre la *Pucelle* et le *Roland;* que si Voltaire, parti d'une fausse conception de l'épopée ariostesque, détourné de la voie qu'il avait choisie par ses habitudes de polémiste et le désir d'amuser les amis de Mme du Châtelet et les siens, s'écarte souvent de son modèle, il est impossible de nier qu'il ait pris l'Arioste pour tel; enfin que, malgré les mauvaises conditions dans lesquelles elle a été rédigée, malgré l'insuffisance de la sensibilité et du génie poétique de son auteur, la *Pucelle* présente bon nombre de pages charmantes, les plus aimables peut-être que Voltaire ait jamais écrites, et vraiment dignes de rivaliser avec les plus jolies du *Roland*.

II

Ce serait une tâche difficile, pour ne pas dire impossible, que de déterminer le texte définitif, ou même un texte suffisamment exact, de la *Pucelle*. Nous n'avons pu que nous en rapporter aux éditions existantes. Le texte que nous avons employé est celui de l'édition publiée chez Garnier par les soins de Louis Moland; la *Pucelle* est contenue au tome IX, paru en 1877; nous renvoyons toujours au numérotage des vers indiqué en haut de chaque page. D'ailleurs nous ne négligeons pas les variantes indiquées en notes, à moins que leur forme par trop gauche ne révèle les interpolations d'un éditeur clandestin. Pour l'Arioste, la question du texte était moins importante. On ignore les éditions dont se servait Voltaire; il semble cependant avoir connu surtout le texte

de 1532; dans le *Dictionnaire philosophique*, il parle en effet du *Furioso* comme ayant un prologue *à chaque chant*, ce qui n'était pas dans le texte primitif du poème. Nous avons donc employé l'édition de M. Papini, faite sur le texte de 1532.

Il est toujours à craindre, dans des recherches de sources ou d'inspirations, de se laisser gagner par ce que l'on pourrait appeler la monomanie de la ressemblance. Nous devions prendre garde, en particulier, de ne pas affirmer trop vite une inspiration ariostesque en présence d'un motif qui pouvait se retrouver non seulement dans le *Furioso*, mais dans ses sources ou dans ses imitations, dans les poèmes de l'antiquité grecque et latine, quelquefois peut-être chez Dante, dans l'œuvre du Pulci, du Bojardo, du Tasse. D'autre part, il nous était impossible de refaire pour chacun de ces auteurs l'espèce de dépouillement que nous avions opéré sur l'*Orlando furioso*. Force nous a été de nous en rapporter encore aux travaux précédents; ceux de M. Bouvy, celui de M. Farinelli sur Dante, les notes de L. du Bois sur la *Pucelle*. Enfin, chaque fois qu'un passage du *Roland*, offrant des analogies avec notre poème, nous était signalé, soit par l'ouvrage de M. Pio Rajna[1], soit par les annotations de l'édition Papini, comme étant lui-même une imitation, nous nous sommes reporté à la source indiquée, pour éviter de rapporter à tort au *Furioso* l'origine d'un développement que Voltaire aurait directement puisé à l'auteur antérieur. Cependant, lorsqu'on se trouve en présence de deux textes, dont l'un tiré du *Roland* et le second d'un autre poème italien, on peut affirmer en général *a priori* que c'est sur les vers de l'Arioste que Voltaire a pris modèle : il est impossible de mettre sur le même plan sa connaissance de l'Arioste, dont il faisait de journalières lectures, et les souvenirs plus ou moins vagues qu'il avait pu garder de poèmes autrefois parcourus.

D'ailleurs, dans son ensemble, dans son allure générale, la *Pucelle* apparaît nettement comme un essai de poème ariostesque. Voltaire a naturellement tâché d'imiter ce qu'il voyait

1. *Le Fonti dell' Orlando furioso; ricerche e studi;* 2ᵉ ed., Firenze, 1900.

dans le *Furioso*, c'est-à-dire, non pas une véritable épopée, mais une réunion de contes agencés dans une intrigue multiple, et destinés surtout à amuser le lecteur. Les allusions à l'Arioste que l'on trouve dans la *Pucelle* même sont à cet égard très significatives :

. . . . ô Jean second du nom !
Tu protégeas ce chantre aimable et rare
Qui réjouit les seigneurs de Ferrare
Par le tissu de ses contes plaisants;
Tu pardonnas aux vives apostrophes
Qu'il t'adressa dans ses comiques strophes...

(Chant XIII, vers 17-22.)

L'idée qu'il se fait de la *Pucelle* découle de cette appréciation du *Furioso*. Voltaire ne désigne pas son propre poème en d'autres termes que celui de l'Arioste. La *Pucelle* est un « badinage », une « fantaisie » (cf. sa lettre de 1734 à M. de Formont). S'il l'appelle « poème héroïque », ce n'est qu'en plaisantant. Il dira aussi : « ce divin poème », comme on dit : « il divino Ariosto »[1]. Il invoquera, comme nous le verrons souvent, l'autorité de l'abbé Trithême avec autant de sérieux que l'Arioste invoquait celle de l'archevêque Turpin.

La composition des deux poèmes, que Voltaire voulait semblable, est-elle aussi différente que le prétend M. Donati? Si l'on tient compte de l'inexpérience de Voltaire en pareille matière, si l'on compare la place occupée dans la vie et les travaux de l'Arioste par son œuvre maîtresse avec celle qu'eut *la Pucelle* dans l'existence autrement remplie de Voltaire, on conviendra que l'imitation n'est point si maladroite.

Des personnages d'origine historique transformés d'après la légende et au gré du poète, sont engagés dans différentes intrigues dépendant plus ou moins de l'action principale du poème. Comme dans le *Furioso* Roger et Bradamante — dont l'union, traversée par tant d'obstacles, fait le dénouement du poème — sont entourés par des couples de paladins et d'héroïnes dont l'Arioste nous conte les aventures, de même,

1. Cf. « la divine *Pucelle* » note de Voltaire au vers 16 (chant IV) de la *Guerre de Genève* (Ed. Moland, t. IX).

dans la *Pucelle*, autour de Jeanne et de Dunois, gravitent les personnages de Charles VII, d'Agnès, de La Trimouille, de Dorothée, etc., dont les amours et les exploits constituent un certain nombre d'intrigues secondaires. Le fond du tableau, c'est, dans le poème italien, la lutte entre Sarrasins et chrétiens, que l'on retrouve dans toutes les chansons de gestes. Le poème français nous montre les diverses alternatives de la guerre anglo-française, conduite par l'auteur jusqu'à la victoire d'Orléans, dont la vertu de Jeanne d'Arc était le gage. Pour varier le récit, Voltaire fait appel à ce que Blaze de Bury[1] nomme dédaigneusement « le matériel allégorique ayant déjà servi dans la *Henriade* »; ce cadre est fait en réalité de fragments provenant, comme nous pourrons nous en rendre compte, du *Roland furieux :* enchantements, métamorphoses, personnifications de la Sottise, de l'Imagination, ascension au Ciel, descente aux Enfers. Quant au merveilleux chrétien employé par Voltaire dans la *Pucelle*, il revêt une forme toute particulière. Les instincts et les habitudes du philosophe le conduisaient invinciblement à tourner en ridicule les dogmes, les cérémonies, les saints d'une religion qu'il combattait. Ces railleries lui valaient les éloges de ses frères en philosophie, mais, bien que la route lui en semblât tracée par quelques allusions moqueuses du *Furioso*, l'entraînaient très loin de la « manière » habituelle de l'Arioste.

S'il y a une différence importante entre la contexture de la *Pucelle* et celle du *Roland*, c'est que la première œuvre débute par un assez long exposé des faits antérieurs à son action (chant I, vers 27-203), élément que ne comporte pas la seconde. L'Arioste prenait la plupart de ses héros et de leurs hauts faits dans la légende épique, domaine plus familier aux courtisans d'Alphonse d'Este que ne l'était à ceux de la belle Émilie l'histoire de Moyen-Age français, d'où Voltaire tirait le sujet et les personnages de son poème.

1. *Jeanne d'Arc dans la littérature.*

III

En dehors de ce long exorde, chaque chant de la *Pucelle* commence par un préambule. C'est une nouveauté que cet usage dans la poésie héroï-comique française. Le *Lutrin* ne connaît pas les prologues. Quant aux imitateurs de Voltaire, comme Parny dans la *Guerre des Dieux*, ou Saint-Just dans son poème d'*Organt*, ils ont laissé de côté ce procédé, ou du moins ne l'ont employé qu'exceptionnellement, pour placer un morceau qui leur paraissait agréable, comme l'imitation du IVe prologue de la *Pucelle* dans *Organt*. Cependant Frédéric II, imitateur plus servile de Voltaire, emploie les prologues dans sa *Pologniade* et son *Palladion*. La *Napliade*, de Gudin, en offre quelques exemples, mais l'auteur ne se fait pas une loi d'en placer devant tous ses chants. Il est curieux de noter que, dans une *Suite de la Pucelle* attribuée à Voltaire[1], on retrouve l'habitude régulière des prologues : on dirait vraiment une sorte de spécialité littéraire réservée à un seul auteur.

La question des prologues de Voltaire a toujours été traitée assez légèrement. Personne n'a songé à nier qu'il fussent, dans l'intention de Voltaire, des admirations de ces exordes ariostesques admirés et appréciés avec justesse par l'auteur de la *Pucelle*[2]. Dès 1798, Salverte, au cours de son dithyrambe, note « les charmants prologues qui décorent presque tous les chants de la *Pucelle*. L'Arioste, on le sait, en a fourni l'idée première. Mais il faut convenir que Voltaire n'est jamais resté au-dessous de son modèle, et quelquefois peut-être l'a surpassé[3]. » En 1820, Ginguené remarque que Voltaire devait beaucoup de reconnaissance aux prologues de l'*Orlando furioso*, « puisqu'ils lui ont donné l'idée des siens »[4]. En 1826, L. du Bois indique

1. *Suite de* « la Pucelle d'Orléans », *en sept chants, poème héroï-comique par M. de Voltaire, trouvé à la Bastille le 14 juillet 1789.* Berlin et Paris (Laurens junior), 1791. — Attribuée à F. Nogaret.

2. Lettre à Chamfort de 1774 (Moland, *Corr.* XVII, p. 119, n° 9219) : « Les exordes de ses chants sont d'une morale si vraie et si enjouée !... »

3. *Essai sur* « la Pucelle » *de Voltaire, etc.*

4. *Histoire littéraire de l'Italie,* IV.

comme ayant inspiré les prologues de *la Pucelle*, ceux de l'Arioste, que « Voltaire a portés à une grande perfection »[1]. M. Donati lui-même[2] ne peut nier l'intention de Voltaire. Il cite le parallèle de l'*Essai sur les mœurs* entre l'*Odyssée* et le *Roland furieux*, où, dit-il, se montre « la note caractéristique de l'écrivain philosophe, c'est-à-dire la prédilection pour les exordes ariostesques, que, comme nous le verrons, il a voulu lui-même imiter... » Et lorsqu'il déclare que rien dans l'œuvre de Voltaire ne rappelle le poème italien, il est obligé de dire : « prescindendo dall' uso ch' egli fa degli esordi ».

M. Donati indique même un rapprochement à faire entre les deux exordes développant « la fallacia e l'instabilità delle umane cose », c'est-à-dire le prélude au chant XIX du *Furioso*, l'introduction au chant XVII de la *Pucelle*. M. Bouvy va plus loin, et fait consister l'imitation de Voltaire, non seulement dans des similitudes de détail, mais encore dans une ressemblance générale de ton : « Pour mieux affirmer son intention de prendre exemple sur Arioste, il alla jusqu'à traduire, en l'insérant dans son poème, l'un des prologues du *Roland furieux* (*Roland furieux*, XIX ; *Pucelle*, XVII). » Et plus loin : « Il a cherché et rencontré parfois, surtout dans ses exordes, cette bonne plaisanterie mêlée de quelque grain de poésie, qui fait le charme d'Arioste...[3]. » A son tour, M. Toldo ne peut éviter d'indiquer, dans la composition des deux poèmes, un point de contact très remarquable : c'est que les chants de la *Pucelle*, comme ceux du *Furioso*, commencent par un *ragionamento*, espèce d'exorde en relation plus ou moins étroite avec ce que l'auteur avait exposé au chapitre précédent. Il analyse ensuite, successivement, les exordes de la *Pucelle*, sans rien noter de la ressemblance que peuvent avoir certains d'entre eux avec quelques *ragionamenti* de l'Arioste, et il conclut, plus sévèrement que M. Bouvy, que les préfaces de Voltaire sont loin d'être « aussi gracieuses que celles de son prédécesseur italien », et sont « rarement appropriées au

1. Notes à *la Pucelle* (*Voltaire, Œuvres*, éd. Delangle, t. XIV).
2. *L'Ariosto e il Tasso giudicati dal Voltaire*, Halle, 1889.
3. *Voltaire et l'Italie*, III, 6.

sujet »[1]. Enfin, M. Roth affirme, avec quelque exagération, que « les préambules aux divers chants sont *toujours et partout* semblables dans les deux épopées », ce qui est difficile, l'une ayant vingt et un chants et l'autre quarante-six. Désireux de prouver ces similitudes, il indique, à défaut d'une énumération complète, deux rapprochements nouveaux et plus ou moins heureux : « Le préambule au chant XXI de la *Pucelle* parle des blessures que font les coups du malicieux amour, et dans l'*Orlando furioso* le même sujet est traité au début du II[e] chant. Les deux premiers vers du chant XVII de *la Pucelle* sont presque une traduction littérale des deux vers de début du VIII[e] chant dans l'épopée de l'Arioste[2]. »

Jusqu'ici, on le voit, il ne s'agit que de deux préambules de la *Pucelle*, que l'on a rapprochés des divers exordes du *Roland furieux*. Le prologue du chant XVII, dans le poème de Voltaire, est comparé par MM. Donati et Bouvy avec celui du chant XIX dans le *Roland*. Dans les deux passages, en effet, il est question de l'instabilité de la Fortune, des hauts et des bas de la condition humaine. Il y a cependant une différence, c'est que pour Voltaire l'idée principale est celle-ci : « la roche Tarpéienne est près du Capitole », et que l'Arioste s'attache surtout à la conséquence des variations de la Fortune exprimée par le distique :

> Donec eris felix, multos numerabis amicos :
> Tempora si fuerint nubila, solus eris,

ou du moins presque seul, puisque le poète de Ferrare est moins pessimiste que son ancêtre latin.

M. Roth laisse tomber la comparaison ainsi indiquée et lui substitue un rapprochement avec le préambule au chant VIII de l'*Orlando furioso*. Ici l'imitation est évidente, et ce serait bien plutôt le cas de parler de traduction, comme le faisait M. Bouvy : les termes, la coupe de la phrase ariostesque[3], se

1. *Sulla fortuna dell' Ariosto in Francia.*
2. *Der Einfluss von Ariost's « Orlando furioso » auf das französische Theater*, III, p. 100.
3. Comparer aux deux premiers vers du prologue voltairien ceux-ci :

> Oh quante sono incantatrici, oh quanti
> Incantator tra noi, che non si sanno!...

retrouvent dans Voltaire; mais, par la combinaison que fait le poète français de ce trait avec l'idée de l'instabilité de la Fortune, la suite du développement se modifie. L'Arioste parlait de l'amour, et des artifices d'une passion feinte. Voltaire pense à des mensonges d'une autre espèce, à certain prince du Nord qui savait si bien exprimer le jus des oranges, et aux déboires de sa vie de cour. Le passage servait d'abord de préambule au chant XV primitif, qui a formé en grande partie le chant XX des éditions actuelles, et qui fut composé au milieu des dégoûts éprouvés par Voltaire à la fin de son séjour à Berlin. C'est ainsi que le poète, glissant dans son récit — cette fois avec adresse et élégance — des allusions à ses griefs personnels, se rapproche du XIXe prologue de son « divin maître », après avoir commencé par traduire celui du chant VIII.

Le rapprochement indiqué pour la première fois par M. Roth entre le deuxième exorde du *Roland furieux* et le préambule au chant XXI de la *Pucelle* est plus discutable. La simple juxtaposition des deux textes montre qu'il n'y a pas plus de rapport entre les deux idées exprimées qu'entre le détail de l'expression dans l'un et l'autre passage. Il s'agit chez l'Arioste de cette espèce d'entre-croisement de désirs où l'amour semble se jouer : chacun adresse ses vœux à celle qui le dédaigne, et reste indifférent à celle qui pourrait l'aimer. Voltaire au contraire note ingénieusement la nuance qu'il y a entre le « coup de foudre » d'une passion qui s'impose brusquement aux sens, et l'attachement plus calme, plus réfléchi, plus durable, qui s'insinue lentement et sans bruit dans le cœur. La phrase de M. Roth paraît indiquer que la ressemblance est dans l'expression, dans l'emploi de la métaphore des flèches de l'amour. La figure est d'ailleurs bien usée, et sa présence dans les deux passages ne suffirait pas à prouver une imitation; mais l'unique image du texte italien est bien différente : le voyageur qui traverse une rivière, et qui devrait suivre le gué, est entraîné vers des gouffres profonds; ainsi l'amoureux, au lieu de marcher vers le bonheur, se perd dans un amour sans espoir. Ce n'est pas que Voltaire

n'ait connu le passage en question de l'Arioste; mais il connaissait aussi des vers se rapprochant beaucoup plus de l'image qu'il avait choisie : ils se trouvent chez Ovide (*Métamorphoses*, III, 468 et suiv.). Le sens de l'allégorie, sinon sa forme, est celui des vers de l'Arioste. Le texte latin a été imité par Voltaire à l'article *Figure* du *Dictionnaire philosophique;* mais, quand le prologue du chant XXI a paru, incorporé au chant de *Corisandre,* en 1756, Voltaire avait déjà presque traduit les vers des *Métamorphoses* dans *Nanine* (acte I, scène I), en 1749; il se les rappelait très probablement, quand il écrit ceux de la *Pucelle;* il les a modifiés un peu pour les faire entrer dans des chants de son poème où il ne s'agissait pas de la même idée[1].

Si d'autre part M. Roth ne voit d'autres points de ressemblance entre ces deux prologues que leur rapport commun à l'amour, pourquoi ne comparer le passage de Voltaire qu'à un seul préambule ariostesque? Les chants V, IX, X, XI, XVI, XXII, XXIV, XXV, XXXI et XXXV du *Furioso* débutent, eux aussi, par de pareils développements, invocations à l'amour ou petites dissertations psychologiques à son propos.

D'ailleurs, si l'on se contentait de rapprochements aussi vagues, on pourrait trouver pour tous les prologues de la *Pucelle* un modèle ou une source dans le *Roland furieux.* On pourrait dire par exemple que les premiers vers du poème français rappellent par leur allure, par leur sens général (indication du sujet, insistance sur sa nouveauté) ceux du poème italien. Mais il est possible et même préférable d'expliquer cette vague similitude par la tradition, qui veut que les premiers vers d'un poème soient consacrés à l'exposition du sujet, et par la nécessité commune où se trouvent les auteurs de marquer au lecteur, pour se concilier sa bienveillance, tout l'intérêt de leur œuvre. L'influence de l'Arioste se fait sentir néanmoins, dans ce début, par l'assemblage

1. Peut-être, comme le fait remarquer L. du Bois dans ses *Notes* sur *la Pucelle*, le second vers du prologue voltairien est-il imité du Tasse:

Ed a gioja e trastullo
Di puerili scherzi;
Ma il suo scherzar è pieno
Di periglio e di danno...
(Amore fuggitivo.)

de plusieurs éléments : excuses modestes de l'auteur, léger doute[1] répandu sur sa véracité entière, résumé élogieux du sujet, et même remarques personnelles de l'auteur, à propos du sujet, sur ses goûts particuliers (« J'aimerais mieux, etc. »). Il est vrai que Voltaire critique reparaît dans les vers qui suivent, où il se livre à une satire de Chapelain, très dure et très nette, et qu'on ne peut aucunement comparer aux quelques allusions moqueuses éparses dans le *Furioso*.

Le développement par lequel commence le deuxième chant de la *Pucelle* ne répond à aucun prologue de *Roland;* mais il reste dans la note ariostesque par son caractère de dissertation psychologique, son ton ironique, et l'espèce de discussion, de débat, qui est ébauchée dans ses derniers vers. On peut à cet égard le rapprocher par exemple des vers qui terminent le prologue du chant XXIV (str. 3), dans le poème ariostesque. C'est un passage bien connu de Voltaire, qui le cite et le traduit dans l'article *Épopée* du *Dictionnaire philosophique*.

Ne pourrait-on trouver quelque ressemblance entre les premiers mots du chant III, dans la *Pucelle,* et ceux du chant XV, dans le *Roland furieux?* Les deux développements s'engagent, il est vrai, dans une voie différente; mais le point de départ et le procédé d'introduction restent les mêmes : « Il est beau de vaincre, » disent les deux auteurs. « ... Il est encore plus beau, dit l'Arioste, de vaincre en épargnant le sang de ses soldats,

... servando i suoi senza alcun danno ... »

« ... Il est encore plus beau, reprend Voltaire, en qui reparaît le polémiste anti-clérical,

De bien savoir éblouir le vulgaire,
De s'établir un divin caractère, ... »

1. Voltaire :

Qui fit, *dit-on*, des prodiges divins.

Cf. une foule de passages de l'Arioste, entre autres :

..... e chi pur legger vuole,
Gli dia quella medesima credenza
Che si suol dare a finzïoni e a fole .....
(XXVIII, 3.)

Et ainsi nous arrivons au caractère divin imposé par Denis à la mission de Jeanne, comme l'Arioste nous conduisait à un éloge de son noble protecteur. Dans la première partie de son préambule, Voltaire développe cette idée: « ce talent se rencontre en tous climats... », par des exemples empruntés à l'histoire contemporaine, batailles des Dunes, de Malplaquet, de Pultawa. Cette licence que prend le conteur de rappeler des événements postérieurs à ceux qui font le sujet du poème, n'est pas une innovation de Voltaire : son auteur favori en offre plus d'un modèle dans ses préambules, celui par exemple que nous venons de citer, celui du chant XIV, où il est question de la bataille de Ravenne, celui du chant XVII (str. 3 et 4), où l'Arioste fait encore allusion à Jules II, après avoir parlé des guerres antiques. En effet, les défilés d'exemples tirés de l'histoire ancienne sont aussi à ranger parmi les procédés ariostesques, et Voltaire ne s'écarte pas de son modèle en terminant de cette façon le prologue de son troisième chant.

Celui du chant IV ne traite pas un thème ariostesque; quant à celui du chant V, on pourrait le rapprocher des vers qui ouvrent le chant XXIII du poème italien. Mais, ici encore, le thème n'est qu'en partie le même dans les deux passages : « les crimes sont toujours punis ». L'Arioste s'attache au châtiment des méchants par leurs victimes; Voltaire substitue à cette idée celle de la justice divine, qui lui permet d'introduire la description des Enfers, cadre du récit de Grisbourdon.

Le *ragionamento* qui commence le chant XVII du *Furioso* pourrait bien avoir inspiré le préambule au chant VI de la *Pucelle* : il lui offrait en effet un exemple, non seulement, comme nous l'avons vu, d'introduction dans le poème de faits postérieurs à l'action, mais encore (str. 1 et 5) de développement sur les malheurs du temps. Il serait cependant téméraire d'affimer que Voltaire, en écrivant ces vers, s'est souvenu de ceux de l'Arioste. Le développement sur les malheurs de l'époque rentre en effet dans la catégorie des lieux communs traités par les satiriques anciens et modernes. Quant aux vers sur l'Intérêt que contient encore le préambule de Voltaire, on pourrait les rapprocher du développement sur

l'Avarice qui ouvre le chant XLIII de l'Arioste[1], et aussi de la seconde strophe du XLIVe chant, que Voltaire a essayé de traduire d'autre part dans le *Dictionnaire philosophique* (v° *Droit*).

Le joli prologue du chant VII, cité avec raison par Salverte[2] comme un des plus charmants de la *Pucelle*, n'est imité d'aucun passage particulier du *Roland*, mais, par sa grâce, sa légèreté, sa courtoisie qui finit sur une note ironique, il est bien dans le ton de l'Arioste, et peut se mettre de pair avec les prologues des chants XIII, XVI, XXIX, et surtout avec celui du chant XXVIII, où le poète italien s'excuse des injures contre les femmes que son récit l'oblige à rapporter, et proteste, comme Voltaire, de son respect galant pour elles.

Le préambule au VIIIe chant est une espèce de réflexion ironique de l'auteur sur son propre poème; l'éloge malicieux que Voltaire y fait de la moralité de son récit semble une transposition comique de ce que dit l'Arioste au début du sien. Mais la polémique et la satire ne sont jamais complètement absentes; le second vers :

Comme elle forme *et l'esprit et le cœur !*

est une allusion moqueuse à la formule préférée des pédagogues du siècle, et en particulier de Rollin. — Le préambule se termine par quelques vers de raccord dont nous reparlerons et qui sont l'imitation d'un procédé ariostesque : l'excuse demandée ironiquement par l'auteur pour un de ces changements subits de sujet où il semble se complaire.

Ce n'est pas un *ragionamento* de l'Arioste qui a inspiré le préambule au chant IX de la *Pucelle*, mais c'est sans aucun doute un passage célèbre du *Furioso*, l'octave 22 du premier chant. D'ailleurs, l'épisode qui termine le chant précédent est imité, comme nous le verrons, du combat de Ferragus et de Renaud, qui inspire à l'Arioste les vers de cette strophe. Leur imitation était donc assez naturelle dans l'exorde de Voltaire. Il y a, dans les vers français comme dans l'octave italienne,

1. Cf. en particulier strophes 1 et 3.
2. *Essai sur* la Pucelle *de Voltaire*, etc.

une réunion de deux éléments : l'idée est sérieuse, l'expression est tantôt sérieuse, tantôt comique. Dans le premier genre, aux vers fameux :

> Oh gran bontà de' cavallieri antiqui!
> Eran rivali, eran di fe diversi,
> . . . .
> E pur per selve oscure e calli obliqui
> Insieme van, senza sospetto aversi,

peuvent se comparer sans désavantage ces vers vraiment bien venus de Voltaire :

> Deux chevaliers qui se sont bien battus...
> Ont l'un pour l'autre une secrète estime;
> . . . .
> L'amitié naît de leurs destins contraires,
> Et deux héros persécutés sont frères...

Mais le sourire n'est jamais bien loin, et toujours plus sarcastique chez Voltaire que chez l'Arioste :

> ... E si sentian degli aspri colpi iniqui
> Per tutta la persona anco dolersi....

> ... Soit à cheval, soit à la noble escrime,
> Avec le sabre, ou de longs fers pointus,
> De pied en cap tout couverts, ou tout nus...
> . . . .
> Et chacun d'eux exalte les vertus,
> Et les grands coups de son digne adversaire,
> Lorsque surtout il n'est plus en colère...

Au chant X, Voltaire cherche à varier ses effets, et compose, sur l'inutilité des préambules, un petit préambule :

> Eh quoi! toujours clouer une préface
> A tous mes chants? La morale me lasse...[1].

Cette espèce de faux prologue peut se comparer au début du XXXIIe chant du *Roland*, où l'Arioste, avec l'aimable sans-gêne qui le caractérise, expose au lecteur toutes ses combi-

1. Voltaire parle ironiquement de la moralité de ses propres exordes, mais sérieusement de celle qui se rencontre dans les *ragionamenti* de l'Arioste. (Cf. *Dictionnaire philosophique*, article *Épopée*.)

naisons pour ne laisser perdre aucun des multiples fils de la trame, et fait un prologue de ce compte rendu.

Le chant XI de la *Pucelle* débute sans prologue d'aucune sorte; ce qui ne prouve pas que Voltaire ait voulu s'affranchir de l'influence ariostesque, car un chant du *Furioso*, lui aussi (le XXXIX°), commence *ex abrupto*.

Au chant XII reviennent les préambules. Les six premiers vers mettent encore une fois en scène le conteur lui-même. « C'est l'amour, dit-il, qui me pousse à écrire, à ajouter des prologues à mes chants :

Il est bavard, et ma plume inégale
Va griffonnant de son bec effilé
Ce qu'il inspire à mon cerveau brûlé... »

De même, dans le préambule de son neuvième chant, l'Arioste s'écrie :

Che non può far d'un cor ch' abbia suggetto
Questo crudele e traditore Amore?
Poi ch' ad Orlando può levar del petto
La tanta fe che debbe al suo signore...

Ma l'escuso io pur troppo, e mi rallegro
Nel mio difetto aver compagno tale;
Ch' anch' io sono al mio ben languido et egro,
Sano e gagliardo a seguitare il male...

Puis Voltaire en vient au fameux dilemme de l'âne de Buridan, irrévérencieusement appliqué aux femmes aimées par deux rivaux. D'après les études de MM. Prato[1] et Capelli[2], ce détail a été inspiré à l'auteur de la *Pucelle* par les vers de Dante qui ouvrent le IV° chant du *Paradiso*[3]. Quant aux

1. *Tre passi della « Divina Commedia » nella « Henriade » e nella « Pucelle d'Orléans » del Voltaire* (*Giornale Dantesco*, I, 566).

2. *Dante e Voltaire* (*Giornale Dantesco*, VIII, 430).

3. M. A. Farinelli (*Voltaire et Dante, Dante e la Francia*) exprime des doutes sur cette filiation, qu'il qualifie de « supposition gratuite »; il admire ironiquement l'ingéniosité des deux auteurs, surtout de M. Capelli, qui promet, au cours de son article, d'autres découvertes du même genre. Il est certain que Voltaire avait trop peu lu et compris Dante pour y avoir cherché des inspirations ou pour en avoir rapporté des souvenirs. Le dilemme de l'âne se trouve pour la première fois dans la *Somme* de saint Thomas d'Aquin; il est repris par Montaigne. Quant à la forme du dilemme, et au choix de l'âne comme symbole, on en fait en général

conseils qui suivent cette belle allégorie, ils sont la contre-partie ironique de ceux que donne aux femmes l'Arioste, dans les derniers vers du préambule à son dixième chant[1]. Une variante de ce prologue de Voltaire, trouvée, paraît-il, dans les papiers de l'auteur, développe sa première partie en de jolis vers que l'on peut rapprocher des prologues XVI, XXIV et XXXV du *Roland*[2].

L'exorde du chant XIII s'ouvre par une invocation à saint Jean-Baptiste, amenée par la constatation de la saison où se passe l'aventure; cette invocation en amène une autre à saint Jean l'Évangéliste, chanté par l'Arioste, et à qui Voltaire demande la même protection qu'il accorda sans doute au poète italien. Cette digression assez maladroitement amenée est, comme nous l'avons indiqué précédemment, des plus intéressantes en ce qui concerne la manière dont Voltaire appréciait le *Furioso* et avait conçu son propre poème.

Le prologue du XIVe chant actuel[3] est imité, comme Voltaire l'indique lui-même, du premier livre de Lucrèce; il est cité par Salverte, dans son *Essai sur « la Pucelle »*, comme conservant toute la majesté de l'original. Un prologue de ton soutenu ne serait d'ailleurs pas contraire aux habitudes de l'Arioste, qui en offre plus d'un exemple : par exemple, le préambule du chant XVII, celui du chant XLIII, se terminant par un sourire, comme le préambule voltairien qui nous occupe, et surtout le préambule au chant V de l'*Orlando furioso,* qui traite à peu près le même sujet :

> Tutti gli altri animai che sono in terra,
> O che vivon quïeti e stanno in pace,
> Ecc.

honneur soit à Buridan, soit à ses adversaires, qui voulaient prouver la sottise de son argumentation toute logique sur le libre arbitre. Ces sources sont aussi probables, et peut-être plus, que l'origine dantesque de la comparaison. La preuve par les dates, qu'invoque M. Farinelli, me paraît moins convaincante, étant donné surtout le temps qu'ont duré la composition et la rédaction de *la Pucelle*.

1. Strophes 6 et 7. Cf. les vers de Voltaire (XII, 26-29) :

> N'imitez pas cette philosophie;
> Daignez plutôt, etc.

2. Variantes du chant XII (Moland, tome IX, p. 200).

3. Le chant XIV de 1756 *(Corisandre)* fut supprimé en 1762, et son prologue transporté au chant XXI.

Avec le chant XV [1], nous retrouvons, comme au chant X, l'intervention personnelle de l'auteur, et un procédé comparable à celui du préambule au XXXII[e] chant du *Furioso,* ainsi d'ailleurs qu'à celui de bien d'autres passages du poème italien (ch. II, str. 30; VII, 33; VIII, 51; XIII, 80-81, etc., etc.). Cependant, alors que, dans les morceaux de ce genre, l'Arioste s'applaudit ordinairement de son habileté à entrelacer les fils des diverses aventures, Voltaire regrette ici d'avoir perdu son temps à conter certains épisodes qui n'ont que peu de rapport avec le sujet central du poème : la délivrance d'Orléans. Peut-être est-ce une façon d'avouer qu'il se reconnaît, sur ce chapitre-là, inférieur à son modèle. — Quant à l'excuse qui consiste à se réclamer d'une vérité soi-disant historique, Voltaire avait pu en trouver un exemple, entre vingt autres, dans le prologue au chant XXVIII du *Roland,* déjà cité à propos du VII[e] préambule de la *Pucelle,* et où l'Arioste, en regrettant de rapporter les injures de Rodomont contre les femmes, ajoute [2] :

Mettendolo Turpino, anch' io l'ho messo,
Non per malivolenzia nè per gara.

Voltaire invoque de même l'autorité de son chroniqueur, qui est le théologien de Trittenheim ; et la ressemblance est d'autant plus frappante, que le préambule, après une invocation à la Vérité renouvelée de la *Henriade*, se termine ainsi :

Oh! qu'Arioste étala de prudence
Quand il cita l'archevêque Turpin!
Ce témoignage à son livre divin
De tout lecteur attire la croyance...

1. Dans quelques manuscrits des premières rédactions, le chant XV, qui était alors le dernier, commençait ainsi :

Tout bon Français, dans le fond de son cœur,
Doit savourer, etc.

(Moland, IX, p. 347.)

C'est une espèce de courte introduction au récit de la marche nocturne opérée par l'armée française; on y retrouve mêlés la gloire et l'amour, comme dans toutes les épopées chevaleresques.

2. L'Arioste n'avait pas été le premier à employer ce procédé; le Dolce et le Bojardo invoquaient aussi le témoignage de Turpin ; le Pulci y ajoute celui d'Alcuin ; Cervantès citera de même gravement Sidi Ahmed ben Angély.

Et Voltaire, de son air le plus candide, rend à l'abbé Trithême ce qui appartient à « frère François ».

Toujours sous le couvert du bon religieux de Würzbourg, l'auteur de la *Pucelle,* au début du chant XVI, adresse aux habitants des cieux une prière assez familière, et qu'aurait bien pu prononcer — avec le sarcasme en moins — l'auteur du *Furioso*. Le préambule du chant suivant, nous l'avons montré, est inspiré de l'Arioste. Il en est peut-être de même pour le prologue du chant XVIII, que l'on pourrait rapprocher des premiers vers du chant IV, dans le *Roland*. Mais le rapport est assez vague et la ressemblance assez lointaine.

Le préambule au chant XIX de la *Pucelle* commence par une invective contre la guerre, dans le goût de celle du *Furioso* contre la jalousie (exorde du chant XXXI) ou contre l'avarice (exorde du chant XLIII, et écrite dans un style assez soutenu). Puis l'idée se précise et s'applique à la mort infortunée de Dorothée, tuée par son amant qu'elle voulait couvrir de son corps. Cet épisode se rapproche assez du combat entre Bradamante et Roger : bien que les circonstances ne soient pas les mêmes, un même péril est à craindre pour les deux héroïnes. Aussi est-il naturel que le prologue correspondant du poème français offre quelques ressemblances[1] avec les réflexions du poète italien sur le duel qu'il est en train de décrire.

Le chant XX du poème français débute par des vers agréables et sceptiques, qui sont bien, eux aussi, dans la note demi-sérieuse, demi-comique de l'Arioste, mais dont l'idée peut provenir, comme le remarque L. du Bois[2], soit d'un passage de Jérémie (XVIII, 3-6), soit d'un passage de *Don Quichotte* (I, 33 : « El curioso impertinente »). Ces vers se rattachent au sujet (« Comment Jeanne tomba dans une étrange tentation ») par quelques mots où il semble bien encore que l'on trouve un souvenir du *Furioso :*

Sexe dévot, je pardonne aisément
Vos petits tours et vos petits caprices,
Vos doux refus, vos charmants artifices;

1. Cf. *Pucelle :* XIX, 6-10 ; *Furioso :* XLV, str. 80.
2. *Notes* sur *la Pucelle.*

Mais j'avouerai qu'il est de certains cas,
De certains goûts que je n'excuse pas.
J'ai vu parfois une bamboche, un singe,
Gros, court, tanné, etc.
(vers 14-20.)

Voltaire ne songe-t-il pas à la découverte que fit Joconde des goûts bizarres de la reine de Lombardie, et à sa stupéfaction (ch. XXVIII, str. 35)?

Les vers qui terminent le préambule :

Sexe adorable, à qui j'ai consacré
Le don des vers dont je fus honoré,

font penser encore une fois aux excuses de l'Arioste au début de ce même chant XXVIII; et, comme il invoque Turpin pour sa défense, Voltaire invoque l'abbé Trithême[1].

Enfin, nous avons indiqué déjà les passages dont on peut rapprocher le prologue au dernier chant de la *Pucelle;* ses derniers vers comportent encore des excuses du même genre, mais cette fois sur un ton complètement ironique.

La question des imitations ou des inspirations étant ainsi épuisée pour cette partie, il reste encore à faire, à d'autres points de vue, une comparaison plus générale entre les prologues de l'Arioste et ceux de Voltaire. Il reste d'abord à comparer leur importance matérielle, c'est-à-dire leur dimension par rapport à celle du chant qu'introduit chacun d'eux. Un dépouillement arithmétique des deux poèmes nous montre que cette importance relative des préambules y est à peu près égale, et que les plus longs, comme les plus courts, sont à peu près dans la même relation, avec la longueur de leurs chants, dans Voltaire que dans l'Arioste. La *Pucelle* était pour

1. L'édition de 1756, à la place de ce prologue, en donne un autre beaucoup plus bref :

Que la vengeance est une passion
Funeste au monde, affreuse, impitoyable!
C'est un tourment, c'est une obsession;
Et c'est aussi le partage du diable.
(Moland, Var. du chant XX, t. IX, p. 320.)

Ces quatre vers, bien faibles, ne peuvent guère être rapprochés du préambule ariostesque du chant XLII, qui traite aussi de la vengeance, mais en en faisant une noble passion.

Voltaire une sorte de réduction de l'*Orlando furioso*, et dans cette réduction les proportions ont été observées.

M. Toldo[1] constate que les exordes de la *Pucelle*, comme ceux du *Roland*, sont « en relation plus ou moins étroite avec ce que l'auteur avait exposé au chapitre précédent », mais il ajoute que les préambules de Voltaire « sont rarement appropriés au sujet ». Cette critique est un peu injuste, Voltaire ne met guère plus de fantaisie que l'Arioste dans le choix de ses exordes. D'abord l'Arioste ne se croit pas obligé d'écrire des prologues en relation avec le chant précédent. « C'est, dit Ginguené[2], l'événement que le poète commence ou continue de raconter qui lui dicte le sujet et le ton de chaque exorde... Quelquefois la fantaisie poétique l'emporte loin de son sujet, et il suffit des moindres rapports pour qu'il se permette d'aller où il veut et de revenir comme il lui plaît. » Il s'agit toujours des exordes, et Ginguené cite le XII[e] comme un de ceux dont le lien avec le contexte est le plus vague.

En effet, si les exordes du poète italien rappellent en général la situation telle qu'elle a été exposée au chant précédent, il ne se fait pas de cette habitude une loi. Les préambules des chants III, VII, XVII, XXVIII, XXXII et XXXIII font allusion, non à ce qui précède, mais à ce qui va suivre; ceux des chants V, X et XVI peuvent être pris aussi bien pour une annonce d'événements futurs que pour un rappel d'événements passés; enfin au prologue du chant XII, indiqué par Ginguené comme en rapport très vague avec ce qui l'entoure, il faut ajouter celui du chant XIV, dont on peut dire tout autant[3].

Dans la *Pucelle*, en laissant de côté le premier chant, dont

1. *Sulla fortuna dell' Ariosto in Francia.*

2. *Histoire littéraire de l'Italie*, IV.

3. Il faut reconnaître que l'Arioste cherche autant que possible à relier ses préambules au reste du poème ; même lorsque la liaison ne repose que sur une comparaison (cf. le chant XII, dont le prologue se termine par ce que Ginguené appelle une « chute naïve » :

> S'in poter fosse stato Orlando pare
> All' Eleusina dea, come in disio...,

ou le chant XIV :

> Come di capitani bisogna ora
> Ecc.),

l'Arioste tâche toujours de l'indiquer, et parfois même il semble y mettre une sorte de coquetterie (cf. ch. XLIII, str. 5)

l'exorde est l'exorde général du poème, — le prologue du chant II se rapporte assez artificiellement à la recherche de saint Denis dont il est parlé au chant I ; — celui du chant III, au contenu de ce chant ; — celui du chant IV, aux mésaventures d'Agnès voulant rejoindre l'amant royal qui l'a quittée, c'est-à-dire au chant précédent. — L'exorde du chant V annonce la description de l'enfer qui remplit ce même chant ; — celui du chant VI, l'aventure d'Agnès, dont le récit le suit. — Celui du chant VII est inspiré par les malheurs de Dorothée, racontés au chant précédent. — Le chant VIII commence par des vers s'appliquant à l'ensemble du poème, et par une annonce, à la manière ariostesque, de ce qui va être conté. — L'exorde du chant IX relie ce qui le précède à ce qui le suit, et se rapporte à l'aventure de La Trimouille et d'Arondel, commencée au chant VIII. — Mettons à part les débuts des chants X et XI, que nous avons comparés à certains débuts ariostesques. — L'exorde du chant XII parle d'Agnès entre ses deux amants, aventure qui suit[1]. — Le prologue du chant XIII est accroché très artificiellement au cours du récit, — mais le chant XIV débute par des invocations au bénéfice des principaux personnages du poème, dont elles résument l'intrigue. — Le chant XV commence par des vers rappelant ce qui s'est passé dans les chants précédents ; — le prologue du chant XVI prépare au contraire le tableau que Voltaire va peindre ; — il en est de même de l'exorde du chant XVII ; — celui du chant XVIII rappelle la situation telle qu'elle était lorsque le conteur s'est tu au chant XVII ; — le chant XIX, dans son préambule, annonce la mort de Dorothée et de La Trimouille, que Voltaire va raconter ; l'exorde du chant XX lui aussi a trait au contenu du chant qu'il ouvre ; — et celui du dernier chant se rapporte encore à la même aventure du chant XX. — Ainsi, ce n'est que par exception qu'un prologue de Voltaire ne se rapporte ni au chant qui le précède, ni au chant qu'il commence ; on peut donc appliquer à ses préambules la même formule qu'à ceux du poème italien.

1. La variante ne se rapporte ni au chant précédent, ni au chant suivant.

L'article *Épopée* du *Dictionnaire philosophique*, qui a paru en 1771 dans la 5e partie des *Questions sur l'Encyclopédie,* contient deux ou trois pages sur les exordes du *Roland furieux*. Il est intéressant de comparer un tel passage, où se développe l'opinion dernière de Voltaire sur ces préambules, avec la manière dont il avait autrefois pratiqué leur imitation :

« Il y a dans l'*Orlando furioso* un mérite inconnu à toute l'antiquité : c'est celui de ses exordes. Chaque chant est comme un palais enchanté, dont le vestibule est toujours dans un goût différent, tantôt majestueux, tantôt simple, même grotesque. C'est de la morale, ou de la gaîté, ou de la galanterie, mais toujours du naturel et de la vérité. »

La simple lecture des préambules de Voltaire montre qu'il a cherché à reproduire dans leur suite ces « goûts différents ». Et si l'on se rappelle l'évolution des jugements de Voltaire sur l'Arioste, si l'on songe qu'il n'en a d'abord vu que le côté bouffon, et qu'il n'est arrivé que vers 1760 à comprendre le caractère sérieux de ses conceptions, il est peut-être curieux de noter que deux des prologues presque entièrement sérieux de *la Pucelle*, et contenant, nous l'avons vu, de très beaux vers, appartiennent à des chants datant seulement de 1762 : le IXe et le XIXe.

Dans la suite de son article, Voltaire traduit quelques passages de l'Arioste, entre autres trois de ses exordes. M. Donati [1], avec sa sévérité habituelle, déclare que : « il Voltaire traduttore vale veramente poca cosa... » E. Salverte [2] n'était pas de cet avis. Ginguené, que M. Donati accuse de prendre l'Arioste trop au sérieux, ne peut être suspect de partialité pour Voltaire, qui le voyait trop comique ; il dit de l'un de ces trois exordes [3] : « C'est ce que Voltaire a traduit, non pas exactement, mais on pourrait dire fidèlement, puisqu'il en a conservé l'aisance et la grâce... » Et il cite les vers du *Dictionnaire philosophique*. L'opinion de M. Bouvy sur ce point est à peu près la même : les vers de Voltaire sont, dit-il, « sans contredit, plus

1. *L'Arioste e il Tasso giudicati dal Voltaire.*
2. *Essai sur « la Pucelle » de Voltaire*, etc.
3. *Histoire littéraire de l'Italie*, IV.

légers d'allures, plus gracieusement enjoués, mieux dans l'esprit, sinon dans la lettre, du poème, que la prose massive de Mirabaud ». Mais « il y manque cependant quelque chose : La Fontaine, que Voltaire critique, est plus près que lui du maître italien, et sait être poète, tout en maniant l'ironie »[1].

Quelle que soit la valeur de ces traductions, ou plutôt de ces imitations (telle est l'expression de Voltaire à propos de l'une d'elles), elles ne valent pas les prologues de la *Pucelle*, dus à une plume plus jeune et rompue à ce travail par les essais de ce genre dont fourmille le poème. Mais elles peuvent servir à prouver que Voltaire, même assez longtemps après la composition de la *Pucelle*, se rendait parfaitement compte des passages du *Roland* qu'il y avait imités, et de ceux qu'il avait laissés de côté. En effet, ne voulant probablement ni reprendre les vers d'un poème qu'il désavouait encore de temps en temps, par prudence ou par habitude, ni en donner une seconde version qui aurait pu affaiblir la première, il choisit pour les traduire trois exordes du *Furioso* avec lesquels les préambules de la *Pucelle* ne présentent, à part la ressemblance générale du ton, absolument aucune parenté : ceux des chants XXIV, XXXV et XLIV.

Ginguené, dans l'analyse critique qu'il donne de cet article du *Dictionnaire philosophique*, reprend Voltaire d'avoir donné à l'Arioste le mérite de l'invention des exordes, dont en réalité ses prédécesseurs connaissaient l'usage (aussi bien que des interventions personnelles de l'auteur dans son récit, et de tels autres procédés de l'épopée ariostesque). Voltaire, en effet, oublie et Lucrèce, dont il a pourtant imité un prologue dans la *Pucelle* même, et les poètes héroï-comiques italiens antérieurs à l'Arioste. Mais cet oubli est une preuve de plus que Voltaire avait pris dans le *Furioso* l'idée de ses exordes, et que c'était chez l'Arioste seul que cette manière de commencer un chant l'avait frappé. C'est uniquement l'exorde ariostesque qu'il a cherché à reproduire.

JEAN DUBLED.

(A suivre.)

1. *Voltaire et l'Italie*, III, 3.

QUELQUES DOCUMENTS SUR CARLO BOTTA

Au cours de recherches sommaires en vue d'un mémoire pour le Diplôme d'Études supérieures, il nous a été donné de retrouver aux Archives Nationales et aux Archives de l'Isère les quelques documents, inédits ou rares, qui suivent. Ils ont trait plus ou moins directement à l'historien piémontais Carlo Botta. Ils n'offrent pas l'intérêt que présentent — pour ne citer que le principal — cette « notice » autobiographique destinée à une sorte de Martyrologe, ou d'Almanach de Gotha des patriotes piémontais, imaginé par le citoyen Ranza, et cette lettre à Fontanes où l'écrivain, alors député au Corps législatif, faisait son apologie de sujet dévoué à la France et à l'Empereur, pièces publiées respectivement par MM. Roberti en 1893[1] et Neri en 1892[2]. Les lettres, écrits de circonstance, rapports confidentiels que l'on va lire, ne font que préciser certains points de détail concernant la vie, le caractère, le rôle de Botta. Ils se placent entre février 1799 et le début de l'année 1803, c'est-à-dire à l'époque la plus active de sa vie publique. On nous permettra, pour l'intelligence de ces textes, de retracer cette période de l'existence de Botta dans ses grandes lignes. L'importance, si minime soit-elle, des documents transcrits ci-après en apparaîtra plus clairement.

***

Botta, exilé volontaire, s'était réfugié en Suisse, puis en France en 1795, à Grenoble. Comme il exerçait sa profession

1. Giuseppe Roberti, *Una « nota » autobiografica di C. B.*, dans le *Bollettino storico della Soizzera Italiana*, 1893.
2. Achille Neri, *Una lettera apologetica di C. B.*, dans l'*Archivio Stor. Ét.* (série V, IX, 76), Florence 1892.

de médecin, le corps de santé de l'Armée des Alpes eut recours à ses services à titre provisoire (20 avril 1796). Mais bientôt il fut admis au nombre des médecins ordinaires. Passé à l'armée d'Italie, les hasards de la campagne de 1796 avaient conduit le jeune Piémontais successivement à Milan, Pavie, Mantoue, Vérone, Padoue, Venise. En septembre 1797, il était envoyé avec l'expédition franco-vénitienne à l'île de Corfou. C'est de là qu'est datée cette fameuse lettre à son ami Balbis où il écrit : « J'ai appris les nouvelles touchant la Vénétie. » L'envie me vint tout d'abord de me tuer, puis de me faire » moine, que sais-je encore? Je demeure enfin républicain » comme avant, mais je n'ose plus le dire aux gens... »

A son retour, il avait été envoyé à Tirano, à Sondrio, à Morbegno dans la Valtelline, pour y installer des hôpitaux (nov. 1798). C'était le moment où les troubles augmentaient en Piémont. Botta qui avait retrouvé son enthousiasme, les suivait de loin avec une avide et ardente curiosité. Bientôt le roi Charles-Emmanuel IV quittait Turin et se retirait en Sardaigne. Le général Joubert, commandant le corps d'occupation français, instituait le 12 décembre un gouvernement provisoire de quinze membres, pour la plupart hommes modérés, d'un démocratisme, si l'on peut dire, peu accentué. Pour donner satisfaction au parti des patriotes, on adjoignit le 19 décembre une dizaine d'entre eux aux membres déjà nommés ; Botta était de ces dix.

Ses biographes ont rappelé le règlement pour le gouvernement provisoire (6 nivôse an VI) aux termes duquel les membres chargés de toutes les branches de l'administration votaient en assemblée pour les affaires générales et se partageaient en cinq comités pour délibérer sur les différents départements de l'administration et de la police ; le président était élu en assemblée générale et restait en charge dix jours. Botta fut président du 21 au 30 ventôse an VII, d'après Carlo Dionisotti[1]. Les papiers du gouvernement provisoire du Piémont apportés en France au moment de l'offensive

1. *Vita di C. B.*, Turin, Favale, 1867, in-8°, p. 69.

austro-russe de 1799 et restés aux Archives départementales de l'Isère renferment la correspondance du gouvernement provisoire avec ses administrés et on n'y trouve qu'une lettre signée de Botta, président. Ainsi qu'on pourra le voir (Doc. I), elle est datée du *30 pluviôse an VII* et adressée par le Comité des Affaires intérieures à la Direction centrale de Vercelli. D'autres sont signées des présidents successifs Balbi (11 pluviôse), Brayda (18 pluviôse), Bellini (4 ventôse), Chiabrera, etc. Ces signatures qui s'ajoutent à celles plus constantes des secrétaires de chaque comité nous fournissent donc des données précises sur la chronologie des présidences successives. C'est ainsi que nous croyons pouvoir fixer la date de la présidence de Botta du 21 au 30 pluviôse (12-20 février 1799).

* * *

Dans sa *Storia d'Italia dal 1789 al 1814* (L. XVI), Carlo Botta raconte d'une façon très impersonnelle les événements du Piémont en 1799. Il y prit une part plus grande qu'il ne le laisse paraître. Les papiers de chancellerie l'attestent autant que les mémoires du temps. La réunion, que l'on sentait imminente, du Piémont à la France occupait alors tous les esprits. Les représentants du Directoire, Ginguené[1] puis Eymar, avaient de longue date préparé le terrain ; tout un parti, ayant pour chef l'avocat Carlo Bossi, qu'on retrouve plus tard « triumvir » avec Botta, tendait à montrer au pays le danger de former une petite république isolée au milieu d'États puissants et l'avantage que trouverait le Piémont à être incorporé dans une grande nation. Cela ressort d'une lettre du général Grouchy aux commissaires du Directoire contenant des « Notes confidentielles sur le personnel du gouvernement provisoire du Piémont ». Les quelques lignes qui concernent Botta le donnent comme « trop prévenu contre l'union du Piémont à la France ». Cette mesure, le patriote piémontais l'accepta comme le moindre des maux qui menaçaient son

1. Le même qui, entre autres œuvres, devait plus tard écrire une célèbre *Histoire littéraire d'Italie.*

pays. Nous le savions déjà d'après son œuvre. Le témoignage que nous invoquons ici nous montre qu'au fond il n'y était pas favorable et que, bien qu'il ne le dît pas trop haut, on faisait plus que s'en douter (Doc. II).

* * *

« Après le vote favorable à la réunion, le Directoire sentant que le gouvernement du Piémont, pour avoir perdu son prestige, n'était devenu qu'un instrument inutile, y envoyait Musset en qualité de commissaire politique et civil pour disposer le pays à la manière française[1]. » Le Piémont fut divisé en quatre départements avec une Administration centrale dans chacun, comme en France. Botta fut nommé à celle du département de l'Eridan. Mais les Français étaient alors contraints de reculer devant un retour offensif des Austro-Russes. Moreau, général en chef, ordonne le 14 floréal (3 mai) la création d'une Administration générale de quatre membres (en plus des administrations départementales déjà existantes) et lui fixe Pinerolo pour siège. Botta s'y rend aussi avec les fonctionnaires ses collègues. C'est de là qu'il écrit le 25 floréal an VII à « l'Amministrazione generale del Piemonte » une lettre que conservent les Archives de l'Isère. Il l'informe que l'Administration centrale de l'Eridan est réduite à deux membres au lieu de cinq et lui demande d'en compléter le nombre ou de lui rendre, à lui, sa liberté. C'est ce que firent Pico, Geymet et leurs collègues (Doc. III).

* * *

Comme l'Administration générale ne pouvait compter — malgré ses insuccès — que sur la France, comme les sollicitations épistolaires auprès du Directoire déclinant ne suffisaient pas, deux patriotes s'offrirent pour aller en mission à Paris, à leurs frais : ce furent Carlo Botta et son ami Gian Giulio Robert. Un descendant de ce dernier, M. Giuseppe

1. *Storia d'Italia dal 1789 al 1814*, l. XVI.

Roberti a particulièrement étudié cette année, 1799, de la vie de Botta[1]. Quelques points restent obscurs cependant et on n'a pu encore élucider la question des différents mémoires qui furent adressés « au peuple français et à ses représentants » par les délégués piémontais d'abord, puis par un groupe de réfugiés de toutes les régions de l'Italie.

Les archives de Grenoble, tout comme les journaux et les comptes rendus de différentes sociétés savantes, conservent la trace d'un second passage du médecin piémontais dans cette ville. Comme cinq ans auparavant, Botta qui, sa mission terminée, reprenait du service dans le Corps de santé militaire, y était envoyé le 16 août 1799. Au milieu de septembre il s'y trouve en fonctions. Sa sollicitude, si elle va aux malades de l'armée, n'oublie pas ses compatriotes malheureux « exposés à des souffrances cruelles et à gagner facilement la maladie régnante ». Par lettre du 4 nivôse an VIII au Citoyen administrateur du département de l'Isère, il demande pour eux « un lieu de rassemblement où, à l'agrément d'une température modérée, [ils] pussent joindre celui de se trouver ensemble. »

On trouvera plus loin, fidèlement transcrite, avec l'orthographe et la syntaxe d'un Italien écrivant le français, cette lettre que M. Prudhomme, archiviste de l'Isère, avait mentionnée déjà dans un inventaire sommaire, mais qui est publiée ici — croyons-nous — pour la première fois en son entier (Doc. IV).

*
* *

Mais la victoire de Marengo ne tarde pas à rouvrir aux réfugiés les portes de l'Italie et à y rétablir la domination française. A une « Commission de gouvernement », une « Consulta » de trente membres est adjointe, dont Botta est encore appelé à faire partie. Dès lors, il cesse l'exercice de la médecine, après avoir comme médecin militaire accompli six campagnes avec les armées des Alpes ou d'Italie. Il entre dans la composition du cinquième comité de la Consulta, « Comité des

1. GIUSEPPE ROBERTI, *Un anno della vita di C. B.* dans la *Nuova Antol.*, 16 février 1901.

affaires politiques et militaires ». Mais le 4 octobre 1800, le général Jourdan, qui exerce en fait toute l'autorité, crée une nouvelle commission de gouvernement de sept membres : Galli, Brayda, Costa, Giulio, Debernardi, Bossi et Botta, chargeant spécialement ces trois derniers citoyens de la direction du gouvernement sous la dénomination de « Commission exécutive ». A la fin de 1800, le Novarais fut attribué à la Cisalpine[1], mesure qui ne fut pas sans susciter chez les Piémontais et jusqu'au sein de la Consulta un certain mécontentement. Debernardi, qui était de cette province, donna sa démission et fut remplacé par Giulio dans ce « triumvirat » piémontais qu'on appela « dei tre Carli » : Carlo Botta, Carlo Bossi, Carlo Giulio.

Ces renseignements généraux étaient utiles pour comprendre les documents qui suivent. L'un d'eux (Doc. V) se rapporte assez indirectement à notre auteur : cette lettre du 11 frimaire an IX (3 décembre 1800) par laquelle le général Jourdan fait savoir au Ministre des Affaires étrangères que la Consulta est « tellement animée de l'esprit de parti et d'opposition » qu'il ne peut soumettre à l'administration consulaire que ces deux projets, « celui de la supprimer et de donner plus d'autorité à la commission exécutive, ou celui de réduire à vingt le nombre de ses membres », sous le prétexte qu'avec la cession du Novarais, territoire et population ont diminué. Nous n'apprenons là rien qui ne soit déjà essentiellement connu ; du moins voyons-nous d'abord quels mobiles déterminèrent le décret du 4 nivôse an IX (25 décembre) par lequel Jourdan, sur l'ordre de Bonaparte, suspendait les fonctions de la Consulta, attribuait force de loi aux actes de la Commission exécutive et établissait un conseil de gouvernement de six membres, en second lieu quelle incertitude régnait dans l'administration et la diplomatie consulaires au sujet du Piémont. On préparait alors une nouvelle réunion de ce pays à la France. Pour n'effrayer trop ni les puissances, ni les partisans de la liberté italienne, on commença par former de cette province la 27e Division militaire de la République (19 germinal an IX)

1. *Storia d'Italia*, l. XX.

en la divisant en départements. La Commission exécutive fut supprimée et Jourdan nommé administrateur général avec l'assistance d'un Conseil d'Administration de six membres, dont Botta (29 germinal, 19 avril 1801).

Comme ses contemporains, le patriote piémontais avait déploré l'incertitude qui pesait sur son pays, les menées des factions, les injures que s'adressaient réciproquement démocrates et aristocrates, l'ascendant que prenaient sur ceux-ci les ambitieux et les arrivistes, les excès auxquels se livraient ceux-là. Il avait déploré surtout l'impossibilité où était le gouvernement, son gouvernement, de faire de bonne besogne au milieu de l'envie et de la médisance[1]. Il dut cependant éprouver une amère désillusion en voyant le régime qui s'annonçait pour le Piémont. Quant à ses idées personnelles, est-il trop téméraire d'en chercher la trace dans un document que nous reproduisons parce qu'il est au moins rare, même en Italie? C'est une poésie académique, de cet académisme spécial à la Révolution, que nous avons trouvée encartée, peut-être par hasard, dans une lettre d'un maire obscur à Chaptal, ministre de l'Intérieur. Cette plaquette est due à la plume d'un professeur au Collège des Beaux-Arts, Alessandro Garmagnano[2]; elle porte la date de l'an X, mais comme elle est dédiée « all' amico Carlo Botta, consigliere nell' Amministrazione generale della 27ª Divisione militare », on peut préciser le moment de sa publication et la placer entre les mois de germinal et de fructidor, temps où l'organisation du Piémont comportait cette charge (Doc. VI).

Le rimeur disait : « L'homme épris de vertu — fidèle compagnon de la Justice — a d'un triple acier le cœur armé, — il est dans le bien toujours ferme et constant. — Il ne s'effraie pas à l'aspect menaçant — des rois terribles, ni devant la plèbe insensée et changeante. » Tel est le type auquel Garmagnano

1. *Stor. d'Ital.*, L. XX.

2. Membre de l'*Accademia Subalpina di Storia e di Belle Arti*, dans la section des Beaux-Arts comme Botta, — Alessandro Garmagnano était alors Régent de la Faculté des Belles-Lettres du Prytanée divisionnaire, Prieur et Régent du Collège de Philosophie et Beaux-Arts où il était aussi professeur adjoint d'éloquence latine pour la classe de Littérature. C'est ce que nous apprend le rapport de La Boulinière cité plus loin.

rapporte Botta, auquel celui-ci veut, lui aussi, s'apparier quand il rédige à la même époque pour Ranza la notice où il résume son action publique jusqu'à ce moment : victime de la tyrannie monarchique d'abord, puis défenseur actif d'un régime de liberté pour son pays. Ami donc des républicains, sincère et non désabusé, il faisait encore confiance à la France et acceptait par nécessité politique ce qui répugnait à ses sentiments, comme il le dit lui-même des Piémontais à cette époque[1].

Le Sénatus-Consulte du 28 fructidor an X réunissait définitivement le Piémont à la France et donnait aux six départements une administration de tous points semblable à celle des départements français. C'en est fini du pouvoir de Botta. Successivement membre du Gouvernement provisoire de 1798, commissaire de l'Administration générale du Piémont auprès du Directoire en 1799, membre de la Consulta du 26 juin 1800, puis, à la fin de la même année, de la Commission exécutive « des trois Charles », enfin conseiller d'Administration d'avril 1801 à septembre 1802, il avait eu, sous la direction prépondérante toujours, tyrannique souvent des représentants français, Joubert, Moreau, Dupont, Jourdan, une certaine direction sur les affaires de son pays. Désormais — c'est en France la date du Consulat à vie (mai 1802) — il ne sera plus investi que de mandats à peu près honorifiques, tel celui de député au Corps législatif.

*
* *

Nous savons ce que pensait Botta de la domination française en Italie; il nous a dit dans son histoire comment il estimait les fonctionnaires français en Piémont[2]. Nous avons cru intéressant de rechercher comment on le jugeait lui-même dans les milieux administratifs. C'est ce que montrent les derniers documents ou extraits rapportés ci-après (Doc. VII, VIII, IX).

1. *Histoire des Peuples d'Italie* (vol. III, p. 269). Paris, Raymond, 1825 (Bibliothèque du XIXe siècle).
2. *Storia d'Italia*, L. XX, *passim*.

L'auteur anonyme d'« Observations générales sur le Piémont, en l'an XI », à l'article « Esprit public », énumère les « personnages marquants » et parle de « Ch. Giulio et Ch. Botta, tous deux médecins, grands physiciens, réellement savants » ; « je ne leur crois pas — dit-il — des talents administratifs. » Le 14 vendémiaire an XI (5 octobre 1802) le général Jourdan, conseiller d'État, administrateur général du Piémont, écrit « au citoyen ministre de l'Intérieur », pour recommander Botta dont il vante « le zèle, les lumières, le dévouement ». Le ministre Chaptal répond le 17 brumaire qu'il « secondera bien volontiers la demande qu'il [le citoyen Botta] se propose de faire d'une agence diplomatique ». Ainsi s'exprime du moins un brouillon conservé aux Archives Nationales. Enfin, un rapport sur la 27e Division militaire « par M. de la Boulinière[1] » affirme que le « gouvernement pourrait employer utilement le citoyen Botta dans la Diplomatie ou dans les Relations commerciales ». Ce document n'est pas daté, mais comme il y est dit de Botta qu'il est « âgé de quarante ans environ, marié depuis quelques années et père de deux enfants », on peut en placer la compilation quelques semaines ou quelques mois après le 6 décembre 1802, date de la naissance de son second fils.

Il semble donc que vers cette époque l'ancien membre du Gouvernement piémontais ait demandé une place du genre que nous avons vu. N'a-t-il pas beaucoup insisté pour l'obtenir ou bien l'a-t-on évincé sans bruit? Cette dernière hypothèse est plus probable. On s'était aperçu pendant son passage aux affaires qu'il n'était pas un serviteur docile, et c'est peut-être cette exégèse qu'il faut donner à la formule « je ne lui crois pas de talents administratifs ». On le sentait sinon demeuré ardemment républicain, du moins peu adapté au rôle de fonctionnaire qui voulait en ce temps, en ce temps surtout, souplesse de convictions et de caractère.

Ainsi se trouvent précisés par les documents, qu'il ne nous reste plus qu'à transcrire, quelques épisodes de la vie et

1. « Secrétaire général de l'Administration générale de la 27e Division militaire ».

quelques traits du caractère de Carlo Botta. Le peu que nous avons dit — nous nous sommes borné à une très courte période — a pu montrer combien est attachante cette figure de la Révolution italienne. « Jacobin » répandant les idées « françaises » en Piémont, officier de santé aux armées de la République, membre de plusieurs gouvernements plus ou moins provisoires, puis représentant au Corps législatif de son « département » natal, sous la Restauration enfin, et, bien que naturalisé français, défenseur de l'«italianità » dans la politique, dans la culture, dans la langue, — il semble que sa vie revête, suivant une évolution continue et logique, tous les aspects qu'offrent individuellement celles de ses contemporains, qu'il assume à lui seul les rôles divers que d'autres ont joués chacun séparément. Aussi croyons-nous Botta un des Italiens de son temps les mieux qualifiés pour représenter synthétiquement aux yeux de l'historien et du critique le double et complexe mouvement qui marque l'aube du *Risorgimento* : d'influence et de pénétration française d'abord, d'affirmation nationale ensuite.

Henri BEDARIDA.

DOCUMENTS

I

Torino, dal Palazzo nazionale, lì 30 Piovoso, anno VII.
18 febbr. 1799.

Il Comitato degli affari interni alla Direzione centrale di Vercelli,

Cittadini,

Intanto che ci riserbiamo di provvedere per un aumento di stipendio tanto ai Professori, quanto ai Bidelli, ed ai Sostituiti di ogni Provincia, vi notifichiamo che questi ultimi restano affatto sciolti da ogni obbligo

di celebrarvi la messa tanto ne' dì feriati, quanto eziandio ne' festivi, e v'invitiamo in conseguenza ad assicurarvi di tutte le supelletili della Capella per quella destinazione che vi sarà da noi indicata.

Carlo Botta
Accio, segr° d'Istruz. Pubb°.

P. S. — Spetta senza dubbio alle Municipalità l'invigilare e presiedere alle scuole delle loro rispettive Comuni, ma le Direzioni Centrali continueranno intanto a sopraintendere a tutte le scuole della Provincia ed a corrispondere con noi su questo ramo di amministrazione loro provvisoriamente affidato.

[Archives départementales de l'Isère, L. 946.]

II

Lettre (20 pluviôse an VII) du général Grouchy, général de division, commandant en Piémont, aux commissaires du Directoire Eymar et Amelot,

... Notes sur le personnel du gouvernement provisoire du Piémont.

Botta, médecin à l'Armée d'Italie, homme très versé dans les sciences naturelles, patriote des plus ardens, d'une grande probité, mais trop prévenu contre l'union du Piémont à la France.

[Archives Nationales AF 330 (80). — Fonds de la Secrétairerie d'État. — Directoire exécutif: relations extérieures. Sardaigne. — Suède.]

III

Pinerolo, addi 25 Fiorile, anno 7.

Carlo Botta, membro dell' amministration centrale del Dipartimento dell' Eridano all' Amministrazione generale del Piemonte,

Voi non ignorate, Cittadini amministratori, che l'amministration centrale dell' Eridano è ridotta a 2 soli membri attualmente dimoranti in Pinerolo e che in tale stato essa non può deliberare, pertanto vi prego, o di compierne il numero surrogando ai mancanti altri nuovi membri, acciochè io possa esercitare le funzioni annesse al mio impiego in qualità di membro della medesima amministrazione, o differentemente di permettermi di ritirarmi la dove mi chiamano le circostanze.

Salute e fratellanza.

Carlo Botta.

[Archives départementales de l'Isère, L. 946 (Papiers de l'Administration centrale pour le Piémont à Pignerol), 3me dossier.]

IV

Grenoble, ce 4 nivôse an 8.

Botta médecin de l'Armée d'Italie aux citoyens Administrateurs du département de l'Isère,

Je viens réveiller, Citoyens Administrateurs, votre sollicitude sur un objet que tous les hommes sensibles ne peuvent regarder d'un œil indifférent. La saison devenant de jour en jour plus rigoureuse, les Italiens réfugiés dans cette comune, sont exposés à des souffrances cruelles, et à gagner facilement la maladie régnante, dont plusieurs ont déjà été les victimes. Ne serait-il pas digne de votre humanité et de l'interet, qu'inspirent ces victimes honorables de la proscription royale, de leur procurer un lieu de rassemblement, où à l'agrément d'une température modérée pussent joindre celui de se trouver ensemble, et de s'entraider par des consolations réciproques à supporter leurs malheurs comuns? Je suis persuadé qu'il suffit de vous avoir indiquée une pareille idée pour que vous vous empressiez de la mettre à exécution avec toute la célérité et l'étendue possible.

Salut et fraternité.

Botta, med.

[Archives départem. de l'Isère, L. 239 (carton) [An vii — an viii. Police générale : Italiens réfugiés]. Cette « requête » est citée dans l'*Inventaire* de l'Isère rédigé par M. A. Prudhomme, archiviste. Série L (Documents sur la période révolutionnaire), tome 2, p. 372, Grenoble, impr. Allier frères, 1908 (*Collection des Inventaires des Archives départementales* publiées sous la direction du ministère de l'Instruction publique).]

V

Le général Jourdan Ministre extraordinaire de la République.

Turin, le 11 frimaire an 9.

Le Général Jourdan envoye au ministre la copie d'un mémoire qui lui a été adressé par la Commission Exécutive du Piémont [le 8 frimaire], il y joint les observations qui sont rapportées à la marge de cet extrait.

[à la fin de l'extrait :]

Le Général Jourdan joint à ce mémoire les observations suivantes.

La Consulta est tellement animée de l'esprit de parti et d'opposition

qu'il n'y a que deux partis à prendre pour prévenir les maux qui en résulteraient : celui de la supprimer et de donner plus d'autorité à la commission exécutive ou celui de réduire à vingt le nombre de ses membres, cette réduction pourrait être motivée sur ce que le nombre des Législateurs doit être réduit proportionnellement à la diminution qu'a éprouvée la population par suite de la réunion à la République Cisalpine des Provinces situées sur la rive gauche de la Sezia.

[Archives nationales, AF^{IV} 1717 (Régime consulaire. Italie française : départements du Piémont), pièce 3.]

VI

Plaquette encartée dans une lettre de Pizzone, maire de Govane, au citoyen Chaptal, Ministre de l'Intérieur à Paris (Turin, 15 floréal, an X).

Alessandro Garmagnagno, preside del Collegio delle Belle Arti nell' Ateneo nazionale,

All' amico Carlo Botta, consigliere nell' Amministrazione generale della 27ª Divisione Militare.

[4 pages de texte.]

Torino, anno X. Stamperia Filantropica.

Uom di virtude amante
Colla Giustizia a lato
Ha di triplice acciaro il core armato,
È sempre in bene oprar saldo e constante:
Ei non paventa il minaccioso aspetto
Dei re tremendi, o 'l mobil volgo insano;
Nè val tonante mano
Di Giove irato a intimorirgli il petto;
Se rovesciasse il Ciel, ei freddo e smorto
Non cadria nò fra le ruine assorto.

Tal pur tu, Carlo, sei,
Tal ben allor ti vidi
Quando di pianto e lutto i nostri lidi
Empìan tiranni scelerati e rei;
Fra pesanti giacevi aspre ritorte,
E s'aggirava a Te di notte e giorno
Orribil morte interno,
Pur non t'abbandonò l'anima forte
E pien di Patrio ardor, sul gran periglio
Pago di Te, seren volgevi il ciglio.

Da' ferrei lacci sciolto
Di Libertà nei campi
A vagheggiar d'amiche spade i lampi
Veloce il passo ed animoso hai volto;
E là della tua Patria i feri danni
Con vivace color forte pingesti;
Là i nostri atri funesti
Dì rimembrasti, e i mal sofferti affanni:
Cadde il soglio abborrito infin tra noi,
E Te rividi in mezzo ai Franchi Eroi.

Or nel Consiglio augusto
Fra' Padri eccelsi siedi,
Coll' alto senno al comun ben prevedi,
De' Curj adegui il puro onor vetusto:
E se talor mendace, empio furore
Ver Te suoi dardi avvelenati scocca,
Virtù t'è scudo, e rocca
Adamantina ognor egli è tuo core:
Ah lascia, amico mio, che a ornar tuo merto
Febeo t' avvolga al crin splendido serto.

[Archives nationales, F^{1e} 78. Pays étrangers : Italie (Piémont).]

VII

Extrait d'un rapport intitulé : « *Observations générales* [sur le Piémont], *an 11* ».

Au chapitre « Esprit public », l'auteur compte au nombre des « personnages marquants du Piémont » :

« Charle Giulio et Charle Botta, tous les deux médecins, grands » phisiciens, réellement savants; je ne leur crois pas des talens » administratifs, mais ils sont instruits. »

[Archives nationales AF^{IV} 1717. Régime consulaire Italie française : départements du Piémont; pièces 12-15.]

VIII

4 vendémiaire an XI.

Le général Jourdan, conseiller d'État, Administrateur général du Piémont au citoyen Ministre de l'Intérieur, à Paris.

Citoyen Ministre

Le citoyen *Botta*, l'un des membres de l'ex-commission exécutive du Piémont se rend à Paris, pour offrir de nouveau ses services au

gouvernement. Ce citoyen, qui a beaucoup de mérite, et qui depuis dix ans a constament défendu et servi la Cause des Français en Piémont, ainsi que dans les armées françaises, est digne de la bienveillance du gouvernement; je vous prie donc, Citoyen Ministre, de l'accueillir favorablement et de lui procurer l'honneur de présenter son hommage respectueux au Premier Consul. Le citoyen Botta désirerait obtenir une place d'Agent Diplomatique ou de Commissaire général des relations commerciales. Je vous serai obligé de l'appuyer de votre recommandation auprès de votre collègue, le Ministre des relations extérieures. Je suis convaincu que le gouvernement aura à se louer du zèle, des lumières et du dévouement de cet estimable citoyen.

J'ai l'honneur de vous saluer,

JOURDAN.

Réponse du Ministre Chaptal [*Brouillon*].

17 Brumaire, an XI

Le citoyen Botta que vous me recommandez, citoyen Administrateur général, a des titres infiniment recommandables, d'après les témoignages dont vous l'honorez et vous ne devez pas douter qu'il ne reçoive de ma part l'accueil le plus obligeant. Je seconderai même bien volontiers, ainsi que vous le désirez, la demande qu'il se propose de faire d'une agence diplomatique.

[Archives nationales F1e 78. Pays étrangers : Italie (Piémont).]

IX

Extrait d'un « Rapport sur la 27e Division militaire, par M. de la Boulinière ».

Le 5e cahier est consacré à l' « Enseignement public ». Un paragraphe y parle « Des savants et des artistes les plus distingués de la 27e division militaire » [page 52] :

« ... Maintenant je vais indiquer quels sont les hommes vivants qui » méritent le plus d'être encouragés et honorés par le gouvernement. » Le tableau ci-joint, n° 10, contient tous les renseignements que je » puis fournir sur chacun d'eux, tant sous le rapport du mérite que » sous celui du caractère et des vertus sociales. »

[Page 8 du 10e tableau annexé au 5e cahier :]

« Département de la Doire...

« ... BOTTA Charles, médecin, natif de Saint-Georges, âgé de qua-
» rante ans environ, marié depuis quelques années et père de deux
» enfants, membre de l'Académie des Sciences. Il a des talens
» distingués et beaucoup de mérite en Littérature. Il a été succes-
» sivement membre du gouvernement provisoire en l'an 7, membre
» de la Consulta en l'an 8 et membre de la Commission exécutive en
» l'an 9. On a de lui une petite brochure sur l'origine et l'agrandis-
» sement de la Maison de Savoie; un petit volume in-12, intitulé
» *Proposizione ai Lombardi di una maniera di governo libero*. Deux
» autres petits volumes in-18, intitulés *Storia naturale e medica dell'*
» *isola di Corfù*. Le gouvernement pourrait employer utilement le
» citoyen Botta dans la Diplomatie ou dans les Relations Commer-
» ciales. »

[Archives nationales F1e 74. Pays étrangers : Italie (Piémont).]

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

DES QUESTIONS ET DES AUTEURS PORTÉS AU PROGRAMME DE L'AGRÉGATION D'ITALIEN EN 1912

I. Histoire de la littérature.

Question I. — La nouvelle italienne au XIVe siècle.

Auteurs : Novellino (texte Gualteruzzi), nov. 1, 24, 26, 52, 69, 73, 96, 99; — Boccace, *Décaméron*, I, 3; II, 5; IV, 7; V, 8 et 9; VI, 9 et 10; VIII, 3; IX, 8; X, 7; — Sacchetti, *Novelle*, 21, 31, 63, 114, 140, 191; — Dante, *Enfer*, c. VI et VIII.

1° Textes.

1° Il Novellino. — Sous ce titre — ou encore *Cento Novelle Antiche* — on désigne le recueil de contes imprimé à Bologne en 1525 par les soins de C. Gualteruzzi. C'est à cette compilation (réimprimée en dernier lieu par M. Enrico Sicardi dans la *Bibliotheca Romanica*, n° 71-72, Strasbourg) que renvoient les numéros indiqués au programme. Les éditions scolaires avec notes (par exemple celle de Domenico Carbone, Florence, Barbèra, 1889) altèrent plus ou moins l'ordre et la composition du recueil de Gualteruzzi. — Pour le texte des nouvelles dans les différents manuscrits qui nous les ont conservées, on se reportera à Guido Biagi, *Le Novelle antiche dei Codici Panciat.-Palat. 138 e Laur.-Gadd. 193*; Florence, Sansoni, 1880.

2° Boccace. — Parmi les réimpressions modernes du Décaméron, celle qui jouit de la plus grande autorité est encore l'édition publiée à Florence par Pietro Fanfani (Le Monnier, 1857); le texte en a été reproduit dans la *Biblioteca classica economica* (Milan, Sonzogno) et dans la *Bibliotheca Romanica* (Strasbourg, Heitz). — Les éditions scolaires de *Novelle Scelte* ne renferment pas exactement les contes portés au programme.

3° F. Sacchetti. — Les nouvelles portées au programme sont contenues dans l'édition :

Cento novelle di F. Sacchetti scelte e commentate da R. Fornaciari; Florence, Sansoni, 1907.

On les trouvera même parmi les *Dodici novelle di F. Sacchetti* imprimées à la suite du *Novellino* dans l'édition D. Carbone (Florence, Barbèra).

2° Ouvrages à consulter.

1° Ouvrages généraux :

G. Volpi, *Il Trecento*; Milan, Vallardi (dans la *Storia letteraria d'Italia*; ce volume a eu une seconde édition).

E. Gebhart, *Conteurs italiens du Moyen-Age;* Paris, Hachette, 1901.

2° Sur le *Novellino :*

A. D'Ancona, *Del Novellino e delle sue fonti* (dans le volume *Studi di critica e storia letteraria;* Bologne, 1880. Cette étude a paru entièrement dans la *Romania,* années 1873-74).

3° Sur le Décaméron, voir les chapitres spéciaux dans les grandes biographies de Boccace, par G. B. Baldelli (Florence, 1806), M. Landau (Stuttgard, 1877; la trad. ital. par C. Antona-Traversi, Naples, 1881-82, contient d'abondants excursis), G. Körting (Leipzig, 1880), et Ed. Hutton (Londres, 1910). En outre :

D. M. Manni, *Historia del Decamerone;* Florence, 1749.

M. Landau, *Die Quellen des Dekameron;* Stuttgart, 1884.

L. Di Francia, *Alcune novelle del Decamerone illustrate nelle fonti* (*Giorn. stor. della Lett. ital.*, t. XLIV (1904) et XLIX (1907); voir aussi *Miscellanea Cian*, Pise, 1909, p. 63).

B. Zumbini, *Alcune novelle del Boccaccio e i suoi criteri d'arte* (dans les *Atti della R. Accad. della Crusca*, 1905).

C. Trabalza, *Studi sul Boccaccio;* Città di Castello, 1906.

L. Cappelletti a commenté plusieurs des nouvelles portées au programme de cette année dans le *Propugnatore*, aux tomes VIII (1875), X (1876-77) et XII, et dans une plaquette séparée (*Andreuccio,* Florence, 1879). Sur les autres nouvelles voir :

G. Paris, *La parabole des Trois anneaux* (dans le volume *La poésie française du Moyen-Age,* 2e série; Paris, 1895).

B. Croce, *Andreuccio da Perugia;* Naples, 1911.

Anschutz, *Boccaccio's Novelle von Falken;* Erlangen, 1892.

4° Sur F. Sacchetti :

Letterio Di Francia, *F. Sacchetti novelliere;* Pise, 1902.

G. Volpi, *La Composizione e l'ordinamento delle Novelle di F. Sacchetti* (dans la *Rass. Nazionale*, 16 avril 1906) et : *Sulla cronologia di alcune novelle di F. S.* (*Arch. stor. ital.*, série 5, vol. 43).

L. Di Francia, *Per una questioncella sacchettiana* (dans le *Giorn. stor. della Lett. ital.*, t. LI, p. 216; en réponse à G. Volpi).

M. Landau, *Beiträge zur Geschichte der italienischen Novelle;* Vienne, 1875 (intéresse Sacchetti et tous les imitateurs de Boccace).

Question II. — Le poème chevaleresque en Italie, de l'Arioste au Tasse.

Auteurs : Arioste, *Orlando furioso*, c. XLII. — Folengo, *Baldus*, c. IV, v. 45-146 (éd. A. Luzio, Bari, 1911, t. I, p. 100-103). — B. Tasso, *Amadigi*, c. V, st. 1-26. — T. Tasso, *Gerusalemme liberata*, c. XV; et *Discorsi dell' arte poetica ed in particolare sopra il poema eroico*, Discours I et II.

1° Textes.

Ariosto, *Orlando furioso,* chant XLII. Parmi les nombreuses éditions du *Furioso,* nous citerons particulièrement celles de Casella (Florence, Barbèra), Martini (Turin, Paravia), Romizi (Milan, Albrighi) et Papini (Florence, Sansoni). Le texte des éditions de 1516 et 1521 (en 40 chants) vient d'être réimprimé littéralement, face à face, par les soins de M. F. Ermini, Rome (Società Filologica Romana); 2 vol. in-8°, 1909 et 1911.

2° Folengo, *Baldus,* ch. IV, v. 45-146. Il existe plusieurs éditions récentes du *Baldus,* mais elles présentent entre elles de telles différences qu'il est nécessaire, pour la préparation de l'extrait ci-dessus, de s'en tenir à l'édition indiquée de A. Luzio, dont le tome I seul a actuellement paru (Bari, 1911).

3° Bernardo Tasso, *Amadigi,* ch. V, str. 1 à 26. Les éditions anciennes de l'*Amadigi* ne se trouvent pas couramment dans le commerce. Celle de Venise, 1560, reste la meilleure. On trouvera reproduit dans le présent numéro le texte porté au programme, collationné sur cette édition.

4° Torquato Tasso, *Gerusalemme liberata*, ch. XV; *Discorsi dell' arte poetica ed in particulare sopra il poema eroico,* discours I et II. Parmi les innombrables éditions de la *Gerusalemme liberata,* on peut recommander celles de Spagnotti (Milan, Hoepli), Falorsi (Florence, Le Monnier), S. Ferrari (Florence, Sansoni) et Solerti (Florence, Barbèra), cette dernière en trois volumes avec un excellent apparat critique. Quant au texte de la *Gerusalemme conquistata,* qu'il peut être utile de rapprocher de celui de la *Liberata*, on le trouvera aux tomes 28 et 29 des *Opere complete di T. T.* (Pise, 1821-31, 33 vol.).

2° Ouvrages sur l'histoire de la poésie chevaleresque avant le XVI[e] siècle.

Pour tout ce qui concerne l'histoire de la poésie chevaleresque italienne en général, ou cette même histoire antérieurement à l'Arioste, nous renvoyons simplement aux indications contenues dans la Bibliographie de la deuxième question du programme de 1910 (*Bulletin italien*, 1910, n° 4, p. 363 et suiv.). Nous ajouterons que le premier volume consacré au poème chevaleresque dans le *Storia dei generi italiani*, volume qui sert d'introduction à celui de Fòffano, capital en la matière, a commencé à paraître. Il est dû à V. Crescini.

3° Sur l'Arioste.

1° Biographie, bibliographie et études d'ensemble :

P. Maruffi, *Piccolo manuale ariostesco;* Palerme, 1896.

F. Flamini, *Il cinquecento;* Milan, Vallardi, p. 59 à 91 (contient une bibliographie très détaillée, que complète encore celle de Fòffano, au tome II de *Il poema cavalleresco* (même éditeur).

G. Carducci, *La gioventù di L. A. e le sue poesie latine;* Bologne, 1881.

L. Cappelli, *Le lettere di L. A.;* Milan, 1887.

Marc Monnier, *La Renaissance de Dante à Luther*, ch. VII ; Paris, 1885, p. 369 et suiv.

E. G. Gardner, *The king of the court poets, a study of the work, life and times of L. A.;* Londres, 1906.

2° Études sur le *Furioso :*

P. Raina, *Le fonti dell' O. F.*, 2° édition ; Florence, 1900.

A. Romizi, *Le fonti latine dell' O. F.;* Turin, 1896.

C. Zacchetti, *L'imitazione classica nell' O. F.* (*Propugnatore,* nouv. sér., vol. IV, 2° partie, p. 14 et suiv.).

P. Maruffi, *La Divina Commedia considerata quale fonte dell' O. F. e della G. L.;* Naples, 1903.

V. Crescini, *Orlando nella « Chanson de Roland » e nei poemi del Bojardo e dell' Ariosto* (*Propugnatore,* vol. XIII, 1[re] partie, p. 199 et suiv.).

P. Micheli, *Dal Bojardo all' Ariosto;* Conegliano, 1898.

N. Diaz, *Le correzioni dell' O. F.;* Naples, 1900.

F. Francavilla, *Alcune osservazioni sulle due edizioni dell' O. F. publicate dall' autore, l'una nel 1516, l'altra nel 1532;* Iternia, 1902.

G. Carducci, *L'O. F.* dans *La Vita italiana nel 500;* Milan, 1894, p. 317 et suiv.

N. Diaz, *I caratteri femminili nell' A.;* Portici, 1900.

F. Gabotto, *La politica e la religiosità di messer L. A.* (*Rassegna Emiliana,* t. I, 1889, p. 209 et suiv.).

D. Lojacono, *La satira nell' O. F.* (*Giorn. napol. di filosofia e lettere*, t. V, 1884).

Études comparatives sur l'Arioste et d'autres écrivains. Jugements littéraires postérieurs :

R. Renier, *Ariosto e Cervantes* (*Rivista europea*, vol. 8–9).

B. Zumbini, *La follia di Orlando*, dans *Studi di letteratura italiana*, Florence, 1894.

E. Nencioni, *Le tre pazzie (Orlando, Il re Lear, Don Chisciotte)* (*Fanfulla della domenica*, ann. II, nos 34 et 38, ann. III, nos 22-24).

J. Vianey, *L'Arioste et la Pléiade* (*Bull. italien*, I, n° 4).

B. Cotronei, *La Fontaine e Ariosto* (*Rass. di letter. ital. e straniera*, ann. I, fasc. 3).

G. Carducci, *L'Ariosto e il Voltaire* (*Opere*, t. X, p. 129 et suiv.).

P. Toldo, *Sulla fortuna dell' A. in Francia*, dans *Studi romanzi*, Florence, 1903, fasc. 1.

J. Dubled, *L'« Orlando furioso » et la « Pucelle » de Voltaire* (en cours d'impression dans le *Bull. italien*).

T. Roth, *Der Einfluss von Ariost's Orlando furioso auf dem französischen Theater;* Munich, 1905.

4° Sur Bernardo Tasso et l'« Amadigi ».

P. D. Pasolini, *I genitori di Torquato Tasso;* Rome, 1895.

A. Solerti, *Vita di Torquato Tasso;* Turin, 1895, 3 vol. (les chapitres I-III du tome I).

F. Fòffano, *L'Amadigi di Gaula di Bernardo Tasso* (*Giorn. stor.*, XXV, p. 249 et suiv.).

E. Proto, *Sul Rinaldo di Torquato Tasso;* Naples, 1895.

F. Pintor, *Delle liriche di Bernardo Tasso;* Pise, 1899, ch. 1 à 3.

B. Croce, *Ricerche ispano-italiane*, I; Naples, 1898 (sur la diffusion en Italie de l'*Amadis* espagnol).

On trouvera le texte de l'*Amadis* espagnol dans Gayangos, *Libros de Caballerias;* Madrid, Ribadeneyra, 1857.

5° Sur Torquato Tasso.

1° Biographies et études d'ensemble :

A. Solerti, *Vita de T. T.;* Turin, 1895, 3 vol.

F. De Sanctis, *Storia della letteratura italiana*, chap. XVI.

G. Mazzoni, *Un maestro di T. T.*, dans *Tra libri e carte*, Rome, 1897.

F. D'Ovidio, *Il carattere, gli amori e le sventure di T. T.*, dans *Studi critici*, Naples, 1879.

V. Cherbuliez, *Le prince Vital* (publié originairement dans *Revue des Deux Mondes*, juillet-août 1863), et *Le Tasse, son centenaire et sa légende* (ibid., 15 mai 1895).

L. Roncoroni, *Genio e pazzia in T. T.;* Turin, 1896.

F. De Gaudenzi, *Studio psicopatologico sopra T. T.;* Verceil, 1898.

G. Melodia, *Affezioni ed emozioni in T. T.;* Naples, 1901.

G. Campori et A. Solerti, *Luigi, Lucrezia e Leonora d'Este;* Turin, 1888.

A. Solerti, *Ferrara e la Corte estense nella seconda metà del secolo XVI,* 2ª ed.; Città di Castello, 1899.

P. Colagrosso, *Studi sul T. et sul Leopardi;* Forli, 1883.

2° Études sur la Jérusalem délivrée :

V. Vivaldi, *Sulle fonti della G. L.*, Catanzaro, 1893; *la G. L. studiate nelle sue fonti*, Turin, 1901; et *Prolegomeni ad uno studio completo sulle fonti delle G. L.*, Turin, 1904.

S. Multineddu, *Le fonti della G. L.;* Turin, 1895.

E. de Maldè, *La Gerusalemme Liberata e le sue fonti;* Parme, 1910.

E. N. Chiaradia, *L'imitazione omerica nella G. L.;* Naples, 1903.

A. Belloni, *Di un altro ispiratore del Tasso* (*Giorn. stor.*, XXVIII, p. 76 et suiv.).

A. D'Ancona, *Di alcune fonti della G. L.*, dans *Varietà storiche e letterarie*, t. I, Milan, 1883.

3° Théories et discussions sur le poème épique au XVIᵉ siècle :

(Nous réunissons à dessein sous cette rubrique tout ce qui a trait aux théories des prédécesseurs du Tasse comme aux siennes).

G. B. Giraldi, *Discorsi intorno al comporre dei romanzi;* Venise, 1544 (reproduit dans les *Scritti inediti di G. B. Giraldi,* publiés à Milan en 1864 dans la *Biblioteca rara* de Daelli).

E. Ciampolini, *Un poema eroico nella prima metà del cinquecento;* Lucca, 1881 (Il s'agit de l'*Italia liberata dai Goti*, de Trissino).

F. Ermini, *L'Italia liberata di G. G. Trissino;* Rome, 1893.

H. Hauvette, *L. Alamanni, sa vie et son œuvre;* Paris, 1903.

Fr. Beneducci, *Il Giraldi e l'epica del cinquecento;* Bra, 1896.

V. Vivaldi, *La più grande polemica del cinquecento : pro e contro la Liberata e il Furioso;* Catanzaro, 1895.

O. Zenatti, *F. Patrizio, Orazio, Ariosto e T. Tasso;* Vérone, 1889.

N. Vaccalluzzo, *Galileo letterato e poeta;* Catane, 1896.

A. Solerti, *Appendice alle opere in prosa di T. T.;* Florence, 1892 (contient une bibliographie des écrits polémiques concernant la *Jérusalem délivrée*).

G. Di Niscia, *La Gerusalemme conquistata e l'arte poetica del Tasso* (*Propugnatore*, nouv. série, vol. II, 1ʳᵉ partie, p. 279 et suiv.).

G. Mazzoni, *Della Gerusalemme conquistata*, dans *Tra libri e carte*, Rome, 1887, p. 59-88.

A. Gaspary, *Storia della letteratura italiana,* trad. V. Rossi, chap. XXVIII : *il poema eroico nel secolo XVI;* Turin, 1901, vol. II, 2ᵉ partie, p. 175 et suiv.

Question III. — L'œuvre d'Antonio Fogazzaro

Auteurs : *Dai nostri poeti viventi* (Florence, 1903), les extraits d'A. Fogazzaro, p. 165-173 ; — *Piccolo mondo antico*, Parte II, c. VIII e XII ; parte III, c. I ; — *Il Santo*, c. III-IV.

1° Textes.

Pour les textes, il faudra se reporter aux romans, de *Malombra* à *Leila*, aux principales nouvelles *(Fedele e altri racconti)*, aux poèmes *(Miranda, Poesie scelte)*, à quelques-uns des discours, à quelques-unes des études philosophiques *(Ascensioni umane)*.

2° Ouvrages à consulter.

Ad. Albertazzi, *Il Romanzo ;* Milano, Vallardi, dans la collection : *Storia dei generi Letterari.*

B. Croce, *A. Fogazzaro* (*La Critica*, t I. Il y a sur l'auteur des suppléments bibliographiques aux t. 2, 3, 6 et 9.)

P. Molmenti, *A. Fogazzaro, la sua vita e le sue opere ;* Milano, Hoepli, 1900.

Seb. Rumor, *A. Fogazzaro, la sua vita e le sue opere ;* Milano, Hœpli, 1900.

G. Prezzolini, *Il cattolicismo rosso ;* Napoli, Riccardo Ricciardi, 1908.

G. Prezzolini, *Cos'è il modernismo ?* Milano, Treves, 1908.

II. — Histoire de l'Art et de la Civilisation.

Question I. — Michel-Ange peintre et sculpteur

Nous nous en tenons, dans cette bibliographie d'un sujet très vaste, à quelques indications pratiques pour les candidats, laissant à dessein de côté de bons ouvrages que d'autres plus récents ou plus accessibles ont rendus peu utiles, et ne touchant qu'accessoirement à Michel-Ange architecte et à Michel-Ange écrivain.

1° Ouvrages généraux sur l'histoire de l'art en Italie.

(La plupart de ces ouvrages sont à consulter non seulement dans les chapitres consacrés à Michel-Ange, mais dans leur ensemble.)

André Michel (sous la direction de), *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours;* Paris, 1905 et suiv. (principalement le tome IV, 1re partie, consacré à la Renaissance italienne, avec des développements sur Michel-Ange peintre et sculpteur).

E. Müntz, *Histoire de l'art pendant la Renaissance;* Paris, 1888-94, 3 vol. (surtout les tomes II et III).

Ad. Venturi, *Storia dell' arte italiana;* Milan, 1904 et s. (à consulter seulement pour la période antérieure à Michel-Ange).

J. Buckhardt, *Le Cicerone*, 2e partie; Paris, 1892.

M. Reymond, *La sculpture florentine;* Florence, 1897-1900 (le tome IV, p. 69 et suiv., contient un chapitre sur M.-A. sculpteur).

Marc Monnier, *Le siècle de Michel-Ange*, dans *La Renaissance de Dante à Luther*, à Paris, 1885, p. 429 et suiv.

W. Bode, *Florentiner Bildhauer der Renaissance;* Dresde, 1880.

Ch. Yriarte, *Florence;* Paris, 1881.

J. Klackzo, *Rome et la Renaissance, Jules II;* Paris, 1898.

E. Berteaux, *Rome*; E. Gebhart, *Florence* (Collection des *Villes d'art célèbres*).

2° Textes anciens concernant Michel-Ange.

Les plus récentes éditions des *Rimes* de Michel-Ange sont celles de C. Guasti (Florence, 1863) et de Carl Frey (Berlin, 1897). Les *Lettere* ont été publiées par G. Milanesi (Florence, 1875) et par C. Frey (Berlin, 1899). Il faut y joindre le *Carteggio* de Vittoria Colonna, publié par E. Ferrero et G. Muller, avec supplément de G. Tordi (Turin, 1892).

La *Vita di M. A.* de Vasari figure dans toutes les éditions des *Vite* de cet auteur, dont la meilleure reste toujours celle de Milanesi (Florence, 1878-85) en neuf volumes. On la trouve également jointe à celle d'Ascanio Condivi, au tome II de Carl Frey, *Sammlung ausgewählter Biographien Vasaris*, Berlin, 1887. Le même auteur a aussi publié de Vasari : *le Vite de' più eccellenti pittori*, ecc., *nach den Original Ausgaben von 1550 à 1578 mit kritischen Apparaten* (Munich, 1908).

3° Études modernes d'un caractère général.

(La vie et l'œuvre de M.-A. sont tellement liées que presque toutes ces études présentent un caractère à la fois biographique, historique et critique.)

L'Œuvre et la vie de Michel-Ange, publication collective, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, année 1876, t. II.

C. Heath Wilson, *Life and works of M. A.;* Londres, 1876.

J. A. Symonds, *The life of M. A. Buonarroti;* Londres, 1893.

H. Grimm, *Das Leben M. A.*, dernière édition; Hanovre, 1900.

C. Justi, *M. A.*, Leipzig, 1900; et *M. A.*, *neue Beiträge zur Erklärung seiner Werke,* Berlin, 1909.

Corrado Ricci, *M. A.;* Florence, 1901 (une traduction française, par J. de Crozals, a paru également à Florence en 1902).

H. Thode, *M. A. und das Ende der Renaissance*, Berlin, 1902, tomes I et II; et *M. A.*, *Kritische Untersuchungen über seine Werke*, Berlin, 1908, 2 vol.

F. Burger, *Studien zu M. A.;* Strasbourg, 1907.

Romain Rolland, *Vie de M. A.* (Vies des hommes illustres); *Michel-Ange* (Les maîtres de l'art).

M. Raymond, *Michel-Ange, biographie critique* (Les grands artistes).

4° Études sur des points spéciaux de la vie ou de l'œuvre de Michel-Ange.

De Reumont, *Vittoria Colonna;* Fribourg, 1881 (une traduction italienne, par G. Muller et E. Ferrero, a paru à Turin en 1892).

S. Morpurgo, *Vittoria Colonna;* Trieste, 1888.

B. Zumbini, *Vittoria Colonna*, dans *Studi di letter. italiana*, Florence, 1894.

H. Riegel, *Die Grabstätten der Mediceer;* Leipzig, 1888.

E. Steinmann, *Das Geheimniss der Medici-Gräber*, Leipzig, 1907; et *Die sixtinische Kapelle*, Munich, 1905.

Question II. — Le sentiment national et les idées politiques dans la littérature italienne du XVIIe siècle.

Auteurs : A. D'Ancona et O. Bacci, *Manuale della letteratura italiana*, t. III; extraits de G. Chiabrera, *Conforta gli italiani alla professione delle armi* (p. 284-285); Paolo Sarpi, *Religione e politica* (p. 301-305); T. Boccalini, *Gli stati d'Europa nel secolo XVII* (p. 309-317); A. Tassoni, extrait des *Filippiche* (p. 357-361); F. Testi, *A Carlo Emanuele* (p. 456-463); P. Segneri, *Le calamità del secolo* (p. 541-544); C.-M. Maggi, *Stato d'Italia* (p. 574-575); Filicaia, Canzone et sonnets (p. 594-598).

1° Textes.

Les textes sont tous contenus au tome III du *Manuale* D'Ancona e Bacci.

2° Ouvrages à consulter.

A. Belloni, *Il Seicento;* Milano, Vallardi, 1899.

E. Bertana, *In Arcadia, saggi e profili;* Napoli, Perrella, 1909.

I. Carini, *L'Arcadia dal 1690 al 1890;* Roma, tip. della Pace, 1891.

B. Croce, *Saggi sulla letteratura italiana del Seicento;* Bari, Laterza, 1911.

A. D'Ancona, *La letteratura civile dei tempi di Carlo Emanuele I* (Rendiconti dell' adunanza solenne della R. Accad. dei Lincei, 4 giugno 1893).

F. Gabotto, *Per la storia della letteratura civile dei tempi di Carlo Emanuele I* (Rendiconti Accad. dei Lincei, classe scienze morali, serie V, vol. III).

G. Maugain, *Étude sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1657 à 1750 environ;* Paris, Hachette, 1909.

G. Rua, *Poeti della corte di Carlo Emanuele I di Savoia;* Torino, Loescher, 1899.

G. Rua, *Letteratura civile italiana del Seicento;* Roma-Milano, Soc. ed. Dante Alighieri, 1910.

Pour chaque auteur en particulier, recourir aux indications bibliographiques contenues dans le *Manuale* D'Ancona-Bacci.

Bernardo TASSO

L'AMADIGI DI GAULA

Canto V, st. 1-26.

(Texte de l'édition de Venise 1560.)

1 O infelice vita de gli amanti;
O breve ben, fallaci gioie e corte;
O continuo penar, continui pianti;
O dubbiosi piaceri, o certa morte;
Folle sperar, pensier vani et erranti,
Qual empia stella, o qual contraria sorte
Vi diede al Mondo, perchè altra non sia
Vita, com' è la lor, spietata e ria?

2 Io ti lascio, Mirinda; e teco quello
Ch' ogn' hor porti nel cor scolpito e vivo:
A me convien tornar dove il donzello
Del Mare, a i raggi del calore estivo
Caminò tanto che trovò un castello,
Cinto d' intorno d'un corrente rivo,
Ch' era d'un Cavalier superbo e folle
Detto Galvano, e posto a piè d'un colle.

3 Il castello era forte, il Cavaliero
Il più valente di tutto quel Regno;
Ma cotanto orgoglioso e tanto fiero,
Ch' era già al gran Motor venuto a sdegno:
Scortese e duro stil serva l' altiero,
Che d' empia crudeltà passa ogni segno;
E servato l' havea molt' anni e molti,
Seguendo i suoi desir lascivi e stolti.

4 D' ogni Donna o Donzella che 'l destino,
L' iniquo suo destin, vi conducea,
Per forza interrompendo il suo camino,
Le scelerate voglie si trahea;
Poi più che Neron empio e ch' Azzolino,
Mal lor grado giurar tutte le fea,
D' amante novo non pigliar giamai,
Mentr' ei vedesse d' esta luce i rai.

5 Se giurar non volean, che ve ne furo
Molte che 'l ricusar, perdean la testa.
Ma se passa guerriero, illustre o oscuro
Di sangue, o di valor, pugna funesta
Co' frati a far è astretto; e s' ei securo
E vincitor di quella impresa resta,
A far seco dapoi nova tenzone
Sforza il Tiranno il vincitor Barone.

6 Ah misero, quel fine è già venuto,
Che la giustitia eterna ti prescrisse;
E ben saria ch' a Dio chiedesti aiuto
Sì ch' almen salva a lui l' alma ne gisse.
A pena fu dal Cavalier veduto
Il castel, ch' una donna che fuggisse
Gli parve di scoprir, con un scudiero;
E prendesse vêr lui dritto il sentiero.

7 Scapigliata veniva, e dolorosa,
Di lagrime bagnando il viso e 'l petto;
E chiedeva con voce alta, angosciosa,
A Dio vendetta con pietoso affetto;
Il cavalier, che venir sì penosa
La vede, e col bel crin sparso e negletto,
La cagion le domanda, e le promette
Di far d' ogni sua ingiuria aspre vendette.

8 « Egli è tanto il mio duol, disse la Dama,
Che no 'l posso narrar; ma perchè parme,
Che siate cavalier di pregio e fama,
Se non m' inganna la sembianza e l'arme,
Dirovvi la cagion che mesta e grama,
Mentre che vita havrò, farà lagnarme.
Voi poi, se sete tal qual bramo e spero,
Opre farete di buon cavaliero.

9 » Saprete, che in sinistro punto ed hora
Ad un gentil guerriero era mandata,
Per messaggiera, da la mia Signora,
Sol da questo scudiero accompagnata;
E giunta (lassa) qui, quasi a l'Aurora,
Da dieci mascalzon presa e menata
Al lor Signor ne fui, che infame e rio
Ha colto il più bel fior de l'honor mio.

10 » E mal giungendo a mal, mi fe' giurare
Di non pigliar amante nè marito,
Mentr' ei sia vivo; hor se degno vi pare
Che di cotanto error vada impunito,
Vada ». Non finì a pena il suo parlare
La Damigella, che 'l Guerriero ardito
Per punir del peccato il peccatore
Corse al castel del disleal Signore.

11 Ma come fu vicin, vide i ladroni
Con l' arme in man a la lor preda intenti,
E gridando altamente: « Ah mascalzoni
Hor pagarete tanti tradimenti ».
Punse 'l destrier con amboduo gli sproni;
E qual leon fra più minuti armenti
Con l'unghia acuta straccia hor questo hor quello,
Fa col brando di lor strage e macello.

12 Fuggir quei pochi che vivi restaro,
Et hebber di fuggir giusta cagione,
Non atti a far a quel valor riparo,
Che non hebbe a' suoi giorni paragone.
Passa la porta del castel, che raro
Si vede aperta; e trovato un Barone
Con l' hasta in mano, e senza star più a bada,
Fa ch' ei d'un colpo solo in terra cada.

13 Il suo fratel con orgogliosa voce
Gridava « Ah traditore, hor che farai? »
E sì ratto correva e sì veloce,
Che d' arco stral men presto vola assai.
Fu l' incontro per lui crudo et atroce
Più ch' altro ch' a' suoi giorni havesse mai:
Che 'l misero piangendo il suo destino
Morto giù del caval cadde supino.

14 Il ferito german, che vide questo,
Per soverchio timor gridò sì forte,
Ch' usciro tre guerrier con tutto il resto
De' masnadier; ma con iniqua sorte
Non potè il gran campion esser sì presto
A rivolgersi a lor, che pria la morte
Non havessero data al suo corsiero,
Il che pose in gran rischio il Cavaliero.

15 Ma tosto fè lor far la penitenza,
Ch' ad uno il capo in due parti divise:
A l' altro, che tremava per temenza,
La man sinistra col braccio recise:
Il terzo che più havea d' esperienza
De gli altri, e ch' a fuggir prima si mise,
Salvò da quella spada micidiale
Con la fuga, gridando, il suo mortale.

16 A quel timido grido, disarmato
Galvano si mostrò sovra una porta;
Et al Donzel del Mar volto adirato,
Con faccia ardente e guardatura torta,
Disse « Sei forse tu quel sfortunato,
Che qui la tua fortuna a morir porta?
C' hai a' fratelli miei tolta la vita,
E l' altra gente mia morta e ferita? »

17 — « Son desso, ei gli ripose; e son venuto
A vendicar l'atroce atto e villano
Fatto a costei, et a donarle aiuto
Contra il superbo e traditor Galvano ».
Come il feroce intese quel saluto,
Si fè di rabbia e di furore insano.
In tanto il Cavaliero un' hasta prende;
E sovra un gran Corsier del morto ascende.

18 Galvano, a cui il cor venuto manco
Non era, armato venne in un momento
Sovra un alto destrier di pelo bianco,
Che leggerezza mostra et ardimento:
E contra il Cavalier, che stima manco
Ch' alpestro monte un spiritel di vento,
Sprona il caval con tanto impeto e rabbia,
Ch' a l' aura sparge la minuta sabbia.

19 Galvan l' incontro fier tolse di sella;
L' altro, le cinghie rotte al suo corsiero,
Presse, ma con più honor, l' herba novella;
S' alza ciascun di lor presto e leggiero;
E con la spada in man l' altro martella:
Ma, benchè Galvan fosse e forte e fiero
Et a vincer usato, ha poca speme
De la vittoria; e ne sospira e teme.

20 Fu lungamente la fortuna eguale,
E fra loro l' ardir pari e 'l valore;
Ma finalmente il giovene reale,
Ch' era di maggior forza e di più core,
Sì lo stringe, l' incalza, e sì l' assale,
Che di lena lo priva e di vigore,
E lo fa ritirar debile e lasso,
Per potersi salvare, a passo a passo.

21 Non altrimente, quando il mare irato
S' alza e contrasta col nemico vento,
Va il flutto ondoso alquanto al corso usato,
Porgendo a' navicanti alto spavento,
Cede a la fin de l' importuno fiato
Al gran furor il liquido elemento;
Cedeva al gran valor del Giovenetto
L' altro, dal ferro e da la tema astretto.

22 Voleva ir a salvarsi entro a una torre;
Ma l' avversario suo, che ciò previde,
Con tanta furia, e legg erezza corre,
Che 'l timido disegno gli precide;
E per fin degno a la contesa porre,
Gli da di man ne l' elmo, e gli recide
I lacci con la spada, e 'l capo ancora,
Togliendogli la vita e 'l vitio a un' hora.

23 E rivolto a la donna disse: « Homai
In tutto assolta sei dal giuramento,
Et amante o marito haver potrai,
Come più sarà a grado al tuo talento. »
Ed ella, ch' a' suoi dì non hebbe mai
Più di bramata cosa il cor contento,
Per ringratiarlo umil di sì degn' opra
Quanto meglio sapea la lingua adopra.

24 Volea per segno de la sua vendetta
La gran testa portar del traditore
Al Cavaliero a cui la Giovenetta
Era mandata dal suo dolce amore;
Ma 'l vago vincitor gli hebbe interdetta
Così vana fatica, e per minore
Pena e travaglio suo, le fece dare
L' elmo, ch' aperto in più d' un loco appare.

25 Quindi partiti poi, seppe da lei
Com' ella era mandata ad Agriante;
Ma non gli volle dir che di colei
Da cui era mandata ei fosse amante;
A cui il Donzel del Mar disse: « Io vorrei
Se pur ritrovi quel Guerrier prestante,
Che gli dicessi ancor per nome mio
Che di servirlo ogn' hor cerco e desio;

26 » E che, s' egli va in Francia, io spero tosto
D' esser con seco, e fargli compagnia. »
Dir non volea chi fosse, che nascosto
Brama ad ogn' un per molti dì che sia;
Ma la Donzella, c' havea già disposto
Ad ogni modo di saperlo pria,
In guisa nel pregò, ch' ei fu sforzato
Di dirle il nome homai tanto lodato

CONCOURS DE 1911 : SUJETS DE COMPOSITION

AGRÉGATION.

Thème. — J. Amyot, *Vie de Périclès*, chap. XXXVIII-XXXIX, depuis: « A la fin, comme il fut arrivé bien près de passer... » jusqu'à: des faultes auxquelles il fut impossible de remédier. » (une coupure vers le milieu).

Version. — A Fiammetta (G. Boccaccio, Dedicatoria de la *Teseide*, le début et une partie de la fin).

Dissertation italienne. — Esaminare se, in mezzo alle nuove condizioni, politiche e morali, che seguirono il compimento dell' unità nazionale, la poesia italiana, fiorita dopo il 1870, abbia conciliato insieme, sia nel pensiero, sia nell' arte, la tradizione e l'ideale moderno.

Dissertation française. — De l'inspiration franciscaine dans la Divine Comédie: rechercher l'origine, la nature et les limites de l'influence exercée sur Dante par saint François d'Assise.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE L'ITALIEN.

Composition française. — Connaissez-vous un poète italien qui vous paraisse répondre aussi exactement que possible à l'idée que vous vous faites du « poète lyrique »?

Composition en langue italienne. — Melchiorre Gioia scriveva nel 1796: « La storia di Napoli, di Roma, di Firenze, di Genova, di Milano e di Pavia dimostra che il carattere degli Italiani, pronto ad accendersi e ad estinguersi, spera tutto da un primo successo, ma tutto dispera quando è arrestato da un ostacolo; che domina in lui quella specie d'inquietudine e di movimento che proviene dalla debolezza congiunta alla memoria della forza; ch' egli ha bisogno d'essere arrestato nelle sue impetuosità e sostenuto nelle vacillazioni di sua incostanza. »

Si esaminerà se, e fino a che punto, gli avvenimenti politici svoltisi dal 1796 in poi abbiano smentito o confermato tale ritratto del carattere nazionale italiano.

Thème. — A Madame ***, Reggio en Calabre, 15 avril 1806; depuis: « Pour peu qu'il vous souvienne, Madame... », jusqu'à: « ...Sans cela on y renoncerait ». (P.-L. Courier, *Lettres d'Italie*) (quelques coupures).

Version. — Sul camminare dei cavalli (G. Galilei, *Opere*, t. VIII, p. 616-617 de l'*Edizione Nazionale*, 1898; t. XIV, p. 308-309 de l'éd. de 1855 (quelques mots omis).

RAPPORT

SUR LES CONCOURS D'AGRÉGATION D'ITALIEN

ET DE CERTIFICAT D'APTITUDE

A L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ITALIENNE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

EN 1911

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les opérations du jury que vous avez constitué pour examiner, en 1911, les candidats à l'Agrégation d'italien et au Certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue italienne dans les lycées et collèges[1].

Agrégation.

Sur dix candidats inscrits, neuf ont subi toutes les épreuves écrites — chiffres identiques à ceux de 1910.

Épreuves écrites. — Le thème, tiré de la Vie de Périclès traduite par Amyot[2], n'offrait pas de difficultés de vocabulaire, mais seulement de syntaxe et de style, et supposait une certaine familiarité avec la langue du XVIe siècle. L'épreuve a été satisfaisante dans son ensemble, avec deux copies vraiment bonnes ; un candidat a tenté de rendre le texte en langue ancienne, sans réfléchir assez combien il faut de maîtrise pour réussir un pastiche agréable : il n'a cette fois abouti qu'à un jargon hétéroclite, où le barbarisme s'unissait à l'impropriété. — La version, tirée de Boccace[3], était fort difficile : plusieurs phrases encombrées d'incidentes, ou renfermant des locutions tombées en désuétude, ont déjoué les efforts de tous les candidats. Si l'un des

1. Le jury était composé de MM. H. Hauvette, professeur adjoint à l'Université de Paris, président ; E. Bouvy, chargé de cours à l'Université de Bordeaux ; M. Paoli, professeur au lycée Louis-le-Grand.

2. Chap. 38-39 avec quelques coupures.

3. Dédicace de la *Teseide* à Fiammetta, le début et une partie de la fin.

concurrents avait eu quelque familiarité avec le style des romans juvéniles de Boccace, il aurait pu prendre ici une assez belle avance. Cependant deux copies ont dépassé la moyenne.

Le sujet de la dissertation française était ainsi formulé: « De l'inspiration franciscaine dans la Divine Comédie: rechercher l'origine, la nature et les limites de l'influence exercée sur Dante par saint François d'Assise. » Très précis dans les questions qu'il soumettait à l'examen des candidats, ce sujet était des plus larges en ce que, dans une matière sujette à discussion, il les laissait entièrement libres dans le choix de leurs conclusions. De fait, les deux meilleures dissertations, de valeur presque égale, développent deux thèses diamétralement opposées, l'une faisant aussi grande que possible la part de l'inspiration franciscaine dans la Divine Comédie, l'autre la réduisant presque à rien. Les deux thèses peuvent être soutenues, mais dans l'un et l'autre cas il faut se garder d'un écueil: si l'on adopte la thèse de l'inspiration franciscaine, il ne faut pas apercevoir un rapport nécessaire de cause à effet à chaque ressemblance rencontrée entre tel détail d'une œuvre fransciscaine et tel détail de la Divine Comédie; il y a des questions de sources communes à envisager. Dans l'hypothèse contraire, il ne faut pas passer sous silence tout un ensemble de faits qui donnent lieu à des rapprochements légitimes; on doit au moins les rappeler, et dire pourquoi l'on n'y veut voir que des analogies sans importance. Cette double critique s'adresse aux deux compositions classées en tête: l'une, très documentée, accueillait sans justification suffisante des rapprochements peu significatifs, l'autre omettait systématiquement tout ce qui ne venait pas à l'appui de la thèse adoptée; l'une allait jusqu'à présenter la légende de saint Brandan comme une source « franciscaine » de la Divine Comédie, l'autre ne nommait même pas Giacomino de Vérone ni Jacopone da Todi.

Le texte de la dissertation italienne[1] indiquait clairement le plan que pouvaient suivre les candidats. Il s'agissait d'abord de rappeler quelle était la situation politique et morale de l'Italie après la constitution de l'unité, en indiquant quel rôle avait joué la poésie dans cette Italie nouvelle. Cette poésie allait-elle abandonner tous les éléments d'une tradition glorieuse, qui commence à Dante lui-même, pour ne plus exprimer que les aspirations des temps modernes? Aucun candidat ne s'est mépris sur le double caractère de l'inspiration poétique qui s'est manifestée depuis 1870; mais beaucoup ont été embarrassés pour montrer comment l'élément traditionnel et l'élément moderne se fondent en une synthèse harmonieuse, et à vrai dire cela n'était pas aisé; surtout ils n'ont pas su dégager de l'œuvre

1. Esaminare se, in mezzo alle nuove condizioni, politiche e morali, che seguirono il compimento dell' unità nazionale, la poesia italiana, fiorita dopo il 1870, abbia conciliato insieme, sia nel pensiero, sia nell'arte, la tradizione e l'ideale moderno.

des principaux poètes la pensée supérieure qui leur est commune, qui les rapproche, et qui s'épanouit magnifiquement chez le plus grand d'entre eux, chez Carducci. Mais cette incertitude n'est pas sans excuse en un sujet en somme complexe et délicat, et l'épreuve a été des plus honorables, quatre copies ayant obtenu des notes relativement élevées.

A la suite des épreuves écrites, trois candidats ont été admis à se disputer définitivement l'unique place mise au concours.

Épreuves orales. — Le thème oral improvisé ne donne pas ce que le jury en attend: un seul candidat a dépassé la moyenne, et de peu; c'est un exercice auquel on ne s'entraîne pas assez. Il est bien vrai qu'il est devenu étranger aux méthodes d'enseignement en usage dans les classes, et le jury ne demande pas qu'il y soit rétabli! Mais des maîtres doivent savoir faire même ce qu'ils n'exigeront jamais de leurs élèves, et rien n'est plus propre que le thème oral improvisé à montrer dans quelle mesure on possède un maniement rapide et sûr du vocabulaire usuel et de la syntaxe courante. Le thème *écrit*, pour lequel les candidats disposent de plusieurs heures, renseigne le jury sur leurs qualités de réflexion et de choix, dans la traduction d'un morceau; aussi ne paraîtrait-il pas logique de proposer, pour l'épreuve écrite, un texte hérissé de difficultés lexicographiques, dont une bonne mémoire suffirait pour triompher: c'est l'art de repenser en italien une page française, sans y rien ajouter et sans en rien laisser perdre, que doit révéler le thème écrit. L'épreuve *orale* a un rôle tout différent: puisque aucun délai n'est accordé pour la préparation, un texte simple quant à l'enchaînement des idées, mais renfermant un certain nombre d'expressions empruntées à la langue courante, convient à cet exercice; le meilleur candidat est alors celui qui réussit à trouver les équivalents les plus justes en évitant les gallicismes. L'expérience a prouvé cette année encore que les concurrents montrent peu d'adresse à cet égard; invités à reprendre leur traduction pour la contrôler, la corriger ou la justifier, ils l'améliorent rarement. Dans la traduction d'une page extraite des *Souvenirs de jeunesse* d'E. Renan, le jury a entendu des gallicismes comme *anelare dopo* (soupirer après) ou des gérondifs employés à la manière des participes présents français, et de très nombreuses impropriétés; je n'en citerai qu'un exemple caractéristique: le bourdonnement des cloches (*rimbombo*) a été confondu avec celui des abeilles (*ronzio*)!

Le tirage au sort pour les explications préparées[1] a fait sortir, comme texte poétique, quelques strophes du *Dialogo tra S. Francesco*

1. Comme les années précédentes, le petit nombre d'admissibles a permis de comparer la valeur des candidats sur des textes et des sujets identiques; ceux-ci ont été tirés au sort par le candidat que le sort avait désigné pour subir le premier chacune des épreuves.

e la Povertà, texte difficile, présentant dans sa forme un peu fruste des singularités de vocabulaire et des obscurités de sens. Les candidats se sont ingéniés à trouver des explications plausibles de passages embarrassants tels que *se tu mi provassi Di lassar i boccon grassi,... Non ti porre or questa magna,... Entra per lo crun dell' ago Il camelo scaricato*, et s'ils ne les ont pas parfaitement élucidés, ils ont du moins, en les discutant, fait preuve de sens critique. Certains passages plus simples ont au contraire donné lieu à des erreurs : *Se tu non mi vien meno* a été traduit par exemple « si tu ne viens pas avec moi », ce qui est un contresens formel. D'intéressantes remarques philologiques ont été faites, ainsi que des observations historiques sur la « laude », sur Jacopone da Todi, sur le motif de la Pauvreté dans la poésie et dans l'art italiens.

En prose, les candidats ont eu à traduire et à commenter un passage d'Ugo Foscolo tiré du discours à Bonaparte, où l'auteur flétrit le gouvernement de la république Cisalpine. Le morceau offre un grand intérêt historique, qui a été mis en relief par les concurrents grâce à une solide information. L'intelligence du texte lui-même n'a malheureusement pas été aussi satisfaisante, le sens de certaines expressions, pourtant assez simples, ayant échappé plus d'une fois. Le jury rappelle que la connaissance imperturbable de la langue et de la grammaire reste la base nécessaire de tous les commentaires que peut suggérer un texte.

Pour la première fois, l'explication de quelques vers latins tirés d'un texte inscrit au programme a eu la sanction d'une note, entrant pour un cinquième dans le coefficient général de l'épreuve. Le rapport sur le dernier concours avait indiqué aux candidats comment cette explication devait être comprise; pour éviter toute équivoque, le bulletin tiré au sort rappelait que le commentaire ne devait porter que « sur les mots du texte qui ont laissé des reflets plus ou moins directs en italien et sur leur comparaison au point de vue de la phonétique ». Les candidats se sont bien conformés à ce programme; de bonnes observations ont été présentées. Cependant la lecture du texte [1] a révélé une accentuation fautive de plusieurs mots faciles; certaines explications ont été confuses, tel candidat n'ayant pas tenu compte de la distinction nécessaire entre la quantité de la voyelle et celle de la syllabe. L'étude hâtive d'un manuel de philologie n'est pas d'un grand profit pour ce commentaire, si elle n'est pas complétée par un contrôle personnel.

La leçon en français [2] supposait une connaissance approfondie de

1. Sannazar, Egl. II *(Galatea)*, v. 8-14.
2. Rechercher si la littérature chevaleresque italienne, antérieure à l'Arioste, présentait déjà certains éléments caractéristiques du poème épique ou romanesque, tel qu'il s'est développé au XVIe siècle.

l'histoire de la poésie chevaleresque en Italie, connaissance que les trois admissibles possédaient très suffisamment; mais il fallait posséder en outre une certaine expérience dans l'art de mettre en œuvre et d'exposer méthodiquement une matière vaste et complexe. Ici, comme dans l'ensemble des épreuves orales, le niveau du concours a paru en sensible élévation. Sur les trois leçons entendues, aucune sans doute n'a été absolument complète, mais toutes trois ont témoigné d'une érudition solide; quant à la mise en œuvre, une des leçons s'est vraiment distinguée des autres par la largeur de son plan, sa netteté, et par l'attrait d'une forme sobre et précise.

La question du misogallisme d'Alfieri, considéré dans ses origines, ses caractères et son influence, a fourni le thème de la leçon en italien [1]; elle était bien connue des trois admissibles; un d'entre eux cependant est resté assez en arrière des autres, ayant sacrifié la question de l'influence exercée par le misogallisme sur la formation de la conscience nationale des Italiens au XIXe siècle. Une leçon a été jugée excellente, une autre encore très satisfaisante. L'élocution un peu timide et lente chez l'un, plus abondante mais moins correcte chez l'autre, a paru aisée et agréable chez le candidat classé premier. Dans l'ensemble, les deux leçons ont fait, pour des mérites différents, un honneur réel aux trois concurrents.

L'épreuve d'espagnol continue à donner peu de résultats. Le candidat qui serait assez avisé pour lire attentivement un ou deux romans espagnols modernes et quelques articles de critique, dans son année de préparation, s'assurerait sur ses rivaux un avantage facile; car c'est la connaissance du vocabulaire usuel qui fait le plus défaut : dans la description d'un tableau de Velasquez, extraite d'une revue [2], des mots comme *sencillo, fraile, soltar,* n'ont été compris par aucun des concurrents; celui-ci confond *sol* avec *suelo*, celui-là *caza* avec *casa*, etc... Un certain effort a été fait pour le commentaire grammatical; cependant le vernis trop superficiel que s'appliquent hâtivement les candidats s'écaille au choc des questions les plus simples.

Certificat d'Aptitude.

Sur vingt et un candidats inscrits, dix-huit ont effectivement pris part au concours, ce qui marque une légère augmentation par rapport aux chiffres de 1910. Le niveau se maintient très satisfaisant, avec des progrès marqués sur quelques points; comme toujours, j'insisterai plus particulièrement sur les faiblesses que le jury a remarquées.

1. Il Misogallismo di V. Alfieri : origini, caratteri, influenza sulla formazione della coscienza nazionale del popolo italiano.
2. *Revista crítica de hist. y de lit.*, t. IV (1899).

Épreuves écrites. — C'est la composition française éliminatoire qui a donné le plus de satisfaction, par comparaison avec les concours précédents. Sur douze concurrents qui y étaient astreints, huit ont obtenu des notes allant de 11 à 16; trois seulement sont descendus au-dessous de 8, mais leurs autres épreuves ont confirmé leur faiblesse générale. Pour faire sentir le progrès réalisé, il suffira de rappeler que, l'an dernier, sur neuf composants, aucun n'avait atteint 10 et cinq avaient moins de 8. Le sujet, plus favorable, est sans doute pour quelque chose dans cet heureux résultat [1]; mais il est visible que plusieurs candidats se sont rendu compte de la nécessité de faire un effort sérieux sur ce point; en outre, le concours paraît avoir attiré quelques nouvelles aspirantes pourvues d'une culture générale solide, qui, insuffisamment prêtes encore cette année, constituent pour l'avenir une réserve pleine de promesses.

Le texte du thème, emprunté à P.-L. Courier [2], ne présentait pas de difficultés sérieuses de vocabulaire; il exigeait des candidats une double qualité : l'interprétation précise de certaines locutions d'un caractère bien français, et l'art de donner au style de l'auteur, généralement vif et coupé, une forme plus italienne, en y introduisant des liaisons logiques nécessaires. La première difficulté n'a pas été surmontée par tous les candidats; plusieurs ont pris trop de liberté avec le texte, et si leur traduction révélait un sentiment assez vif de la langue italienne, elle se permettait des écarts au moins inutiles. Les plus prudents se sont astreints à un mot à mot pénible, qui a sauvé la correction grammaticale au détriment du style, ou même de la clarté. On ne peut exiger des candidats la traduction idéale, qui consisterait à transformer une page française en une page vraiment italienne, en respectant toutes les nuances du texte; mais tel est bien le but auquel il faut tendre. Le jury se plaît d'ailleurs à reconnaître que les meilleures notes accordées cette année dépassent légèrement celles du concours précédent.

Le texte de la version était un fragment de Galilée [3]. Le grand physicien y prend à partie Aristote à propos du mécanisme de la marche chez le cheval; il le fait en un style visiblement improvisé, parfois un peu enchevêtré, mais dans une langue précise, où chaque mot a sa signification et sa portée. Pour rendre convenablement ce morceau, il fallait de la réflexion et du jugement, sans se laisser déconcerter par quelques termes spéciaux ou archaïques; mais de plus la traduction exigeait une certaine souplesse dans le maniement de la langue française. Bien qu'aucune version n'ait été absolument

1. Connaissez-vous un poète italien qui vous paraisse répondre aussi exactement que possible à l'idée que vous vous faites du « poète lyrique »?
2. *Lettres d'Italie*, lettre de Reggio, 15 avril 1806; quelques coupures.
3. *Opere di G. Galilei* (ediz. nazionale), t. VIII, p. 616-617; quelques mots omis.

exempte de contresens, plusieurs candidats se sont tirés de l'épreuve avec honneur. Le jury s'est d'ailleurs montré indulgent en ce qui concerne quelques expressions techniques *(corbette, capriole)*, demandant surtout aux candidats d'en trouver une interprétation sensée, d'accord avec le contexte — ce qui n'a pas toujours été le cas. Il s'est montré plus sévère pour des erreurs qui révèlent de l'ignorance et de la légèreté : *piano* rendu par « une plaine » ou *uomo filosofo* par « l'homme de la philosophie ». Un peu de réflexion devait avertir que l'expression *rivolger gli occhi in sé stesso* ne pouvait signifier « regarder, rentrer en soi-même », mais tourner son observation sur soi-même, sur sa propre façon de marcher, — ou que les mots *come viaggiando egli aveva facilmente osservato* se rapportent aux remarques qu'Aristote avait pu faire sur le pas des chevaux, au cours de ses voyages.

Pour la composition en italien, le sujet, en apparence historique[1], semble avoir déconcerté plusieurs candidats; de là vient sans doute le niveau relativement faible des notes : deux copies seulement ont dépassé la moyenne; une troisième l'a atteinte. En réalité, ce n'était pas d'histoire qu'il s'agissait, mais de la psychologie du peuple italien envisagé dans la grande crise de son Risorgimento. Bien entendu, cette étude psychologique supposait une certaine familiarité avec les événements les plus connus du siècle dernier ; mais d'une part la période révolutionnaire rentrait dans le programme de l'année — le texte à discuter était extrait d'un auteur à expliquer, — et de l'autre aucun professeur d'italien ne doit se contenter de notions vagues sur l'œuvre réalisée par Victor-Emmanuel, Cavour, Garibaldi, Mazzini et bien d'autres. Il n'en est pas moins vrai qu'il était malaisé de rédiger en quatre heures une composition claire sur un sujet dont il fallait d'abord rassembler et coordonner à la hâte les éléments essentiels. Cette difficulté a permis à deux candidats de prendre de l'avance sur leurs concurrents; elle a été fatale à ceux qui s'étaient trop peu exercés à ce genre de vues synthétiques, qui exigent de la réflexion et du jugement.

Épreuves orales. — Pour les trois places mises au concours six candidats ont été déclarés admissibles.

L'épreuve faible a été cette année le thème oral. Les réflexions présentées plus haut à ce sujet, pour le concours d'agrégation, sont

1. Melchiorre Gioia scriveva nel 1796 : « La storia di Napoli, di Roma, di Firenze, di Genova, di Milano e di Pavia dimostra che il carattere degli Italiani, pronto ad accendersi e ad estinguersi, spera tutto da un primo successo, ma tutto dispera quando è arrestato da un ostacolo; che domina in lui quella specie d'inquietudine edi movimento che proviene dalla debo lezza congiunta alla memoria della forza; ch'egli ha bisogno d'essere arrestato nelle sue impetuosità e sostenuto nelle vacillazioni di sua in costanza. » — Si esaminerà se, e fino a che punto, gli avvenimenti politici svoltisi dal 1796 in poi abbiano smentito o confermato tale ritratto del carattere nazionale italiano.

applicables ici ; j'y renvoie les intéressés. Des professeurs d'italien ont à enseigner le vocabulaire usuel à leurs élèves. Pour s'assurer des connaissances des candidats à cet égard, le jury n'a pas à sa disposition de moyen plus sûr que de les mettre en présence de textes étrangers au programme, et riches en expressions relatives à la vie pratique. C'est dans cet esprit qu'ont été choisis cette année le thème et la version improvisés. Le contexte aidant à deviner, on s'est mieux tiré de la version — une description d'intérieur rustique empruntée au roman de T. Grossi ; — le thème, une lettre de Voltaire, a révélé beaucoup d'inexpérience et peu d'entraînement. Il est rare qu'un candidat sache corriger et préciser sa première traduction ; quelques-uns renoncent même à chercher un équivalent lorsque l'expression juste ne leur vient pas tout de suite à l'esprit. Une étude méthodique du vocabulaire doit figurer au plan de travail des candidats soucieux de réussir.

La lecture expliquée[1] a donné lieu à deux excellentes épreuves, qui auraient sûrement intéressé, instruit, frappé une classe. Une autre épreuve, honorable comme fond, a été moins adroitement présentée : il serait à craindre que des élèves n'y eussent pas prêté l'attention qu'elle méritait cependant. Les candidats doivent se dire que ce point de vue est celui auquel le jury tient à se placer rigoureusement.

Tous les concurrents manient avec facilité la langue italienne. Il est étrange que, appelés à raisonner sur la grammaire de cette langue, ils se montrent embarrassés. Le jury n'en conclut pas que leur connaissance de l'italien manque du fondement indispensable de la grammaire, mais certainement les candidats n'ont pas assez appliqué leur attention à l'analyse des phénomènes grammaticaux : ils ne se sont pas assez exercés à reconnaître, dans un texte donné, les points importants ou délicats qu'il faudrait expliquer avec méthode et clarté devant les élèves. Mis en présence d'une page de Boccace[2], les uns n'ont pas aperçu les difficultés de langue du morceau, les autres n'ont pas distingué ce qui, dans ce passage, pouvait donner lieu à une courte leçon de grammaire sur deux ou trois points particuliers de morphologie ou de syntaxe. Plusieurs candidats ont eu des « portions d'épreuve » passables ; un seul a donné satisfaction pour l'ensemble de son commentaire.

Le jury espère qu'au prochain concours, ses intentions seront aussi bien comprises en ce qui concerne le thème oral et le commentaire grammatical qu'elles l'ont été par quelques candidats pour la lecture expliquée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

H. HAUVETTE.

1. G. Carducci, *Davanti S. Guido*, depuis *Che vuoi che diciam dunque...*
2. *Fiammetta*, p. 204-205 de l'*Antologia* de G. Gigli, portée au programme.

BIBLIOGRAPHIE

Storia letteraria d'Italia, scritta da una società di Professori. **G. Bertoni.** *Il Duecento*, Milano, Vallardi 1911; xi-311 pages.

Ce volume, qui n'était pas compris dans le plan primitif de cette précieuse collection, était pourtant l'un des plus nécessaires[1]. Le manuel de Bartoli *(Il primi due secoli)*, qui n'est pas du reste un de ses meilleurs ouvrages, remonte à 1880, et le premier volume de Gaspary, plus exact et plus commode, à 1887, sous sa forme italienne[2]. Or il n'y a peut-être pas de période sur laquelle aient été publiés, depuis trente ans, des travaux plus nombreux, plus importants et plus dispersés. Il était vraiment temps qu'un spécialiste dévoué dressât le bilan de ces travaux et en fît passer dans la circulation les principaux résultats. M. Bertoni, qui a lui-même contribué à renouveler cette histoire et à en éclairer plusieurs points, a assumé cette lourde tâche et il s'en est tiré de la façon la plus satisfaisante. On pourra, à l'usage, relever dans son œuvre des inexactitudes ou des lacunes, mais je crois qu'on rendra pleinement justice aux qualités solides et brillantes qu'il y a déployées, et que ce volume restera, en somme, un des meilleurs de la collection. M. Bertoni, qui est un esprit ferme et lucide, a vraiment dominé ce vaste sujet: il a fait à chacune des parties qui le composent sa juste place et dit tout le nécessaire dans un style vif et net, auquel on ne saurait reprocher, peut-être, que d'être parfois un peu trop fleuri[3]. Sur les seize chapitres dont se compose l'ouvrage, un est consacré à la poésie provençale dans l'Italie du nord, deux à l'épopée française et à la littérature franco-italienne, cinq aux différentes écoles lyriques et deux à la prose. Le chapitre X constitue une intéressante innovation, qui me paraît très justifiée: la culture latine ayant été en Italie plus vivace que partout ailleurs, ayant influé de très bonne heure sur les œuvres en langue vulgaire, il était tout naturel d'en présenter un tableau d'ensemble; c'est ce qu'a fait M. Bertoni dans ce chapitre, où les spécialistes pourront trouver à reprendre, mais qui

1. C'est par l'entremise de M. F. Novati, qui s'était d'abord chargé du volume concernant les « origines », que l'éditeur Vallardi a prié M. Bertoni de rédiger celui-ci. M. Novati s'arrêtera à la fin du XII[e] siècle et son livre sera consacré à la littérature latine du moyen âge en Italie.

2. Il est au reste beaucoup trop bref, le XIII[e] siècle y occupant à peine 200 pages.

3. De brèves analyses, de fines appréciations littéraires viennent heureusement atténuer la monotonie des énumérations.

fournira aux profanes une précieuse orientation. C'est là un excellent exemple, qui ne tardera pas à s'imposer aux auteurs de manuels d'histoire littéraire médiévale. Un autre chapitre (XVI), peut-être moins nécessaire, mais fort utile aussi, traite la question si controversée de l'origine de la langue littéraire et esquisse une géographie dialectale des textes du XIIIe siècle.

Les manuels de ce genre sont ordinairement assez impersonnels; et c'est là une qualité plutôt qu'un défaut, car il est juste de ne verser dans la circulation que des idées communément admises. Celui-ci pécherait plutôt par l'excès contraire : M. Bertoni a peut-être fait à ses idées personnelles sur quelques points une place excessive ou les a exposées sous une forme trop dogmatique. Je fais allusion notamment à la théorie d'après laquelle la première génération des poètes « siciliens » aurait subi exclusivement l'influence de la poésie lyrique de la France du nord, apportée par les Normands. Qu'il y ait dans la poésie sicilienne des traces d'une poésie française antérieure à la lyrique courtoise, c'est ce que j'ai jadis soutenu moi-même et ce que je crois toujours vrai. Mais s'il s'agit de la poésie courtoise du nord et de celle du midi, les différences entre ces deux poésies sont tellement minimes qu'il est à peu près impossible (M. Bertoni le reconnaît lui-même) de distinguer ce qui vient de l'une et ce qui a été fourni par l'autre. D'autre part, les plus anciens textes « siciliens » n'étant guère antérieurs à 1230, il y avait beau temps, à cette époque, que les deux courants avaient mêlé leurs eaux. M. Bertoni s'appuie surtout, il est vrai, sur des correspondances de forme, qui ont leur intérêt, mais d'où il me semble tirer des conclusions excessives. La chanson à *coblas doblas,* au reste très rare chez les Siciliens, n'est pas inconnue aux plus anciens troubadours (de même que la mention du poète à la fin de la pièce); la forme des *coblas singulars*, qui l'emporte chez eux, est aussi rare au nord qu'au midi. Il y a du reste dans leur technique certains traits (la distribution de la rime en groupes comprenant trois ou quatre vers par exemple), qui leur sont particuliers et qui feraient plutôt penser à une influence allemande. — Il n'est pas non plus assuré que la forme du *descort* ait passé du nord au midi, et quand cette forme apparaît en Italie, elle était depuis longtemps pratiquée par les troubadours aussi bien que par les trouvères[1].

La bibliographie, très riche et très au courant, rendra d'immenses services; mais j'aurais voulu que, à propos de chaque ouvrage, l'auteur indiquât régulièrement et de façon apparente, comme M. Grœber l'a fait dans son *Histoire de la littérature française,* s'il est inédit, publié totalement ou partiellement, ou simplement analysé. Ainsi je ne trouve que des indications insuffisantes ou inexactes sur les parties

1. J'ai déja fait brièvement, à propos d'une publication antérieure de M. Bertoni, des objections contre cette théorie (*Bulletin italien*, VIII, 265).

publiées (ou analysées) du fameux manuscrit XIII de la Marciana[1].

Voici, pour terminer, quelques menues remarques sur cette partie du livre. Page 259, note 2, ligne 6 (du bas); lire *Annales du Midi*, XVI, 468 et suiv. (non 1-31). — P. 261, n. 12, l. 5 (du bas), autre renvoi faux à la même revue; lire XV, 145. — P. 263, n. 4, l. 5, *Lewent*, non *Levent*. — P. 266, l. 13. La note de D'Ancona est *Rassegna bib.*, X, 33. — P. 272, n. 4, l. 6, *Nannucci*, non *Mannucci* (faute d'impression). — P. 275. Une erreur de rédaction transforme le livre célèbre d'Ozanam sur les poètes franciscains en une traduction de l'allemand. — Sur Salimbene (p. 279, n. 12) il eût été bon de rappeler les amusantes pages de Gebhart (dans *La Renaissance italienne*, p. 107 et, plus brièvement, dans l'*Italie mystique*, p. 230); sur la poésie goliardique en général deux articles trop peu connus de Ch.-V. Langlois dans la *Revue bleue*, 1892, 807 et 1893, 174; sur Primat l'article, toujours utile, de L. Delisle (*Bibl. de l'École des Chartes,* XXXI, 303); sur le légendaire Golias, Faral, *Les Jongleurs*, p. 263. — P. 290, n. 16, lire *R.* (non *A.*) *Tobler*. — Je ne vois nulle part, aux chapitres V-VIII, la mention du commode répertoire de Gnaccarini, *Indice delle rime volgari a stampa, etc.*, (Bologne, 1909).

A. JEANROY.

Morelli Camillo, *I trattati di grammatica e di rettorica del cod. casanatense 1086,* in *Rendiconti d. Reale Accademia dei Lincei,* vol. XIX, fasc. V, p. 287-328.

Habel Edwin, *Johannes de Garlandia, ein Schulmann des 13. Jahrhunderts,* in *Mitteilungen der Gesellschaft für deutsche Erziehungs- und Schulgeschichte*, Jahrg. XIX (1909), Heft. I, p. 135; Heft II, p. 119-130.

Di là dalle Alpi alla storia delle scuola, come istituto sociale e come pratica insegnativa, contribuiscono concordi storici e filologi, quelli intenti allo studio giuridico e sociale dell' istituzione, questi rivolti al contenuto dell' insegnamento e sopra tutto ai testi scolastici. Gli studi dell Hauréau e del Thurot in Francia, le grandi collezioni del Keil, del Hagen, del *Corpus grammaticorum medii aevi*, dei *Monu-*

1. P. 265, l'édition de *Macaire* par Guessard est oubliée, de même que l'analyse du *Buovo* d'*Antona* par Rajna (en appendice aux *Ricerche intorno ai Reali*). *Berta de li gran pié* a bien été publiée par Mussafia aux tomes III et IV de la *Romania,* mais l'*Orlandino* et *Berta e Milone* sont au tome XIV du même recueil (p. 177). Sur *Huon d'Auvergne* ajouter une récente publication de Stengel dans les *Mélanges Wilmotte*, p. 685. Sur la littérature franco-italienne, M. Bertoni s'est tenu strictement, comme il était naturel de le faire, dans les limites de son sujet et n'a parlé que des œuvres qu'on peut attribuer au XIII[e] siècle. Mais il est bien difficile d'assigner à chacune d'elles une date précise et c'est peut-être pour cela que M. Volpi, dans son *Trecento*, a cru devoir éliminer complètement le sujet. Aussi eût-il été désirable que M. Bertoni

menta Germaniae Paedagogica in Germania hanno dato edizioni critiche dei principali testi grammaticali in uso nelle scuole dell' età di mezzo. Da noi persino i più fortunati ed usati libri scolastici, sui quali Dante ed il Petrarca devono avere appreso i latinetti, giacciono manoscritti o dimenticati in vecchie edizioni (come Uguccione e il Papia, nonché il *Catholicon* di Giovanni Balbi, e i testi del sipontino Perotti e dello stesso Guarino) oppure vengono raccolti, studiati e criticamente editi dai tedeschi, come é avvenuto ora é poco del fortunatissimo *Bellum Grammaticale* del maestro Varna da Cremona [1]. Qualche testo qua e là tuttavia appare, edito o illustrato, e fra questi, dopo le grammatichette catechetiche, attribuita l'una a Paolo Diacono ed edita dai monaci cassinesi [2], l'altra di un anonimo pubblicata dal sottoscritto [3], compaiono ora alcuni commenti grammaticali casanatensi, parte editi, parte descritti dal Dr. Morelli. — Trattasi di un genere di testi ben diffusi in Francia ed in Germania durante la rinascenza carolingia, un pó meno usati in Italia, sebbene non manchino esempi simili ai due testi su ricordati. La rinascenza carolingia, come aveva daoltre Manica richiamato Alcuino, dall' Italia Pietro pisano e Paolo Diacono [4],

en poussât l'exposition jusqu'au point où l'avait prise M. Rossi dans son *Quattrocento;* il résulte de cette omission qu'il y a des œuvres importantes et difficiles à étudier, comme les diverses rédactions de la *Spagna*, sur lesquelles l'ensemble de l'ouvrage ne fournit aucun renseignement. Il eût fallu indiquer clairement que les 131 vers qui terminent le manuscrit XXI de la Marciana forment le début du poème de Nicolas de Vérone, qui s'achève dans le manuscrit V, mais qu'il y a entre les deux une énorme lacune. Je ne crois pas que les garants fictifs de Nicolas, Jean de Navarre et Gautier d'Aragon, soient donnés par lui comme des «poètes»; il semble plutôt les présenter comme des chroniqueurs et les mettre sur la même ligne que Turpin, dont il prétend traduire et compléter l'ouvrage.

1. Questo testo bizzarro, ove la grammatica é esposta stranamente sotto forma narrativa allegorica (la guerra cioè del nome contro il verbo) ebbe nel' 500, nel' 600 e fino nel' 700 immensa diffusione in Germania, Francia, Inghilterra, ove fu ridotto tradotto, drammatizzato. Johannes Bolte, che ne curó or' é poco l'edizione nei *Monumenta Germaniae Paedagogica*, vol. XLIII, 1908, fece pure un' ampia illustrazione di questo testo italiano fortunatissimo (cfr. *Giorn. stor. d. lett. ital.*, LIII, pag. 400). — A proposito di testi di grammatica nel rinascimento nostro segnaliamo la breve notizia che G. Bertoni ha testè dato *Di un manoscritto estense contenente un trattato grammaticale di Francesco Gonzago* (*Revue des Bibliothèques*, nos 4-6, aprile giugno 1910, p. 136). Trattasi di un breve testo che il prelato mantovano avrebbe steso sotto la guida del suo maestro Giuliano da Viterbo; è notevole per il giudizio che questo studioso umanista dà sui trattati grammaticali seccagginosi del m. e. per gli spunti lessicali e sintattici che ci dà, traducendo singole parole in volgare mantovano.

2. *Ars Donati quam Paulus Diaconus exposuit.* — Montecassino, tip. del Cenobio, 1899, edita con fac-simile a cura del P. Amelli dal cod. nat. palatino, 1746.

3. *Un testo scolastico di grammatica del sec. XII in uso nel basso Piemonte,* in *Giornale storico e letterario d. Liguria, anno VIII* (1907).

4. Una nota di Paul Legendre (*Études tironiennes. — Commentaires sur la VIe églogue de Virgile tirés d'un manuscrit de Chartres,* in *Bibliotèque de l'École des Hautes Études,* no 165, 1907, pag. XI-XIII) ci permette in certo qual modo di entrare in iscuola ad udire una lezione di latino nell' età carolingia ; trattasi infatti di un commento catechetico, ove incontrasi spesso il *vos* rivolto dal maestro agli scolari, né ha torto il Legendre di vedere nel testo appunti stenografati in note tironiane da un allievo durante la lezione.

così, col lanciare in Italia i monaci scotti, in Germania Rabano ecc., aveva diffuso dovunque quel gusto degli studi grammaticali, pel quale Alcuino e Pietro e Paolo Diacono e tutti, dietro la traccia segnata da Beda, maestro del primo, furono autori di testi scolastici tra loro assai simili [1]. Il catalogo dei codici bobiensi nel sec. X edito dal Muratori [2], ricco di tutti i testi dovuti agli autori su ricordati, la provenienza bobiense dei codici viennesi, onde il Putschio ed il Lindemann prima, poi il Keil e il Hagen trassero le loro edizioni, indi — se non il codice vaticano-palatino (1746), importato nel '600 dalla Germania, certo il codice casanatense ora illustrato dal Morelli — sono tutti documenti atti a provare come la cultura carolingia si diffuse in Italia nel sec. IX. Il codice da me edito invece, scritto com'è nel sec. XI, ma compilato nel l'età carolingia pel contenuto, dimostra la lunga persistenza di testi siffatti nelle scuole nostre. L'*Adbreviatio* di Ursus, dall' 853 vescovo di Benevento (il quale scrive per invito di quell' *Hildemarus magister* venuto dalla Francia ad insegnare a Milano [3]) prova, cogli altri testi di Pietro e di Paolo, come il notissimo capitolare olonnese di Lotario (825) ed i canoni di papa Eugenio II (826) non restassero senza effetto, non dico nell' Italia carolingia, ma nello stesso ducato longobardo. Il testo di Ursus è uno dei soliti rimpasti donatiani o meglio, priscianei (chè da Prisciano, tranne gli esempi dei classici, tutto trae); nè mancano le bizzarre etimologie e, quel che più monta, accenni preziosi al volgare. Il M. dà del testo di Ursus un largo transunto, con riferimento di passi *ex integro* e con opportune segnalazioni dei punti, ove il trattatista si stacca da Prisciano. Ursus svolge ad una ad una la trattazione delle varie parti del discorso, fa poi un capitolo a parte per le *Proprietates verborum*, ove sfoggia citàzioni di Terenzio. di Cicerone di Virgilio, ma di seconda mano. Il trattato si chiude col rifacimento del lib. XVI di Prisciano e lascia da parte il XVII ed il XVIII, ossia il *Priscianus minor*. Ursus ostenta di sapere il greco (nulla di strano a Benevento nel sec. IX, quando a Montecassino, fra i frequenti ospiti certo molti eran greci, e dovevano essere accolti da frati che parlassero greco [4]) e degli altri grammatici minori mostra di conoscere Pompeo, Sergio e sopratutto Isidoro: non pare invece conosca i recentissimi, Beda cioè ed Alcuino. Segue nello stesso codice un trattatello rettorico *de figuris*, *de barbarismo*, che è di Urso per un tratto; al di là

1. I testi scolastici di Alcuino v. nell' ediz. Froben delle opere (Ratisbonae, 1776), t. II, vol. I; il testo di Pietro pisano è riferito dal Hagen. *Anecdota helvetica*, p. 159-171. La riduzione di Prisciano fatta da Rabano Mauro è in *Opera* (Coloniae Agrippinae, 1627), vol. II, fol. 28 (cf. Keil II, X). Il testo di Paolo Diacono edito, come dissi, dal P. Amelli, contiene anche raffronti fra il testo di Pietro pisano e quello di Paolo Diacono (introd., p. XIII).

2. *Antiq. Ital*, *M. Ae.*, t. II, diss. XLIII, 820.

3. Cfr. Migne, P. L., CVI, pag. 373-94.

4. Capitulare Monasticum, 817: « ut docti fratres eligantur qui cum supravenientibus fratribus loquantur ».

viene nel codice attribuito ad altro maestro. Costui, che il M. suppone fosse uno scolaro di Hildemaro, il quale svolgesse le dottrine del maestro, benchè paia al M. meno dotto di Ursus, sembra a me segnalabile anche pel fatto che egli adduce esempi di figure rettoriche traendole dai classici e non già, come aveva fatto poc' anzi Beda, dalla Sacra Scrittura, additata come modello di stile, oltre che come monumento di verità[1]. Il cod. casanatense si chiude col noto trattato di Aquila, d'onde trasse il materiale rettorico Marziano Capella pel suo *De nuptiis*. Il Morelli raccoglie dal cod. cas., collazionato colla edizione del l'Halm, le varianti di questa operetta scolastica. L'ultima parte del codice, dal foglio 57 in poi, contiene un trattatello *de tropis* di nuovo attribuito ad Ursus, il quale, a differenza della *Adbreviatio*, mostra, ben nota il M., rapporti abbastanza evidenti col trattato omonimo di Beda, benchè a differenza di questo tragga i suoi esempi anche dai classici e non della Bibbia solo. Oltre le relazioni con Hildemaro, è questa, parmi, una nuova prova in pro' dell' ipotesi che Ursus beneventano dovesse aver frequentato le scuole pavesi o milanesi o bobiensi, ove i monaci scotti avevano diffuso la conoscenza di Beda. Né con ciò voglio far credere infondata la tesi del M. pel quale Ursus e la sua scuola sarebbero una irradiazione della cultura cassinese del sec. IX. A mostrare che la cultura grammaticale della rinascenza carolingia avesse diffusione in Italia, già abbiamo addotto prove; Montecassino poi in particolare aveva avuto molte relazioni con Carlo Magno a mezzo di Paolo Diacono e con Carlo aveva avuto anche commercio di codici (quello sopratutto della Regola di S. Benedetto); non fa mera-

1. V. Il *de tropis* di Beda in Halm, *Rhetores latini minores*, Lipsiae, Teubner, 1863, p. 607. Del concetto che sul valore stilistico delle sacre carte avevano i medievali discorre a lungo il Norden (*Die antike Kunstprosa vom VI Jahrhundert v. Cr. bis in die Zeit der Renaissance*. Leipzig, 1898, vol. II, pag. 526-7) ricercando l'origine di questo giudizio su su in S. Agostino, S. Ambrogio, Cassiodoro, ecc. A parer nostro tra il Comparetti, il quale crede che la prevalenza in fatto di esempi stilistici rimase sempre ai classici (*Virgilio nel m. e.*, II ediz. Firenze, Seeber, 1896, vol. 2°, pag. 107), ed il Reichling, il quale crede che il latino medievale debba considerarsi come una vera e propria altra lingua rispondente ad altra età e civiltà ed avente i suoi modelli nelle carte sacre (*Monumenta Germaniae Paedogogica*, vol. XII, p. IX, prefaz. al *Dottrinale*, del Villadei, Berlin, 1893) ha ragione quest' ultimo. Anche i più dotti del m. e, in fatto di classicità, come Gunzone, ponevano il latino della *Vulgata* e dei Padri per lo meno alla pari dei classici. Del resto Alessandro di Villedieu, molti secoli dopo l'età carolingia, professava ancora la stessa opinione :

Cum sim Christicola, normam non est mihi cura
De propriis facere, quae Gentiles posuere,
Propria ponuntur ac exponuntur Hebraea
Quae sancti posuere Patres in Bibliotheca.

(Thurot, *De Alexandri de Villadei Doctrinale eiusque fato*, Parisiis, 1850, p. 13.)

E Giovanni de Garlandia :

Pagina divina non vult se subdere legi
Grammatices, nec vult illius arte regi.

(*Reichling* p. IX.)

viglia adunque, che, come già provò il Tosti, la coltura fiorisse colà ed indi s'irradiasse nel sec. IX.

* * *

Giovanni di Garlandia, sul quale il Habel ha publicato or ora una monografia lodevolissima per ampiezza e diligenza di ricerche, svolse la sua attività di maestro e di compilatore di testi scolastici, durante quella seconda rifioritura della scuola e del sapere, che si svolge sul finire del sec. XI e per tutto il XII, l'età dell'oro insomma delle scuole vescovili, non ancora sopraffatte da quelle laiche e libere, nè dalle comunali. Se alla rinascenza carolingia fecero eco nell'interno delle scuole i sommari catechetici di Alcuino o di Paolo Diacono, al fiorire delle scuole vescovili corrisponde nell'insegnamento il pieno sviluppo del' trattati grammaticali in verso, primissimi fra questi quelli ben noti di Alessandro di Villadei, il *Doctrinale*, e di Everardo di Bethun, il *Graecismus*. A canto a questi due autori va posto il Garlandia, se non chè, mentre questi diffusero i loro trattatelli anche in Italia[1], Giovanni non valicò mai le Alpi e fu quasi sconosciuto fra noi; il che spiega il fatto per cui da noi fu studiato modernamente da G. Mari[2] e da Leandro Biadene[3], per la storia della versificazione o del costume, ma non come maestro ed autore di testi scolastici. Il Garlandia era, come il Vine, sauf, inglese, ma visse ed insegnò sempre in Francia, a Parigi cioè ed a Tolosa. Il Habel, premesso tutto quanto si sa della vita di Giovanni, studia ed illustra prima le sue opere non scolastiche, e sopra tutto quel *Carmen de triumphis ecclesiae*, ove risuona l'eco di tutti gli avvenimenti del finir del'100 e del primo '200, le crociate, la lotta fra papa ed imperatore, l'invasione dei

1. Il *Dottrinale* ed il *Graecismus* si trovano nella Biblioteca di S. Croce in Firenze nel sec. XV (Curzio Mazzi, *Rivista delle biblioteche ed Archivi*, anno VIII, pag. 9, Del resto, cfr. *Giorn. stor. e lett. d. Lig. cit.*. pag. 7 nota, ove si fa qualche aggiunta al ricco elenco dei codici del *Dottrinale* e delle edizioni datoci dal *Reichling*, pag. CXXI, e segg. Tuttavia che in Italia si continuasse ad usare nelle scuole i testi in prosa anche catechetici, e provato, oltre che dal cit. testo piemontese, dai codici grammaticali novaresi di maestro Syon del finir del '200 (Vedine fac-simile in Lizier. *Le scuole di Novara ed il Liceo-convitto*. Novara, Parzini, 1908, pag. 17, con miniature di scenette scolastiche) non ché dal trovarsi, nella biblioteca capitolare di Bologna nel 1451 un « liber grammaticalis in papyro, qui incipit: poeta quae pars est? » Sorbelli, *La biblioteca capitolare della cattedrale di Bologna*, in *Atti e Memorie d. Soc. d. St. patr. d. Romagne*, ser. III, vol. XXI, p. 520. Del resto é in parte catechetico lo stesso Perotti del '400.

2. *I trattati medievali di ritmica latina*, in *Memorie del R. Ist. lombardo*, classe di lettere, 1899, vol. XX, pag. 363, e segg. E' un peccato che al Habel sia sfuggito l'altro lavoretto del Mari stesso: *Poetria magistri Johannis Anglici de arte prosaica metrica et rithmica*, in *Romanische Forschungen*, vol. XIII, fasc. 2. Questa edizione completa il testo di Giovanni.

3. *Cortesie da tavola di Giovanni di Garlandia*, in *Mélanges Chabaneau* (*Romanische Forschungen*, 1907, pag. 1003-1017).

Mongoli, la crociata contro gli albigesi; quest' ultima egli vede e giudica da partigiano cattolico. Da Tolosa egli nel 1231 dovette fuggire per sospetto d'eresia, fra drammatici episodi di brigantesche aggressioni. — Come autore di testi scolastici Giovanni fu un vero grafomane; ecco l'elenco che ne dà il H. (pag. 9). 1° *Dictionarius,* 2° *Commentarius,* 3° *Dictionarius metricus,* 4° *Unum omnium,* 5° *Compendium grammaticae,* 6° *Clavis compendii,* 7° *De orthographia,* 8° *Accentarium,* 9° *Synonyma,* 10° *Aequivoca,* 11° *Verba deponentialia,* 12° *Nomina et verba defectiva,* 13° *Composita verborum,* 14° *Poetria de arte prosaica, metrica et rythmica,* 15° *Diversitates metrorum,* 16° *Exempla honestae vitae,* 17° *Cornutus,* 18° *Miracula beatae virginis Mariae,* 19° *Summa pœnitentiae,* 20° *Morale scholarium,* 21° *Facetus,* 22° *Proverbiales versus.* Ad una ad una queste opere il Habel prende in esame, prima discutendone l'autenticità (chè il nome popolare del Garlandia fu in seguito nei manoscritti messo in testa a molti trattati scolastici, che nulla hanno a che fare col maestro) poi esaminandone il contenuto, sia in rapporto ai testi coevi del Villadei e del Bethun, sia in relazione ai precedenti. Noi non seguiamo tutta la sottile disamina del Habel, ma segnaliamo qua e là il valore che può avere per la storia del costume ad es. il *Dictionarius,* ove sono elencati molti termini latini medioevali di oggetti, enumerati secondo il fine cui servono (scuola, culto, ecc.) — rileviamo nel *Dictionarius* stesso, come importanti per la storia delle dottrine morali, le oscenissime e minutissime descrizioni fatti in libri scolastici degli organi genitali (pag. 10) — additiamo le storture etimologiche (tanto frequenti nel m. e.!) dell' *Unum omnium* e dell' altre opere. Il più importante trattato è il *Compendium grammaticae,* in oltre 4,000 esametri, destinato alle scuole superiori e sunteggiato poi dallo stesso Garlandia nella *Clavis compendii,* che pur si estende per oltre 2 mila esametri. Il *De orthographia,* che alcun codice attribuisce ad un maestro Guglielmo di Lombardia, e l'*Accentarium* in 1,400 esamentri, destinato ad insegnare ai ragazzi « scribere recte, legere recte, construere recte, metrificare recte et voces intelligere recte », confermano la tesi del Reichling, doversi il latino medioevale considerare come un' altra lingua diversa da quella antica e classica, esprimente altri bisogni, plasmata su altri modelli : basti a provarlo ciò che della quantità delle sillabe scrivono Alessandro Villadei e Giovanni. *Synonyma, Aequivoca* rientrano nella categoria degli studi lessicali, ai quali, dissi, appartengono il *Dictionarius;* nella morfologia invece rientrano il *Nomina et verba defectiva,* il *Composita verborum,* entrambi in versi, aride infilzate di esempi. La *Poetria de arte prosaica metryca et rhytmica,* quel trattato a cui rivolse l'attenzione sua l'amico G. Mari, appartiene già all' ordine superiore dei *dictamina,* ossia dei trattati di rettorica, ove si parla dell' invenzione, della disposizione, dell' ornato

rettorico, del colorito ed in ultimo si offrono, come fanno in volgare il nostri Faba e fra Guidotto, i modelli di lettere. Gli *Exempla honestae vitae, quam debent habere praelati*, come li intitola il codice parigino, contrariamente al titolo, trattano delle figure retoriche e contengono per via d'esempio, spunti autobiografici[1]. Nei *Miracula Virginis Mariae*, tra i moltissimi noti già al Mussafia, brilla qua e là alcuno avente un valore per la storia, come quello del chierico durante l'assedio di Parma del 1248. — Come educatore Giovanni dettò in 500 versi circa il suo *Morale scholarium* (conservato inedito in due codici, non trascurabile per gli studiosi di storia della scuola e del costume in genere) ed il suo *Facetus*, ove, contrapponendosi ai *Disthica Catonis*, vuole dare ai giovani massime morali, con fare non grave, ma ilare.

Il Habel chiude la sua monografia enumerando prima alcuni opuscoli (per lo più di musica) attribuiti a torto a Giovanni, poscia studiando la fortuna dei testi di lui nelle scuole. Se in Francia, in Inghilterra, in Olanda, in Germania essi si diffusero e da Ruggero Bacone ad Erasmo si studiò il latino sul *Compendium* fino ben addentro nel '500, secondo testimoniano il Wimpheling, il Bebel, il Coccinius ed Erasmo, da noi, prima che Guarino apparecchiasse i testi nuovi per le scuole della rinascenza, tennero le scuole nel '200 e nel '300 e fin nel '400, (quando il Valla scrivera le sue *Elegantiae*,) il Papia, Uguccione, il Mammotrecto, ecc., glossari che s'incontrano nei molti cataloghi di biblioteca, i quali ora si pubblicano[2]; testi siffatti il buon Giovanni a scuola vituperava, secondo che attesta Ruggero Bacone, suo allievo[3]. Io non nego il valore agli argomenti coi quali il Habel sostiene l'utilità didattica dei testi di Giovanni (p. 124) né dubito che egli, commentatore fra l'altro di Ovidio, conoscesse direttamente i classici, e che contro la consuetudine dei medioevali, desse più valore come modello al latino classico che al medievale e

1. Li ha pubblicati or ora per intero lo stesso *Habel* nelle *Romanische Forschungen*, XXIX, 1.

2. Trovo Uguccione a Pisa nel Duomo, sec. XIV (Pecchiai, *Miscellanea d'erudizione*, I. 32) quivi a S. Francesco nel 1355 (Ferrari, *La biblioteca di S. Francesco*, Pisa, Mariotti, 1904) a Bologna nel 1451 due copie (A. Sorbelli, *La biblioteca capitolare*, cit. pag. 522) nonché in parecchie altre biblioteche con prevalenza però di quelle di Toscana, dell' Italia centrale, per quello che oggi si può dire. Il dizionario del Papia compare a Pisa (Pecchiai e Ferrari citati). Oltre a quelli, il Mammotrectus (*Expositio vocabulorum Bibliae*) c'è a Pisa, in S. Francesco (Ferrari, pag. 15). Su Uguccione il Montfaucon ricorda anche un commento cassinese « qui vocatur tabellae Petri Francisci Pauli super Ugutionem » (*Bibl. Bibl. mss.*, pag. 227). A Ravenna nel 1369 tra i libri dell' arcivescovo troviamo « libri *duo expositionum vocabulorum secundum ordinem alfabeti* ». Forse Uguccione? (cfr. Filippini, *Inventari dei beni dell' arcivescovo di Ravenna nel 1369*, in *Studi storici di A. Crivellucci*, vol. VI, pag. 16). Il Papia era ancor apprezzato nel' 400 e veniva posto accanto al libri *Aethimologiarum* di Isidoro. Ciriaco d'Ancona e Guarino cercarono il Papia e ne trovarono una copia in Reggio Emilio (*Sab.badini*, *La scaporta dei codici*, Pireize, casa Ed. Sansoni, 1905, passim).

3. « Et dnus magister Johannes de Garlandia vituperavit omnes (Papiam, Hugutionem, Britonem) sicut ego ex ore eius audivi ». Cit. dal Habel, pag. 3.

biblico, ma, a parte le etimologie strane, proprie dell' età, parmi che non manchi in lui come in Everardo, come in Alessandro, la seccaggine delle infilzate, l'astrusità avviluppata della frase poetica, ecc. Il Habel, che studia ancora il metodo con cui questi testi si usavano nelle scuole, segnala il valore importantissimo di essi per la storia del latino medievale e qui non v'é dubbio alcuno, come non v'é dubbio che sono preziosissime le versioni in francese ed in tedesco, che assai per tempo si fecero di molti fra questi testi garlandini.

GIUSEPPE MANACORDA.

Cremona, dicembre 1910.

T. Zanardelli, *Appunti lessicali e toponomastici,* VIII. *Inventario di ferramenti del 1447, in dialetto bolognese.* Bologne, Nicola Zanichelli, 1911; in-8° de 55 pages.

Cette huitième livraison des *Notes lexicologiques et toponomastiques* que publie M. Zanardelli, renferme un inventaire d'outils rédigé à Bologne en 1447 par un certain Gaspare di Giacomo, et extrait des Archives notariales de cette ville. La date exacte de ce document est-elle *23 novembre* ou *28 novembre?* Par suite d'une erreur d'impression, qui n'a d'ailleurs qu'une minime importance, les deux dates lui sont attribuées, l'une à la page 3, l'autre à la page 4. Cet inventaire, qui occupe ici trois pages de texte environ, est naturellement très sec, comme toutes les pièces de ce genre : il n'en est pas moins précieux pour la connaissance exacte de ce qu'était le dialecte de Bologne au milieu du xve siècle ; car s'il ne renferme qu'un nombre insignifiant de formes verbales, en revanche les termes techniques et les substantifs d'usage courant y abondent.

Dans un *lessico illustrativo* qui n'a pas moins de quarante pages, M. Zanardelli, avec beaucoup de science et de soin, a identifié tous ces termes, les a expliqués, et a montré que la plupart subsistaient encore dans le dialecte moderne de Bologne, mais avec des différences dues à l'évolution phonétique. Quelques-uns de ces articles sont assez étendus, et amènent des discussions d'un intérêt général. Ainsi, de la page 10 à la page 15, à propos de *anie* pluriel de *anel* (c'est-à-dire *anello*, aujourd'hui *anael,* pl. *anî*), l'auteur résume avec exemples à l'appui l'évolution si curieuse de ces pluriels en *-elli*, et rectifie en ce qui concerne Bologne les données fournies jadis par M. Salvioni dans l'*Archivio Glottologico*. Un autre article intéressant est celui de *feraciero* (p. 27 suiv.), où est esquissée l'histoire du suffixe *-arius*. Quelques-uns des mots cités page 41, avec une finale *-o* pour *-e*, remontent d'après moi à des types en *-u* existant déjà en latin vulgaire : ainsi *altarò, comuno, nivodo.* — La présente livraison se termine par une note de toponymie, cinq ou six pages relatives aux noms des torrents *Avesa* et *Anevo.* E. BOURCIEZ.

Pietro Toldo, *L'Œuvre de Molière et sa fortune en Italie*. Turin, Ermanno Loescher, 1910; in-8, 578 pages[1].

Turin devient de plus en plus un « laboratoire » de littérature comparée. Il y a deux ans, M. Farinelli nous donnait son *Dante e la Francia*. Aujourd'hui, c'est M. Pietro Toldo qui nous présente *Molière en Italie*. M. Toldo s'est depuis longtemps spécialisé dans l'étude de notre littérature et il était l'Italien le plus apte à suivre pas à pas les traces et les étapes de l'influence de Molière dans son pays. L'ouvrage qu'il offre au public semble bien l'ouvrage définitif que l'on pouvait écrire sur cette matière; il vient à son heure combler une lacune que devaient déplorer à la fois les érudits de l'un et de l'autre côté des Alpes. Désormais il se pourra que l'on ajoute quelques faits isolés, que l'on glane quelques nouveaux renseignements échappés à la sagacité de M. Toldo, son livre n'en restera pas moins le livre indispensable et complet dont on ne pourra guère modifier les conclusions.

Le livre de M. Toldo n'a pas de préface. Cet accessoire est remplacé par une étude préliminaire sur « l'Œuvre » de Molière, qui ne comprend pas moins de 168 pages. Dans une étude générale sur le grand comique, il est bien difficile d'apporter des choses nouvelles et, à vrai dire, cette première partie de l'ouvrage n'est pas ce qui nous intéressera le plus en France. Mais on y voit la grande prédilection de M. Toldo pour Molière, et l'on sent que son sujet a été choisi et traité « con amore ». On y trouvera résumée avec une érudition non exempte de clarté la question si touffue des sources de la comédie moliéresque. M. Toldo, qui à sa qualité d'homme très averti sur l'histoire de la comédie italienne joint la connaissance approfondie de notre langue, était un critique tout désigné pour débrouiller le fatras amoncelé sur cette question par les érudits français et allemands connaissant souvent d'une façon imparfaite l'idiome et la littérature d'outre-Monts. Désormais on verra un peu plus clair dans cette question des sources et je sais déjà tel étudiant d'agrégation des lettres qui bénit en son cœur le professeur turinois. D'autre part, même dans cette première partie qu'ils seraient parfois tentés de prendre pour un hors-d'œuvre, les Français auront le plaisir et la surprise de découvrir maint aperçu ingénieux sur certaines parties de l'œuvre de Molière. Citons, entre autres, le parallèle de Tartuffe et de Trissotin (p. 51), les considérations sur la double leçon morale qui se dégage de l' « École des Femmes » (pp. 58-62), sur une certaine communauté de caractères entre Harpagon et Tartuffe (p. 152), sur le « Sicilien » où paraît

1. Le *Bulletin italien* a déjà, dans le nº 2 de 1911, donné de cet ouvrage un premier compte rendu. Il accueille également celui-ci, arrivé postérieurement, et ne faisant pas double emploi avec le premier. (N. D. L. R.)

déjà « l'Italie des romantiques », celle de Musset en particulier (165). Et nous en passons.

La seconde partie de l'ouvrage, la « Fortune de Molière en Italie », qui comprend 400 pages, est de beaucoup la plus considérable et la plus neuve. Procédant avec une méthode critique rigoureuse, M. Toldo dresse une statistique des pièces de Molière jouées en Italie dans la langue originale, puis dans les traductions qu'il examine au point de vue de la langue, du style et des modifications scéniques, en les comparant à leur modèle. Nous apprenons ainsi que dès la fin du XVII[e] siècle, Molière était connu et joué dans certaines parties de l'Italie, en Piémont par exemple, et qu'au XVIII[e] siècle on lui fait généralement bon accueil dans toute la Péninsule. La critique italienne elle-même, après avoir tout d'abord boudé Molière et l'avoir accusé de plagiat et d'immoralité, finit par reconnaître dès le milieu du XVIII[e] siècle le mérite et le génie du grand comique.

M. Toldo ne procède pas par simples affirmations : nous avons une mine vraiment inépuisable de citations et de documents. Toutes les archives théâtrales, tous les ouvrages de critique de l'époque ont été compulsés par l'auteur qui s'est livré à un véritable travail de bénédictin. M. Maugain dans son *Évolution intellectuelle de l'Italie de 1657 à 1750,* s'occupant de l'influence de Racine et des tragiques français, nous avait déjà signalé quelques passages des critiques sur Molière. M. Toldo l'a complété considérablement et l'on pourrait avec les seuls documents qu'il analyse reconstituer, en ce qui concerne Molière, l'influence de cet auteur sur le milieu littéraire bolonais qui gravitait avec Pier Iacopo Martelli autour de la comtesse Graziani dei Bianchi. Mieux encore, on pourrait, en suivant l'histoire de Tartuffe en Italie, avoir une idée assez exacte des progrès de l'esprit public italien, et de son attitude à l'égard du clergé, du XVIII[e] siècle jusque vers le milieu du XIX[e]. Il y a dans le livre de M. Toldo, sur certaines « affaires » de Tartuffe, à Gênes et à Sienne, des pages on ne peut plus savoureuses.

A propos des imitations de Molière, M. Toldo examine ensuite les pièces des Toscans Fagiuoli, Gigli et Nelli. Cette partie de l'ouvrage, et les italianisants, dont nous sommes, doivent s'en réjouir, sera comme une révélation pour les lettrés de France peu ou mal renseignés sur la littérature d'outre-Monts. Les pages sur Goldoni, le grand Vénitien, qui se qualifiait lui-même d'écolier de Molière, apprendront à la plupart de nos critiques peu avertis, que cet auteur est tout de même quelque chose de plus que l'auteur du *Bourru bienfaisant* et des *Mémoires*, bien que nous ne soyons pas très sûrs que M. Toldo n'ait un peu exagéré dans le sens contraire. Avec l'abbé Chiari, rival en son temps de Goldoni, dédaigneux et prétentieux imitateur de Molière, nous assistons à l'épanouissement d'un Molière « corrigé » jusqu'au ridicule et à la caricature.

M. Toldo n'a voulu laisser dans l'ombre aucune des manifestations de l'influence de Molière au delà des Alpes, et les cent pages qu'il consacre à l'histoire du mélodrame musical italien au XVIIIe siècle peuvent être considérées comme un modèle d'érudition solide et minutieuse. Nous y apprenons que la musique accueillit le Molière de *Scapin*, de *Dandin* et du *Bourgeois gentilhomme* avec un tel enthousiasme que les échos en retentirent jusqu'au XIXe siècle.

Le personnage de Molière lui-même tenta la verve des dramaturges, depuis Goldoni et Chiari jusqu'à l'illustre contemporain Rovetta. Pauvre Molière auquel Dante lui-même n'aurait pas infligé le supplice de revenir mourir sur les planches ! Nous sommes tout à fait de l'avis de M. Toldo qui trouve que les auteurs qui ont introduit Molière sur la scène auraient mieux fait d'imiter Bovio. Celui-ci ayant à représenter Jésus-Christ s'était contenté « de faire entendre de loin sa voix ».

Nul doute que le livre de M. Toldo ne soit bien accueilli en France. L'illustre professeur de Turin est, à l'heure actuelle, le seul qui, au point de vue de la littérature comparée franco-italienne, puisse nous donner des travaux de cette envergure et de cette valeur. Nous l'en remercions, non seulement pour les italianisants, mais pour les Français qui apprendront quelle influence immense a eue en Italie celui que des critiques transalpins peu éclairés avaient souvent taxé de plagiat. Par la même occasion beaucoup apprendront aussi qu'il y a eu en Italie au XVIIIe siècle, avec Gigli, Goldoni et d'autres moins grands, une véritable floraison de la comédie à laquelle J.-B. Poquelin n'est pas étranger.

Ajoutons que la lecture de l'œuvre de M. Toldo est souvent attachante comme un roman, que l'auteur y dépense une verve et un humour qui le feront reconnaître comme un compatriote intellectuel par tous ceux qui pensent que l'atticisme et le sel gaulois ne sont pas nécessairement ennemis d'une méthode sûre et d'une érudition solide.

M. Toldo a voulu écrire son livre en français, non seulement parce qu'il peut prétendre, à bon droit, manier la « parleüre délitable », mais sans doute aussi parce que ladite « parleüre » « est plus commune à toutes gens ». De fait, son livre n'est pas un livre italien, non plus qu'un livre français : c'est un livre européen. Molière, comme le prétendait tel acteur anglais, n'appartient-il pas à l'humanité plus encore qu'à la France[1] ?

Pierre RONZY.

1. Exprimons le vœu que dans une prochaine édition disparaissent les quelques italianismes échappés à la plume de M. Toldo. De même signalons page 191 une phrase qui pourrait faire croire au lecteur que Luigia Bergalli était la belle-sœur de Gaspare Gozzi ; à la page 216 et à la page 217 il y a, par la faute probable du typographe, une contamination incompréhensible de l'*Avare* et du *Bourgeois gentilhomme*.

Jacques Rambaud, *Naples sous Joseph Bonaparte, 1806-1808*, avec un portrait en héliogravure. Paris, Plon, 1911; LI-578 pages in-8°.

C'est un livre tout à fait remarquable; il n'y en a pas tellement qu'on doive craindre de le dire quand on en rencontre un. En consacrant huit années de travail à une période aussi restreinte, M. Jacques Rambaud a pu donner à son information une solidité exceptionnelle. Les archives publiques de Paris, de Naples, de Palerme, de Rome, de Londres, ont été consultées par lui; nombre de familles lui ont permis de puiser dans leurs archives privées. Il a utilisé les collections historiques de documents et de pièces, comme celle de la Società di storia patria, toujours si libéralement ouverte aux Français qui viennent travailler à Naples. Il a lu sur les lieux mêmes les journaux et les imprimés du temps; il a eu en main les médailles et les portraits; il s'est entouré enfin de toutes les études récentes qui, de près ou de loin, concernent le sujet. L'énumération de ses sources et de sa bibliographie comprend près de cinquante pages; dans tout le cours de l'ouvrage, des notes abondantes et copieuses achèvent d'édifier sur la documentation.

L'exposition est claire, et même attachante. On croit voir arriver Joseph à la tête de son armée, tandis que la famille royale opère son déménagement hâtif et tumultueux vers Palerme. Bientôt, dans les campagnes, c'est l'insurrection; les coups de main, les surprises, les massacres; les « Fra Diavolo » surgissant on ne sait d'où, pour égorger les soldats français et disparaître. Les conquérants répondent par des mesures de terreur, et deviennent aussi féroces que ceux qui les attaquent. Écoutons le père de Hugo, au moment où il s'est emparé d'un des lieutenants de Fra Diavolo : « Voilà, s'écrie le héros au sourire si doux, voilà l'homme qui manquait à la police, et qu'il faut faire servir soit par les tortures, soit par les récompenses! » — Cependant, à Naples, on organise : tel est le mot qui résume l'œuvre de Joseph; au désordre et à l'anarchie qui régnaient en permanence sous les Bourbons, il essaie de substituer des institutions régulières: quelquefois calquées de trop près sur le système français, sans tenir compte de la différence des pays; souvent excellentes, et telles que la Restauration devra les respecter. Vient enfin la comédie du départ et la liquidation opérée par Murat.

Beaucoup de points mal connus se trouvent ainsi éclairés, et quelques erreurs rectifiées. La physionomie de Marie Caroline est esquissée avec impartialité, et avec une simplicité qui n'exclut pas la force : aussi bien cette simplicité vigoureuse caractérise-t-elle tout l'ouvrage. — Des pages excellentes exposent ce qu'on pourrait appeler la psychologie du brigandage : comment il ne constitue pas une révolte

subite, due à un sentiment national en réalité inexistant; crise, au contraire, venant de causes anciennes, profondes, multiples: aussi bien la misère des campagnes et l'ignorance des paysans que les querelles entre villages et les *vendette* entre particuliers. — On considère trop volontiers Joseph comme un roi philosophe ou comme un roi fainéant: on verra avec surprise son activité et sa force de décision; on sera plus juste à l'égard d'un homme qui sut garder au moins « une demi-indépendance » devant son redoutable frère. — Qui connaît bien ces guerres de répression dont P.-L. Courier nous a fait le récit anecdotique et caricatural? On les trouvera ici exposées en détail. Questions délicates que celles de la réforme financière, administrative, législative surtout: elles sont traitées à fond. — L'atmosphère même de la cour de Naples est bien rendue: ses fêtes, qui sont presque une institution politique, ses préoccupations intellectuelles, ses efforts pour rapprocher les Français et les Napolitains. Si bien qu'une période souvent négligée, parce que l'attention est attirée vers celle qui la précède et vers celle qui la suit, vers la révolution de 1799 et vers le règne de Murat, sort peu à peu de la pénombre pour entrer dans l'histoire.

Ce travail était présenté comme thèse devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris. La soutenance a été brillante; M. Jacques Rambaud n'a guère recueilli que des éloges. Il s'est montré digne du nom qu'il porte.

Paul HAZARD.

Alberto Lumbroso, *Miscellanea Carducciana, con prefazione di Benedetto Croce, fac-simili e ritratti.* Bologna, Zanichelli, 1911.

Le fécond et infatigable écrivain et directeur de revues qu'est Alberto Lumbroso vient, une fois de plus, d'avoir une excellente idée.

Délaissant pour un moment les études napoléoniennes, Stendhal et Maupassant, Murat et Persano, il vient de s'annexer le domaine carduccien. En pleine polémique posthume autour du grand poète de Bologne, de l'auteur immortel de l'*Inno a Satana,* il vient d'ériger, grâce à des collaborations bien choisies, un très curieux et intéressant monument à Carducci. La *Miscellanea* est un recueil de mélanges biographiques, critiques, intimes, bibliographiques, utile secours aux futurs historiens du professeur-poète. Tout, assurément, n'y est pas d'un égal intérêt. Certains littérateurs ont peu ou mal répondu aux demandes de Lumbroso; quelques-uns n'ont envoyé que des broutilles insignifiantes. Mais il y a pourtant dans ce volume beaucoup à prendre et à retenir: d'abord des pièces et des lettres inédites, des interviews et des mots inconnus de Carducci (page 165, une lettre inédite de G. C. publiée par Picciolo; p. 185, lettera di G. C. all'

amico Gargiolli; p. 190, al direttore della *Nazione;* p. 213, al cav. Selava sur Abba; p. 217, une ode alla figlia del Prati; p. 220, un discorso de 1880; p. 234, una lettera del 1883 sulla vita Romana; p. 282, al d'Ovidia, etc.); des renseignements inédits ou peu connus sur le père, la jeunesse et les débuts difficiles du poète, sur sa famille et sa maison (ricordi famigliari, pp. 3-93; à noter le reportage d'Anna Évangelisti *in casa Carducci venti anni fà*), sur sa carrière d'universitaire et de savant, d'homme politique local (p. 127, Dall'olio, l'*Esordio del Carducci al consiglio comunale di Bologna*).

L'histoire de la bibliothèque du poète a été bien faite par Lumbroso lui-même, qui a donné d'utiles indications sur les papiers et les correspondances du poète. On sait que cette bibliothèque a été achetée au poète vivant par la reine Marguerite et, Carducci mort, donnée par elle à la ville de Bologne. Une curieuse note de Federzoni (p. 135-138) nous montre quels procédés plus passionnés que scrupuleux employait parfois Carducci pour enrichir sa précieuse collection. Il faut citer à part les deux articles de Lumbroso et de Luzzatti sur *Cristo e Carducci,* intéressante discussion sur la part et l'influence du christianisme et du paganisme dans les sentiments et l'œuvre du poète. Le volume est complété par trois notices sur les éditeurs de Carducci, Barberà, Zanichelli et surtout le malheureux, génial et incomplet Sommaruga, disparu après avoir enthousiasmé la jeunesse littéraire de 1882 (ne fut-il pas aussi le premier éditeur de d'Annunzio?). La notice émue que lui a consacrée C. G. Sarti est une réhabilitation méritée. Au total ce volume, bien présenté et enrichi d'intéressants fac-similés, est honorable autant pour celui qui l'a inspiré que pour celui qui l'a conçu et qui en a surveillé de près l'exécution.

L.-G. PÉLISSIER.

Guido Manacorda, *Per due zibaldoni di Arturo Farinelli* (Estratto dalla *Rivista di Letteratura Tedesca*, Anno V, Num[i] 1-6, Gennaio-Giugno 1911. [Firenze, Tipografia di Salvadore Landi, 12, via Santa Catalina, 1911, 80 pages in-8°.])

Dans ces pages, M. le D[r] Guido Manacorda, Directeur de la *R. Biblioteca Universitaria* de Pise et éditeur des si méritoires *Studi di Filologia moderna*, — auxquels nous souhaitons, en France, une plus grande diffusion, — réplique, de façon documentaire, à deux satires que M. Arturo Farinelli, professeur de littérature allemande à Turin, avait publiées de deux de ses ouvrages, accueillis, l'un et l'autre, avec faveur par la généralité des critiques. Nous n'avons pas à prendre position dans cette querelle, où nous apparaissons suspect de partialité. Nous noterons seulement que le reproche déjà formulé en 1902

par M. J. Schwering, professeur à l'Université de Münster i. W., p. 73 de sa brochure contre M. Farinelli : « *Die Quellennachweise sind vielfach Blendwerk. Sie erinnern... an die literarischen « Hilfstruppen », mit denen in Fritz Reuters « Stromtid » der Rector Baldrian in den Rahnstädter Reformverein einrückt und wodurch er seinen tiefsinnigen politischen Erörterungen über die Republik Platos Ansehen und Geltung zu verschaffen sucht...* », et renouvelé, hier encore, par l'éminente biographe espagnole de Tirso de Molina, Doña Blanca de los Ríos de Lampérez, au n° I (1911) du nouvel *Archivo de Investigaciones históricas*, p. 19, l. 10-16; p. 20, l. 23-25; p. 21, l. 9 *sq.*; p. 22; p. 23 *sq.*, en des termes extrêmement précis et typiques[1] : que ce reproche, disions-nous, réapparaît sous la plume de M. Manacorda avec une âpreté extraordinaire. Nous renverrons donc le lecteur curieux aux pièces mêmes de cette polémique, qui commença au numéro du 1er février, et se continua dans ceux des 1er et 15 mars et 1er avril 1911 de *La Cultura*, où M. Farinelli jugea à propos de la clore sur le cliché carduccien (*Rime nuove*, II, XXXIII) du *fango che*

1. Cf. p. 23 : « *Las leyendas lo absorben todo, sin embargo, para Farinelli y para todos los críticos influídos por él.* » P. 21, on affirme que le but véritable de l'étude de M. Farinelli est resté « *aplastado bajo una ingente montaña bibliográfica* » et p. 22, on nous dit que sa critique est « *hecha para un juicio formulado de antemano.* » A noter que Mme de los Ríos est loin d'être ennemie de M. Farinelli, qu'elle traite même, p. 13, d'*illustre*. Or, que disait M. J. Schwering — dont la brochure, naturellement, n'a été lue par personne en France (*Kritische Studien von Julius Schwering. Heft I : Literarische Beziehungen zwischen Spanien und Deutschland. Eine Streitschrift gegen Arturo Farinelli.* Münster i. Westf. Verlag von Heinrich Schöningh. 1902. 92 pp. in-8°, 1 *M.* 60) — dès le début de sa réplique ? « *Mit der Zahl seiner Schriften und dem Beifall, den sie fanden, steigerte sich das Selbstgefühl des Verfassers. Das Lob wirkt wie der Wein. Mässig genossen, gibt er Mut und Kraft, ein Übermass davon steigt zu Kopfe. Prof. Farinelli ist er rasch zu Kopfe gestiegen. Sein kritisches Urteil, das sich anfangs nur schüchtern hervorwagte, wurde immer kecker, zuversichtlicher, absprechender. Aus jeder seiner Rezensionen schimmerte schliesslich selbstgefällig sein liebes Ich, wie die Eitelkeit aus Antisthenes Lumpen. Über alles, was vor ihm verdiente Männer über die Erforschung des spanischen Geisteslebens geleistet haben, fällt er jetzt seine Wahrsprüche mit dem Selbstbewusstsein eines Literaturdiktators, gegen dessen Erlasse es keine Berufung gibt...* » Un peu plus loin (p. 7) : « *Von den Aufgaben des Literarhistorikers hat er nur eine erfüllt : er hat viel gelesen.* » M. Manacorda ira plus loin, puisqu'il parlera (p. 9) du « *formidabile lettore di frontespizi che tutti sanno* », ainsi que de « *l'abito* » de M. Farinelli « *di volere* épater le bourgeois, *voglio dire di sgomentare il novellino della critica e dell' erudizione con una valanga di citazioni; e neppur voglio indagare quanto in cotesto abito entri... l'errata sua persuasione che i libri da lui citati sieno di accesso difficilissimo agli studiosi italiani, e venga quindi loro impedita l'eventuale contestazione.* » M Rabizzani, enfin, s'est, en même temps que M. Manacorda (p. 23 *seq.*), agréablement diverti de la prétention qu'affiche à tout propos M. Farinelli de mépriser les « *bibliografiche alchimie* » *(sic)*, pour édifier ses synthèses poético-critiques de faits littéraires, alors qu'en réalité — comme le reconnaîtront tous les lecteurs compétents et non prévenus, — ce sont surtout des listes bibliographiques qui abondent jusque dans ses dernières productions. Et c'est ainsi que notre *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, si peu suspecte à l'endroit de M. Farinelli (cf. le n° 1 de 1907, p. 167, note 1), trouve, elle aussi (n° 3 de 1911, p. 729), que la « sorte de synthèse » *(sic)* qu'il a commise sur le romantisme en Allemagne est intéresssante « par l'abondante bibliographie du Romantisme en Europe qu'elle contient ».

sale[1]. Elle sera, nous annonce-t-on p. 5 de la réplique que nous signalons ici, continuée par « *un nuovo zibaldone che, senza alcun dubbio, raggiungerà 5000 pagine in folio* ». Quel dommage que M. Manacorda ne soit pas un Chalkénteros! Et comme, d'autre part, M. Giov. Rabizzani vient, sous le titre : *Una pseudosintesi del Romanticismo tedesco*, d'attaquer, dans son volume : *Pagine di critica letteraria*, pp. 333-352 (Pistoia, D. Pagnini, 1911), la façon de M. Farinelli dans son *Romanticismo in Germania*, — cependant proclamé jusque dans... *Les Cinq Langues* (n° du 5 mai 1911, p. 120) d'« *un goût si sûr* » et d'« *un art d'écrire si exquis* » — attendons-nous à d'amusantes escarmouches[2]! Puissent-elles ne résulter, pour les vaincus, pas plus meurtrières que n'ont coutume d'être ces duels

1. Comme chacun n'a pas à sa disposition la collection de *La Cultura*, nous avertirons que c'est sur une note anonyme au numéro du 1er janvier 1911 (t. XXX, n° 1) que s'est greffée la dispute. Il est dit dans cette note, purement apologétique, que M. Farinelli, de même qu'il avait démoli M. Paget Toynbee, auteur de *Dante in english literature from Chaucer to Cary (1380-1844)* — cf. le *Bull. della Soc. Dant. Ital.* t. XVII [1910] et la louange de *La Cultura*, t. XXIX, p. 701 — avait démontré, de façon péremptoire, la pauvreté fondamentale de la *Germania Filologica*. La réplique de M. Manacorda (t. XXX, n° 3) se bornait à annoncer la très prochaine publication d'une réfutation documentaire des attaques de son ancien ami et collaborateur. A quoi M. Farinelli se crut obligé de déclarer (t. XXX, n° 5) que la « *compilazione manacordiana* » ne méritait point, à coup sûr, « *l'attenzione che io le dedicai* » — attention évidemment très flatteuse, en l'espèce, — puisque le jugement « *lapidario* » de Robert F. Arnold, *Privatdozent* à l'Université de Vienne, résumait déjà, en 13 mots de l'*Allg. Bücherkunde* strasbourgeoise, le définitif verdict de l'objective Histoire! Et, déjà, M. Farinelli annonçait qu' « *alla riposta del Manacorda seguirà la mia, quella sola che il bibliotecario di Catania..... del mondo intero (sic) si merita.* » M. Manacorda répondit (t. XXX, n° 6) en résumant, par quelques phrases typiques, sa réfutation promise et en annonçant que, celle-ci publiée, il s'en tiendrait philosophiquement là et se bornerait à « *divertirmi in silenzio e sorridere discretamente* ». La sentence *ne varietur* de M. Farinelli (t. XXX, n° 7) fut que ces paroles allaient éveiller aussitôt « *in tutti* » *(sic) i colleghi di studio* », voire « *in tutti (sic) gli uomini di coscienza* » une souveraine compassion à l'endroit de l'infortuné qui les avait proférées. Suivait le couplet : « *Non curo il fango che sale, etc.* », corsé d'un défi à M. Manacorda de produire « *dopo tanto sbraitare* » — *ah ! qu'en termes galants..... !* — une réfutation péremptoire, et le tout clôt sur de prudentes, encore que tardives réserves touchant la personnelle infaillibilité de M. Arturo Farinelli.....

2. Le volume de M. Rabizzani comprend 359 pages, dont une analyse très sympathique a été donnée — du moins pour l'essentiel de ces articles, parmi lesquels plusieurs ne sont que des réimpressions — au n° 2 (28 février 1911) de la *Rassegna Bibliografica della Letteratura italiana*, n°s 144, 146, 152, 219, 220, 225, 231, 254, 263, 264, 266, 270, 274, 277, 280, 282. La *Rassegna*, dirigée, comme on sait, par M. Fr. Flamini à Florence et qui, dans son n° 1, p. 16-19, avait imprimé un article où M. A. Galletti, de l'Université de Gênes — dont tous les italianisants auront lu le remarquable travail : *Critica letteraria e critica scientifica in Francia nella seconda metà del secolo XIX*, aux t. I et II des *Studi* de M. Manacorda — reconnaissait qu'il manquait toujours à l'Italie « *un buon manuale del romanticismo tedesco* », est d'avis que l'ouvrage de M. Farinelli engendre le « *fastidio* » (p. 93). C'est, proprement, la pensée de M. Rabizzani : « *Si sfoglia lo smilzo volumetto, si legge in ordine, si rilegge, e il resultato è nullo.* » Cf., d'ailleurs, sur cette matière, la *Revue Germanique* de juillet-août 1907 (t. V), p. 460-462 et p. 465-467, *Vragen en Mededeelingen* (Arnhem), n° 12, 25 mars 1910, p. 143, les *Studi di fil. mod.* 1911 (t. IV), p. 136, *note* 1, et la *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, 1911 (t. XXIV), p. 560.

à la plume, où, aussi bien, ce n'est point toujours celui qui brouille le plus de papier qui rallie les suffrages des spectateurs de bon goût, ou simplement des lecteurs impartiaux! *Tempo è galantuomo.....*

CAMILLE PITOLLET.

Henry Bérenger, *Les Résurrections italiennes*, décorées de treize compositions de E. Grasset. Paris, Ed. Pelletan, 1911; in-4°, 74 pages.

Cette luxueuse publication est un hommage rendu concurremment par M. Henry Bérenger et par son éditeur « à la gloire de l'Italie et pour célébrer le cinquantenaire de son unité ». Pour cette seule raison, elle devrait être signalée ici, et saluée par tous les amis de l'Italie avec une profonde satisfaction: l'hommage est digne de celle qui en est l'objet.

Mais par une très heureuse circonstance, que les éditeurs d'art les plus généreux ne peuvent pas toujours provoquer, le texte ainsi publié par M. Edouard Pelletan a par lui-même une haute valeur. Les obligations quotidiennes, si absorbantes, du journalisme politique ne suffisent pas à occuper toute l'activité ni tout le généreux enthousiasme de M. Henry Bérenger.

La plume alerte de ce polémiste sait aussi et aime se mettre au service d'une profonde et clairvoyante admiration pour le génie de l'Italie. Les « Résurrections italiennes » décrites dans ces pages vibrantes ont été évoquées, au mois de janvier dernier, par l'auteur, en une très noble conférence qui a obtenu un légitime succès; il fallait en publier le texte. M. H. Bérenger y a tenté une grande synthèse de l'histoire d'Italie, depuis l'antiquité jusqu'à la proclamation du Royaume, dont une double exposition célèbre en ce moment le cinquantenaire: il montre par quelle série de bonds prodigieux ce peuple a toujours réagi au lendemain de périodes d'abattement, apportant au monde de nouvelles conquêtes ou de nouvelles joies pour compenser ses éclipses momentanées; aujourd'hui l'Italie est dans une de ses périodes ascendantes, et tous ceux que préoccupent les problèmes de demain — problèmes sociaux et problèmes artistiques — ne peuvent se dispenser d'observer avec la plus vive et la plus sympathique attention le rôle qui est échu au génie latin représenté par l'Italie et — si elles le veulent — par les nations sœurs. On doit remercier M. Henry Bérenger d'avoir su donner à ces vérités une forme très élevée, très saisissante; et il faut le féliciter d'avoir publié, comme préface à sa conférence, le texte de la belle ode de Carducci *Nell' annuale della fondazione di Roma*, accompagné d'une excellente traduction, qui, déclamée au mois de janvier par Mme Bartet, avait produit une grande impression sur le public.

HENRI HAUVETTE.

CHRONIQUE

~~~ Le catalogue de la collection dantesque d'University College, à Londres, a été récemment publié en un élégant volume, par les soins de M. Chambers (Catalogue of the Dante Collection in the Library of University College, London, with a note on the correspondance of Henry Clark Barlow, by R. W. Chambers, Oxford, 1910; in-4° de 152 pages). University College ne possédait que quelques éditions de Dante ou ouvrages sur Dante, provenant d'un don du professeur Morris, quand le dantologue anglais bien connu, Henry Clark Barlow (1806-1876) lui légua sa belle bibliothèque; d'autres dons vinrent, en 1906 et en 1910, accroître ce premier fonds, qu'enrichissent chaque jour les libéralités d'un généreux anonyme. L'ordre suivi dans le catalogue est l'ordre alphabétique des auteurs; Dante vient à son rang, et n'a point été traité hors série, comme dans les catalogues similaires des collections dantesques de Harvard University, par M. Lane (1890), ou de Cornell University, par M. Koch (1898). L'article qui lui est consacré n'occupe pas moins d'une trentaine de pages. Les éditions anciennes de la *Divine Comédie* sont ici moins nombreuses que dans telle autre grande bibliothèque; mais l'Université de Londres est très riche en éditions du XIXe siècle, et possède aussi une assez belle série de traductions, provenant en grande partie de Barlow; on y trouve également la plupart des ouvrages importants relatifs à Dante parus depuis un demi-siècle et plus; des lacunes que j'ai pu constater, la plupart pourront être aisément comblées. — En même temps que ses livres, Barlow avait laissé à University College les lettres qu'il avait reçues de plusieurs de ses confrères et émules en dantophilie; M. Chambers a eu l'heureuse idée de publier, dans l'Appendice annoncé au titre, quelques fragments de cette correspondance: notamment deux longues lettres de K. Witte, l'une en allemand, l'autre en italien, et des extraits de lettres de Seymour Kirkup qui viennent utilement s'ajouter à la correspondance bien connue de ce fervent de Dante avec Gabriele Rossetti; l'un de ces extraits, relatif à la découverte du portrait du Bargello, est à rapprocher d'une lettre de Kirkup à Cavalcaselle, reproduite par M. Paget Toynbee dans son *Dante in english Literature*, II, 642.

L. A.
~~~

~~ Il y a un peu plus de dix ans, notre savant collaborateur, M. Paget Toynbee, publiait sur Dante un agréable petit livre, sans prétention érudite, destiné au grand public; l'ouvrage eut le rapide succès qu'il méritait; traduit en italien en 1908, il vient d'atteindre sa quatrième édition *(Dante Alighieri, his life and works*, London, Methuen, s. d., in-12 de XIII-316 pages). Ici, point de discussions oiseuses, point de vagues considérations; mais des renseignements précis et sûrs, bien distribués, avec d'assez copieuses citations de Villani, Boccace et autres sources similaires. Voici les titres des cinq parties dont se compose le volume: I. Guelfes et Gibelins; II. Dante à Florence; III. Dante en exil; IV. Traits caractéristiques de Dante (3 chapitres, dont un, assez développé, sur l'iconographie dantesque, et un autre où sont rassemblées un certain nombre d'anecdotes sur Dante); V. Œuvres de Dante; cette dernière partie, qui comprend à elle seule environ les deux cinquièmes de l'ouvrage, est celle qui, dans cette nouvelle édition, a été le plus retouchée et a reçu le plus d'additions. Suivent cinq appendices dont je ne crois pas inutile de donner le détail: A. Tableau généalogique de la famille de Dante (nous retrouvons ici, corrigé et mis au point, le XXIIe tableau du précieux *Dante Dictionary* du même auteur); B. Traduction en anglais de la fameuse lettre, d'authenticité douteuse, de fra Ilario à Uguccione della Faggiuola; C. Extraits des lettres de Seymour Kirkup à Gabriele Rossetti, concernant la découverte, en 1840, du célèbre portrait de Dante par Giotto; D. Liste chronologique des plus anciens commentaires de la *Divine Comédie,* du XIVe au XVIe siècle; E. Liste des plus anciennes biographies de Dante, avec références bibliographiques.

Un index très soigné, comme tous ceux de M. Paget Toynbee, termine cet élégant volume, orné de seize planches hors texte, bien choisies; dans cette illustration, toute documentaire et surtout iconographique, je signalerai un beau buste de Dante, fort peu connu, qui est actuellement la propriété de M. Whitworth Wallis, directeur du Musée de Birmingham. L'attribution de ce buste à un artiste français du commencement du XVIIe siècle pourra paraître douteuse.

L. A.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES AU BULLETIN

GIUSEPPE BARETTI, *Prefazioni e polemiche, a cura di* LUIGI PICCIONI. Bari, Laterza, 1911; in-8°.

LUIGI FOSCOLO BENEDETTO, *A propos d'un roman de George Sand* (Extrait de la *Rev. d'hist. litt. de la France*, juill.-sept. 1911). Paris, 1911; 13 pages.

GIOVANNI BUSNELLI, *Il concetto e l'ordine del Paradiso dantesco, Parte I. Il concetto.* Città di Castello, Lapi; in-8°.

JEFFERSON BUTLER FLETCHER, *The religion of beauty in woman.* New-York, Macmillan; in-8°.

LOUIS CAILLET ET MAURICE MIGNON, *Leone ed il capitano italiano « Le Borne Caqueran ».* (Extrait du Bulletin franco-italien.) Grenoble, 1911; in-4° de 15 pages.

BENEDETTO CROCE, *La novella di Andreuccio di Perugia.* Bari, Laterza, 1911; 55 pages.

La Vita nuova di DANTE *per cura di* MICHELE SCHERILLO. Milan, Hoepli, 1911; in-8°.

GIORGIO DEL VECCHIO, *Tra il Burlamaqui e il Rousseau.* (Estratto da *La Cultura contemporanea*, II, 4.) Orlona a Mare, 1910; in-8° de 7 pages.

G. FINZI, *Histoire de la littérature italienne*, traduite par Mme THIÉRARD BAUDRILLART, préface de HENRY COCHIN. Paris, Perrin, 1912; in-12.

LORENZO FILOMUSI GUELFI, *Nuóvi studi su Dante.* Città di Castello, Lapi, 1911; in-8°.

GREGORIO LAJOLO, *Sotto il velo della Canzone: « Tre donne intorno al cor mi son venute » di Dante Alighieri.* Città di Castello, Lapi, 1911; in-12.

MAURICE MIGNON, *Florence ville de lettres et ville d'art.* Bourges, 1911; in-8° de 30 pages.

MAURICE MIGNON. *Giosuè Carducci.* (Portraits d'hier, n° 55.) [Paris], s. d.; in-8° de 32 pages.

MAURICE MIGNON, *Alfred de Musset et l'Italie.* Lyon, 1911; in-8° de 20 pages.

L.-G. PELISSIER, *Sur Machiavel.* (Extrait de la *Revue des Pyrénées*, 2e trim. 1911.) Toulouse, Privat, 1911; in-8° de 26 pages.

Pensiero ed azione nel Risorgimento italiano. Conferenze tenute nel Collegio romano: Roma MDCCCIIC. Seconda edizione. Città di Castello, Lapi, 1911; in-8°.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. Articles de fond.

II. Questions d'enseignement.

III. Bibliographie.

---

28 novembre 1911.

Le Secrétaire de la Rédaction, Eugène BOUVY.
Le Directeur-Gérant, Georges RADET.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

